Digitized by Google

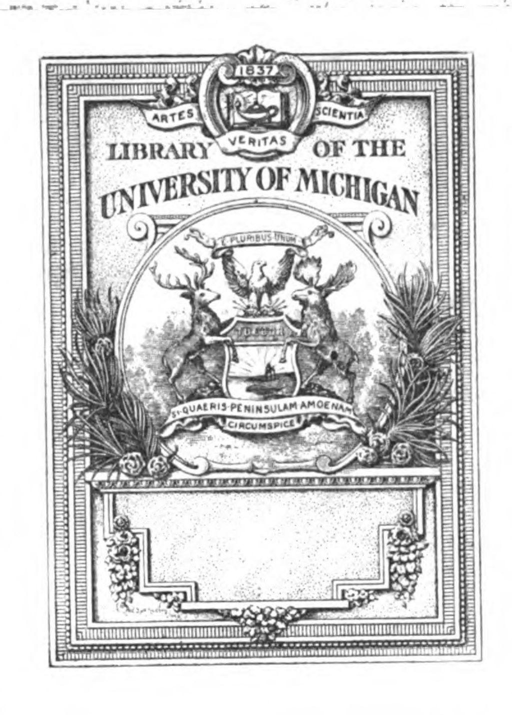
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

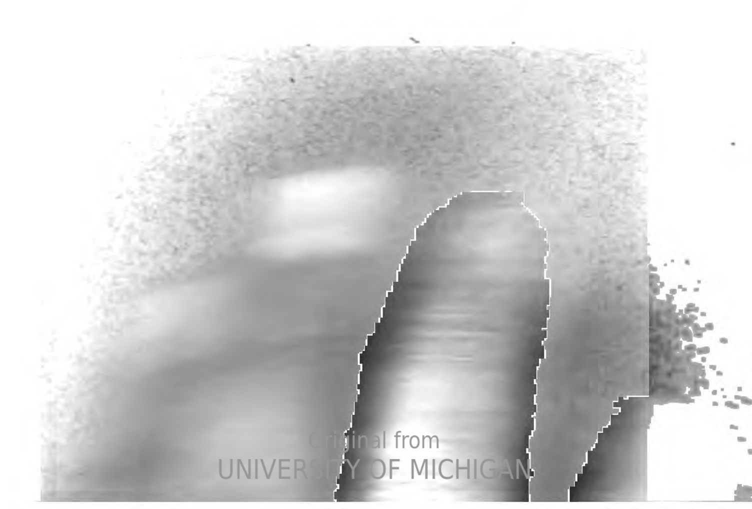

JOURNAL

DES SAVANTS

COMITÉ DU JOURNAL DES SAVANTS.

MM. Salomon Reinach,
Louis Léger,
Édouard Chavannes,

MM. Élie Berger,
Bernard Haussoullier,

Membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,

Et MM. les Membres composant le Bureau de l'Académie.

Directeur :

M. René Cagnat, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Secrétaire de la Rédaction :

M. Henri Dehérain, Sous-Bibliothécaire à l'Institut.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de 24 francs pour Paris, de 26 francs pour les départements et de 28 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix d'un fascicule séparé est de 2 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

A M. H. Dehérain, Secrétaire de la Rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, à Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL
DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

NOUVELLE SÉRIE. — 11e ANNÉE

PARIS

HACHETTE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

MDCCCCXIII

JOURNAL
DES SAVANTS.
JANVIER 1913.

CÉSAR ET DRUSUS EN GERMANIE.

Ch. Gailly de Taurines. *Les Légions de Varus.* 1 vol. in-12. Paris, Hachette, 1911. — Emil Sadée. *Rœmer und Germanen.* 2 vol., 1911. — Dragendorff. *Westdeutschland zur Rœmerzeit.* 1 vol. in-8°, Leipzig, Quelle und Meyer, 1912.

PREMIER ARTICLE

Aucun sujet ne passionne plus les érudits allemands[1] que l'histoire des entreprises et des œuvres romaines en Germanie. Et c'est justice. Il s'agit d'abord de leur propre pays. Ensuite, le contact des ambitions et de la culture latines avec la Barbarie indépendante

[1] Le nombre des publications provoquées par la Germanie romaine est prodigieux : en particulier, le champ de bataille de Varus comporte une bibliographie plus considérable, même que le passage des Alpes par Hannibal, même que la question d'Alésia. On trouvera les anciens éléments de la bibliographie de ces questions dans la *Bibliotheca historico-militaris* de Dohler (I, 1887), à laquelle il ne faut pas demander beaucoup de critique, dans l'ouvrage de Gardthausen, *Augustus und seine Zeit* (III, 1904), d'ailleurs lui aussi souvent fort déconcertant, comme texte et documentations, dans les excellents articles de la *Real-Encyclopædie* (notamment l'article *Arminius*, succinct, mais fort clair, et donnant l'essentiel). — Le jubilé de la victoire d'Arminius en 1909 (on est allé jusqu'à comparer Arminius à Jésus-Christ!) a accru cette bibliographie dans des proportions prodigieuses, à quoi ont aussi contribué l'interminable question d'*Aliso*, les fouilles de Haltern et d'Oberaden, et l'effrayante production de mémoires provoqués par le *limes*. Au reste, cette productivité est moins à railler qu'à imiter. On pourra se mettre facilement au courant en lisant la petite revue de Trèves, *Rœmisch-Germanisch Korrespondenzblatt* (I, 1908, etc.), très brève, très bon marché (trois mark par an), mais admirablement bien faite. Il faut lire aussi les excellentes notes que donne un peu partout

a donné lieu à des faits d'un intérêt puissant, et qui suggèrent à l'historien de longues réflexions. Je voudrais résumer les problèmes les plus importants qu'ont agités ou qu'auraient dû agiter les travaux de ces dernières années. Je laisse de côté les questions purement historiques, et aussi la bataille qui se livre, depuis plus d'un demi-siècle, autour du terrain où Varus perdit ses légions; je m'occuperai, pour le moment, du problème de la conquête même, des hommes qui l'ont voulue, et des circonstances qui l'ont accompagnée.

I

Que Jules César ait le premier songé à la conquête de la Germanie, qu'il l'ait rêvée entière, poussée aussi loin que possible vers le nord, le levant et le sud, c'est ce qui m'a toujours semblé une vérité. S'il a franchi le Rhin deux fois, et autrement que par des moyens de fortune, s'il a une année établi des camps et des redoutes sur la rive ultérieure, s'il y a rassemblé toute son armée et des approvisionnements considérables, soyons sûrs que ce ne fut pas pour de vaines démonstrations. Il y eut, en 53 notamment, chez lui, chez le principal de ses adversaires transrhénans le peuple suève, d'énormes concentrations de troupes. C'étaient de longues campagnes, une grande guerre, de formidables batailles, que l'un et l'autre préparaient.

On s'expliquera qu'elles n'eurent point lieu, en étudiant les événements contemporains qui se passaient à Rome, les propos ou les menaces des ennemis de César. C'est le moment où Caton débla-

ce probe et clair travailleur (et si obligeant!) qu'est M. Anthes, et notamment ce qu'il a écrit dans le *Korrespondenzblatt des Gesammtvereins der deutschen Geschichts-und Altertums verein*. — Nous citons en tête de cet article les derniers travaux sur la Germanie romaine, en France le livre de M. Gailly de Taurines, *Les Légions de Varus*, qui se lit agréablement; en Allemagne : Sadée, *Rœmer und Germanen*, bon récit de vulgarisation, fait par un érudit de métier, qui s'occupe peu de la civilisation proprement dite; Dragendorff, *Westdeutschland zur Rœmerzeit*, également un ouvrage de vulgarisation, consacré au contraire surtout aux faits de culture, écrit par un homme qui connaît à merveille les antiquités du pays, et qui a su réfléchir sur elles; la pensée de M. Dragendorff est toujours utile à connaître pour quiconque s'intéresse à la Gaule.

tère le plus volontiers contre lui. Dans quelques mois, il en viendra à craindre pour le maintien même de son autorité proconsulaire. Il a pu suffire d'un seul mot arrivé de Rome pour retenir César à Bonn et le ramener à Reims. Sans pouvoir l'affirmer, c'est par une lettre expédiée d'Italie que fut motivé le brusque arrêt de sa marche en Germanie. Il est vrai qu'il ne nous le dit pas : mais, de tout ce qui le gênait, il s'est gardé de nous rien révéler.

Des événements qui ont marqué le proconsulat de Jules César, entre 58 et 50, nous connaissons bien, d'un côté, les marches militaires et les péripéties des combats, et, de l'autre, les émeutes de Rome et les séances du sénat. Mais nous ignorons les liens qui unirent ensemble ces deux groupes de faits, et la manière dont ils furent déterminés les uns par les autres. Car ils le furent. A l'origine d'une pointe audacieuse ou d'une retraite inexplicable de César, d'une hardiesse heureuse ou d'une faute militaire, il y a le désir de frapper un grand coup sur l'esprit des électeurs du Champ de Mars, ou la nécessité d'obéir à des injonctions impérieuses de ses adversaires républicains ou de ses commanditaires politiques.

Les messages expédiés de Rome ont donné à ces campagnes, parfois, une incohérence que son expérience stratégique eût sans doute évitée. Comprendrions-nous les étranges vicissitudes des affaires algériennes après 1830, ou des affaires marocaines sous le régime actuel, si nous ignorions les crises ministérielles, les interpellations parlementaires, certains articles de journaux? Pareille chose s'est passée dans le monde romain à l'occasion des affaires de Gaule et de Germanie. Pour lire en connaissance de cause les *Commentaires de la guerre des Gaules*, il faudrait, entre les lignes, savoir et placer ce qui se disait à Rome.

Je crois donc que c'est à cause de Rome, de ses Caton et de ses Domitius, que Jules César n'est point allé en Germanie. Mais il eut dès lors le dessein d'y aller, et fort avant. Ce dessein, il le reprit à la veille de sa mort, et il faisait partie de l'ensemble de ses grands projets.

On a traité de pure fable cette intention de conquérir l'Occident après l'Orient, et, les Parthes vaincus, de revenir en Europe par le Danube et le Rhin, par-dessus les Daces subjugués et la Germanie soumise. Mais pourquoi donc ce scepticisme? César ne fut-il point

l'homme de tous les rêves et de toutes les ambitions? N'a-t-il pas, entre 55 et 53, avant d'être bien le maître de la Gaule, et bien avant d'être le maître dans l'Empire, n'a-t-il pas par deux fois franchi le Rhin et par deux fois le Canal, tenté par quatre fois les plus invraisemblables conquêtes en Occident? Que n'a-t-il pas pu espérer et préparer, alors que Rome lui obéissait et que le monde pouvait lui fournir trois cent mille soldats d'armée active! Il fallait même que Jupiter prît garde à lui, disait l'empereur Julien, car César était capable d'aller lui disputer l'empire du ciel. Et l'un des contemporains du dictateur, et qui le connaissait bien, Marc-Antoine, se plaignait amèrement que Rome n'eût point laissé faire son héros : car il lui aurait donné la domination de toute la terre, avec, pour seules limites, l'eau de l'océan et l'air du ciel. Pour un tel homme, avec une telle puissance entre ses mains et une telle envergure dans ses rêves et ses ambitions, la conquête de la Germanie n'eût été que l'occupation d'une année. Je dis ce qu'il pensait et non pas ce qu'il eût pu faire.

II

Une ambition une fois entrée dans l'âme du peuple romain, elle n'en sortait plus. Et c'est ce qui a fait la grandeur de ce peuple. César avait parlé de transformer la Germanie en province. Tous ses héritiers en reparleront : ces deux mots, province de Germanie, resteront inscrits dans le programme militaire et politique de l'Empire comme une espérance que l'on n'efface plus.

Auguste lui-même, si prudent qu'on le dise, n'y fut point insensible. J'estime d'ailleurs qu'on a exagéré la prudence d'Auguste, sa réserve ou ses hésitations à l'endroit des conquêtes lointaines. Il y eut, durant presque tout son règne (je n'excepte que les années finales, celles de l'extrême vieillesse), il y eut une série ininterrompue de belles guerres, non pas seulement de guerres utiles à la police générale de l'Empire, mais encore de véritables guerres, d'annexion et d'ambition, à la César ou à la Scipion.

La plus intéressante, la plus importante fut à coup sûr la guerre du Danube. Les historiens anciens et modernes n'ont point voulu voir avec assez de netteté ou de force le service exceptionnel

qu'Auguste rendit à l'Empire en faisant cette guerre et en décidant l'annexion des pays illyriens, qui en fut la conséquence.

Au point de vue de la gloire (car les Romains ont cherché la gloire autant que le profit, et il faut, dans toutes leurs guerres, faire la part d'une sorte d'idéal, d'une poussée de l'imagination chez la multitude et chez les chefs), au point de vue que j'appellerai sentimental et poétique, le Danube était quelque chose d'attirant, de séduisant et de fameux. Il avait vu les armes et des victoires d'Alexandre; et on n'ignore pas que César, Auguste, les grands et les lettrés de ce temps, parlaient d'Alexandre comme d'un ancêtre moral des chefs de Rome, d'un précurseur dont il fallait continuer l'œuvre : ils étaient beaucoup plus sensibles que nous ne sommes à la magie des souvenirs historiques. — Puis, le Danube était un très grand fleuve, le plus puissant de l'Europe entière sans doute, père et dieu par-dessus tous les autres fleuves; et maîtriser les grands fleuves divins était une des fortes joies de l'ambition romaine, joie de trafiquants qui captent une route mondiale à leur profit, je le veux bien, mais aussi joie religieuse et pour ainsi dire morale, de dévots qui soumettent des dieux, qui font leurs et assujettissent à leur service ces individualités redoutées qu'étaient les divinités fluviales. C'est un peu pour cela que César, en attendant la Germanie, subjugua le Rhin sous le tablier continu de ses ponts; c'est pour cela qu'en Espagne on tenait à faire franchir aux soldats les rivières les plus mystérieuses. Et avec quel orgueil ensuite, aux jours de triomphe, l'*imperator* romain étalait devant les badauds de Rome les images des fleuves enchaînés! — Enfin, le Danube, c'était, lui aussi, comme le Nil, l'Euphrate ou le Tibre, l'organe d'un vaste empire. Qu'on songe à l'État des Daces et de leur roi Burbista, et aux dangers que Rome avait redoutés d'eux au temps de César. Cet État était parti de l'embouchure du fleuve. Il l'avait peu à peu remonté comme pour en faire l'artère principale de sa vie. Il l'avait suivi jusqu'à Vienne, peut-être même jusqu'à Passau. Et si les choses, après la mort de Burbista, ne s'étaient point gâtées chez les Daces, le monde aurait vu un empire du Danube, le plus puissant et le mieux fait des royaumes barbares. — Pousser jusqu'à ce Danube la frontière du peuple romain, faire du grand fleuve le fossé de garde des terres impériales, c'était donc une entreprise d'éclat et

d'héroïsme, qui serait aussi fameuse dans l'histoire qu'une entrée à Babylone ou la descente sur l'Indus. Et si les contemporains et la postérité n'avaient pas été trop souvent injustes à l'endroit des guerres d'Auguste, ils auraient dû s'émerveiller sur cette conquête de l'Europe centrale. Si positif que nous supposions l'esprit du grand empereur, si peu accessible qu'il fût aux fantasmagories de l'imagination de César, cette conquête a dû se présenter à lui comme une splendide vision de gloire. Mais si l'on veut admettre à tout prix que ces pensées héroïques lui furent indifférentes, soyons sûrs qu'elles ont pénétré l'âme de ses deux beaux-fils, Drusus et Tibère. Je laisse de côté, en cette affaire, l'homme sage, le chef de police de l'Empire, Agrippa.

Mais Agrippa lui-même, le plus réfléchi des conseillers d'Auguste. l'homme peut-être qui à sa cour se payait le moins de mots et se nourrissait le moins d'idéal, Agrippa a dû montrer à l'empereur que cette conquête du Danube était nécessaire, la plus utile que l'on pût faire pour assurer à l'Empire la sécurité, la stabilité, l'unité, et, ce que tous annonçaient pour lui, l'éternité. — Je tiens à le répéter ici, parce que beaucoup d'historiens ne veulent pas encore tenir compte de ce fait : que la conquête du Danube a garanti à l'Empire tous les siècles de grandeur qu'il a vécus ensuite. Quand ils cherchent les mérites impériaux de César et d'Auguste, c'est à la Gaule et c'est à l'Égypte qu'ils pensent d'abord : et c'est le Danube que je suis tenté de leur opposer.

Il suffit de regarder la carte pour se rendre compte de ce que le Danube pouvait devenir pour l'Empire, et je me demande si Agrippa, le grand cartographe de ce temps, n'a pas su voir les choses de cette manière. — Quand Jules César eut conquis la Gaule, l'Occident de l'Empire romain valut, comme étendue, population et richesses, valut amplement l'Orient : d'un côté, l'Espagne, la Gaule, l'Italie, l'Afrique; de l'autre, la Grèce, l'Asie, la Syrie, l'Égypte; cela se faisait contrepoids; l'équilibre était désormais parfait entre les deux moitiés de l'Empire. Mais équilibre, contrepoids ne sont pas les mots les plus justes. Il faudrait dire plutôt concurrence et rivalité. Ces deux moitiés se valent; mais elles ne se ressemblent pas, elles ne s'aiment pas, elles peuvent se combattre à forces égales, et elles se sont en effet terriblement combattues dans ces dernières années,

à Pharsale, à Philippes, à Actium. La conquête de la Gaule par César a permis à l'Occident de tenir tête à l'Orient : mais la lutte a été chaude. Ce n'est pas avec des luttes de ce genre qu'on bâtit des empires qui durent. Comme ces deux moitiés du monde n'ont ni les mêmes intérêts, ni le même passé, ni les mêmes mœurs, comme il est impossible de les ramener toutes deux à une vie identique, il est à craindre que le périlleux conflit ne dure éternellement, ou que l'Empire ne se disloque bientôt.

Le seul moyen d'empêcher cette dislocation, ce conflit, c'est d'interposer entre les deux moitiés rivales de l'Empire un élément pondérateur, trait d'union et moyen d'équilibre. Voilà, entre Orient et Occident, ce que va être le pays du Danube, l'*Illyricum*. Que l'on donne à Rome, qui a déjà la Macédoine d'un côté et la Gaule de l'autre, qu'on lui donne les terres de Roumanie, de Hongrie, d'Autriche et de Bavière, que la frontière coure en ligne presque droite de Bâle à Byzance, qu'elle quitte les rives de l'Adriatique pour suivre, à cent lieues plus loin dans les terres, la berge du Danube, vous voyez tout de suite les conséquences pour l'ensemble du monde impérial : voici l'Occident soudé à l'Orient par une zone intermédiaire de cent lieues de profondeur, de quatre cents lieues de longueur; voici une route qui marche, le Danube, sans arrêt et sans fatigue, de Ratisbonne à la mer de Byzance, de la Gaule et de la Germanie à la Grèce et à l'Asie, et, en arrière du chemin fluvial, dix autres voies militaires qui bordent les Alpes, qui les unissent aux Balkans, qui conduisent sans relâche les légions de l'Occident aux ennemis de l'Orient, les marchandises de l'Orient aux débouchés de l'Occident, qui échangent les hommes, les produits, les dieux des deux parties rivales. L'Empire, au lieu d'être composé de ces deux parties seulement, égales entre elles et presque séparées, sera, au contraire, un même corps de terres, un domaine d'un seul tenant. Et du Rhin jusqu'au Bosphore, grâce au Danube devenu romain, Orient et Occident se tiendront, se connaîtront, se mêleront, s'aideront.

Là, sur ces terres du Danube, et grâce à Auguste, l'Empire romain trouva son centre de gravité. Il ne penchera plus désormais ni vers l'Occident ni vers l'Orient. Il se tient très stable, parfaitement cimenté autour des Alpes. L'annexion du Danube lui donna

la cohésion et l'harmonie. Ce fut elle, véritablement, qui paracheva le monde romain. Le principal titre de gloire d'Auguste empereur est d'avoir compris et fait cette chose, et qu'avant de lancer les Romains en Germanie, il fallait d'abord constituer le monde latin en un corps homogène, en une formidable forteresse, s'appuyant sur l'Illyricum et le Danube, comme sur un boulevard et un fossé naturels.

Cependant, même à propos de cette conquête, on ne peut pas dire qu'elle ait été étrangère à la pensée de César. Il s'était fait, en même temps que les Gaules, donner comme province l'Illyrie dalmate; évidemment, il pensait que quelque chose était possible pour lui du côté du Danube. Dans le temps même où il fut le plus occupé par les Gaules, il alla passer quelques journées dans cette région, afin de voir, disait-il, ce qu'il y avait à faire par là; et l'on sait ce que signifiait pour César une expression de ce genre. Enfin, dans les derniers mois de sa vie, il fut hanté par l'idée de combattre les Daces; et les Daces, c'étaient les vrais rivaux de Rome dans l'empire du Danube. Quand Auguste les chassa ou les écarta des bords du fleuve, on peut croire qu'il s'inspira des projets ou des rêves de son père adoptif.

A Rome, on ne riait pas de ces rêves, et ces projets ne restaient pas longtemps à l'état de lettre morte. Ce qui prouve que, si on renonça d'abord à la Germanie, désirée par César, ce fut surtout pour en mieux préparer la conquête, c'est ce qui se passa au lendemain de l'installation des Romains sur le Danube. Une fois le grand fleuve maîtrisé, on décida, comme l'avait fait ou projeté César, de franchir le Rhin, de marcher sur le Weser et l'Elbe.

III

La conquête de la Germanie fut confiée au jeune Drusus, beau-fils d'Auguste. J'imagine qu'il la réclama lui-même et pour lui-même, car celui-ci a vraiment voulu, je crois, être l'héritier militaire de César, et les peuples l'ont jugé tel.

C'est encore mal comprendre l'histoire de l'Empire romain que de sacrifier si souvent, à l'étude des institutions et des mœurs, à

celle des chefs et des familles, le portrait et les destinées des hommes qui ont gouverné. Rome avait beau être une cité d'une personnalité profonde et durable, faite par elle-même et vivant d'elle et sur elle, valant par ses habitudes et ses traditions, elle n'en recevait pas moins, au même degré qu'Athènes, plus que Sparte et que Carthage, l'empreinte de ses grands hommes, l'influence directrice de leurs volontés ou de leurs chimères ; elle se modelait sur leur humeur et se conformait sur leur tempérament. Il est temps, dans l'histoire de Rome et dans celle de tous les pays et de tous les siècles, et même en histoire religieuse et en histoire littéraire, il est temps de réagir contre le fatalisme monotone des lois évolutionnistes, le déterminisme de la race et du milieu, façons trop commodes de n'expliquer les choses qu'à demi, de supprimer les faits, les nuances, les épisodes, c'est-à-dire ce qui est la vraie matière de l'histoire et lui donne sa couleur et sa vie. Il faut, comme s'en préoccupaient si justement les écrivains de la Restauration, rendre leur place aux grands hommes dans les destinées de l'humanité. — Je vois du reste, autour de nous, que ce mouvement se dessine, et dans des milieux de travailleurs fort différents. On traduit en français, et de bonne manière, les œuvres de Carlyle. Si quelques-uns s'efforcent de réduire en fables et en poussières l'œuvre de saint Martin, d'autres affirment qu'elle ne s'explique pas sans la valeur héroïque de l'homme. A ceux qui ramènent le Christianisme primitif à une religion naturaliste et le Christ à un mythe anthropomorphisé s'opposent ceux qui justifient ses victoires par les batailles qu'ont livrées ses grands prédicateurs et ses grands saints, et sa puissance par l'extraordinaire et magique vertu de l'âme de son fondateur. Quand M. Bédier aura terminé ses études sur la formation des légendes épiques de la France, on verra apparaître, au lieu d'une vague poésie populaire, collective, anonyme et amorphe, l'œuvre consciente d'écrivains réfléchis et patients, la création personnelle et superbe de Turold *vindicatus*, poète de génie. Nous voudrions que pareille tâche fût entreprise dans l'histoire romaine. On y a abusé des personnages types et symboles. En réalité, elle fut pleine de grands hommes, faite par eux plus qu'à demi, chacun y prenant sa part à lui, y gardant sa physionomie propre, y laissant sa marque visible.

Drusus devait exercer sur le premier siècle de l'Empire une influence décisive. C'était, selon toute vraisemblance, un être supérieur, actif, intelligent, décidé, sachant et voulant plaire aux hommes. Il a su gagner les sympathies de tous les Romains et de tous les provinciaux. Les Gaulois ont raffolé de lui. Les Barbares de la Germanie se sont inclinés avec respect devant sa force, avec douleur devant sa mort. Aucun des vaincus de Rome ne vit en lui le représentant d'un peuple ennemi et maître, mais quelqu'un de différent, qui cherchait à les amener à une condition supérieure. Chez lui, rien qui ressemblât à la morgue du patriciat latin, mais le cœur aussi ample que la raison, l'imagination claire et large, des visions d'humanité nouvelle, aussi belles que celles qu'avaient pu avoir César et Pompée. De l'un et de l'autre des deux grands *imperatores* de la République, il semble qu'il eût pris le meilleur. Amoureux de la gloire, il le fut autant qu'eux deux, mais d'une autre manière, plus simplement, plus poétiquement, sans la violence âpre et comme gloutonne qui caractérise toutes les entreprises ambitieuses de Jules César.

Je répète d'ailleurs qu'il a repris pour en faire des réalités, quelques-uns des rêves du grand dictateur, et qu'entre autres projets, il fit revivre, pour lui donner cette fois une valeur précise et durable, celui de l'annexion de la Germanie.

Le propre de l'action de ces grands hommes de Rome, c'est que, même morts, ce qu'ils ont voulu fera désormais partie de la politique de leurs descendants. Il y a eu, chez les *gentes* romaines comme chez les Hannons ou les Barcas de Carthage, il y a eu une politique, des ambitions spéciales de famille. Il faudrait reprendre à ce point de vue l'histoire de quelques-unes de ces *gentes*, et noter les traditions morales ou ambitieuses qui s'y perpétuent à travers les générations. Un acte d'ancêtres fait partie du patrimoine d'une *gens*; elle l'exploite come elle ferait d'un domaine; elle en soutient les conséquences et elle en continue l'effet. Voyez par exemple ce qui s'est passé chez les Domitius, qui d'ailleurs ont tous gardé, comme l'a vu Racine, « des fiers Domitius l'humeur triste et sauvage ». Aucune famille n'a plus combattu Jules César que celle-là. Il a trouvé chez elle le plus tracassier de ses adversaires : un Domitius a voulu lui enlever le proconsulat, s'est obstiné à lui disputer les

Gaules, s'est fait substituer à lui dans le gouvernement de la province transalpine, a soulevé et défendu Marseille contre lui, lui a plus tard même débauché ses auxiliaires celtiques. Et l'on comprend tout cela, si l'on se rappelle l'histoire de la *gens Domitia*. C'est un Domitius, ancêtre de l'ennemi de César, qui était entré le premier dans les Gaules au nom du peuple romain, avait conquis pour lui toute la partie méridionale de la contrée, vaincu et brisé Bituit et l'ancien empire arverne, comme César avait vaincu et détruit Vercingétorix et le nouvel empire gaulois. Les victoires d'un Jules éclipsaient celles d'un Domitius sur le terrain même qui leur avaient appartenu : le devoir d'un Domitius était d'abord de disputer la Gaule à César et d'y rétablir le prestige du passé et du nom familial.

De même, tous les héritiers de Drusus crurent de leur devoir d'être comme lui des conquérants et de l'être sur les terres occidentales. L'histoire de sa famille, c'est pour ainsi dire l'histoire de la destinée des rêves formés jadis par César et repris par Drusus.

De Drusus est né Germanicus, qui, lui aussi, gouverna à Trèves et à Cologne, commanda sur le Rhin, et qui, si Tibère l'eût permis, aurait rendu l'Elbe comme frontière à la Germanie romaine : du moins put-il relever au delà du Rhin les deux forteresses auxquelles son père tenait le plus, celle d'*Aliso* sur la Lippe, celle de Taunus à l'entrée du seuil de la Hesse, les deux principales voies d'accès dans l'Allemagne indépendante, et il faisait cela, *vestigia paterna secutus*. — De Germanicus est né Caligula qui, lui aussi, rassembla une énorme armée sur la rive ultérieure du Rhin, et qui, ensuite, fit un pareil déploiement de troupes sur la plage de Boulogne, face à l'île de Bretagne. Gestes et actes de fou, dira-t-on : c'est possible, mais d'un fou qui continue, en la parodiant, la politique de sa famille. Et ces extravagantes démonstrations militaires sur le Rhin et sur la Manche ressemblaient singulièrement à celles qu'avaient faites jadis Jules César au pont de Bonn et au camp de Boulogne. — De Drusus encore est né Claude qui, lui, franchit réellement le Détroit et donna la Bretagne à l'Empire, et sous lequel Corbulon se permit de répéter les expéditions du Drusus dans la basse Germanie.

Puis, comme tout change avec Néron, qui est un Domitius ! Plus de projets sur la Germanie : et cet abandon des anciens desseins,

dans les années mêmes où la Germanie était le plus troublée, la proie la plus facile à prendre! Plus de progrès en Bretagne, et je me demande même si l'on n'a pas songé sérieusement à évacuer l'île. L'empereur se détourne, et, semble-t-il, de parti pris, des affaires de l'Occident, où il ne s'est peut-être intéressé qu'à Marseille la Grecque. Toutes ses pensées vont à l'Orient et à l'hellénisme, comme s'il en voulait aux terres où avaient trop brillé la gloire des Jules et celle de la famille de Drusus.

(La fin à un prochain cahier.)

Camille JULLIAN.

LE PRIX DES DENRÉES A DÉLOS.

Inscriptiones Græcæ, vol. XI, fasc. II : *Inscriptiones Deli*, consilio et auctoritate Academiæ Inscriptionum et Humaniorum Litterarum Francogallicæ editæ. Edidit Felix Dürrbach. 1 vol. in-f°. — Berlin, Reimer, 1912.

Le premier volume des inscriptions de Délos vient de paraître. Cette publication fait le plus grand honneur à M. Dürrbach, qui nous donne le résultat longtemps désiré d'un travail considérable mené avec autant d'habileté que de finesse.

Les difficultés étaient grandes. C'est toujours une besogne délicate de mettre sur pied le texte d'inscriptions fragmentaires. Mais lorsqu'il s'agit de comptes, où chaque ligne présente quelquefois une dizaine d'articles avec les sommes payées, on n'est pas aidé, par les répétitions de formules: on ne peut ni présumer les chiffres, pour peu qu'ils soient effacés, ni même souvent distinguer les drachmes des oboles. Ici, à chaque instant, une pierre mutilée ou seulement éraflée présente autant de problèmes que de jambages. A celui qui s'est chargé d'une tâche pareille et s'en est acquitté d'aussi remarquable façon la science doit une profonde reconnaissance.

Le service rendu est à la hauteur de l'effort accompli. Déjà M. Homolle, par les échantillons admirablement choisis et les com-

mentaires succincts, mais définitifs, qu'il avait publiés dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, avait montré le parti qu'on peut tirer des comptes établis par les hiéropes d'Apollon délien. Maintenant nous possédons une masse considérable, une série à peu près continue de renseignements exacts sur la vie matérielle; pour certains objets les chiffres se suivent presque d'année en année. L'importance d'une documentation aussi étendue ne saurait être surfaite. Depuis que les historiens de l'antiquité sont entrés dans la voie des études économiques et sociales, ils ont beaucoup souffert — quelquefois à leur insu — de n'avoir rien de pareil à leur disposition. Les comptes de l'Érechtheion, ceux de Delphes, d'Epidaure et d'Éleusis ne font que jalonner la route à de long intervalles et, d'une ville à une autre, se raccordent rarement. Au contraire, les hiéropes de Délos, en faisant graver sur la pierre tout le détail des dépenses et des recettes durant deux siècles, nous ont laissé, sous une apparence de chiffres fastidieux, un tableau d'une précision unique et d'une ampleur inespérée.

En attendant que M. Dürrbach ait achevé sa publication et rendu possible un travail d'ensemble sur les prix des denrées dans la Grèce ancienne, je voudrais indiquer, par quelques traits rapides, ce que les inscriptions de Délos actuellement éditées nous apprennent sur cette question de l'an 310 à l'an 250 avant J.-C.

Un des plus grands obstacles à une étude approfondie sur le commerce dans l'antiquité, c'est l'ignorance où nous sommes des différences que mettaient entre les prix des marchandises le coût du transport et le bénéfice des intermédiaires. Les inscriptions de Délos nous donnent sur des points si obcurs des lumières nouvelles.

D'abord elles nous mettent en garde contre la tentation d'attribuer trop vite une valeur générale à certains chiffres où sont inextricablement englobées les parts de la production, du transport et de la vente. Ainsi pour le vin, pris au métrète ou en quantité moindre, elles nous font connaître, pendant une trentaine d'années, un prix variable entre 10 1/2 drachmes et 14 dr. le métrète [1]. Or, à la même époque, le roi de Pergame Euménès fournit à ses mercenaires du vin à 4 dr. [2]. Nous avons ici le prix de gros dans un pays pro-

[1] 154, A, l. 15; cf. 144, A, l. 30; 199, A. l. 22. — [2] Michel, *Recueil*, 15, l. 4.

ducteur; là, le prix, trois fois plus fort, de la marchandise importée et débitée : la différence représente la rémunération du transport maritime et le bénéfice du détaillant.

Mais, dans bien des cas, les hiéropes nous donnent le décompte de leurs acquisitions avec toute la précision désirable.

Le fret. — Ils nous renseignent sur le transport maritime. Par les inscriptions d'Éleusis, d'Épidaure et de Delphes, nous savions que le prix du fret était très inégal au IVe siècle. On dirait qu'au IIIe siècle il tend à se fixer, autour d'une moyenne plus élevée. Pour le marbre, qui vient probablement de Paros ou de Naxos, c'est-à-dire d'une distance de 200 stades (20 milles marins), il coûte de 11 à 15 oboles le pied cube[1] (de 61 à 83 francs le mètre cube, de 22 fr. 50 à 30 fr. 75 la tonne). Une stèle de marbre blanc, qui s'est conservée intacte et dont on peut évaluer le volume à 92 décimètres cubes (3 pieds cubes) et le poids à 250 kilogs, a payé 6 dr. de fret, ou 2 dr. par pied cube (63 fr. 50 le mètre cube, 23 fr. 50 la tonne[2]). La chaux, qui valait à Athènes 1 dr. le médimne[3], vaut à Délos en 301 de 3 à 4 dr.[4]; le gravier passe de 1 dr. 3 ou 4 oboles[5] à 4 dr.[6] : la différence représente à peu de chose près la rémunération du transport par mer. Les tuiles nous permettent une comparaison tout à fait instructive. En 328, elles coûtaient, pour une expédition de Corinthe à Eleusis, c'est-à-dire pour un trajet de 300 stades (30 milles marins), une obole les 5 pièces[7]. De Syros à Délos, pour un trajet de 200 stades seulement (20 milles marins), elles paient 1 ob. 1/6 la paire en 290 et en 282, 1 ob. 1/4 en 279[8]. Le fret a donc subi une hausse très forte : si les prix de l'an 328 ne sont pas exceptionnels, il a plus que quadruplé; le rapport du fret au prix d'achat, qui était de 5 p. 100, est maintenant de 25 à 26 p. 100. Ce rapport est bien plus élevé encore pour les briques, moins chères et plus lourdes : en 280, pour 200 briques, valant 3 dr. au lieu de production, le fret monte à 7 dr. 3 ob.[9], c'est-à-dire à 250 p. 100 du prix d'achat.

Prix de gros et prix de détail. — Sur les prix de gros comparés

[1] 203, B, l. 12-13. — [2] 148, l. 68 s. — [3] IG, II, 834 *b*, col. II, l. 62-3; Suppl., col. I, l. 31. — [4] 146, A, l. 70-72; cf. 163, A, l. 22-23. — [5] IG, II, 834 *b*, col. II, l. 65, 72. — [6] 146, A, l. 74. — [7] IG, II, 834 *b*, col. I, l. 73. — [8] 156, A, l. 75; 158, A, l. 85; 161, A, 73-74. — [9] 165, l. 6.

aux prix de détail, les hiéropes nous donnent quelques indications particulièrement utiles. En 282, ils font quatre achats de briques : à mesure que la quantité décroît, passant de 290 à 100, 70 et 60 pièces, le prix d'achat s'élève de 65 dr. le mille à 70 dr., 71 dr. 2 ob. 1/2, et 77 dr. 4 ob. 2/3, et le transport à pied d'œuvre, de 10 dr. 2 ob. le mille à 15 dr., 16 dr. 4 ob. et 33 dr. 2 ob.[1] En 250, on achète à un importateur de Chios 190 paires de tuiles à 4 ob. la paire; pour 65 paires, prises chez Périandros, marchand établi dans l'île, on donne 5 ob. de la paire; enfin, on paie un jour 4 ob. pour une seule tuile simple[2] : la tuile vaut donc, en gros, 2 ob. la pièce; en demi-gros, 2 ob. 1/2 (25 p. 100 de bénéfice brut); au détail 4 ob. (100 p. 100 de bénéfice). En 301, deux fournitures de chaux sont exécutées en même temps : l'une, par des importateurs de Mégare, qui demandent pour 25 médimnes 3 dr. du médimne; l'autre, par un revendeur indigène, qui demande pour 12 médimnes 4 dr. du médimne : l'intermédiaire prend 33 p. 100 de bénéfice brut.

Malgré la hausse des prix de transport et l'âpreté des petits commerçants, il se produit, vers la fin du IVe siècle et dans la première moitié du IIIe, une réaction générale contre la hausse énorme qui avait été déterminée par les grandes guerres d'Alexandre. Tel est le spectacle que vont nous présenter presque toutes les mercuriales qu'on peut tirer des comptes déliens.

Céréales. — Ce qui frappe d'abord dans le cours des céréales, c'est l'ampleur et la rapidité des fluctuations. En 282[3], les quatre premiers mois, le cours du blé fléchit de 7 dr. le médimne à 6 dr. 3 ob., 6 dr. et 4 dr. 3 ob.; les quatre mois suivants, il remonte à 6 dr. 5 ob. et 7 dr.; le neuvième mois, il bondit à 10 dr., réalisant une hausse de 122 p. 100 en cinq mois. En 250[4], la baisse sur l'orge est presque aussi forte et aussi brusque : pendant trois ou quatre mois on paie 3 dr. 2 ob. le médimne; la chute commence le cinquième mois et s'accélère avec les cours successifs de 3 dr. 1 ob. 1/3, 3 dr., 2 dr. 4 ob., 2 dr. 2 ob. et 2 dr., si bien qu'en un semestre les prix tombent dans la proportion de 5 à 3. Cette extrême mobilité

(1) 158, A, l. 57-60. — (2) 287, A, l. 113-114, 85. — (3) 158, A, l. 38-50. — (4) 287, A, l. 45 ss.

des prix complique naturellement la tâche de l'historien qui cherche à en tracer la courbe générale. Mais, du moins, le document de 282 met définitivement à sa disposition un précieux instrument, un rapport fixe entre le prix du froment et celui de l'orge. En Égypte, où elle servait à fabriquer la boisson nationale, l'orge était au froment dans le rapport de 3 à 5. A Délos, la différence est plus grande; les ouvriers nourris par l'administration reçoivent indifféremment comme ration quotidienne une chénice et demie de froment ou trois chénices de farine d'orge : le froment vaut le double de l'orge. On peut donc déduire du cours donné pour une céréale le cours de l'autre. D'après ces données, voici la valeur du blé : en 282, prix minimum 4 dr. 3 ob., prix maximum 10 dr., prix moyen 7 dr. 3 ob. (14 fr. l'hectolitre); en 258[1], seul prix connu 6 dr. 4 ob. (12 fr. 60 l'hectolitre); en 250, prix maximum 6 dr. 4 ob., prix minimum 4 dr., prix moyen 5 dr. 4 ob. (10 fr. 70 l'hectolitre). Toutes réserves faites sur la rareté de ces cotes, il semble que le prix des céréales, qui avait monté dans des proportions formidables au moment de la conquête macédonienne, marque au contraire une tendance à la baisse dans la première moitié du IIIe siècle.

Vin. — On a la même impression quand on observe les prix du vin. Toutefois l'identité de prix entre le médimne de blé et le métrète de vin, qui s'est longtemps maintenue en Grèce et qui persiste encore à Pergame, ne laisse subsister à Délos qu'une vague concomitance dans les variations. En 296, le métrète de vin est à 11 dr. (27 fr. 70 l'hectolitre)[2]. Il est, vraisemblablement, à 11 dr. 3/4 quelques années auparavant pour une quantité double[3] et à 10 dr. 1/2 en 274 pour une quantité trois fois moindre[4].

Huile. — L'huile, équivalente au vin dans les temps archaïques, est beaucoup plus chère et peut atteindre des prix qui semblent fantastiques par comparaison. On attribuait volontiers à une crise exceptionnelle le prix de 3 dr. le conge ou 36 dr. le métrète (90 fr. l'hectolitre) qui fut payé à Lampsaque à l'époque d'Alexandre[5]. Délos nous présente un spectacle bien plus extraordinaire. Dans une année comprise entre 309 et 304[6], le métrète coûte : les trois premiers

[1] 224, A, l. 29. — [2] 154, A, l. 15. — [3] 144, A, l. 30. — [4] 199, A, l. 22. — [5] (Aristot.), *Œcon.*, II, 2, 7, p. 1347 *a*. — [6] 144, A l. 30-7; B *a*, l. 21-25.

mois, de 55 à 54 dr.; le huitième mois, 32 dr.; le neuvième, 18. Au contraire, les prix de 250, que nous possédons au complet pour les douze mois, sont bas et d'une fixité remarquable : les neuf premiers mois, on paie 1 dr. 2 ob. le conge ou 16 dr. le métrète; les dixième et onzième mois, le métrète est à 18 dr. : le douzième, à 17 dr. [1]. Pour l'huile, des indications nombreuses rendent manifeste cette baisse générale sur les produits agricoles qu'on croit observer en examinant les prix des céréales et du vin. Voici la liste qu'on peut dresser, en faisant dans les textes publiés un certain nombre de corrections :

ANNÉE	PRIX MAXIMUM	PRIX MINIMUM	PRIX UNIQUE OU MOYEN
Vers 310 [2]	46 dr.?	42 dr.	44 dr.? (pour 2 mois).
Entre 309 et 304 [3].	55 dr.	18 dr.	42 dr. (pour 5 mois).
302 [4]			45 dr.
300 [5]			36 dr.?
281 [6]			36 dr.
279 [7]	28 dr.	24 dr.	26 dr. (pour 2 mois).
269 [8]	19 dr.	16 dr.	17 dr. 4 ob. (pour 2 mois).
268 [9]	24 dr. 3 ob.	15 dr.	19 dr. 4 1/2 ob. (pour 3 mois).
Vers 260 [10]. . . .	22 dr.	20 dr.	21 dr. (pour 3 mois).
Vers 260 [11]. . . .			20 dr.
Vers 260 [12]. . . .			17 dr.
Vers 255 [13]. . . .			16 dr.
Vers 255 [14]. . . .			20 dr.
250 [15]	18 dr.	16 dr.	16 dr. 2 1/2 ob. (p. les 12 mois).

Ainsi, les prix élevés qu'on trouve à Lampsaque augmentent encore à Délos jusqu'à la fin du IVe siècle : le métrète y vaut, en moyenne, de 42 à 45 dr. (de 105 à 112 francs l'hectolitre), le maximum étant de 55 dr. (136 francs l'hectolitre). Pendant le premier quart du IIIe siècle, on revient au prix de Lampsaque, 36 dr. (90 francs l'hectolitre); pendant le second quart, la moyenne fléchit de 26 dr. à 16 (de 65 francs à 40 francs l'hectolitre), avec un minimum de 15 dr.

(1) 287, A, l. 43-82; cf. 131-132. — (2) 142, l. 60. — (3) 144, *ll. cc.* — (4) 145, l. 33. — (5) 147, A, l. 3. — (6) 159, A, l. 14. — (7) 161, A, l. 92. — (8) 203, A, l. 39, 49, 64-65; cf. l. 59. — (9) 204, l. 45-46, 74-75. — (10) 219, A, l. 8, 40. — (11) 235, l. 9-10. — (12) 240, l. 2. — (13) 274, l. 25. (14) — 275, l. 6. — (15) 287, *ll. cc.*

(37 fr. 50 l'hectolitre). Ici la baisse est considérable et certaine.

Animaux domestiques. — Sur la valeur du bétail les inscriptions de Délos nous donnent souvent des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. Les prix des bœufs nous sont indiqués, en général, par la comptabilité des grandes fêtes ou par les tarifs de sacrifices; ce sont donc des prix extraordinaires payés pour des victimes de choix, et non pas les prix marchands des bêtes moyennes. Délos, un petit rocher couvert d'autels, a le privilège de nous fournir les prix courants du marché. Ces prix révèlent une tendance à la baisse. Dans la première moitié du IVe siècle, de 377 à 374, les administrateurs athéniens de l'île mentionnaient un achat de 109 bœufs au prix moyen de 77 dr. 1/4, payé en Attique, à quoi s'ajoute un supplément pour nourriture et transport[1]. Les hiéropes mentionnent vers 310 deux bœufs de labour vendus à 150 dr., donc l'un dans l'autre à 75 dr.[2], et en 274 un taurillon acheté 50 dr.[3].

Mêmes variations sur le prix des porcs. Il avait monté, dans la Grèce du IVe siècle, de 3 dr. à 6 dr. 1/2. Il se maintient à Délos jusqu'après 290. Mais alors il subit une baisse notable, ainsi qu'en témoignent les prix des porcs destinés aux sacrifices :

ANNÉE	PRIX UNIQUE	PRIX MAXIMUM	PRIX MINIMUM	MOYENNE
302 [4]. . . .	5 dr.			
301 [5]. . . .	7 dr.			
298 [6]. . . .	6 dr. 3 ob.			
290 [7]. . . .	8 dr.			
281 [8]. . . .		3 dr. 4 ob.	2 dr. 4 ob.	3 dr. 2 1/2 ob.
Vers 280 [9] .		3 dr.	2 dr. 3 ob.	2 dr. 4 1/2 ob.
274 [10] . . .	3 dr.			
269 [11] . . .		4 dr. 3 ob.	2 dr.	3 dr. 3 ob.
268 [12] . . .	3 dr.			
250 [13] . . .		2 dr. 3 ob.	1 dr. 3 ob.	1 dr. 5 3/4 ob.

[1] Michel, *Recueil*, 577, A, l. 35-36; cf. l. 38. — [2] 142, l. 11. — [3] 199, l. 11. — [4] 145, l. 9. — [5] 146, l. 77-80. — [6] 148, l. 62. — [7] 153, l. 9-10. — [8] 159, A, l. 70-71. — [9] 165, l. 16. — [10] 199, A, l. 50. — [11] 203, A, l. 33 ss. — [12] 204, l. 76-77. — [13] 287, A, l. 41 ss.

Le prix des truies pleines, qui égale environ huit fois celui des porcs, confirme et accentue encore le changement : il est de 41 dr. en 302[1], de 25 en 268[2] et vers 255[3], de 15 en 250[4].

Bois. — Pour le bois à brûler nous ne possédons qu'un chiffre précis en Attique. A Délos, nous avons les comptes de 31 achats effectués dans treize années de la période 310-250. Voici les prix au talent :

ANNÉE	PRIX UNIQUE	MAXIMUM	MINIMUM	MOYENNE
Vers 310[5]. .		1 dr. 2 ob.	1 dr. 1 1/2 ob.	1 dr. 1 3/4 ob.
Vers 305[6] .	1 dr. 1 1/2 ob.			
302[7]	1 dr. 1 1/2 ob.			
300[8]. . . .	1 dr. 1 1/2 ob.			
279[9]. . . .	1 dr. 2 ob.			
Vers 275[10] .	1 dr. 1 ob.			
274[11]	1 dr. 2 ob.			
269[12]. . . .	1 dr. 1 1/2 ob.			
268[13]. . . .		1 dr. 1/8 ob.	1 dr.	1 dr. 1/24 ob.
267[14] . . .	1 dr. 2 ob.			
Vers 265[15] .		1 dr. 1 ob.	1 dr.	1 dr. 1/2 ob.
258[16] . . .		1 dr. 1/4 ob.	4 ob.	5 1/4 ob.
250[17] . . .		1 dr. 1 1/2 ob.	4 ob.	4 19/26 ob.

En 329/8, le bois valait en Attique, pris au Pirée, 1 dr. 3 ob. le talent (4 francs les 100 kilogs)[18]. Tous les prix de Délos sont au-dessous de ce cours, avec une tendance visible à la baisse. De 310 à 279, le cours oscille insensiblement entre 1 dr. 2 ob. et 1 dr. 1 ob. 1/2; vers 275, apparaît le prix de 1 dr. 1 ob.; en 268, celui de 1 dr.; en 258, celui de 4 ob., au-dessous duquel on ne descendra pas. Le cours moyen est approximativement de : 1 dr. 1 1/2 ob. dans les années 310-274, 1 dr. 1 1/4 ob. de 269 à 265; 5 ob., de 258 à 250. Un petit fait, mais caractéristique : tous les ans on achète la même

[1] 145, l. 4. — [2] 204, l. 8. — [3] 228, l. 1-2. — [4] 287, A, l. 469. — [5] 142, l. 60-1. — [6] 144, A, l. 29. — [7] 145, l. 30. — [8] 147, A, l. 12. — [9] 161, A, l. 108-109. — [10] 165, l. 8. — [11] 199, A, l. 49. — [12] 203, A, l. 58-59. — [13] 204, l. 46. — [14] 205, *Bd*, l. 14. — [15] 219, A, l. 15, 49, 55. — [16] 224, A, l. 30. — [17] 287, A, l. 45 ss. — [18] IG, II Suppl. 834 *b*, col. I, l. 47-48.

quantité de bois pour le scellement de la stèle où sont gravés les comptes : vers 297, en 281, en 279, ce bois coûte invariablement 1 dr. ; en 269, il ne coûte que 5 ob.[1].

Charbon. — Le prix du charbon de bois nous était totalement inconnu. Nous voyons qu'à Délos, où il se vend au panier, au demi-panier et au huitième[2], il vaut, en 279, 8 dr. le panier ; en 269, 9 1/2 dr.[3]. Cette hausse de 19 p. 100 en dix ans est d'autant plus remarquable que, dans le même intervalle, le bois baisse de 6 p. 100. Mais elle ne semble pas avoir duré : les prix mensuels de 250 sont les uns aux autres dans des rapports tels qu'il semble en résulter un cours de 6 à 7 dr.[4], déjà pratiqué en 258[5].

Tissus. — Les matières textiles et les tissus suivent la tendance générale. Notons d'abord une indication incomplète, mais utile néanmoins, sur la matière première : la quantité de laine fine qui valait en 281 la somme de 2 dr. 2 ob. ne vaut plus en 269 que 2 dr.[6], 14 p. 100 de moins en douze ans. Le *chiton* d'homme vaut, en 250, exactement les 10 dr. que valait l'[illegible] cent cinquante ans auparavant[?]. L'*himation* de qualité ordinaire coûte : en 279, 24 dr.[7]? ; en 274, probablement 22? ; en 269, 20[?] : baisse de 18 p. 100 en dix ans. Le fin *othonion* en toile de lin qui est offert à la déesse Hèra vaut 40? dr. en 296[?] et 25 en 250[?] : baisse de 37 p. 100 en quarante-six ans.

Marbre? — Ce n'est pas une des moindres curiosités que présentent les stèles de Délos, qu'on y lise souvent ce qu'elles ont coûté. Nous pouvons ainsi confronter le prix avec l'objet payé. En 298?, une stèle en marbre blanc, qui mesure sans le socle [illegible] décimètres cubes, [illegible] le pied [illegible] le prix [illegible] cubes, soit [illegible] bon marché, car [illegible]

baisse est relativement forte : 25 dr. [1] pour 111 décimètres cubes mettent le pied cube à 6 dr. 3 ob. Cette baisse continue en 250, année où 317 décimètres cubes à 68 dr. [2] font un prix de 6 dr. 2 ob. au pied cube. La baisse est de 14 p. 100 en vingt-quatre ans.

Briques et tuiles. — On a vu plus haut que les briques coûtaient en 282, selon les quantités achetées, de 65 dr. à près de 78 dr. et, avec le transport à pied d'œuvre, de 75 à 111 dr. le mille. Peu de temps après le millier revient sur les quais à 52 dr. 3 ob. [3] En 268, on trouve un prix inférieur à tous ceux de 282 : 50 dr. et, avec le transport, 70 [4]. Enfin en 250, le millier de briques posées est à 63 dr. 2 ob. [5], ce qui les met à 50 dr., transport compris et pose déduite.

Les tuiles valent, à la fin du IVe siècle, 1 dr. 2 ob. la paire [6], et ce prix se retrouve encore en 274 [7], après être descendu à 1 dr. en 282 [8] et en 279 [9] ; mais en 269 on les paie 1 dr., pose comprise [10], ce qui fait un prix d'achat d'environ 5 ob., et, en 250, elles se paient tantôt 4, tantôt 5 ob. [11]. A ce moment, le cours de la tuile arrive à peine au niveau qu'il atteignait, une trentaine d'années auparavant, à Syros, lieu de production.

Ivoire. — Les comptes de Delphes nous avaient appris que, vers 340, l'ivoire valait sur le marché athénien environ 24 dr. la mine monétaire (de 26 kilogs), c'est-à-dire le quart de son poids en argent [12]. Mais voici qu'en 276 les hiéropes de Délos achètent de l'ivoire à 8 dr. la mine commerciale (de 36 kilogs) [13] et qu'en 269 ils font l'acquisition de deux magnifiques défenses d'éléphant, à 8 dr. 2 ob. la mine [14]. Bien mieux, en 250, ils paient la mine 3 dr. 1/2 [15]. La baisse est tellement forte, qu'on peut hésiter au moins sur le dernier chiffre ; mais M. Dürrbach, que j'ai prié de reviser ce passage, est bien sûr d'y lire, pour un achat de 10 mines, une dépense de ΔΔΔΓ. Il faut donc poser en fait qu'une baisse énorme se produisit sur l'ivoire entre 340 et 276, et qu'une nou-

(1) 203, A, l. 55 ss. — (2) 287, A, l. 121 ss. — (3) 165, l. 6. — (4) 204, l. 71. — (5) 287, A, l. 98-100. — (6) 144, A, l. 63 ss. — (7) 199, A, l. 109. — (8) 158, A, l. 85. — (9) 161, A, l. 73-75. — (10) 203, B, l. 3. — (11) 287, A, l. 113-114. — (12) *Bull. de corr. hell.*, XXVI (1902), p. 64, col. II, haut, l. 5-13. — (13) 163, l. 7. — (14) 203, A, l. 7. — (15) 287, A, l. 117 ; cf. *Bull. de corr. hell.*, XV (1891), p. 141, n. 3 ; XXVI (1902), p. 71 ; XXVII (1903), p. 77.

velle baisse, presque aussi forte relativement, survint entre 269 et 250. La même quantité d'ivoire pour laquelle on demandait 24 dr. à Athènes (54 francs le kilog.) se payait à Délos, soixante ans après, moins de 6 dr. (13 francs le kilog.) et un peu plus tard, 2 dr. 2 ob. (5 francs le kilog.). C'est, en deux fois, un effondrement. La première de ces chutes s'explique aisément. Elle a la même cause que la baisse de la pourpre, qui pouvait valoir jusqu'à 300 dr. la mine à la fin du v^e siècle[1] et qui n'en vaut plus que 100, précisément en 269[2]. Dans l'intervalle des comptes delphiens et des comptes déliens a eu lieu cet événement capital : la conquête de l'Asie et l'ouverture de relations directes entre la Grèce et l'Orient. Rien de plus significatif que l'origine du marchand qui vend aux hiéropes de 269 deux belles défenses d'éléphant : c'est Héracleidès Basileucos de Tyr, de son vrai nom El Milik. La seconde baisse se comprend moins bien. Peut-être est-elle une conséquence d'un autre événement qui venait de transformer la situation dans la mer Égée, la défaite navale des Égyptiens à Cos en 256. Il est bien possible que les Séleucides, en ouvrant aux Asiatiques l'accès de la mer, aient brisé une espèce de monopole organisé, en même temps que la chasse à l'éléphant, par l'administration des Lagides. On constaterait cette fois l'effet produit par l'arrivée de toute la production sur un marché universel.

Les seuls produits qui fassent exception à la baisse générale sont les métaux, les onguents et le papyrus.

Fer. — Les comptes de 282 renferment quelques mots particulièrement précieux : ἐπριάμεθα σιδήρου μνᾶ[ς] τετταράκοντα πέντε, τιμὴ ΔΓ⊢⊢⊢, « nous avons acheté 45 mines de fer, ci 18 dr.[3] ». C'est, à ma connaissance, le seul document grec qui nous donne le prix du fer brut. Il est en l'occurrence de 24 dr. le talent, ou de 2 ob. 4/10 la mine (65 francs les 100 kilogs). Nous sommes loin d'avoir là le cours du fer aux lieux de production. Nous avons presque un prix de détail, qui comprend les bénéfices de plusieurs intermédiaires. Le chiffre relevé n'en a pas moins une très grande importance. En effet, parmi les innombrables prix de fer ouvré qu'on lit dans les inscriptions de

[1] Plut. *l. c.* — [2] 203, A, l. 73. — [3] 158, A, l. 81.

Délos, un bon nombre sont payés au poids, notamment dans cette année 282 pour laquelle nous connaissons le prix du fer brut. Nous pouvons ainsi évaluer mathématiquement la part de la matière première et celle de la façon dans le prix de revient de certains objets. Un marteau pesant 24 mines coûte 24 dr.[1]; dans ce prix la matière première entre exactement pour les 2/5. Dans les 6 dr. 4 1/2 ob. payés pour un ciseau de 4 1/2 mines[2], elle n'entre plus que pour les 4/15. Dans les 9 ob. 1/2 que vaut la mine de chevilles et de crampons[3], elle n'entre plus que pour 1/4. Il est aisé de voir quel intérêt présentent de pareilles proportions pour qui veut étudier l'industrie métallurgique ou, d'une façon plus générale, la répartition des prix payés par les consommateurs. Elles permettent aussi de retrouver la valeur approximative du fer brut même dans les années où nous n'avons que des prix de fer ouvré. La hausse semble régulière. Pour 8 mines 1/2 de crampons et chevilles, on paie 9 ob. 1/2 la mine en 282[4]; pour 240 mines, le prix est de 10 ob. en 274[5]. Des barreaux qui valaient 7 ob. en 298[6] valent le même prix en 250[7] pour une quantité plus que double. La serrurerie, tourillons et gonds de portes, coûte, vers 280, 1 dr. 1/2 la mine [8] et, en 250, 2 dr. 1/2 et même 2 dr. 5 ob.[9].

Plomb. — Le cours normal du plomb était, au IVe et peut-être dès le Ve siècle, de 2 dr. le talent. Deux fois seulement durant cette période il fut à plus de 4 dr. et arriva même à 5 dr. Nous croyons avoir établi que ces hausses formidables correspondaient à des événements politiques qui arrêtèrent les travaux dans les mines du Laurion[10]. Les inscriptions de Délos confirment indirectement cette hypothèse. Elles sont d'une époque où le Laurion était épuisé. Aussi le prix payé jadis dans des circonstances exceptionnelles se retrouve-t-il, au commencement du IIIe siècle, en tête d'une série qui le fera paraître modéré. Les quantités sont mentionnées avec les prix pour une année voisine de 290 et pour l'an 269; mais, plusieurs autres années, des prix concordants sont indiqués pour l'achat du métal destiné au même emploi. Nous pouvons donc, sans témérité, com-

(1) 158, A, l. 80. — (2) *Ib.*, l. 81. — (3) *Ib.*, l. 61 ss. — (4) *Ib.* — (5) 199, A, l. 90. — (6) 148, l. 70. — (7) 287, A, l. 101. — (8) 165, l. 30. — (9) 287, A, l. 102, 115-116. — (10) Communication à l'Acad. des Inscript., séance du 24 mai 1912.

pléter notre série de prix et dire qu'en 298 le talent de plomb vaut 4 dr.[1]; vers 290 et en 279, 5 dr.[2]; en 269, 7 dr. 3 ob., puis 7 dr.[3]; en 250, 7 dr.[4].

Myrrhe. — Les hiéropes achetaient régulièrement de la myrrhe pour oindre la statue de Dionysos. Les comptes de 269[5] et de 250[6] nous donnent à la fois le prix et la quantité : 6 dr. et 6 dr. 4 ob. 1/2 pour une cotyle et demie. La cotyle vaut donc 4 dr. et 4 dr. 1/2. La tendance à la hausse qu'on entrevoit dans cette vingtaine d'années semble avoir existé auparavant. En 279, on fait deux achats de myrrhe : l'un, de 5 dr., a dû porter sur une cotyle et demie; l'autre, de 3 dr. 1/2, sur une cotyle, c'est-à-dire que la cotyle revient à 20 ou 21 ob.[7]. Il est donc assez vraisemblable que les 4 dr. payées en 302[8] sont aussi le prix d'une cotyle et demie, ce qui mettrait la cotyle à 16 ob. On aurait ainsi pour la cotyle de myrrhe les prix suivants : en 302, 16 ob.; en 279, 20-21; en 269, 24; en 250, 27. La progression serait constante.

Papyrus. — Les prix du papyrus donnent une solution définitive à une question souvent posée. Tout récemment encore M. Gardthausen, dans la seconde édition de sa *Griechische Palæographie*, a soutenu qu'entre le v^e^ siècle et l'époque impériale, durant quatre cents ans, le papyrus descendit à des prix extrêmement modérés. Son opinion se fonde sur le bon marché de la production en Égypte. Mais nous avons ici des textes et des chiffres. D'abord le prix fort qui fut payé à Athènes en 408 (1 dr. 2 ob.)[9] s'est à peu près maintenu jusqu'en 333, date qu'on peut assigner à l'année où les Épidauriens donnaient pour une feuille 1 dr. 1/2 ob.[10]. Il est vrai qu'à la date de 322 on peut se procurer un bout de papier pour deux chalques[11]. Mais combien de temps dure cette baisse? C'est là ce que nous apprennent les hiéropes de Délos. En 296, ils ne donnent guère plus d'une obole pour une feuille et achètent plusieurs rouleaux pour une dr.[12]. Mais, dès lors, les beaux temps de la baisse sont passés. De 279 à 250, les inscriptions de Délos nous font connaître onze fois le prix du papyrus, pour sept années : dix fois on a payé

(1) 148, l. 69. — (2) 153, l. 13; 161, A, l. 119. — (3) 203, A, l. 52, 71-72. — (4) 287, A, l. 198. — (5) 203, A, l. 39. — (6) 287, A, l. 54. — (7) 161, A l. 92-93, 102. — (8) 145, l. 29. — (9) IG, I, 324 *c*, col. II, l. 31-33. — (10) IG, IV, 1485, l. 159. — (11) (Dem.) *C. Dionysod.*, 1. — (12) 154, A, l. 24.

la feuille de 1 dr. 3 ob. à 2 dr. 1 ob.[1], en moyenne 1 dr. 5 ob.; une fois on a été jusqu'à 10 dr.[2]. On a ainsi une série de prix qui va, par six degrés, de 9 à 13 oboles; après quoi, par un bond énorme, on arrive au prix de 10 dr. Ce dernier prix ne peut avoir été payé que pour la χάρτη ἱερατική ou βασιλική. Quant aux autres prix, ceux de la qualité ordinaire, leur minimum reste supérieur au maximum des prix imposés aux Athéniens et aux Épidauriens du v^e et du iv^e siècle. Par conséquent, le papyrus n'a été bon marché en Grèce que de 322 à 296 au moins, de 332 à 280 au plus. Il est aisé de voir d'où vint la baisse et ce qui ramena la hausse. Quand Alexandre ouvrit toutes grandes les portes de l'Égypte, le bon marché de la production égyptienne profita partout au consommateur. Mais, quand le fisc des Lagides organisa le monopole du papyrus, il imposa ses prix au monde entier. Et l'explication qui convient au prix du papyrus convient également à celui de la myrrhe, qui fut, elle aussi, exploitée par la régie égyptienne.

En résumé, depuis la fin du iv^e siècle jusqu'au milieu du iii^e, la hausse garde un caractère exceptionnel et ne dément pas la conclusion qu'on peut tirer de la baisse générale. Dans la période hellénistique, le marché de la Grèce devient universel. Il s'ouvre librement à l'importation, et les seules denrées dont le prix augmente sont celles qui ne mettent pas en concurrence plusieurs pays de production.

Gustave GLOTZ.

[1] 161, A, l. 112 (1 dr. 3 ob.); 199, A, l. 22; 287, A, l. 50, 84 (1 dr. 4 ob.); 287, C, l. 1 (1 dr. 4 ob. 1/4); *Ib.*, A, l. 52 (1 dr. 5 ob.); 161, A, l. 112; 204, l. 60 (2 dr.); 203, A, l. 56; 224, A, l. 28 (2 dr. 1 ob.). — [2] 205, B*b*, l. 2.

L'ISLAM EN CHINE.

MARSHALL BROOMHALL. *Islam in China. A neglected Problem with illustrations, Monumental rubbings, Maps, etc.* Preface by John R. Mott, Prof. Harlan P. Beach... Rev. Samuel M. Zwemer. 1 vol. in-8°, pp. xx-332. — Londres, Morgan et Scott, 1910. — *Mission d'Ollone (1906-1909). Recherches sur les Musulmans chinois*, par le commandant D'OLLONE, le capitaine DE FLEURELLE, le capitaine LEPAGE, le lieutenant DE BOYVE. Études de A. VISSIÈRE, notes de E. BLOCHET. 1 vol. in-8°, pp. XII-470, 91 photogravures, estampages, cartes et 1 carte hors texte. Paris, Ernest Leroux, 1911.

PREMIER ARTICLE

Malgré les travaux de Palladius, de Ch. Schefer, de Deveria, de Hirth, de M. Hartmann, on peut dire que l'Islam en Chine a été peu étudié. Généralement on se borne à citer les deux volumes que P. Dabry de Thiersant a consacrés au *Mahométisme en Chine* en 1878 malgré les nombreuses erreurs qu'ils contiennent et le travail spécial à la province du Yun-nan dans lequel M. Émile Rocher a raconté (1879-1880) la terrible rébellion musulmane qui éclata dans le sud-ouest de l'Empire chinois en 1856 et ne se termina qu'en 1873 par la prise de Ta-li. Voici deux ouvrages récents très différents dans leur manière de traiter la question de l'Islam en Chine qui méritent d'attirer l'attention des savants, car sans être définitifs, ils nous apportent l'un et l'autre de nouveaux documents. Le premier, celui de M. Broomhall, embrasse l'Islam en Chine dans son ensemble; le second n'étudie que les provinces traversées par la mission dirigée par le commandant d'Ollone, c'est-à-dire le Yun-nan, le Se-tch'ouan et le Kan-Sou; toutefois un chapitre est consacré aux musulmans dans l'Asie centrale dont nous n'aurons d'ailleurs pas à parler, la Chine proprement dite, c'est-à-dire les dix-huit Provinces, étant seule aujourd'hui l'objet de cette étude. La publication de ces deux ouvrages ainsi que celle de la *Revue du Monde musulman*, qui a atteint son vingtième volume, me donne l'occasion de tracer un état sommaire de nos connaissances sur les Musulmans de l'Empire du Milieu.

I

Rappelons que la première mention des Arabes appelés *Tazi* ou *Tachi* par les Chinois qui les connurent par la Perse, se trouve dans les Annales de la dynastie des T'ang (618-907) et que nombreuses sont dans les ouvrages chinois les allusions à ces Ta-zi. En 713, un ambassadeur Ta-zi se rend en Chine; un autre, en 924, visite A-pao-ki, chef des K'i tan, campé sur les bords de l'Orkhon; plus tard encore, en 1020, une princesse Leao épouse un chef Ta-zi. Les Musulmans payaient un tribut au chef des Si-Leao ou Kara K'itai, et au XII[e] siècle, il y avait un régiment de leurs coreligionnaires dans l'armée des Kin; c'est à partir de la dynastie des Soung (960-1279), sous laquelle on compte vingt ambassades de Ta-zi, que le nom de ceux-ci disparaît pour faire place à celui de *Houei Houei*.

M. le commandant d'Ollone consacre un chapitre de son ouvrage à l'*Origine du nom de Houei Houei* ; d'après le *Discours sur les Musulmans* de Lieou Tche, le nom de *Houei Hou* remplacé par le nom de *Houei Houei* serait « une application extensive des Ouïgours pendant longtemps principaux représentants de l'Islam aux yeux des Chinois ». C'est d'ailleurs ce que sous une autre forme nous dit le D[r] Bretschneider cité par M. Broomhall : « Il peut y avoir quelque raison dans le fait que les Chinois au XIII[e] siècle appelaient les Mahométans *Houei Ho* ou *Houei Hou*, termes jadis employés pour désigner les Ouïgours ». Ceux-ci étaient en effet désignés sous les T'ang comme les *Houei Ho* et les *Houei Hou*.

A quelle époque l'Islam a-t-il pénétré en Chine? La mosquée de Si-ngan-fou dans la province du Chen-si possède une stèle de l'année 742 publiée par Broomhall qui nous fournit une date certainement erronée; l'inscription de cette stèle dit en substance que la doctrine de Mahomet ne pénétra en Chine que sous le règne de K'ai houang (581-600), empereur de la dynastie des Soui. Il suffit de faire remarquer que la date de l'hégire étant 622, il est difficile que l'Islam ait pénétré en Chine en 581; d'autre part pour désigner l'Arabie, au lieu de Ta-chi, on y a employé l'expression de *T'ien fang* ou Ka aba qui, ainsi que le signale Devéria, n'apparaît dans les

historiens chinois qu'à partir de 1288. L'inscription de Si-ngan fou est donc apocryphe.

L'inscription de la mosquée de Ts'iouen-tcheou dans le Fou-Kien est actuellement la plus ancienne connue en Chine (1310-1311); signalée jadis par le consul anglais Geo. Phillips (*T'oung Pao*, VII, 1896), elle a été depuis minutieusement étudiée dans le même recueil (XII, 1911, p. 677-727) par le P. Greg. Arnáiz, O. P., et M. Max Van Berchem. Cette inscription marque que la mosquée a été construite l'année 400 de l'hégire du Prophète (1009-1010) et qu'elle fut remise en état, à la date de l'année 710 de l'hégire (1310-1311) par « Ahmad, fils de Muhammad, originaire de Jérusalem surnommé le pèlerin Ruku (al-dîn) de Shiraz ».

Auparavant, l'inscription de la mosquée de Canton A. H. 751 (sept. 1350) était considérée comme la plus ancienne de la Chine. En 758, une colonie nombreuse de mahométans établis à Canton se révolta; ces rebelles, peut-être des pirates, mirent à sac et brûlèrent la ville, et massacrèrent 5.000 négociants étrangers : la grande mosquée du Saint-Souvenir, *Houei-cheng-se*, bâtie sous la dynastie des T'ang, fut détruite par le feu en 1343 et reconstruite en 1349-1351 : seules les ruines d'une tour marquent l'emplacement de la première construction. A la fin du IX^e^ siècle, les Musulmans transférèrent leur principal comptoir dans l'Extrême-Orient dans la presqu'île de Malacca, à Kalah, qui hérita de l'importance commerciale de Ceylan. Nous avons la relation du voyage accompli en Chine au IX^e^ siècle par le marchand Soleyman et le récit d'Abou Zeyd donnés dans le *Silsilat-at-tevârîkh*, « chaine des chroniques », et traduit par Reinaud.

Pendant la période mongole les colonies musulmanes furent nombreuses sur la côte de Chine au témoignage du voyageur maghrébin, Ibn Batouta (XIV^e^ siècle). Le géographe arabe Aboulféda mentionne (XIV^e^ siècle) les villes suivantes de la Chine (*Sîn*) : Khanfou (Hang-tcheou), Khândjou, Yandjou (Yang-tcheou), Zaitoun ou Zitoun (Ts'iouen-tcheou), Khânqou, Sila (la Corée), Khâdjou, Sandkjou (Sou-tcheou); il connaît le lac Sikhou (*Si-Hou*) de Hang-tcheou. Ibn Batouta remarque que dans toutes les villes de Chine, il y a toujours un Cheikh al-islâm et un cadi pour faire fonction de juges parmi les musulmans. Les Arabes appelaient l'Empe-

reur chinois *Faghfour*, altération du persan *Baghpour* (Fils de Dieu) équivalent de *T'ien tseu*, « Fils du Ciel »; la Chine était le *Chin* ou le *Maha Tchin*, parfois le *Toung t'ou*, « Terre d'Orient ».

Cette prospérité des colonies maritimes musulmanes semble avoir été éphémère si nous en jugeons par leur population actuelle; les provinces dans lesquelles elles se trouvaient comptent parmi celles où l'élémént mahométan est le moins nombreux; ainsi, suivant M. Broomhall, le Kouang-Toung compterait entre 20 et 25,000 sectateurs du Prophète, le Fou-kien, 1,000 et le Tchekiang 7,500. C'est donc par terre que s'est produit l'afflux de la population musulmane permanente en Chine.

L'ouvrage de M. le commandant d'Ollone traite particulièrement des provinces dans lequelles cette immigration a eu lieu, et nous commencerons avec lui par le Yun-nan, province du sud-ouest de la Chine. Marco Polo nous parle de ce chef musulman qui commandait les troupes tartares dans la bataille que celles-ci livrèrent au Roi de Mien (Birmanie) à Vochan (Yong-tch'ang); les Birmans, malgré leur nombre et leurs éléphants furent vaincus grâce à l'habileté de leur adversaire :

Et quand les sire des ost des Tartarz soit certainemant que cest roi li venoit soure à si grant jens, il hi a bien doutée, por ce qe il ne avoit qe douze mille homes à chevaus, mès sans faille il estoit mout vaillanz homes de son cors et buen chevaitanz, et avoit à non Nescradin. Il ordré et amoneste sez jens mout bien. Il porcace tant con il plus poit de défendre le païs et ses jens[1].

Naçr ed-Din était fils aîné du Seyyid Edjell qui joua un rôle considérable à l'époque mongole. Bretschneider nous a donné quelques renseignements sur ces deux personnages tirés du *Youen-che*[2], Histoire des Youen, mais M. Vissière a traduit pour M. d'Ollone les passages les concernant non seulement de cet ouvrage mais aussi d'autres livres chinois et voici les principaux faits de leur carrière :

Chams ed-Din, s'appelait aussi Omar; il descendait de Mahomet; lorsque Tchinguiz Khan faisait la guerre dans l'ouest, Chams ed-Din « à la tête de mille cavaliers, se porta à sa rencontre et se soumit à lui, en lui faisant hommage de panthères à rayures et de faucons

[1] Édition de la Société de Géographie, p. 139.

[2] *Medieval Researches*, I, p. 270-271.

blancs. L'empereur le fit entrer dans sa garde d'élite pour marcher à l'attaque avec l'expédition. Il l'appela *Seyyid Edjell* et ne le désignait pas par son nom personnel », Seyyid Edjell comme on dirait, en Chine, « de race noble ». C'est cette double appellation de Seyyid Edjell Chams ed-Din qui a été rendue par les Chinois par Sai-tien tch'e Chan-sseu Ting. D'Ohsson le fait naître à Boukhara[1], mais M. Vissière n'a rencontré ce fait nulle part dans les notices officielles chinoises; De Guignes le qualifie d'arabe. Le Seyyid Edjell occupa sous les Khans Ogotaï et Mangou diverses fonctions importantes; lorsque ce dernier prince attaqua le pays de Chou (Se-tch'ouan), le Seyyid Edjell eut la direction des subsistances militaires et les approvisionnements ne manquèrent pas; mais ce fut sous K'oublai que sa faveur atteint son apogée; en 1274, il devint gouverneur du Yun-nan et il occupa ce poste jusqu'à sa mort en 1279, à l'âge de soixante-neuf ans, laissant cinq fils et dix-neuf petits-fils; il avait été nommé prince de Hien-Yang, sous-préfecture voisine de Si-ngan-fou et Tchen-nan Tsiang-kiun (Maréchal Pacificateur du Sud) et ministre gouverneur.

Au cours de son administration le Seyyid Edjell fit entreprendre de grands travaux hydrauliques pour arrêter les inondations et rendre des terrains à la culture, se signala par des réformes, par celle-ci entre autres : substituer à l'incinération des cadavres, leur ensevelissement dans des cercueils[2]. La sépulture du Seyyid Edjell se trouve dans le cimetière particulier de la famille Ma à 2 km. 1/2 au sud-est de Yun-nan-fou; près du tombeau est placée une stèle sino-arabe découverte et estampée deux ans avant l'arrivée de la mission d'Ollone par M. Charria (1905-1906) qui ne l'avait pas publiée; l'inscription a été traduite par le capitaine Lepage puis par M. Chavannes[3], auquel M. Charria avait envoyé son estampage. Outre son tombeau du Yun-nan dont la stèle est postérieure à 1736, le Seyyid Edjell avait une sépulture dans les environs de Si-ngan-fou avec une inscription chinoise de l'année 1538 dont l'estampage a été rapporté par M. Ph. Berthelot en 1905 et traduit par M. Vissière[4]. D'après ce sinologue, c'est la sépulture de Si-ngan-fou qui serait celle dans

[1] *Hist. des Mongols*, II, p. 467.

[2] E. H. Parker, *China Review*, 1901, p. 196-197.

[3] *T'oung-pao*, mai 1908, p. 269-272.

[4] *Revue du Monde musulman*, IV, 1908, p. 284-346.

laquelle aurait été déposé le corps de Seyyid Edjell. M. Chavannes qui a pris l'estampage de cette stèle le 31 mars 1907 sous le vestibule de la porte d'entrée de la grande mosquée de Si-ngan dit que pour sa part « il n'en est pas convaincu et que l'inscription de 1538 peut fort bien n'avoir été fabriquée que pour authentiquer une tradition que rien ne peut justifier dans les textes chinois [1] ».

Dans tous les cas grâce aux travaux de MM. Lepage, Vissière et Chavannes, nous voici complètement renseignés sur un personnage auquel non sans raison Dabry de Thiersant faisait remonter l'introduction de l'islamisme au Yun-nan. « Il leur enseigna, écrit Dabry [2], la religion de Mahomet en même temps que le respect qu'ils devaient avoir pour Confucius, à qui il fit élever des temples, pendant que des mosquées étaient en construction dans toutes les villes. »

(*La fin à un prochain cahier.*)

Henri CORDIER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE DE ROME.

La troisième session du Congrès international d'archéologie classique s'est tenue à Rome du mardi 8 au mercredi 16 octobre 1912. On sait que ce Congrès s'était déjà réuni une première fois à Athènes et une seconde fois au Caire. L'organisation avait été laissée cette fois aux soins d'un Comité que présidait M. le Directeur général des Antiquités du gouvernement italien, M. Corrado Ricci et qui comptait dans son sein un grand nombre de professeurs des différentes universités du royaume. Le secrétaire général, sur qui est retombé surtout le poids de l'entreprise, était M. le Professeur Lucio Mariani, de Pise; il n'est que juste de le remercier de la peine qu'il a prise à cette occasion.

On avait constitué plusieurs sections; on a cru devoir ensuite réunir

[1] *T'oung-pao*, mai 1908, p. 269. — [2] *Le Mahométisme en Chine*, I, p. 119.

ensemble quelques-unes d'entre elles et finalement on a formé neuf groupes : 1° archéologie préhistorique, italique et étrusque; 2° archéologie orientale et préhellénique; 3° histoire de l'art classique; 4° antiquités grecques et romaines, épigraphie, papyrologie; 5° numismatique, 6° mythologie, histoire des religions; 7° topographie antique; 8° archéologie chrétienne; 9° organisation du travail archéologique. Les communications portées au programme de chacun de ces groupes, dont quelques-unes n'ont point été faites, les auteurs n'ayant pu assister au Congrès, et dont certaines ont été remplacées par d'autres lectures, étaient nombreuses, ainsi qu'on en jugera par la liste suivante, qu'il est intéressant de reproduire *in extenso* :

1er GROUPE.

1re séance : A. Taramelli. La civiltà preistorica della Sardegna. — G. Bellucci. Il paleolitico nella valle dell'alto Tevere. — V. Giuffrida Ruggeri. Industria paleolitica di Sora. — H. Obermayer. La statigrafia della Caverna del Castillo presso Cuenteviezzo (Santander). — H. Seton Karr. Prehistoric implements from the Fayûm (Egypt), Somaliland and India. — C. Peabody. L'état actuel de l'homme de Trenton (New-Jersey). — G. Jousset de Bellesme. La région du Perche et sa préhistoire.

2e séance : T. Ashby. Antichità neolitiche di Malta. — N. Tagliaferro. Sepolture preistoriche in caverne naturali di Malta. — T. Zammit. Evoluzione della tomba nelle isole maltesi. — J. Pages Allary. Tessons, tranchets et fossiles des enceintes naturelles de l'Auvergne. — M. Baudouin. La signification des cupules néolithiques. — G. Pellegrini. Sulle antichità di Rotzo nell'altipiano dei Sette Comuni. — A. Blanc. Il sepolcro di Fontaine-le Puits (Savoja) ed il periodo eneolitico in Francia.

3e séance : O. Montelius. Cronologia della civiltà del bronzo in Italia. — C. Hadaczek. Cultura eneolitica dei vasi dipinti della Galizia Orientale (nuovi scavi). — G. Bellucci. Contributo allo studio della prima invenzione del rame. — A. Taramelli. Donde proviene il rame usato all'età del bronzo nell'Europa tirrenico-mediterranea occidentale. — G. A. Colini. Necropoli dell'età del bronzo del Pianello presso Genga (Ancona). — J. Jullien. Le préhistorique de la province du Vivarais.

4e séance : V. Schmidt. Les dernières découvertes préhistoriques en Danemark. — J. de Linnitchenko. Aperçu général sur les résultats d'archéologie préhistorique en Russie. — A. Taramelli. Tipologia monumentale proto sarda. — U. Rellini. Sulle gradine delle Marche. — G. Ghirardini. Le situle e i bronzi figurati dell'Italia Superiore secondo le scoperte

e gli studi più recenti. — M. Baudouin. Comparaison des puits funéraires d'Italie et des puits funéraires de l'Ouest de la France.

5e séance : E. Gabrici. Rapporti fra le antichità neolitiche e dell'età del bronzo della Sicilia e quelle dell'Italia meridionale. — C. Marchesetti. Influenze balcaniche nella cultura della prima epoca del ferro. — M. Mayer. Il pulo di Molfetta. — P. Magiulli. Le Centopietre. Illustrazione di un tempietto protostorico di Terra d'Otranto. — I. Leite de Vasconcellos. Le peuplement du Portugal aux temps préhistoriques. — A. Wirth. Urbevölkerung der Mittelmeerwelt.

6e séance : B. Nogara. Origine della civiltà etrusca. — J. Dechelette. Origine italique des poignards de fer à antenne de l'époque de Hallstatt. — G. Herbig. Die nächsten Aufgaben der etruskischen Archäologie und Epigraphik. — E. Stefani. Necropoli capenati (Roma), et Le ultime scoperte nella necropoli ternana (Umbria). — E. Ghislanzoni. Recenti scavi sull' acropoli di Signia.

2e groupe.

1re séance : A. J. Evans. Schizzo di una nuova edizione delle classificazione delle epoche minoiche. — G. Hatzidakis. Scavi di Tylissos. — A. J. Reinach. L'hoplolatrie préhellénique.

2e séance : W. M. Hacoun. Pierre archéologique de Ninive inédite. — H. Martin. Considérations sur le squelette de Laquina. — E. Schiaparelli. Di alcuni nuovi elementi che illustrano i rapporti della antica civiltà egiziana con quella del Mediterraneo orientale. — A.-J. Reinach. Les emblèmes du dieu Min de Koptos. — A. Mallon. Epigraphie copte, âge et nature des inscriptions en relation avec la conquète arabe de l'Egypte.

3e séance : P. Rediadis. Remarks on Odyssey. — S. Wide. Il pomerio ed il pelargico. — G. Karo. Die mykenischen Schachtgräber und ihr Verhältnis zur kretischen Kultur. — M. Vasic. Das Räuchern und die Räuchergefässe im minoisch-ägäischen Kulte. — C. Wessely. Une notice linguistique pour l'histoire des lis à l'époque préhellénique.

3e groupe.

1re séance : F. von Duhn. Cenni sull'arte reggino-locrese. — G. Nicole. Sur la date des tombes de Mycène. — B. Pace. Ceramiche ellenistiche siceliote.

2e séance : L. Pernier. Templi ellenici antichissimi. — P. Noack.

Eleusis. — N. M. Balanos. Sur la consolidation des monuments de l'acropole d'Athènes. — H. Lemonnier. Vitruve devant l'Académie d'Architecture. — E. Boise Van Deman. The Development of brick-faced concrete Cônstruction. — S. Ricci. L'arco dei Gavi a Verona e la sua ricostruzione.

3e séance : H. Bulle. Neues über Myron. — C. Waldstein. Sopra una testa fidiaca. — G. Carotti. Una testa muliebre di uno dei frontoni del Partenone. — P. Gardner. The Head of Apollo from the Mausoleum. — W. Malmberg. Die Ergänzungen des belvederischen Torso.

4e séance : R. Hausmann. Ricerche e risultati sulla antica pittura murale. — A. S. Arvanitopullos. Sulle stele dipinte di Pagasae. — F. Weege. Die Malereien der Domus Aurea Neronis. — L. Bayard. Elpenor Anzio? — F. Cannavò. Abakainon.

5e séance : H. Stuart Jones. Il Catalogo delle sculture dei Musei Capitolini. — A. L. Frothingham. Vera origine e storia dell'arco di Costantino. — E. Espérandieu. L'Art en Gaule après la conquête. — V. Spinazzola. I recenti scavi a Pesto, Cuma e Pompei.

4e groupe.

1re séance : A. L. Frothingham. L'origine di Roma spiegata dalle leggi augurali. — L.-G. Loizon. Rapports entre la Grèce et Carthage. — G. Bloch. Note sur l'Aurum Tolosanum et le procès de Servilius Caepio. — V. Arangio Ruiz. Influenze del diritto ellenistico su l'evoluzione del diritto ereditario romano. — A. Zocco Rosa. Per una novella edizione delle vere reliquie delle cosi dette « Leges regiæ » e dei frammenti delle « Leges XII tabularum ».

2e séance : A. Zocco Rosa. Sulla recente riproduzione fototipica del Codice Veronese delle Istituzioni di Gaio. — R. Cagnat. Organisation de l'Annone africaine. — J. Toutain. Alesia gallo-romaine et la politique du gouvernement romain en Gaule sous l'Empire. — L. Wenger. Papyrologie und Jurisprudenz. — A. Berger. I contratti di locazioni di case nei papiri greco egizi.

3e séance : L. Cantarelli. Sul titolo di Ἔπαρχος Αἰγύπτου nei papiri di Theadelphia. — A. Stein. Sprachgebrauch im amtlichen Verkehr Aegyptens unter der Römerherrschaft. — C. Wessely. Une notice relative à la colonie juive d'Apollonopolis Magna aux Ier et IIe siècles de notre ère. — A. J. Reinach. Pour une Revue épigraphique. — G. Ferrari. Su tre papiri inediti berlinesi dell'età bizantino-araba e di contenuto giuridico.

4e séance : A. Zocco Rosa. Per una nuova edizione del testo della Tavola bronzea di Narbona. — R. Cagnat. Deux inscriptions de Timgad et de Djemila (Cuicul) en Algérie. — J. Toutain. Inscriptions de Cyrène à retrouver. — A. Zocco Rosa. Osservazioni intorno al bronzo capitolino contenente un decreto di Gneo Pompeo Strabone. — F. Eusebio. Epigrafi romane inedite d'Alba Pompeia e suo territorio.

5e séance : M. Besnier. Observations sur les inscriptions latines du Maroc. — A. Merlin. L. Virius Lupus Julianus. — A. Audollent. Notes sur un manuscrit épigraphique conservé à la Bibliothèque nationale de Paris. — Th. Reinach. Quelques particularités de l'aulos ou double flûte dans l'antiquité. — V. Hoffiller. Bemerkungen zu einigen römischen Waffenstücken. — F. Eusebio. Il materiale archeologico del Museo d'Alba (Antichità romane, epigrafi, monete, etc.).

5e groupe.

1re séance : P. Gardner. Thirty years' experience in lecturing on Greek coins. — F. Gnecchi. Il catalogo unico. — N. Papadopoli. Le raccolte numismatiche italiane. Considerazioni e proposte. — S. Ricci. Il medagliere nazionale modello.

2e séance : A. Simonetti. Numismatica lucana. — G. Seure. Sur les monnaies thraces du Kokovan, type de Brutus. — O. L. Richmond. The temples of Apollo Palatinus and Divus Augustus upon Roman coins. — M. de Romiszonki. Sur les médailles de l'empereur Magnence. — H. A. Ramsden. Cowries and their substitutes, used as a currency medium in ancient China.

3e séance : S. Ricci. La illustrazione scientifica delle zecche italiane. — A. Sambon. Monetazione medioevale dell'Italla meridionale. — Scopo precipuo, delimitazioni e metodi della scienza numismatica. — G. Castellani. L'insegnamento ufficiale della numismatica. — E. Gnecchi. Sul modo di conservare le collezioni numismatiche.

6e groupe.

1re séance : F. Hommel. Die astralen Symbole der altbabylonischen Grenzsteine (13. Jahrh. vor Chr.) in ihrer Bedeutung für Archäologie und Religionsgeschichte. — S. Minocchi. Venere-Istar nel poema babilonese di Gilgames. — J. Toutain. La religion palmyrénienne et le culte de Saturne dans l'Afrique romaine.

2e séance : M. Vasic. Die Gottheit mit der konischen Mütze. — G. A. Wilke. Der Dämonenglaube in der indogermanischen Urzeit. — I. Lindemann. I penati russi e romani dal punto di vista archeologico. — D. Westerwelt. Polynesian Folk-lore : in traditions of the Islands of the Pacific.

7e groupe.

1re séance : A. Puschi. Al confine orientale della decima regione d'Italia. — J. Mesnage. Limes nelle regioni di Tunisia, Algeria e Marocco. — C. Sinopoli. Di alcuni rilievi fotografici di Hipponium e di Medma. — Sp. Lambros. Il sito dell'antica Ciparissia.

2e séance : V. Parvan. Nuove scoperte nella Scythia Minor; scavi di Ulmetum. — J. Corcelle. La Savoie romaine d'après les fouilles et travaux récents. — F. Eusebio. Cenni sulla topografia d'Alba Pompeia. — A. Morini. Circa l'ubicazione della villa di Vespasiano nell'antica Sabina.

3e séance : T. Ashby. Acquedotti di Roma antica. — A. L. Frothingham. Sul significato dei Giani ed archi trionfali nella topografia di Roma. — N. Polites. Ueber den topographischen Wert der Kirchen in Griechenland für die Erkennung antiker Heiligtümer. — M. A. Boldi. Proposta di rimettere a giorno il basamento della colonna aureliana, ricostruendolo in parte coi frammenti esistenti ora in vari luoghi, fino al piancito dell'antico Foro. — G. Schneider Graziosi. Di un edificio sconosciuto nella prima regione augustea.

4e séance : R. Paribeni. Palatiolum Neronis. — E. Boise Van Deman. The Velia in the time of Nero. — O. L. Richmond. Gli edifici di Augusto sul Palatino. Roma quadrata and the Palatine problem.

8e groupe.

1re séance : F. Bulic. Scavi delle due basiliche antiche cristiane a Salona negli anni 1901-1906. — O. Marucchi. Le recenti scoperte e i recenti studi nelle catacombe romane. — N. Tommasi. Scavi e restauri nella Basilica di Parenzo. — V. Parvan. Basiliche e cimiteri nella Scythia Minor.

2e séance : A. Cappelli. Necropoli. — V. Schultze. Das Symbol des Fisches in der altchristlichen Kunst. — Sp. Lambros. La tecnica delle immagini degli imperatori bizantini. — R. Paribeni. Sull'origine della parola « Cristiano ».

9[e] GROUPE.

1re séance : B. Nogara, Sulla necessità di dare publicità più larga e più sollecita sugli scavi archeologici. — I. de Linnitchenko. Sur la falsification des objets d'antiquité. — G. Azzurri. La demanialità del sottosuolo archeologico. — L. Ferraris. Il sottosuolo archeologico. — G. Miraglia. Proprietà del sottosuolo archeologico. — M. A. Boldi. Proposta del materiale di legno rinforzato, cementato e protetto per tutti gli edifici inerenti al lavoro archeologico.

2e séance : G. Patroni. Proposta di una nuova classificazione degli strati archeologici. — R. Paribeni. Di una sezione riguardante la storia dell'Architettura nel Museo nazionale romano. — E. Loewy. Scambio di vedute intorno ad alcune questioni pratiche : *a*) Organizzazione delle grandi publicazioni; *b*) Cataloghi delle fotografie e dei diapositivi in commercio; *c*) Concessioni di diapositivi dalle negative originali delle publicazioni; *d*) Bibliografia e sistema di citazioni.

3e séance : S. Ricci. Le gipsoteche per l'insegnamento dell'archeologia e dell'arte in Italia. — A.-J. Reinach. 1° Sull'organizzazione dell'insegnamento archeologico. 2° Per la continuazione dei Corpora. 3° Per un nuovo Overbeck Loewy. — F. Pellati. Di una nuova bibliografia corrente delle publicazioni archeologiche relative all'Italia.

En outre, à partir du vendredi 11 octobre, pour les uns, du lundi 14 pour les autres, certains groupes se sont réunis entre eux pour entendre des communications d'un intérêt moins particulier.

1° M. Gervasio. Una nuova classe di ceramica apula, decorata con metodi proto-corinzi. — E. Gabrici. Quaranta giorni di scavi sull'acropoli di Cuma. — G. Pellegrini. Sulla presenza di genti greche nell'alto Adriatico e specialmente in Adria nei sec. V-VI. — G. Ghirardini. In che consistano gl'influssi dell'Oriente preellenico sulle civiltà primitive dell'Italia. — O. Montelius. La civiltà della tomba Regulini-Galassi. — J. Dechelette. Les influences italo-grecques sur la civilisation celtique.

2° O. G. Iasonidis. Quali sono le origini dell'arte greca? — J. De Mot. Quelques remarques sur le style du mobilier antique (à propos d'une table en bois trouvée en Égypte). — M. Dieulafoy. De Babylone à la Turbie par Halicarnasse. Étude comparative de la ziqqourat de Mardouck, du tombeau de Mausole et du trophée d'Auguste.

3° Rostovzev. Sepolcri dei Sabaziasti a Pantikapaion. — O. L. Richmond.

The evidence of Art for the Palatine problem. — A.-J. REINACH. Les divinités des trophées dans la Rome primitive. — H. GRAILLOT. Le rôle de l'armée dans la diffusion du culte de Cybèle et d'Athis. — U. DE NUNZIO. Sul tempio siro del Gianicolo per ciò che riguarda i riti e le cerimonie del culto. — T. VENUTI. Sul lampadario etrusco del museo di Cortona. — J. DECHELETTE. Les survivances du culte néolithique de la hache pendant le premier âge de fer en France.

4° G. HAMPEL. Monumenti religiosi della Pannonia. — A. HEKLER. Gli scavi del Museo nazionale ungherese in Intercisa (Dunapentele). — V. KUZSINSKY. Aquincum.

5° A. TARAMELLI. Culti proto-sardi. — S. RICCI. I capolavori d'arte sulle monete greco-romane. — A. CAPELLI. Teatri ed anfiteatri presso i Sabini ed Vestini. — E. BOROSDINE. L'archéologie préhistorique et classique en Russie dans les dernières années. — S. PAPAGEORGIS. Le antichà classiche e cristiane in Turchia. — H. LAMMENS. Les arts figurés au premier siècle de l'Islam.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que si tous les auteurs de mémoires avaient été fidèles au rendez-vous, on n'aurait pas eu le temps matériel de donner la parole à tous ceux qui l'avaient demandée.

Les comités de patronage et d'organisation étaient composés exclusivement d'italiens; mais les séances étaient, ainsi qu'il convient dans une réunion internationale, présidées à tour de rôle par les savants les plus autorisés des différents pays.

La plus solennelle a été naturellement la séance d'ouverture. Elle s'est tenue au Capitole, dans la salle des Horaces et des Curiaces, au milieu d'une grande affluence. Des discours ont été prononcés par le ministre de l'Instruction publique d'Italie, M. L. Credaro, le syndic de Rome, M. Nathan, et le président du Congrès M. Corrado Ricci. M. le Professeur Lambros, de l'Université d'Athènes, a parlé le dernier, au nom des Congressistes. M. Credaro a donné des renseignements intéressants sur le programme des fouilles que le gouvernement italien a décidé d'accomplir ou de poursuivre. Après avoir parlé des recherches faites au Forum et au Palatin, aux Thermes de Caracalla, aux forums impériaux, et de l'isolement des Thermes de Dioclétien, il a ajouté : « Les résultats obtenus jusqu'ici pour les fouilles d'Ostie ont amené le Gouvernement et le Parlement, en juin dernier, à leur accorder une forte somme, pour rendre à la pleine lumière ce centre si important de la civilisation romaine. Dans la province de Rome, nous poursuivrons les fouilles de la villa d'Horace à Licenza et celles de Cervetri; et aussi les

fouilles d'Ombrie et des Marches, où à Terni, à Belmonte Piceno, à Filottrano, à Novilara d'heureuses découvertes, toutes récentes, ont apporté encore plus de lumière sur les premiers habitants de l'Italie. Et je ne vous parle pas des résultats inespérés, si intéressants, que donne la nouvelle méthode de fouilles à Pompéi, ni du soin toujours plus attentif avec lequel nous opérons et continuerons d'opérer à Pestum et à Cumes, à Locres et à Crotone, à Tarente et dans la sarde Olbia. Une loi toute récente a pourvu à la nécessité d'isoler les vénérables monuments romains d'Aoste. »

Au milieu des travaux du Congrès les organisateurs avaient prévu deux excursions qui ont eu un très grand succès; la première à Cervetri, où les tombeaux étrusques avaient été éclairés à l'électricité pour en faciliter la visite, la seconde dans les ruines d'Ostie, sous la conduite de M. le Prof. Vaglieri et de ses collaborateurs.

A signaler aussi des conférences faites soit au Forum, soit au Palatin par M. Boni, qui a exposé le résultat de ses fouilles sous le palais des Flaviens, à travers les couches superposées des monuments antérieurs qu'ont recouvertes les constructions impériales.

A la séance de clôture, M. le Prof. Rostovtzew s'est chargé d'offrir au gouvernement et aux savants italiens les remerciements des congressistes.

Un certain nombre de vœux ont été émis par les différentes sections. A la section des antiquités grecques et romaines, où l'on avait bien voulu me charger de proposer comme thème de discussion la question : Dans quelle mesure la civilisation romaine a transformé les civilisations locales des différentes provinces de l'Empire, à la suite d'un échange de vues entre les assistants, nous avons demandé : 1° que l'exposition des moulages représentant différents monuments du monde romain, qui a été installée l'an dernier, au moment de l'exposition universelle, dans les thermes de Dioclétien (*mostra archeologica*) fût conservée et augmentée; et 2° que l'Association internationale des Académies étudiât la possibilité de faire publier un *corpus* des représentations figurées des diverses provinces romaines, chaque pays prenant à sa charge d'établir le recueil des monuments découverts sur son domaine.

Enfin, il a été décidé que la prochaine session se tiendrait au printemps de 1915, à Alger, et qu'en se rendant en Algérie on visiterait les monuments romains du sud de la France.

R. Cagnat.

LIVRES NOUVEAUX.

Paul Louis. *Le travail dans le monde romain* (Collection de l'*Histoire universelle du travail*, publiée sous la direction de Georges Renard). 1 vol. in-8°, 416 p. et 41 fig. — Paris, Alcan, 1912.

M. Paul Louis a esquissé dans ce volume une histoire économique du monde romain. Son introduction indique les caractères généraux de l'organisation du travail à Rome depuis les origines jusqu'à Théodose : régularité logique du développement, part qu'il faut faire aux besoins matériels parmi les causes de la politique de conquête, absence d'originalité et emprunts multiples aux peuples vaincus, civilisation uniforme imposée à tout le monde méditerranéen, importance et inconvénients de l'esclavage, persistance du travail libre, subordination de la production industrielle et du commerce à la culture du sol, vraie nature du capitalisme antique, intervention constante et de plus en plus tyrannique de l'État. Il distingue trois périodes : avant les guerres puniques, des guerres puniques à Auguste, l'Empire. Pour chacune d'entre elles il examine, en une série de chapitres inégaux, les conditions du travail (extension territoriale, densité de la population, principales guerres et révolutions, institutions politiques, droit privé), la fortune publique et le luxe, la main-d'œuvre, Rome capitale et le problème des subsistances, les transformations de l'agriculture, l'exploitation des mines, l'activité industrielle, l'essor du commerce (échanges, moyens de communication), la monnaie et le crédit, l'usure et les dettes. On voit, par cette seule énumération, l'intérêt et la variété des questions soulevées. Malheureusement la documentation de l'ouvrage laisse fort à désirer. L'auteur ne donne aucune référence et se borne à insérer à la fin des trois parties une courte liste des écrivains anciens et des travaux modernes dont il s'est servi. Il ne fait aucun usage des renseignements si abondants et si précieux que nous fournissent les papyrus; il laisse de côté d'importantes inscriptions, comme celles des grands domaines africains; pour l'édit de Dioclétien sur le maximum, il en est resté à l'édition de Waddington et ne connaît pas celle de Mommsen et Blümner, etc. Sa bibliographie n'est pas au courant; il ignore à peu près tous les récents travaux sur l'histoire économique de l'antiquité qui ont été signalés ici même en 1910, p. 501-513. D'autre part on peut reprocher au plan qu'il a suivi de ne pas tenir un compte suffisant de la distinction des époques; il fallait séparer tout au moins le Haut Empire et le Bas Empire; cela est si vrai que dans chaque chapitre de la troisième partie la prospérité des premiers siècles s'oppose à la décadence ultérieure. Partout les chapitres sont multipliés à l'excès; le sujet s'émiette sous ces rubriques juxtaposées. On souhaiterait que le cadre général eût été plus fermement tracé, l'analyse poussée plus avant, et que l'on distinguât mieux, d'un bout à l'autre du livre, les faits essentiels et les idées maîtresses qui dominent toute l'évolution économique romaine.

M. Besnier.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

W. Amelung and H. Holtzinger, *The museum and ruins of Rome*. 2 vol. Popular ed. In-12, 350 et 196 p. London, Duckworth, 1912.

L. Anson, *Numismata græca. Greek coin-types classified for immediate identification*. Text of part III. In-4°, 156 p. London, K. Paul, 1912.

Lord Avebury, *The origin of civilisation and the primitive condition of man*, 7. éd. In-8°, XXVIII-454 p., pl. London, Longmans, 1912.

R. Cagnat, *A travers le monde romain*. In-12, 303 p., pl. Paris, Fontemoing, 1912.

G. Fougères, *Athènes* (Les villes d'art célèbres). In-4°, 288 p., illustr. Paris, Laurens, 1912.

P. Gauckler, *Le sanctuaire syrien du Janicule*. In-8°, IX-367 p., pl. Paris, Leroux, 1912.

D. L. Gordon and G F. Moore, *Studies in the history of religions*; presented to Crawford Howell Toy by pupils colleagues and friends. In-8°, 8-373 p. (6 1/2 p. bibl.). New-York, Macmillan, 1912.

Nic. Hohlwein, *L'Égypte romaine. Recueil de termes techniques relatifs aux institutions politiques et administratives de l'Égypte romaine, suivi d'un choix de textes papyrologiques*. In-8°, 619 p. Paris, Champion, Louvain, Peeters, 1912.

F. Holbrook, *Cave Mound and Lake Dwellers and other primitive people*. In-8°, 138 p. London, D. C. Heath, 1912.

Aleš Hrdlička, *Early man in South America* (Smithsonian institution. Bureau of american Ethnology. Bulletin 52). In-8°, 9-405 p., pl. Washington, Government printing office, 1912.

H. Stuart Jones, *Catalogue of the ancient sculptures preserved in the municipal collections of Rome* (A). *The Sculptures of the Museo capitolino*, ed. by members of the British School at Rome. Part I, Text, in-8°. Part. II, Plates, in-4°. Oxford, Clarendon press, 1912.

H. Merguet, *Lexikon zu Vergilius*, mit Angabe sämtlicher Stellen. In-8°, 786 p. Leipzig, R., R. Schmidt, 1912.

G. de Petra, *Descrizione della Villa romana, detta Casa dei flagellati, scoperta presso Pompei negli anni 1910-1911*. In-8°, pl. Napoli, Detkén e Rocholl, 1912.

A. Puech, *Les apologistes grecs du IIe siècle de notre ère*. In-8°, VII-344 p. Paris, Hachette, 1912.

A. K. Quiggin, *Primeval man : the stone age in Western Europe*. In-8°, 140 p. London, Macdonald, 1912.

E. Schaefer, *Voluminum codicumque fragmenta græca cum amuleto christiano*. (Papyri Iandanae, ed. Kalbfleisch, Fasc. I). In-8°, VI-33 p., pl. Leipzig, Teubner, 1912.

J. Schlageter, *Der Worstschatz der ausserhalb Attikas gefundenen attischen Inschriften*. Ein Beitrag zur Entstehung der Koine. In-8°, 104 p. Strasbourg, Trübner, 1912.

MOYEN AGE.

Album de paléographie et de diplomatique. Fac-similés phototypiques de documents relatifs à l'histoire du midi de la France et en particulier de la

ville de Toulouse, publiés par F. Galabert. In-fol., 44 p., 10 pl. Paris, Champion, 1912.

P. Biver, *L'église abbatiale de Westminster et ses tombeaux*. In-12, 2-202 p., pl. Paris, Longuet, 1912.

A. Blanchet et A. Dieudonné, *Manuel de numismatique française*. In-8°, VII-431 p., pl. Paris, A. Picard, 1912.

A. Coulon, *Inventaire des sceaux de la Bourgogne*. Recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne. In-4°, XLVIII-366 p., pl. Paris, Leroux, 1912.

H. Delehaye, *Les origines du culte des martyrs*. In-8°, VIII-503 p., Bruxelles, Soc. des Bollandistes, 1912.

L. Febvre, *Histoire de la Franche-Comté*. (Les vieilles provinces de France.) In-8°, VII-260 p., illustr. Paris, Boivin et Cie, 1912.

Der festländische Bueve de Hantone. Fassung II... hrsg. v. Alb. Stimming. I. Bd. (Gesellschaft f. romanische Literatur. XXX. Bd.) In-8°, V-771 p. Halle, Niemeyer, 1912.

H. Fischer, *Katalog der Handschriften der Königl. Bibliothek zu Bamberg*. III. Bd. 1. Abtlg. : Bamberger Sammlung. Anh. : Manuscripte der Zweibrücker u. Marschalk'schen Sammlg. II. Abtlg. : Miscellen. Anh. : Rechnungen u. Urkunden. In-8°, XXIV-306 p. Bamberg, Büchner, 1912.

K. Hetele, *Der Hl. Bernhardin v. Siena u. die franziskanische Wanderpredigt in Italien während des XV. Jahrh.* In-8°, XI-300 p. Freiburg i. Brisgau, Herder, 1912.

Jean XXII, Lettres (1316-1334). Textes et analyses publiés par A. Fayen, t. II, 2e partie : 1330-1334 (Analecta Vaticano-belgica. Vol. III, 2e partie). In-8°, p. 449-982, Paris, Champion, 1912.

E. A. Jones, *A catalogue of the objects in gold and silver and the Limoges enamels in the collection of the baroness James de Rothschild*. In-folio. London, Constable, 1912.

Die Metzer Bannrollen des XIII. Jahrh. 3. Tl. hrsg. v. K. Wichman (Documents de l'histoire de la Lorraine). In-8°, XI-620 p. Metz, 1912.

P. Parente, *La basilica di S. Angelo in Formis (presso Capua) e l'arte del secolo XI*. In-8°, 104 p., pl. Napoli, Detken e Rocholl, 1912.

Il provenzale canzoniere della biblioteca Ambrosiana R. 71 Sup., ed. a cura del Prof. Giulio Bertoni. (Gesellschaft f. romanische Literatur. Bd. XXVIII. In-8°, XLIII-458 p., pl. Halle, Niemeyer, 1912.

J. Roman, *Manuel de sigillographie française*. In-8°, VII-401 p., pl. Paris, A. Picard, 1912.

Li romanz d'Athis et Prophilias (L'estoire d'Athènes), hrsg. v. Alf. Hilka. I. Bd. (Gesellschaft f. romanische Literatur. XXIX. Bd.) In-8°, LVIII-313 p., Halle, Niemeyer, 1912.

Elisab. v. Roon-Bassermann, *Sienesische Handelgesellschaften des* XIII. *Jahrh. m. besond. Berücksicht ihres internationalen Handels*. In-8°, III-117 p., pl. Mannheim, Bensheimer, 1912.

ORIENTALISME.

E. Blochet, *Catalogue des manuscrits persans de la Bibliothèque nationale*. T. II. Nos 721-1160. In-8°, VII-334 p. Paris, Leroux, 1912.

M. Burchardt und M. Pieper, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*. 1. Heft : Die Konigsnamen bis einschliesslich 17. Dynastie. In-8°, IV p. u. 54 autog. p. Leipzig, Hinrichs, 1912.

Der Çaiva-Siddhânta; eine Mystik Indiens, nach den tamulischen Quellen bearbeitet und dargestellt von. H. W. Schomerus. In-8°, IX-444 p. Leipzig, Hinrichs, 1912.

Chaîne, *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la collection Antoine d'Abbadie* (Bibliothèque nationale). In-8°, X-170 p. Paris, Leroux, 1912.

The Diamond Sutra Chin-Kang-Ching, or Prajma-Paramita. Translated from the Chinese, with introd. and notes by W. Gemmell. In-8°, 150 p. London, K. Paul, 1912.

J. G. Duff, *A history of the Mahrattas*, 3 vol. In-8°. London, K. Paul, 1912.

R. Dussaud, *Les monuments palestiniens et judaïques* (Musée du Louvre). In-4°, VII-131 p., pl. Paris, Leroux, 1912.

C. Hose and W. Mac Dougall, *The pagan tribes of Borneo*, 2 vol. In-8°, 300 et 384 pages, London, Macmillan, 1912.

The Majjhima Nikaya. The first fifty discourses from the collection of the medium-length discourses of Gotama the Buddha. Freely rendered and abriged from the Pâli by the Bhikku Silâkârâ. Vol. I. Part II (Veroffentlichungen der Deutschen Pali-Gesellschaft. Nr 6. Part. 2). In-8°, VIII u. p. 33-203, Breslau, Markgraf, 1912.

C. P. Siele, *The religion of the Iranian peoples*. Part. I. In-8°, VII-210 p. Probsthain, London, 1912.

H. Vincent, *Jérusalem*. Recherches de topographie, d'archéologie et d'histoire. T. I. Fasc. 8. In-4°, XII-196 p., pl. Paris, Gabalda, 1912.

Yang Chu's *Garden of pleasure*. Translated from the Chinese by A. Forke. In-12, 64 p. London, Murray, 1912.

M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

6 décembre 1912. M. S. Reinach annonce que M. Besnier a pu établir grâce aux procès-verbaux de l'ancienne Académie des Inscriptions qu'un admirable bas-relief grec du Musée d'Aix, dont on ignorait la provenance, a été découvert vers 1705 dans l'île de Rhénée, qui servait de nécropole à Délos.

— M. Babelon achève sa communication sur *Moneta*. L'hôtel des monnaies, installé sur le Capitole, qui sous le haut Empire frappait à la fois la monnaie de bronze sénatoriale et la monnaie impériale d'or et d'argent, fut abandonné sous Néron. Après qu'il eut fait incendier Rome, Néron fit bâtir un nouvel hôtel des monnaies beaucoup plus vaste que l'ancien, sur le mont Cœlius, dans le voisinage de sa maison dorée. A partir de cette époque, et en raison de ce changement, un nouveau type allégorique paraît sur les espèces d'or, d'argent et de bronze. Ce type se confond avec celui de l'Équité et représente une femme debout tenant une balance et une corne d'abondance.

— M. Paul Fournier donne lecture d'un mémoire sur des collections canoniques de l'Italie méridionale datant des IX^{e}, X^{e} et XI^{e} siècles. Il étudie d'abord le manuscrit XVIII de la Bibliographie Valticellane de Rome,

rédigé entre 912 et 920 à Naples, à Bénévent ou dans les environs de ces villes, et montre que les textes qui y sont contenus ont subi l'influence byzantine.

20 décembre. M. Héron de Villefosse annonce de la part de M. Roy-Chevrier qu'on a découvert à Chalon-sur-Saône un autel portant sur l'une de ses faces une inscription votive où figurent le nom de la déesse *Souconna* et celui des *Oppidani Calcilonnenses*. Or, c'est la première fois que le nom des habitants de Chalon-sur-Saône apparaît sur un document épigraphique écrit par un seul *l* et par deux *n*. M. Héron de Villefosse a, en outre insisté sur la mention de la déesse *Souconna* (la Saône).

— M. de Gironcourt expose les résultats de sa mission en Afrique occidentale : il a rapporté de la région de Gao (Niger) et de l'Adrar des Iforas un grand nombre de textes épigraphiques.

27 décembre. M. Omont communique un document nouveau sur Jean Bourdichon, le célèbre peintre des *Heures d'Anne de Bretagne*. Ce sont des lettres patentes de Louis XII adressées aux trésoriers de France et relatives au payement, en 1498, de 300 livres tournois, acompte sur une somme de 1,000 livres tournois que Charles VIII avait précédemment données à Bourdichon pour « marier ses filles ».

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Élections. L'Académie a élu le 6 décembre un membre en remplacement de M. Philippe Berger, décédé.

Au premier tour de scrutin M. Chabot a obtenu 2 suffrages, M. Delaborde 5, M. Fougères 3, M. Glotz 4, M. Kohler 4, M. Lejay 2, M. Mâle 3, M. Monceaux 5, M. Psichari 3, M. François Thureau-Dangin 4. — Au deuxième tour de scrutin M. Chabot a obtenu 1 suffrage, M. Delaborde 7, M. Fougères 2, M. Glotz 4, M. Monceaux 10, M. Psichari 6, M. François Thureau-Dangin 6. — Au troisième tour de scrutin M. Delaborde a obtenu 3 suffrages, M. Monceaux 11, M. Psichari 11, M. François Thureau-Dangin 10. — Au quatrième tour de scrutin M. Monceaux a obtenu 15 suffrages, M. Psichari 10, M. François Thureau-Dangin 10. — Au cinquième tour de scrutin, M. Monceaux, professeur au Collège de France, a été élu par 20 suffrages. M. Psichari en a obtenu 6, M. François Thureau-Dangin 9.

— M. Nyrop a été élu le 20 décembre correspondant étranger.

— Le 27 décembre l'Académie a élu correspondants nationaux : MM. Dubrbach, professeur à l'université de Toulouse ; Fabia, professeur à l'université de Lyon ; Merlin, directeur des antiquités de Tunisie, et Prudhomme, archiviste du département de l'Isère.

Le Gérant : Eug. Langlois.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

JOURNAL
DES SAVANTS.

FÉVRIER 1913.

SAINTE-MARIE-ANTIQUE.
UN MONUMENT DE L'ART CHRÉTIEN DU MOYEN AGE.

Sainte-Marie-Antique, par W. DE GRÜNEISEN, avec le concours de Chr. Huelsen, G. Giorgis, V. Federici et J. David. 1 vol. in-f°. — Rome, Bretschneider, 1911.

PREMIER ARTICLE.

Parmi les découvertes archéologiques de ces dernières années, il en est peu de plus importantes, pour l'histoire de l'art chrétien du haut moyen âge, que celle de l'église de Santa Maria Antica à Rome. Lorsque, au printemps de 1900, au pied du Palatin, sur l'emplacement rendu libre par la démolition de Sainte-Marie-Libératrice, on remit au jour la vieille église ensevelie depuis des siècles, lorsqu'elle reparut à la lumière, avec la parure resplendissante de ses peintures anciennes à peine altérées, ce fut, dans tout le monde savant, un émoi sans pareil. Pendant qu'avec un soin, qui aurait pu être plus attentif, on s'occupait de consolider et de conserver le monument, de toutes parts on entreprit, de façon d'ailleurs souvent incomplète et hâtive, l'étude des inscriptions et des fresques qui le décoraient [1]. Pourtant,

[1] Je cite, parmi ces travaux assez nombreux, ceux qui semblent les plus importants : Rushforth, *The church of Santa Maria Antica* (Papers of the British School of Rome, t. I), 1902; Venturi, *Storia dell'Arte italiana*, t. II, 1902; de Grüneisen, *Studi iconografici in Santa Maria Antica* (Archivio della Soc. romana di storia patria, t. XXIX), 1906; Wilpert, *Beiträge zur christlichen Archäologie* (Röm. Quartalschrift, 1905 et 1907) et une importante monographie, *Santa Maria Antiqua* (l'Arte, t. XIII), 1910. Un article anonyme, publié en russe dans la revue *Zerkow* (1908), présente cet intérêt, de reproduire au complet la collection des photographies prises

quoique depuis des années on ait beaucoup parlé de Santa Maria Antica, nous attendions toujours, sur ce monument d'importance essentielle, une publication définitive. Des jalousies un peu mesquines, sur lesquelles il est inutile d'insister, l'ont assez longuement retardée; et, pendant ce temps, les peintures, insuffisamment protégées, incomplètement et médiocrement relevées aussi, ont étrangement souffert. « Les dilettantes inexpérimentés, écrit M. de Grüneisen, avec des moyens souvent nuisibles, ont exercé leur art sur les peintures séculaires, et, en cherchant à leur redonner la splendeur perdue, ont mutilé le caractère des couleurs, en écorchant par places la peinture elle-même. Les photographes, pour mieux réussir dans leur métier, les baignaient abondamment à seaux d'eau, sans s'arrêter même devant les peintures qui craignent l'humidité, comme par exemple la fresque dégénérée. Privées de toit, exposées à la chaleur et au froid, au soleil de l'été et à la pluie de l'hiver, les peintures ont perdu successivement leur éclat originaire, et certaines d'entre elles ont disparu définitivement. Des paillasses primitives les couvrent; agitées par le vent et les courants d'air, elles les endommagent et affaiblissent le stuc [1]. » Il a fallu l'administration plus libérale du directeur des Beaux-Arts C. Ricci pour remédier partiellement à cet état de choses, et permettre à l'auteur du présent livre l'étude approfondie des restes de Santa Maria Antica. Et il s'est trouvé, au cours de ces recherches récentes, que, par une heureuse compensation à bien des pertes, certaines fresques nouvelles ont été découvertes, certaines peintures déjà connues plus complètement dégagées et que, pour la première fois, un relevé satisfaisant et complet a été fait de tout ce qui subsiste encore de la décoration de l'antique église.

C'est de ces travaux, patiemment poursuivis pendant plusieurs années, qu'est sorti le beau livre de M. de Grüneisen. Pour que son œuvre fût définitive, l'auteur n'a rien épargné, ni le temps, ni l'argent, ni la peine. Il a fait appel aux collaborateurs les plus

par le ministère de l'Instruction publique. Naturellement il est question de Santa Maria Antica dans les monographies, relatives au Forum, de Huelsen (1904), trad. française de J. Carcopino (1905) et de Thédenat (1906), ainsi que dans la *Rome* de Bertaux, t. II, 1905.

[1] P. 57, 59. Cf., p. 92.

compétents pour compléter ses recherches personnelles : ainsi Huelsen a étudié l'édifice païen où s'installa l'église chrétienne; Giorgis a examiné les procédés techniques de la peinture; Federici a dressé le catalogue des inscriptions; J. David, dans un excellent chapitre, a tenté la reconstitution hagiographique et liturgique du monument. M. de Grüneisen s'est réservé le gros de la tâche, l'histoire de Sainte-Marie-Antique, la description raisonnée des peintures, l'examen du caractère et du style de ces fresques précieuses; il a surtout magnifiquement enrichi son œuvre de toute une série d'admirables planches (on en compte près de 80) qui mettent sous nos yeux les aspects divers du monument, les grands ensembles décoratifs, des restaurations ingénieuses qui permettent d'en retrouver l'aspect primitif et surtout des détails heureusement choisis qui, pour la première fois, permettent d'en apprécier pleinement le style. Cela seul est un service incomparable rendu à la science, et dont on ne saurait remercier assez l'auteur du présent livre. Mais à cela ne s'est point bornée l'ambition de M. de Grüneisen : il a voulu faire plus et mieux qu'une simple monographie. Il a « tenté d'écrire l'histoire de l'art romain et chrétien dans le haut moyen âge, d'indiquer ses points d'attache, de caractériser les diverses périodes de son évolution, et de lui rendre sa place légitime dans l'histoire générale de l'art »[1]. Et sans doute, dans l'examen de problèmes tout hérissés de difficultés encore, on pourra ne point partager toutes les opinions de l'auteur et hésiter à accepter quelques-unes de ses conclusions. Il n'en demeure pas moins que Sainte-Marie-Antique « est l'écrin précieux où se retrouve le plus riche ensemble d'œuvres d'art d'une période dont les démolisseurs du bas moyen âge et les embellisseurs des époques suivantes nous ont laissé si peu de reliques », qu'on y rencontre « les traces de toutes les influences qui sont venues de l'Orient byzantin ou barbare, du VIe au Xe siècle, impressionner et modifier le génie romain »[2]. Cela seul suffit à marquer l'importance de l'antique église et du livre qui lui est consacré. Comme on l'a justement observé, « ni la Grèce ni l'Orient n'ont conservé de fresques comparables aux fresques byzantines de l'église du Palatin »[3].

[1] P. 4. — [2] P. 4. — [3] Bertaux, *Rome*, p. 54.

Je ne suivrai point M. de Grüneisen et ses collaborateurs dans tous les détails du livre savant et touffu qu'ils ont écrit sur Sainte-Marie-Antique; je me contente de signaler ici l'étude détaillée qui y est faite du costume des personnages, chapitre excellent et infiniment utile de l'histoire du vêtement, ou encore l'intéressant chapitre consacré à la reconstitution hagiographique et liturgique du sanctuaire, qu'accompagne un bon catalogue raisonné des saints représentés dans l'église. Je me bornerai à examiner ici deux points qui me semblent essentiels : l'histoire même du monument, extrêmement curieuse et instructive pour la vie romaine du haut moyen âge; la succession chronologique, assez malaisée, à fixer, des fresques qui le décorent et les influences sous lesquelles s'est formée cette ample et magnifique décoration.

I

On sait comment, après le triomphe du christianisme, l'Église utilisa volontiers, pour les adapter au culte nouveau, nombre de monuments antiques. Rome en particulier est pleine de telles transformations. Dès le IV[e] siècle, l'église de Sainte-Croix-de-Jérusalem s'établissait dans le *palatium Sessorium* bâti par Constantin; à la fin du V[e] siècle, l'église de Saint-André s'installait dans la basilique de Junius Bassus; au cours du VI[e] et du VII[e] siècle, pareillement le *templum Sacræ Urbis* devenait l'église des saints Cosme et Damien, le Panthéon se transformait en église de la Vierge, la salle des séances et les bureaux du Sénat abritaient les églises de Saint-Adrien au Forum et de Sainte-Martine. On pourrait multiplier ces exemples. C'est à une semblable transformation d'un monument païen que Sainte-Marie-Antique dut sa naissance.

Au pied de l'angle nord du Palatin s'élevait le temple d'Auguste, auquel s'adossait à l'est une construction assez vaste servant de bibliothèque. La façade de cet édifice s'ouvrait sur une petite place située entre le temple de Castor et l'atrium de Vesta; sa façade latérale communiquait par trois portes avec la rampe qui monte au Palatin. C'est cette bibliothèque qui, au VI[e] siècle sans doute, fut aménagée en église sous le vocable de la Vierge; et elle devint le siège d'une diaconie, c'est-à-dire d'un de ces établissements de bienfaisance où

l'Église romaine fournissait aux besoins des indigents et des pèlerins pauvres. D'où lui vint alors le nom de *Sancta Maria Antiqua*, sous lequel elle apparaît plusieurs fois dans le *Liber pontificalis*? On a cru à tort que cette appellation provient de ce qu'elle fut à Rome la plus ancienne église consacrée sous le vocable de la Madone; l'hypothèse est historiquement insoutenable [1]. Faut-il penser, plus vraisemblablement, que l'épithète d'*antiqua*, s'appliquant primitivement à la diaconie, désignait le plus ancien centre hospitalier organisé par la charité de l'Église? Il se peut. Il semble en tout cas — et ceci a quelque importance — que les moines attachés au service de la diaconie furent de bonne heure des orientaux, Grecs et Syriens, et que d'autre part l'église, voisine du Palatin, où résidaient au VIIIe siècle encore les chefs de l'administration byzantine, se trouvait placée sous la tutelle immédiate des représentants de l'empereur. Et ceci explique le caractère particulier que prendra la décoration de Sainte-Marie-Antique.

Il fut aisé d'aménager en église la bibliothèque du temple d'Auguste. La vaste cour, dite *ad Minervam*, qui la précédait fournit à l'édifice chrétien un atrium aux amples proportions; le *quadriporticus* qui formait le centre de la bibliothèque devint tout naturellement la nef majeure, autour de laquelle quatre galeries constituèrent, en avant, le narthex de l'église, sur les côtés les nefs latérales, en arrière la *solea* ou *senatorium*, précédant trois salles qui terminaient au sud l'édifice antique, et où trouvèrent place, aux côtés de l'abside principale ou *presbyterium*, les deux chapelles latérales de la *prothesis* et du *diaconicum*. Par une disposition assez originale et qui se retrouve encore aujourd'hui à Rome dans la vieille église, elle aussi d'origine byzantine, de Santa Maria in Cosmedin, la plus grande partie de la nef centrale fut occupée par la *schola cantorum*; des murs bas, décorés de peintures, la séparèrent de l'espace réservé aux fidèles, et au milieu de la nef s'élèvera plus tard l'ambon consacré par le pape Jean VII. Entre la *schola cantorum* et le *presbyterium*, une plate-forme, un peu surélevée au-dessus du niveau de l'église, et que des murs bas séparaient pareillement des bas côtés, semble avoir été l'endroit réservé aux fonctionnaires et aux personnages de distinction

[1] Cf. Duchesne, *Sancta Maria Antiqua* (Mélanges de Rome, 1897), p. 29-30.

(*senatorium*), tandis que le peuple des fidèles prenait place dans les collatéraux, les hommes à gauche et les femmes à droite. Dans l'axe de la nef majeure, au delà du *senatorium*, s'ouvrait le *presbyterium*, qui semble primitivement s'être terminé par un mur droit, au milieu duquel une vaste niche, originairement ménagée pour une statue, tint d'abord lieu d'abside : plus tard, on le verra, cette niche fut agrandie en creusant le massif de maçonnerie, de manière à créer l'abside actuellement existante. Les chapelles latérales au contraire conservèrent le mur droit par lequel elles s'achevaient. Dans celle de gauche on voit encore, creusée dans le mur, l'armoire où on gardait les vases sacrés et, du côté opposé, la piscine où les prêtres faisaient les ablutions.

Depuis le jour où, au VIe siècle, se fonda l'église de Sainte-Marie-Antique, bien des papes s'intéressèrent à l'embellissement du pieux édifice. Jean VII (705-707), qui semble lui avoir marqué une particulière sympathie, décora la basilique de peintures, et la dota d'un ambon nouveau et d'un *ciborium* de marbre élevé au-dessus de l'autel[1]. Après lui, au cours du VIIIe siècle, Zacharie, Paul Ier, Hadrien Ier, voulurent contribuer à leur tour à la décoration du sanctuaire, auquel Léon III (795-816) fit don un peu plus tard d'un *ciborium* d'argent et de riches tapisseries. Aujourd'hui encore, dans les ruines de Santa Maria Antica, on retrouve les restes de cette splendeur passée. Ce sont des fragments de sculptures, datant du VIIIe et du IXe siècle, colonnes torses, piliers ornés de feuilles de vigne, dalles aux entrelacs encadrant des fleurs, archivolte d'un *ciborium*, décorée de palmettes stylisées et de rosettes, débris de l'ambon où se lit le nom du pape Jean VII, « esclave de la Theotokos », qui attestent la richesse de l'antique décoration. Sur la plate-forme du *senatorium*, sur le sol du *presbyterium*, ce sont des pavements en *opus alexandrinum*, qui semblent du VIIIe et du IXe siècle. Et partout, sur les balustrades de la *schola cantorum* comme sur les piliers et les colonnes de la nef majeure, aux murailles des nefs latérales comme aux parois des trois chapelles, dans les niches de l'atrium comme sous la voûte des portes, ce sont de longues suites de fresques pâlies, où les images des saints et des apôtres se mêlent

[1] *Lib. pontif.*, I, 385.

aux cycles empruntés aux récits de la Bible ou à l'histoire des martyrs. On reviendra tout à l'heure sur cette vaste décoration. Il faut auparavant suivre jusqu'à sa fin l'histoire de Santa Maria Antica.

On admet assez généralement, sur la foi de deux passages du *Liber pontificalis* [1], que, vers le milieu du IX^e siècle, au temps du pape Léon IV, l'église du Palatin fut abandonnée, et remplacée par une église nouvelle, que le pontife fit construire au Forum, près de la Voie sacrée, là où s'élève aujourd'hui Santa Francesca Romana, et qu'à cette Sainte-Marie-la-Neuve passa pour quelque temps, avec le titre diaconal, l'épithète d'*Antiqua* appartenant à l'ancienne diaconie. Sans entrer ici dans une controverse délicate, il suffira de dire que M. de Grüneisen est d'une autre opinion. Il admet que l'église, bâtie ou plutôt restaurée en 847 par le pape Léon IV, n'est autre que la vieille église du Palatin, endommagée par le tremblement de terre qui à cette date même désola Rome. A la suite de cette restauration, l'antique basilique prit le nom de Santa Maria Nova, sous lequel les textes la désignent désormais, mais sans qu'on oubliât pour cela son ancienne appellation d'Antiqua. En conséquence M. de Grüneisen fait honneur au sanctuaire du Palatin des peintures dont Nicolas I^er, au témoignage du *Liber pontificalis* [2], embellit l'église reconstruite par Léon IV, et il prolonge jusqu'à la fin du IX^e ou au début du X^e siècle l'existence de la vieille basilique. J'inclinerais volontiers pour ma part, sans me dissimuler les difficultés du débat, à admettre une hypothèse qui permet d'attribuer au milieu du IX^e siècle une partie des peintures de Sainte-Marie-Antique. Mais, quoi qu'il en soit de ce point, il est certain qu'après même que l'église propre de la Vierge eût été abandonnée, un lieu de culte subsista à l'endroit où elle s'élevait. L'atrium de Sainte-Marie-Antique se transforma en une église dédiée sous le vocable de Saint-Antoine. C'est pourquoi on trouve, dans cette partie du monument, des fresques qui semblent dater du XII^e et du XIII^e siècle.

Puis peu à peu l'oubli se fit. Sur le sol exhaussé, Sainte-Marie-Libératrice s'éleva au-dessus des ruines de Sainte-Marie-Antique. Parfois le hasard des fouilles rendait passagèrement au jour quelque reste du monument enseveli. C'est ainsi qu'en 1702, dans le jardin

[1] *Lib. pontif.*, II, 145, 158. — [2] II, 158.

situé derrière l'abside de Sainte-Marie-Libératrice, on remit au jour pour quelques semaines l'abside de l'ancien sanctuaire : c'est ainsi qu'en 1885 on dégagea quelques figures de saints qui décoraient un des passages de l'atrium. Nul ne soupçonnait pourtant l'importance de la découverte que présageaient ces rencontres de hasard, et que Sainte-Marie-Antique, telle que les fouilles de 1900 allaient la révéler, serait « l'incomparable écrin où sont conservés les joyaux de la peinture à Rome du VIe au XIIIe siècle[1] ».

(La fin à un prochain cahier.)

CH. DIEHL.

L'ISLAM EN CHINE.

MARSHALL BROOMHALL. *Islam in China. A neglected Problem with illustrations, Monumental rubbings, Maps, etc.* Preface by John R. Mott, Prof. Harlan P. Beach... Rev. Samuel M. Zwemer. 1 vol. in-8°, pp. XX-332. Londres, Morgan et Scott, 1910. — *Mission d'Ollone (1906-1909). Recherches sur les Musulmans chinois*, par le commandant D'OLLONE, le capitaine DE FLEURELLE, le capitaine LEPAGE, le lieutenant DE BOYVE. Études de A. VISSIÈRE, notes de E. BLOCHET. 1 vol. in-8°, pp. XII-470, 91 photogravures, estampages, cartes et 1 carte hors texte. Paris, Ernest Leroux, 1911.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[2]

La relation suivante d'un certain Hadji Mahomed Ali, d'origine arabe, né dans l'île de Hai-nan, rattache au Yun-nan l'expansion des Musulmans en Chine :

Jadis, quand le Raja Tang Wang était roi de Chine, il eut l'esprit inquiet pendant un long temps. Une nuit il rêva qu'il existait de chaque côté de la Chine un peuple de musulmans qui portaient un turban enroulé autour de leur tête et des vêtements descendant jusqu'aux pieds, et avaient le visage couvert de poils; et que s'il pouvait amener ce peuple en Chine, son esprit serait rasséréné. Sur ce, il envoya nombre de Jonques à la recherche des gens dont

[1] P. 476. — [2] Voir le premier article dans le n° de janvier, p. 30.

il avait rêvé, et les fit amener en Chine, leur donnant l'ordre de vivre dans différentes parties du pays, tels que Canton, le Hou-Nan, le Yun-nan, Ham-Sou, Sou-Soun et Hai-nan. L'un de ces Arabes eut alors de nombreux descendants, et je suis l'un d'eux. Au cours des siècles, la race se répandit à travers tout le pays jusqu'à ce qu'un homme nommé Sultan Slèman devint roi du Yun-nan. Ensuite des troubles éclatèrent dans diverses parties du pays, et depuis la mort du Raja Tang Wang, je ne puis me rappeler que partiellement ce qui arriva [1].

Notre narrateur songe sans aucun doute, non au Seyyid Edjell, mais à T'ou Wen-sieou qui fut sultan de Tali, mais il n'en est pas moins intéressant de noter le rôle que joue le Yun-nan dans le développement de l'Islam en Chine suivant la légende musulmane elle-même.

Naçr ed-Din [Ni ya seu la ting], remplaça son père comme gouverneur de Karajang (Yun-nan) et mourut en 1292. Il laissait douze fils dont l'un, Bayan, joua un rôle considérable. D'Ohsson nous dit [2] qu'à la mort de K'oublai en 1295 :

Bayan-Fentchan conserva le ministère des finances, et reçut le surnom de *Seyid-Edjell*, fort considéré chez les Mongols, qui s'étaient habitués à le regarder comme appartenant au chef de l'administration. Ce ministre avait huit collègues qui composaient avec lui le conseil des finances.

M. George Soulié rapporte que :

Les traditions locales font remonter à un millier d'années la venue des premiers Musulmans. Dans toute la partie nord-est et sud-est, les croyants se disent originaires de Canton; dans l'ouest, au contraire, ils prétendent que leurs ancêtres, venant du Turkestan, pénétrèrent dans le pays par le Koukou-Nor et le Thibet oriental [3].

Il rejette l'origine cantonaise des musulmans du Yun-nan à cause de l'absence de trace du dialecte de Canton dans le dialecte local et parce qu'il n'existe aucune communauté *houei-tseu* au Kouang-si, seule route reliant autrefois le Kouang-Toung au Yun-nan [4]. M. Broomhall n'accepte pas la théorie de M. Soulié objectant qu'il y a une popu-

[1] *Journal of the Straits Branch of the Royal Asiatic Society*, juin 1882, p. 165.

[2] *Histoire des Mongols*, II, pp. 507, et suiv.

[3] *Revue du Monde musulman*, IX, 1909, p. 210.

[4] *Ibid.*, p. 212.

lation musulmane au Kouang-si variant de 15,000 à 20,000 personnes.

Je rappellerai une fois de plus la grande révolte des Musulmans qui éclata en 1855 sous la direction de Ma Tê-sing et de Ma Jou-loung et qui ne fut définitivement écrasée que par la prise de Ta-li et la mort du sultan T'ou Wen-sieou; elle a été racontée tout au long par M. Émile Rocher dans son ouvrage *la Province chinoise du Yunnan* (Paris, 1879).

La plus grosse agglomération [de la province de Yun-nan] à l'heure actuelle, écrit le commandant d'Ollone, semble être Tchao-t'ong-fou, dans le nord-est. Les Musulmans n'y ont pas pris part à la grande révolte et ont été épargnés; ils peuvent y être au nombre de huit à douze mille, le tiers ou le quart de la population. A Yun-nan-sen, il y a 1,200 familles (6 à 8,000 personnes environ), avec cinq mosquées. Il faut noter un autre foyer de l'Islam, dont l'importance et le prestige sont tout à fait hors de proportion avec le chiffre de la population : c'est le bourg de Ta-tchouang au nord de Mong-tseu, peuplé de 500 familles dont trente seulement non musulmanes.

Le commandant d'Ollone ajoute que dans toute la province :

Leur nombre n'est pas très considérable : de trente à quarante mille familles, suivant leurs propres déclarations (200,000 à 250,000 âmes).

Ces chiffres sont inférieurs à ceux qui sont donnés par d'autres auteurs. M. Gervais Courtellemont nous dit qu'à Tchao-t'ong, dont l'iman qui a fait le pèlerinage de la Mecque est le gendre de Ma Jou-long :

Une rue entière est occupée par les fourreurs et les peaussiers. Cette industrie est exclusivement entre les mains des Mahométans. Ceux-ci sont au nombre de 20,000 dans l'arrondissement relevant du sous-préfet de Tchao-t'ong-fou. D'origine mongole, ils ont apporté de leur pays les habitudes pastorales et les industries qui en découlent [1].

Il y a à Tchao-t'ong et ses environs 63 mosquées ou oratoires [2]. Le même auteur nous dit également qu'on compte à Yun-nan-sen environ 2,000 familles musulmanes de toutes conditions [3] et que cette ville renferme trois mosquées [4].

[1] *Voyage au Yun-nan*, Paris, 1904, p. 147.

[2] *Loc. cit.*, p. 149.

[3] *Loc. cit.*, p. 103.

[4] *Loc. cit.*, p. 104.

Les chiffres donnés par M. Soulié sont plus élevés que ceux de M. d'Ollone :

On estime, dit-il, à 800,000 ou un million d'âmes, le nombre des Mahométans qui vivent dans la province, le total de la population étant estimé comme variant de 8 à 10 millions d'âmes [1].

Les centres les plus importants seraient les suivants [2] : au nord-est :

Tchao-t'ong-fou,	10 à 15,000	Musulmans sur	20 à 30,000	habitants.
Tong-tch'ouan,	2 à 3,000	—	10,000	—

Au centre et à l'ouest :

Yun-nan-fou,	8 à 10,000	—	50,000	—
Ta-li-fou,	1 à 1,500	—	10 à 12,000	—
Mong-houa-t'ing	1 à 1,200	—	2 à 3,000	—

Au sud-est :

Lin-ngan-fou,	3 à 4,000	—	5 à 6,000	—

Notons deux particularités sur les Musulmans du Yun-nan; l'une relevée par le commandant d'Ollone :

Au premier abord, les Mahométans du Yun-nan semblent isolés du reste du monde musulman. A les en croire, ils n'auraient de relation ni avec les autres pays ni même avec les autres provinces. Leur clergé n'a pas de hiérarchie. Chaque Ahong, ou desservant de mosquée, ne relève que de sa communauté, et n'entretient pas de rapports réguliers avec ses voisins. Ni à Péking, ni à Constantinople, ni même à la Mecque, les Yun-nanais ne reconnaissent d'autorité religieuse supérieure. Sans chefs religieux, les Musulmans du pays n'ont pas non plus de chefs politiques.... Il faut cependant noter que, chaque année, une trentaine au moins de Musulmans du Yun-nan vont à la Mecque, soit par la Birmanie, soit par le Tonkin [3].

L'autre, par M. G. Soulié :

La puissance de la Foi n'a pas été assez grande pour maintenir l'usage des ablutions rituelles et vaincre l'horreur que l'idée même d'une ablution inspire à la masse des Yun-nanais. La circoncision n'est pour ainsi dire jamais pratiquée, seuls quelques prêtres l'imposent à leurs enfants [4].

[1] *Revue du Monde musulman*, IX, 1909, p. 214.

[2] *Loc. cit.*, p. 217.

[3] Commandant d'Ollone, *Musulmans chinois*, p. 4.

[4] *Revue du Monde musulman*, IX, 1909, p. 220.

II

Passons au Se-tch'ouan avec M. d'Ollone. En venant du Yun-nan, on rencontre les premiers musulmans au nord de Te-tch'ang; ce sont des émigrés depuis la grande révolte et la chute de Ta-li; entre Te-tch'ang et Ning-youen « plusieurs villages assez importants sont occupés par eux; le centre principal est Kao-tsao-pa, bourg de 200 familles musulmanes (de 1,000 à 1,500 personnes). A Ning-youen, la capitale de la région, il y a une mosquée et 100 familles. »

A Ta Tsien-lou, il y une mosquée fréquentée par 100 familles. Le comt d'Ollone publie une inscription bilingue traduite par le capitaine Lepage gravée sur une stèle érigée en 1760 qui se trouve dans un pavillon de la cour du temple de la Littérature de Tch'eng-tou. C'est dans cette ville que, sauf de très rares exceptions, sont publiés tous les ouvrages mahométans que le voyageur a trouvés dans toute la Chine; ces ouvrages au nombre de 36 auxquels il faut ajouter 7 doubles et 1 exemplaire d'un des livres déjà mentionnés dans une édition différente, traitent de la doctrine et de la liturgie, du calendrier musulman, de l'histoire, de la géographie et de la langue arabe; ils sont analysés par M. A. Vissière. M. Broomhall de son côté a donné une liste de 20 ouvrages compris dans l'étude de M. Vissière sauf les 3 suivants : *Jen li tche yao*, les rites les plus importants pour l'homme par Ma Ki-kong; *Houei Houei Kiao*, Causerie sur l'Islam; *Seng mi tchen youen*, Examen de l'origine de l'Erreur et de la Vérité. — Rappelons qu'en 1874, la Société archéologique de Saint-Pétersbourg a publié un mémoire de l'Archimandrite Palladius sur la littérature chinoise mahométane d'après l'ouvrage chinois *Tchi cheng chi lou*, de Liou Kiai-lien ou Liou Tchi. Dans la séance du 20 avril 1905 du Congrès international des Orientalistes tenu à Alger, M. Paul Pelliot a indiqué quelles ont été les principales œuvres publiées en chinois par les musulmans et dont la première ne remonte pas, dit-il, au delà de 1642; son mémoire, qui n'a pas encore été imprimé, énumère, je crois, environ 70 ouvrages. Tout récemment le catalogue de la Bibliothèque d'une mosquée de Pe-king a été publié par MM. René Ristelhueber et L. Bouvat dans la *Revue du Monde musulman* (mars 1908, p. 516). Les livres arabes

en Chine sont ou manuscrits ou imprimés: ces derniers viennent pour la plupart du Pendjab.

C'est à Tch'eng-tou, nous dit M. d'Ollone, qu'il est « entré pour la première fois en relation avec des tenants du *Sin Kiao*, la nouvelle religion.... Le *Sin Kiao*, appelé aussi Koumbé Kiao, religion des Tombeaux, enseigne à prier sur leurs tombes les saints personnages qui continuent à s'occuper des affaires de la terre et accordent leurs bienfaits. Le a-hong Ma, qui prêche cette doctrine, est considéré par ses partisans comme jouissant d'un pouvoir surnaturel qu'il a hérité de son père. Contrairement aux autres Musulmans, il est très hostile aux Européens. Les tenants de la Vieille Religion, *Kieou Kiao* ou *Lao Kiao*, réprouvent violemment ces doctrines et ces pratiques. Il y a eu jadis bataille entre les deux sectes qui aujourd'hui affectent de ne pas se connaître. »

M. d'Ollone compte au Se-Tch'ouan environ 400 mosquées, dont 12 à Tch'eng-tou seulement, et d'après leurs propres statistiques, les Musulmans seraient 70,000 familles environ, soit 400,000 âmes; un des grands centres est, au nord de la province Soung-pan-t'ing où sur 10,000 habitants, il y a 4,000 Musulmans avec 3 mosquées et une centaine de a-hong; ces Musulmans monopolisent le commerce du thé avec les Barbares, Tibétains ou Mongols, par suite du privilège concédé, il y a environ cent cinquante ans, à un certain Ma Yu-min, de Tch'eng-tou, dont les descendants ont cédé une partie de leur monopole à quatre de leurs coreligionnaires.

Voici maintenant les chiffres de M. Broomhall qui donne à la province un total de Musulmans variant de 100,000 à 250,000; ses informateurs lui fournissent les renseignements suivants : à Soung-pan, 2,000 familles, à Mien-tcheou 210, à Loung-ngan 300, dans deux autres endroits 100; à Kouan-hien, 140 familles, à Peng-hien, 240; dans la préfecture de Pao-ning, environ 4,000 personnes; à Tch'eng-tou, 1,000 mâles ou 2,597 des deux sexes; à Tch'oung K'ing, environ 800 dont 60 peuvent lire et comprendre l'arabe; à Wan-hien, 1,000 personnes. Il y aurait 8 mosquées à Soung-pan, 9 à Loung-ngan, 7 à Mientcheou, 5 à Pao-ning, 11 à Tch'eng-tou.

III

Nous pénétrons maintenant au Kan-Sou, point d'arrêt tantôt momentané, tantôt définitif des Musulmans venus de l'ouest : « Ce fut probablement à la suite de la conquête du royaume de Tourfan en 1368 par le prince musulman Kizr Khodja, descendant de Djagatai que les Salars eurent occasion de pousser jusqu'au Kan-Sou à la faveur de cette invasion islamique ». M. Bonin qui écrit ces lignes ajoute : « La tradition fait venir les Salars de Samarkand aux bords du fleuve Jaune dès le xiv^e siècle. Il n'est pas douteux, en effet, qu'ils ne soient originaires des steppes transcaspiennes, où leurs frères de nom et de race, les Turkomans Salars, occupaient encore, au nombre de 5,000 familles, l'oasis de Sarakho, lorsqu'elle fut annexée, en 1884, par le général russe Komarov [1]. » Le capitaine M. S. Wellby a consacré tout un chapitre de son ouvrage *Unknown Tibet* à la rébellion de 1895-1896 et M. W. W. Rockhill a donné de fort intéressants renseignements sur les mahométans du Kan-Sou en général et sur les Salars en particulier (*Land of the Lamas*). Il en est de même de M. Grenard qui écrit :

Dans la partie proprement tibétaine du Kan-sou, se trouve une population turque musulmane qui s'appelle Salar. Elle a pour centre la petite ville de Siun-houa-t'ing ou Salar, située au sud du Houang-ho par Lg. 100°, Lat. 36° 50'. Elle occupe une bande de terrain sur la rive droite du fleuve Jaune depuis l'Ourounvou jusqu'au T'ao-ho et quelques cantons sur la rive gauche, sur une partie de la route assez accidentée et montagneuse qui mène de Si-ning à Hotcheou. Dans cette dernière ville les Salars côtoient les Musulmans ordinaires. Ces Salars se distinguent très nettement des Chinois par le type physique. Leur taille est haute, leur musculature sèche, leur nez grand et non épaté, leurs yeux noirs et droits, leurs pommettes très peu saillantes, leur face allongée, leurs sourcils très fournis, leur barbe abondante, noire et raide comme leurs cheveux; leur front est fuyant, leur crâne aplati par derrière, leur peau basanée mais nullement jaune. En somme ils ressemblent d'une manière frappante aux habitants du Turkestan oriental. Ils sont vêtus à la chinoise, mais ils ont la tête entièrement rasée et portent un bonnet polygonal et blanc et non pas rond et noir comme les Chinois. Ils sont assez rigides et quelque peu fanatiques dans leur religion. A la vérité, ils boivent de l'eau-de-vie comme des lansquenets ou des Tibétains, mais ils s'acquittent assez exactement des pratiques journalières, s'abstiennent rigoureusement du sang des

(1) *Revue du Monde musulman*, X, 1909, p. 213.

animaux et de la viande de porc, affectent un grand respect pour leur clergé et, à la différence de leurs coreligionnaires de la même province, ils refusent de brûler l'encens et n'admettent point dans leurs mosquées la tablette de l'Empereur et la figure du dragon impérial avec l'inscription consacrée. Leur code religieux est conforme à la chériat de Boukhara, et par conséquent, au rite hanéfite. Plusieurs de leurs mollas ou *akhoun* parlent et écrivent le persan et la plupart des gens du peuple connaissent les caractères arabes. On attribue cette sévérité relative avec laquelle les Salar observent leur religion et l'instruction élémentaire plus répandue chez eux que chez les autres peuples musulmans, à un réformateur nommé Ma Ming Hin [Mohammed Amin] qui, il y a environ 150 ans les prêcha et ranima leur piété. Mais ce réformateur n'a point réformé les mœurs des Salars, qui aujourd'hui autant que jamais sont d'effrontés pillards. J'ai dit qu'ils entretiennent avec les bandits du haut fleuve Jaune, d'amicales relations cimentées par une confraternité de brigandage et une communauté de haine contre les Chinois. La particularité la plus remarquable de ces Musulmans, c'est leur langue qui est un turc corrompu. Sur 102 mots pris au hasard, on en compte 68, les noms de nombre mis à part, qui sont du turc pur et conformes au dialecte moderne du Turkestan chinois, 15 qui sont turcs encore, mais plus anciens ou corrompus, 5 qui sont persans ou généralement usités dans le Turkestan oriental, 1 qui est du persan corrompu inconnu dans ladite contrée, 7 qui sont chinois et 6 dont je n'ai pu déterminer l'origine [1].

Dans cette région de la Chine, les Musulmans sont divisés en *Houei-Houei* aux « bonnets blancs », qui brûlent de l'encens comme les autres Chinois, et en *Houei-Houei* aux « bonnets noirs », qui sont les Salars; ceux-ci considèrent cet usage comme idolâtre et sont plus fanatiques; ils vivent dans le voisinage de Ho-tcheou, à Siouen-houa-t'ing, et leur principale ville est Salar Pakun ou Paken (8,000 familles Salar). Il est juste de dire que M. le commandant d'Ollone écrit : « Quelle qu'ait été autrefois la situation des Musulmans à Ho-Tcheou, la ville préfectorale est aujourd'hui interdite aux Musulmans : ils n'ont pas le droit d'y résider. Seul un vaste faubourg, au sud des remparts, est presque entièrement habité par des Musulmans, qui compteraient jusqu'à « 10,000 familles ». C'est une véritable ville, murée elle aussi, en face de la ville préfectorale, mais dans la situation humiliée d'un lieu de relégation. »

C'est à cause de la révolte de 1864-1874 et en 1871 après la prise de Kin-tsi-p'ou et de Ning-hia et la mort de Ma Houa-loung, que le vice-roi Tso Tsong-t'ang accorda l'amnistie aux Musulmans de

[1] *Mission dans la Haute Asie*, II, p. 45.

Ho-tcheou, à la condition qu'ils habiteraient un faubourg de la ville dans laquelle il y a 13 mosquées. C'est dans le Kan-Sou qu'est principalement répandue la Nouvelle Secte (*Sin Kiao*) qui se rattache au prophète Ma Houa-loung. « Le culte des tombeaux en est la marque distinctive, écrit d'Ollone, à tel point qu'on l'appelle aussi *Koumbé Kiao*, religion des tombeaux. »

Ces révoltes ne sont pas les premières qui aient éclaté au Kan-Sou : dans la quatrième lune de l'année 1648, conduits par Mi-la-yin, Ting Kouo-tong, Fong Min-kou et Tchou Che-tch'ouen, ils se soulevèrent dans les districts à l'ouest du Houang-ho, s'emparèrent de Kan-tcheou, Leang-tcheou, Lan-tcheou, Min-tcheou et Lin-t'ao et assiégèrent Kong-tch'ang; ils furent battus par le général Tchao Kouang-soui et le vice-roi Meng K'iao-fang et écrasés près de Kan-tcheou; toutefois ce ne fut que le onzième mois de l'année suivante que la ville de Sou-tcheou fut reprise et que le dernier chef, Ting Kouo-tong, fut exterminé avec sa tribu entière[1]. Le gouvernement chinois, assez indulgent jusqu'alors à l'égard des Musulmans du nord-ouest, allait par son intransigeance provoquer une formidable rébellion qu'a racontée Wei youen dans le *Cheng Wou ki*. En 1781, les Salars à turban noir résidant à Si-ning, à l'est du Kou-Kou-nor, soulevés par Sou Se-che-san, disciple de Ma Ming-sin (probablement le Ma Ming Hin, de Grenard), qui, lors de son pèlerinage à la Mecque, avait été gagné aux idées des Wahabites, disciples de Abd el-Wahheb, le réformateur de l'Islam, tuèrent Yang Che-ki, préfet de Kan-tcheou, s'emparèrent de Ho-tcheou, et assiégèrent Lan-tcheou. Les troupes impériales furent appelées de toutes les parties de l'Empire, et, après une farouche résistance et de grands massacres, le chef T'ien Wou fut tué et ses lieutenants furent exilés à Haïnan (1784)[2]. De nouvelles difficultés surgirent en août 1789, et un certain nombre de Musulmans furent envoyés au He-loung kiang comme esclaves des Tartares.

M. Broomhall estime la population du Kan-Sou à 3,000,000 d'habitants, Grenard compte que « la moitié des habitants de cette province, environ 2,500,000 personnes adhèrent à l'Islam »[3]. Les Salars comptent à peine 50,000 individus.

(1) De Groot, *Sectarianism*, p. 269-270. — (2) De Groot, *loc. cit*, p. 311 et suiv. — (3) ***Mission dans la Haute Asie***, II, p. 466.

IV

Nous ne suivrons pas M. le commandant d'Ollone au Turkestan qui ne rentre pas dans le cadre de cette étude. Nous nous contenterons d'ajouter quelques renseignements sur les Musulmans dans d'autres parties de la Chine.

Nous avons eu l'occasion de parler de la stèle apocryphe de Si-ngan-fou de 742. Cette ville que les Arabes appelaient Khamdan possède une mosquée réparée, en 1127, 1315, 1368-1398, 1403-1424. M. Philippe Berthelot en a rapporté ainsi que de la mosquée de K'ai Foung-fou (Ho-Nan) 6 estampages d'inscriptions en arabe et en persan qui ont été publiées et traduites par M. Clément Huart [1].

Pe-king est un centre musulman important. Sur une feuille de papier rapportée par le commandant d'Ollone, se trouvait la note suivante, traduite par M. A. Vissière [2] :

> Il y a dix mille familles de musulmans, à Pe-king. A 20 *li* (environ 10 kilom.) de Pe-king, à la Porte rouge du Hai-dzeu (ancien Parc de chasse impérial), il y a plus de cent familles de musulmans. Au sud-ouest et droit au sud, à Ma-kia-k'iao « Pont de la famille Ma » (qui est un des principaux noms patronymiques des Chinois mahométans), il y en a plus de cent familles. Droit à l'est, les Musulmans de Tch'ang-ying (« le long camp ») sont au nombre de huit cents familles. Droit à l'ouest, à Tch'ang-hing-tien (« l'auberge du succès permanent »), il y a trente familles de musulmans. A Tchouo-tcheou, distant de Pe-king de 130 *li* (environ 65 kilomètres), il y a plus de cent familles de musulmans. En dehors de cela, à des distances de plus de 1,000 *li*, des musulmans existent en tous lieux. Les localités où il n'y a pas de mahométans sont rares.

Récemment encore une petite colonie musulmane s'est formée à Fou Tsia-tsian, village près de Kharbin, en Mandchourie. Les Musulmans ne se distinguent pas des autres Chinois par leur costume : beaucoup occupent de hautes situations dans l'administration, mais ils s'adonnent plutôt aux métiers de boucher ou de caravanier ou à la profession de soldat.

La construction de la mosquée de Pe-king a été terminée en 1764 sous l'empereur K'ien loung; elle renferme une inscription en

[1] *T'oung-pao*, vol. VI, 1905, pp. 261-320.

[2] *Revue du Monde musulman*, déc. 1908, p. 706 :

chinois, mandchou, turc oriental et mongol qui a été traduite par Devéria, Cl. Huart et W. Bang. Le journal *Tcheng tsoung Ngai kouo pao* « Journal patriotique », publié à Pe-king est dirigé par des Mahométans qui reçoivent les journaux de leur religion provenant de Constantinople, Beyrouth, le Caire, etc.

Beaucoup de Musulmans chinois font le pèlerinage de la Mecque et il est probable que des pèlerins ont visité cette ville entre le XV[e] et le XVIII[e] siècle, mais aucune mention n'en est faite dans la littérature chinoise traitant de l'Islam. La route de terre des pèlerins (*hadjis*) modernes pour se rendre en Arabie passait par Kia-yu kouan, Hami, Tourfan, Aqsou, Andidjan, Khokand, Samarkand, Bokhara, Tchardjoui, Meched, Hamadan, Kirmanchah, Baghdad, Mossoul, Diarbekir, Alep, Damas, Jérusalem, le Caire. Après avoir quitté Bokhara, ils passaient par Balk, Tach-kourgan, Kaboul, Kandahar, Kelat. Les routes de mer passaient par Ava et Rangoun, ou Pe-se et le Si-kiang.

Depuis une cinquantaine d'années, il y a eu d'assez fréquentes relations entre les Musulmans de Chine et leurs coreligionnaires d'Europe. Ma Te-Sing, l'un des chefs de la rébellion du Yun-nan, avait fait un long séjour à Constantinople. En 1889, le sultan avait expédié au Japon le cuirassé *Ertogroul*; en cours de route, on fut obligé à diverses reprises de venir en aide à ce malheureux bâtiment qui alla se perdre dans la mer Intérieure; son équipage fut rapatrié par les Japonais. A la fin de 1900, une mission turque sous la direction du général Enver Pacha fut envoyée en Chine pour se mettre en contact avec les Musulmans chinois, mais elle aboutit à un échec complet. L'a-hong d'une mosquée de Pe-king, Abd ur Rahman (Wang Hao-chan) s'est rendu à la fin de 1906 à Constantinople et au Caire; il était accompagné de Ma Ting-yuan qui parlait arabe. Enfin, en 1907, arrivaient en mission spéciale à Pe-king par le Sibérien, deux fonctionnaires ottomans, Ali Riza, inspecteur des écoles primaires, et Hassan Hafiz; ils résidèrent à Pe-king dans la grande mosquée du Niou Kiai, dont l'école renferme 120 élèves; ils voyagèrent au Ho Nan, au Ngan Houei et au Kouang Toung; ils repartirent sans avoir obtenu de résultats sérieux.

Quel peut être le chiffre de la population musulmane en Chine? et avec cette question nous terminerons cette étude. M. le comman-

dant d'Ollone écrit : « Je ne vois donc aucun élément de calcul permettant à l'heure actuelle d'énoncer un chiffre global avec l'apparence de la vérité ». En effet, il n'existe aucune statistique, même approximative, du nombre des Musulmans en Chine. Suivant Dabry, auteur sujet à caution, il y a en Chine entre 20 et 22 millions de Musulmans dont 8.350,000 dans le Kan-Sou, 6.500,000 dans le Chen-si, 3,500,000 à 4,000,000 dans le Yun-nan. Seyyid Suleiman, fonctionnaire musulman du Yun-nan, cité par M. Broomhall, déclarait au Caire en 1894 que la Chine renfermait 70,000,000 de ses coreligionnaires; Sara Chandra Dras ramène ce chiffre à 50,000,000 et A. H. Keane à 30,000,000. Le docteur Andrew Happer l'abaisse a 3,000,000 ce qui est certainement un chiffre trop faible quoiqu'il se rapproche de celui de 3 à 4,000,000 donné par Palladius, savant exact. M. Broomhall me paraît plus raisonnable en estimant la population musulmane de la Chine entre 5 et 10 millions.

HENRI CORDIER.

CÉSAR ET DRUSUS EN GERMANIE

CH. GAILLY DE TAURINES. *Les Légions de Varus*. 1 vol. in-12, Paris, Hachette, 1911. — EMIL SADÉE. *Rœmer und Germanen*. 2 vol., 1911. — DRAGENDORFF. *Westdeutschland zur Rœmerzeit*. 1 vol. in-8°, Leipzig, Quelle und Meyer, 1912.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

IV

Voici de quelle manière opéra Drusus pour envahir, soumettre et occuper la Germanie. C'est sur ses campagnes et ses constructions qu'il faudra toujours insister dans une histoire de la Germanie romaine. Car, après lui, ou on ne fit rien, ou, ce qu'on fit, ce fut en suivant ses traces. — Je donne ici les conclusions auxquelles je suis arrivé par moi-même, et qui ne correspondent point toujours avec celles de mes devanciers.

[1] Voir le premier article dans le cahier de janvier, p. 5.

1° A la base des opérations, comme centre de ravitaillement ou ligne de retraite, la rive gauche du Rhin, formidablement fortifiée : *In Rheni quidem ripa quinquaginta amplius castella direxit* [1]. — Toutefois, malgré ce texte, qui est de Florus, j'incline à croire que cette mise en défense de la rive gauche est en grande partie l'œuvre de ceux qui ont arrêté là la frontière de l'Empire, et notamment d'Agrippa. Ce n'est pas l'opinion courante. Depuis un article de M. Ritterling dans les *Bonner Jahrbücher* de 1906 [2], qui a eu et conserve un succès considérable, on admet en Allemagne que jusqu'au temps de la défaite de Lollius (vers 16 ou 17 avant J.-C.), de l'annexion du Danube, et de l'arrivée de Drusus, on négligea absolument la frontière du Rhin : réseau de routes, camps, gros des garnisons, tout cela était au centre de la Gaule, vers Reims et Langres. Ce fut en Gaule que résida tout l'effort de la défensive [3]. J'ai peine à le croire. C'eût été une souveraine imprudence, de la part des Romains, que de ne point « fermer le Rhin aux nations ». D'ailleurs, depuis le premier gouvernement d'Agrippa en 39, c'est sur les bords du Rhin que l'on se bat surtout, que se passent les événements militaires. Il me faudrait, pour accepter la théorie de M. Ritterling, des textes, et il n'y en a pas; des preuves archéologiques formelles, et l'on ne peut faire fond, comme il est si souvent tenté de le faire, sur des débris de poteries sigillées. Son travail est une fort ingénieuse construction, mais les assises y manquent. Que Drusus ait fait beaucoup pour cette frontière, cela ne veut point dire qu'il l'ait créée.

2° En arrière de cette ligne, comme centre de fournitures et de vivres, je crois que Trèves a eu dès le début une place prépondérante. Qu'elle l'ait perdue au temps de Vespasien, à la suite de sa révolte, cela est certain. Que, dans l'ensemble de ses ruines, ce soit surtout une ville du IIIe et du IVe siècle, cela va de soi. Mais les empereurs qui lui ont rendu son prestige, Postume, Maximien ou les autres, n'ont fait que reprendre la politique de Drusus et de Germanicus, — laquelle était d'ailleurs dans la nature des choses, je veux dire dans

[1] Florus, II, 30, 20.
[2] T. CXIV-CXV, p. 150 et suiv.
[3] Dragendorff en dernier lieu, p. 9; *Der Rhein ist Herrschaftsgrenze, aber noch nicht dauernd stark militarisch besetzt.*

la situation géographique et la valeur agricole de Trèves, de sa rivière et de son carrefour[1].

3° Comme points de passage sur le Rhin et de départ contre la Germanie, Drusus fixa *Vetera* près de Xanten, Bonn et Mayence. Le premier et le dernier sont admis par tout le monde. Bonn est fort négligé des érudits allemands contemporains, du moins à ce point de vue. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi la plupart d'entre eux passent sous silence son rôle au temps de Drusus et de Germanicus. — Si corrompu que soit le texte de Florus[2], *Bormam et Cæsoriacum pontibus junxit classibusque firmavit*, il me paraît difficile de ne pas voir *Bonnam* dans *Bormam*. La curieuse tentative de M. Kornemann, de supposer un port de *Borma* sur l'Océan et une route de rivage, de Gésoriacum ou Boulogne à ce port, cette tentative, malgré l'instance et l'érudition de son auteur[3], n'a pu être accueillie de la majorité des érudits. Lisez d'ailleurs Strabon[4], lorsqu'il parle du pont des conquérants romains sur le Rhin : il le met chez les Trévires, et cela ne peut donc être qu'à Bonn. N'est-ce pas à Bonn que, selon une opinion qui a tout pour elle, se place le second passage du Rhin par César, le plus décisif dans ses campagnes? N'est-ce pas Bonn que vise la plus vieille route de Trèves au Rhin par *Belgica* ou Billig? Reprenez les campagnes de Drusus[5] en supposant Bonn comme point d'appui pour celles de cette région, et vous verrez comme elles s'expliqueront mieux.

4° Car chacun de ces lieux est le point de départ d'une grande route vers la Germanie profonde et contre un groupe déterminé d'adversaires. — De *Vetera*, c'est la route de la Lippe, la ligne d'attaque contre les Usipètes à gauche, les Sicambres à droite, et, au delà contre les Bructères, les Chérusques, la voie d'accès directe au Weser. — En face de Bonn on avait les vallées de la Wupper et

(1) M. Dragendorff (p. 9) y suppose une garnison primitive. Mais Auguste aurait-il mis une garnison permanente dans cette cité *libre*, et d'ailleurs fort ombrageuse? — M. Dragendorff (p. 65) attribue une importance au *limes* parmi les causes de la décadence de Trèves à la fin du premier siècle.

(2) Florus, II, 30, 26.

(3) *Klio*, 1909, et ailleurs.

(4) Strabon, IV, 3, 4.

(5) La seconde en 11 : il reviendrait à Bonn par les Chattes de la Hesse; la troisième, en 10, départ de Bonn contre ces mêmes Chattes.

de la Sieg, les Tenctères, l'accès de la Hesse, qui appartenait aux Chattes, ceux-ci parmi les plus redoutables voisins de Rome. — En face de Mayence c'était le Mein, sur lequel se greffaient, à gauche la trouée méridionale de la Hesse vers ces mêmes Chattes, et à droite les routes de la Souabe et de la Franconie vers les Suèves de l'ancien empire d'Arioviste.

5° Sur ces routes, Drusus construisit des forteresses en avant-garde. On connaît les deux principales : *Aliso*, sur laquelle on disputera sans doute éternellement, mais que je crois bien être Haltern sur la Lippe; *Aretaunum* sur le flanc du Taunus, sans doute Friedberg à l'entrée de la trouée de la Hesse[1]. Ce sont-là, je suppose, les deux forteresses initiales et essentielles.

6° Au delà, Drusus et ses premiers successeurs ont construit d'autres forts, prolongeant vers l'intérieur les lignes de pénétration. — Sur la Lippe, au delà d'*Aliso* ou Haltern, on eut Oberaden, beaucoup plus près du Teutoburgerwald (vraiment les Argonnes germaniques) et de la route du Weser. — A l'extrémité de cette même ligne de la Lippe on eut *caput Lupiæ* ou Lippspringe (je donne mon hypothèse) près de Paderborn : le plus important carrefour de routes westphaliennes, où la ligne de *Vetera* et Lippe rejoignait la route de Mayence, *Aretaunum* et Hesse. — A gauche de la Lippe, un camp dut être établi à *Amisia* (ou Rheine?) sur l'Ems, assurant ainsi une route directe entre les deux rivières, et entre le Rhin de *Vetera* et la mer du Nord.

7° En ce qui concerne la ligne du Weser, nous ne possédons encore aucune indication précise. On dut occuper surtout la ligne de passage, entre la porte de Westphalie et Hameln. Malgré l'absence de vestiges archéologiques dans le pays même de Hameln, je crois que cette localité, ou en tout cas les terres d'en face, a été fortement occupée. Elle a toujours été vitale dans l'histoire du Weser et de la Westphalie, et c'est seulement en s'installant à Hameln de façon ferme que l'on pouvait maîtriser la route de l'Elbe et atteindre ce fleuve[2]. J'ai toujours supposé que Varus a résidé dans les parages

[1] Ptolémée (II, 11, 14) donne Ἄρκταυνον : il est bien évident qu'il faut corriger κ en ε et lire *Aretaunum* ; *are* est la préposition gauloise qui signifie *ante* : c'est la forteresse qui flanque le Taunus.

[2] Qu'on songe à ce propos au trésor de Hildesheim.

de Hameln et qu'il est parti de là pour sa retraite. — Drusus n'a pas dépassé le Weser.

8° Il est un point qu'il faut enfin mettre en lumière dans l'œuvre de Drusus (il ne l'a point été suffisamment), c'est qu'il subordonna toute grosse annexion dans la Germanie à la possession des rivages de la mer du Nord, à la maîtrise sur cette mer. C'est par une descente du Rhin, par l'occupation des îles, la circumnavigation de la Frise, l'entrée dans l'estuaire et le lit de l'Ems, qu'il a commencé ses campagnes de conquête. Canaux et flottes l'occuperont autant que camps et légions. Les premiers soumis à Rome des peuples germains ont été ceux de la mer, Bataves, Canninéfates, Marsaques, Sturiens, Frisons et Chauques [1]. Lorsque Rome abandonnera la grande Germanie, elle gardera quand même ces peuples-là, Frisons et peut-être Chauques pendant quelque temps : c'est la partie de l'œuvre de Drusus à laquelle elle tiendra le plus et qui durera le plus longtemps. — Cette maîtrise de la mer du Nord hanta, je crois, le peuple romain. Et ceci est vraiment à sa gloire, d'avoir estimé à leur valeur souveraine les choses de la mer. Drusus et ses héritiers ont-ils, comme Pythéas (dont tant de Romains, sans le dire, ont voulu suivre et effacer les traces), ont-ils cherché les routes de l'ambre, et, au delà de l'ambre frison, reconnaître l'ambre baltique? Tenaient-ils à protéger contre les pirates les entreprises des marchands gaulois et italiens, pêcheries et salines, sur cette mer si poissonneuse? Le rêve leur est-il venu de transformer cette mer en une nouvelle Méditerranée latine, ce qui serait un fait accompli le jour inévitable où on conquerrait la Bretagne? Toutes ces raisons combinées ont dû s'imposer à Drusus, et c'est pour cela que, de tous les pays germaniques, les pays flamands ont été les premiers donnés à Rome, et les plus fortement marqués à son empreinte.

V

La mort arrêta Drusus au moment où il commençait d'entamer les pays entre Weser et Elbe. Son frère Tibère essaya de continuer

[1] Sur ces peuples de la mer, voyez en dernier le livre, d'ailleurs assez banal, de L. Schmidt, *Geschichte der deutschen Stämme*, t. II, 1911. Rien n'a encore dépassé l'admirable Zeuss.

cette dernière œuvre : il reconnut l'Elbe en une campagne mémorable. Néanmoins, du moins jusqu'ici, il n'a pas été possible de trouver une trace profonde de l'occupation romaine entre le Weser et l'Elbe. Il est probable que la souveraineté de l'Empire y fut toujours nominale. Varus ne paraît pas avoir dépassé le premier de ces fleuves. — On sait que sa défaite rejeta les Romains, sur presque tous les points, en deçà du Rhin lui-même.

Dès lors, ils n'occupèrent plus, au delà du fleuve, que quelques postes avancés, reconquis surtout par Germanicus (*Aliso*, Friedberg), et, ce que j'ai déjà dit, la longue ligne des rivages faisant face à la Bretagne. Partout ailleurs, défense fut faite, sous Auguste et Tibère, de chercher à retrouver les vestiges de Drusus dans la basse Germanie. Et cette défense, somme toute, a valu pour toute l'histoire de l'Empire.

Ce ne fut pas à vrai dire une infraction à cette défense que l'occupation, sous Vespasien et Domitien, de la ligne des Champs Décumates.

On sait en quoi elle consista. Sur la rive droite du Rhin, en face du ruisseau du Vinxtbach, qui marquait la frontière entre les provinces de Germanie supérieure et de Germanie inférieure, on commença une série de défenses continues, muraille, redoutes, camps, garnisons, qui, s'éloignant de plus en plus du fleuve, embrassant une zone transrhénane de plus en plus large. finit par rejoindre le Danube du côté de Ratisbonne[1]. Au nord de cette ligne, c'est le Rhin qui est la limite de l'Empire; au sud, c'est le Danube : dans l'angle que forment les cours supérieurs des deux fleuves, c'est le *limes* militaire qui borde et borne l'Empire. Mais cette œuvre, c'est chose toute différente de ce qu'a voulu et fait Drusus. Je doute qu'il ne l'eût pas regardée comme insignifiante ou humiliante : elle était, non pas une base pour l'attaque, mais un réduit pour la défense. Au surplus, elle eut pour la Gaule et l'Empire une inestimable valeur.

Regardez à nouveau la carte après que les conquêtes d'Auguste ont créé l'Illyrie romaine. Voilà bien l'Occident et l'Orient de

[1] Les publications de la Commission allemande du *limes*, si minutieuses qu'elles soient, sont admirables, une des belles œuvres archéologiques de notre temps.

l'Empire soudés en un seul corps par le Danube. Mais sur cette ligne de soudure il reste encore un défaut, ce que j'appellerais un *cassis*, c'est la section entre le coude du Rhin à Bâle et le cours supérieur du Danube. Il y a là une encoche qui pénètre dans la frontière romaine, une ligne brisée par laquelle le monde des Barbares s'insinue entre Rhin et Danube, s'approche de l'Italie et de la Gaule, attirés, comme vers une issue naturelle, par l'angle de Bâle. — Et ce qui aggrave le péril pour Rome et la tentation pour eux, c'est que, de l'autre côté de ce coin de Bâle, s'ouvrent, ici la trouée de Belfort, là le seuil des lacs suisses, ces deux brèches de la Gaule, ces deux portes jumelles du Midi, *geminæ fores*, ainsi qu'aurait pu dire Pline l'Ancien. Ainsi, la Barbarie s'insérait le plus avant dans l'Occident de l'Empire à l'endroit précis où cet Occident était le plus mal gardé par les montagnes de sa nature.

Ni Tibère, ni Auguste, ni la famille de Drusus n'ont vu ou conjuré le danger. — Cela tient (car ces princes étaient de fort bons observateurs des choses stratégiques), cela tient d'abord à ce que Drusus n'eut pas le temps de songer à ces plateaux de la Haute-Allemagne : sa vie de conquérant germanique, ne l'oublions pas, ne dura point quatre ans. Mais il regarda sans nul doute aussi de ce côté : sa dernière campagne est partie de Mayence, et il a fait quelque chose sur le Mein. Qui nous dit que dans sa pensée, il ne prévoyait point pour Rome, Franconie, Thuringe et Bohême même, de manière à reculer bien au delà du Danube la ligne de soudure des deux moitiés de l'Empire, la ligne de protection de sa zone centrale, à les reculer l'une et l'autre jusqu'aux Carpathes et jusqu'aux monts de Bohême, où la frontière serait venue rejoindre l'Elbe enfin conquis ? Quelques années après la mort de Drusus, Tibère (Auguste vivant toujours) prépara une expédition considérable contre la Bohême ; elle était même commencée, lorsque les Illyriens se révoltèrent. L'empereur rappela Tibère. Et, de même qu'après le désastre de Varus il devait défendre de passer le Rhin, après la révolte de l'Illyrie il défendit de passer le Danube. Et c'est pour cela qu'il laissa, du côté de la Souabe, la porte de la Gaule à demi ouverte aux Germains.

Ce qui l'excuse, c'est que, de ce côté-ci de l'Allemagne, Franconie et Souabe, les Germains n'étaient point trop redoutables. Les plus dangereux, les Marcomans, en étaient partis pour la Bohême.

C'étaient des débris de l'empire d'Arioviste, Suèves de Ladenburg ou autres, peu nombreux, groupés sans doute en colonies assez faibles. On ne les craignait pas. D'ailleurs le Rhin sur ce point est un obstacle difficile à franchir : méandres, marécages, élargissent son lit, obstruent son cours. — Auguste et Tibère crurent l'Empire, sur ce point, malgré sa mauvaise frontière, assez en sûreté pour ne pas exposer les légions à des aventures transrhénanes.

Il est bien évident qu'ils ont eu tort. Hermundures de Thuringe, Chattes de Hesse, Semnons de Brandebourg, Marcomans de Bohême pouvaient revenir dans ces belles terres de Franconie et de Souabe, comme ils y étaient venus avec Arioviste, comme ils y revinrent sous le nom d'Alamans. Et s'ils y revenaient, ils étaient à moitié déjà dans le cœur de l'Empire, séparant l'une de l'autre la Gaule d'Alsace et l'Illyrie de Bavière.

Vespasien et Domitien comprirent le péril, occupèrent, d'ailleurs sans peine, cette Souabe et cette Franconie, et tracèrent autour d'elles, du Vinxtbach à Ratisbonne, le mur protecteur du secteur central de l'Empire.

C'était du reste indiquer que l'Empire ne devait point aller au delà, que les monts de Bohême et que l'Elbe ne seraient plus atteints. Cette occupation des plateaux de la Haute-Allemagne signifiait qu'on renonçait aux plaines et aux fleuves de la Basse-Allemagne, la vraie Germanie, celle de Drusus,

VI

Depuis le Taunus jusqu'à la mer du Nord, la frontière va rester immobile, et Cologne et Bonn ne cesseront plus d'avoir des Barbares en face d'elles. Ces ponts du Rhin, d'où les conquérants des premiers temps de l'Empire, César et Drusus, étaient partis pour leurs plus lointaines ambitions, devinrent des fins de terre romaine, fermées aux espérances de gloire. — Y a-t-il eu, pour cette partie de la frontière, des décisions solennelles, prises par Auguste et Tibère, engageant tous leurs héritiers? Le désastre de Varus, la révolte de l'Illyrie furent-ils regardés comme des signes de la volonté des dieux? Les empereurs jugèrent-ils, maintenant qu'ils la connais-

saient, que la Germanie ne valait pas la peine d'être prise? Je ne sais : mais jusqu'à la mort du dernier César, une sorte d'interdit pesa sur elle.

Je ne crois pas cependant que la conquête en fût impossible. Le désastre de Varus était un accident qu'expliquaient les circonstances du moment : il n'avait pas la portée générale de celui de Crassus chez les Parthes qui, celui-là, montra bien le danger éternel des guerres orientales. Dans les tribus de Germanie, fort nombreuses, toujours en discorde, Rome eût trouvé sans peine des alliés qui auraient fait la moitié de sa besogne. Le vainqueur de Varus, Arminius, n'avait rien pu fonder contre elle.

Qu'on ne dise pas que la possession de la Basse-Allemagne eût entraîné et comme allongé l'Empire loin de ses centres d'équilibre et de force, Rome, l'Italie, la Méditerranée, le Danube. Marquez sur la carte la grande voie de la conquête germanique, par Cologne, Hanovre et Berlin : elle s'éloigne du Rhin, mais elle reste parallèle au Danube, qui depuis Auguste est bordé de garnisons romaines : si les Romains avaient voulu prendre la Germanie, ils auraient pu l'attaquer sur trois points à la fois, par la mer et les deux fleuves, mouvement enveloppant qui ne leur a été possible ni contre la Gaule ni contre l'Espagne. Ne parlons pas davantage des distances : il y a le même intervalle entre Berlin et Vienne qu'entre Berlin et Cologne, et depuis Auguste encore, Vienne est devenue une des places de la frontière romaine. On va aussi vite de Rome à Berlin qu'à Paris : Tibère, entre deux campagnes sur le Weser et l'Elbe, allait passer à Rome les fêtes de l'hiver; et il ne fut pas plus difficile à Othon qu'à Charlemagne de se faire couronner empereur. De même, rien n'empêchait le peuple romain de s'installer à Berlin et à Hambourg, comme il l'avait fait à Paris et à Cologne. S'il y a renoncé, ne croyons pas qu'il ait cédé à quelque loi irrésistible de la nature : en cette affaire, tout est venu de la décision des hommes et du hasard des circonstances, de ce que Tibère fut jaloux de Germanicus, de ce que le vieil Auguste eut peur d'Arminius, et de ce que les dieux envoyèrent à Drusus une mort prématurée.

On peut regretter pour le peuple romain qu'il ait cédé à ces circonstances et n'ait point fait cette conquête. Il aurait eu dans la Germanie ces ressources en soldats qu'il fut obligé d'y chercher plus

tard; et il les aurait prises à sa guise et sans condition, je veux dire sans ces exigences qui feront plus tard des empereurs romains les ministres de leurs auxiliaires barbares. Appuyé dès le début sur des troupes germaniques, l'Empire eût été plus fort à toutes ses frontières. La poussée des invasions, réduite aux Slaves et aux Huns, eût été moins redoutable: et Rome se fût assuré de plus nombreux siècles de grandeur.

On peut le regretter aussi pour l'Allemagne. Elle fit un fort médiocre emploi de la liberté que sa victoire lui rendit. Si la conquête romaine aurait coûté beaucoup de sang, je doute que les discordes et les brigandages d'après Varus n'en aient point fait verser davantage. Devenue latine, la Germanie aurait pris dès lors, comme la Gaule autour de Lyon, les habitudes d'unité et de cohésion qui ne lui viendront que dans un millénaire; elle se serait imprégnée plus tôt de cette culture gréco-romaine dont elle est devenue de nos jours l'admirable gardienne; elle aurait pu, contre les Barbares des grandes plaines de l'Est, servir de boulevard au monde civilisé. Si la bordure de ce monde avait été de Vienne à Berlin, et non pas de Cologne à Bâle, le rôle souverain, dans l'histoire de l'Occident romain et chrétien, n'aurait jamais cessé d'appartenir à l'Allemagne.

C'est la Gaule qui jouera ce rôle, sous les empereurs, sous Charlemagne, et qui le reprendra ensuite, sous saint Louis et Philippe le Bel. Et s'il en sera ainsi, c'est, en fin de compte, parce que César et ses premiers héritiers ont fait d'elle tout à la fois un pays romain et un pays frontière. Ils ont accumulé sur cette terre toutes les fondations intérieures, routes et villes, qui unissent les intérêts des hommes, leur donnent des idées communes, les préparent à former un grand peuple. Mais en laissant à la lisière de cette terre la crainte permanente de l'ennemi, ils ont entretenu chez ces hommes le besoin de l'entente, les sentiments de l'unité, les pensées qui stimulent la vie, les énergies qui réagissent contre le dehors. En arrêtant au Rhin la limite de l'Empire, en renonçant à l'œuvre de Drusus, Auguste et ses successeurs ont fixé les destinées de la Gaule.

Camille JULLIAN.

LE MUSÉE CONDÉ EN 1912.

Du rapport oral présenté par M. Alfred Mézières, président du Conseil des conservateurs du Musée, à la séance trimestrielle de l'Institut du 22 janvier 1913, nous avons extrait les passages suivants :

« Chantilly, lieu où la nature et l'art semblent avoir fait les éléments plus beaux et plus nobles qu'ils ne sont ailleurs », écrivait un homme de lettres en 1645, vingt ans avant que Le Nôtre n'y déployât les ressources de son génie. Le charme qui se dégageait alors de Chantilly n'a rien perdu de sa force; mais ce qui était autrefois l'apanage d'une élite est devenu le partage de toutes les classes de la société. La vogue dont nous constatons chaque année l'extension est le plus bel hommage rendu aux hommes de goût qui ont créé ce beau domaine, au prince éclairé qui nous en a confié le dépôt. Et nous servons leur mémoire en maintenant les traditions libérales qui ont toujours fleuri à Chantilly, en ouvrant le plus largement possible l'accès de toutes les beautés dont nous avons la garde. Je dois reconnaître que la tâche nous est rendue facile par le dévouement d'un homme dont l'affabilité n'a d'égale que la modestie, d'un homme qui a grandi dans l'intimité de M. le duc d'Aumale, qui s'est imprégné de l'esprit et des intentions du prince, et qui connaît mieux que personne les traditions de la maison dans laquelle il vit depuis trente ans. J'ai nommé notre conservateur adjoint, M. Macon. Avec une égale aisance, il en fait les honneurs aux princes, aux congrès scientifiques, aux sociétés populaires, sachant parler à chacun la langue qui convient, ne craignant aucune fatigue pour intéresser, instruire les visiteurs, s'efforçant de leur faire emporter de Chantilly une impression de plaisir, mêlée de gratitude envers l'illustre fondateur. J'en appelle au témoignage de nos confrères MM. Bigourdan et le général Bassot, qui, le 22 octobre, ont conduit à Chantilly le Congrès international de l'Heure; un autre jour, c'est le Prince de Galles, qui, le 22 avril, passe une délicieuse journée à Chantilly, loin des reporters et des photographes; puis, par le plus piquant des contrastes, ce sont les maîtres et les maîtresses d'école du canton de Creil au nombre d'une centaine, auxquels M. Macon donne une haute leçon d'histoire et d'art le 29 octobre, en leur rappelant les souvenirs de la vieille France dans ce pays qui fut le berceau de la monarchie.

La bienveillance de notre conservateur adjoint est surtout inépuisable à l'égard des érudits qui désirent consulter les collections du Musée Condé; on peut dire de lui qu'il est la providence des travailleurs, faisant lui-même les recherches pour ceux qui habitent au loin, et leur épargnant un déplacement difficile ou coûteux. Quant aux habitués de notre salle de travail, ils trouvent près de lui non seulement un gracieux accueil, mais aussi une aide efficace qui facilite singulièrement leur besogne.

Cette conception de ses devoirs, jointe à la gestion du Musée Condé, absorbe une bonne partie de son temps; cependant il ne laisse pas de poursuivre l'établissement des catalogues de la bibliothèque et des archives, et de mener à bonne fin les études

d'histoire locale que lui seul pouvait entreprendre. Il vient de publier la quatrième et dernière partie d'un copieux *Historique de la ville de Chantilly*, rédigé d'après les documents de nos archives. Cette ville, qui compte aujourd'hui cinq mille habitants, eut pour origine deux petits hameaux d'une quinzaine de maisons qui s'étageaient sur le versant de la vallée de la Nonette; le Grand Condé concéda des terrains sur lesquels s'élevèrent quelques hôtelleries; son fils bâtit l'église et créa la paroisse. Les Condé du XVIII[e] siècle furent de grands bâtisseurs. La ville s'étendit en même temps que le parc et le château s'embellissaient. Selon la méthode déjà employée dans son *Historique du domaine forestier*, M. Macon ne nous fait grâce d'aucun coin de terre. Pas une maison qui n'ait son acte de naissance. L'exposé de la formation de la ville est donc forcément d'une lecture aride; mais l'étude de la Vie et de l'Administration sous l'ancien Régime est fort curieuse, et le travail devient attrayant quand il retrace les destinées de la ville depuis la Révolution jusqu'à la mort du dernier des Condé.

Une des curiosités de Chantilly était autrefois la Ménagerie; elle rivalisait en splendeur avec celle du Roi, et jouissait au XVIII[e] siècle d'une célébrité européenne. Un savant bien connu par ses travaux zoologiques, M. le D[r] Gustave Loisel, vient de consacrer un important ouvrage en trois volumes à l'*Histoire des Ménageries* depuis l'antiquité jusqu'à nos jours; le chapitre de la Ménagerie de Chantilly a été rédigé par M. Macon, de même qu'il avait fourni, il y a quelques années, le chapitre de la Porcelaine de Chantilly au magistral ouvrage de MM. de Grollier et de Chavagnac sur les *Manufactures françaises de porcelaine tendre*. De ces créations princières, il ne reste que le souvenir. Les derniers animaux de la Ménagerie, parmi lesquels un tigre, furent fusillés administrativement au mois de septembre 1792. Les bâtiments mêmes ont disparu, et l'emplacement est aujourd'hui occupé par des propriétés particulières.

C'est aussi aux dépens des plus belles créations de Le Nôtre que la ville de Chantilly prit de l'extension sous la Révolution et l'Empire. La glorification de Le Nôtre est à l'ordre du jour, on célébrera dans quelques mois le tricentenaire de sa naissance. A cette occasion une maison d'édition prépare un luxueux ouvrage destiné à faire connaître son œuvre entière, et le chapitre de Chantilly a été demandé à M. Macon, qui s'est empressé de l'écrire, heureux de pouvoir enfin faire reproduire les plans anciens et les gravures de Perelle qui nous révèlent des merveilles dont il ne subsiste aucun vestige. Le Nôtre a aussi embelli une autre maison du Grand Condé, aux portes de la capitale de la Bourgogne; grâce aux renseignements fournis par M. Macon, un membre de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, M. Marcel Mayer, a pu écrire une notice substantielle intitulée : *Le parc de la Colombière à Dijon : son origine, ses jardiniers, son histoire*.

En considération de tant de services rendus et de tant de travaux, j'ai le plaisir de vous annoncer que notre conservateur adjoint vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. C'est M. le Président de la République qui a tenu à lui attribuer une des croix dont il dispose.

Je ne puis pas citer tous les ou-

vrages, d'ordre artistique, historique ou bibliographique, auxquels les collections de Chantilly ont apporté une contribution : la liste en serait longue. Je me bornerai à mentionner quelques livres qui ont, pour ainsi dire, pris naissance à Chantilly.

M. Léon Mirot, des Archives Nationales, a étudié un épisode des troubles parisiens pendant la lutte des Armagnacs et des Bourguignons. Le nœud de cet épisode est le *Procès du Boiteux d'Orgemont*, un cousin de ceux qui possédaient alors Chantilly. Or, nous conservons un précieux inventaire de titres de famille rédigé vers 1400 par Amaury d'Orgemont et grâce auquel M. Mirot a pu reconstituer la fortune des d'Orgemont au XIV[e] siècle, fortune territoriale fort considérable pour l'époque et comprenant de nombreux domaines aux environs de Paris. Un document du même temps, qui jette un jour nouveau sur l'histoire de nos troubles civils dans l'Ile-de-France et le Valois, a inspiré une étude sur le château de Montépilloy, une des forteresses érigées en même temps que Pierrefonds et Coucy par le duc d'Orléans à la fin du XIV[e] siècle; M. Macon a retracé les destinées de cette forteresse, dont une ruine bizarre se voit du chemin de fer qui mène de Senlis à Crépy.

J'ai toujours plaisir à signaler les intéressants travaux de mon ami M. Auguste Rey, beau-père de notre confrère M. Haussoullier, qui s'est fait une spécialité de l'étude de la vallée de Montmorency : je vous ai déjà parlé de ses travaux sur M[me] d'Epinay, sur Jean-Jacques Rousseau, qui habitèrent cette belle région. Cette année, il nous a donné un historique très complet du *Château de la Barre à Deuil*; et là encore nous voyons passer des personnages illustres, Anne d'Autriche, Mazarin, les Condé, M[me] de Longueville. De 1630 à 1644, le château de la Barre fut habité par M[me] du Vigean, dont une fille, Marthe, fut éperdument aimée par le vainqueur de Rocroy. M. Rey a consacré un travail spécial à cet épisode romanesque de la jeunesse du héros : *M[lle] du Vigean et le Grand Condé*.

Moins irréprochable assurément que M[lle] du Vigean fut la sœur du maréchal de Luxembourg, Isabelle de Montmorency-Bouteville, duchesse de Châtillon, puis duchesse de Mecklembourg. Cousine et amie d'enfance du Grand Condé, qui lui conserva toute sa vie une tendresse particulière, elle a été jugée sévèrement par M. le duc d'Aumale, qui lui reproche sa cupidité, sa déloyauté, et l'accuse d'avoir été, au temps de la Fronde, le mauvais génie du héros. Ce jugement n'est-il pas un peu sévère ? En tout cas le Grand Condé avait l'âme trop haute pour garder rancune à sa belle cousine. Qu'il est donc difficile d'établir la vérité historique, quand nous voyons deux érudits laborieux et sincères étudier simultanément la vie d'Isabelle de Montmorency, avec l'emploi des mêmes documents, et aboutir à des jugements opposés ! M. Paul Fromageot est indulgent pour la duchesse de Châtillon; son impartialité le porte à la justification. Et cependant son opinion ne paraît pas bien arrêtée. « Quel jugement, dit-il, doit-on équitablement porter sur elle ? D'abord, pour sa conduite privée, il est vraisemblable qu'elle ne fut ni meilleure, ni pire que celle de la plupart des grandes dames de son temps. Encore sommes-nous réduits sur ce point aux conjectures, car il faut

rendre à la duchesse cette justice qu'elle s'appliqua toujours à sauver les apparences. » Elle s'y appliqua sans doute, mais M. Émile Magne s'appuie sur toute la littérature satirique de l'époque pour montrer que les apparences ne furent pas du tout sauvées, et M. Magne connaît merveilleusement toute la littérature du XVII^e siècle : l'abondance des références qui s'étalent au bas des pages de son livre constitue un formidable appareil d'érudition. Il est cependant un point sur lequel nos deux auteurs tombent d'accord : devenue duchesse de Mecklembourg, Isabelle de Montmorency servit de son mieux les intérêts de la France; les ministres de Louis XIV, et Louis XIV lui-même, ont maintes fois rendu hommage à son dévouement patriotique. Mais M. Magne observe avec raison que « M^me de Châtillon, à travers l'histoire, efface M^me de Mecklembourg ». Et c'est en effet *M^me de Châtillon* seule qui est le sujet de la pièce que M. Paul Vérola vient de faire représenter sur la scène de l'Odéon.

Un érudit de Dijon, M. Émile Longin, a mis au jour, pour l'Académie de Besançon, un gros recueil de documents inédits relatifs au *Siège de Dôle par le prince de Condé en 1636*. Il a puisé une grande partie de ces documents dans les archives de Chantilly. Moins heureux que son glorieux fils, qui, en 1668, devait conquérir la Franche-Comté en trois semaines, Henri II de Bourbon, prince de Condé, ne put vaincre la ténacité des défenseurs de Dôle et dut lever le siège après deux mois d'infructueux efforts.

C'est aussi à la correspondance des Montmorency et des Condé que M. Étienne Moreau-Nélaton a emprunté les principaux éléments de l'histoire de Fère-en-Tardenois, petite ville de l'arrondissement de Château-Thierry. Son ouvrage, luxueusement édité en trois gros volumes enrichis d'une foule de gravures, est le modèle des monographies locales. Du merveilleux château de Fère, qui appartint successivement aux Montmorency, aux Condé, aux Conti, aux Orléans, il ne reste que des ruines imposantes, dont une porte monumentale qui nous intéresse particulièrement, car elle se retrouve dans la façade du petit château de Chantilly; nous savons d'ailleurs que le connétable Anne a employé Jean Bullant à Fère comme à Chantilly et à Ecouen.

L'histoire d'un autre château des Montmorency, celui d'Offémont, a été étudiée par M. Paul Guynemer, membre de la Société historique de Compiègne; le propriétaire actuel d'Offémont, le comte Frédéric Pillet-Will, a fait les frais de la publication, qui est fort belle. Ici encore, les archives de Chantilly ont apporté une notable contribution. Je ne citerai qu'un épisode. Saint-Simon raconte gravement la mort lamentable de Louise de Budos, duchesse de Montmorency, survenue à Chantilly le 26 septembre 1598 : le diable serait venu en personne lui tordre le cou; un anneau magique, passé du doigt de la défunte au doigt de sa tante, Laurence de Clermont, comtesse de Dizimieu, aurait aussitôt assuré à celle-ci l'amour du veuf désolé, le connétable Henri de Montmorency, qui, en effet, l'épousa peu après. Mais elle eut le malheur de perdre l'anneau, et le connétable se dégoûta immédiatement de sa nouvelle femme. Le fait est qu'il la relégua en 1601 dans le château d'Offémont, et qu'il mourut en 1614

sans l'avoir jamais revue. Il pourvoyait d'ailleurs à ses besoins, et lui envoyait même son médecin, le célèbre François Ranchin, quand il la savait malade. L'origine de la maladie était une incurable tristesse, et Ranchin écrivit un jour au connétable : « Ce n'est pas un mal que l'on puisse congédier ni vaincre par violence, depuis qu'il a pris possession de l'imagination et des humeurs, particulièrement en l'automne que la mélancolie domine ». De son côté, la pauvre abandonnée supplie « qu'on la laisse vivre en repos avec toute sa misère »; elle ne demande qu'à « passer le reste de la vie avec quelque tranquillité d'esprit ». Sa réclusion ne prit fin qu'après la mort de son mari, auquel elle survécut quarante ans.

Je crois vous avoir signalé déjà l'importance de deux fonds d'archives qui intéressent des régions situées à deux extrémités de la France, le Clermontois d'Argonne, qui fait partie du département de la Meuse, et le comté de Goëllo, aujourd'hui compris dans les départements des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine. Le premier a fourni des documents à un érudit de Bar-le-Duc, M. l'abbé Aimond, qui a publié un ouvrage remarquable sur *les Relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552*. Le second n'est encore connu que par un court travail de MM. Lesort et Macon, récemment édité à Rennes et intitulé *Les Archives bretonnes au Musée Condé à Chantilly; documents sur le régime seigneurial en Bretagne*. Ce fonds d'archives, inexploré jusqu'ici, est le plus difficile à étudier, mais aussi le plus riche en chartes anciennes; mon collègue M. Elie Berger s'y est jeté à corps perdu, entreprenant là un travail de patience et de longue haleine que votre confiance lui permettra certainement de mener à bonne fin.

Le comté de Goëllo, s'étendant à une grande partie des Côtes-du-Nord, fut au moyen âge et à l'époque de la Renaissance le fief le plus important de la Bretagne; ses villes principales étaient Paimpol, La Roche-Derrien, Lanvollon, Châtelaudren. Les revenus de ce domaine étaient considérables, ainsi que l'attestent dix registres de comptes, embrassant les années 1480 à 1512. C'est par l'étude de ces volumes qu'il convient de commencer une description analytique du fonds de Goëllo.

Dans chacun d'eux on trouve l'énumération des rentes dues au seigneur par les habitants, des baux à fermes, des redevances servies par les ports, des sommes produites par les ventes de bois et les fermages des moulins. Cette première partie présente un réel intérêt pour l'histoire économique et la topographie. Chaque registre se termine par le relevé des dépenses, au nombre desquelles il faut signaler surtout les réparations faites aux édifices qui appartiennent au seigneur et les gages payés à ses officiers. Le salaire du bourreau, qui figure à sa place dans chacun des volumes, donne sur le nombre et la nature des exécutions des renseignements très curieux.

Chacun de ses registres sera décrit et analysé en détail; on donnera, sous forme d'extraits, les passages des comptes qui présentent le plus d'intérêt.

En tête de cet inventaire sera placée une étude sur l'étendue du comté de Goëllo au XVe siècle et sur l'histoire de ses seigneurs.

De son côté M. Lafenestre continue les recherches qu'il a entreprises pour le catalogue des dessins de Chantilly.

Il est sur le point de terminer ce qui concerne les écoles étrangères, l'Italie, la Flandre, la Hollande.

Chemin faisant, avec son activité accoutumée, il recueille des matériaux pour l'histoire du portrait au Musée Condé, d'après les miniatures, les peintures et les dessins.

Ces travaux si importants et si absorbants n'empêchent pas notre infatigable confrère de refondre l'étude qu'il avait entreprise en 1880, sous les yeux du duc d'Aumale à l'arrivée des collections. Ces collections sont tellement augmentées qu'elles exigent un travail tout nouveau. Nous connaissons la conscience et la compétence de M. Lafenestre. Nous sommes assurés qu'il accomplira ce travail dans les conditions les meilleures. Un grand éditeur, qui a confiance en lui comme nous, lui en demande déjà la publication dans un volume d'un prix modéré, qui le mettrait à la portée du grand public.

LIVRES NOUVEAUX.

George Foucart. *Histoire des religions et méthode comparative*, 1 vol. in-12. — Paris, A. Picard, 1912.

L'histoire des religions a provoqué partout, mais principalement en France, en Belgique et en Angleterre, depuis une trentaine d'années, un nombre inouï de livres, de brochures et de revues; le public s'en fait difficilement une idée. Beaucoup verront la cause de cette surabondance dans le désir très répandu de faire passer toutes les religions sans exception pour des faits purement naturels, placés sous la dépendance exclusive d'autres faits naturels eux-mêmes. Sans doute, ce désir existe, il a même eu sa grande part dans la création de tous les cours consacrés à l'histoire des religions. Mais, au bout du compte, puisque nécessairement il ne peut y en avoir qu'une qui soit divine, il faut bien que toutes les autres soient étudiées comme de purs faits psychologiques et sociaux.

La vraie cause de cette multiplicité désordonnée de publications, la voici : la simplification de ce groupe d'études, l'acceptation générale d'un certain nombre de vérités définitivement acquises, la réduction des divers mouvements de l'imagination populaire à quelques points de départ communs à tous et à quelques directions universellement subies, tout cela est apparemment très difficile; car jusqu'ici aucun essai de synthèse n'a réussi à s'imposer. On accumule donc indéfiniment et un peu pêle-mêle les faits recueillis sur tous les points du globe, — en dessus et en dessous, peut-on dire, puisque ce sont les tombeaux qui renferment en majeure partie le secret des rites funéraires et des croyances en une autre vie —; mais plus les observations se pressent et s'entassent, plus malaisément on y reconnaît un ensemble : les arbres se multiplient, la forêt ne se voit pas, ou du moins on ne sait comment s'y orienter. Alors les plus hardis choisissent un phénomène — généralement le plus grossier, comme le fameux *totem* et le non moins fameux *tabou*, qu'une sorte d'hallucination veut à toute force retrouver jusque dans les cérémonies les plus surnaturelles du catholicisme. Un jour vient où scien-

tifiquement tout l'échafaudage croule.

A coup sûr les phénomènes religieux des peuples abandonnés à eux-mêmes ne peuvent pas être les effets de créations indépendantes les unes des autres. Les organisations physiques étant construites, somme toute, sur le même type, les organisations mentales devaient donc également se ressembler; les relations des différentes races, les communications vite établies entre la plupart d'entre elles nous sont choses de mieux en mieux connues; enfin, il y a dans les manifestations religieuses des races les plus éloignées des ressemblances absolument évidentes.

Ce qui complique néanmoins l'étude de tous ces faits, c'est qu'ils sont presque toujours enchevêtrés dans des ensembles mouvants où les connexions sont rarement les mêmes, soit de peuplade à peuplade, soit aux divers mouvements de l'histoire de l'une ou de l'autre d'entre elles : il faut compter avec les influences des invasions, des contacts, des mélanges; les nécessités subies à un jour donné se juxtaposent aux survivances d'un passé aux fragments disjoints et par cela même incompris.

Sans doute, il s'agit — et c'est là l'intérêt — de chercher si ces variations ont des lois et lesquelles; car non seulement le mouvement doit avoir des lois, mais on peut dire en un sens qu'il est seul à en avoir. Seulement tout se complique terriblement quand on s'attaque à l'humanité, douée partout d'une spontanéité toujours prête à entrer en jeu pour sa propre satisfaction — travaillée par l'esprit d'imitation — retenue et entraînée tour à tour par la pression des forces collectives; car ce sont bien là trois facteurs dont aucun ne peut être sacrifié à aucun des deux autres. Dans ce conflit, l'humanité civilisée travaille à mettre de l'ordre et de la suite et par conséquent de l'unité; car c'est seulement à la longue qu'elle retrouve *une* raison, *une* nature, *une* logique, *une* justice, *un* devoir, *une* âme, *une* immortalité, *un* Dieu. Dans les temps reculés, au contraire, règne la multiplicité et avec elle le désordre. L'idée d'une évolution rectiligne, allant régulièrement d'une étape à une autre, est une idée que nul n'oserait plus soutenir. Les fragments d'évolution régressive, on disait autrefois de décadence, se mêlant inégalement aux fragments d'évolution progressive, viennent tout compliquer, quelquefois tout bouleverser dans les tableaux qu'on tente d'établir des révolutions du passé.

D'autre part, essayer de retrouver l'homme « primitif » dans le sauvage ou le non-civilisé du siècle présent et de souder en quelque sorte l'histoire de l'un à celle de l'autre, c'est là une tentative qu'on a dû finalement abandonner. Il a été prouvé dans trop de cas, que le prétendu « primitif » qu'on avait cru surprendre en une immobilité prolongée, était simplement un dégénéré; suivant une expression très juste, s'il était le produit d'une évolution, c'était d'une évolution manquée.

C'est donc une idée ingénieuse et qui peut être féconde, de chercher parmi toutes ces religions naturelles à déchiffrer une religion plus connue que toutes les autres en ses origines, en ses mouvements, en ses manifestations diverses, en une histoire, enfin, dont on puisse sérier et dater les faits essentiels. Or là est la nouveauté du livre de M. George Foucart (que l'Académie des sciences morales et politiques avait, nous nous plaisons à

le rappeler, présenté en première ligne pour occuper la chaire d'histoire des religions au Collège de France).

M. George Foucart estime en effet que c'est l'Égypte et sa religion qui doit servir de terme de comparaison ou de centre de perspective. Une telle proposition mérite toute attention et toute sympathie. Il est évident qu'en tout genre d'étude, il convient de choisir tout d'abord un type aussi complet, aussi cohérent, aussi facile à suivre que possible. Mieux on l'aura parfaitement connu, mieux on saura démêler d'où partaient et où tendaient les ébauches ou les déformations qu'on pourra lui comparer; mieux aussi on discernera les influences qui ont dû faire dévier ou diverger les différentes évolutions. Tous les mouvements, tous les aspects de ce qu'on nomme « l'expérience religieuse » de l'humanité méritent assurément d'être examinés de près; tout est objet de science, à la condition d'être classé. Mais tous ces mouvements, tous ces aspects ne peuvent être aussi essentiels, aussi typiques et surtout aussi clairs les uns que les autres. Puisque la religion égyptienne remplit évidemment les conditions requises, à quel autre groupe d'études religieuses fait-on tort, à quel genre d'études plutôt ne rend-on pas service, en lui offrant un pareil terme de comparaison? On doit donc, selon M. George Foucart, chercher dans quel ordre se sont formés les dogmes, les rites, les formulaires, les appareils de cette religion — sous l'action de quelles causes sociales se sont succédé ces enseignements — quelles causes historiques en ont modifié les combinaisons. « L'ordre ainsi obtenu sera soumis à la contre-épreuve de ce que nous savons par les non-civilisés pour voir si, à conditions sociales ou besoins égaux ou identiques, on n'obtient pas de séries parallèles, *mutatis mutandis*, bien entendu. »

C'est de cette méthode très logique, que le livre de M. George Foucart nous donne les premières et très intéressantes applications; mais là surtout est comme le programme de toute une carrière travaillant à faire enfin de l'histoire des religions païennes autre chose qu'une tour de Babel, réfractaire à tout essai de reconstitution architecturale.

HENRI JOLY.

L. FRANCHET. *Céramique primitive. Introduction à l'étude de la technologie.* 1 vol. in-8°, 160 p., 26 fig. — Paris, Geuthner, 1911.

En rédigeant ce petit volume qui reproduit les leçons professées à l'École d'anthropologie en 1911, en un cours annexe qui fut fort suivi, M. Franchet a rendu un réel service aux archéologues et aux préhistoriens. Avec sa haute compétence et sa grande pratique, il a pu condenser en un petit nombre de pages des données générales fort complexes sur la fabrication des diverses céramiques et particulièrement sur celle des primitives.

Cette étude minutieuse de technologie céramique nous a appris beaucoup de choses et a fixé nombre de points qui, pour la plupart d'entre nous, étaient assez vagues. Tels par exemple le caractère des actions réductrices et oxydantes du feu des fours sur les poteries; le rôle constant des oxydes de fer dans les argiles employées en céramique, puis toute l'histoire si complexe des vernis, couvertes et émaux, etc.

M. Franchet sait exposer ces difficiles questions avec un art réel.

Donnant juste l'explication nécessaire, il permet de comprendre la genèse des innombrables procédés mis en œuvre par l'homme depuis les temps très reculés (peut-être magdaléniens) jusqu'à nos jours, pour fabriquer les vases en terre cuite ou les statuettes, voire même les briques dont il a eu constamment besoin soit pour conserver l'eau ou les aliments et pour les faire cuire, soit pour construire une maison ou un temple et les orner.

Après un exposé général des méthodes et des procédés de la céramique, M. Franchet a étudié chaque variété de céramique ancienne et a successivement décrit les procédés nécessaires pour la créer, la composition des pâtes et des couvertes et le mode de cuisson.

Les éléments réfractaires (silice, alumine et magnésie) doivent être — dans une argile destinée à fabriquer de la céramique — en proportion définie par rapport aux éléments fusibles : oxyde de fer, chaux, potasse et soude. Ce mélange se rencontre d'ailleurs souvent à l'état naturel dans certaines argiles que fréquemment les primitifs ont employées telles quelles. Toutes ces argiles renferment des oxydes de fer variés qui, par la cuisson en flamme vive (ou oxydante), se transforment en peroxyde qui colore en rouge l'objet fabriqué. Au contraire, surtout avec un feu étouffé, avec peu d'air, par conséquent en milieu réducteur, les oxydes de fer sont réduits (privés de leur oxygène) et prennent une coloration noire due à l'oxyde magnétique par exemple.

Voilà donc des données chimiques dont l'application à l'étude des céramiques primitives peut, on le voit, donner d'intéressants résultats. Et ces faits pourraient être multipliés à l'infini et appliqués, par exemple, à l'étude technologique des poteries les plus primitives.

L'histoire de la fabrication de la céramique non faite au tour, puis celle de la tournette et du tour, celle de la cuisson en plein air, puis dans des fours plus ou moins rudimentaires, permettent de comprendre et d'interpréter bien des particularités de la céramique primitive. Tout cela est clairement exposé, illustré de figures et de schémas intéressants.

Nous aurions toutefois, au point de vue archéologique, de sérieuses réserves à faire sur plusieurs affirmations contenues dans cet ouvrage. Mais comme ce n'est pas l'usage dans le présent recueil, nous nous en abstiendrons, pour insister seulement sur le réel service que ce petit volume de M. Franchet rendra aux archéologues.

D[r] Capitan.

Jean Lesquier. *Les Institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides.* — 1 vol. in-8°, XVIII-381 pages. — Paris, Ernest Leroux, 1911.

L'armée ptolémaïque offre cet intérêt de n'être pas seulement connue par les textes littéraires et les inscriptions, mais par les papyrus. Si les renseignements qui nous viennent de là sont déchiquetés et fragmentaires, ils abondent du moins en détails précis, authentiques, et, comme ils s'accroissent sans cesse, l'image qu'ils nous restituent des institutions militaires des Lagides l'emporte de beaucoup, en ampleur et en relief, sur ce que nous pouvons deviner des créations similaires dans les autres États contemporains.

Il faut, avec M. Lesquier, partager en deux périodes l'histoire de l'armée

ptolémaïque. La première embrasse les règnes de Sôter, de Philadelphe et d'Évergète (323-221). La seconde commence en 218, à la veille de la bataille de Raphia, sous Philopator, et se prolonge jusqu'à la fin de la dynastie. De l'une à l'autre, nous assistons à une transformation profonde.

Quelle que soit l'époque à laquelle on l'envisage, l'armée lagide compte trois éléments distincts : les troupes régulières; les troupes mercenaires; les troupes indigènes.

Les réguliers sont qualifiés de Macédoniens (Μακεδόνες). Exacte à l'origine, car l'armée de Sôter eut nécessairement pour noyau le corps d'occupation de la satrapie, cette appellation en arrive très vite à ne plus répondre que partiellement à la réalité. Mais comme les réguliers, à défaut de recrues macédoniennes, continuent du moins à s'annexer des éléments helléniques, cette section de l'armée garde malgré tout un caractère national.

Les mercenaires se divisent en deux catégories : ceux qui, provenant des vieux marchés à soldats du monde grec, combattent comme phalangites ou peltastes; ceux des armes spéciales, frondeurs, archers, acontistes, désignés par le nom de leur nation : Crétois, Rhodiens, Thraces, Galates. Là aussi, l'ethnique finit par ne plus correspondre à la race et devient avec le temps un simple terme technique de la langue militaire.

Quant à l'armée indigène, elle dérive des miliciens, μάχιμοι, qui, sous les Pharaons, constituaient une classe à tendances héréditaires. Maintenus par les Lagides dans leurs privilèges, ils fournissent un troisième cadre dont l'importance grandit en raison de la difficulté qu'éprouvent les conquérants à recruter les deux autres.

En 218, un changement notable s'opère. Pour augmenter les moyens de défense de Philopator contre Antiochus III, les ministres du jeune roi, Agathocle et Sosibios, ne se bornent plus à recourir, comme l'avait fait Sôter, à la seule classe des guerriers. Ils étendent le privilège des miliciens à tous les indigènes d'Égypte et de Libye. Cependant, même alors, les principes du fondateur de la dynastie continuent à prévaloir : il n'y a pas, comme dans l'armée d'Alexandre, fusion complète des Macédoniens et des indigènes. Les Égyptiens servent à part et il semble qu'il en ait été ainsi jusqu'à la conquête romaine.

En ce qui regarde l'organisation, le problème essentiel est celui des clérouques. On nommait ainsi les soldats-colons qui, au lieu d'une solde, recevaient un lot de terre (κλῆρος) et qui, moyennant la cession d'une parcelle de domaine, étaient astreints à diverses obligations militaires. Le système a une origine double : égyptienne et attique. Les miliciens pharaoniques étaient déjà de véritables clérouques. Ils formaient une caste à la fois militaire et agricole, mettant en valeur le sol et contribuant à la défense du pays. On s'explique sans peine que les Ptolémées aient maintenu soigneusement une institution dont l'ancienne Égypte retirait autant de profit que de force. Mais ils ne se contentèrent pas de l'adopter. Ils la perfectionnèrent, en s'inspirant du modèle fourni par les clérouques athéniens. Peut-être doit-on supposer ici l'intervention d'un homme qui fut pour Sôter un conseiller précieux et une sorte de législateur : Démétrius de Phalère.

Bien des points restent obscurs

dans l'histoire des clérouques ptolémaïques. Pour certains érudits (Wilcken, Schubart), les soldats-colons faisaient partie de l'active. D'autres (P. M. Meyer, Bouché-Leclercq) les attribuent à la territoriale. M. Lesquier exclut à bon droit ces termes qui supposent l'existence d'une armée permanente à la moderne, chose inconnue aux monarchies hellénistiques. Ce qu'il faut se demander, c'est si les clérouques furent des vétérans ou non. Ils ont pu l'être à l'origine, quand il s'agissait de récompenser les artisans de la conquête; mais, plus tard, l'élément macédonien et l'élément hellénique s'appauvrissant de plus en plus, on recrute les clérouques, sans condition d'âge ni de provenance, parmi les engagés volontaires. C'est l'engagement volontaire qui, à partir d'Evergète, joue le rôle fondamental. Actifs en temps de guerre et disponibles en temps de paix, les engagés volontaires passent tour à tour du bouclier à la charrue, en colonisant l'Egypte dans l'intervalle de leurs campagnes.

Vers la fin du IIIe siècle, près du clérouque, on voit apparaître le catœque (κάτοικος). Bien des théories ont cherché à expliquer la différence de ces deux catégories de tenures. L'opinion la plus vraisemblable est celle-ci : sous Philopator (211-204), les dotations clérouchiques, en usage pour les réguliers et les indigènes, sont étendues aux gens de police. On éprouve le besoin de distinguer les bénéficiaires anciens des plus récents. Le terme de clérouque, élargi par le fait des adjonctions nouvelles, embrasse l'ensemble de l'institution. Celui de catœque prend un sens restreint et sert à désigner le soldat-colon qui n'est pas indigène. Ainsi, tandis qu'au début on s'est adressé, pour qualifier les tenures militaires, au vocabulaire colonial d'Athènes, on en revient avec le temps à ce terme de κάτοικος qu'avaient préféré, pour des fondations analogues, Alexandre et ses héritiers asiatiques.

Autre problème épineux : quelle nuance y a-t-il, dans ce monde des clérouques, entre les épigones (ἐπίγονοι) et les gens de l'épigonie (τῆς ἐπιγόνης)? Les uns et les autres sont des fils de soldats, mais envisagés à des moments divers de leur carrière. Dans les épigones, il faut voir les enfants de troupe qui se préparent au métier des armes. Les gens de l'épigonie ou « de la descendance » ne sont plus des éphèbes militaires : ils vivent de la vie civile. Mais comme ils représentent la postérité des clérouques et qu'ils ont sans doute servi au préalable en qualité d'épigones, ils sont aptes à recueillir la tenure paternelle, celle-ci se transmettant de mâle en mâle et à la condition que l'héritier du bénéficiaire remplisse les obligations militaires du père.

Le lot affecté au clérouque n'est pris ni sur les biens d'église (ἱερὰ γῆ), ni sur les terres privées (γῆ ἰδιόκτητος), mais sur le domaine royal (βασιλικόν). Il varie en étendue suivant l'arme et le grade. Un cavalier reçoit plus qu'un fantassin et un « Macédonien » plus qu'un indigène. Au IIIe siècle, l'échelle de répartition est de 100, de 70, de 30 et de 5 aroures.

On peut, dans une certaine mesure, considérer l'ensemble des clérouques égyptiens comme une sorte de féodalité. A l'exemple du fief médiéval, le κλῆρος ptolémaïque est à l'origine un bénéfice dérivant d'un contrat personnel qui lie le soldat et ses fils au roi, chef de l'armée. Comme le fief, il ne tarde pas à devenir héréditaire,

mais en restant soumis à des charges, soit militaires, soit fiscales, qui rappellent l'ost féodal et l'aide féodale. Seulement, les ressemblances s'arrêtent là. Jamais, en Égypte, il n'y a eu de hiérarchie féodale. « D'autre part, si le κλῆρος est un fief, c'est, pour reprendre l'expression du moyen âge, un fief sans seigneurie, c'est-à-dire sans droits administratifs et judiciaires. »

En dehors des points que nous venons de résumer, M. Lesquier traite une infinité d'autres questions dont l'intérêt est à peine moindre. Il le fait avec une méthode sagace et précise, s'appliquant à bien définir chaque problème, à en discerner les termes, les phases, les variations suivant les âges et les lieux Son livre ne se borne pas à condenser des résultats acquis : il nous apporte une contribution personnelle incessante. Œuvre de science, il devra son autorité à sa probité.

On souhaiterait qu'un sujet étudié de la sorte pût être, en même temps qu'une synthèse de nos connaissances sur l'armée des Lagides, une amorce à des rapprochements avec les institutions militaires des autres États hellénistiques. Mais l'Égypte constitue un monde spécial que Sôter, dès la première heure, mit à l'écart du grand courant d'impérialisme universel où se plongèrent à l'envi Antigonides et Séleucides. Aussi la richesse de notre documentation sur les Ptolémées ne supplée-t-elle que très imparfaitement à la disette historique dont nous souffrons en ce qui touche leurs rivaux.

Georges Radet.

Nic. Hohlwein. *L'Égypte romaine, recueil des termes techniques relatifs aux institutions politiques et administratives de l'Égypte romaine.* — Un vol. in-8°. Paris, Champion, 1912.

M. Hohlwein s'est consacré à l'étude des papyrus et à l'histoire de l'Égypte gréco-romaine; il nous en a déjà donné la preuve. Le mémoire qu'il vient de faire paraître et qui a été couronné par l'Académie royale de Belgique est, sous une forme particulière et originale, une étude des institutions politiques et administratives de l'Égypte, telles que les très nombreuses publications papyrologiques surtout nous les ont fait connaître. Mais c'est aussi un livre destiné à faciliter l'interprétation et la compréhension des papyrus eux-mêmes, en nous enseignant la valeur exacte des différents termes techniques qu'on y rencontre si fréquemment. La preuve en est qu'il se termine par un recueil de textes choisis, qui a toute l'apparence d'une chrestomathie, limitée à la période romaine.

Le lexique proprement dit contient 350 pages; on y trouvera l'explication avec commentaires et références à l'appui de tous les mots qui figurent dans les papyrus; l'auteur a fait pour eux, en beaucoup moins développé, ce que M. de Ruggiero a fait pour les inscriptions latines dans son *Dizionario epigrafico*. Il a voulu éviter par là aux travailleurs la peine de chercher dans les ouvrages et les multiples articles parus depuis quelques années les renseignements indispensables à ceux qui désirent s'occuper de papyrologie ou simplement consulter les documents que cette science nouvelle a mis à notre disposition. Les plus développées de ces notices (ἡγεμών, ἴδιος λόγος, βασιλική, etc.), ne dépassent pas cinq ou six pages; et c'est bien suffisant.

Les quatre-vingts premières pages du livre présentent sous une forme méthodique et par chapitres, la synthèse de l'administration politique, financière, militaire et juridique de la province d'Égypte à l'époque romaine.

Le présent travail est une de ces œuvres de consciencieuse érudition qu'on n'apprécie vraiment qu'à l'usage, pour le tracas qu'elles vous évitent et le temps qu'elles vous font gagner.

R. Cagnat.

A. Hamilton Thompson. *Military Architecture in England during the middle ages*. In-8°. Londres, Frowde, 1912.

Les études archéologiques n'ont jamais cessé d'être en honneur en Angleterre. Nos voisins ont commencé à s'intéresser à leurs monuments à une époque où le moyen âge était chez nous l'objet du plus injuste dédain, et leur activité scientifique se manifeste chaque jour par la publication de nouveaux ouvrages d'archéologie médiévale. Dans le nombre, le livre de M. Hamilton Thompson me paraît particulièrement digne d'attention. L'architecture militaire est en effet un sujet d'un haut intérêt et qui a suscité beaucoup moins de bons travaux que l'architecture religieuse. Ce n'est pas que les Anglais n'aient depuis longtemps porté leur attention sur leurs anciens châteaux et leurs anciennes fortifications. Les monographies qu'ils leur ont consacrées sont nombreuses et il y en a dans le nombre d'excellentes, comme celle de M. J. Bilson sur le château de Gilling, ou de M. Harold Sands sur celui de Bodiam ou sur la Tour de Londres. Mais les travaux d'ensemble sont rares, et quand on a cité le très bon mais trop court mémoire de M. Saint John Hope sur les châteaux et forteresses anglaises des x^e^ et xi^e^ siècles, les deux volumes de G. T. Clarke publiés en 1884 sous le titre de *Medieval military Architecture in England*, et les ouvrages plus récents de Mackenzie, D'Auvergne et Harvey, on a presque épuisé la liste des tentatives faites pour donner quelques idées générales sur l'architecture militaire en Angleterre.

Le livre de M. Thompson sera donc le bienvenu. Il le sera d'autant plus qu'il donne un aperçu très complet des transformations de l'architecture militaire outre-Manche depuis les temps les plus anciens. Dans une douzaine de chapitres l'auteur examine successivement les vieux remparts en terre et les stations remontant à l'occupation romaine, les fortifications de l'époque saxonne et danoise, les châteaux construits du temps de Guillaume le Conquérant, les châteaux de bois et les premiers châteaux de pierre, les grands donjons carrés de l'époque normande, les donjons de forme ronde, les bâtiments d'habitation compris dans l'enceinte du château, le développement des défenses extérieures, les fortifications des villes, la transformation du château fort en manoir fortifié, en un mot c'est une vue d'ensemble bien complète de l'architecture militaire depuis les temps les plus lointains jusqu'à la fin du moyen âge.

M. Thompson ne s'est pas contenté de décrire un grand nombre de châteaux encore existants, il a cherché à dégager les principes dont s'inspiraient ceux qui les ont construits. Il a même consacré un chapitre entier à exposer les progrès réalisés au moyen âge dans l'art d'attaquer et de défendre les places, chapitre très clair et très

bien présenté, mais qui n'est guère qu'une paraphrase des pages bien connues que Viollet-le-Duc a écrites sur le sujet. L'auteur a même emprunté à notre célèbre compatriote, sans l'indiquer clairement ce me semble, une série de ces ingénieux dessins qui formaient le meilleur commentaire de ses descriptions.

Le nombre des monuments dont il est question dans l'ouvrage est considérable; l'auteur ne s'est pas contenté de mentionner tous les châteaux de quelque importance existant en Angleterre, il n'a pas oublié que les rois de son pays ont eu pendant longtemps de vastes possessions dans le nôtre et que plusieurs de nos provinces ont conservé des châteaux importants remontant à l'époque de la domination anglaise. Il mentionne beaucoup d'entre eux et fait d'utiles comparaisons entre l'état de l'architecture militaire en France et en Angleterre aux principales époques où les deux pays furent aux prises. Ce n'est donc pas seulement au point de vue anglais, c'est également à notre point de vue français que ce livre offre un réel intérêt. J'ajoute qu'il est abondamment illustré, qu'un grand nombre de figures sont des reproductions photographiques, et que malgré leurs dimensions souvent un peu trop réduites, elles sont presque toutes instructives et bien exécutées.

R. L.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

R. Aigrain. *Manuel d'épigraphie* [illegible], 2e partie : *Inscriptions* [illegible] Science et Religion, n° 663-[illegible] In-[illegible], [illegible] p. Paris, Bloud, 1913.

F. Baumgarten, Frz. Poland u. R. Wagner. *Die* [illegible] *ische* [illegible] In-8°, [illegible] p., pl. Leipzig, Teubner, [illegible].

[illegible] Post [illegible] collectionem Bucheleriananı [illegible] Einar Engstrom. [illegible] scriptorum veterum [illegible] In-8°, [illegible] p. Goteburg, Leipzig, Harassowitz, [illegible].

[illegible] Vol. [illegible] In-fol., [illegible] p., pl. Milano, Hoepli, 1912.

[illegible] Cuadernos de trabajo. In-[illegible] p. Madrid, Impr. de J. Blass y Comp., [illegible].

Homeri carmina. Cum prolegomenis, notis criticis, commentariis exegeticis ed. Prof. Dr. J. Van Leeuwen J. F. *Ilias.* In-8°, LXV-450 p. Leiden, A. W. Sijthoff, 1912.

W. Leaf, *Troy, a study in Homeric geography.* In-8°, XVI-406 p. London, Macmillan, 1912.

Mélanges Cagnat, Recueil de mémoires concernant l'épigraphie et les antiquités romaines, dédié par ses anciens élèves du Collège de France à M. René Cagnat. In-8°, 452 p., pl. Paris, Leroux, 1912.

G. Murray, *Four Stages of greek religion.* In-8°, 224 p. Oxford press, 1913.

F. G. de Pachtère. *Paris à l'époque gallo-romaine.* Étude faite à l'aide des papiers et des plans de Th. Vacquer (Histoire générale de Paris). In-folio, XLII-192 p., pl. Paris, Imprimerie nationale, 1912.

E. Pais, *Storia critica di Roma durante i primi cinque secoli.* Vol. I parte I : *Le fonti, L'età mitica.* Parte II : *L'età regia.* In-8°, xxvi-835 p. Roma, Loescher, 1912.

Platonis dialogus, qui inscribitur Phaedrus. Ad optimorum librorum codicis Bodleiani praecipue fidem recognovit Prof. I. C. Vollgraff. Accedunt scholia virorum doctorum conjecturae selectae. Appendix critica. In-8°, vi-154 p. Leiden, A. W. Sijthoff, 1912.

L. Spence, *The civilization of ancient Mexico* (Cambridge manuals of science and literature). In-12, 7-121. p., pl. New-York, Putnam, 1912.

E. Maunde Thompson, *An introduction to greek and latin palaeography.* In-8°, xvi-600 p., pl. Oxford, Clarendon press, 1912.

MOYEN AGE.

Beowulf, *Le poème anglo-saxon de Beowulf..*, p. p. H. Pierquin. In-8°, iv-852 p., facsimilés. Paris, A. Picard et fils, 1912.

Cartulaire de l'église de la Sainte-Trinité de Beaumont-le-Roger. p. p. E. Deville. In-4°, lxvi-321 p. Paris, Champion, 1912.

La chronique de Morigny (1095-1152) publiée par L. Mirot. 2e édition. (Collections de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire). In-8°, 107 p. Paris, A. Picard et fils, 1912.

J. W. Jeudwine, *The first twelve centuries of British story... from the year 56 B. C. to the accession of Henry II... 1154 A. D.* In-8°, 59-436 p. pl. New-York, Longmans, 1912.

N. P. Kisselew, *Die Inkunabeln des Rumianzowski Museum* (Katalog der Inkunabeln des Moskauer öffentlichen u. Rumianzow-Museums. 1. Lfg.). In-8°, xxiii-56 p. Moskau, Frankfurt a. M., J. Baer u. Co, 1912.

Kristian v. Troyes, *Yvain* (der Löwenritter), hrsg. v. Wendelin Fœrster (Romanische Bibliotek. V). In-8°, lxvi-292 p. Halle, Niemeyer, 1913.

Miniaturen aus Handschriften der Kgl. Hof.- u. Staatsbibliothek in München, hrsg. v. Dr. Geo Leidinger. 3. Heft. *Turnierbuch Herzog Wilhelms IV v. Bayern.* I. Abtlg. In-4°, pl. München, Riehn u. Tietze, 1912.

C. H. Moore, *The mediaeval church architecture of England.* In-8°, 23-237 p., pl. New-York, Macmillan, 1912.

H. Pierquin, *Recueil général des chartes anglo-saxonnes. Les Saxons en Angleterre (604-1061).* In-8°, 881 p. Paris, A. Picard et fils, 1912.

E. K. Rand and others eds, *Dantis Alagherii operum latinorum concordantiae*, curante Societate Dantea quae est Cantabrigiae in Nova Anglia. In-8°, 577 p. New-York, Oxford Univ., 1912.

ORIENTALISME.

G. A. Barton, *The origin and development of Babylonian writing.* Part I. *A genealogical table of Babylonian and Assyrian signs with indices* (Beiträge zur Assyriologie u. semitischen Sprachwissenschaft. X. Bd., I. Hälfte). In-8°, xxiv-296 p. Leipzig, Hinrichs, 1913.

The book of old China, arranged, with introduction, glossary, etc., by Mrs. W. Hodgson. In-8°, London, G. Bell, 1913.

C. Campbell, *The miraculous birth of King Amon-Hotep III*, and other Egyptian studies. In-4°, 204 p. London, Oliver and Boyd, 1913.

A. T. Clay, *Personal names from Cuneiform inscriptions of the Cassite*

period. In-4°, 208 p. London, Frowde, 1912.

L. Delaporte, *Épigraphes araméens*. Étude des textes araméens gravés ou écrits sur des tablettes cunéiformes. In-8°, 96 p. Paris, Geuthner, 1912.

A. H. Giles, *China and the Manchus* (Cambridge manuals of science and literature). In-12, 8-148 p., ill. New-York, Putnam, 1912.

The governors and judges of Egypt or Kitâb el Umarâ (El Wulâh), Wa Kitâb el Oudah of El Kindi, edited by Rhewon Guest (Gibb memorial. Vol. 19). In-8°, 72-686 p., 2 cartes. London, Luzac, 1913.

Kshemaraja, *Pratyohijna Hoidaya*. In sanskrit. In-8°, 176 p. London, Luzac, 1902.

Kshemaraja, *Shiva Satra Vimarshini*. In sanskrit. In-8°, v-210 p. London, Luzac, 1912.

A manual of the law of marriage, from the Mukhtasar of sidi Khalil, by A. D. Russell and Abdullah Al-Ma'mun Suhrawardy. In-8°. London, K. Paul, 1912.

Th. J. Meek, *Cuneiform bilingual hymns, prayers and penitential psalms*. Autographed, transliterated and translated, with notes from the original tablets in the British Museum. — Fr. Delitzsch, *Bemerkungen zu Prof. Meek's zweisprachigen Fragmenten* (als Anh.) (Beiträge zur Assyriologie u. semitischen Sprachwissenschaft. X. Bd., I. Hft.). In-8°, IV-146 p. Leipzig, Hinrichs, 1913.

F. Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*. In-4°, VIII-195 p., Leipzig, Teubner, 1912.

Kitab-al-Ansab of Al-Sam'ânî. Facsimilé (Gibb memorial. Vol. 20.). In-8°, 603 p. London, Luzac, 1912.

Ta'Rikh-i-Jahan-Gusha of Juwayne. Reproduction from original miniatures (Gibb memorial. Vol. 16). In-8°, XCIII-128-294 p., pl. London, Luzac, 1912.

F. Thureau-Dangin, *Une relation de la huitième campagne de Sargon* (714 av. J.-C.). In-4°, XX-87 p., pl. Paris, Geuthner, 1912.

H. Warren, *Jainism*. In-8°, XI-127 p. London, Luzac, 1912.

W. Weber, *Aegyptisch-griechische Götter im Hellenismus*. Rede. In-8°, 42 p., illustr. Groningen, Wolters, 1912.

R. Weill, *Les décrets royaux de l'ancien empire égyptien*. In-4°, 111 p., pl. Paris, Geuthner, 1912.

W. Wreszinski, *Die Medizin der alten Aegypter*. II. Bd. *Der Londoner medizin. Papyrus* (Brit. Museum Nr. 10059) *u. der Papyrus Hearst*, in Transkription, Uebersetzg. u. Kommentar hrsg. Mit Fcsm. des Londoner Pap. auf 19 Lichter-Taf. In-8°, XIX-237 p. Leipzig, Hinrichs, 1912.

M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

3 janvier 1913. M. S. Reinach fait une communication sur la colonne de Mayence. En 1905 dans le camp romain de Mayence on découvrit une colonne historiée surmontée d'une statue de Jupiter en bronze et dédiée à Néron. Bien qu'elle fût brisée en 2 000 morceaux, on a pu la reconstituer avec certitude. Cette colonne est ornée de vingt-huit images de dieux dont

vingt-cinq ont été identifiées. Trois d'entre elles diversement interprétées, l'ont été en dernier lieu comme des personnifications des trois provinces gauloises. M. S. Reinach montre qu'il s'agit en réalité de Cérès, de Vesta et de Vénus, cette dernière tenant une balance, comme sur les deniers romains de la famille Cordia.

10 janvier. M. Collignon communique une note de M. Pierre Paris sur un vase ibérique trouvé à Carthage et appartenant au musée Saint-Louis. C'est un grand cratère de forme grecque décoré de zones remplies de demi-cercles et de quarts de cercles.

— M. H. Cordier donne lecture d'une lettre de M. le com[t] Tilho, datée de Mao, territoire militaire du Tchad, 4 novembre 1912.

— M. André Humbert fait une communication sur des fresques qu'il a découvertes dans l'église de Brinay (Cher). Le chœur de l'église est entièrement revêtu de fresques disposées sur deux étages et représentant les scènes de la vie du Christ depuis l'Annonciation jusqu'aux noces de Cana.

17 janvier. M. Homolle expose les travaux, voyages et fouilles accomplis par les membres de l'École française d'Athènes en 1912.

24 janvier. M. Antoine Thomas fait une communication sur un manuscrit du sepulcrum historiale de Vincent de Beauvais (Biblioth. nat. ms. latin 14 354 et 14 355) exécuté avant la fin du XIV[e] siècle et qui contient en cinq endroits différents de courtes phrases en breton. On ne possède jusqu'ici avant la seconde moitié du XV[e] siècle, aucun texte suivi en breton, mais seulement des gloses et des mots isolés. M. Thomas a remis à M. J. Loth la copie des phrases qu'il a découvertes.

— M. le comte Durrieu annonce que la Belgique s'apprête à élever, à Gand, un monument aux deux frères Hubert et Jean Van Eyck. Un comité français a été nommé pour participer à cette œuvre commémorative.

— M. Cagnat communique de la part de M. Merlin le texte d'une inscription latine découverte aux environs de Mateur.

C'est un ex-voto offert à une divinité, dont le nom n'est pas mentionné, par un cavalier de la légion III[e] gallica, qui avait été décoré par l'empereur Septime Sévère au siège de Séleucie de Babylonie.

— MM. Ebersolt et Thiers rendent compte des recherches poursuivies à Constantinople en 1912 à la suite d'un incendie qui a dégagé l'emplacement du grand palais des empereurs byzantins.

— M. Etienne Michon communique une inscription de provenance athénienne relative aux Thesmophories qui est récemment entrée au musée du Louvre. On savait déjà par le plaidoyer d'Isée que les femmes nommaient dans les dèmes deux déléguées pour présider aux cérémonies. L'inscription du Louvre est un décret de Cholargos où sont énumérées les fournitures que devaient faire ces déléguées.

31 janvier. M. Héron de Villefosse fait une communication sur un bas-relief en marbre blanc provenant d'Alexandrie et récemment acquis par le Louvre. On y voit quatre divinités, Serapis, Isis, Harpocrate et Dionysos représentées grandeur naturelle et regardant vers la droite dans une attitude d'attente. Ce fragment devait appartenir à un grand monument, à un arc de triomphe. Un document littéraire et la représentation gravée au

revers d'une monnaie d'or d'Hadrien conservée au Département des médailles de la Bibliothèque nationale apportent la preuve que cet arc avait été dédié par les Alexandrins à l'empereur Hadrien après son voyage en Égypte.

— Le P. Scheil lit un mémoire sur une tablette découverte en Chaldée et interprétée par lui. Dans ce document sont décrites avec les dimensions à l'appui, les principales parties du grand temple de Bel que Nabuchodonosor reconstruisit à Babylone. Ce monument était surmonté de la fameuse tour à sept degrés qui comptait près de cent mètres de haut et qui est mentionnée par tous les historiens qui se sont occupés des monuments de la Chaldée.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie a perdu deux correspondants étrangers, M. Euting, ancien professeur à l'Université de Strasbourg et M. Van der Haeghen, bibliothécaire de la ville et de l'Université de Gand.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

L'Académie a perdu deux membres libres, M. Teisserenc de Bort, décédé le 2 janvier, et M. Cailletet, décédé le 5 janvier.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. Patey a été élu le 11 janvier, membre de la section de gravure, en remplacement de M. Vernon, décédé.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. Alfred Rébelliau, bibliothécaire de l'Institut, a été élu le 25 janvier membre de la section de morale, en remplacement de M. Anatole Leroy-Beaulieu, décédé.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

REALE ACCADEMIA DEI LINCEI.
CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E FILOLOGICHE.

Notizie degli scavi. 5e série, vol. VI. — In-4°, Rome.

Fascicule 6. *Région X* (Vénétie) : antiquités préhistoriques découvertes à Galzignano et à Vicence ; 2 fig. [G. Pellegrini et A. Alfonsi]. — *Région VII* (Étrurie). *Civita Castellana* : nouvelles fouilles sur l'emplacement de l'ancienne *Falerii*; 4 fig. [E. Stefani]. — *Région I* (Latium et Campanie). *Ostie* : nouvelles découvertes près des Thermes et de la caserne des Vigiles (fragment de couvercle de sarcophage avec figure d'un Silène couché ; sarcophage portant au centre la tête cornue de l'Océan, de chaque côté deux Néréides sur des monstres marins ; portrait de femme vêtue de la tunique et du manteau ; plan figuré sur les fragments d'un vase de verre); 5 fig.

[D. Vaglieri]. — *Misène* : base de statue avec inscription datée de 246 p. C., en l'honneur d'un stolarque de la flotte de Misène, Julius Alexander, et où il paraît être question de l'expédition de Caracalla contre les Parthes [E. Gàbrici]. — *Pouzzoles* : bas-reliefs de marbre représentant des soldats romains, du milieu du II[e] siècle p. C. environ; belle inscription en l'honneur de T. Caesius Pal. Anthianus, fin du II[e] siècle ou commencement du III[e] siècle p. C., 2 fig. [E. Gàbrici]. — *Sessa Arunca* : inscription votive à Isis et Sérapis, I[er] siècle. — *Région III* (Lucanie et Bruttium). *Sala Consilina* : cippe milliaire de la via Popilia portant deux inscriptions du bas Empire [E. Gàbrici].

Fascicule 7. *Rome* : fragment de mur grandiose d'époque préaugustéenne; — dans l'autel de San Marcello au Corso, cippe de marbre recouvert d'une mosaïque du XII[e] siècle, avec l'inscription : *Hic requiescunt corpora sanctorum Johanni presbiteri Blasti Diogeni et Longini marturum*; ce cippe conserve encore, sur ses deux faces latérales, des enseignes romaines sculptées en relief; 4 fig. [A. Pasqui]; — dans le lit du Tibre, inscription votive, probablement à Esculape; inscription funéraire dédiée par un mari à sa femme qui était en même temps son affranchie et dont il déclare qu'elle avait vécu quarante-cinq ans avec lui *sine delecto ullo*, c'est-à-dire sans qu'il y eût jamais eu de distinction entre patron et esclave [F. Barnabei]. — *Région I* (Latium et Campanie). *Ostie* : découverte d'un nouveau portique près de la rue du Théâtre; sur un fragment de sarcophage, partie inférieure d'un groupe des trois Grâces; 7 fig. [D. Vaglieri]. *Norma* : fouilles sur les terrasses soutenues par des murs polygonaux, près de l'abbaye de Valvisciolo : cinq tombes et une *stips* votive; dans la tombe III, petite hydrie de forme analogue à celle de l'ossuaire villanovien, avec riche décor géométrique très semblable à celui d'une hydrie trouvée à Marino et conservée au Musée préhistorique de Rome; nombreux objets en terre et en bronze; — dans la *stips*, vases protocorinthiens, objets en bronze et en fer, vases votifs minuscules, vases d'importation grecque; — les tombes peuvent remonter jusqu'aux premières années du VII[e] siècle, de sorte que les murs doivent avoir été construits, très probablement, entre le VII[e] et le VI[e] siècle; la vie semble s'être arrêtée sur la montagne de Valvisciolo au moment où elle commençait sur la roche de Norba avec la fondation de la colonie romaine; 30 fig. [R. Mengarelli et R. Paribeni].

Fascicule 8. *Région IX* (Ligurie). *Casteggio* : restes d'une villa romaine et fragment épigraphique portant le nom de l'antique Clastidium (cf. C. I. L., V, 7357). *Pavie* : tombes galliques et gallo-romaines découvertes au Corso Cavour et contenant de la céramique et quelques autres petits objets allant du III[e] siècle a. C. jusqu'aux premiers empereurs romains; 6 fig. *Côme* : débris d'une mosaïque romaine [G. Patroni]. — *Région X* (Vénétie). *Crémone* : casque de bronze de type étrusco-gallique trouvé au confluent du Pô et de l'Adda; 2 fig. *Gambara* : poignard de l'âge bronze; fig. [G. Patroni]. — *Région VI* (Ombrie). *Otricoli* : tombes à chambre, avec mobilier qui se place entre les VIII[e] et VII[e] siècles a. C., entre autres un alabastron décoré de figures de quadrupèdes; — inscriptions romaines, dont un fragment mentionnant des jeux; 9 fig. (E. Stefani). — *Région*

(Latium et Campanie). *Ostie*: inscription votive aux nymphes (*numfabus*) par un certain *T. Aminnericus*, nom nouveau dans l'épigraphie latine (cf. *Aminnaracus*, nom de chien dans C. I. L., VI, 29895). (D. Vaglieri). — Sardaigne : fouilles dans la nécropole punique de Sant'Avendrace près Cagliari [A. Taramelli].

Fascicule 9. *Région XI* (Transpadane). *Gerenzago* : trésor de monnaies d'argent galliques (54, dont 43 d'imitation massaliote, avec la légende DIKOI, 11 avec la tête de Diane à l'avers et un lion marchant vers la droite au revers, 4 avec inscription rétrograde *ioceriv* = *Virecoi*, altération de *Virecius*, *Viricius*), et de monnaies consulaires romaines allant de 214 à 92 a. C. [S. Ricci]. — *Rome* : dans le lit du Tibre, vase d'Arezzo à vernis rouge décoré de deux cigognes placées debout sur des feuillages, fig.; — sur la Via Appia nova, inscription funéraire dédiée par T. Octavius à son oncle P. Octavius Secundus *philosophus epicureus*, fin du II^e siècle ou commencement du III^e; — via Collatina, inscriptions nouvelles trouvées dans la vigna Luzi, entre autres un fragment de plaque de marbre portant deux distiques grecs [E. Ghislanzoni]. — *Région III* (Lucanie et Bruttium). *Reggio de Calabre* : tombes hellénistiques; 6 fig. — *Lokroi Epizephyrioi* : fouilles de 1909 dans la nécropole sicule de Canale; dans le sanctuaire de Perséphoné, important fragment d'un *labrum* ou bassin de marbre portant l'inscription : .... α Τιμαρέος ἀνέθηκε τᾶι θεῶι; cippe avec l'inscription : Τει θεοι δεκάτη Κλεαίνετος Νικομάχου, qui n'est pas postérieure au milieu du v^e siècle; 6 fig. — *Caulonia* : cippe avec inscription grecque d'origine attique : Καλλίστη Φιλίππου τοῦ Ῥησιμάχου Γαργεττίου γυνή, Λαυδίκη καὶ Εὐτυχία τὸ ἐπίσταμα, postérieure au IV^e siècle a. C.; fig. [P. Orsi].

Fascicule 10. Sicile. *Syracuse* : fouilles au Théâtre grec (petites écuelles à calottes destinées à des libations rituelles et portant le nom de Hiéron, c'est-à-dire du prince Hiéron II); — nouvelles fouilles dans les catacombes de San Giovanni; — hypogées chrétiens dans la contrada Cappuccini (amphore avec inscription peinte qui paraît orientale; nombreuses lampes); — hypogée Attanasio (lampe avec représentation d'un pêcheur qui prend un poisson et la marque ΣΑΒΑΙ qui semble nouvelle). — *Floridia* : tombes sicules avec vase mycénien. — *Camarina* : nécropole de Passo Marinaro (1643 tombes ouvertes jusqu'en 1909; fragments d'une statue et d'un buste de femme, de la fin du v^e siècle a. C.). — *Mineo* : urne-ossuaire en plomb décoré. — *Adernò* : dans une grande jarre, 900 kilogr. de bronzes sicules, lances, épées, haches, ceinturons, etc. 41 fig. [P. Orsi].

Léon Dorez.

Le Gérant : Eug. Langlois.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

JOURNAL
DES SAVANTS.

MARS 1915.

SAINTE-MARIE-ANTIQUE.
UN MONUMENT DE L'ART CHRÉTIEN DU MOYEN AGE.

Sainte-Marie-Antique, par W. DE GRÜNEISEN, avec le concours de Chr. Huelsen, G. Giorgis, V. Federici et J. David. 1 vol. in-f°. — Rome, Bretschneider, 1911.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

II

C'est une entreprise étrangement malaisée de dater avec précision les fresques de Sainte-Marie-Antique. Entre tant de générations successives, qui travaillèrent à la décoration de l'église, c'est chose difficile de faire à chacune exactement sa part. Sans doute, quelques groupes de peintures semblent offrir des points de repère indiscutables [2]; on y rencontre des figures dont la tête se détache sur cette planchette rectangulaire (*tabula circa verticem*) qu'on appelle volontiers le nimbe carré, et qui indique que le personnage représenté était vivant [3]. C'est ainsi que, dans la chapelle latérale de gauche, le pape Zacharie (741-752) et le primicier Théodote

[1] Voir le premier article dans le cahier de février, p. 49.

[2] Encore cela même n'est pas absolument probant, s'il est vrai, comme le pense M. de Grüneisen (*Studi iconografici*, p. 88 et suiv.), que, dans la chapelle latérale de gauche, le pape Zacharie et le primicier Théodote ont tout simplement substitué leurs visages à ceux d'un pape antérieur et d'un autre donateur.

[3] Cf. le mémoire récent de Grüneisen, *Le portrait d'Apa Jérémie* (Mémoires présentés par divers savants, t. XII, 2e partie), 1912.

apparaissent aux côtés de la Vierge et des saints; qu'à la courbe de l'abside, le pape Paul Ier (757-767) se tient debout auprès d'une image colossale du Sauveur; que, sur le mur de droite de l'atrium enfin, le pape Hadrien Ier (772-795) est présenté à la Vierge-reine. Et de tout ceci on pourrait conclure peut-être qu'une bonne partie des fresques de Santa Maria Antica appartient au VIIIe siècle. Ailleurs on trouve, sur les parois de la basilique, plusieurs couches de stuc superposées, dont chacune porte des traces de peinture. Par un procédé qu'on observe bien des fois dans les chapelles byzantines de l'Italie du sud, et qui est de pratique courante dans les monastères de l'Athos, on a, à plusieurs reprises, par-dessus les fresques altérées ou pâlies, résolument placé une décoration nouvelle; et de la succession de ces couches de stuc on peut déduire une chronologie tout au moins relative. M. de Grüneisen, avec un soin minutieux, s'est efforcé de tirer parti de toutes ces indications de fait pour établir un classement satisfaisant des peintures de Sainte-Marie-Antique : et s'il faut avouer que les résultats ainsi obtenus semblent, en bien des points, tout à fait vraisemblables, il est certain par ailleurs qu'ils sont parfois étrangement troublants et bouleversent quelques-unes des idées qui semblaient le mieux établies dans l'histoire de l'art romano-byzantin.

Au fond de la chapelle principale, sur le mur où se creuse l'abside et à la courbe même de cette abside, on n'a pas relevé moins de trois couches de stuc peint superposées. De ce mur « palimpseste », comme on l'a spirituellement nommé, sur lequel chaque génération semble avoir voulu laisser le témoignage de sa piété, il n'est pas aisé de déchiffrer l'énigme. Regardez, pour en saisir la complication, la planche XLIV du livre de M. de Grüneisen; l'aspect en est extrêmement pittoresque, avec ces figures de style différent qui semblent comme sortir de l'ombre, et dont l'état fragmentaire rehausse encore la singulière beauté. Sur la couche de stuc la plus ancienne, sur celle qui porte directement sur le stuc de l'époque impériale, la Vierge est assise sur un trône, en costume d'impératrice byzantine, vêtue d'une dalmatique de pourpre violette, toute constellée de pierreries et d'or, et la tête chargée d'un lourd et magnifique diadème; sur ses genoux, l'enfant est assis, en robe blanche, en manteau d'or; à droite, un ange s'incline vers la Madone, et, dans cette composition strictement symétrique, figurait assurément à gauche,

dans la même attitude, un autre archange aujourd'hui disparu.

A voir cette princesse orientale, dont le riche costume rappelle la Vierge-reine qui figurait en mosaïque dans l'oratoire du pape Jean VII (fig. 232) et les Vierges trônantes qui, à Santa Maria Antica même, datent du temps de Zacharie ou d'Hadrien (pl. XXXVI et fig. 69), on incline d'abord à attribuer cette peinture au VIII^e siècle, surtout quand on se souvient que Jean VII fit décorer de fresques l'église de Sainte-Marie-Antique, et qu'il professait pour la Madone une particulière vénération. M. de Grüneisen pourtant n'hésite pas à attribuer cette composition au VI^e siècle et Wilpert la date même de la fin du V^e : et si surprenant qu'il semble tout d'abord de trouver à cette époque une telle représentation de la Madone (que l'on compare les Vierges trônantes du VI^e siècle qui figurent dans les mosaïques de San-Apollinare-Nuovo ou de Parenzo, ou dans la fresque des catacombes de Commodilla, on verra que celle de Sainte-Marie-Antique offre un type tout différent, et *unique* jusqu'ici) pourtant de bien fortes raisons semblent justifier cette hypothèse.

Un fait frappe, en effet, quand on examine attentivement la composition. Le bord de l'abside actuelle entame une partie de l'épaule de la Vierge et une portion du trône ; et d'autre part, sur la couche de stuc qui recouvrit la Madone trônante, les sujets représentés occupent un espace plus étroit. Ceci prouve avec évidence que l'image de la Vierge-reine est antérieure au creusement de la grande abside ; or il semble bien que cette abside fut ménagée vers le milieu du VII^e siècle. Sur les panneaux qui l'encadrent à droite et à gauche, apparaissent en effet des figures significatives. A droite, c'est saint Jean Chrysostome et saint Basile, à gauche, saint Grégoire de Nazianze et saint Léon, tenant des rouleaux déroulés sur lesquels se lisent des passages de leurs œuvres, ceux-là mêmes que le concile de Latran de 649 invoqua pour condamner l'hérésie monothélite. Il en paraît bien résulter que ces peintures furent exécutées sous le pontificat du pape Martin I^er (649-655) et de cette même époque datent les fragments admirables d'une Annonciation, qui sur la même couche de stuc que les saints, recouvre la Madone trônante. Peu de morceaux sont d'un modelé plus savant et d'un charme plus exquis que la belle tête pensive d'ange, d'une inspiration encore toute antique, qui fait face au visage assez indistinct de la Vierge

(pl. XLVIII, XLIX). Mais ici encore, de même que pour la Madone trônante du VIe siècle, cette figure, de qualité assez rare, semble un peu déconcertante à rencontrer dans l'art romain du VIIe siècle.

On voit comment on doit se représenter la décoration primitive du mur terminal de Sainte-Marie-Antique. A l'origine, des deux côtés de la niche étroite qui en occupait le centre, et qu'ornait peut-être une grande croix gemmée, se seraient posés deux sujets symétriques, la Vierge trônante à droite, et à gauche une composition qu'on ne saurait déterminer. Lorsque, vers le milieu du VIIe siècle, on élargit l'abside, les scènes représentées se trouvèrent mutilées en partie et des fresques nouvelles les remplacèrent, autrement disposées. Deux registres superposés montrèrent, de chaque côté de la courbe, deux pères de l'Église, et au-dessus une scène sacrée (la Visitation faisant peut-être, comme à Parenzo, pendant à l'Annonciation). La conque même de l'abside fut-elle dès ce moment ornée de peintures? Cela est probable, et M. de Grüneisen incline à croire que Martin Ier fit même décorer une partie assez considérable de la basilique. C'est à son époque qu'il attribue une belle Annonciation, récemment retrouvée sur un des piliers de la nef majeure, sous une couche de stuc plus récente, où la même scène était représentée (pl. XIX *a*). La conservation en est remarquable et le style vraiment beau. Mais, derechef, la date proposée ne laisse pas de surprendre un peu.

Et pourtant l'examen du mur de l'abside semble obliger à l'accepter. Par-dessus les deux couches de stuc déjà mentionnées, une troisième couche porte une vaste décoration (pl. L). Au-dessus de la conque de l'abside, une grande fresque montre, disposée par zones superposées, la Glorification de la croix; sur les côtés, comme dans la décoration du VIIe siècle, s'alignent au-dessus d'une draperie peinte, en registres successifs, quatre pères de l'Église, deux grecs et deux latins, et quatre papes, dont l'un, ceint du nimbe, porte le nom de Martin Ier, dont un autre a derrière sa tête la tablette, insigne des vivants. Or il paraît certain que ce pape, dont l'effigie date la composition, est le pape Jean VII, qui, on le sait, contribua puissamment à l'embellissement de l'église : la figure, encore qu'un peu indistincte, offre une frappante analogie avec le portrait en mosaïque du pontife, conservé dans les Grottes

vaticanes (fig. 228). Et, s'il en est ainsi, force est de reporter à une époque antérieure au début du VIII^e siècle les peintures, nécessairement plus anciennes, que supportent les couches de stuc précédemment analysées.

Le pontificat de Jean VII marqua une époque de splendeur pour Sainte-Marie-Antique. On a retrouvé parmi les ruines les débris de l'ambon et du *ciborium* qu'il édifia. Il semble bien que toute la décoration peinte du *presbyterium* lui appartient. Dans la conque de l'abside, au centre de la grande composition décrite plus haut, il fit placer l'image de la Vierge-reine, assise entre des anges et assistée des apôtres Pierre et Paul : un fragment de cette fresque a été récemment dégagé sous le stuc plus récent qui la recouvrait. Sur les murs latéraux, des médaillons d'apôtres, parmi lesquels il faut citer les admirables têtes, d'un type si individuel, de saint André et de saint Barthélemy, s'alignaient au-dessous d'une série de scènes, représentant la vie et la passion du Christ. Des icones de saints, figurés en pied, complétaient la décoration : il en subsiste, sur la paroi de droite, une sainte Anne d'un beau style. Il est aisé de saisir l'idée générale qui inspira cette magnifique ordonnance. « Autour de l'abside et du mur absidal, réservés l'une à la titulaire de l'église, l'autre à la glorification du Christ, les peintures du *presbyterium* se déroulent de façon significative. Les scènes évangéliques des deux côtés aboutissent à la croix glorieuse. Les apôtres, les docteurs, les papes semblent soutenir les fondements de l'édifice mystique qui s'achève aux séraphins planant autour de la tête du Christ[1]. »

M. de Grüneisen attribue au même temps les peintures des chapelles latérales. « Celle de gauche est celle du jeune saint Cyr, l'intercesseur que l'on venait prier pour la purification des âmes : dans celle de droite, les fidèles trouvaient les protecteurs populaires, les Anargyres en particulier, et tous les saints spécialement invoqués pour le soulagement des maux du corps et la protection dans les besoins temporels[2]. » L'hypothèse est acceptable en ce qui touche une partie des figures de saints représentés dans la chapelle de droite, en particulier pour la belle image de saint Pantéléimon; elle

(1) P. 381. — (2) *Ibid.*

est plus discutable pour les fresques de la chapelle de gauche, qui furent tout au moins retouchées — sinon exécutées entièrement — au temps du pape Zacharie. Quant aux peintures de la nef majeure, où apparaissent, sur les piliers voisins du *presbyterium*, saint Démétrius, sainte Barbe, sainte Salomoné, mère des Macchabées, l'Annonciation, la Déisis, l'Anastasis, j'ai quelque peine à croire qu'il les faille dater du début du VIII[e] siècle.

Si, des fresques que Jean VII fit peindre à Sainte-Marie-Antique, on rapproche les fragments de mosaïques qui proviennent de l'oratoire du même pontife, on ne peut manquer d'être frappé des qualités d'art, assez inattendues, qui se révèlent dans ces ouvrages. Dans le groupe des anges pieusement inclinés devant la croix, il y a une grâce et une souplesse d'attitudes tout à fait dignes d'attention; dans le visage des séraphins planant au-dessus du crucifix, il y a un souci de l'expression vraiment remarquable; dans les têtes des apôtres ou de sainte Anne, on observe, avec un réalisme puissant, un art savant du modelé et une technique singulièrement habile. Dans tous ces ouvrages persistent les traditions d'une grande école d'art, et aussi bien l'inspiration en est évidente. Jean VII, Grec de naissance et fils d'un haut fonctionnaire de l'administration impériale, a fait appel, ici comme dans l'oratoire de Saint-Pierre, à des artistes nourris des leçons de l'art byzantin. Ce sont des inscriptions grecques qui désignent le plus grand nombre des saints représentés; c'est en grec que sont écrits, au pied de la croix, les longs textes des prophéties relatives à la Passion. Dans la Rome de Jean VII, comme dans celle de Martin I[er] (toutes les inscriptions sont grecques aussi dans les peintures qui datent de son temps), l'influence byzantine domine en maîtresse : par les types comme par la composition, cet art est essentiellement oriental.

Les papes du VIII[e] siècle complétèrent et modifièrent parfois l'œuvre de Jean VII. A leur activité nous devons quelques groupes de peintures qui se peuvent dater, cette fois, avec plus de certitude. Dans la chapelle latérale de gauche, où le pape Zacharie a fait représenter, d'après les actes apocryphes qui ont conté leur martyre, les épisodes de la passion de saint Cyr et de sainte Julitte, de curieux portraits contemporains se mêlent aux histoires sacrées. C'est l'image du pontife, c'est celle, trois fois répétée, d'un grand personnage de

la cour papale, le primicier Théodote, « dispensator » de l'église de Sainte-Marie-Antique. Tantôt il apparaît seul, prosterné aux pieds des saints, ou offrant à la Vierge le modèle de la basilique embellie par ses soins; tantôt il est représenté avec sa femme, son fils et sa fille, et les costumes dont sont habillés ces personnages sont tout à fait intéressants à étudier. La fillette en particulier porte une longue tunique vieil or, et sur les épaules elle a un châle frangé de laine jaunâtre; des bijoux assez luxueux la parent, collier de perles, lourdes boucles d'oreilles à pendeloques; dans sa main droite elle tient une rose rouge stylisée. Et sans doute ces portraits sont d'un art moins savant que les peintures de l'époque antérieure; on y sent pourtant un souci de l'exactitude, de la réalité, de la vie, qui n'est point sans mérite. Il y a de la noblesse encore dans l'ordonnance qui, sur la paroi du fond, au-dessous d'une Crucifixion toute byzantine, groupe, aux côtés de la Vierge-reine, les apôtres, les saints titulaires de la chapelle et les pieux fondateurs. On observera toutefois que, dans cette chapelle, pour la première fois, toutes les inscriptions sont latines.

Pour quelle raison, dans la seconde moitié du VIII[e] siècle, le pape Paul I[er] substitua-t-il, dans la conque de l'abside, à la figure de la Vierge-reine l'image colossale du Sauveur? il est impossible d'expliquer ce fait un peu surprenant. La peinture malheureusement est trop endommagée pour qu'il soit aisé d'en apprécier le style. Pourtant, dans ce qu'on entrevoit, on sent quelque décadence, et cette décadence ira maintenant se précipitant. Des peintures dont le pape Hadrien décora l'atrium, des scènes, empruntées aux livres historiques de la Bible (Rois, Judith, Esther, Macchabées) qui couvraient les balustrades de la *schola cantorum*, et que M. de Grüneisen attribue au commencement du IX[e] siècle, je ne dirai rien ici. Mais il faut mentionner du moins les peintures qui ornent les nefs latérales, et que Grüneisen attribue à l'époque de Nicolas I[er], tandis que Wilpert les daterait volontiers de la fin du VIII[e] siècle. A gauche, une série de tableaux racontent des épisodes de la Genèse, depuis la Création jusqu'à la fin de l'histoire de Joseph; à droite, des fragments très mutilés subsistent seuls des fresques où, d'après les apocryphes, était représenté le cycle de l'enfance du Christ. Au-dessous des scènes sacrées s'alignent des figures de saints : on voit, sur la

paroi de gauche, une solennelle assemblée, où, aux côtés du Christ trônant, se rangent, tous désignés par des légendes grecques, des docteurs de l'Église, des papes, des évêques et des moines fameux. Rien n'est plus impressionnant que cette magnifique théorie, où reparaissent à nouveau des influences nettement orientales. Pourtant, à regarder de près ces figures, on sent la décadence dans ces corps ramassés et un peu courts, dans ces visages lourds et massifs, si différents des belles têtes d'apôtres de l'époque de Jean VII. Le coloris aussi est pauvre, le relief moderne et l'expression monotone.

Enfin, dans l'atrium, un certain nombre de peintures, assez détériorées, semblent dater du XIᵉ, du XIIᵉ, et même du XIIIᵉ siècle.

On voit tout ce que Sainte-Marie-Antique laisse encore d'incertitudes à dissiper, de problèmes à résoudre, et quelle part d'hypothèse contiennent toutes les solutions proposées. Pourtant, telle que les fouilles nous l'ont rendue, l'église du Palatin est un monument unique pour l'histoire de la peinture au moyen âge. La variété de sa décoration est prodigieuse. A côté des grands cycles de la Genèse, des histoires de l'Ancien Testament, de l'enfance ou de la vie du Christ, de la passion des martyrs, on y rencontre d'intéressants exemplaires des scènes en quelque sortes dogmatiques, telles que la Crucifixion ou l'Annonciation, l'Anastasis ou la Déisis, qui apparaissent ici en d'assez anciennes représentations, et partout on y trouve d'innombrables images de saints. Parmi ces fresques il en est d'une qualité d'art souvent remarquable, et qui méritent une place dans l'histoire de l'art byzantin du VIᵉ, du VIIᵉ et du début du VIIIᵉ siècle. Dans la Rome plus qu'à demi byzantine du VIIᵉ et du VIIIᵉ siècle, dans la ville où, en un siècle et demi, treize papes d'origine orientale s'assirent sur le trône de saint Pierre, dans la cité toute pleine de couvents grecs, de fêtes et de reliques d'Orient, Sainte-Marie-Antique, administrée par des moines byzantins, protégée spécialement peut-être par les représentants de l'empereur, particulièrement embellie à coup sûr par un pape, Jean VII, tout acquis aux influences orientales, fut un des centres principaux de l'art byzantin à Rome. Au IXᵉ siècle encore elle était toute grecque, et c'est à peine si quelques saints locaux se mêlaient timidement à l'assemblée solennelle des docteurs et des évêques d'Orient. C'est

par là qu'elle occupe dans l'histoire de l'art byzantin une place éminente, en même temps qu'elle atteste, de façon éclatante, l'influence profonde que, durant trois siècles et plus, cet art exerça sur l'Italie.

CHARLES DIEHL.

LA PROTOHISTOIRE BOLONAISE

ALBERT GRENIER. *Bologne villanovienne et étrusque, VIII^e-IV^e siècles avant notre ère.* — Un vol. in-8°, Paris, Fontemoing, 1912.

La route qui, de la porte occidentale de Bologne (porta S. Isaia), conduit au cimetière actuel de la Certosa, traverse l'emplacement de nécropoles préhistoriques de plus en plus récentes : les terrains *Benacci*, où furent découvertes les plus anciennes tombes du type villanovien[1]; les terrains *Arnoaldi*, où les tombes villanoviennes, plus riches, renfermaient une singulière pacotille orientale; enfin on atteint *la Certosa*, où, dans un cimetière proprement étrusque, se rencontrent particulièrement nombreux les vases grecs du v^e siècle. A travers ces prairies où, trente siècles auparavant, fut fondé le premier cimetière, se déroulent encore à la Toussaint les cortèges qui vont à la Certosa célébrer, selon d'étranges rites populaires, la fête des morts.

L'interprétation de ces tombes préhistoriques a fait l'objet de théories contradictoires. M. Helbig, dans un article célèbre : *Sopra la provenienza degli Etruschi*[2], proposa d'identifier les Villanoviens aux Étrusques : ce peuple, venu des Alpes, aurait détruit la civilisation proprement italique des terramaricoles; puis, de Bologne, franchissant l'Apennin, il aurait conquis la Toscane comme le prouve l'identité des *pozzi* d'Étrurie et des premières tombes Benacci. Par la suite, l'évolution des groupes étrusques fut différente de part et

(1) Tombes du début du premier âge du fer, caractérisées en particulier par un certain type d'ossuaire biconique, dont les premières furent découvertes au hameau de Villanova, à 8 kilomètres de Bologne, en 1853.

(2) *Annali dell'Inst.*, 1884.

d'autre de l'Apennin : au Sud, les tombes à puits se transformèrent en tombes à fosse, puis à chambre; au Nord, le rite de l'incinération persista plus longtemps et les *camere* n'apparurent jamais. Mais, à Bologne comme en Étrurie, M. Helbig affirmait que, des tombes primitives aux plus récentes, l'évolution avait été régulière et ininterrompue. Comme il est pourtant indéniable que les plus récentes tombes villanoviennes de Bologne diffèrent extrêmement des plus anciennes tombes du type Certosa, qui sont sûrement étrusques, M. Helbig gageait que l'avenir découvrirait des tombes de transition. En 1908, lorsqu'on trouva près de Bologne une nécropole renfermant à la fois des tombes villanoviennes et des tombes de type Certosa, M. Helbig[1] et M. Pigorini[2] espérèrent, mais vainement, que les tombes désirées allaient enfin se révéler.

A cette thèse, dès 1885, M. Brizio[3] opposait une construction toute différente. Selon lui les Villanoviens étaient les Ombriens de l'histoire légendaire; venus de l'Europe centrale par les défilés des Alpes orientales, ils passèrent par Este, Bologne, gagnèrent l'Étrurie. Plus tard, les Étrusques se rendirent maîtres des cités ombriennes d'Étrurie, franchirent l'Apennin au v^e siècle et prirent Bologne : leurs tombes sont celles de la Certosa.

Enfin M. Pigorini, admettant la théorie de l'évolution proposée par M. Helbig, la rend plus systématique : les Villanoviens ne sont pas, selon lui, un peuple ennemi des terramaricoles, mais un peuple parent; des terramares à la Certosa nous assistons à une évolution régulière.

Tel est le dur problème qu'aborde M. Grenier dans son dernier ouvrage. Il s'est préparé à sa recherche par les fouilles qu'il a dirigées à Bologne en 1906, et qui, par leur méthode, sont un modèle. Il a, en quelque manière, posé au sol bolonais deux questions essentielles. D'abord, *y a-t-il des tombes plus anciennes que les premières tombes Benacci?* Il a fouillé à l'Est du terrain Benacci, a trouvé des tombes intéressantes, mais pas de puits primitifs. Puis, *y a-t-il des tombes intermédiaires entre les tombes Arnoaldi et les tombes de type Certosa?* Or, à l'ouest du terrain Arnoaldi, dans le terrain *Aureli*

[1] *Studi Storici*, 1908, 315.

[2] *Bull. Palet. Ital.*, 1908, 142.

[3] *La provenienza degli Etruschi*, dans les *Atti Mem. della R. Deputaz. di storia per le Romagne*.

(auj. *Balli*), on avait trouvé une sépulture qui paraissait unir des caractères villanoviens et d'autres étrusques; il reprit donc l'exploration de ce terrain, n'y trouva que des tombes étrusques du v^e siècle. De ces fouilles sont nées les thèses capitales de son livre : Bologne villanovienne a été fondée précisément au temps des premières tombes Benacci; l'arrivée des Étrusques à Bologne date précisément des premières tombes Certosa; les civilisations villanovienne et étrusque n'ont presque aucun trait commun. Cette dernière conclusion surtout nous importe, et nous allons examiner comment il la démontre avec une rigueur et une diversité d'arguments qui forcent la conviction.

I

Les fonds de cabanes, retrouvés à l'emplacement de la ville actuelle, et que des débris datent de l'époque villanovienne, nous renseignent sur la forme primitive de la maison bolonaise : c'étaient des cabanes rondes, aux murs de charpente que soutenait une armature de pieux. Quant au type de la maison étrusque, il est connu, non point à Bologne même — la Felsina étrusque n'a probablement pas occupé l'emplacement de Bologne villanovienne — mais à la ville voisine de *Marzabotto*, la Pompéi étrusque de Brizio : on y retrouve les fondations de pierre, se coupant à angles droits, qui supportaient les murs de briques crues. Entre la maison villanovienne et la maison étrusque, c'est donc l'opposition caractéristique de la cabane ronde de l'Europe du Nord, de la maison rectangulaire méditerranéenne. — A vrai dire, ce système appelle des corrections et M. Grenier ne manque pas de l'observer. Le plus ancien type de maison méditerranéenne est probablement la maison elliptique de Chamaizi-Siteia, en Crète, ou les maisons ovales d'Orchomène; les maisons en fer à cheval, que M. Vollgraff explore à l'Aspis d'Argos, que M. Dörpfeld a découvertes à Olympie, sont apparemment une forme de transition. Or, on trouve à Bologne et le fond de cabane ovale, et la hutte à abside, et la hutte rectangulaire, voire à plan de megaron. Pareillement à Cannatello près de Girgenti, dans un village de la deuxième période sicule, M. Mosso découvrit deux maisons carrées parmi les huttes circulaires,

M. Grenier a étudié minutieusement ces formes aberrantes de la maison villanovienne : son livre apporte, pour l'étude de l'habitation, une importante série de documents élaborés.

Les huttes villanoviennes ne paraissent pas groupées selon un plan orienté. Il en est autrement de Marzabotto, où les grandes voies sont orientées rigoureusement. On se l'explique si l'on admet, avec M. Grenier, que le souci de conformer les villes, en quelque manière, au plan de l'univers, est né en Orient, et que les Étrusques, fragment du monde préhellénique de la Méditerranée orientale, l'ont communiqué à l'Occident. Bien finement, notre auteur explique comment, de ces méthodes laïcisées, devaient naître un jour les villes en damier d'Hippodamos de Milet. — Quant à l'orientation des terramares, M. Grenier ne pense pas que les explorateurs italiens l'aient observée en toute rigueur scientifique.

Le rite funéraire des Villanoviens est l'incinération. L'urne cinéraire est déposée dans un puits, durant la première période Benacci; plus tard, dans une fosse quadrangulaire; à la fin de l'époque villanovienne, l'urne biconique est remplacée par une jarre (*dolio* ou *ziro*). On ne doit pas exclure, du reste, la possibilité d'inhumations exceptionnelles, comme M. Boni en a observé au Forum, tout au début de la période latiale. — Dès les premières tombes de la Certosa, les inhumations l'emportent : et la proportion de trois inhumés pour un incinéré demeure constante durant toute la période étrusque. Cette transformation du rite funéraire est regardée, à juste titre, par M. Grenier, comme une preuve de l'invasion d'un nouveau peuple. — On notera particulièrement la démonstration très délicate par laquelle M. Grenier établit que la tombe du terrain Aureli où M. Helbig voit une forme de transition entre les civilisations villanovienne et étrusque est en réalité une forme de contamination. Il n'est pas de discussion plus importante du point de vue méthodologique.

L'étude du mobilier des tombes soulève à chaque instant des problèmes qu'il n'est pas toujours possible de résoudre. M. Grenier a montré — mais sans oser en tirer un système — que la période villanovienne a porté l'art de la métallurgie à un point de perfection; les vases en tôle de bronze surtout sont d'une technique savante. Or les terramaricoles ignoraient l'art du forgeron et coulaient le

métal; à l'époque étrusque, les objets de métal forgé sont remplacés par des objets de métal fondu. Voilà donc la période villanovienne nettement caractérisée, soit par opposition à la période qui la précède — et M. Modestov a déjà fait valoir cet argument contre M. Pigorini — soit par opposition à celle qui la suit.

Parmi les armes[1], M. Grenier note comme caractéristique des Villanoviens l'usage de la hache ou *cateia*, arme de jet, comme l'a démontré M. A. Bertrand. Il n'est pas sans intérêt d'observer que la hache caractérise pareillement les tombes à incinération de Hallstatt. — Faut-il cependant, avec M. Grenier, ranger auprès des haches les curieuses palettes de bronze incrustées d'ambre qui apparaissent à la période Arnoaldi[2]? C'est un de ces outils que paraît tenir un prêtre « à bonnet de Basile » de la situle de la Certosa : et M. Déchelette y reconnaît une palette à feu[3]. Peut-être doit-on rapprocher cette palette de l'instrument non moins mystérieux qui figure parmi les hiéroglyphes minoens[4] : ce n'est pas l'unique survivance minoenne qu'il serait possible de reconnaître, je ne dis pas dans la Bologne étrusque, mais bien dès la période Arnoaldi de la Bologne villanovienne.

Parmi les vases, on notera les indications précieuses de M. Grenier sur la ciste à cordons, un des rares objets villanoviens qui se retrouve, légèrement modifié, à la période étrusque. Il est remarquable cependant que la classification qu'il propose, d'après le nombre des cordons et la forme des anses, ne vaut pas pour ceux de ces objets qu'on a trouvés dans l'Europe centrale[5].

Un chapitre du livre que nous étudions est consacré aux objets de bronze, et particulièrement aux situles, décorées de sujets orientalisants, qu'on a retrouvées soit à Bologne, soit en Vénétie, soit au Nord des Alpes. L'archéologie connaît peu de problèmes plus obscurs. M. Grenier établit que les Étrusques ont apporté à Bologne,

(1) Cf. Grenier, *L'armement des populations villanoviennes au nord de l'Apennin*, in *Revue Archéologique*, 1907, I, p. 1-17.

(2) Grenier, *Bologne...*, p. 274, fig. 67.

(3) *C. R. Académie des Inscriptions*, 1912, p. 92.

(4) Evans, *Scripta Minoa*, I, p. 187, n° 18.

(5) Cf. *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, V, p. 56, — et Hampel, *Altertümer der Bronzezeit in Ungarn*, pl. CIV, CV, CVI.

vers la fin du vie siècle, ce répertoire oriental; il procède à une comparaison minutieuse des scènes figurées sur les situles et des peintures étrusques; ce travail achevé, il constate qu'il demeure un résidu de motifs proprement bolonais, dont on ne retrouve pas le prototype étrusque, et il s'attache à les isoler. Si on se souvient des études savantes, mais si peu décisives, que M. Gherardini consacrait naguère aux situles italiennes, on mesurera quel progrès marque ce nouveau travail.

De l'étude du mobilier villanovien et étrusque, M. Grenier tire la conclusion que ni la technique ni les types de la céramique ou de la métallurgie des périodes Benacci et Arnoaldi n'annoncent la période de la Certosa.

Et qu'on ne croie pas que cette savante analyse des documents archéologiques soit nécessairement limitée à des questions de technologie. Par exemple, l'étude de la disposition des cimetières permet presque de définir la condition juridique des tombes : M. Grenier donne des raisons de croire que les tombes de la Certosa sont des sépultures de famille, dans des terrains de propriété privée, tandis que les cimetières villanoviens appartenaient à la communauté de la ville.

Après avoir démontré qu'à Bologne se sont succédé deux civilisations toutes différentes, M. Grenier a cherché, dans l'histoire légendaire de l'Italie septentrionale, les données compatibles avec les documents archéologiques.

A grande raison, il conserve de la légende tout ce que l'archéologie n'exclut pas, et même le nom d'Aucnus, fondateur de Bologne. Il accepte pour la population villanovienne le nom d'Ombriens. Par l'étude des plus anciens vases grecs de la Certosa, il fixe aux environs de l'an 525 la conquête étrusque; par l'étude des sujets des stèles funéraires, il place vers 400 le début de la lutte contre les Gaulois; et c'est de nouveau l'étude du mobilier de la Certosa qui le détermine à repousser jusqu'à 350 environ la date de la chute de Bologne. Autant de dates que l'histoire conquiert sur les frontières de la préhistoire.

II

Des deux peuples distincts, Villanovien et Étrusque, quelle est l'origine ?

M. Grenier admet l'origine orientale des Etrusques; ils ont importé en Italie des rites religieux et des motifs décoratifs préhelléniques. De quelle époque date-t-il leur migration ? Apparemment du IXe siècle[1], puisque, selon lui, elle eut pour contre-coup la fuite des Villanoviens et la fondation de Bologne.

Car la civilisation villanovienne se serait formée en Étrurie. Par deux fois, la région comprise entre le Tibre et l'Arno a été, miracle de cette terre, le berceau de deux puissants peuples : et la culture villanovienne peut être dite toscane, au même titre que la culture Étrusque. Cette thèse, on l'avait déjà ébauchée : Undset et M. Hörnes avaient observé que les plus anciennes tombes de Bologne sont un peu plus récentes que les plus anciennes de Corneto. M. Grenier a renforcé leur argumentation, en a déduit un système. Il admet — thèse autrefois combattue par Brizio et par Modestov — que la civilisation Villanovienne dérive de la civilisation Latiale. Puis il suppose que les Villanoviens, fuyant devant les Étrusques, passèrent l'Apennin et fondèrent Bologne à leur première étape dans la plaine du Pô, et il fixe cette fondation au début du VIIIe siècle. Or cette date s'écarte beaucoup, non seulement de celle de M. Montelius (1100 avant J.-C.), mais même de celle de M. Hörnes, qui place vers 900 les premières tombes Benacci. On voit combien est révolutionnaire la thèse qui nous est proposée.

Elle ne va pas sans soulever des difficultés. M. Grenier a eu occasion de montrer, et particulièrement en étudiant la hutte Villanovienne, que la civilisation primitive de Bologne est en relation étroite avec l'Europe Centrale. — Il a reconnu sa parenté avec la civilisation de Golasecca et avec la première période de la civilisation d'Este : Golasecca, au débouché du St-Gothard, les nécropoles Vénètes, au débouché du Tarvis, paraissent attester les infiltrations septentrionales. — Puis la richesse de Bologne vient de ce qu'elle

[1] Cf. à ce sujet les observations de M. Grenier dans son compte rendu de l'ouvrage de Modestov, in *Revue Archéologique*, 1907, I, p. 314.

est maîtresse des passes de l'Apennin; elle vit du transit. Cette immense ville, plus vaste que n'importe quelle autre cité primitive d'Italie (M. Grenier le prouve), et qui aurait englobé dans son périmètre cent terramares, n'est-ce pas à son marché qu'elle dut une telle prospérité? Comment comprendre qu'on l'ait fondée précisément au temps où la guerre entre Villanoviens et Étrusques devait au moins gêner les relations commerciales? — Dira-t-on qu'elle était une place de guerre et protégeait les colonies ombriennes de Romagne contre l'invasion Tyrrhénienne? Mais l'étude du mobilier des tombes semble prouver que les Villanoviens étaient un peuple pacifique et peu armé. — On trouve d'ailleurs au Nord de l'Apennin une nécropole villanovienne plus ancienne que le cimetière Benacci, celle de Verucchio; entre cette nécropole et celle de Corneto admettra-t-on encore une différence de date? — Enfin on s'étonnera, si les Villanoviens des tombes Benacci ont été en contact avec les Étrusques, que pas un objet ne l'atteste. — Et j'ajoute que la date présumée par M. Grenier de l'invasion étrusque vers le IXe siècle ne semble pas garantie par les fouilles d'Étrurie : où sont, en Toscane, les tombes étrusques du IXe siècle?

La civilisation villanovienne est caractérisée particulièrement et par la technique savante du métal forgé et par la forme originale de l'urne biconique. L'une et l'autre peuvent être originaires de l'Europe centrale.

La technique du métal forgé apparaît au Nord des Alpes dès la fin de l'âge du bronze[1], et on peut se demander s'il n'y a pas là un argument très fort en faveur de la thèse de M. Reinecke qui réunit la période IV du bronze aux périodes hallstattiennes; on rappellera à ce propos la distinction anciennement proposée par de Mortillet entre l'époque morgienne ou âge du fondeur et l'époque larnaudienne ou âge du chaudronnier. Il est vrai que les préhistoriens d'Italie sont plutôt portés à admettre l'origine orientale que l'origine septentrionale de la technique du métal forgé[2]. Mais le problème mérite peut-être de rester posé.

[1] Chesneau, *Étude microscopique de bronzes préhistoriques de la Charente*, in *C. R. de l'Académie des Sciences*, 30 nov. 1903.

[2] Cf. pourtant Pinza, in *Monum. dei Lincei*, XV, p. 670, — de qui les remarques restent conciliables avec la théorie de M. Grenier.

L'origine de l'ossuaire villanovien est très obscure. Selon M. Pigorini, il dérive de certains vases biconiques des terramares; et M. Montelius[1] a constitué une série « typologique » de vases biconiques, partant de l'ossuaire de Crespellano (âge du bronze II de l'Italie du Nord) pour aboutir, en passant par l'ossuaire de Bismantova, au type Benacci. La méthode de M. Montelius est séduisante et dangereuse : par exemple, M. Grenier établit qu'il n'y a pas de raison certaine de regarder l'ossuaire de Bismantova comme antérieur aux exemplaires Bolonais. — Selon M. Martha, l'ossuaire biconique est la copie de vases de métal. On peut objecter à cette hypothèse qu'à la période Arnoaldi, quand on fabriqua l'ossuaire de bronze, il fut impossible de réaliser en métal une copie parfaite du vase d'*impasto*. — M. Grenier n'admet aucune des deux théories précédentes; il constate que la forme biconique naît naturellement sous la main du potier; l'ossuaire villanovien est une variété du *pithos* destiné à transporter l'eau, dont la forme a été fixée dans l'Étrurie méridionale. — Mais il resterait à expliquer la parenté singulière de l'urne villanovienne et de certains vases de l'Europe centrale : tel vase néolithique allemand est plus près de l'ossuaire Benacci que n'importe quel vase des terramares[2]. Mais surtout on en rapprochera certaines formes galiciennes[3] ou bohémiennes[4]. En réalité l'urne villanovienne me paraît formée de deux vases différents, une écuelle sur laquelle on a soudé un autre vase renversé; et cela est si vrai qu'on trouve parfois, avec cette urne, une écuelle dont la forme correspond exactement, même par la disposition des anses, à sa moitié inférieure. A cet égard on trouvera sans doute de grand intérêt les vases de Bavière (Haut-Palatinat), publiés par M. Reinecke, qui sont manifestement constitués de deux vases joints[5]. D'autres exemplaires de vases biconiques ont été signalés en Russie méridionale et en Bukovine.

M. Conze a autrefois soutenu que même l'ornementation villano-

(1) *Aeltere Kulturperioden im Orient und in Europa*, I, 71.

(2) *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, V, pl. 7, n° 120.

(3) Particulièrement l'urne de Wegrzce, près Cracovie, in *Kunsthistorischer Atlas*, de Much, I, pl. XX, n. 3.

(4) *Ib.*, pl. XXXII, n. 11, — XLIV, n. 11.

(5) *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, V, p. 244, fig. 5.

vienne, comme celle du Dipyle, est issue de l'Europe centrale. M. Böhlau a ruiné cette théorie, et on admet aujourd'hui que l'influence dipylienne s'est exercée par mer sur les côtes d'Italie. Et en effet, en Étrurie, à mesure qu'on s'écarte de la mer, le décor villanovien s'appauvrit : comparez les urnes de Corneto à celles de Bisenzio (près du lac de Bolsena), celles-ci aux urnes de Chiusi. — On avouera cependant que cette loi s'applique bien mal au cas de Bologne. Puis le décor villanovien conserve de singuliers symboles, particulièrement la barque et le cygne solaires, dont M. Déchelette a retrouvé l'origine dans l'Europe du Nord. Et on est conduit à se demander si la théorie de M. Conze ne veut pas, dans une certaine mesure, être réhabilitée.

Au résumé, accordons que M. Grenier a prouvé que des influences Méditerranéennes se sont exercées sur la civilisation villanovienne; il faut pourtant nous demander s'il n'a point paru faire la part un peu restreinte aux éléments que cette civilisation doit à l'Europe centrale.

III

Avant la conquête étrusque de 525, quelles ont été les relations entre Bologne et l'Étrurie?

Dans un travail antérieur, M. Grenier avait remarqué « au moins pour la dernière période villanovienne,... l'absence de tout échange entre Bologne et la Grèce, soit par l'intermédiaire de l'Étrurie soit par quelque autre voie. Durant la fin du VIIe siècle et la plus grande partie du VIe, les Villanoviens de la plaine du Pô ne connaissent pas d'autre commerce avec l'étranger que l'achat de la pacotille d'ambre et de verre [1]... » Et déjà M. Helbig avait été amené à supposer en effet une rivalité entre les Étrusques du Nord et ceux du Sud de l'Apennin : « Che gli Etruschi orientali si sentissero minacciati dal lato dell' Apeninno, sembra resultare da una serie di castelli da loro fabbricati nel passo che, formato dalla valle del Reno, dalla cresta della montagna conduce nella pianura del Po [2] ». Cette hypothèse tentante, le livre nouveau de M. Grenier semble l'avoir abandonnée.

Il est certain que Bologne a été en relation avec l'Étrurie pendant

[1] *Mél. École de Rome*, 1907, p. 452. [2] *Annali dell'Inst.* 1874, p. 173.

une partie de la période Arnoaldi : la forme de la situle, appelée à un si brillant développement dans le monde vénète, les fibules décorées de fragments de verre et d'ambre, telle plaque sculptée qui rappelle la porte des Lions, attestent un commerce régulier avec l'Étrurie. Mais il n'y a pas de raison certaine de prolonger ces relations commerciales au delà du milieu du VII^e siècle : l'influence orientale à Bologne paraît s'être exercée très précisément durant la période où furent édifiées, sur toute la côte occidentale de l'Italie, les grandes tombes orientalisantes dont la tombe Regulini, à Caeré, est le type.

Au résumé, Bologne villanovienne semble, durant la première période Benacci, sans relations d'échanges avec le monde méditerranéen; on n'y trouve pas les poteries géométriques qui abondent soit dans les fosses de l'Étrurie, au VIII^e siècle, soit même dans telle station d'Istrie. Durant la période Arnoaldi elle a reçu des objets pareils à ceux que nous admirons en particulier dans les *circoli* de Vetulonia. Mais, au moins à partir du début du VI^e siècle, il n'y a plus aucune relation appréciable entre l'Étrurie et Bologne.

On devra prêter une grande attention à la thèse très neuve que M. Grenier a soutenue sur l'origine de l'ambre de Bologne. Considérant que les premières tombes Benacci n'ont pas d'ambre, et que l'ambre apparaît en même temps que la pacotille orientale, et particulièrement marié au verre sur l'arc des fibules, il conclut que les Italiens ont appris à le connaître par l'intermédiaire des Orientaux. M. Helbig se serait trompé en affirmant l'existence d'une très ancienne route de commerce entre la Baltique et le fond de l'Adriatique. — Il faut accorder à M. Grenier que l'ambre Arnoaldi a été manipulé en Orient. Que cependant l'ambre soit très tôt parvenu directement à l'Adriatique, c'est ce qui résulte peut-être des fouilles du Picenum, où l'ambre abonde. A quelle date? La chronologie des fouilles du Picenum est si indécise qu'on n'ose le présumer.

IV

Ainsi M. Grenier a démontré qu'à Bologne, entre les tombes villanoviennes et les tombes Certosa il n'y a pas trace d'évolution continue. On doit se demander si la prétendue continuité que

M. Helbig a observée, dans l'Étrurie proprement dite, des *pozzi* aux *camere*, n'est pas elle-même un leurre, et si, en Étrurie comme à Bologne, les prétendues formes de transition ne sont pas des formes de contamination. Ce n'est pas le lieu d'engager ici cette discussion.

Enfin les préhistoriens qui étudient l'Europe centrale tireront de l'histoire de Bologne un important enseignement. Que la civilisation de la Certosa fût une génératrice de la civilisation de la Tène, c'est ce que M. Reinecke en particulier avait marqué[1]. Que le passage de Hallstatt III à la Tène I date précisément de l'extrême fin du VIe siècle, c'est ce que M. Déchelette a mis en lumière[2]. Il n'y a pas lieu de chercher entre la période de Hallstatt et celle de la Tène une transition, si c'est la prise de Bologne par les Étrusques qui a brusquement substitué vers 525 une civilisation à une autre et si les routes des Alpes ont vu passer du jour au lendemain des produits italiens tout nouveaux.

Écarter définitivement la thèse de l'origine septentrionale des Étrusques, renouveler le problème de l'origine de la civilisation villanovienne, acquérir à l'histoire Romaine des dates précises là où les historiens anciens ne savaient rien, contribuer à expliquer les origines de la civilisation de la Tène, tels sont les mérites principaux du livre que nous venons de parcourir; et on y trouvera débattus bien d'autres problèmes de détail, chaque fois avec la même érudition et la même autorité.

A. PIGANIOL.

LE SACRE ET LE COURONNEMENT DES ROIS DE FRANCE.

HANS SCHREUER. *Die rechtlichen Grundgedanken der französischen Königskrönung.* — Weimar, in-4°, XIV-180 p., Hermann Böhlaus Nachfolger, 1911.

Depuis quelques années, M. Schreuer, professeur à l'Université de Bonn, s'occupe d'étudier, au point de vue du droit public, la cérémonie du sacre et du couronnement des rois de France; il la

(1) *Altertümer unserer heidnischen Vorzeit*, IX, 50.

(2) Piroutet et Déchelette, *Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura*, in *Revue Archéologique*, 1909, I, p. 193.

rapproche de la cérémonie analogue qui marquait l'avènement des rois de Germanie. Ce rapprochement s'explique par les liens étroits qui existent entre les *Ordines* du couronnement français et les *Ordines* germaniques; au surplus les *Ordines* anglais sont aussi de la même famille. L'auteur a consigné le résultat de ses laborieuses recherches dans l'ouvrage dont le titre est mentionné ci-dessus. Un fragment de cet ouvrage a été publié en 1910 dans le volume des Mélanges dédié à M. Brünner; un extrait, qui n'est point littéral, d'une autre partie du même ouvrage a trouvé place dans le volume analogue publié en 1911 en l'honneur de M. Gierke.

Après avoir indiqué les sources auxquelles il a puisé, M. Schreuer donne un aperçu d'ensemble de la fonction du sacre et esquisse à cette occasion une classification des divers *Ordines* d'après la place qu'y occupe l'onction. Ensuite l'auteur fait rapidement l'histoire de l'élection des rois en France et en Germanie et arrive à cette conclusion que l'hérédité et l'élection, s'unissant par des combinaisons multiples, constituent le fondement juridique de la transmission de la couronne. Les solennités du sacre et du couronnement des rois de France se sont développées sur ces deux principes. M. Schreuer se trouve alors en mesure de passer en revue ces solennités, et d'y discerner ce qui provient de l'un ou de l'autre, en même temps qu'il ne manque pas de faire apparaître les caractères que l'influence ecclésiastique leur a imprimés. C'est ainsi qu'il traite successivement de l'acclamation populaire, des promesses du roi, des insignes du pouvoir suprême et en particulier de la couronne (il étudie en même temps l'onction), du sceptre, du bâton, de l'épée, de l'anneau; il en vient ensuite à l'intronisation et à l'hommage. Dans ces divers chapitres, il est fidèle à son programme. Par exemple, s'agit-il de la couronne, il la montre comme une manifestation extérieure de la volonté qui confère le pouvoir suprême, comme un symbole religieux, et aussi comme la synthèse des droits de l'État exerçant la puissance publique. (Que la France et l'Angleterre aient fait usage de cette dernière acception, c'est ce que M. Esmein a rappelé récemment dans un article des Mélanges Gierke, tandis que, dans les Mélanges Brünner, M. Akos von Timon a étudié l'emploi qui en a été fait dans l'ancienne constitution de la Hongrie.) S'agit-il de l'acclamation, M. Schreuer constate que son histoire reflète les vicissitudes

de l'hérédité et de l'élection. Cette acclamation, débris de l'ancien droit électoral, disparaît en France au XIIIe siècle, quand l'hérédité de la royauté est solidement établie. Mais elle reparaît et prend une nouvelle importance au XVIe siècle, alors que les divers partis ont scruté les origines du pouvoir et fait sentir au monarque qu'il ne lui serait pas inutile de s'appuyer sur l'adhésion du peuple. Au siècle suivant, quand Richelieu et Louis XIV ont écrasé les résistances, l'acclamation est, comme il convient, remplacée par le silence respectueux. C'est l'époque où Lebret peut écrire, dans son *Traité de la Souveraineté du roi*, que ceux-là sont ridicules qui ont cru retrouver dans les cérémonies du sacre des traces du principe électif appliqué à la désignation des rois. On comprend l'intérêt que présente l'analyse des phases de la cérémonie du sacre; faite par un juriste expérimenté, elle permet de mettre en lumière le sens juridique de chacune de ces phases.

Il n'entrait pas dans le plan de l'auteur d'étudier l'origine de l'onction royale. Comment l'onction entra dans la pratique sous l'empire de l'influence biblique qui régnait en Angleterre, comment elle passa d'Angleterre en France et fut adoptée par les premiers Carolingiens, ce sont là des questions qu'il laisse aux historiens de la liturgie. Mais il se préoccupe de montrer comment les diverses formes, d'abord purement laïques, de l'intronisation ont été, si j'ose me servir de son expression, « cléricalisées ». Peut-être le lecteur estimera-t-il que sa conception des rapports de l'Église et de l'État, et du contrat passé entre ces deux pouvoirs, dont la cérémonie du sacre fut l'expression, manque quelque peu d'ampleur. Parfois aussi, il se trouvera quelque peu surpris des termes employés pour décrire le résultat de l'influence ecclésiastique. Les insignes, couronne, épée, bâton et autres signes extérieurs du pouvoir suprême, subissent, d'après l'auteur, une sorte de « transsubstantiation » mystique, parce que ces objets reçoivent un pouvoir « magique ou sacramentel ». Ainsi M. Schreuer trouve la preuve de cette « transsubstantiation » de l'épée dans la formule que, d'après les *Ordines* romains ou allemands, les évêques prononcent en la remettant au souverain : *Accipe gladium per manus episcoporum divinitus ordinatum.* Quant au bâton royal, en dépit du sens chrétien qui lui est attribué par les *Ordines*, M. Schreuer pense qu'il garde la signification d'un bâton magique,

ce qui n'eût pas manqué d'étonner singulièrement les auteurs des divers Pontificaux et de l'*Ordo Romanus*.

On peut aussi signaler des exagérations dans le langage de M. Schreuer quand il s'efforce de déterminer le caractère que la personne royale reçoit du sacre. Pour lui le sacre est une ordination qui confère un caractère sacramentel. Aussi reproduit-il les expressions de quelques gallicans extrêmes, affirmant au roi qu'il est le premier prélat de son royaume et qu'il peut agir en cette qualité. Ce sont là des affirmations qui furent parfois répétées dans l'entourage des princes, notamment dans celui de Charles VII avant la Pragmatique Sanction, mais que nos rois ne firent point passer dans la pratique. Si vif qu'ait été leur désir de dominer l'Église, ils se sentirent toujours des laïques; d'ailleurs telle est la doctrine du moyen âge, qu'il s'agisse des rois ou de l'Empereur. L'enseignement du droit canonique classique sur ce point est bien résumé par cette phrase du célèbre Nicolas de Tedeschi, dit le *Panormitanus*, qui écrivait au xv[e] siècle : *Reges sunt puri laici, ita quod per coronationem et unctionem nullum ordinem ecclesiasticum recipiunt*. L'analogie extérieure qui existe entre le sacre des rois et la consécration des évêques ne suffit pas à modifier cette conclusion.

Dans une autre étude qu'il n'est pas inutile de signaler, l'examen de divers *Ordines* du couronnement des rois de France a amené M. Schreuer à des résultats que je ne veux point passer sous silence. Il s'agit des trois *Ordines* reproduits par Denys Godefroy dans son *Cérémonial françois* et attribués respectivement à Louis VII, Louis VIII et Louis IX : l'étude que M. Schreuer leur a consacrée a paru en 1909 dans la partie germanique de la *Zeitschrift zür Rechtsgeschichte* de la fondation Savigny. Il s'y est appliqué à démontrer que l'*Ordo* attribué au règne de Louis VII, qui aurait été suivi lors du couronnement de Philippe Auguste, est une œuvre dépourvue d'authenticité et d'ailleurs postérieure au xii[e] siècle. En revanche il tient l'*Ordo* de Louis VIII pour un document authentique et d'une haute importance, encore qu'il y reconnaisse des interpolations tirées des formules allemandes du couronnement. Quant à l'*Ordo* de Louis IX, rédigé en langue vulgaire, c'est un texte qui dépend principalement de l'*Ordo* de Louis VIII. Je dois ajouter qu'en 1910, dans

le même recueil, M. Maximilien Buchner a entrepris de réaliser la tâche difficile qui consiste à défendre l'authenticité de l'*Ordo* de Louis VII; je ne dis pas qu'il y ait réussi. En tout cas, ce n'est pas l'avis de M. Schreuer, qui, dans la *Zeitschrift* de 1911, a maintenu résolument son opinion.

Ces études sur le sacre des rois sont en ce moment plus que jamais en faveur. En 1910, le savant historien des institutions ecclésiastiques, M. Ulric Stutz, s'est occupé, dans un travail spécial, du rôle de l'archevêque de Mayence dans l'élection du roi de Germanie; il a donné aux Mélanges Brünner une étude intitulée : *les trois archevêques rhénans et l'élection du roi de Germanie*. De son côté M. Schreuer, laissant pour un temps les couronnements français, a consacré un mémoire à l'élection et au couronnement de Conrad II en qualité de roi de Germanie (1024); on trouve ce travail dans le recueil d'études dédié à M. Krüger et dans l'*Historische Vierteljahrschrift* de M. Seeliger (année 1911)[1]. Si l'on y joint les nombreuses publications anglaises qu'a fait éclore le couronnement du roi Georges V, célébré le 22 juin 1911, on conviendra que cette matière a été, depuis quatre ou cinq années, l'objet d'une attention particulière. Puissent ces nombreux travaux préparer et annoncer une étude définitive sur l'origine, l'histoire, la liturgie et le sens juridique du sacre et du couronnement dans les royaumes soumis à l'influence de l'Église catholique!

Paul FOURNIER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART MODERNE A ROME.

Les Congrès internationaux de l'Histoire de l'Art moderne, dont l'institution eut une influence si heureuse sur le développement de l'enseignement officiel d'une science philosophique, historique et critique, sont de fondation relativement récente.

(1) *Wahl und Krönung Konrads II, 1024* (tirage à part, Leipzig, B.-G. Teubner).

Le premier Congrès fut tenu à Vienne en 1873.

Vingt années se passèrent et c'est en 1893, seulement, qu'eut lieu à Nuremberg une seconde réunion, celle-ci décisive et où furent posées les bases d'une organisation méthodique et durable. A dater de cette époque, les Congrès se multiplièrent, mais, sauf le quatrième, tous s'assemblèrent dans des pays de langue germanique. Cologne en 1894, Budapest en 1896, Amsterdam en 1898, Lubeck en 1900, Innsbruck en 1902, Darmstadt en 1907, Munich en 1910 furent successivement le siège des grandes assises de l'Histoire de l'Art.

L'Allemagne était ainsi récompensée de la création dans ses universités des premières chaires où étaient étudiées la peinture, la sculpture et l'architecture de l'Europe moderne.

Le dixième Congrès international de l'Histoire de l'Art s'est ouvert à Rome le mercredi 16 octobre 1912, sous la présidence d'honneur de S. M. le roi d'Italie et s'est clôturé le lundi suivant.

La France était représentée officiellement par une délégation du Ministère de l'Instruction publique composée de MM. Anglade, Audollent, Cam. Bloch, Chaillau, Cuq, Dieulafoy, Graillot, Lafaye, Mariéjol, G. Millet. M. Dieulafoy, membre de l'Institut, avait été nommé Président de la délégation.

M. H. Lemonnier et M. Gustave Soulier avaient reçu respectivement des missions de l'Université de Paris et de l'Institut Français de Florence. De nombreux savants, au nombre desquels se trouvaient MM. Dimier, Durand-Gréville, Enlart et Mommeja, s'étaient joints aux députations.

Le Congrès, dont l'organisation méthodique fait grand honneur à son Président permanent, M. Adolfo Venturi, et au Secrétaire Général, M. Roberto Papini, s'est tenu dans l'ancien palais Riario, aujourd'hui Corsini, attribué par l'État à l'Académie des Lincei depuis 1883. Situé sur la rive gauche du Tibre, au pied du Janicule, adossé aux jardins merveilleux qui s'élèvent sur les pentes escarpées de la colline, enrichi d'une collection de peintures, de sculptures, d'ouvrages précieux, à la fois musée et bibliothèque, il réalisait la plus noble installation qui se puisse souhaiter pour y accueillir un Congrès de l'Histoire de l'Art.

Au cours d'une réunion préparatoire, le mardi soir 16 octobre, il avait été arrêté qu'à la séance inaugurale du mercredi matin, M. le ministre de l'Instruction Publique, M. le Syndic de Rome et M. le Président A. Venturi souhaiteraient la bienvenue aux membres du Congrès au nom de l'État, de la ville de Rome et des savants italiens, et que trois Présidents de délégations des gouvernements étrangers leurs répondraient. Le sort détermina le tour de parole. Le n° 1 échut à M. Dieulafoy qui fut chargé de représenter les

nations de langues latine et slave, le n° 2, à M. Kehr qui s'exprima au nom des nations de langue germanique et le n° 3, à M. Hamilton Smith qui fut l'interprète des nations de langue anglaise. A la même réunion, le programme des travaux fut communiqué aux Présidents des délégations et il fut entendu qu'il comporterait trois parties : enseignement de l'Histoire de l'Art, relations artistiques internationales et, en particulier, de l'Italie avec les autres pays, classement et préservation des œuvres d'art. Enfin, il fut convenu que, le matin, les communications se feraient dans quatre salles distinctes, que chaque soir il y aurait une séance plénière, que le mercredi soir, 16 octobre, on s'occuperait de l'Enseignement et que le matin une salle, la quatrième, serait réservée aux congressistes qui traiteraient du classement et de la préservation des œuvres d'art.

Le programme ainsi élaboré fut suivi avec rigueur. Il est à noter, au point de vue du rôle officiel joué par la délégation française, que son Président fut prié de diriger la première séance plénière et, qu'à la séance de clôture, il eut l'honneur de parler seul au nom des congressistes étrangers et de remercier S. M. le roi, les organisateurs du Congrès, l'Académie des Lincei et d'adresser un salut à l'Italie.

On trouvera ci-dessous les titres et la répartition par sections et par jour des discours prononcés et des communications faites par les membres du Congrès [1].

16 OCTOBRE, *Matin*. Séance solennelle.

Après-midi. Enseignement de l'Histoire de l'Art.

Orateurs inscrits : Venturi, Benedetti, Benoit, Carotti, Colasanti, Giovannoni, Lemonnier, Pacchioni, Pasteiner, Sauer, Waetzoldt.

Discours de M. Dieulafoy au nom des délégués et congressistes de langue latine.

17 OCTOBRE. *Section I*. — GIUSEPPE WILPERT. Roma fondatrice dell'arte monumentale paleo-cristiana e medievale. ORAZIO MARUCCHI. Pitture di un ipogeo cristiano scoperte in Roma in relazione con il simbolismo sepolcrale dell'Arte egizia. PETRO FEDELE. Sulla data delle pitture della cripta di Santa Maria in Via Lata. GIUSEPPE GALASSI. Sulla prima apparizione dello stile bizantino nei musaici ravennati. ACHILLE BERTINI-CALOSSO. Origini egizie del tipo iconografico della *Dormitio Virginis*.

Section II. — PAUL SCHUBRING. Die Stellung des italienischen und nordischen Künstler's zum Bildvorwurf. EMILE BERTAUX. L'art profane en France et en Italie aux origines de la Renaissance. PAOLO FONTANA. Il

[1] L'*Arte* publie, sous la direction de M. Venturi, une analyse excellente des diverses communications.

Brunelleschi. La genesi del suo stile architettonico e la vasta orma stampata da lui sull'architettura moderna. Arduino Colasanti. Quadri italiani nelle Galleri minori nell'Ungheria. Carlo Csanyi. Italienischer Einfluss auf die ungarische Kunst. Paolo d'Ancona. L'arte in Ungheria nell'epoca di re Mattia Corvino.

Section III. — Antonio Muñoz. Caratteristiche principali dell'arte barocca in Italia e fuori. Francis Beckett. Andrea Palladio e Tycho Brahe. Osvald Sirèn. Influssi italiani sull'Architettura svedese del Settecento. Luis Cabello y Lapiedra. Influenca del Arte Italiano en la Arquitectura española de los siglos xvi y xvii. Josè Pessanha. Relazioni artistische del Portogallo con l'Italia nei secoli xvi e xvii.

Section IV. — Giulio Carotti. Tutela dei monumenti e ordinamento dei musei e gallerie. Fierens Gevaert. Questions générales relatives à l'organisation et à l'entretien des Musées. Gabriele de Térey. L'ordinamento dei Musei Ungheresi. Adolf de Ceuleneer. Utilité de publier le catalogue des Musées conformément à un plan identique et général. Bartolomeo Nogara. Scopi e limiti dei restauri dei monumenti. Nino Carnevali. Sulla conservazione degli affreschi di scavo.

Séance plénière. — Corrado Ricci. Commémoration du troisième centenaire de la mort de *Federico Barocci* da Urbino. Henry Thode. Die italienische und die deutsche Kunst : Vergleich ihres Wesens. Camille Enlart. L'architettura cluniacense a Sant'Antimo. Jan Veth. Rembrandt et l'art italien.

18 octobre. *Section I.* — Giuseppe Pastina. Rapporti tra l'arte bizantina e l'arte pugliese nel medio evo. A. L. Frothingham. Di un nuovo metodo per distinguere le opere Bizantine dalle Italo-Bizantine. S. Lambros. Due Paleologi rappresentati in un quadro della Pinacoteca Vannucci di Perugia. Gabriel Millet. Sur les relations entre l'art byzantin dans les Balkans au xiv^e^ siècle. Giuseppe Gerola. L'arte medioevale a Rodi e nelle Sporadi vicine. Gustave Soulier. Le influenze dell'arte persiana sulla pittura fiorentina nel Quattrocento. Sarre. Beziehungen italienischer Künstler zur Türkei im xv und xvi Jahrhundert.

Section II. — Alfred Doren. Deutsche Künstler im mittelalterlichen Italien. Carl Gebhardt. Die Beziehungen zwischen der italienischen und der deutschen Malerei in der ersten Hälfte des Quattrocento. Giuseppe Fiocco. Le propaggini dell'arte di Alberto Dürer nel Veneto. Valentino Leonardi. Artisti fiamminghi nell'Italia meridionale (secolo xv). Mario Salmi. Hugo van der Goes nella cappella Portinari in S. Maria Nuova, chiesa della compagnia dei pittori fiorentini.

Section III. — Andrea Moschetti. L'influenza del Marino sulla formazione artistica del Poussin. Walter Friedlænder. Nicolas Poussin in seinem Verhältnis zus römischen Kunst der Barockzeit. Federico Hermanin. Pittori italiani e incisori francesi nel seicento. J. A. F. Orbaan. Le arti grafiche nelle relazioni fra l'Italia e i Paesi Bassi. Fried. Noack. Artisti nordici a Villa Borghese.

Section IV. — Lionello Venturi. Contro la moda nell'estimazione delle opere d'arte. Giuseppe Gerola. L'attribuzione delle opere d'arte. Giuseppe Tebaldini. Dei rapporti estetici fra la pittura, la scultura e la musica religiosa in Italia dal secolo xiii al secolo xviii. Necessità d'ampliare le indagini con studi comparativi nell'insegnamento della storia dell'Arte. Geza E. Gasparetz. Metodo microchimico per stabilire tecnica, autenticità ed età delle pitture. Nuove ricerche. Serafino Ricci. I medaglieri europei e il loro ordinamento per i fini della cultura.

Séance plénière. — Adolfo Venturi. Le condizioni dell'architettura in Europa dall'avvento de'Longobardi in Italia sino allo scorcio del secolo xi. Rudolf Kautzsch. Oberitalien und der Mittelrhein im xii Jahrhundert. Oskar Montelius. La décoration artistique en Suède depuis le v^e^ jusqu'au viii^e^ siècle après J.-C. et les relations de la Suède avec le sud de l'Europe à cette époque. Elias Tormo y Monzo. Rapporti dell'arte fiamminga coi pittori spagnuoli del 400.

19 octobre. *Section I.* — Wladimir Petkowic. Influenze italiane sull'architettura romanica nella Serbia. I. Puig y Cadafalch. Area geografica dell'architettura lombarda alla fine del secolo xi. I. Pijoan. La pittura romanica in Spagna e i suoi rapporti con l'arte romanica d'altri paesi. I. Gudiol. I mobili liturgici in Spagna nei secolo xiii. E. Durand-Greville. Les échanges artistiques en Europe au moyen âge.

Section II. — Aldo Foratti. Rapporti fra le xilografie straniere e la pittura dell'Italia settentrionale. Enrico Brunelli. La pitture della chiesa dell'Annunziata in Minturno e gli influssi dell'arte francese sull'arte campana del principio del Quattrocento. Conrad de Mandach. De l'élément italien dans la peinture savoyarde du xv^e^ siècle. Jules Mommeja. L'influence de la famille « Della Rovere » sur l'architecture civile et religieuse en Agenais. H. Chabeuf. Un souvenir de Léonard de Vinci dans un retable bourguignon du xvi^e^ siècle.

Section III. — René Schneider. Le thème italien des triomphes en Normandie à la Renaissance, 1500-1545. Karel Chytil. Maestri luganesi (architetti e scultori) in Boemia nel secolo xvi. Giovanni de Boloz Antoniewicz. La cappella regia a Cracovia e la scultura padovana (Fran-

cesco Maria Padovano e Antonio Minelli). August L. Mayer. Die Beziehungen des Domenico Theotocopuli (genannt *el Greco*) zur italienischen Kunst. Alessandro Tzigara-Samurcas. Rapporti fra l'arte italiana e l'arte rumena nei secoli xvi e xvii. G. P. Stevens. The influence of Italian architecture upon American architecture of to-day.

Section IV. — Guidi. L'opera di A Bertolotti (archivista dello Stato) in relazione alla storia dell' arte, sua utilita e necessita di riscontrarla e metterla al corrente. Adolfo Venturi. Programma generale per l'Edizione delle fonti della storia dell'arte italiana. I programmi speciali per i songoli luoghi d'Italia saranno svolti da speciali relatori. Ludovico Oberziner. Sulle fonti edite ed inedite della storia dell'arte nel Trentino.

Séance plénière. — L. Dimier. L'école de Fontainebleau. Thomas Ashby. Turner ed i suoi predecessori a Roma. A. Warburg. Italienische Kunst und internazionale Astrologie in Palazzo Schifanoja zu Ferrara. Ugo Ojetti. Rapporti fra la pittura inglese e la pittura italiana dalla fine del Settecento.

21 octobre. *Section I.* — Paul Liebaert. Miniatori e scribi tedeschi in Italia. (Studio dell'arte del libro nel Quattrocento). Camille Enlart. I caratteri normanni dei portali di San Lorenzo a Genova. Adolfo Venturi. Una corrente d'arte francese nell'Umbria e nelle regioni limitrofe. E. Wrangel. La cathédrale de Lund (Suède) et les influences italiennes au xii^e siècle. Giacomo de Nicola. L'arte italiana ad Avignone.

Section II. — Gestoso y Perez. Le ultime costruzioni musulmane in Spagna. S. Sampera y Miquel. La scuola catalana di pittura alla fine del 400. Carlo Aru. Correnti artistiche pittoriche, specialmente spagnole, in Italia, nei secoli xv e xvi (nei riguardi della Sardegna). L. Tramoyeres Blasco. Manifestazioni dell'arte spagnuola nei secoli xiv e xv in Sicilia e Napoli. Enrico Brunelli. Influssi spagnuoli sulla pittura di Sardegna e di Sicilia.

Section III. — Nello Tarchiani. Contributo allo studio delle influenze d'oltr'Alpe sulla pittura fiorentina del principio del secolo xvi (Bacchiacca, Albertinelli, Andrea del Sarto, Pontormo, Rosso). H. Fierens-Gevaert. Voyages des maîtres flamands en Italie; importance et divers aspects de la question; matériaux rassemblés pour cette étude; direction des recherches à faire. H. Weizsäcker. Adam Elsheimer in Rom. Leandro Ozzola. Le rovine romane nella pittura internazionale del 600 fino a Giampaolo Pannini. Michele Biancale. L'influsso di G. B. Moroni come pittore di ritratti su Nicola di Neufchâtel, denominato Lucidel. Gioacchino di Marzo. Il Borremans in Italia. Cesare Matranga. Le opere del pittore olandese Mattia Stomer in Sicilia.

Section IV. — G. I. Hill. Il Corpus delle medaglie italiane del Rinasci-

mento (letto da Sir Charles Holroyd). A. M. Hind. Relazione della Vasari-Society (letta da Sir Charles Holroyd). Hermann Egger. Das Programm der internationalen Bramante-Studien. Gino Fogolari. Archivio per l'indagine delle opere disperse d'arte veneziana, dopo la caduta della Repubblica. Georg Sobotka. Edizione critica delle fonti di storia dell'arte del Seicento e del Settecento. Pietro Toesca. Proposta della pubblicazione di un bollettino bibliografico completo per la storia dell'arte.

Séance plénière. — A. Goldschmidt. Der italienische Einfluss auf die holländische Malerei des xvii Jahrhunderts. Igino Benvenuto Supino. Relazioni tra l'architettura italiana e la francese. Hermann Egger. Römische Studienblaetter niederländischer Maler des xvi und xvii. Jahrhunderts und ihre Verwertung zu topographischen Fragen. Jacques Mesnil. L'adozione nei paesi settentrionali della concezione plastica dello spazio, dovuta agli artisti italiani del Rinascimento, ha trovato un ostacolo nella influenza antiartistica delle sacre rapprezentazioni.

Marcel Dieulafoy. Remerciement au nom des congressistes étrangers.

MM. Lemonnier et Dieulafoy proposent Paris comme siège du XI[e] Congrès qui se tiendra en 1916. Leur proposition est acceptée.

A dater du 1[er] octobre 1913, le Comité permanent des Congrès d'Histoire de l'Art comptera quatre Français, MM. Dieulafoy, Guiffrey, Lemonnier et André Michel. M. Lemonnier en aura la présidence.

Marcel DIEULAFOY.

LIVRES NOUVEAUX.

H. Stuart Jones. *A catalogue of the Ancient sculptures preserved in the municipal collection of Rome. The Museo Capitolino.* — Un vol. in-8°. — Oxford, Clarendon press, 1912.

L'École anglaise de Rome, dont j'ai eu l'occasion de louer ici même (1911, p. 76) l'activité, vient de rendre un nouveau service aux études archéologiques en publiant le catalogue des sculptures conservées au Musée du Capitole. Le travail, commencé en [illegible], a été réparti entre les différents membres de l'École, parmi lesquels il convient de citer M. Ashby, le directeur actuel et M[me] Arth. Strong, bien connue par son histoire de la sculpture romaine. Il est dirigée par M. Stuart Jones, le premier directeur. Le présent volume ne forme, d'ailleurs, que le commencement de la publication : celle-ci doit comprendre toutes les collections municipales de Rome, c'est-à-dire celles aussi qui emplissent le Palais des conservateurs.

C'est une œuvre recommandable pour la forme autant que pour le fond. L'album in-4°, où sont reproduits en

phototypie tous les sujets décrits dans le catalogue in-8°, se compose de 93 planches excellentes. Quant au texte explicatif il contient une histoire de la collection capitoline, une bibliographie des livres et des manuscrits relatifs à la collection, une étude descriptive et critique des différentes sculptures et des tables analytiques relatant les morceaux figurés, les inscriptions, les signatures d'artistes.

Une grosse difficulté était de fixer la provenance des objets; car il n'existe pas d'inventaire officiel du contenu du Musée; il a fallu chercher dans ceux des collections anciennes dont il a été formé : la collection Albani, celle de Pie V, d'autres encore. Ces documents sont donnés en appendice pour l'édification des travailleurs.

Assurément les auteurs ont trouvé dans les travaux récents sur le Musée du Capitole, ceux de MM. Helbig et Amelung, par exemple, un secours, qu'il serait injuste d'oublier; mais leur mérite est grand d'avoir mené à bonne fin une publication aussi minutieuse et de l'avoir fait en un laps de temps relativement court. Pour y arriver il a fallu les efforts réunis de plusieurs générations de membres de l'École; c'est un excellent emploi de l'activité de ces jeunes archéologues que de les avoir attachés et intéressés à une œuvre commune, qui honore la science en général et la science anglaise, en particulier.

Un fait donnera une idée de la minutie apportée dans les détails. A la suite de la description de chaque objet, après la bibliographie, les auteurs ont indiqué si la photographie est dans le commerce et sous quel numéro elle est inscrite dans la série éditée par les grands photographes de Rome, Anderson, Alinari, Broghi, Moscioni.

R. Cagnat.

G. Porzio. *I Cipselidi, la storia interna della tirannide corinzia nuovamente esaminata*. Un vol. in-8°. — Bologne, Zanichelli, 1912.

Laissant de côté l'histoire extérieure de Corinthe, sur laquelle tout le monde est d'accord, M. Porzio limite ses recherches à l'histoire intérieure des Cypsélides. Après avoir recueilli tous les textes et rappelé les théories des historiens modernes, il conclut des multiples contradictions des témoignages et des commentaires à la nécessité de reprendre la question.

La critique des sources en montre la médiocre valeur. Hérodote ne fait que reproduire les légendes populaires; Éphore essaie de rendre vraisemblable et rationnel le récit d'Hérodote; Aristote n'est pas un historien, mais un philosophe qui cherche seulement des arguments ou des exemples pour ses théories. Les passions politiques, soit aristocratiques, soit démocratiques, ont contribué à falsifier l'histoire, et, dès l'origine, il s'est formé deux images, idéales et opposées, de la tyrannie, le « bon tyran » et le « mauvais tyran ». A l'un ou à l'autre de ces types se rattachent tous les récits sur les Cypsélides.

Que le portrait du double Cypsélos ou du double Périandre ait pour modèle un type consacré, c'est ce que montrent les ressemblances évidentes entre les tyrans de Corinthe et les autres tyrans grecs. Il n'est pas un détail de leur histoire qui ne se retrouve ailleurs. Particulièrement intéressants sont les rapprochements avec les temps classiques : les lois somptuaires de Périandre cadrent avec

les usages de la Corinthe du IV^e siècle, telle mesure de Cypsélos rappelle celles de Denys de Syracuse, tel acte de Périandre un acte semblable de Cléomène de Méthymna. A retrancher les légendes et les anachronismes, on ne laisse rien subsister de la prétendue histoire des Cypsélides.

L'idée fondamentale du livre soulève une grave objection. L'histoire des Cypsélides, dit M. Porzio, a été imaginée pour répondre trait pour trait au type idéal du tyran. Ne pourrait-on pas retourner la proposition et dire : le type idéal du tyran a été créé en empruntant tous les traits à l'histoire authentique tant des Cypsélides que des autres tyrans? Les concordances s'expliquent aussi aisément avec l'une ou l'autre hypothèse. La seule conclusion valable est que nous ne savons rien de certain sur l'histoire intérieure des Cypsélides. Pour maigre que soit le résultat, les discussions de M. Porzio, par exemple la discussion chronologique, valent par le détail, et le livre, en dépit du ton parfois trop oratoire, se lit avec intérêt et profit.

A. Jardé

Palladius. *Histoire Lausiaque* (*vies d'ascètes et de pères du désert*). Texte grec, introduction et traduction française, par A. Lucot. (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme, publiés sous la direction de MM. Hemmer et Lejay, n° 15.) — Un vol. in-16. — Paris, A. Picard, 1912.

L'*Histoire Lausiaque* doit ce nom à Lausus, préposé (πραιπόσιτος) chancelier de la chambre sacrée, auquel est adressé l'ouvrage. Ce titre (λαυσιακὴ ἱστορία) fut adopté d'après le manuscrit 2031 du Mont Athos, mais dans d'autres manuscrits, suivis par divers éditeurs, l'*Histoire Lausiaque* est intitulée πατέρων βίος, τῶν ἁγίων παράδεισος, ou encore Τὸ λαυσιακόν. — Palladius, né en Galatie vers 363, devint moine en 386. Il raconte à Lausus les principales circonstances de sa vie et de celles d'ascètes, de cénobites et d'anachorètes égyptiens, à la fois pour répondre à une demande du Praepositus et pour présenter une biographie anecdotique mais édifiante de ces moines. Dans une introduction fort savante bien qu'entièrement composée de seconde main, l'auteur s'étend longuement sur les origines chrétiennes du monachisme en Égypte.

Meursius (Leyde, 1616) donna l'édition princeps; celle de Fronton Du Duc (Paris, 1624) est bien supérieure; puis Cotelier adopta la fusion de l'*Histoire Lausiaque* et de l'*Historia monachorum*. Lami dans les œuvres complètes de Meursius revint à l'édition de Du Duc; il en est de même de la *Patrologie grecque* de Migne (t. XXXIV). Dom Butler (1904) en donna une édition critique qui sert de base à celle de M. Lucot. On connaît deux versions latines, une version copte, une syriaque, du VI^e siècle, et une éthiopienne.

Sans dissimuler les défauts de son auteur, M. Lucot rapporte complaisamment les témoignages élogieux des chronographes, auxquels il s'associe. Il nous dépeint par contre l'animosité de saint Jérôme à l'égard de Palladius qu'il taxait d'origénisme. La traduction de M. Lucot, littérale et fidèle, en dépit de quelques hellénismes, se laisse lire agréablement. Elle remplace avantageusement celle d'Arnauld d'Andilly, abrégée et arrangée conformément au dessein tout spécial du traducteur. Nous avons maintenant en langue française un Palladius com-

plet, mis à la portée de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire fort curieuse du monachisme égyptien.

C. E. R.

Les Pères apostoliques. IV : *Le Pasteur* d'Hermas. Texte grec, introduction et index, par Aug. Lelong. Textes et documents, pour l'étude historique du christianisme, publiés sous la direction de Hemmer et Lejay, n° 16. — Un vol. in-16. — Paris, A. Picard, 1912.

Dans une longue et exhaustive introduction, M. Lelong traite toutes les questions relatives à l'œuvre d'Hermas. Après une analyse assez détaillée des quatre visions proprement dites, vient celle du morceau intitulé « cinquième vision », où le Pasteur, sous la figure d'un ange, portant des attributs professionnels, apparaît pour la première fois à Hermas; cet ange, c'est le messager de la miséricorde, envoyé par l'ange vénérable (sans doute le Christ) pour demeurer avec lui jusqu'à son dernier jour. Il lui dicte douze « préceptes » et les huit premières similitudes (παραβολαί); puis la neuvième similitude et la dixième. Toute l'application du *Pasteur* tend à diriger Hermas, à lui faire une vie nouvelle et heureuse par la pénitence. Dans la dixième similitude, le Fils de Dieu vient lui-même apporter à Hermas ainsi qu'à toute la communauté chrétienne les recommandations finales. Quant à l'identité de l'auteur, les opinions de Nirschl (Hermas, évêque de Cumes, en Italie, où il aurait composé *le Pasteur*) et celles de Lisco (Hermas, résidant dans un quartier d'Éphèse appelé Rome), sont, aux yeux de M. Lelong « de simples fantaisies ». Mais tous les documents placent dans la Ville éternelle la composition du *Pasteur*. On a fait d'Hermas un disciple de saint Paul, un frère du pape Pie I[er] (140-154); puis enfin un contemporain de Clément Romain (fin du I[er] siècle). La première de ces attributions a persisté jusqu'à la découverte du Canon, dit de Muratori. La seconde est la plus fondée ; elle a été adoptée par Morheim, Hefele, Harnack, Funk, Renan, Mgr Duchesne, Battifol, Bardenhewer, etc. La date adoptée par l'auteur (180-200) coïnciderait avec le gnosticisme naissant. Les allégoristes ont voulu voir dans la femme d'Hermas une image de l'Église, oubliant qu'il dit quelque part qu'elle était laide. Combattant les rigoristes de son époque, Hermas prêche la confiance du pécheur repenti dans la mansuétude divine; ce qui n'exclut pas l'expiation. La confession mentale est la seule pratiquée. Les noms de Christ et de Jésus-Christ sont toujours remplacés par le « Fils de Dieu ». De nombreuses réminiscences sont empruntées à l'Ancien Testament. Le parallélisme est frappant entre le début du *Poemander* et *le Pasteur*. Pendant tout le moyen âge, ce texte, traduit en latin presque aussitôt après avoir été composé, jouit d'une grande autorité. Quant à la tradition manuscrite, elle a pour origine le ms. de l'Athos (O) du IV[e] ou V[e] siècle, conservé en partie à Leipzig, et le codex sinaïtique (S). Le principal des nombreux fragments est un texte que M. Lelong produit et commente pour la première fois dans son introduction. On en connaît une traduction éthiopienne. La première édition critique du texte grec est l'œuvre de Hilgenfeld (Leipzig, 1865, puis deuxième édition 1888). Mais M. Lelong adopte le texte et utilise le riche commentaire de Funk (Tübinguen, 1881 et 1901) publié dans

la collection patrologique de Krüger. La traduction est faite dans l'esprit de celles d'Ignace et de Polycarpe.

C. E. R.

D'Arbois de Jubainville. *Táin bó Cúalnge. Enlèvement [du taureau divin et] des vaches de Cooley.* 2ᵉ et 3ᵉ fascicules — Paris, Champion, 1909-1912.

L'Enlèvement du taureau divin a été publié par morceaux dans la *Revue Celtique* (t. XXVIII-XXXII) avant de paraître à part en trois fascicules. Le *Journal des Savants* a rendu compte en son temps du premier fascicule, daté de 1907 (voir l'année 1908, pages 323-326); le second parut en 1909. Il n'était pas réservé à d'Arbois de Jubainville de voir la fin de cette publication qui lui tenait si fort à cœur et à laquelle il travailla jusqu'au dernier jour. Du moins en avait-il préparé complètement l'exécution : la rédaction de la *Revue Celtique* n'a eu qu'à envoyer son manuscrit à l'imprimeur pour former la matière du troisième fascicule qui termine la traduction du texte irlandais.

C'est un dernier service qu'aura rendu d'Arbois au public lettré de notre pays en le mettant à même de connaître ce qu'il appelait avec raison la plus ancienne épopée de l'Europe occidentale. Cette traduction de la *Táin bó Cúalnge* complète dignement l'œuvre de vulgarisation entreprise dans le *Cours de littérature celtique*. Le temps n'est plus où l'on considérait la littérature irlandaise comme un phénomène isolé, n'offrant d'intérêt qu'aux seuls spécialistes. Chacun sait, au contraire, l'inconvénient qu'il y aurait à la négliger. Dans l'Europe médiévale, le commerce littéraire — aussi bien des genres que des sujets — ne s'arrêtait pas aux frontières, même quand les frontières étaient gardées par l'Océan. Nous connaissons plus d'un roman qui a traversé plusieurs fois la Manche, et dans les deux sens. La *Táin* appartient au trésor commun de la littérature occidentale, dont elle n'est pas la pièce la moins précieuse; elle doit prendre place à côté de la *Chanson de Roland* et des *Nibelungen*. Elle a même sur ces deux grandes œuvres certaines supériorités. Elle est de rédaction plus ancienne et plonge par ses origines dans un passé plus lointain, dans un passé qui est nôtre en partie. D'Arbois de Jubainville a retrouvé dans l'épopée irlandaise des souvenirs de la mythologie celtique, et qui nous aident à interpréter certains monuments figurés de la Gaule; il a pu illustrer sa traduction en reproduisant le *Mercure* de Melun, le *menhir* sculpté de Kernuz ou l'*autel* de Notre-Dame de Paris. L'un des personnages de l'épopée, Lug, le père de Cuchullin, est un des grands dieux gaulois. Sans doute, par-dessus ce vieux fond mythologique s'est développée abondamment une végétation proprement irlandaise, qui a pour ainsi dire un aspect et une couleur de terroir. Mais l'étude même n'en est pas à dédaigner et présente un intérêt général. On ne croit plus aujourd'hui à ces épopées prétendues populaires, écloses lentement du sein des traditions ou sorties tout d'un coup de l'imagination d'un peuple. La preuve est faite que l'œuvre littéraire est toujours l'œuvre d'une personne et toujours destinée à une certaine espèce d'auditeurs ou de lecteurs. Dans tous les genres, qu'ils soient d'édification ou d'amusement, plaisants ou sévères, héroïques ou galants, on peut retrouver le reflet

des préoccupations, souvent fort terre à terre, de l'auteur, des désirs, des goûts et des aspirations du public. Il est encore trop tôt pour appliquer à la *Táin* la méthode critique qui a donné dans l'étude de nos chansons de geste des résultats si solides. Et cependant on y distingue aisément des additions érudites qui sentent le pédant instruit des choses de l'antiquité, des interpolations chrétiennes, des spéculations d'étymologie géographique, sans parler des morceaux de bravoure en vers incorporés au récit en prose. De tout cet amalgame, brillant et confus, il reste à séparer, à doser les éléments. Ce sera le travail philologique de demain. M. Windisch a déblayé le terrain en éditant pour la première fois le texte irlandais accompagné d'une traduction allemande. La traduction française de d'Arbois de Jubainville aidera nos érudits à s'intéresser à l'œuvre future et au besoin à s'y associer.

J. VENDRYES.

HENRI PRENTOUT. *Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie*. Un vol. in-8°. -- Paris, Champion, 1911.

A l'occasion du Millénaire de la Normandie, M. Prentout, professeur d'histoire de Normandie à l'Université de Caen, a donné une série de leçons qui résument, avec rigueur, l'état de nos connaissances sur les origines de la glorieuse province.

Nulle part, comme le remarque l'auteur, la défiance normande ne s'impose davantage. En l'absence de documents, l'imagination des chroniqueurs du moyen âge et des archéologues modernes s'est donné libre cours. Peu de problèmes, en somme, peuvent être résolus avec certitude : pour dégager les origines de la société normande, il faut encore bien des études préliminaires, sur la toponymie, la langue, l'ethnographie, le folk-lore, le droit coutumier.

La Normandie avant les Normands est un terrain particulièrement dangereux. La part qui revient aux Ligures et aux Celtes reste, comme ailleurs, presque impossible à déterminer. Ils avaient déjà bien colonisé le pays, auquel Rome vint apporter une brillante civilisation et fixer un cadre politique : celui de la II^e Lyonnaise, qu'affermit l'Église en l'adoptant pour la province de Rouen. Avant les Normands, se succédèrent d'autres Germains : les Saxons, dont l'action dévastatrice a été généralisée sans preuves suffisantes, car en fait il est impossible de préciser ni la date, ni l'aire, ni la composition même, encore moins l'apport de ces premières invasions germaniques. L'action des Francs, volontiers négligée par les historiens, a eu des effets plus durables et, s'il n'est pas possible de préciser beaucoup plus, du moins semble-t-il que le droit franc domine les coutumes normandes. Une conséquence, peu connue sans doute, de ces invasions est une sorte d'arrêt dans la diffusion du christianisme : au VII^e siècle les païens apparaissent très nombreux.

Ainsi une société, féodale et ecclésiastique, s'élaborait, quand le pays subit la double invasion des Bretons, puis des Normands. Dès 820 ceux-ci font des incursions ; les guerres civiles carolingiennes livrent la contrée aux grands vikings, Oskar, Ragnar Lodbrok, Sydroc, Godfrid et bien d'autres. Ici l'on a une source essentielle, qui fit autorité aux yeux d'érudits sérieux, la chronique de Dudon

de Saint-Quentin : de cette compilation de rhéteur, arrangée à la gloire des ducs qui en payaient l'auteur, M. Prentout ne laisse pas subsister grand'-chose; c'est dire que les documents sont rares sur les origines du duché normand. Sur chaque point on peut discuter à perte de vue. Du moins quelques probabilités se dégagent-elles de l'examen critique des faits, d'une façon vraiment séduisante. Ainsi voit-on que Rollon ne devait pas être Suédois, ni Danois, mais Norvégien; que la date du traité de Saint-Clair-sur-Epte reste incertaine, mais que pourtant celle de 911 est probable. Les clauses du traité s'éclairent et il paraît établi que Rollon reçut non pas toute la Normandie, mais seulement la Haute-Normandie, qu'il ne peut avoir eu, en outre une sorte de droit d'exploitation sur la Bretagne, et que son mariage avec une fille du roi est une légende.

Rollon établit ses soldats et les immigrants appelés par lui sur les domaines abandonnés. Sans doute ses compagnons durent regarder ces terres comme alleux : aux yeux de Charles le Simple, elles ne pouvaient être que des fiefs. Les révoltes fréquentes en Normandie résultèrent vraisemblablement de l'esprit d'égalité, persistant chez les Scandinaves et heurté par les ducs jaloux d'étendre leur pouvoir.

Parmi les causes qui avaient poussé les hommes du Nord hors de chez eux, on nous en signale une, souvent négligée : la monarchie s'affermissait dans ces États, qui étaient loin d'être barbares, et les petits chefs voulurent fuir cette autorité, pesante à leur nature indépendante.

M. Prentout insiste sur la faculté d'assimilation de ces envahisseurs : ils furent rapidement absorbés par la population; mais celle-ci fut marquée fortement de leur empreinte; elle leur doit cet esprit d'initiative universellement reconnu et qui la mit à l'avant-garde de la civilisation française : « La population normande a refait la Normandie; disons mieux, elle l'a faite. »

Jacques Rambaud.

Adriano Cappelli. *Lexicon abbreviaturarum. Dizionario di abbreviature latine ed italiane* (Manuali Hoepli). Seconda edizione completamente rifatta. 1 vol. in-12, 528 p. — Milan, Hoepli, 1912.

Le manuel de M. Cappelli est bien connu de ceux qui s'intéressent à la paléographie. La première édition, parue en 1899, a été traduite en allemand deux ans plus tard (Leipzig, 1901), et sous ces deux formes l'ouvrage a rendu des services utiles à ceux qui se consacrent au déchiffrement des textes anciens, en Italie, en Allemagne et en France.

La première édition comprenait 13 000 abréviations; on nous en apporte aujourd'hui un millier de plus. En outre l'auteur a modifié à certains égards le plan et la composition de son ouvrage. Les abréviations des termes médicaux, qui avaient été mises à part dans la première édition, sont aujourd'hui fondues avec les autres. L'introduction a été, en certains points, corrigée et développée; on y a joint deux fac-similés nouveaux.

La liste des abréviations relevées dans la littérature classique et dans les textes épigraphiques, qui occupe la seconde partie du volume, et que nous nous bornons à signaler ici, sans prétendre en apprécier la valeur, a été notablement augmentée; elle comprend

aujourd'hui beaucoup de termes empruntés aux inscriptions chrétiennes et aux monnaies. Enfin on a eu soin de publier à la fin du volume une bibliographie des ouvrages relatifs aux abréviations latines, tant pour le moyen âge que pour l'antiquité.

Le travail de M. Cappelli, ayant surtout porté sur des manuscrits italiens, a le mérite de faire connaître à ceux qui étudient la paléographie une quantité d'abréviations qu'ils ne rencontreront guère dans les textes écrits en France, en Angleterre ou en Allemagne. Cet ouvrage, dont nous ne pouvons pas faire ici la critique détaillée, est donc fort utile, et sera consulté avec fruit dans un grand nombre de cas.

Élie Berger.

Henri Lammens. *Fâtima et les filles de Mahomet. Notes critiques pour l'étude de la Sîra.* (*Scripta Pontifici Instituti Biblici.*) 1 vol. in-8°, 170 p. — Rome, Bretschneider, 1912.

La nouvelle monographie du savant arabisant n'est pas la moins curieuse de celles qu'il a données jusqu'ici. On sait que depuis nombre d'années, le P. Lammens utilise sa profonde connaissance des sources arabes, tant manuscrites qu'imprimées, à poursuivre une étude critique des anciennes traditions musulmanes et particulièrement de la *Sîra* qui nous renseigne sur la vie du Prophète et offre un commentaire très vivant, sinon toujours certain, du Coran. Cette contre-partie de la critique évangélique est fort instructive, car elle a déjà conduit l'auteur à des résultats importants. On pourra lui reprocher, parfois, comme à certains exégètes, un peu d'hypercritisme, mais il a mis en pleine lumière la faible valeur documentaire, sinon de la primitive littérature islamique, du moins du riche développement ultérieur représenté notamment par le recueil de Bokhari. C'est à la science du *Hadith*, des traditionnalistes, qu'il applique le mot : « Il faut éviter d'appuyer si l'on ne veut emporter tout le morceau ». A vrai dire, le P. Lammens ne craint pas d'appuyer. En voici un exemple : il doute fortement sinon du courage personnel d'Ali, du moins de ses exploits. « Comment, demande-t-il, le jeune acolyte du Prophète, élevé jusque-là dans l'intérieur bourgeois de Mahomet, n'ayant jamais manié un sabre, démontre-t-il à la première occasion un aussi fougueux courage, une telle expérience des combats? Je renonce pour ma part à expliquer ce phénomène. La vie au bazar et dans les échoppes de la Mecque n'était pas faite pour développer à ce point les qualités militaires. » On peut aisément imaginer que les exploits d'Ali ont été exagérés; mais la critique a-t-elle le droit de faire état du genre de vie qu'Ali menait à la Mecque alors qu'elle en ignore le détail? Est-il bon aussi que l'historien prenne parti pour les uns contre les autres avec un entrain qui prête de la couleur au récit, mais au détriment d'une juste appréciation?

Quoi qu'il en soit, c'est au deuxième siècle de l'Hégire que les compétitions dynastiques mettent en valeur Ali et ses fils. A partir de ce moment, nous assistons à une exaltation de la part des Chiites contre laquelle les Sunnites n'étaient pas toujours suffisamment armés. Une vénération profonde se marque pour les « gens de la maison », terme qui, dans le Coran, désigne les femmes du Prophète, mais s'étend bientôt à Ali, à Fâtima et à

leurs enfants. On multiplie les traits touchants, les détails édifiants, notamment les légendes de l'enfance. Il en ressort un portrait de Fâtima qui diffère considérablement de ce que nous apprennent les plus anciens documents. D'après ceux-ci, la fille du Prophète était d'un caractère chagrin, d'un physique ingrat, et personne ne vante son intelligence. Elle était donc incapable de lutter contre l'adroite Aïscha, la femme préférée du Prophète, et de soutenir les prétentions d'Ali contre Abou Bekr et Omar.

Les conditions du mariage de Fâtima avec Ali sont clairement exposées, ainsi que les premières années de mariage, les scènes entre les époux, l'intervention un peu brusque du Prophète qui, prenant le parti d'Ali, fixe la tradition de la claustration des femmes. On se convainc à cette lecture, du rôle modeste de Fâtima. En dehors de son mariage avec Ali et de la mise au monde de Hasan et de Hosein, nous ignorons presque tout de son existence.

Cet exemple met en lumière le déchet que laisse la tradition musulmane dès qu'on l'étudie de près et le P. Lammens en tire argument à bon droit. Toutefois on doit noter que ce résultat est obtenu en s'appuyant sur les témoignages les plus anciens : « Le Coran, dit-il, nous l'avons constaté, demeure muet au sujet de Fâtima; silence imité par la poésie pendant tout le premier siècle de l'hégire... Quant à la tradition primitive, nous avons vu combien elle mesure la place, quel rôle modeste elle accorde à la fille du Prophète. » A l'encontre donc des développements abusifs et tendancieux, destinés à soulever l'âme populaire en faveur des Alides et contre lesquels l'orthodoxie n'a pu toujours réagir, il ne faut pas oublier — comme paraît le faire le savant auteur lui-même dans sa conclusion, — que la primitive littérature musulmane offre une documentation de grande valeur.

René Dussaud.

Alfred Rambaud. *Études sur l'histoire byzantine*. Un vol. in-12. — Paris, librairie Armand Colin, 1912.

Pendant sa carrière scientifique notre regretté confrère Alfred Rambaud a successivement touché aux sujets les plus différents. Avant de s'intéresser à l'histoire de la Russie et de la France et à la politique contemporaine il s'était passionné pour les études byzantines. En 1870 il présentait à la Sorbonne une thèse sur *Constantin Porphyrogénète et l'empire grec au X^e siècle*, qui constituait un véritable événement. Depuis longtemps les études byzantines, si brillamment inaugurées naguère par Ducange, étaient restées en souffrance. Le nom de Byzance n'évoquait que des idées de décadence, de discussions théologiques, de révolutions et d'assassinats. L'étude magistrale de Rambaud montra qu'il y avait bien autre chose dans le monde byzantin. Elle fit comprendre l'esprit de ses institutions et révéla les éléments ethnographiques qui constituaient une partie de l'Empire ou contre lesquels il avait à lutter. Le succès de cette œuvre si nouvelle fut considérable en France et à l'étranger. Le livre fut couronné par l'Académie française; il fut très vite épuisé. Il n'a malheureusement pas été réimprimé. Après ce brillant début l'auteur parut abandonner les études byzantines pour se livrer à d'autres travaux. Cependant il continuait de s'y intéresser et à

diverses reprises il donna à la *Revue historique* et à la *Revue des Deux Mondes* des essais qui s'y rapportaient : tels que *Le sport et l'hippodrome à Constantinople; L'épopée de Digenis Akritas; Michel Psellos philosophe et homme d'État du XI^e siècle; Empereurs et impératrices d'Orient; Hellènes et Bulgares; Les guerres de races au X^e siècle*. Ce sont ces essais que la veuve de l'éminent historien a eu la bonne idée de réunir. M. Diehl les a présentés au public dans une préface et a bien voulu en outre corriger ou compléter discrètement certains passages. On ne peut que le remercier de la peine qu'il a prise. Ces études méritent vraiment d'être relues. Pour ceux qui ne les connaissaient pas encore elles constituent une piquante et instructive révélation.

Louis LEGER.

FRANCESCO DE SANCTIS. *Storia della Letteratura italiana* (Collection des *Scrittori d'Italia*), 2 vol. in-8°. — Bari, Giuseppe Laterza e figli, 1912.

Deux volumes médiocrement imprimés sur médiocre papier; pas le moindre titre courant; pas d'autre index qu'un simple relevé des titres des vingt chapitres dont se compose l'ouvrage : c'est sous cette apparence négligée et peu flatteuse que, dans les derniers tirages tout au moins, se présentait jusqu'ici la *Storia della Litteratura italiana* de De Sanctis. Cette œuvre, désormais classique, et qui marque une date si importante dans l'histoire de la critique littéraire en Italie, méritait mieux. La voici qui paraît enfin, dans la belle collection des *Scrittori d'Italia*, dont la sobre élégance n'est plus à louer, sous une forme digne d'elle. Non seulement il a été remédié aux inconvénients que je viens de rappeler, mais on a eu l'heureuse idée de faire précéder chaque chapitre d'un sommaire (ces sommaires ont été reproduits à la fin des volumes), et de subdiviser les chapitres les plus étendus, le chapitre sur la *Divine Comédie*, par exemple, en un certain nombre de paragraphes ou sous-chapitres numérotés. Dans la troisième édition, stéréotypée et multipliée depuis une trentaine d'années par de fréquents tirages, et qui n'avait pas été revue par l'auteur, s'étaient introduites un grand nombre de fautes d'impression, qui se sont perpétuées depuis lors; elles ont été corrigées, grâce à une revision attentive du texte sur les premières éditions; en outre, les citations ont été vérifiées. C'est à M. Benedetto Croce, l'un des promoteurs de la collection des *Scrittori d'Italia*, que nous devons ces diverses améliorations. Fervent admirateur, et, dans un sens, continuateur de De Sanctis, M. Croce n'a pas voulu laisser à d'autres le soin de préparer cette réédition de l'œuvre principale du grand écrivain. On lira avec beaucoup d'intérêt la « note » qu'il a ajoutée, trop modestement, en guise de postface, à la fin du second volume (pages 427-444), et qu'on aurait attendue plutôt en tête du premier; note dans laquelle, mettant très heureusement à profit certaines parties publiées de la correspondance de De Sanctis, il retrace les vicissitudes par lesquelles est passée la *Storia della Letteratura italiana*. Cet ouvrage, dont la conception ne doit pas être antérieure à 1868, et qui fut composé de 1869 à 1871, ne devait être, à l'origine, qu'une « rapida esposizione », en un volume, à l'usage des Lycées. Ce furent, presque dès le début et pendant toute la durée de l'impression, de continuels

tiraillements entre l'éditeur et l'auteur, l'un ne voulant pas abandonner l'idée première du « compendio » projeté, l'autre, au contraire, qui avait amassé une quantité considérable de matériaux, étant naturellement porté à donner à son œuvre un caractère scientifique et original, et, par suite, un développement que, tout d'abord, elle ne devait pas comporter. On sait que la *Storia* eut finalement deux volumes; elle en aurait eu trois, si De Sanctis avait pu donner à l'étude de la période moderne, traitée très brièvement à la fin de l'ouvrage, la même ampleur qu'à celle des périodes précédentes. Quels inconvénients et aussi quels avantages résultèrent des conditions assez particulières dans lesquelles la *Storia* a été écrite, c'est ce que M. Croce fait nettement ressortir; comme aussi, que le manque de proportion que l'on a remarqué dans certaines parties, s'explique par des raisons toutes contingentes; quand De Sanctis avait déjà traité à part un sujet, s'il avait à le reprendre dans la *Storia*, il le réduisait presque à l'excès; ainsi, si le chapitre sur Pétrarque est relativement sommaire, c'est que l'auteur venait de publier sur Pétrarque un volume spécial. Sous la plume de De Sanctis s'étaient glissées un certain nombre d'erreurs matérielles, d'erreurs de date notamment; d'autre part, plus d'une opinion qui avait cours de son temps et acceptée par lui, ne saurait plus être admise aujourd'hui. De là, les notes rectificatives, que M. Croce, au lieu de les ajouter au bas des pages, comme il eût été préférable, a rejetées en bloc à la suite de l'ouvrage; il est regrettable que, dans ces notes, M. Croce ait trop souvent cherché à justifier des assertions qui ne sont plus guère défendables.

L. Auvray.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

Catalogo delle cose d'arte e di antichità d'Italia. Serie I, fascicolo 2°, parte I : *Pisa*, a cura di Roberto Papini (Ministero dell' istruzione). In-4°, 264 p., pl., Bologna, L. Beltrami, 1913.

G. Costa, *L'imperatore Dalmata* (*C. Valerius Diocletianus*). (Estratto dal Dizionario epigrafico di antichità romane). In-8°, 285 p., Roma, Loescher, 1913.

F. Cumont, *Le religioni orientali nel paganesimo romano.* Traduzione di L. Salvatorelli (Biblioteca di cultura moderna, n. 61). In-8°, xxiv-310 p. Bari, G. Laterza, 1913.

W. H. Goodyear, *Greek refinements: Studies in temperamental architecture.* In-4°, 248 p., London, H. Frowde, 1913.

St. Gsell, Texte explicatif des planches de Ad. H. Al. Delamare, *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1845.* In-8°, ix-189 p., Paris, E. Leroux, 1913.

P. Heberdey, G. Niemann, W. Wieberg, *Das Theater in Ephesos* (Forschungen in Ephesos, Bd. II). In-fol., ii-230 p., pl., Wien, Hölder, 1912.

G. Mendel, *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines.* T. I. (Musées impériaux ottomans). In-8°, xxii-598 p., illustr. Constantinople, Musée impérial, 1912.

J. Renault, *Cahiers d'archéologie tunisienne. Nouvelle série. Premier cahier.* In-4°, 167 p., pl., Tunis, Société de l'imprimerie rapide, 1913.

G. Tomasetti, *La campagna romana antica, mediaevale e moderna.* Vol. III : *Via Cassia e Clodia, Flaminia e Tiberina, Labicana e Prenestina,* In-8°, XII-583 p., illustr., Roma, Loescher, 1913.

H. Usener, *Kleine Schriften.* 4. Bd. *Arbeiten zur Religions geschichte.* In-8°, VII-516 p. Leipzig, Teubner, 1913.

U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Sappho und Simonides.* Untersuchungen über griechische Lyriker. In-8°, 320 p., Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1913.

U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Reden und Vorträge.* In-8°, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1913.

MOYEN AGE.

Chartularium Imolense ed. S. Gaddoni e G. Zaccherini. Vol. II : *Archiva minora (1033-1200)*, con indice. In-8°, XXI-533 p., Roma, Bretschneider, 1913.

A. H. Collins, *Symbolism of animals and birds represented in english church architecture.* In-8°, 246 p., illustr., London, Pitman, 1913.

W. Effmann, *Centula. — St-Riquier. — Eine Untersuchg. zur Geschichte der kirchl. Baukunst in der Karolingerzeit* (Forschungen u. Funde, hrsg. v. Fr. Jostes, II. Bd.). In-8°, VII, III, 175 p., pl. Münster, Aschendorff, 1913.

C. Engel, *Repertorium des Stadts-Archivs Colmar i. Elsass.* I. Lfg. (Veröffentlichungen aus dem Stadtarchiv zu Colmar. 2. Heft). In-8°, X-113 p., Colmar, Strassburger Druckerei u. Verlagsanstalt, 1913.

Frdr. Hülsen, *Die Besitzungen des Klosters Lorsch in der Karolingerzeit.* (Historische Studien, 105. Hft.). In-8°, 150 p., pl., Berlin, Ebering, 1913.

T. G. Jackson, *Byzantine and romanesque architecture*, 2 vol.. In-4°, 294 et 292 p., Camb. Univ. Press, 1913.

K. Löffler, *Die Handschriften des Klosters Weingarten.* (Zentralblatt f. Bibliothekswesen, Beihefte. 41). In-8°, VII-185 p., Leipzig, Harrassowitz, 1912.

C. H. Moore, *The mediaeval architecture of England.* In-8°, 262 p., London, Macmillan, 1913.

Q. Sántoli, A. Sorbelli, F. Jacoli, *Statuti dell'Apennino Tosco-Modeneso (Sambuca-Pistoiese, Frignano) secoli XIII-XIV* (Corpus statutorum italicorum... N° 2). In-8°, VIII-319 p., Roma, Loescher, 1913.

A. Van Millingen, *Byzantine churches in Constantinople*; their history and architecture. In-8°, 29-352 p., pl. (bibl.), New-York, Macmillan, 1912.

H. B. Walters, *Church bells of England.* In-8°, XX-400 p., pl. London, Frowde, 1913.

ORIENTALISME.

Archaeological report 1911-1912. Egypt exploration fund. In-4°, 92 p., London, H. Frowde, 1913.

C. H. A. Bjerregaard, *The inner life and the Tao-Teh-King.* In-8°, III-225 p., London, Luzac, 1913.

J. C. Chatterji, *The Hindu realism*, In-8°, London, Routledge, 1913.

Dhanamjaya, *The Dasarupa*, a treatise on hindu dramaturgy... Introd. and notes by G. C. O. Haas. In-8°, 214 p., London, Frowde, 1913.

H. Gauthier, *Le temple de Ouadi es Seboua* (Les temples immergés de la Nubie), 2 vol. In-4°, XLIII-248 p., 8 p.-86 pl., Le Caire, Service des Anti-

quités de l'Égypte, Paris, Leroux, 1912.

J. Hehn, *Die biblische u. die babylonische Gottesidee. Die israelit. Gottesauffassg. im Lichte der altoriental. Religiongeschichte.* In-8°, XII-436 p., illust., Leipzig, Hinrichs, 1913.

J. Law, *Indian srapshots*, 3rd éd. In-8°, London, Thacker, 1913.

E. Lunet de Lajonquière, *Essai d'inventaire archéologique du Siam.* In-8°, 179 p., illustr., Paris, Leroux, 1912.

M. A. Murray, *Ancient egyptian legends* (Wisdom of the East). In-12, 120 p., London, J. Murray, 1913.

H. G. Rawlinson, *Bactria, history of a forgotten empire* (India under greek rule). In-8°, XXIII-175 p., pl., London, Probsthain, 1913.

C. C. Rossini, *La langue des Kemant en Abyssinie* (Schriften der Sprachen-Kommission der K. Akad. der Wissenschaften, IV. Bd.). In-8°, XII-316 p., Wien, Hölder, 1912.

The Satakas : or wise sayings of Bartrihari. Translated from the Sanskrit, with notes and an introductory of Indian philosophy by J. H. Kennedy. In-8°, 172 p., London, T. W. Laurie, 1913.

A. Seidel, *Die chinesisch-japanische Schrift nebst e. systematisch. u. e. nach Schlüsseln geordneten Vokabular der häufigsten Schriftzeichen u. e. Einführung in das Verständnis der siniko-japanischen Fremdwörter.* In-8°, VII-262 p., Berlin, Bermühler, 1912.

W. Wreszinski, *Die Medizin der alten Ægypter*, III. Bd. *Der Papyrus Ebers.* Umschrift. Uebersetzg. u. Kommentar, I. Tl. : Umschrift. In-8°, IV p. et 228 p. autog., Leipzig, Hinrichs, 1913.

M. B.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

7 février. M. Dieulafoy reprend le texte relatif au grand temple de Bel à Babylone communiqué par le P. Scheil dans la séance du 31 janvier (p. 94); il l'interprète au point de vue arithmétique et graphique.

14 février. M. Bernard Haussoullier signale la publication récente dans le *Bulletin de l'Académie royale de Danemark* d'une inscription grecque de Lindos (île de Rhodes) déjà connue sous le nom de *Chronique du temple d'Athana Lindia.* L'inscription, qui compte plus de 400 lignes, comprend un décret du Ier siècle av. J. C. ordonnant la rédaction de la Chronique. Celle-ci est divisée en deux chapitres : I, Offrandes; II, Apparitions et manifestations de la déesse. Le premier chapitre est un vrai défilé de héros, héroïnes, rois fameux depuis Lindos, le héros éponyme, jusqu'au roi de Macédoine, Philippe V, y compris Cadmus, Hercule, Ménélas, Hélène et les rois Alexandre, Pyrrhus, etc. qui tous avaient fait quelque belle offrande à la déesse. Le chroniqueur cite soigneusement l'inscription gravée sur l'offrande et — c'est l'originalité du texte — les sources (historiens ou documents d'archives) où il a puisé ses renseignements. Le chapitre des apparitions, plus court, n'est pas moins intéressant. La déesse apparaît

en songe à un magistrat, demande à son père Jupiter la pluie pour les Lindiens assiégés, ou indique les moyens de purifier le temple souillé par la pendaison d'un homme. Le commentaire, très complet, fait honneur à M. Chr. Blinkenberg.

— M. Théodore Reinach, à la suite de la communication de M. Bernard Haussoullier, propose la restitution d'un passage difficile de l'inscription de Lindos, relatif à une offrande des colons de Cyrène. Il y reconnaît la mention d'un groupe en marbre, représentant Héraclès étouffant le lion de Némée, en présence de Pallas, monument qui date du VIe siècle.

— M. Jules Formigé communique à l'Académie diverses remarques sur la disposition des théâtres romains, principalement sur ceux d'Arles et d'Orange.

21 février. M. Henri Omont annonce l'entrée à la Bibliothèque nationale de deux manuscrits latins copiés peut-être au VIIe siècle dans l'Ile de France. L'un de ces manuscrits contenant les quatre Évangiles et les Épîtres de saint Paul est l'un des plus remarquables spécimens de l'écriture minuscule employée dans les diplômes mérovingiens; l'autre comprenant les cinq premiers livres des *Morales* de saint Grégoire sur Job, orné de grandes initiales ichthyomorphiques, offre un très bel exemple de l'écriture semi-onciale française du VIIe siècle.

— M. André de Hevesy fait une communication sur la bibliothèque de Mathias Corvin et montre l'intérêt artistique présenté par la décoration des manuscrits de Corvin; les uns ont été enluminés par des artistes de l'école florentine, d'autres ont été exécutés vraisemblablement à Bude.

— M. Paul Monceaux communique et commente une note de l'abbé Bayard sur une inscription chrétienne de Rome, constituée par des phrases empruntées à Saint-Cyprien.

Erratum. Dans le cahier de février, page 93, colonne 1 *au lieu de* sepulcrum historiale *lire* speculum historiale.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. Paul Thureau-Dangin, membre de l'Académie depuis 1893 et secrétaire perpétuel depuis 1908 est décédé à Cannes (A.-M.) le 24 février 1913.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Le prix Allier de Hauteroche (1 000 fr.) est décerné à M. Jules Maurice pour son ouvrage : *Numismatique Constantinienne*.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'Académie a élu le 8 février M. Henry Lemonnier, professeur honoraire d'histoire de l'art à la Faculté des Lettres de Paris et à l'École des Beaux-Arts, académicien libre en remplacement de M. Jules Comte, décédé.

— Le 22 février l'Académie a ouvert le scrutin pour élire un membre dans la section de peinture, en remplacement de M. Detaille, décédé. Au cinquième tour de scrutin, MM. Baschet et Gervex ayant obtenu l'un et l'autre 18 suffrages, l'Académie a décidé de renvoyer l'élection à une date ultérieure.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

REALE ACCADEMIA DEI LINCEI
CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E FILOLOGICHE

Notizie degli scavi, 5e série, vol. VI, in-4°, Rome.

FASCICULE 11. — ROME. Fouilles du *Lucus Furrinæ*; 14 fig. et un plan hors texte [A. Pasqui]. — *Région I* (Latium et Campanie), *Ostie* : plan des fouilles de 1908-1909, hors texte [D. Vaglieri]. — SARDAIGNE. *Serri* : fouilles dans la cité préromaine située sur le haut-plateau de Santa Vittoria (statuettes votives en bronze représentant des orants, un chef de tribu et une mère avec son enfant); 5 fig. [A. Taramelli].

FASCICULE 12. — ROME. Via di Porta San Sebastiano, fragments d'inscriptions dont l'une semble avoir fait partie d'une pierre contenant les fastes d'un ordre de prêtres de la *domus Augusta*. — *Région X* : fragment de latercule militaire donnant les noms des hommes composant la centurie de Pomponianus, de la 10e cohorte urbaine. — *Région XIV* : fragment architectonique avec inscription mentionnant un *adiutor summarum rationum tabularii*; — dans le lit du Tibre, une plaque de cuivre, peut-être une plaque de voiture, avec deux inscriptions, une sur chaque face, chacune d'elles mentionnant un affranchi ayant occupé la charge de *procurator prætorii Fidenatium, Rubrensium et Gallinarum Albarum*; — via Flaminia, inscription funéraire dédiée par un *tabularius mensorum ædificiorum*, comptable de la corporation des entrepreneurs de maçonnerie; 6 fig. [A. Pasqui]. — Tables.

Léon DOREZ.

SAXE.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE LEIPZIG.
CLASSE DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

Séance publique du 10 novembre 1910. Roscher, *l'antiquité, l'origine et la portée de l'écrit hippocratique sur le nombre « sept »*. Mémoire publié dans les *Abhandlungen*.

Séance du 17 décembre 1910. Heinrici, *Dialogues gréco-byzantins tirés de recueils de mélanges*. Mémoire des *Abhandlungen*. — R. Meister, *Travaux préparatoires à l'édition des inscriptions cypriotes*. — Martini, *Histoire du texte de la « Bibliothèque » du patriarche Photius, I*. Mémoire des *Abhandlungen*.

Séance du 29 avril 1911. R. Meister, *L'inscription de Gilozama et six inscriptions de gemmes*. Tous ces textes sont crétois et M. Meister les explique et en tire des conclusions sur le dialecte. La forme βονά, « femme », de l'inscription de Gilozama, l'amène à proposer de nouvelles explications sur une inscription phrygienne difficile, celle que Vrekyn consacra à sa mère Arezastis. On y trouve la forme βονοκ, « femme », qui était originairement un neutre de sens collectif et qui appuie la même interprétation du thème γυναικ-. L'inscription d'Arezastis offre cette particularité que l'auteur donne sa filiation par trois générations maternelles; on

peut rapprocher ce que dit Hérodote, I, 173. Les inscriptions de pierres gravées présentent des noms propres et le verbe ἠμί. — Fr. Studnicza, *Polybe et Damophon*. Milchhöfer a trouvé à Cleitor (Arcadie) un bas-relief où il a vu le portrait de Polybe jeune. Cette attribution n'a pas été bien accueillie. Cependant on ne doit pas en douter. L'œuvre a tous les caractères de Damophon. — Sievers. *Les poèmes juridiques allemands du moyen âge*. Commencement d'un grand travail qui paraîtra plus tard dans les *Abhandlungen*. — Fr. Marx, *Le poète Névius*. M. Marx montre d'abord comment et à l'aide de quelles sources s'est constituée peu à peu l'histoire de la poésie chez les Romains. Il discute ensuite les faits rapportés sur le compte de Névius et surtout l'histoire de sa querelle avec les Mételli et de sa condamnation. Cette querelle ne peut être révoquée en doute. Les deux vers qui s'y rattachent sont authentiques. « Fato Metelli Romae fiunt consules » est un sénaire, pris dans une comédie de Névius. Il veut dire : Les Metelli deviennent consuls « par oracle ». Le vers de réponse : « Malum dabunt Metelli Naeuio poetae », menace le poète du bâton; tel est le sens de *malum dare* dans la comédie. C'est un saturnien du *Bellum poenicum*, où Névius lui-même racontait ses aventures. Ce poème a été écrit quand déjà le poète était en exil à Utique.

Séance publique du 24 mai, en l'honneur du jour de naissance du roi. Brandenburg, Discours sur l'attitude de Luther à l'égard de la tolérance et de la liberté de penser.

Séance du 8 juillet. M. Mitteis présente des observations de M. Naber sur les papyrus de Berlin *BGU* 611 et 628. M. Naber a revu ces papyrus de près et propose un assez grand nombre de corrections au texte publié par Bruns, dans sa 7e édition des *Fontes iuris romani*.

Séance du 4 novembre. K. Sethe, *inscription égyptienne de l'ancien Empire relative à la vente d'une maison*. Publication (planche), traduction et commentaire d'une inscription trouvée près de la pyramide de Chephren.

Séance publique commune aux deux classes du 14 novembre. Lamprecht. *Nécrologie*, le ministre von Seydewitz. — Fr. Bethe, *L'origine de l'épopée grecque*. Discours non publié.

Séance du 16 décembre. K. Brugmann, *Ombrien et pélignien*, rapproche *vepurus*, *vepuratu*, du latin *libare*, du grec λείβω, et rattache, en conséquence, à la même racine, les mots *vestiçia*, *vestikatu*, etc., dont le rapport avec l'idée de libation est tout à fait sûr. Il rejette la comparaison de la particule ombrienne relative -ę avec l'-ι démonstratif du grec et la croit, au contraire, apparentée à -ai du lithuanien. Dans l'épitaphe pélignienne de Corfinicum, rédigée en vers saturniens, *pes pros* signifie *pedes ante*, *ante pedes*. — R. Meister, *Une inscription arcadienne, Le jugement de Mantinée*. Transcription (planche), traduction et commentaire de ce texte très difficile. — Windisch, *L'origine de la légende d'Arthur*. Fragment d'un grand travail sur la Bretagne celtique qui paraîtra dans les *Abhandlungen*.

BAVIÈRE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE MUNICH.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET PHILOLOGIE ET CLASSE D'HISTOIRE.

Séance du 7 janvier 1911. H. Prutz,

Jacques Cœur, constructeur de monuments et ami des arts. Étude des constructions de Jacques Cœur à Bourges, principalement du célèbre hôtel. Étude encore plus approfondie du manuscrit de Munich lat. 10103, du xve siècle, dans lequel Franz Boll a reconnu en 1904 le livre de prières de Jacques Cœur. Ce livre d'heures provient de la bibliothèque palatine de Mannheim et a été exécuté d'après les ordres de Jacques Cœur. Il ne lui est peut être jamais parvenu, la catastrophe s'étant produite avant son achèvement. Description des miniatures et des ornements.

Séance du 4 février. Karl von Amira, *La « wadiation ».* Définition et historique de cette forme de contrat avec caution, où le bâton « d'envoi » jouait un rôle symbolique. — N. Wecklein, *Sur d'anciennes méprises et d'anciens contresens chez les poètes grecs, principalement chez les tragiques.* Socrate, dans Platon, *Apol.*, p. 22 B, en remontre aux poètes sur leurs propres œuvres. Ce passage peut être une allusion à Aristophane, *Guêpes*, 1138 suiv., où l'on voit Eschyle taxé sur le commencement des Choéphores un contresens qui est corrigé aussitôt par Euripide. Ce genre de méprises se trouvait être un thème de la comédie. Mais, à côté, M. Wecklein relève dans les tragiques des contresens involontaires. Il s'agit, en général, d'anciennes expressions, le plus souvent, de mots et de formules homériques, que les tragiques comprennent de travers. La plupart de ces méprises doivent être attribuées à la méthode étymologique qui était pratiquée dans l'explication des poètes et d'Homère. Ainsi Sophocle, *Ajax*, 887, prend l'homérique ἀμενηνός « sans force », de μένος, pour un mot apparenté à μένειν et lui donne le sens de « instable ». M. Wecklein étudie dans l'ordre alphabétique un grand nombre de ces mots mal compris et termine par l'examen de quelques expressions complexes.

Séance du 4 mars. W. von Bissing, *Tentative d'une nouvelle explicaton du Ka'i des anciens Égyptiens.* La parenté du mot *Kai*, le double, avec *kau*, l'offrande, laisse penser que le Kai est la personnification de la puissance mystérieuse qui fait vivre l'homme ou le dieu par la nourriture ou par l'offrande. — W. von Bissing, *Poteries préhistoriques de l'Inde et de l'Égypte.* Ces poteries ont des rapports de forme et de technique. Mais les poteries de l'Inde sont, au plus tôt, du IVe siècle avant J.-C., les poteries égyptiennes sont antérieures à l'histoire.

Séance publique du 8 mars. Après un discours officiel de M. von Heigel, un prix est décerné à M. Ed. Stemplinger, pour un mémoire sur le plagiat dans la littérature grecque. Un prix est proposé, avec délai jusqu'au 31 décembre 1913, sur l'emploi officiel et ecclésiastique du latin dans l'Empire d'Orient. Les membres défunts sont Adolf Michaelis (12 août 1910), Constantin Kontos (17 juillet 1909), Adolf Tobler (18 mars 1910), H. Zimmer (29 juillet 1910), H. von Herwerden (18 novembre 1910), Bern. Suphan (9 février 1911), Léopold Delisle (22 juillet 1910).

Séance du 6 mai. H. Grauert, *Rapport sur la publication des anciens catalogues de bibliothèques du moyen âge.* Ce rapport donne des renseignements sur l'état de l'entreprise, sa méthode et ses ressources. — Fr. Vollmer, *Rapport de la commission du*

Thesaurus linguae latinae. Les recettes ont été en 1910 de 51 312 Mk. 46 et les dépenses de 52 750 Mk. 24. L'ensemble du déficit est maintenant de 5568 Mk. 89. On prévoit pour 1912 un nouveau déficit de 2483 Mk. 89. — Léop. Wenger, *Rapport provisoire sur les papyrus byzantins de Munich*. M. Wenger s'occupe de la publication des papyrus de Munich et, en attendant, donne des détails circonstanciés sur des papyrus byzantins de la fin du VI^e siècle après J.-C. — G. Herbig, *Le rouleau étrusque du musée d'Agram*. M. Herbig doit publier le texte des bandelettes de la momie dans le *Corpus inscriptionum etruscarum*. Il a revu les lectures de Krall, retrouvé un fragment important pour la détermination des colonnes, examiné les fragments de papyrus qui ne semblent pas avoir d'importance pour le déchiffrement du texte étrusque. Les bandelettes appartiennent bien à la momie et ont un texte funéraire. De tels fragments de rouleaux sont connus d'après les tombeaux étrusques ; le texte de Gamurrini, *App. al C. I. L.*, 799, paraît, notamment, devoir être comparé avec le texte d'Agram. Dans une deuxième partie, M. Herbig étudie certains mots et les noms propres. — Karl von Amira, *La peine de mort chez les Germains et les peuples apparentés*. Une des formes de la peine de mort avait un caractère religieux de purification et de sacrifice et était liée à certains rites. Ce n'en était pas moins une peine. — Ces deux derniers mémoires paraîtront dans les *Denkschriften*. — K. Meiser, *Les allégories homériques d'Héraclite*. Le stoïcien Héraclite, sous Auguste, a tenté d'expliquer allégoriquement des passages d'Homère qui donnaient aux dieux un caractère trop humain. Il accusait Homère, Platon et Épicure, non seulement d'ignorance, mais encore de malveillance. M. Meiser étudie les tendances d'Héraclite. Dans une deuxième partie, il apporte des éclaircissements et des corrections au texte récent de la Bibliotheca teubneriana (1910).

Séance du 10 juin. H. Grauert, *Le poète Maître Henri à Wurzbourg et la curie romaine, II*. Ce poème a été utilisé par Jérémie de Montagnone (fin du XIII^e siècle) et par Nicolas de Bibera dans son *Carmen satiricum*. On peut se servir, pour l'interprétation du poème, de l'histoire de la lutte pour la prévôté au chapitre du Neumünster de Wurzbourg.

Séance du 1^er juillet. W. Helbig, *Sur la date de l'introduction de la phalange fermée*. La nouvelle tactique a laissé des témoins dans quelques passages récents des poèmes homériques où M. Helbig relève des contradictions avec les habituelles descriptions de batailles dans l'épopée. Un fragment d'Archiloque (dans Plutarque *Thésée*, 5) permet de dater la nouvelle technique au cours du VII^e siècle. Elle apparut en Eubée, lors d'une longue guerre entre Chalcis et Érétrie. M. Helbig accompagne ces discussions de textes de rapprochements archéologiques et de renseignements sur l'armement. — Fr. Vollmer, *La falsification d'une inscription romaine*. M. Ohlenschlager a indiqué à M. Vollmer tout le dossier conservé à la bibliothèque de Munich. On y voit comment l'évêque et les jésuites d'Ingolstadt procédèrent pour faire concorder la découverte de l'inscription avec les traditions locales (voir *Journal des Savants*, 1911, p. 566, où il faut lire, 1^re col., ligne 17, Vollmer,

non Wollmer). Une lettre du vicaire général Brunner au P. Stengel (18 septembre 1627) porte : « De faciendis cistulis et lauandis SS. ossibus, etc., nondum se resoluit Princeps, puto rem urgendam ne confundamur, quasi rem arduam aggressi iam relinquamus inexpeditam ». Le prince palatin Maximilien, désigné dans cette phrase, fit savoir le 6 octobre à l'évêque son mécontentement, parce que les Jésuites avaient fait des fouilles à Etting sans son aveu. Un des documents donne un texte de l'inscription qui est le plus voisin de la découverte :

D
HERENNO
SECVNDO
DVPLVIIO
CSLC VIX
EIVVAEAN
VAGVSHIC

M. Vollmer lit : « D (is) <M (anibus)> Herenn<i>o Secundo duplicario (?) ». Les lignes 5 et 6 sont inintelligibles. La ligne 7 a été interpolée pour introduire le mot *Vagus*. Il faut ajouter que l'Eglise n'a jamais admis le culte des saints d'Etting. — H. Prutz, *La fausse Jeanne d'Arc d'Orléans*. Elle a joué son rôle en France en 1436 et 1437. Sa personnalité est indifférente, quoiqu'elle ait joué son rôle assez bien. Mais son histoire est mêlée aux intrigues politiques du temps qui tournent autour de la maison de Bourgogne. L'aventurière produisit bonne impression sur la régente de Luxembourg, Elisabeth de Gorlitz; le jeune Ulrich de Wurtemberg l'arracha à l'inquisition de Cologne. En 1439, on la trouve à Orléans; puis, elle doit avoir passé au service du pape Eugène IV. Sa dernière trace se trouve dans une permission de séjour en Anjou, donnée par le roi René, en 1457. On a raconté que Charles VII l'avait reçue et démasquée du premier coup par une question qui la mit dans l'embarras. Ce récit n'apparaît pas avant le commencement du XVIe siècle et paraît avoir été inventé pour rendre croyable ce qu'on disait alors de l'entretien de Charles VII à Chinon avec Jeanne d'Arc.

Paul LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

JOURNAL
DES SAVANTS.

AVRIL 1915.

LA MÉTHODE COMPARATIVE DANS L'HISTOIRE DES RELIGIONS.

George Foucart. *La méthode comparative dans l'histoire des religions*. 1 vol. in-12. Paris, A. Picard, 1909. — *Histoire des religions et méthode comparée*. 1 vol. in-12. Paris, A. Picard, 1912.

PREMIER ARTICLE.

I

M. George Foucart a publié récemment une seconde édition fort augmentée du volume paru en 1909 sur la méthode comparative dans l'histoire des religions. Après avoir exposé à nouveau sa méthode et le principe qui est à la base, M. Foucart en a montré l'application dans plusieurs traits des religions anciennes, le sacrifice, la magie, le culte des morts, et d'autres encore.

Indépendamment de l'intérêt très grand que présente ce travail, il nous semble avoir une valeur particulière due à l'exposé de la méthode laquelle, croyons-nous, est introduite pour la première fois sous cette forme spéciale dans l'étude des religions. Ailleurs, elle tend à s'établir en archéologie, et même elle gagne la linguistique. Cette méthode oblige à donner une plus grande place à l'observation, à ouvrir les yeux pour regarder ce qui se passe de notre temps, à écouter ce que disent nos contemporains plutôt que de recourir uniquement à l'analyse logique, à laquelle on a jusqu'ici donné un rôle prépondérant.

Le premier point est d'observer les faits en sachant les isoler des circonstances multiples au milieu desquelles ils se produisent, et de les décrire fidèlement sans les plier à aucune idée préconçue. L'analyse distingue ensuite la part qui revient à chacun des deux facteurs qui ont concouru à la genèse et au développement du fait religieux, ce qui est d'ordre psychologique, ce qui provient de l'homme lui-même, et ce qui est en dehors de lui, et qui est dû au milieu ambiant dans lequel l'homme est plongé. Pour faire cette distinction, la comparaison est l'instrument nécessaire, sans cependant, comme l'a fait l'école anthropologique, dédaigner l'histoire et la géographie. De cette manière on pourra arriver à dégager les règles constantes ou même les lois générales du développement religieux [1].

Telle est en résumé la méthode que M. Foucart nous présente dans son premier ouvrage, et qu'il expose à nouveau au début du second, en réfutant une partie des objections qui lui ont été faites.

Ce qui paraît original dans la méthode, ce qui est même la pierre angulaire du système, c'est que l'auteur ne cherche pas à comparer des éléments tout à fait disparates, pris au hasard dans tous les temps et dans tous les lieux. Il a cherché une religion type de laquelle il pût rapprocher les autres. Quand nous disons type, il ne faut pas se figurer une création théorique, une phase nécessaire qu'a dû traverser le sens religieux de l'humanité, quelque chose comme les langues types reconstruites par l'ancienne philologie, et dont la linguistique s'éloigne de plus en plus. Ce que M. Foucart a pris comme point de départ, c'est une religion connue, qu'on peut suivre dans différents moments de son histoire, qui nous a laissé soit les monuments dans lesquels elle célébrait ses cérémonies, soit des livres en quantité considérable qui nous enseignent sa doctrine et son culte.

L'ancienne Egypte seule présentait une religion qui réunît des conditions aussi favorables, et quand même, comme pour M. Foucart, on pourrait mettre en doute notre impartialité, nous n'hésitons pas à approuver ce choix. Encore une fois le culte des dieux d'Egypte et les croyances qui s'y rattachent ne sont pas un degré que le développement de l'humanité devait infailliblement atteindre et franchir. La religion des bords du Nil servira simplement de base à la comparaison. Quand nous en rapprochons telle autre, nous pouvons constater ici une ressemblance, là au contraire un point de vue tout à fait diver-

[1] P. 10 et suiv. la fin de la citation est abrégée.

gent; ici une lacune, là des idées étrangères aux adorateurs d'Amon ou d'Osiris.

M. Foucart écarte avec raison les religions « révélées ». Il choisit une religion naturelle, c'est-à-dire une de celles qui sont apparues par centaines, et spontanément, et qui reflètent les premières impressions qu'a produites sur l'homme le monde sensible dans lequel il était placé. Pour lui toute connaissance est limitée à ce qu'apportent les sens. L'idée abstraite lui est encore étrangère, et toute action doit être produite par un agent pareil à lui-même ou aux animaux. Le monde, il le croit peuplé d'une infinité d'êtres vivants, qui agissent quelquefois en sens contraire les uns aux autres, dont les uns lui sont favorables, et d'autres sont un objet d'effroi. La plupart de ces êtres vivants lui sont supérieurs en force. Il ne peut exercer sur eux aucun contrôle; il est impuissant pour régler leur activité. Il devra s'ingénier pour se les rendre propices, ou du moins pour détourner les maux dont ils le menacent, c'est là sa religion : ses rapports avec des êtres indépendants de lui qui l'entourent de toutes parts, de l'existence desquels il est certain, mais sur lesquels il n'a aucun pouvoir, car ils échappent à sa domination.

Religion naturelle ne veut pas toujours dire celle des sauvages de notre temps. Dans le tableau que nous présente la religion d'une tribu africaine ou australienne, il y a sans doute des éléments primitifs qui remontent à une haute antiquité, mais nous ne connaissons ces sauvages que depuis une époque très récente. Trop souvent aussi cette connaissance n'est que superficielle, et n'est pas vraiment scientifique. Car pour y parvenir il faut non seulement posséder à fond la langue des sauvages, il faut aussi avoir vécu de leur vie, s'être pour ainsi dire imprégné de leur esprit, avoir partagé en quelque mesure leurs joies et leurs tristesses. Ce n'est pas le touriste qui y arrivera, ni même le voyageur consciencieux qui cherche à se renseigner, mais qui est obligé de recourir à un interprète, et qui ne peut nullement contrôler l'exactitude de ce qu'on lui raconte. Il ne faut pas oublier non plus, que même chez des nations qui sont loin d'être des sauvages le sens de la vérité existe à peine. Chez les sauvages de nos jours s'il y a certainement des restes d'influences étrangères qui se sont produites à diverses époques par des conquêtes, des migrations dont le souvenir s'est effacé, quoique on puisse cependant en discerner les

traces. Çà et là, par exemple, on peut reconnaître que le christianisme s'est fait sentir, et s'il a cessé de prévaloir comme religion dominante, si la tribu a évolué dans une direction toute contraire, néanmoins on peut reconnaître qu'à un moment donné il s'est fait entendre, et il n'est pas resté sans écho.

Il n'en est point ainsi dans la religion égyptienne, laquelle, nous dit M. Foucart, est un fait unique dans l'histoire de l'humanité. Et quand nous disons religion, il faudrait plutôt parler d'un faisceau de religions, car, ainsi que nous l'avons soutenu nous-même, il y a des croyances très variées et très vivantes, il y a des divinités, il y a des mythes, il y a des cultes, mais, tout cela ne se manifeste nullement avec l'unité qui se présente à notre esprit quand nous parlons de la religion chrétienne ou de la religion musulmane. Nous avons devant les yeux une série presque ininterrompue de monuments qui vont du cinquième au sixième millénaire jusqu'au IV^{e} siècle de notre ère et, quand nous disons monuments, il y en a de toute espèce : restes rudimentaires et souvent informes que nous ont laissés les primitifs ou, au contraire, produits d'une technique très perfectionnée, ou encore édifices quelquefois gigantesques, qui même aujourd'hui font l'admiration des voyageurs. Et surtout nous possédons une littérature considérable comprenant une foule d'écrits religieux dont quelques-uns doivent remonter à une époque reculée et qui ont persisté jusque sous l'empire romain. Ainsi, pour la religion égyptienne, nous pouvons suivre l'évolution historique, ce qui est impossible pour les religions des sauvages, des primitifs nos contemporains.

Un second avantage auquel, comme M. Foucart, nous donnons une grande importance, c'est que pendant toute cette suite de siècles l'évolution des idées religieuses s'est accomplie sans interruption, sans réforme, sans introduction de croyances étrangères. Il n'y a pas un système, j'oserai même dire pas une croyance ou une divinité, que l'on puisse regarder comme venue en Egypte du dehors. De même que la civilisation en général, la religion égyptienne est certainement autochthone. Elle est née dans le pays même, ou plutôt elle est africaine, ainsi que tout ce qui tient à l'Egypte primitive. Mais, quand nous disons autochthone, aborigène, il ne faut pas limiter cette patrie d'origine à la partie de la vallée du Nil comprise entre la première cataracte et la Méditerranée. Il faut étendre ce mot à toute une région

de l'Afrique orientale occupée par le groupe ethnique auquel appartenaient les Egyptiens. La civilisation égyptienne est africaine; les fouilles de ces dernières années l'ont, semble-t-il, mis hors de question. Cependant ne peut-on pas discerner l'influence d'une tribu africaine aussi, mais dont la demeure primitive n'était pas au-dessous de la première cataracte? Nous connaissons bien les Egyptiens de l'âge de pierre. Leurs cimetières s'étendent sur une grande partie de la vallée et nous avons retrouvé des milliers de leurs tombes. Il est difficile d'admettre qu'ils aient passé d'eux-mêmes à l'usage du métal, dans un pays absolument dénué de mines. Le métal a dû être importé de l'extérieur, et cela par une conquête; car une tribu ayant des armes métalliques est certainement plus forte qu'une autre qui n'a à sa disposition que la pierre. Les recherches récentes ont prouvé que des tribus africaines connaissaient l'usage du métal; on a même signalé des mines de cuivre en Afrique.

A notre sens, le passage de la civilisation de l'âge de pierre à celle des premières dynasties a été provoqué par une conquête. Mais les conquérants n'étaient pas venus de loin, c'était une population de même race que les Egyptiens, habitant peut-être à une distance relativement faible, et parlant une langue toute semblable. Le mythe ptolémaïque qui nous raconte la conquête de l'Égypte depuis Assouan jusqu'à la frontière orientale, du côté du Sinaï, fait partir le dieu conquérant de Nubie, ce qui certes n'est pas bien éloigné, et les historiens grecs qui se font l'écho de cette tradition nous disent que l'Egypte était une colonie de l'Ethiopie.

Ce n'est pas à dire que la tribu conquérante apportât avec elle une civilisation toute faite, pareille à celle que nous révèlent les tombeaux de Memphis. Ils avaient le métal, cela est certain, mais à d'autres égards ils n'étaient pas plus avancés que leurs sujets. M. Foucart dit fort bien que certains peuples ont le germe des qualités qui les ont conduits à la civilisation. Pour que le germe se développe, il faut qu'il tombe dans une terre bien préparée. Cette terre pourra être ou un pays dans des conditions exceptionnelles et particulièrement favorables comme l'Egypte, ou une population qui avait aussi certaine prédisposition au progrès et au sein de laquelle les nouveaux venus agiront comme le levain dans la pâte. C'est le mélange, l'alliage de deux éléments qui a pour résultat de produire un peuple civilisé.

On se représente facilement ces Africains forgerons, comme les appelle l'inscription d'Edfou, s'établissant en Egypte sur un sol d'une richesse et d'une fertilité admirables. Tout naturellement les vainqueurs mêlés à l'ancienne population ont dû en venir à l'agriculture, qu'on peut bien appeler la mère de la civilisation, car le premier effort de l'homme a dû tendre à se procurer sa nourriture. Le limon du Nil qu'ils voyaient sécher au soleil leur a d'emblée servi à faire des briques, que les primitifs connaissaient peut-être déjà, et les pierres excellentes qu'ils trouvaient dans la montagne leur ont fourni de très bons matériaux de construction.

C'est en Egypte même que cette population, composée de deux éléments de même origine et de même race, a inventé l'écriture. Rien ne présente un caractère égyptien aussi prononcé et aussi pur que les hiéroglyphes; on y chercherait en vain un seul signe qu'on pût considérer comme une importation étrangère venue d'Asie. Il est certain que l'invention de l'écriture est un progrès immense dans le développement d'un peuple. Comment y est-il arrivé, combien de temps lui a-t-il fallu pour y parvenir, quels ont été ses premiers essais, autant de questions sur lesquelles nous sommes encore dans le doute le plus complet, et dont on peut se demander si nous en aurons jamais la solution. Cette écriture, c'est là un fait important à remarquer, ne se trouve que depuis la conquête, depuis que des Africains plus belliqueux et mieux doués sont venus subjuguer la population néolithique et se mêler à elle. Les quelques inscriptions qui nous restent des premières dynasties, qu'on a voulu même reporter à une époque prédynastique, nous le montrent clairement. Les rois sont guerriers; l'un de leurs noms, celui qui dans la suite sera le premier de la série protocolaire, est écrit à côté d'eux. Ils ont déjà institué la fête qui commémorera leur conquête, la fête « de frapper les Anou », ceux-ci étant l'ancienne population. L'étendard qu'ils suivent le plus souvent c'est le dieu chacal ou chien, *Oupouatou* ou *Apouatou* [1], « celui qui ouvre les chemins », le guide qui les conduit dans des régions inconnues vers le Nord.

[1] Je ne puis me ranger à la transcription de l'école de Berlin *wepwawet*. Cette transcription est fondée sur un principe qui, à mon sens, est erroné : c'est que l'écriture hiéroglyphique ne renferme que des consonnes. Une écriture primitive est avant tout la mnémo-

On ne saurait le nier, de la civilisation des néolithiques à celle des premières dynasties il y a un saut. Je veux dire par là qu'il y a entre les deux civilisations une différence considérable tenant surtout à l'invention de l'écriture. Cette découverte n'a pas dû être faite simultanément dans une grande étendue de pays. Elle a surgi dans une localité donnée, probablement en Haute-Égypte, et de là les effets s'en sont répandus dans le reste du pays le long du cours du fleuve. Le progrès a pu être plus ou moins rapide; les deux civilisations ont pu coexister de longs siècles jusque dans la période historique, et tel district a été longtemps inaccessible aux idées et aux mœurs nouvelles.

Un autre grand pas a été fait lorsqu'on a passé de la civilisation des premières dynasties qu'on désigne maintenant du nom de Thinites à celle de Memphis, celle des constructeurs des pyramides, et des défunts aux magnifiques tombeaux qui excitent notre admiration. On peut dire qu'à cette époque la civilisation égyptienne est achevée. Dans l'ensemble elle a atteint son apogée. Elle aura des moments de décadence suivis de périodes de relèvement, mais elle conservera toujours son caractère général, et les changements qu'on peut constater d'une date à l'autre ne sont guère que des nuances.

Les anthropologues comme le Dr Elliot Smith attribuent ce changement brusque à l'invasion d'une race brachycéphale venue d'Asie, qui a occupé tout le Nord de l'Afrique. Il nous est impossible de juger de la valeur de cette assertion que nous ne nous sentons pas le droit de discuter. Mais, cette invasion étrangère admise, l'unique résultat en a été de donner une impulsion nouvelle à la civilisation indigène. Pas plus que chez les Thinites et dans ce qu'ils ont produit, nous ne trouvons chez les Memphites un élément étranger. En particulier dans les inscriptions que depuis cette époque nous possédons en très grand nombre, nous ne voyons pas que l'écriture contienne des signes représentant quelque chose venu du dehors, ou que les formes révèlent une influence due à une langue étrangère. Le développement a été bien réellement autochthone. S'est-il fait progressivement et par degrés? Nous arriverons peut-être à le savoir. Les

nique de l'oreille, elle rappelle des sons et par conséquent des voyelles, et non des mots formés suivant une conception théorique.

fouilles faites par M. Quibell dans le grand cimetière de la deuxième dynastie à Saqqarah, nous montreront peut-être la transition d'un état à l'autre. Les résultats sont encore trop peu nombreux pour qu'on puisse en juger d'une manière certaine.

Toutefois il n'y aurait rien d'impossible à ce que le changement se fût produit d'une manière rapide, même brusquement. La civilisation marche souvent par soubresauts, par bonds imprévus. Les temps modernes nous en présentent maint exemple, et cela dans des proportions infiniment plus grandes, et d'une toute autre portée. Il a suffi quelquefois d'une simple découverte comme celle de l'imprimerie pour changer la face du monde civilisé en un temps relativement court. Le progrès ne résulte pas toujours d'une évolution lente, régulière et presque insensible comme la croissance d'une plante. Une cause inattendue peut subitement en dévier ou en hâter considérablement la marche.

L'un des changements les plus frappants apporté par la civilisation memphite c'est celui de la sépulture. Au lieu de corps accroupis, assis sur leurs talons dans la position qui pour les primitifs est celle du repos, nous trouvons des morts étendus et embaumés avec art. Cette nouvelle position donnée au défunt, ces soins apportés à la conservation du corps, nous paraissent correspondre à une conception différente non seulement de l'au-delà, mais aussi de la personnalité humaine. En particulier l'idée du double et de sa survivance paraît bien établie dans la représentation que l'Égyptien a faite de l'avenir. En même temps les magnifiques bas-reliefs qui ornent le tombeau de Ti, ou d'autres grands personnages, indiquent que la magie et surtout la magie imitative tient une grande place dans le culte des défunts. Nous signalons à M. Foucart cette question à laquelle il n'a pas encore été répondu d'une manière satisfaisante. A quelle cause est dû ce grand changement que nous constatons sous les dynasties memphites? Il est certainement né d'une idée religieuse nouvelle. Pas plus que nous, M. Foucart n'admettra que cette idée soit venue de l'extérieur. Il serait d'autant plus intéressant de découvrir ce qui l'a fait naître dans l'esprit d'un Memphite, qu'elle devait avoir pour résultat extérieur un usage aussi frappant et aussi durable que la momification, et tout ce qu'elle entraîne.

Si j'ai insisté un peu longuement sur ce que je considère comme

les débuts de la civilisation égyptienne, si je me suis écarté de ce qui est proprement le domaine de la religion, c'est que cette revue nécessairement incomplète me paraît venir à l'appui du choix qu'a fait M. Foucart de la religion égyptienne comme le type duquel les autres doivent être rapprochées. En Égypte nous avons certainement le commencement. On ne peut pas supposer une religion antérieure à celle des primitifs de la vallée du Nil. Et de là, pendant quatre mille ans, la religion s'est développée toujours au milieu de la même population, à laquelle se sont peut-être mêlées des tribus appartenant au même groupe ethnique, mais aucun élément véritablement étranger, sauf peut-être pendant quelque temps les Hyksos, qui ne semblent pas avoir exercé sur leurs sujets une influence quelconque. Aucune autre religion ne présente un avantage aussi grand. Celui-là, nous ne le chercherons pas chez les sauvages, dont l'histoire n'existe pas, et que nous ne connaissons que dans leur état présent.

II

Loin de moi la pensée de faire bon marché des enseignements que nous pouvons trouver chez les primitifs nos contemporains, dans les mœurs, le culte, les croyances des sauvages. Sans doute il peut arriver que l'ancienne Égypte nous donne l'explication d'un rite d'aujourd'hui qui n'est plus qu'un usage dénué de sens, auquel on se conforme par tradition. Mais l'inverse n'est-il pas au moins aussi fréquent, ou du moins ne le deviendra-t-il pas de plus en plus si nous appliquons la méthode comparative? Ne sera-ce pas souvent le voyageur, ou plutôt le missionnaire qui parle la langue des indigènes au milieu desquels il travaille, et qui les connaît à fond, auquel nous devrons demander l'interprétation d'une cérémonie célébrée à Thèbes ou à Memphis, et dont le sens nous échappe? M. Foucart est convaincu de la nécessité de voir l'ethnologie et l'archéologie anthropologique faire alliance avec l'égyptologie, pour obtenir des résultats qu'aucune de ces sciences ne pouvait atteindre par ses seules ressources propres. Il ne lui paraît plus possible de traiter des religions égyptiennes sans posséder de sérieuses connaissances sur les religions et les sociétés des non-civilisés. Et dans cette collaboration, dans ce travail commun, l'archéologie et l'ethnographie fourniront

l'objet matériel retrouvé chez les hommes du passé ou chez les sauvages, tandis que la pensée égyptienne gardée par les textes expliquera le sens et l'origine exacte d'objets ou de pratiques que les non-civilisés ont pu garder identiques. A cet égard nous allons plus loin que M. Foucart, et nous n'hésitons pas à affirmer que la partie semble égale des deux côtés. Les deux sciences se rendront mutuellement des services égaux, et de même nature. Nous devons compter sur l'ethnologie, sur l'étude des non-civilisés d'aujourd'hui pour nous aider à comprendre les écrits religieux de l'ancienne Egypte et pour résoudre au moins quelques-unes des difficultés qui nous arrêtent.

Comprenons nous bien les livres religieux des anciens Egyptiens ? A cela je crois que tous mes savants confrères n'hésiteront pas à répondre que l'intelligence que nous en avons est encore très imparfaite. Nous reproduisons les mots dans une langue moderne, cela est certain; nous suivons consciencieusement les règles que la grammaire prétend avoir fixées, mais le résultat est trop souvent un assemblage de mots qui n'a aucun sens, ou un sens si bizarre et si étrange qu'il est impossible de croire que ce soit là l'idée des anciens. Je crois que nous les faisons souvent plus bornés ou plus inintelligents qu'ils n'étaient en réalité, parce que nous n'avons pas encore découvert comment ils exprimaient ce qu'ils avaient dans l'esprit. En fait de traductions nous nous sommes contentés beaucoup trop facilement. Si le sens des mots est conforme à la majorité des exemples ou à l'usage, si nous avons exactement classé les formes grammaticales d'après les règles énoncées dans des ouvrages récents, si le langage est bien celui que nous attribuons à la dynastie à laquelle appartient le texte que nous [illegible], nous nous tenons pour satisfaits, quoique notre [illegible] une phrase qui n'a pas de sens ou [illegible] Le P[illegible] R[illegible] à propos de [illegible] absurdité.

N[illegible] pas et [illegible]

que pour traduire nous n'avons à notre disposition que deux instruments dont l'insuffisance est manifeste : le dictionnaire et la grammaire. Le dictionnaire, la collection d'exemples dans lesquels un mot est employé, est de nos deux ressources celle qui est le plus secourable, et dans laquelle le progrès a été le plus marqué. Quant à la grammaire, nous avons pour elle un respect poussé jusqu'au fétichisme. On nous a fait un code de prescriptions les plus minutieuses calquées en bonne partie d'après les langues sémitiques. Chacune est datée. Telle expression est la propriété de telle dynastie et un changement même peu marqué indique une époque différente. Cet édifice linguistique est construit avec un très grand savoir et beaucoup de perspicacité, nous ne pouvons lui refuser notre admiration. Mais on peut se demander à juste titre si ce code bien reconstitué préoccupait beaucoup les anciens Égyptiens. Qu'ils eussent une grammaire, cela est incontestable, comme l'homme de notre temps en a une. Je ne parle pas, cela va sans dire, de celui qui a reçu une éducation raffinée, de l'intellectuel. Je songe à l'homme de la rue, ou au paysan, ou à quiconque peut avoir été à l'école, mais dont les préoccupations ne le portent nullement à soigner son langage. Quel rôle joue la grammaire dans le parler de cet homme ou dans ce qu'il écrit? Et si pour arriver à être compris il doit faire une entorse à ces règles qu'on lui a inculquées avec peine, ce n'est pas cela qui l'arrêtera. Pour lui, l'essentiel c'est d'être compris, peu lui importe que le moyen ne soit pas correct, et n'ait pas l'approbation des autorités littéraires qu'il ne reconnaît pas.

Il n'y a pas de raison de supposer qu'il en fût autrement dans l'ancienne Égypte. Où chercher l'autorité qui aurait posé ces règles fixes pour le langage? Peut-être les prêtres, quand il s'agissait de textes religieux. Mais en dehors de ce domaine qui prescrivait ces lois? qui fixait la manière correcte de parler ou d'écrire, et cela pour toute l'étendue d'un pays où cependant ceux qu'on nomme aujourd'hui les illettrés devaient être en très grande majorité? Aussi une grammaire telle que celle qu'on nous présente aujourd'hui, quelque imposant qu'en soit le cadre, quelque bien déduites qu'en soient les diverses parties, nous paraît-elle une création surtout théorique, à l'usage d'un maître d'école imaginaire.

Nous ne songeons point à diminuer en quoi que ce soit la valeur

est celui dont « la poitrine est morte ». Il semble que dans ce champ qui n'a guère été exploré, la comparaison pourrait conduire à d'intéressantes découvertes, et, qui sait, nous fournir la clef d'énigmes qui jusqu'à présent ont bafoué les efforts des esprits les plus sagaces.

L'étude comparée de la métaphore, c'est-à-dire de l'expression matérielle et concrète de l'abstrait, me paraît avoir été trop négligée jusqu'ici. Nous sommes tellement habitués à l'abstrait dans nos langues modernes, que nous ne faisons aucune attention à l'origine première des mots ne traduisant qu'une activité de l'esprit, et dans lesquels nous pouvons cependant retrouver un acte tout matériel. Quand nous parlons de pensée, qui donc songe que ce mot est rattaché par sa racine à l'acte tout extérieur de penser? Ou bien nous employons le mot passion. Étymologiquement il n'y a aucun doute, passion veut dire souffrance. Le mot n'a conservé ce sens que dans l'expression religieuse : la Passion, la suprême souffrance. Mais quand nous disons : Paul a la passion de la musique, il monte à cheval avec passion, l'idée de souffrance a disparu, nous décrivons au contraire le plaisir intense que procurent la musique et l'équitation. Supposons maintenant qu'ayant à déchiffrer un texte dans une langue peu connue nous y rencontrions des phrases de cette nature. Nous recourrons certainement à l'étymologie, nous consulterons les lois qui régissent les formes et leurs modifications, nous répéterons les grands mots par lesquels la science philologique caractérise les changements dans les lettres, et nous arriverons probablement à ce sens : c'est que pour Paul l'équitation et la musique sont une souffrance. Ce qui nous aura induits en erreur, c'est que nous n'avons pas reconnu l'élément métaphorique : car il y en a un évidemment dans le mot passion. C'est un sentiment qui tient à la personne qui le possède et ne la quitte pas comme la souffrance.

L'ignorance de la métaphore, de la traduction matérielle d'une idée abstraite me paraît être l'une des principales causes qui retardent les progrès dans l'intelligence des livres religieux de l'ancienne Égypte. Et c'est là ce qui donne souvent à ces textes une apparence puérile, et qui choque violemment le bon sens. Ici, je n'hésite pas à le dire, le seul moyen d'arriver à résoudre ces énigmes, c'est la méthode de M. Foucart, la comparaison. Et pour cela nous serons forcés d'appeler à notre aide les langues des primitifs de nos jours.

C'est ainsi que l'ethnologie, l'étude des langues des non-civilisés nous conduira à l'intelligence d'écrits que nous a laissés une nation telle que l'Égypte.

Je me rappelle avoir entendu un missionnaire parler de la beauté de la langue ashanti qui est toute de figures. On a dit la même chose d'autres langues africaines, tout récemment en particulier des langues bantou. Ici un fait tout simple peut être exprimé par le sens symbolique ou religieux qu'on y attache. Une femme Thonga s'appellera tout d'un coup : le Ciel. Un beau jour on lui donne ce nom dont nous ne pourrions jamais découvrir le sens. Il est pourtant fort simple. Cela veut dire qu'elle a donné naissance à des jumeaux, ce qui est considéré comme un malheur et nécessite des rites compliqués de purification. Au contraire quelque chose de matériel représente un sentiment. Un Ashanti dira : « Ma face est morte », ce qui veut dire : j'ai honte, et un ancien Égyptien nous raconte « qu'il mangea son cœur », ce qui veut dire qu'il fut pris de vifs regrets. Il est évident que les nombreuses figures des langues africaines sont le reste d'un état primitif où l'abstraction n'est pas encore développée. Comme ces sauvages ont à exprimer les sentiments qui les animent, tels que l'amour, la haine, la colère, ils sont forcés de les traduire par quelque chose qui est tiré du domaine des sens. C'est cette étude-là que je voudrais voir faire par l'association d'un ethnologue et d'un disciple de l'égyptologie. Sans doute cette étude dépasserait les bornes des religions; mais quelle riche moisson de résultats inattendus elle apporterait aux recherches sur tout ce qui concerne les croyances ou les rites. Je ne vois pas encore très clairement sur quel principe on fonderait cette étude comparée de la métaphore, ni comment on en ferait la classification, mais je ne doute pas que celui qui le premier ferait cette tentative hardie n'arrivât promptement à vaincre cette difficulté.

Dans nos recherches sur les nations qui n'avaient pas la culture philosophique et littéraire des Grecs, il importe de nous rappeler que leurs conceptions ne s'étendaient pas au delà de ce qu'ils pouvaient rattacher de près ou de loin au monde sensible. Le riche vocabulaire qui nous sert à rendre les idées les plus profondes, et souvent même les plus obscures, n'existait pas pour eux. Aussi devons-nous souvent nous demander si tel mot, qui a un sens concret bien établi, n'est pas

la traduction d'une idée qu'il n'était pas possible d'exprimer autrement. Je voudrais en donner comme exemple la traduction du titre du Livre des morts qui me semble la vraie : le livre de la sortie du jour. Cette traduction que je proposai pour la première fois au Congrès des Orientalistes de Berlin en 1881, malgré les objections de mon maître Lepsius, n'a pas été adoptée généralement; néanmoins je suis moins que jamais disposé à y renoncer.

On traduit d'habitude : apparaître ou sortir au jour, ou pendant le jour; il n'y a que des nuances d'une version à l'autre. Je me permettrai de demander à mes savants confrères : qu'est-ce que votre traduction veut dire? Le Page Renouf avouait que ces mots étaient d'une interprétation facile, mais fort difficiles à expliquer. Surtout si l'on se rappelle qu'en égyptien le mot jour n'a jamais comme en français le sens de lumière, mais qu'il signifie le jour astronomique, la journée distincte de la nuit, ou que c'est une date; on ne voit guère quelle idée représentent ces mots rendus de cette manière.

Aussi me semble-t-il que pour trouver le sens de ces quatre mots nous devons nous tourner d'un autre côté, et rechercher si le mot jour n'a pas ici un sens métaphorique. Dans le Livre des morts, plusieurs passages nous montrent que la vie d'un homme, la période qui s'étend de sa naissance à sa mort, c'est son jour. Le défunt dit : « Je suis délivré des querelles de ceux qui sont dans leurs jours ». Il est parlé d'un roi qui est dans son jour, et les variantes donnent « dans son temps ». Le roi Ounas, est-il dit dans les textes de sa pyramide, « augmente son jour de vie ». La vie d'un homme c'est son jour en tant que c'est une période ayant un commencement et une fin. Ces derniers mots : « période ayant un commencement et une fin », sont une conception théorique que les Égyptiens ne connaissaient pas. Ils ne pouvaient parler que de divisions déterminées du temps qui faisaient partie de leur vie et qui leur étaient familières comme l'année, le mois, le jour. Or le jour qui a un soir et un matin, c'est-à-dire un commencement et une fin clairement reconnaissables, était l'espace de temps qu'on pouvait le mieux comparer à la vie d'un homme en tant qu'étant une durée. Sortir du jour, ce n'était pas quitter la vie, puisque le double et l'âme étaient vivants tous les deux, c'était sortir de cet état qui de toute nécessité doit finir comme il a commencé. Et en effet le défunt aura maintenant une existence sans

fin et dont toute l'activité est décrite dans le Livre des morts. Quand il sortira du jour il pourra revêtir toutes les formes qu'il voudra. « Je suis sorti du jour, et je brille parmi les dieux », dit le défunt. Le roi Ounas sort de ce jour sous la véritable apparence d'un lumineux (*Khou*).

Je n'insiste pas sur l'expression sortir de. Ici aussi il n'y avait pas moyen de rendre autrement l'idée de quitter cette période à limites fixes. C'est du reste une métaphore que nous employons volontiers lorsqu'il s'agit du temps. Ainsi une existence qui date d'un moment donné, lequel n'est pas un matin, puisque le matin implique nécessairement l'idée du soir, c'est-à-dire de la fin, une existence qui se déroulera dans les conditions les plus variées, au milieu de dangers ou de jouissances, sous des formes très diverses, dans la société des dieux ou au contraire dans la lutte contre des démons, mais dont les épisodes se succéderont à l'infini, sans que rien ne vienne en marquer le terme, voilà ce qui attend le défunt. Sa vie n'est plus un jour, elle n'est plus un matin, un midi et un soir. Il est sorti du jour et des conditions qui le caractérisent. Tel me paraît être le sens du titre du Livre des morts. N'oublions pas que l'Égyptien, dans l'expression de ce qu'il pense, ne peut avoir recours qu'à ce qu'il perçoit par ses sens.

(*La fin à un prochain cahier.*)

Édouard NAVILLE.

LE PRINCIPE DE LA RÉPARTITION DES CENTURIES.

A. Rosenberg. *Untersuchungen zur römischen Zenturienverfassung.* 1 vol. in-8°. — Berlin, Weidmann, 1911.

L'ouvrage de M. Rosenberg sur l'organisation centuriate sort de l'école de M. Ed. Meyer, et cela seul mériterait considération. De plus, c'est la première fois, je crois, qu'un auteur aborde résolument, à l'aide de la statistique comparée, le problème de la répartition de la population romaine entre les différentes classes. Enfin, l'ouvrage contient nombre de remarques intéressantes.

Je n'aurais pourtant pas pris la plume pour dire le profit qu'il y

a à en tirer si je n'avais certaines réserves à exprimer. Par exemple M. Rosenberg se rallie, comme M. Botsford dans ses *Roman Assemblies*, à la théorie de Belot, qui voit dans la première classe « servienne » le germe du futur ordre équestre, — opinion qui vraiment, depuis trente ans et plus que l'attention s'est portée spécialement sur l'histoire économique de Rome, ne devrait plus être discutée : mais, en même temps, il rattache toujours l'échelle servienne à l'as sextantaire, ce qui est contradictoire. En outre, — et c'est sur ce point que je voudrais insister, — il voit dans l'organisation centuriate une simple création de l'astuce politique du patriciat : *Die Mehrheit 80 + 18 gegen 90 + 5 ist der eigentliche Trick der Zenturienverfassung* [1]. C'est là, en réalité, une explication toute négative : on renonce simplement à comprendre la raison de la répartition détaillée des centuries entre les classes.

Or, je crois que l'explication du fait existe, et M. Rosenberg semble l'avoir frôlée dans des phrases comme celle-ci : *die Fünfzahl ist allein aus der Wahltechnik, die sich wieder an das Steuersystem anlehnt, erklärlich*; mais on dirait qu'il a manqué d'audace pour l'exprimer jusqu'au bout. Je vais la soumettre à la critique, non seulement parce qu'elle se recommande par sa simplicité, mais encore parce que des tentatives comme celle de M. Rosenberg achèvent de me convaincre qu'il est inutile de chercher ailleurs. *Les classes ont été divisées, au IVe siècle, en un nombre de centuries proportionnel à peu près à la masse de capital qu'elles possédaient.* Voilà, je crois, ce qu'il faut admettre, d'abord pour expliquer la longue existence de la centurie même : depuis l'introduction de l'ordre manipulaire, la centurie n'existait plus comme unité militaire, — tout au plus pouvait-elle servir comme unité de recrutement; en revanche, depuis l'introduction du tribut, le principal objet du recensement était de déterminer la fortune imposable de chacun, et la centurie est devenue avant tout unité fiscale : son emploi comme section de vote a été subsidiaire. L'hypothèse admise explique encore pourquoi la répartition des citoyens entre les centuries était exclu-

[1] Il ne faudrait pas alors reporter l'origine de l'organisation à la première moitié du IVe siècle. On accorde généralement aujourd'hui que la cavalerie romaine n'a été organisée définitivement qu'à l'époque des guerres samnites (De Sanctis, *Storia dei Romani*, II, p. 208, 315).

sivement l'affaire du censeur : cette opération n'était que l'application administrative du principe même de l'organisation, qui voulait que l'importance comme votant fût fonction de l'importance comme contribuable. Elle explique aussi pourquoi des réformes comme celle de 220 ont été accomplies simplement par revision du cens : il ne s'agissait même pas de ce qu'on eût appelé en Angleterre une « redistribution ». Et ces mesures n'ont jamais été considérées comme des bouleversements.

Au reste, nul ne s'étonnera que nous n'ayons, sur tout ceci, que des indices fugitifs. Les annalistes romains ont tous écrit à une époque où la tribu était devenue la base du recrutement, de l'impôt, du vote, où la centurie n'en était plus qu'une subdivision. Et l'on sait avec quelle naïveté ils projetaient dans le passé les institutions du présent. Seul, le plus ancien d'entre eux, Fabius Pictor, avait encore connu le temps où la centurie était une unité distincte et bien caractérisée. Or, ses renseignements ne nous sont parvenus qu'à travers les déformations, les amplifications et les inventions de Denys d'Halicarnasse. Malgré tout, la notion que les centuries avaient jadis payé le même chiffre d'impôt (ce qui d'ailleurs, pris absolument, serait inexact, puisque les centuries de *seniores* et de *juniores* étaient en même nombre), — cette notion a surnagé chez Denys : elle a fait tomber par exemple, sous la plume de ce commentateur des orateurs attiques, le terme de *symmorie* appliqué aux classes romaines. Quiconque sait qu'en matière romaine, jusqu'au IIIe siècle, nous ne pouvons procéder que par la méthode d'induction, jugera qu'on ne peut espérer rien de plus que des vestiges de cet ordre.

Si je me permets d'insister sur cette explication de la distribution des centuries, c'est qu'elle entraîne nécessairement certaines conséquences statistiques qui [illegible] possible une [illegible] Nous ne [illegible] Appius Caecus. Il est [illegible] jus-[illegible] grandes lignes du [illegible] du IVe. [illegible] 25 000 en

25 000 as, est manifestement postérieure au compromis établi vers 314 entre les systèmes monétaires romain et campanien. D'autre part, on ne peut guère descendre plus bas que l'époque de l'as semi-libral, ni faire descendre celle-ci, je crois, plus bas que la fin du IV^e^ siècle[1]. Or nous avons, pour l'époque d'Alexandre le Grand, des renseignements qui paraissent dignes de foi, et portent le nombre des citoyens à 160 000; au III^e^ siècle, après l'adjonction des Sabins, il atteignit et dépassa 250 000. Nous pouvons admettre, pour l'époque d'Appius Cæcus, 200 000 citoyens dont 100 000 *optimo jure*[2]. Les censeurs du III^e^ siècle semblent avoir considéré que le nombre des citoyens compris dans les classes était inférieur à celui des autres[3] : il ne faut donc pas dépasser 40 000. Voyons maintenant ce qu'indique la répartition des centuries.

Sauf pour la première classe, où nous sommes forcés de nous aider de l'analogie moderne, l'échelle est assez serrée pour nous permettre de prendre la fortune moyenne de chaque classe sans trop de chances d'erreur. Nous prendrons :

200,000 as		pour la	1^re^	classe	
80,000 —		—	2^e^	—	(100,000-75,000)
60,000 —	(plutôt moins)	—	3^e^	—	(75,000-50,000)
35,000 —		—	4^e^	—	(50,000-25,000)
17,000 —		—	5^e^	—	(25,000-11,000)

En somme, on conçoit que le principe énoncé plus haut (p. 161) permet d'établir, entre les effectifs des diverses classes, une proportion simple qui nous permet de les calculer immédiatement, pour peu que nous en connaissions un. Or, à une époque où la cavalerie comptait déjà 1 800 hommes, on ne peut guère supposer moins de 5 000 citoyens de fortune équestre. Si nous nous aidons en outre

(1) J'ai essayé d'établir ce point dans un article de la *Revue numismatique*, 1913. Si l'échelle eût été fixée au temps de l'introduction de l'as sextantaire (268), on ne peut tout de même pas supposer que Fabius en eût reporté l'origine aux temps mythiques : la chose est très possible au contraire pour une échelle remontant au IV^e^ siècle.

(2) De Sanctis, *Storia dei Romani*, II, p. 290, 342.

(3) Fabius Pictor, qui est ici derrière Denys (IV, 18; V, 59), a certainement emprunté ces vues statistiques à l'expérience des censeurs du III^e^ siècle : mais il n'est pas trop téméraire de les supposer vraies dès la fin du IV^e^, et l'analogie des cités grecques y autorise.

du chiffre total indiqué ci-dessus, nous trouvons pour les effectifs en question les chiffres approximatifs

5 000, 3 000, 4 000, 6 000, 20 000

Il ne faut pas s'attendre à ce que ces chiffres soient en accord très complet avec la plupart des statistiques modernes. Le nombre des riches par rapport aux propriétaires est très fort. Et, si nous étions mieux renseignés, le nombre des prolétaires nous apparaîtrait comme fort aussi. Peut-être d'ailleurs avons-nous un indice à ce sujet. Il semble bien en effet que, dès le temps des guerres samnites, l'obligation du service ait été étendue jusqu'aux citoyens possédant 1 500 as [1]. Or, on avait conservé le souvenir d'un temps où les hommes armés à la légère étaient, dans la légion, près de 2 000 contre 3 000 [2]. Et, leur tour de service ne pouvant pas revenir plus souvent que celui des autres [3], on doit supposer que la proportion était à peu près la même dans la cité. Il en résulterait que, en plus des 40 000 citoyens classés, il n'y avait guère que 25 000 citoyens possédant plus de 1 500 as.

Mais revenons à la répartition des centuries, qui nous offre un terrain plus solide. Logiquement, cette répartition eût dû être revisée à chaque lustre. Pratiquement, il est évident qu'on ne se préoccupait pas de suivre minutieusement les variations de la richesse publique. En fait, nous n'avons conservé de renseignements sûrs que sur une réforme : celle de 220. A cette époque, la valeur de l'as avait baissé dans la proportion de 10 à 1 [4]. Le nombre des citoyens *optimo jure* avait doublé. Et la répartition de la richesse s'était évidemment modifiée. L'organisation centuriate ne correspondait donc plus aux réalités économiques, et c'est d'ailleurs pourquoi elle fut modifiée. Pour être complet, il faut dire que nous avons des raisons de croire qu'elle l'avait été une première fois vers l'époque de l'introduction du denier. A ce moment, l'as ayant déjà diminué de valeur dans la proportion de 4 à 1, on dut au moins multiplier par 4 les chiffres de l'échelle servienne. Autrement, il y aurait eu en 225 beau-

(1) Cic., *De Rep.*, II, 22.

(2) Liv., VIII, 8.

(3) Cf. Steinwender, *Die römische Bürgerschaft in ihrem Verhältnis zum Heere*, p. 18 et suiv.

(4) Voir sur ce point Belot, *De la révolution économique et monétaire*, Lyon, 1885.

coup plus de Romains de rang équestre que les 18 000 hommes qu'indique Polybe (II, 24) : ou bien il faudrait supposer déjà une concentration démesurée de la propriété.

Revenons à la réforme de 220, que nul ne conteste : j'espère qu'on s'en explique maintenant le caractère très simple. J'ai essayé d'établir ailleurs les chiffres qui furent alors adoptés[1]

1re	classe,	1 million d'as,	70	cent.	(+ 18 équestres)
2e	—	300,000	—	70	—	
3e	—	100,000	—	10	—	
4e	—	50,000	—	10	—	
5e	—	4,000	—	10	—	

Il est intéressant de voir quelle répartition ils indiquent. Mais ici, les échelons étant plus écartés, nous avons été forcés de nous aider quelque peu d'analogies modernes pour prendre le chiffre moyen de la fortune de chaque classe. Nous avons trouvé

2 millions d'as			pour la	1re	classe
600,000	—		—	2e	—
180,000	—		—	3e	—
70,000	—		—	4e	—
20,000	—	(plutôt plus)	—	5e	—

L'essentiel est que, ici comme plus haut, nous avons une proportion simple qui nous permet de déduire les effectifs des différentes classes, si seulement un des chiffres ou le chiffre total ne nous échappe pas absolument. Nous trouvons que Rome aurait compté alors environ 7 000 citoyens de rang équestre et 130 000 citoyens qualifiés par leur fortune pour le service dans l'infanterie, ce qui est très bien en accord avec les effectifs mis en ligne dans la guerre d'Hannibal[2]. Au surplus, voici les chiffres qui résultent de là pour chaque classe :

7.000; 20.000; 10.000; 25.000; 70,000

On sait qu'à ce moment la centurie devient une subdivision de la tribu : dès lors, il apparaît impossible que les centuries aient repré-

[1] *Journal des Savants*, 1911.

[2] Cf. Beloch, *Klio*, 1903, p. 475 (les chiffres de M. Beloch doivent toujours être considérés comme des minima). On tiendra compte des pertes des 218-216, de la défection des Campaniens, et on déduira environ 1/4 pour les *seniores*.

senté la même force contributive. Mais, dès le début, le principe n'avait pu être appliqué dans le dernier détail : il suffisait que chaque classe eût à peu près le nombre de suffrages qui lui revenait d'après sa part d'impôt. Il n'est pas impossible d'ailleurs que le désir d'égaliser quelque peu les tribus ait été le principe de la réforme mystérieuse de 181 [1].

Ce qui importe ici, c'est la comparaison des chiffres de 309 et de 220, parce qu'en général on donne beaucoup trop sommairement le résultat des changements intervenus. On dit volontiers, par exemple, que le cens requis pour servir dans la légion fut abaissé de 11,000 à 4 000 as, sans faire remarquer que dans le premier cas il s'agit de l'as lourd, et dans le second du dixième de denier. Nous sommes tenus, en pareille matière, de préciser davantage, si nous voulons que les chiffres donnent une idée concrète de la réalité sociale. Si la distribution de la richesse fût restée la même depuis 309 jusqu'à 220, on aurait eu en 220 (l'as ayant diminué de valeur dans la proportion de 10 à 1, et le nombre des citoyens ayant doublé) :

1re classe	(1 million d'as)	10,000 cit.
2e —	(750,000 —)	6,000 —
3e —	(500,000 —)	8,000 —
4e —	(250,000 —)	12,000 —
5e —	(110,000 —)	40,000 —
Cit. ayant	15,000 —	50,000 —
		130,000 (sur 200,000),

ce qui donnerait à peu près, en revenant à l'échelle fixée en 220,

1re classe	(1 million d'as)	(10,000 — ?) cit.
2e —	(300,000 —)	20,000 —
3e —	(100,000 —)	40-50,000 —
4e —	(50,000 —)	(50,000 — ?) —
5e —	(4,000 —)	(50,000 + ?) —
		(200,000 — ?) —

Tel est le tableau imaginaire qu'il faut comparer au tableau réel donné plus haut (p. 165).

Nous nous garderons de pousser une telle comparaison dans le

[1] Tite-Live, XL, 51, 9 : « Mutarunt suffragia, regionatimque generibus causisque et *quaestibus* tribus descripserunt ».

détail. Mais il y a une différence si grosse qu'elle répond certainement à une réalité : *la troisième classe, qui, si la répartition de la richesse fût restée la même, aurait dû compter 40 à 50,000 membres, n'en comptait plus guère que 10000*. Autrement dit, l'effondrement de la classe moyenne avait commencé dès le IIIe siècle : on sait du reste qu'au IIe le phénomène devait prendre de bien autres proportions, mais on voit (ce qui d'ailleurs était présupposable) qu'il ne s'est pas produit brusquement.

Ces quelques remarques suffiront, j'espère, à montrer qu'il n'était pas superflu de chercher l'explication de la distribution centuriate, au lieu de la faire dériver de l'oukase astucieux d'un législateur inconnu. L'explication que j'ai proposée me paraît indiquée par l'évolution naturelle de l'institution. Elle est nécessaire si l'on ne veut pas attribuer aux censeurs du temps d'Appius Caecus ou de Flaminius des pouvoirs arbitraires qui jureraient avec tout ce que nous savons du droit constitutionnel romain. Elle fait enfin comprendre pourquoi des modifications qui nous paraissent importantes et intéressantes se sont introduites sans presque laisser de traces dans la tradition historique. Un principe était donné : on l'a appliqué sans descendre à des détails qui eussent été puérils et gênants, mais en tenant compte de loin en loin des changements économiques qui survenaient.

E. CAVAIGNAC.

LE DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DE LA LANGUE ANGLAISE.

WALTER W. SKEAT. *A concise etymological Dictionary of the english language*. New and corrected impression. In-8°, XVI-664 pages. — Oxford, Clarendon press, 1911.

Le dictionnaire étymologique de la langue anglaise de Skeat [1] est depuis longtemps en possession d'une enviable réputation. Le volume

[1] Au moment où nous mettons la dernière main à cet article, nous avons le regret d'apprendre la mort de l'auteur, décédé à Cambridge, le 6 octobre 1912, à l'âge de 77 ans.

qui nous a été adressé est un abrégé, fort bien conçu et exécuté, du grand *Etymological Dictionary*. Dès 1882, date de la publication de son grand ouvrage, l'auteur avait tenu à mettre à la disposition d'un public moins fortuné ou plus pressé une édition abrégée, et l'on ne peut que le féliciter d'avoir persévéré dans cette voie. L'abrégé avait été complètement récrit en 1901 ; l'édition de 1911 n'a apporté que des améliorations de détail à celle de 1901, améliorations qui ont pris place, sous une forme plus ample, dans la quatrième édition de l'*Etymological Dictionary*, parue en 1910, et qui découlent en grande partie du *New English Dictionary* de sir James Murray, dont le prochain achèvement sera salué avec une vive satisfaction par tous les philologues. Mais l'auteur a tiré aussi de son propre fonds un certain nombre d'étymologies nouvelles : tel est le cas, par exemple, pour le mot *hackney* (auquel le français a fait accueil sous la forme *haquenée*), qui n'est autre chose que le nom de lieu *Hackney*, dans le Middlesex, comme Skeat l'a établi dans un article publié par la *Romania*, en 1908 (p. 164).

Voici quelques observations critiques suggérées par la lecture des articles qui sont en rapport plus ou moins direct avec les langues romanes, spécialement avec le français.

Abandon. — Le mot français correspondant est un substantif verbal du verbe *abandonner*, non un mot composé avec la prép. *à* et l'ancien substantif *bandon*.

Abeyance, attente. — Le verbe latin vulgaire qui est à la base de l'ancien français *abeance* et du français moderne *bayer* est *batare*, non *badare*.

Accolade. — Noter que le mot français correspondant se trouve dans Cotgrave, édition de 1660, c'est faire croire qu'il manque dans l'édition originale (1611), ce qui n'est pas ; d'ailleurs, dès le XVI^e^ siècle, le poète Olivier de Magny l'emploie.

Accomplish, accomplir. — Le thème du présent de l'ancien français *acomplir* doit être noté avec deux *ss*, *acompliss*., comme on a noté ailleurs *aboliss*. (art. *abolish*). *establiss*. (art. *establish*). *fourniss*. (art. *furnish*), etc.

Accoutre, accoutrer. — Après avoir déclaré sagement que l'étymologie du mot français est « tout à fait incertaine », l'auteur donne carrière à sa fantaisie en proposant dubitativement de rattacher

accoutrer à *coutre, coustre* « sacristain chargé du vestiaire religieux », du lat. vulg. *custor*, pour *custos*. L'hypothèse est de Génin, et personne ne la prend plus au sérieux.

Achieve, achever. — Le mot est justement rattaché à l'ancien français, mais il serait bon, pour faire comprendre la forme du mot anglais, d'ajouter que l'ancien français *achever* fait *achieve* aux personnes du présent où l'accent tonique frappe le radical.

Advowson, patronage. — Il est regrettable de voir citer, en 1911, l'informe compilation de Roquefort, parue en 1808, pour établir l'existence de l'ancien français *avoeson*, comme si le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy n'existait pas; et pourtant le tome I de Godefroy a paru en 1880!

Aery, aire, nichée. — Le français *aire* ne peut pas expliquer le mot anglais, lequel s'écrit aussi *aerie* et *airie*; il faut partir du subst. participial féminin *airie, airiee*, tiré de l'ancien verbe français *airier*, *aairier* « faire son nid », latin vulgaire **areare*, **adareare*.

Aggrieve, chagriner. — Il serait bon de dire que l'ancien français *agrever* fait *agrieve* (voir l'observation faite ci-dessus pour *achieve*), et de renvoyer à *grief* plutôt qu'à *grave*. L'auteur oublie d'ailleurs (et l'oubli est grave) que le français, comme toutes les langues romanes, remonte au latin vulgaire **grĕvis*, **grĕvare*, et non au lat. class. *gravis*, *gravare*.

Allege, alléguer. — Je ne vois aucune bonne raison de faire intervenir ici l'ancien français *esligier* (parfois *eslegier*, très rarement *alegier*) pour expliquer la formation de l'anglais *allege*, attendu que le sens de *esligier* (lat. vulg. *exlitigare*) n'a aucun rapport avec celui du mot anglais. *Allege* provient de l'ancien français *allegier*, forme rare, mais dûment attestée (voir Scheler, *Le Catholicon de Lille*, Bruxelles, 1885, p. 14), que le moyen âge a tirée du latin *allegare*, et qui a été supplantée depuis par la forme *alléguer*. Les mots savants calqués par le français sur les verbes latins en *-gare* ont longtemps flotté entre les deux formes : aujourd'hui encore nous disons *abroger*, *arroger*, *déroger*, *interroger*, *obliger*, etc., à côté de *alléguer*, *conjuguer*, *divulguer*, *fatiguer*, *naviguer*, etc. A côté de *allege*, l'anglais a écrit aussi *alleadge*, graphie qui figure dans Cotgrave.

Alloy, aloi. — Le passage de l'ancien français *alei* (subst. verbal de *aleier* « allier ») à *aloi* s'explique phonétiquement, sans qu'il

soit besoin de faire appel à l'influence du substantif *loi*, latin *lēgem*.

Anchovy, anchois. — La base étymologique doit être cherchée dans le latin vulgaire *apyia*, du grec ἀφύη.

Antler, andouiller du cerf. — Il n'y a aucun doute à avoir sur l'existence de l'ancien français *antoillier*; le mot actuel *andouiller*, que l'auteur ne cite pas expressément, est en effet employé sous la forme *antoillier* par Gaston Phébus.

Arraign, accuser, etc. — Pourquoi citer l'ancien français sous la forme *areisnier*, quand la forme normale *araisnier* (devenue bientôt *arainier*) coïncide précisément, pour sa diphtongue *ai*, avec la forme anglaise actuelle et médiévale (moyen anglais *arainen*)?

Artillery, artillerie. — L'auteur n'est pas au courant des dernières recherches sur ce mot et sa famille. Le latin *ars*, *artis* n'est intervenu qu'assez tard; instituer un type latin vulgaire **articulator*, pour expliquer *artilleur*, est faire œuvre vaine. La base réelle est l'ancien verbe français *atilier* (variante *atirier*, d'où notre substantif actuel *attirail*), devenu plus tard *artiller* par étymologie populaire : on latinise encore le substantif féminin sous la forme *attilleria* en 1365 (voir mes *Essais de philologie française*, Paris, 1897, p. 243 et s.)

Battledoor, raquette, primitivement battoir de lavandière. — Il faut distinguer, en ancien provençal, deux mots *batedor* : celui qui s'applique aux personnes, lequel contient le suffixe latin *-or*, acc. *-orem*, et celui qui s'applique aux choses, lequel contient le suffixe *-orius*, acc. *-orium*. Il est d'ailleurs assez difficile de comprendre par quelle voie le mot provençal *batedor* « battoir » aurait pu passer en anglais.

Bauble, marotte de fou, babiole. — L'ancien français *baubel*, auquel est justement rattaché le mot anglais, n'a rien à voir avec l'italien *babbola*. Comme l'a montré M. W. Fœrster (*Zeitschrift f. romanische Philologie*, ann. 1898, p. 263), *baubel* est pour *beaubel*, terme enfantin formé par réduplication de l'adjectif *bel*, *beau*, comme *bonbon*; cet ancien *beaubel*, muni d'un suffixe diminutif, survit dans notre mot actuel *bibelot*.

Banneret. — Dans l'ancien français *banneret*, la désinence *-et* ne correspond pas au suffixe lat. *-atus*, comme le dit l'auteur. *Banneret* est un accusatif factice tiré, à une date relativement récente, de *bannerez*, forme primitive invariable, reproduisant le type latin **banna-*

rĭcius, lequel se décompose en *bann-* + *-arĭcius*. Ce suffixe double (*arius* + *-ĭcius*) apparait déjà du temps de l'Empire, où l'on trouve des mots comme *capsaricius*, *sigillaricius*, et il a fait une belle fortune dans les langues romanes (voir mes *Nouv. Essais de philologie française*, Paris, 1904, p. 62 et ss.).

Basilisk, basilic. — Le grec βασιλισκός ne veut pas dire « royal », mais « petit roi. »

Bias, biais. — Le mot italien cité sous la forme *sbiesco* est réellement *sbieco*.

Bound, bondir. — Le verbe anglais remonte non au français *bondir*, mais à la variante *bonder*, attestée seulement au sens primitif de « retentir », mais qui a dû posséder aussi le sens de « bondir », à en juger par l'ancien substantif *bonde*, dont on a plusieurs exemples au sens de « ballon ».

Bound, borne. — Le *d* n'est pas « excrescent » en anglais, puisque le mot anglais est calqué sur l'ancien français *bonde*, variante phonétique de *borne*, d'un type primitif bas-latin *bodina*, probablement celtique.

Bounty, bonté. — Il n'y a pas lieu de citer l'ancien français sous la forme très archaïque *bontet*, puisque la dentale finale n'a laissé aucune trace en anglais.

Brevity, brièveté. — Le mot anglais ne se rattache pas à la forme française actuelle, mais au moyen français *breveté*, refait sur le type du latin classique; l'ancien français dit *briefté*, *brieté*. Le français actuel est né d'un compromis entre *brieté* et *breveté*.

Brief, court. — Le mot anglais ne se rattache pas à la forme française actuelle *bref*, mais à l'ancienne forme *brief*.

Bullace, prune sauvage. — L'ancien français *beloce* (conservé par beaucoup de patois) n'a rien à voir avec le latin *pĭla* « balle à jouer »; on le rattache avec plus de raison à *bulla* (voir Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wœrterbuch*, article **bullŭcea*; cf. V. Henry, *Lexique étymologique du breton*, art. *polos*). Il est plus que vraisemblable qu'il s'agit de « beloces » dans ce passage de la Vie de saint Colomban par Jonas de Suse (VIIe siècle) : « nec aliud quam agrestium herbarum exigua mensura, vel pomorum parvulorum quæ eremus illa ferebat, quæ etiam *bullugas* (var. *bullogas*, *bullogas*, *pullugas*, etc.) vulgo appellant, vescebatur » (*Scriptores rerum Meroving.*,

IV, 75). M. Meyer-Lübke croit qu'il s'agit de pommes, mais à tort; Jonas emploie certainement *pomum* au sens classique de « fruit » et non au sens de « pomme ».

Burgeon, bourgeon. — Présenter le français *bourgeon* comme un allongement du languedocien *boure*, c'est commettre une hérésie linguistique; d'ailleurs l'opinion de Diez, qui rattache *bourgeon* au germanique **burjan*, est abandonnée aujourd'hui. Je constate avec plaisir que M. Meyer-Lübke revient au type **bŭrrionem*, du latin *burra* « bourre », proposé jadis par Ménage et dont j'ai naguère plaidé la réhabilitation (voir mes *Mélanges d'étymologie française*, Paris, 1902, p. 35).

Bushel, boisseau. — L'ancien français *boissel* n'est pas issu de *boistel*, diminutif de *boiste* (lat. vulg. *buxta*, pour *buxida*, *pyxida*), car la substitution de *ss* à *st*, en pareille condition, est inadmissible. Il faut nécessairement partir d'un type latin vulgaire **buxellum*, tiré directement de *buxum*, plutôt que du **buxtiellum* mis en avant par Hatzfeld et Darmesteter et dont la formation est difficile à justifier.

Butress, arc-boutant. — L'auteur s'est rallié à la manière de voir du *New English Dictionary* de sir James Murray, et il rattache justement le mot anglais à l'ancien français *bouterez*, mais il ne connaît pas un article paru dans la *Romania*, en 1900 (p. 165), où la formation de *bouterez* est expliquée par le suffixe double *-erez*, latin *-arīcius* (voir ce qui a été dit ci-dessus de *banneret*).

Caitiff, misérable. — Il est indispensable de faire remarquer que l'ancien français *caitif* est la forme normande (et picarde) qui correspond au français propre *chaitif*, écrit aujourd'hui *chétif*. Dans beaucoup de cas, les mots anglais se rattachent au normand, et non au français propre. Parfois les formes dialectales existent concurremment avec les formes du français littéraire : *catch* et *chase*, *cattle* et *chattel*, etc. D'autre part, le rapport du français *caitif* ou *chaitif* au latin *captiuus* soulève une difficulté phonétique qu'il faudrait signaler : le *p* latin ne pouvant pas produire un *i* français, on doit admettre que le latin *captiuus* a passé par l'étape **cactiuus*, dont la raison d'être n'a pas été encore définitivement établie.

Caliber, calibre. — L'origine arabe du français doit être acceptée sans réserve; l'hypothèse de Mahn, qui fait intervenir la locution latine *qua libra*, n'a aucune vraisemblance.

Calthrop, chaussetrappe. — L'anglo-saxon *calcetreppe*, point de départ du mot anglais, est emprunté du latin vulgaire *calcatrippa*, dont il aurait fallu signaler l'existence et expliquer la formation : le premier élément est le verbe latin *calcare*, le second un verbe *trippare*, *treppare*, à base germanique, dont le français actuel a conservé le diminutif *trépigner* (voir *Romania*, XLI, 449).

Canvas, canevas. — Il faudrait noter que le latin classique *cannabis* a été remplacé en latin vulgaire, probablement sous l'influence de *sinapis*, par une forme vulgaire *canapis*, attestée directement dans les textes de la basse époque, et clairement représentée encore aujourd'hui par l'italien *canape*, le provençal *canebe*, etc.

Carry, charrier. — L'ancien français *carier* appartient au dialecte normand (voir l'observation faite ci-dessus à propos de *caitiff*); il ne correspond pas, d'ailleurs, au type latin vulgaire *carricare* (d'où le français *charger*, sous forme normande ancienne *karkier*), mais au type **carridiare* (pour **carrizare*).

Cart, chariot. — Le picard *carti*, que l'auteur rattache dubitativement à l'islandais *cartr*, n'a rien à faire ici : sa forme ancienne est *caretil*, c'est-à-dire qu'il a été tiré de *carete*, charrette, à l'aide du suffixe *-il*, tout comme le français propre *chartil*, jadis *charetil*.

Catapult, catapulte. — Qualifier le latin *catapulta* de « late » est peu exact, vu que ce mot est déjà employé par Plaute.

Catch, prendre. — Dire que le latin vulgaire **captiare* est une forme allongée de *captare*, ce n'est pas en expliquer clairement la naissance. Le latin vulgaire est parti du participe *captus*, auquel il a ajouté le suffixe verbal *-are* précédé d'un *i* analogique, comme il l'a fait avec le participe *tractus*, d'où *tractiare*, base du français *tracer* et de l'anglais *trace*. L'auteur a fort bien expliqué ce procédé à l'article *trace* 1.

Causeway, chaussée. — La bas-latin *calciata* se rattache à *calx*, caillou, chaux, et non à *calx*, talon.

Chaudron, tripes. — L'ancien français *chaudun* est pour **chaudum*, comme le montrent clairement les dérivés : *chaudumé*, *chaudumée*, etc. Le type étymologique est donc le latin vulgaire **calidumen*, et non le bas-latin *calduna*.

Chignon. — Le mot français *chignon* n'est pas une simple variante phonétique de *chainon*: il représente un type tiré très

anciennement par le latin vulgaire de *catena*, à l'aide du suffixe *-ionem*, soit **catenionem*, et il a d'abord été prononcé, en trois syllabes, *chaegnon*, tandis que *chaînon* est un dérivé récent de *chaîne*, formé à l'aide du suffixe français *-on*.

Chisel, ciseau. — Ici encore il aurait fallu remarquer que le mot anglais représente la forme normande (et picarde) *chisel*, et non la forme de l'ancien français propre *cisel* (voir ci-dessus l'art. *catch*).

Chopine, chaussure à semelle de liège. — L'auteur tire l'ancien français *chapin* de l'espagnol *chapin*, et suppose que le mot espagnol est un diminutif de *chapa*, plaque de métal. En réalité, l'espagnol et l'anglais viennent l'un et l'autre du français : la forme primitive du mot français est *eschapin*, qui apparaît dans les textes dès le xııᵉ siècle, et qui a été remplacé dans la langue actuelle par *escarpin*, d'origine italienne. On trouve aussi en ancien français la variante *eschafin*, à laquelle se rattache le diminutif *escafignon*, conservé par divers patois actuels sous la forme *cafignon*. L'étymologie définitive reste à trouver.

Citizen, citoyen. — Il y a un hiatus entre la forme de l'ancien français *citeain* (latin vulgaire **civitatanum*, ou dérivé direct de *cité*) et celle du mot anglais. L'auteur cite, pour faire le pont, l'anglo-français *citisein*, où il constate l'insertion de la lettre *s*, sans l'expliquer. Peut-être cette insertion est-elle due à une contamination ayant son point de départ dans *denizen* (à peu près synonyme de *citizen*), qui est pour *deinzen*, « celui de dedans », par opposition au « forain » : cette hypothèse, indiquée dans le *New Engl. Dict.* de Murray, est très séduisante.

Claim, demander. — Il faudrait dire que l'ancien français *clamer* se conjugue : *je claim*, *tu claimes*, etc., et que l'anglais repose sur le radical accentué et diphthongué en *ai*.

Claret, vin supérieur. — L'anglais a fini par confondre le substantif français *claré*, vin clarifié, avec l'adjectif diminutif *claret*, clairet : mais il a d'abord rendu correctement le substantif par *clare*, *clary*.

Cormorant, cormoran. — Le *t* n'est pas « excrescent », car l'ancien français dit aussi *cormorant* : le *t* a pris la place du *c* de la forme primitive *corp marenc*. Le breton *morvran* n'est pour rien

dans le passage de la forme *cormarant* à *cormorant*, altération qui paraît due à une assimilation régressive que l'on retrouve dans *cormorage*, pour *corp marage*.

Costive, constipé. — L'ancien français possède la forme régulière *costivé*, qu'il faut citer de préférence à *costevé*; l'*i* est long dans le latin *constipare*, et il est quelquefois rendu par un *u*, sous l'influence de la consonne labiale, en ancien français.

Crush, écraser, etc. — L'ancien français *croissir* ne peut pas venir phonétiquement du type germanique *kraustian*; dès l'époque mérovingienne, le latin vulgaire de la Gaule possède le verbe *cruscire*, dont l'origine reste à déterminer.

Cumber, encombrer. — Le mot n'a aucun rapport ni avec le latin *cumulare*, ni avec le germanique *kummer*; M. Meyer-Lübke a lumineusement montré que le gaulois devait avoir un radical *comber-*, analogue au latin classique *confer-*, d'où le latin vulgaire de la Gaule a tiré un verbe **incomberare*, lequel a donné naissance au français *encombrer* (voir *Zeitschrift f. romanische Philologie*, XIX, 275).

On pense bien que le reste de l'ouvrage prête de même le flanc à la critique, mais la place qui nous est mesurée nous empêche de poursuivre ici cet examen au delà des trois premières lettres de l'alphabet.

En résumé, il est manifeste que Skeat était moins au courant des progrès réalisés dans la philologie romane depuis un quart de siècle que de ceux qui se sont produits dans le domaine de la philologie germanique et indo-européenne. La partie romane du vocabulaire anglais n'étant que l'accessoire du fonds essentiel, lequel est germanique, les remarques qui ont été présentées ci-dessus ne doivent pas peser trop lourdement sur le jugement d'ensemble que mérite l'œuvre si vaillamment accomplie par l'éminent philologue qui vient de disparaître; ce jugement est et reste hautement favorable. Mais il faut souhaiter que l'on ne donne pas de nouvelle édition de l'*Etymological Dictionary*, sous l'une ou l'autre de ses formes, sans en avoir soumis la partie romane à une attentive revision; les juges les plus difficiles pourront alors applaudir sans réserve à son succès.

Antoine THOMAS.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

LES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE ET LEURS PUBLICATIONS.

Le 15 décembre 1911 l'*Hakluyt Society* de Londres a fêté le soixante-cinquième anniversaire de sa fondation et, à cette occasion, Sir Clements R. Markham a dressé le bilan de son œuvre [1]. Quelques années auparavant des sociétés savantes similaires, la *Linschoten Vereeniging*, la *Société Champlain* s'étaient constituées, l'une aux Pays-Bas, l'autre au Canada. La création d'une autre société d'histoire de la géographie, l'*Humboldt Gesellschaft* est à l'étude en Allemagne depuis deux ans. Signaler les efforts collectifs faits en ces divers pays pour favoriser l'étude de l'histoire des découvertes géographiques, tel est l'objet de ces quelques pages.

I

Le 15 décembre 1846 à Londres, des savants, des hommes de lettres, des hommes d'état, des officiers, réunis à la *London library* au nombre de dix-huit, sous la présidence de Sir Roderick Murchison, fondèrent une société pour publier un choix de documents géographiques et de relations de voyage. Se plaçant sous le patronage d'un érudit géographe du XVI^e^ siècle, la société prit le nom d'*Hakluyt Society*.

Né en 1553 dans le Herefordshire, Richard Hakluyt entra dans la cléricature, exerça de 1583 à 1588 les fonctions de chapelain à l'ambassade d'Angleterre à Paris, devint en 1590 recteur de Wethering sett dans le Suffolk et finit sa carrière comme chanoine de Bristol et archidiacre de Westminster. Il mourut le 23 novembre 1616. Dès son jeune âge il avait éprouvé pour la géographie un goût qui ne fit que grandir pendant ses années de scolarité au collège de Christ Church à Oxford, et il consacra sa vie, qui fut assez longue, à recueillir les relations de voyages accomplis dans les pays lointains par les navigateurs. Il n'épargnait aucune peine pour les sauver de

[1] *The Hakluyt Society. Address by sir Clements R. Markham, K. C. B., on the fiftieth anniversary of the foundation of the Society, december 15th 1896, revised on the occasion of the sixty fifth anniversary, 1911*. in-8°, Londres, Bedford press, 1911.

l'oubli, faisant par exemple une fois 300 kilomètres pour aller s'entretenir avec le dernier survivant de l'expédition conduite par Hore en Amérique en 1536. Hakluyt donna en 1582 : *Divers voyages touching the discovery of America* et de 1598 à 1600 trois volumes in-folio : *The principal navigations, voyages, traffiques, and discoveries of the English nation*. Les documents rassemblés par lui, mais restés inédits, furent publiés après sa mort par Samuel Purchas sous le titre de *Hakluyt Posthumus or Purchas His Pilgrimes*.

Le zèle de l'*Hakluyt Society* ne l'a pas cédé à celui de son éponyme. De 1847 à 1912 la société a publié en moyenne deux volumes par an, et au total cent trente volumes; elle a en outre réimprimé les *Principal navigations* d'Hakluyt et les *Pilgrimes* de Purchas. Elle n'a point donné exclusivement des récits de voyages accomplis par des Anglais. Elle a introduit dans sa collection des auteurs français, tels que Samuel Champlain, François Pyrard de Laval et Leguat, portugais tels que d'Albuquerque et Gaspar Correa, espagnols tels que Pedro Fernandez de Quiros, et Bernal Diaz del Castillo, hollandais tel que Gerrit de Veer, italiens tels que Josafa Barbaro et Ambrogio Contarini, arabes tel que Salil-ibn-Razik. Les œuvres publiées datent en majorité du xvie siècle; quelques-unes pourtant appartiennent à la littérature du moyen âge, tandis que quelques autres relatent des expéditions accomplies au xviie et au xviiie siècle.

Dans ces récits de voyage les contrées les plus diverses du globe sont décrites : les régions arctiques par Frobisher, John Davis, George Weymouth, Henry Hudson, Baffin et Luke Fox, la Russie en 1517 et 1526 par le baron Sigismund von Herberstein et à la fin du xvie siècle par Giles Fletcher et Jerome Horsey, le Japon de 1611 à 1617 par William Adams, Samarcande en 1403-1406 par Ruy Gonzales de Clavijo, les Indes orientales par Sir Henry Middleton et John Jourdain, les Philippines par Antonio de Morga, La Mecque par Ludovico di Varthema, la côte orientale d'Afrique par Duarte Barbosa, l'Abyssinie par Alvarez en 1520-27 et par Castanhoso et Bermudez en 1541. Quant aux documents relatifs au Nouveau Monde, l'*Hakluyt Society* en a publié un grand nombre et, pour citer des exemples, on n'a que l'embarras du choix : lettres de Christophe Colomb, d'Amerigo Vespuce et de Fernand Cortez, relations de Don Ferdinando de Soto à la Floride, de Bernal Diaz del Castillo au Mexique, de Samuel Champlain au Mexique et aux Indes occidentales, de Pedrarias Davila au Pérou et au Nicaragua, de Francisco de Orellana et de Cristoval de Acuña dans la vallée des Amazones, de Pedro Sarmiento de Gamboa au détroit de Magellan, etc.

Des introductions développées, des notes explicatives et des cartes éclairent

ces anciens textes souvent obscurs et en facilitent singulièrement l'intelligence. Sur la liste des éditeurs très avertis qui se sont bénévolement chargés de la publication des volumes figurent notamment John Barrow, Ernest George Ravenstein, Richard Henry Major, Sir Henry Yule, M. William Foster, George Frederic Warner, Sir Edward Maunde Thompson, et enfin Sir Clements R. Markham qui, en 1859, a commencé sa collaboration à l'*Hakluyt Society* par *Les expéditions dans la vallée des Amazones de 1539 à 1639*, qui en 1911 apportait son vingt-deuxième volume, *Les anciens voyages des Espagnols au détroit de Magellan*, et dont depuis un demi-siècle le concours a conservé la même fidélité.

Dans ce recueil nous ne saurions omettre de rappeler que plusieurs des savants anglais collaborateurs à l'*Hakluyt Society* ont appartenu en qualité de correspondants étrangers à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les plus anciens membres de l'Académie n'ont certainement pas oublié le stoïque remerciement qu'elle reçut de Sir Henry Yule. La nouvelle de son élection, qui avait eu lieu le 27 décembre 1889, lui parvint à Londres, quand il était mourant. Il eut encore la force de dicter les lignes suivantes : *Reddo gratias, illustrissimi domini, ob honores tanto nimios quanto immeritos. Mihi robora deficiunt, vita collabitur, accipiatis voluntatem pro facto. Cum corde pleno et gratissimo moriturus vos, illustrissimi domini, saluto.*

Et le 30 décembre, Sir Henry Yule succombait.

II

La *Linschoten Vereeniging* ou Société Linschoten, fondée le 7 mars 1908 à La Haye, s'est donné pour tâche de publier les récits de voyage accomplis par les Hollandais aux XVI^e et XVII^e siècles. « Dans les pays lointains que les auteurs de ces récits ont visités, disaient les fondateurs de la société, ils ont vu maintes choses disparues à l'heure actuelle, mais dont la connaissance est cependant indispensable à quiconque fait cas de l'histoire, de la géographie et de l'ethnographie de ces contrées. »

La société s'est mise sous le patronage, non pas d'un savant de cabinet, comme l'*Hakluyt Society*, mais d'un voyageur.

Jan Huyghen dit van Linschoten naquit à Haarlem en 1563. Un jour en 158[illegible], étant à Goa, il écrivait dans une lettre : « Il n'y a pas de temps plus mal employé pour un jeune homme que de rester toujours pendu au tablier de sa mère comme un bébé, ne connaissant ni pauvreté ni luxe, ni rien au monde [illegible] est souvent cause de ruine. » A ce précepte il s'était conformé [illegible] il avait [illegible] ans, il était parti des [illegible] jusqu'au 6 décembre 15[illegible]

Pays-Bas pour l'Espagne. Après y avoir fait un long séjour, il s'embarqua à Lisbonne le 8 avril 1583 pour l'Inde, dans la suite de l'évêque de Goa, Don Vincente Fonseca. Il resta cinq ans dans l'Inde, recueillant des renseignements sur le pays même, sur l'Insulinde et sur la Chine. Il repartit de Goa le 20 janvier 1589, toucha à Tercera, l'une des Açores, où pris en amitié par le gouverneur il demeura deux ans. Enfin le 2 janvier 1592 il revenait à Lisbonne et le 3 septembre dans sa ville d'Enckhuysen, après seize ans d'absence.

Il rédigea alors son fameux ouvrage, dont la première partie parue en 1596 contient le récit de ses voyages, la seconde, parue en 1595, des itinéraires vers l'Inde et l'Amérique traduits des routiers manuscrits des pilotes espagnols et portugais, et la troisième, une courte description des côtes d'Afrique et d'Amérique. Cet ouvrage eut sur la colonisation néerlandaise une influence décisive, et si Java est devenu le centre de l'empire colonial néerlandais, c'est parce que Linschoten avait insisté sur l'opportunité de cette conquête.

La carrière de Linschoten eut encore une autre phase. Il prit part aux tentatives d'accès dans l'Inde par l'Océan Glacial, à la découverte du passage du nord-est. Il embarqua comme commissaire à bord des navires armés en 1594 et 1595 par les États de Hollande et de Zélande pour tenter de résoudre ce problème, navires dont l'un pénétra dans la mer de Kara, et dont l'autre ne réussit pas à dépasser la Nouvelle-Zemble. Linschoten mourut le 8 juin 1611.

Telle fut la carrière du patron sous le nom duquel la nouvelle société néerlandaise d'histoire de la géographie s'est placée.

La société a, depuis sa fondation, édité cinq ouvrages. M. S. Muller a donné : *Le voyage de Jan Cornelisz May dans l'Océan glacial et à la côte d'Amérique en 1611-1612*, M. H. Kern *L'itinéraire de H. van Linschoten aux Indes orientales*, M. W. van Bemmelen *Le voyage de Jacob Roggeveen à la découverte du Continent austral*, M. T. Colenbrander *Les journaux des voyages de David Pieterz de Vries dans les quatre parties du monde*, M. S.-P. L'Honoré Naber *La description du royaume de Guinée par Pieter de Marees en 1602*. La Société prépare la publication du *Journal de Houtman pendant la première expédition des Hollandais aux Indes orientales*. Tous ces ouvrages sont illustrés de portraits, de plans et de cartes.

III

La *Champlain Society* fondée en 1905 au Canada et qui a adopté le nom du grand explorateur français, fondateur de Québec, n'a pas exclusivement

les études d'histoire de la géographie pour objet. Elle s'est formée « pour publier les documents intéressants et pratiquement inabordables, relatifs à l'histoire du Canada ». Mais l'histoire de la géographie et l'histoire coloniale sont deux ordres d'études connexes, et sur les sept volumes que la société a publiés depuis sept ans, plusieurs contiennent des relations de voyage : *Description et histoire naturelle des côtes de l'Acadie* par Nicolas Denys, *Nouvelle relation de la Gaspesia* par Chrestien Leclercq, publiées par M. William F. Ganong; *Voyage de Samuel Hearne du Prince of Wales fort dans la baie d'Hudson à l'Océan arctique* publié par J.-B. Tyrrell.

Parmi les ouvrages en préparation figurent les œuvres de Samuel Champlain, et le Journal de La Verendrye. Les publications de la *Champlain Society* présentent donc un intérêt direct pour l'histoire des découvertes accomplies par les Français dans l'Amérique du nord.

IV

En juin 1911, sept géographes allemands, autrichiens et hongrois, MM. Hermann Wagner, Siegmund Günther, Konrad Kretschmer, Eugen Oberhummer, Walter Ruge, Franz von Wieser et le comte Paul Teleki formèrent le projet de fonder sur le continent une société analogue à l'*Hakluyt Society*. Ils adressèrent en juin 1911 à leurs confrères une circulaire en allemand intitulée : *Plan zur Gründung einer Gesellschaft für Geschichte der Geographie und Kartographie nach Art der Hakluyt Society*, et dans laquelle ils s'exprimaient ainsi : « Depuis un siècle l'histoire de la géographie et de la cartographie s'est beaucoup développée; l'intérêt pour les anciens ouvrages géographiques va croissant. Bien que le nombre des savants qui s'appliquent à cet ordre d'études soit important, il manque sur le continent une institution pour coordonner leurs efforts comme l'Angleterre en possède une dans l'*Hakluyt Society*. Grâce à la libéralité de particuliers désintéressés, au concours d'Académies ou de gouvernements, de nombreux documents ont été reproduits dans la perfection; pourtant combien d'ouvrages intéressants pourraient être rendus accessibles aux travailleurs si les forces s'unissaient, si on obtenait, grâce à une société, les ressources, dont la librairie ne peut que rarement disposer, nécessaires à la publication de ces ouvrages. »

De là est née l'idée de créer une société qui publierait des ouvrages d'histoire de la géographie, de la cosmographie et de la cartographie. La société aurait son siège en Allemagne, mais pour bien montrer qu'ils désiraient lui conserver un caractère international, les fondateurs avaient

décidé de lui donner le nom de *Société Humboldt*. Choix heureux, car Alexandre de Humboldt a consacré une partie de son activité scientifique à l'histoire de la géographie du Nouveau Monde; en outre, s'il était sujet prussien et s'il a passé la seconde partie de sa vie à Berlin, il a vécu plus de vingt ans, de 1806 à 1827, à Paris, logeant parfois à l'École Polytechnique, assidu aux séances de l'Institut, et contractant avec Berthollet, Gay-Lussac et surtout François Arago une amitié qui se manifeste avec chaleur dans les lettres publiées par le Dr Hamy [1].

Parmi les ouvrages dont la publication avait été éventuellement proposée, on peut citer la *Météorologie* d'Aristote et son livre sur le Nil, une traduction allemande de Ptolémée, l'*Insularium illustratum* de Henricus Martellus Germanus, le *Cosmographicus liber* de Petrus Apianus, la *Luculentissima quaedam terræ totius descriptio* de Joh. Schöner, une nouvelle édition de Marino Sanuto *Secreta fidelium crucis*, la *Description de l'Allemagne du sud et de l'Autriche vers 1500* par Ladislaus Suntheim, la *Description du Monténégro et de l'Albanie* par Bolizza. On a également envisagé la publication de cartes anciennes, de portulans, de textes de géographes arabes, de recueils bibliographiques.

Si certains des confrères auxquels les promoteurs de la *Humboldt Gesellschaft* avaient communiqué leur projet y ont applaudi, d'autres ont fait des réserves fondées soit sur la difficulté de réunir des souscripteurs et de trouver des collaborateurs, soit sur le caractère international qu'on voulait donner à l'entreprise [2].

La fondation de la *Humboldt Gesellschaft* reste donc à l'état de projet.

Comme on le voit, l'œuvre accomplie par l'*Hakluyt Society* est considérable, celle de la *Linschoten Vereeniging* et celle de la *Champlain Society* sont déjà méritoires. Mais bon nombre de relations de voyages et de cartes inédites sont encore conservées dans les Bibliothèques et les Archives; de nouvelles éditions avec appareil critique de certains textes déjà publiés seraient favorablement accueillies. Ce ne sont donc pas les matériaux d'étude qui font défaut aux sociétés d'histoire de la géographie existantes, ni à celles qui pourraient être fondées à leur exemple.

Henri Dehérain.

[1] *Correspondance d'Alexandre de Humboldt avec François Arago* (1809-1853), publiée par le Dr E. T. Hamy, in-12, Paris, sd. [1908]. Cf. *Journal des Savants*, 1908, p. 331.

[2] M. Hermann Wagner a résumé les réponses provoquées par la circulaire dans *Bericht über das Ergebnis der Umfrage von Juni 1911 betr. die Gründung einer Humboldt Gesellschaft zur Pflege der Geschichte der Geographie und Kartographie*, 4 pages in-4°, Göttingen, juillet 1912.

APERÇU D'UNE HISTOIRE DE LA LANGUE GRECQUE.

Nous voulons seulement signaler aujourd'hui l'apparition d'un volume de M. Meillet, *Aperçu d'une Histoire de la langue grecque*, que le nom de son auteur suffit à recommander, et dont les idées seront ici l'objet d'un examen spécial. Pour faire pressentir l'importance de cet ouvrage, il suffira de donner le titre des chapitres :

Les origines indo-européennes du grec. — Structure du grec commun. — Le grec et les langues voisines. — Les dialectes. — La langue littéraire. — Généralités sur les langues littéraires. — Vocabulaire de la poésie grecque. — Débuts des langues littéraires grecques. — Les origines de la métrique grecque. — De la tradition des textes. — La langue homérique. — Les langues des poètes lyriques. — La langue de la tragédie attique. — La prose ionienne. — La prose attique. — La langue de la comédie. — Constitution d'une langue commune. — Définition de la κοινή. — Conditions historiques de la constitution d'une langue commune. — Sources de la connaissance de la κοινή. — Caractères linguistiques de la κοινή. — Les bases dialectales de la κοινή. — L'influence latine. — Élimination des parlers locaux. — Dissolution de la κοινή. — Constitution d'une nouvelle κοινή.

Michel Bréal.

LIVRES NOUVEAUX.

Salomon Reinach, *Répertoire de reliefs grecs et romains*. III (Italie-Suisse), 1 vol. in-4°. — Paris, E. Leroux, 1912.

Ce nouveau volume, tout à fait semblable aux deux premiers pour le plan et l'exécution, termine le répertoire de reliefs grecs et romains dont il a déjà été parlé ici à deux reprises (*Journal des Savants*, 1909, p. 506, 1912, p. 561). On y trouvera réunis les monuments principaux qui figurent dans les musées de Rome et d'Italie; c'est-à-dire les plus importants de tous, et de beaucoup, pour l'époque romaine. Afin d'éviter le plus possible les imperfections, l'auteur a fait exprès le voyage d'Italie avant la rédaction définitive de son travail. Le reste du volume est occupé par les reliefs de pays moins riches en antiquités, surtout de la Suisse et de la Russie et par un supplément aux deux volumes précédents. M. Reinach a caractérisé lui-même son œuvre de *magni laboris et sudoris*; l'expression est tout juste assez forte. Comment redire, une fois de plus, la reconnaissance qui lui est due par les érudits pour ce travail obstiné, ce besoin toujours inassouvi de se dévouer à la commodité

des autres? Après « le grec sans larmes » et le « latin sans pleurs », nous voici en possession de « l'archéologie sans peine ».

R. C.

Æschines von Sphettos, Untersuchungen und Fragmente von Heinrich Dittmar (*Philologische Untersuchungen* herausgegeben von A. Kiessling und U. von Wilamowitz-Mœllendorff, XXI. Heft), in-8°, xii-326 p. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1912.

Eschine de Sphettos nous est connu comme un des disciples de Socrate les plus attachés au maître et aussi comme auteur de quelques dialogues, qui semblent avoir été estimés en leur temps presque à l'égal de ceux de Xénophon et d'Antisthène. Les fragments qui nous en restent ont été rassemblés par divers éditeurs au xviii^e siècle, mais incomplètement et sans une critique suffisante. Le célèbre helléniste C. Fr. Hermann en fit l'objet d'une étude spéciale (*De Æschiis Socratici reliquiis*, Göttingen, 1850). Enfin, récemment, H. Krauss en a donné une bonne édition, accompagnée d'un commentaire (*Æschiis Socratici reliquiæ* Lipsiæ, 1911).

M. Heinrich Dittmar avait entrepris de son côté d'éditer ces textes avant que le volume de Krauss eût paru. Mais l'édition proprement dite, c'est-à-dire les fragments et les témoignages ne constitue, dans l'ouvrage qu'il publie, qu'une sorte d'appendice. Ce qui en forme le corps, ce sont des recherches étendues relatives à six des sept dialogues d'Eschine, dont l'authenticité semble le mieux établie (*Aspasie*, *Alcibiade*, *Axiochos*, *Miltiade*, *Callias Télaugès*). L'idée de ces recherches fut suggérée à l'auteur par un cours de M. von Wilamowitz-Mœllendorff, professé à Göttingen en 1895-96. Telles qu'elles s'offrent aujourd'hui à nous, elles reflètent très vivement la méthode et le tour d'esprit du maître éminent qui en a été l'inspirateur.

Comme lui, M. Dittmar aime évidemment à élargir les sujets qu'il traite en poussant des pointes hardies en tout sens. Pour bien connaître Eschine, il a senti le besoin de scruter en quelque sorte ses relations directes ou indirectes avec les autres Socratiques, et aussi d'interroger scrupuleusement tous ceux qui l'ont cité ou qui l'ont imité sans le citer. C'est là ce qui fait le grand intérêt de son livre. A propos de chacun des principaux personnages mis en scène par son auteur, il recherche curieusement quelle idée s'en sont faite les autres disciples de Socrate, sous quel aspect ils l'ont représenté. Nous voyons ainsi se dessiner sous nos yeux certaines figures devenues typiques dans l'école socratique, celles d'Aspasie, de Thémistocle, de Miltiade, d'Alcibiade, de Callias. Nous les suivons successivement chez Platon, chez Xénophon, chez Antisthène, avant de les retrouver chez Eschine. Par ces rapprochements et par des citations tirées d'auteurs postérieurs, mais procédant des sources socratiques, M. Dittmar fait voir ce qu'elles étaient destinées à représenter et quelles démonstrations morales elles servaient ordinairement à illustrer. L'ingénieux critique arrive ainsi à se faire une idée assez précise de ce qu'Eschine, à son tour, a dû leur demander ; et, grâce à cette méthode, il a pu tenter une reconstruction du plan de quelques dialogues, dont les

fragments dispersés ne semblaient plus au premier aspect pouvoir révéler le dessin. Les résultats qu'il a ainsi obtenus ont naturellement un caractère conjectural; ils sont du moins presque toujours vraisemblables, toujours intéressants et instructifs. Ils éclairent surtout les rapports qu'il y a lieu de reconnaître entre Eschine d'une part et, de l'autre, Platon et Xénophon, l'auteur du premier et du second *Alcibiade*, sans parler d'autres philosophes ou écrivains postérieurs. C'est, en somme, une contribution très utile à l'étude du mouvement socratique. Elle est particulièrement importante pour la connaissance de Xénophon.

Les textes publiés à la fin du volume sont accompagnés des variantes et des témoignages qui s'y rapportent. Aux fragments d'Eschine, M. Dittmar a eu la bonne pensée de joindre les notices et les citations qui nous le font mieux connaître; il y a joint aussi les fragments des dialogues d'Antisthène, qu'il était nécessaire d'avoir sous la main pour suivre facilement quelques-unes de ses démonstrations.

Maurice Croiset.

F. W. Robinson. *Marius, Saturninus und Glaucia. Beiträge zur Geschichte der Jahre* 106-100 *v. Chr.* (Jenaer Historische Arbeiten, herausgegeben von Cartellieri und Judeich, Heft 3), in-8° 134 p. — Bonn, Marcus und Webers Verlag, 1912.

M. Robinson examine dans cet opuscule les événements de l'histoire romaine qui s'étendent entre les années 106 et 100 avant J.-C.; il s'est proposé non d'en tracer un tableau complet, mais, en s'appuyant sur les travaux antérieurs, de parfaire, de mieux fonder et de rectifier la connaissance que nous pouvions en avoir. Il s'attache d'abord aux sources, puis à la situation des partis et à leurs rapports entre eux, avant d'aborder les lois de Saturninus; celles de 103 (*frumentaria, de agris in Africa dividendis*) et de 100 (*de agris in Gallia dividendis, de coloniis in provincias deducendis, de majestate*). Il étudie ensuite les faits qui amenèrent le bannissement de Metellus et analyse le caractère révolutionnaire des actes du parti populaire, qui causa la catastrophe où sombra Saturninus.

Le volume de M. Robinson est intéressant et sera utile.

A. M.

Marcel Cohen. *Le parler arabe des Juifs d'Alger*, 1 vol. in-8°, xvii-559 p. — Paris, H. Champion, 1912.

Même quand elles possèdent une littérature classique et une grammaire bien fixée, les langues vivantes se transforment au cours des âges. L'évolution est lente à s'accomplir; elle se produit avec plus de rapidité et d'ampleur dans le vocabulaire; mais, à la longue, elle atteint l'orthographe et la syntaxe. En français, par exemple, de mots tels que *révolvériser*, *pédaler*, etc., ne tarderont pas à entrer dans le dictionnaire de l'Académie et la règle qui exigeait un accent aigu dans les mots en *ége* est fautive aujourd'hui.

Dans les dialectes ou parlers locaux la mobilité est encore plus grande. N'ayant pas de modèles classiques, privés d'un système graphique spécial qui permettrait de noter exactement les sons, les parlers locaux ne conservent leurs traditions que dans la mémoire des hommes qui peut souvent être en défaut. Pas d'orthographe fixe d'ailleurs puisque

ces parlers ne s'écrivent généralement pas, ce qui ne permet pas non plus d'assurer la fixité de la syntaxe. Bien des circonstances extérieures peuvent concourir à la transformation des parlers locaux. Il a suffi de la conscription en France pour faire disparaître ou à peu près les formes si fréquentes autrefois de *j'avions*, *j'aurions*, etc., et l'instruction primaire obligatoire fera, d'ici peu, disparaître les dernières traces de ces parlers après les avoir modifiés de plus en plus. La facilité des communications a elle aussi exercé une grande influence sur le particularisme du langage.

Le parler arabe des Juifs d'Alger, dont traite l'ouvrage de M. Marcel Cohen, a, sous diverses influences, à peu près complètement disparu après avoir subi une série de transformations lentes et successives, et la trace de ces transformations est en réalité impossible à retrouver faute de documents écrits en marquant les différentes étapes. Nous savons cependant que, jusqu'en 1848, la majorité de la population juive d'Alger vivait à la mode indigène du pays et n'avait que de rares contacts avec la population européenne, peu nombreuse d'ailleurs à cette époque. La langue parlée par les Juifs d'Alger à ce moment ne devait donc guère différer de celle des musulmans qu'ils fréquentaient. A part l'emploi de certains mots désignant des choses à l'usage exclusif des Juifs[1], le parler de ceux-ci se distinguait par une prononciation particulière du qâf et par un prolongement excessif de la dernière syllabe du mot finissant une période ou une phrase.

Aussitôt après la proclamation de la République de 1848, un grand changement se produisit parmi la population indigène d'Alger. Nombre de musulmans s'expatrièrent et les Juifs se rapprochèrent des Européens, entretenant dorénavant plus de relations avec eux qu'avec les musulmans. Le parler juif se ressentit bientôt de cette circonstance : les mots européens entrèrent alors dans le parler juif et, chose plus singulière, les défauts de prononciation indiqués ci-dessus disparurent peu à peu à la suite des railleries qu'elles provoquaient de la part des Européens. Les vieux Algériens se souviennent encore de ces mots : « Tu connais maître Quinquin, avocat au tribunal de Commerce », qu'ils faisaient dire aux Juifs pour rire de la grimace que provoquait l'articulation des sons *k* qu'ils contenaient.

En 1870, à la suite du décret Crémieux, pour éviter d'être distingués des autres Français, les Juifs d'Alger cessèrent de plus en plus de faire usage de la langue arabe hors de chez eux, et bientôt il n'y eut plus que les gens d'un certain âge qui usèrent entre eux de la langue arabe avec les diverses altérations qu'ils lui avaient fait subir. Aujourd'hui il n'y a plus guère que les personnes âgées de plus de soixante ans qui font usage entre elles du parler arabe et dans une dizaine d'années on pourra dire de ce dialecte qu'il a vécu.

M. Marcel Cohen a retracé avec beaucoup de soins les caractères particuliers du parler arabe des Juifs d'Alger ; mais, faute de documents, il lui a été impossible d'en marquer les différents stades. Son travail est en réalité l'historique et l'évolution de ce parler. Les particularités phonétiques ou morphologiques, qu'il décrit d'ailleurs avec une grande précision,

n'ont pas eu toutes un emploi simultané et ce serait une grave erreur de croire qu'à un moment quelconque on ait suivi exactement toutes les règles qu'il indique. Le parler local est si variable qu'il a besoin d'être situé à la fois dans le temps et dans l'espace. Le parler actuel employé par les musulmans d'Alger est si différent de celui dont ils faisaient usage il y a soixante ans qu'il serait permis de faire de ces deux parlers deux dialectes différents. Cette réserve faite, il convient de louer M. Marcel Cohen pour son excellente méthode et pour le labeur si considérable qu'il s'est imposé. Les mots expliqués sont heureusement choisis, les étymologies presque toujours exactes et les textes qui terminent l'ouvrage forment une bonne contribution à la syntaxe. Seuls les signes touffus adoptés pour la transcription me semblent peu pratiques. M. Marcel Cohen aurait pu se dispenser d'emprunter cette notation à ses précurseurs, car la mode des mots entravés ne saurait durer longtemps.

O. Houdas.

Abel Mansuy. *Le monde Slave et les classiques français aux XVI^e et XVII^e siècles* (Préface de M. Charles Diehl), un vol., in-8°. — Paris, Champion, 1912.

Le titre de ce volume n'est pas tout à fait exact. Sauf dans la dernière étude consacrée au livre de Margeret, *États de l'empire de Russie et grand-duché de Moscovie*, il n'est absolument question que de la Pologne dans ses rapports intellectuels et politiques avec la France. L'auteur qui est depuis longtemps lecteur de la langue et de la littérature françaises à l'Université russe de Varsovie, connaît fort bien le russe et le polonais, et malgré la distance qui le sépare de notre pays il est fort au courant de notre littérature classique et des publications récentes auxquelles elle a pu donner lieu.

Parmi les essais les plus curieux et les plus nouveaux du volume je citerai ceux qui sont relatifs à Rabelais et à Montaigne — dans leurs rapports avec les Slaves, — au poète polonais Kochanowski qui fut disciple de Ronsard et sur lequel à mon avis l'auteur n'a pas assez insisté, à M^me de Motteville et à Saint-Amand envisagés dans leurs relations avec la reine Marie-Louise de Gonzague et ceux qui sont intitulés : La Fontaine et Sobieski, Racine historien et Sobieski. Il est regrettable que ce volume nourri de faits, de citations et de piquantes anecdotes, ne se termine pas par un index alphabétique.

Louis Leger.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

Didaskaleion : Studi filologici di letteratura cristiana antica. Anno I (1912). In-8°, Torino, libr. éditr. Buona Stampa.

G. Wicker Elderkin, *Problems in Periclean building* (Princeton monographs in art and archaeology). In-4°, 58 p., illustr. Princeton Univ., N. J., 1913.

Edith H. Hall., *Excavations in Eastern Crete*; *Sphoungaras* (Anthropological series). In-4°, p. 41-73, ill.

Philadelphia, Univ. of Pennsylvania, 1913.

A. Kuhn, *Mythologische Studien*, Hrsg. v. E. Kuhn. 2. (Schluss-) Bd. Hinterlassene mytholog. Abhandlungen. In-8°, VIII-200 p. Gütersloh, Bertelsmann, 1912.

G. Gilbert Aimé Murray, *Four stages of Greek religion*; studies based on a course of lectures delivered in April 1912, at Columbia University. In-8°, 223 p. New York, Lemcke and B, 1913.

M. Schanz, *Geschichte der römischen Literatur bis zum Gesetzgebungswerk des Kaisers Justinian*, 2. Tl. Die röm. Litteratur in der Monarchie bis auf Hadrian. II. Hälfte. Vom Tode des Augustus bis zur Regierg. Hadrians. 3. ganz ungearb. u. stark verm. Aufl. Mit alphab. Register (Handbuch der klass. Altertums-Wissenschaft... Hrsg. v. Iwan v. Müller. VIII. Bd., II. Tl., II. Hälfte). In-8°, XIII-601 p. München, Beck, 1913.

MOYEN AGE.

Luther Herbert Alexander, *Participial substantives of the -ata type in the Romance languages, with special reference to French*. In-8°, 176 p. London, H. Frowde, 1913.

Rabb. Adf. Altmann, *Geschichte der Juden in Stadt u. Land Salzburg v. den frühesten Zeiten bis auf die Gegenwart...* I. Bd., Bis zur Vertreibg. der Juden aus Salzburg, 1498. In-8°, XIX-273 p., pl. Berlin, Lamm., 1913.

F. Heuckenkamp, *Die provenzalische Prosa-Redaktion des geistlichen Romans v. Barlaam u. Josaphat*. In-8°, 64 p., pl. Halle, Niemeyer, 1912.

Alice Kemp-Welch, *Of six mediaeval women to which is added a note on mediaeval gardens*. In-8°, 220 p. London, Macmillan, 1913.

E. Krebs, *Theologie und Wissenschaft nach der Lehre der Hochscholastik*. An der Hand der bisher ungedr. Defensa doctrinae D. Thomae des Hervaeus Natalis m. Beifügg. gedr. u. ungedr. Paralleltexte (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters... XI. Bd., 3. u 4. Hft.). In-8°, 77-144 p. Münster, Aschendorff, 1912.

A. Lütjens, *Herzog Friedrich v. der Normandie*. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen u. schwed. Literatur des Mittelalters (Münchener Archiv f. Philologie des Mittelalters... 2. Hft.). In-8°, VI-99 p. München, Callwey, 1913.

A. Marignan, *Études sur l'histoire de l'art allemand. Quelques manuscrits attribués aux Xe et XIe siècles. La porte en bois de Sainte-Marie de Cologne* (Studien zur dtsch. Kunstgeschichte. 162. Hft.). Strasbourg, Heitz, 1913.

Palast-Architektur v. Ober-Italien u. Toscana vom XIII-XVIII Jahrh. (5. Bd.) Bologna, Ferrara, Modena, Piacenza, Cremona, Pavia, Brescia, Bergamo, Mailand, Turin... hrsg. v. A. Haupt. 4. Lfg. In-fol., 20 pl. Berlin, Wasmuth, 1913.

G. H. Polley, *Domestic architecture, furniture and ornament of England from the fourteenth to the eighteenth century*. In-folio, III-74 p., pl. Boston, G. H. Polley and C°, 1913.

E. Pottet, *La Sainte-Chapelle de Paris. Histoire, Archéologie (1246-1912)*. In-12, 108 p. Paris, Asselin et Houzeau, 1912.

Statuti dei laghi di Como e di Lugano del sec. XIV. Vol. I : Averrara e Val Taleggio, Dervio e Carenno, Val Sassina, a cura di Emilio Anderloni (Corpus statutorum italicorum, n° 3). In-8°, VIII-387 p. Roma, Loescher, 1913.

Statuti di Perugia dell'anno

MCCCXLII, vol. I, lib. 1° e 2° a cura di Giustiniano Degli Azzi (Corpus statutorum italicorum, n° 4). In-8°, xvi-403 p. Roma, Loescher, 1913.

Die Warnung. Eine reimpredigt aus dem 13. Jahrh. Hrsg. v. L. Weber. (Münchener Archiv f. Philologie des Mittelalters. 1. Hft). In-8°, xii-238 p. München, Callwey, 1913.

ORIENTALISME.

M. Courant. *L'Asie centrale aux XVII^e et XVIII^e siècles. Empire Kalmouk ou Empire Mantchou?* (Annales de l'Université de Lyon, nouvelle série, II. Droit. Lettres. Fascicule 26). In-8°, 157 p. Lyon, Rey; Paris, A. Picard et fils, 1912.

T. M. Davis and others, *The tombs of Harmhabia and Touatankhamanou*, The discovery of the tombs. In-folio. London, Constable, 1913.

The Firdausi Shahnama. Done into English, by A. G. and E. Warner. Vol. 6 (Trubner's oriental series). In-8°, London, Routledge, 1913.

H. Gauthier, *Cercueils Anthropoïdes des prêtres de Montou*, 1 fasc., n^os 41042-41048 (Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, vol. 62). In-4°, 160 p., pl. Le Caire, 1912.

G. Karlberg, *Ueber die ägyptischen Wörter im Alten Testament.* In-8°, vi-95 p. Uppsala, Almqvist, 1912.

E. G. Klauber, *Politisch-religiöse Texte aus der Sargonidenzeit.* In-8°, lxvi-180' p., pl. Leipzig, Pfeiffer, 1913.

Mrs. Willoughby Hodgson, *The book of Old China*, arranged with introduction glossary and reproductions of many China marks. In-4°, 150 p. London, Bell, 1913.

A. Moret, *Sarcophages de l'époque Bubastite à l'époque Saïte.* 1 fasc., n^os 41001-41014 (Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire, vol. 61). In-4°, 160 p., pl. Le Caire, 1912.

S. M. Perlmann, *The history of the Jews in China.* I. The Jews in China. General View. II. The Jewish memorial stones and their lesson. In-8°, 95 p. London, R. Mazin, 1913.

Thirty indian Songs from the Punjab and Kashmir, recorded by R. Devi, with introduction and translation by A. K. Coomaraswamy, and a foreword by Rabindranath Togore. In-4°, vii-76 p., pl. London, Luzac, 1913. M. B.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

28 février. M. Héron de Villefosse présente au nom de M. Fabia et de M. Germain de Montauzan, les photographies de trois objets qui proviennent des fouilles de Fourvière : une tête en ivoire du dieu Pan, un petit masque ou *oscillum* en terre cuite de Bacchus barbu, et un médaillon d'applique en relief qui représente soit le châtiment d'Actéon par Diane, soit plutôt la mort de Penthée déchiré par les Bacchantes.

— M. l'abbé Breuil fait une communication sur les peintures préhistoriques découvertes en Espagne. Ces peintures peuvent être réparties en

trois groupes : 1° caverne de la Pileta (province de Malaga), découverte par le colonel anglais W. Werner; 2° abris peints de l'est de l'Espagne, où l'on voit de curieuses scènes de chasse et de danse, notamment de petits archers, semblables aux Boschimans, tirant des flèches sur des cerfs, des bouquetins, des bœufs sauvages, et aussi sur des élans et des chamois, qui disparurent d'Espagne avant l'ère de la pierre polie; 3° abris peints de la Sierra Morena, de l'Estramadure, de Murcie, où les figures d'animaux d'abord assez bien dessinées deviennent graduellement schématiques.

— M. le comte Paul Durrieu étudie un beau portrait d'homme, à mi-corps, qui figure dans un livre d'Heures de la Bibliothèque nationale (ms. latin 1363). Ce portrait par son caractère offre des rapports avec certaines des miniatures attribuées à Jean Bourdichon. Dans le cadre qui entoure l'image on remarque deux lettres dont la première est endommagée et dont la seconde est un B. L'interprétation de pareils signes exige une grande prudence; néanmoins il semble à M. Durrieu qu'il ne serait pas trop téméraire de considérer ce B comme une marque d'atelier peut-être en relation avec le nom de Bourdichon.

7 mars. M. S. Schiffer fait une communication sur Marsyas et les Phrygiens en Syrie.

— M. Seymour de Ricci expose les résultats du voyage qu'il a fait en Allemagne et en Russie, et pendant lequel il a relevé des empreintes de monnaies rares, copié des inscriptions grecques et enfin identifié à la bibliothèque de l'Ermitage des manuscrits français provenant de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dispersée en 1793.

14 mars. M. Léon Levillain fait une communication sur deux documents carolingiens relatifs à l'histoire de l'abbaye de Moissac.

— M. J. Loth lit un mémoire sur une version de l'histoire de Tristan et Yseult qui figure dans un conte gallois en prose du XVIe siècle.

— M. l'abbé Lejay fait une communication sur trois passages des *Géorgiques*, I, 101-102. — I, 218. — II, 355.

19 mars. M. J. Loth donne lecture d'un mémoire sur l'« Ystoria Tristan » et la question des archétypes des romans de la Table ronde.

— M. Bernard Haussoullier présente quelques observations sur une inscription grecque de Salymbria, récemment publiée dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, XXXVI, 1912, p. 549, n° 9. C'est un registre d'amendes pour délits et contraventions, infligées par différents magistrats : le motif de l'amende est toujours indiqué, comme dans d'autres registres déjà connus.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. Étienne Lamy a été élu secrétaire perpétuel le 13 mars en remplacement de M. Thureau-Dangin, décédé.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

M. Ferdinand de Saussure, correspondant étranger depuis 1910, est décédé à Genève.

— Le prix du duc de Loubat (3000 fr.) est ainsi partagé : 2500 fr. à M. Beuchat pour son *Manuel d'archéologie américaine*, 500 fr. à M. le capitaine Berthon pour ses *Études sur le précolombien du Bas-Pérou*.

— Le prix extraordinaire Bordin (3000 fr.) est décerné à M. Henri Alline. L'Académie avait proposé pour sujet : *Histoire du texte de Platon*.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Alfred Picard, membre libre depuis 1902, est décédé à Paris le 8 mars.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. Gabriel Compayré, membre de la section de morale depuis 1907, est décédé à Paris le 23 mars.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

BOHÊME.

Société Royale des Sciences de Prague.

Le rapport annuel de la Société pour l'exercice 1911 nous apprend que par suite des circonstances politiques elle n'a pas reçu les subventions habituelles; l'étroitesse de son budget l'a obligée à restreindre ses publications. Son annuaire paraît dans des proportions plus modestes que les années précédentes.

Il ne comprend que six mémoires, dont un en allemand et les autres en tchèque : Vacslav Hruby, *Le privilège du roi Jean donné à la Moravie en 1311*. — Kallab, *Le malogranatum et son auteur*. (Il s'agit d'un ouvrage de théologie mystique fort populaire au temps jadis et dont le titre est inspiré par un verset du Cantique des Cantiques : Et dabo tibi mustum malorum granatorum meorum). — A Krejčik, *La réforme de 1624 à 1653*. Vilem Mathesius, *Phénomènes linguistiques*. — Jean Pohl, *La correspondance de Jean Kolenec de Kolno de 1643 à 1647*. (Ce personnage fut hejtman, autrement dit administrateur, des domaines de Zbirov, Točnik et Kralové Dvor. La correspondance, précieuse pour l'histoire locale, est uniquement rédigée en langue tchèque). — Jos. Volf, *Les exilés tchèques à Freiberg de 1628 à 1640*.

Académie des Sciences de Prague

Le vingt-troisième annuaire comprend plusieurs notices sur les membres décédés en 1911. L'une d'elles relative à notre regretté confrère Rodolphe Dareste est due à M. Jaromir Czelakovsky, correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques. Le rapport annuel nous apprend que la commission chargée d'élaborer un nouveau dictionnaire de la langue nationale a commencé son travail. L'Académie a entrepris un inventaire général des monuments historiques et artistiques du royaume. Cet inventaire paraîtra aussi en allemand.

La première section de l'Académie a fait paraître quelques ouvrages : Kybal, *Henri IV et l'Europe en 1609 et 1610* (nous avons déjà parlé de cette publication). Vacslav Chaloupecky, *Les comptes de l'archevêché de Prague en 1382-83*, — *Albert de Wallenstein et son temps d'après la Correspondance de l'abbé du monastère de Strahov*

(c'est un célèbre monastère de Prémontrés à Prague). M. Jaromir Czelakovsky, *La participation des juristes et des représentants politiques de la Bohême à la codification des lois autrichiennes*.

L. L.

CROATIE.

Académie Sud-Slave d'Agram.

L'Annuaire de l'Académie (exercice 1911-1912) renferme un rapport fort intéressant de M. Jean Milcetic sur l'union internationale des Académies slaves.

L'idée de cette union a été proposée au cours de 1911 par l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg. Les Académies d'Agram, de Prague, de Belgrade et de Sofia ont répondu à cet appel. Pour des raisons faciles à comprendre, l'Académie polonaise de Cracovie s'est abstenue.

Les délégués se sont réunis au mois de mai 1911. Les procès-verbaux ont été rédigés en langue russe. Il a été décidé qu'aux académies proprement dites pourraient se joindre les sociétés savantes où l'on s'occupe de l'histoire et de la littérature slaves. La section de langue et de littérature russe de Pétersbourg s'est associée aux réunions du Congrès pour indiquer les sujets qui pourraient être étudiés en commun par les diverses académies.

Voici quelques-uns des sujets proposés : Édition du premier texte cyrillique de la traduction des Écritures; édition des anciens textes de la littérature slavonne ecclésiastique; reproduction des premiers monuments chrétiens de la péninsule balkanique chez les Serbes et les Roumains; organisation des recherches anthropologiques; recherches sur les anciennes routes commerciales, etc. Je m'étonne que parmi les sujets de nature à intéresser les divers peuples slaves on ait négligé de mentionner une édition critique des œuvres de Krijanich.

Les séances ont eu lieu sous la présidence de M. Jagic.

A la suite des rapports de M. Milcetic l'Annuaire publie les statuts provisoires de l'Union slave des Académies.

M. Milcetic a profité de son séjour à Saint-Pétersbourg pour étudier la collection glagolitique de feu Bercic qui appartient aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Jean Bercic, en son vivant professeur au séminaire de Zara, mort il y a près d'un demi-siècle, avait réuni une fort belle collection de manuscrits et d'incunables glagolitiques qui, après sa mort, ont été acquis par la Bibliothèque impériale. Ils n'ont d'intérêt qu'au point de vue de la langue et de la paléographie.

L'Académie a publié les tomes 189 à 192 de ses *Mémoires* (*Rad*). Nous n'y voyons à signaler qu'un mémoire de M. Ivan Kasumovic sur les proverbes croates et serbes comparés aux proverbes grecs et latins.

Le tome XVII du *Recueil de Folklore sud-slave*, désormais dirigé par M. E. Boranic, est consacré aux mœurs et coutumes du district de Samobor.

Le tome XXXIII des *Anciens textes* (*Starine*) est consacré à la Bibliographie glagolitique et rédigé par M. Milcetic. Cette Bibliographie formera plus d'un volume. Le premier est occupé par la description des manuscrits. M. Milcetic, a eu pour collaborateurs MM. Charles Horvat, Josef Vajs (de Prague) et Jozo Miolo-

sevic. Cette importante publication dépasse de beaucoup les frontières de la Croatie. Il y a des manuscrits glagolitiques à Prague, en Russie, à Vienne, à Paris, à Reims (le fameux évangéliaire), à Tours, etc.

Le tome IV du *Codex diplomaticus Regni Croatiæ, Dalmatiæ, et Slavoniæ* édité pour l'Académie par M. Smiciklas comprend les documents relatifs aux années 1321-1331.

Le tome VI (lettre M-N) du dictionnaire croate-serbe commence à paraître.

L'Académie commence une nouvelle série de publications archéologiques illustrées. Le premier volume est une monographie des *Anciens monuments de Nin* (en Dalmatie) par M. Luka Jalic correspondant à Zara.

L. L.

PRUSSE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN CLASSE DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 20 juillet 1911. W. Schulze, *Le lien de la formation du présent avec la formation des thèmes nominaux dans les langues indo-européennes.* Ce lien apparait si l'on compare σποπιά λαλιά et σκοπέω λαλέω, *torreo* et v. h. a. *dorrêm*, *studium* et *studeo*, ὄργιον et avest. *Varəzay-eiti*, τέλειος et éol. τελείω (de *τελε-ιjo-), κεραυνός et ἐλαύνω, Fαδονά et Fανδάνω (de *Fαδάνω). On a de plus un parallélisme de paradigme dans *ruber* et *rubeo*, κέντωρ et κεντέω, κατερός et κρατέω. Il y a emprunt d'éléments du présent dans les thèmes nominaux : dor. βωλά et δήλομαι, etc.

Séance commune du 27 juillet. U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Un fragment de l' « Ancoratus » d'Epiphane.* Il s'agit des §§ 103-105, où l'auteur met à profit Clément et Théophile, avec toute sorte de sottises. Cependant on peut se servir d'une phrase pour corriger un fragment de Protagoras, Περὶ θεῶν (Diels, *Vorsokr.*, II, 5 37) : Περὶ μὲν θεῶν οὐκ ἔχω εἰδέναι οὔτε ὡς εἰσίν οὔτε ὡς οὐκ εἰσιν, οὐδὲ ὁποῖοί τινες <τὴν> ἰδέαν δηλῶσαι· πολλὰ γὰρ τὰ κωλύοντα, ἥ τ'ἀδηλότης καὶ βραχὺς ὢν ὁ βίος τοῦ ἀνθρώπου. — H. Dragendorff, *Rapport de l'Institut archéologique allemand.*

Séance du 19 octobre. Müller, *Études sogdiennes (suite).* Identification de fragments bouddhiques sogdiens avec les passages correspondants du canon chinois. — M. Wellmann, *Un écrit orphique de basse époque sur un sujet médical.* Sous le nom d'Hermès Trismégiste, nous avons un petit écrit Περὶ βοτανῶν χυλώσεως, imprimé à la suite de l'édition Roether de Jean Lydus Περὶ μηνῶν. Il traite de la valeur curative des plantes consacrées aux douze constellations du zodiaque. L'écrit était très répandu sous cette forme en Égypte après l'ère chrétienne. Ce n'est qu'une partie d'un ouvrage plus étendu, où étaient traitées de la même manière les plantes consacrées aux planètes. La compilation d'Aétius contient des fragments d'un Orphée qui prouvent que l'ouvrage en question lui appartenait et a été écrit du IIe au IVe siècle. Parmi les sources se trouve le prophète Nechepso, le fondateur de cette littérature médico-astrologique.

PAUL LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

JOURNAL
DES SAVANTS.

MAI 1913.

L'ARCHITECTURE CATALANE.

J. Puig y Cadafalch, Antoni de Falguera y Sivilla et J. Goday y Casals. *L'Arquitectura romànica a Catalunya.* 2 vol. in-4°, 419 p. et 470 grav.; 584 p. et 509 grav. Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 1909-1911. — Wrangel. *La cathédrale romane de Lund* (*Suède*). — G. Millet. *La peinture sacrée de la Cappadoce et de la Serbie.* (Communications faites au Congrès de l'Histoire de l'Art à Rome, 16-21 octobre 1912.)

PREMIER ARTICLE.

Quelques mois avant que M. de Lasteyrie ne publiât l' « *Architecture religieuse en France à l'époque romane* », avait paru à Barcelone le second volume de l'*Arquitectura romànica a Catalunya*; le premier avait été édité en 1909. Les auteurs de ce travail, MM. Puig y Cadafalch, Falguera y Sivilla et Goday y Casals, ont rendu en le composant un service d'autant plus éminent à la science archéologique qu'ils ont donné à leur programme une extension que le titre ne semblait pas comporter. Désireux de ne négliger aucune source locale de l'architecture catalane, ils comprennent dans *l'Arquitectura romànica*, *l'arquitectura romana* (romaine), *l'acquitectura prerromànica* (protoromane) et leur consacrent même un volume entier.

Au cours de cette analyse, il m'arrivera de discuter les chapitres relatifs aux origines de l'architecture romane, catalane et de faire des réserves à ce sujet, mais dès le début, je désire, que l'on ne se méprenne pas sur mon sentiment. L'œuvre est considérable, personnelle, toute de conscience et d'érudition et je le proclame bien haut.

Quel était l'état de la Catalogne au moment de la conquête romaine? Telle est la première question que se posent M. Puyg y Cadafalch et

ses collaborateurs. Pour y répondre, ils se réfèrent aux monuments dits ibériques déjà connus ou découverts au cours de fouilles récentes. Ce sont les murs de Gérone, de Tarragone, d'Olérdola, d'Empuries (Ampurias), de Puig-Castellar, de Sagonte. Il s'agit d'édifices exécutés en énormes blocs, d'abord dégrossis à peine, ensuite façonnés avec des lits et des joints plus ou moins réguliers.

L'on sait que les édifices romains étaient comme jetés dans des moules que les légions transportaient à travers les divers pays qu'elles occupaient. Dans ces conditions, l'on ne doit pas s'attendre à rencontrer en Catalogne des types nouveaux. Mais, l'on y trouvera néanmoins des monuments à citer et d'autres fourniront à l'historien des documents intéressants. Parmi ces derniers, l'on compte ceux qui donnent des noms de donateurs, de collèges, de préfets militaires, de curateurs, d'appareilleurs, de tailleurs de pierre, de plombiers, de peintres, de doreurs. Nombreux, également, sont les temples, les autels, les monuments funéraires, les arcs-de-triomphe, les théâtres, les amphithéâtres, les cirques, les thermes, les aqueducs, les ponts, les ouvrages fortifiés, les maisons de ville et de campagne. Les siècles et les hommes se sont unis pour les ruiner; sur quelques-uns leurs efforts ont été en partie conjurés par la solidité de l'appareil. Sont dans ce cas, le tombeau voûté de Fabara, dont le plan est celui des petits temples *in antis*, le tombeau de Vilarrodona composé d'une cella et d'une *absis* semi-circulaire, l'arc-de-triomphe du consul Luci Licini Sura, dans la plaine de Barà, l'aqueduc de Tarragone, les tours de la porte de la Plassa Nova (*porta prætoria*) de Barcelone et des pans de murailles encore apparents, le palais dit de Pilate et quelques courtines de l'enceinte de Tarragone. Les édifices dévastés ont été interrogés à leur tour et ont fourni, eux aussi, des renseignements utiles. Les auteurs les ont tous mis à profit et ont présenté un état de l'architecture romaine en Catalogne dans les chapitres consacrés aux matériaux, aux ordres de colonne, aux mosaïques, à l'art rustique. On y reverra les belles mosaïques des musées de Gérone, de Barcelone, de Tarragone et de Lérida et de beaux échantillons du *signinum*, du *testaceum*, du *tesellatum*, du *vermiculatum*.

L'architecture chrétienne protoromane comprend trois périodes distinctes : romaine, byzantine, visigothe ou, plus exactement, *proto-mudéjare*. En usant de ce qualificatif, je vais à l'encontre de la thèse

présentée à la fin du premier volume, mais je suis en mesure de justifier son emploi.

Dans la première période, l'ornement conserve des traces manifestes des thèmes ibériques. Puis, la tradition s'amollit et disparaît par degré sous les apports romains et byzantins. De cette période, il reste des cimetières à ciel ouvert, des sarcophages et la cella d'Ampurias. L'Espagne n'usa jamais de catacombes; la remarque faite, à ce sujet, par les auteurs est judicieuse. Les tombes étaient en général très simples. Cependant, l'on sait par de nombreux exemples, notamment par les sarcophages de Valence, d'Ampurias, de Sant Feliu et de la cathédrale de Gérone comme par ceux d'Arles-sur-Tech et du cloître d'Elne (Pyrénées-Orientales), que les familles puissantes ensevelissaient leurs morts dans des sarcophages ornés de sculpture. Quelques-uns rappellent ceux du midi de la France; d'autres sont décorés de bas-reliefs dont le modèle se retrouve en Italie (comp. le sarcophage de Tarragone représentant les miracles de Jésus, fig. 335, avec un sarcophage de Latran, fig. 336). Quant à la cella d'Ampurias — il reste à peine les substructions — elle se composait d'une nef que terminait une abside et, par son plan, ne diffère en rien d'une chapelle ou d'une petite église de campagne.

La période byzantine répond, pour ses débuts, à la *reconquête* de l'Afrique romaine et des Baléares au milieu du VI^e^ siècle. Elle dura jusqu'au moment où, maîtres de la Méditerranée, les Arabes interrompirent les relations commerciales établies entre Byzance et l'Espagne. Bien rares en Catalogne sont les vestiges qui attestent l'expansion vers l'Ouest de l'empire de Justinien et les victoires de Bélisaire. Les plus importants sont les ruines d'une basilique à trois nefs et abside rectangulaire et les mosaïques de marbre qui gisent près du château de Santa María, à l'Ouest et dans le voisinage immédiat de Palma. Les auteurs citent encore les basiliques d'Elche (Elx) et les Játiva (Xátiva), puis quelques fragments de sculpture et un chapiteau rappelant de très loin l'épannelage ionique. En terminant ce chapitre, ils font remarquer que les monuments de style byzantin de la Catalogne rentrent dans la catégorie de ceux qui furent érigés dans le nord de l'Afrique, à laquelle l'Espagne était rattachée religieusement par l'intermédiaire du siège de Carthage. Ils ajoutent, avec raison, que l'aire de la coupole ne s'étant pas étendue au delà de la Tunisie

actuelle, ni la Numidie, ni la Mauritanie, ni l'Ibérie ne connurent le type de la basilique byzantine à coupole centrale (T. I, p. 298).

Jusqu'ici, les monographies sont claires, bien présentées, décrites et illustrées; les commentaires sont judicieux, les comparaisons, choisies avec discernement. Pourtant, le grand intérêt de la publication commence avec les trois églises de Tarrasa et les vieux sanctuaires pyrénéens de la Haute-Catalogne qualifiés de visigoths par M. Puyg y Cadafalch.

Mais avant d'aborder le sujet, deux questions préjudicielles se posent. L'une est relative à l'origine des arcs outrepassés et l'autre à celle des dispositions caractéristiques des trois églises précitées.

Il est admis en Espagne que les arcs outrepassés y sont d'origine romaine ou visigothe et que les premiers édifices où on les rencontre ne trahissent aucune influence orientale. Les auteurs ont accepté la thèse, je dirai presque le dogme archéologique et ont reproduit les arguments tenus pour décisifs. Sont-ils même spécieux? Que les Romains, après les guerres parthiques, aient connu les arcs outrepassés, que les Visigoths les aient imités ou que le compas les aient conduits à fermer le demi-cercle, c'est possible. Du moins, leurs architectes y recourent si rarement qu'avant la conquête musulmane il n'en existe pas d'exemples authentiques non seulement dans les édifices d'Espagne mais d'Occident. La prétendue preuve que ces arcs sont antérieurs à cette époque repose sur trois propositions principales où l'on invoque l'*ajimez* (fenêtre jumelée) de Tolède, l'église de San Juan de Baños et les *Étymologies* d'Isidore de Séville. Je les examinerai rapidement.

Si l'*ajimez* de Tolède comporte une colonnette avec une inscription latine, c'est simplement que la colonnette fut empruntée à un édifice romain. Presque tous les édifices hypostyles construits en Espagne par les Ommeiyades sont, du reste, dans le même cas.

Si San Juan de Baños présente, à la fois, des arcs outrepassés et une inscription visigothe au-dessus de l'arc triomphal, c'est que San Juan fut reconstruit au milieu du IXe siècle sur les fondations d'une église antérieure, détruite par les Musulmans et que l'inscription appartenait à cette église. Le fait est démontré non seulement par le réemploi manifeste des chapiteaux, mais par les fragments de sculpture décorative ramassés dans les ruines et utilisés sur la façade

en guise de moellons, et par l'existence des anciens murs dont les premières assises, nettement distinctes des assises supérieures, forment, au dedans comme au dehors, une sorte de plinthe irrégulière qui, parfois, dépasse à peine le sol et, parfois, s'élève jusqu'à plus d'un mètre.

Enfin, si un passage des *Étymologies* d'Isidore de Séville, *Arcus dicti quod sint arcta conclusione curvati*, a été invoqué c'est que la définition de *Arcus* a été mal interprétée. Elle s'applique à une ligne flexible que l'on courberait en ramenant les extrémités l'une vers l'autre et qui, par suite de leur *rapprochement*, prendrait la forme d'un *arc* de cercle. D'ailleurs, comme la définition est générale (*Arcus et fornices*; lib. XV, cap. VIII, 9) elle impliquerait, à donner au mot *arcus* le sens spécial *d'outrepassé*, que toutes les voussures, toutes les arches, toutes les voûtes visigothes étaient en fer à cheval ou en arc de cercle fermé aux naissances. Ce n'est pas admissible. Quelques archéologues l'ont compris et comme il était impossible de nier l'influence de l'architecture musulmane sur les monuments dits *mudéjars*, construits en terre chrétienne à dater du XII[e] siècle, ils ont proposé de différencier les arcs outrepassés par l'ouverture de l'angle au centre. Les arcs *mudéjars* n'auraient pas moins de 240°; les arcs romains ou visigoths seraient moins accusés et se tiendraient au-dessous de 225°. Mais encore, ici, les faits contredisent les théories. En Perse, dans l'antiquité, toutes les formes de l'arc outrepassé, tous les angles au centre étaient usités avec une prédominance des angles voisins de 200°. Puis, dans les pays où l'architecture de l'Iran se répandit grâce à la conquête musulmane, les arcs outrepassés donnent lieu aux mêmes observations, depuis le Turkestan chinois jusqu'en Syrie, jusqu'en Égypte, jusqu'au Maroc, jusqu'en Espagne (mosquée de Cordoue, arcs à peine de 200°). En revanche, les auteurs, eux-mêmes, citent des arcs dits visigoths dont l'angle au centre dépasse 240°. Tels sont les arcs de l'église catalane de Pedret (T. I, fig. 424, 425) et de Marquet (T. I, fig. 435) et ceux reproduits sur une miniature du X[e] siècle (T. II, fig. 427) dont il sera parlé plus tard.

Au surplus, peut-on contester sérieusement l'origine asiatique de l'arc outrepassé des premiers édifices chrétiens construits après l'expulsion des Musulmans quand l'un des plus connus, San Miguel de Escalada, fut élevé au cœur de la Castille par des religieux qui venaient

d'être expulsés de Cordoue (fin du IX^e siècle) et qui avaient imité, outre les voussures des édifices musulmans, les bandeaux en dents de scie, les modillons à copeaux, et, dans les absides, le plan en arc de cercle outrepassé des mihrabs. Je sais bien que pour les fervents, les architectes de la mosquée de Cordoue auraient emprunté l'arc outrepassé à l'Espagne visigothe, mais il est des opinions que l'on ne réfute pas. C'est d'autant moins utile que M. Puyg y Cadafach se borne à défendre l'origine chrétienne des arcs outrepassés dans la seule architecture catalane.

Je me suis étendu sur cette question parce qu'elle rentre dans celle des apports étrangers que je vais avoir à examiner en m'occupant des églises de Tarrasa et des sanctuaires pyrénéens de la Haute-Catalogne.

Tarrasa (33 kilomètres nord-ouest de Barcelone) possède trois églises très voisines, comprises dans une même enceinte et où l'on voit avec raison les héritières légitimes de la basilique visigothe d'Egara.

Quand en 1906 et avant qu'elles n'aient été publiées, je visitai les églises de Tarrasa, les dispositions qu'elles présentent me causèrent une surprise extrême.

San Miguel, avec sa nef carrée sur colonnes, son déambulatoire, son abside, sa coupole sur trompes répondant à la nef, se rattache à la salle du trône du palais parthe de Hatra, et, par des liens plus étroits encore, à la salle B du palais sassanide de Sarvistan. Mais il y a mieux, puisqu'il apparaît comme une reproduction fidèle des églises à nef centrale carrée et à déambulatoire de la Syrie centrale et de la Cappadoce telles que l'église de Mousmich (ancien *prætorium* de Phænæ, III^e ou IV^e siècle) et de Tchanli Kilisse (VIII^e siècle?), comme un membre de la famille des vieilles églises arméniennes (Sainte-Ripsine à Etchmiazin, premier quart du VII^e siècle; église de Dighour, VIII^e siècle; cathédrale d'Ani, début du XI^e siècle, etc.), et comme une adaptation des mosquées d'Espagne analogues au Santo Cristo de la Luz et à un édifice musulman de Palma connu sous le nom de Casa Font y Roig.

La travée de la nef jointe à San Pedro, la plus grande des églises de Tarrasa, est couverte d'une voûte nervée constituée par des doubleaux que réunissent des voûtains normaux sur l'axe de l'édifice. A cet égard, elle présente le type perse si caractéristique du Tag-è Ivan, du Kasr Kharâneh et du Koseïr Amra reproduit en France à

Saint-Philibert de Tournus et voisine de très près avec les voûtes à doubleaux et dalles de pierre de la Syrie centrale.

Ce sont là des faits matériels, indiscutables. Je sais bien qu'en pareil cas, on invoque le hasard, des ressemblances fortuites. Aussi bien, pour prévenir les objections et lever tous les doutes, il n'est pas inutile d'ajouter qu'à Saint-Philibert les voûtes dômicales du narthex, au premier étage, sont constituées en dalles de pierre simulant la brique et furent tournées sans l'aide de cintres d'après les méthodes inaugurées en Orient. Enfin, la voûte de Notre-Dame du Puy, qui est une réplique d'une voûte d'El Okhaïdher et rentre dans la même famille que la voûte de Tournus, est associée non seulement à une architecture polychrome et à des modillons à copeaux mais à une longue inscription en caractère coufiques. Si je ne me trompe, ce sont là des certificats d'origine indiscutables. Il en est d'autres tout aussi décisifs.

A San Miguel comme à San Pedro, les coupoles épousent des plans rectangulaires ou carrés par l'intermédiaire de trompes de style perse, trompes qu'il faut bien se garder de confondre avec les pendentifs byzantins.

Les absides de San Miguel, de San Pedro et de Santa María, la troisième église, sont établies sur des plans en arc outrepassé. Or, cette disposition dont on connaît encore quelques exemples soit en Castille (San Miguel de Escalada), soit en Catalogne (Eglise de Pedret), ne se relève antérieurement à la date des édifices espagnols, mis à part, que dans les plus vieilles églises de la région de Konieh, dans les chapelles souterraines de Cappadoce et dans les mosquées-églises, notamment à Cordoue. Enfin, l'arc-boutement continu de la travée de San Pedro est celui-là même qu'offrent les galeries du palais sassanide de Sarvistan et les églises coptes dès le VIII^e^ et peut-être le VII^e^ siècle.

D'autre part, ni les coupoles sur trompes, ni les absides sur plan en arc outrepassé, ni la voûte nervée de San Pedro, ni l'arc-boutement continu de la nef de la même église, ni la disposition de San Miguel caractérisée par un sanctuaire carré sur colonnes et un déambulatoire qui l'épaule sur tout son développement n'appartiennent aux thèmes ibériques, romains ou byzantins. En effet, dans le plan crucial, classique de Sainte-Sophie, la fermeture des angles n'a pas

de rôle statique et ne sert qu'à utiliser les espaces libres entre les branches de la croix. De même, c'est durant la période gothique que la clôture des nefs fut reportée de l'intérieur à l'extérieur des contreforts et uniquement pour agrandir sans dépense la superficie des églises. En revanche, ces mêmes particularités architectoniques caractérisent la construction irano-syrienne et y furent introduites dans le dessein manifeste d'en assurer l'équilibre. Aussi bien, est-ce dans la Perse antique qu'il faut chercher l'origine première de ces dispositions. Comment atteignirent-elles l'Espagne chrétienne? Le chemin le plus direct et le seul qui soit ouvert, est le chemin de l'arc outre-passé; bien certainement c'est le même qu'elles suivirent. Toutes les dispositions constructives qui vont être étudiées confirment cette prévision.

M. Puyg y Cadafalch et ses collaborateurs savent que la coupole sur trompes est l'œuvre des constructeurs chaldéo-perses; ils savent, aussi, que le Bas-Empire lui substitua la coupole sur penditifs avec laquelle on ne saurait la confondre et, pourtant, la pensée ne leur est pas venue d'associer à la coupole les dispositions spéciales dont il vient d'être parlé ou, du moins, ils l'ont chassée, puisque une fois de plus ils prétendent se trouver en présence de thèmes byzantins transmis ou développés par les Visigoths. Cette insistance surprend d'autant plus que, je l'ai déjà observé, l'on chercherait en vain dans l'architecture classique du Bas-Empire un exemple des dispositions caractéristiques des églises de Tarrasa — fractionnement des voûtes en nerfs et en remplissage, arc-boutement des berceaux, plan de San Miguel, coupole sur trompes, absides en arc outrepassé — et que, d'après les auteurs eux-mêmes, la coupole byzantine raccordée avec un plan rectangulaire ne franchit pas la Tunisie et ne pénétra jamais en Espagne (T. I, p. 298). Or, les trois plans des parties anciennes de nos églises, celles qu'ils tiennent pour byzantino-visigothes reposent sur l'introduction de ces mêmes coupoles dans l'architecture catalane. La contradiction est flagrante. Peut-être, faudrait-il voir dans le développement de la thèse de M. Puyg y Cadafalch un effort instinctif pour éviter au bon grain chrétien tout mélange ou tout contact impur avec l'ivraie musulmane?

Je n'entends pas m'éloigner du domaine de l'archéologie et j'y rentre pour reconnaître que les auteurs ont eu le rare mérite de

donner la première analyse savante des textes relatifs aux églises de Tarrasa et de montrer avec une abandance de preuves indiscutables que la basilique visigothe d'Egara fut saccagée par les Musulmans, que San Miguel, San Pedro et Santa María, sortirent des ruines de la basilique vers la fin du IX[e] ou le début du X[e] siècles, que San Miguel est un ancien baptistère à cuve centrale, que, dans leur ensemble, le chevet et la travée attenante de San Pedro (T. I, fig. 355, 356), l'abside de Santa María (T. I, fig. 363) et l'entier baptistère (T. I, fig. 375, 376) remontent à cette reconstruction, que depuis cette époque il a été apporté aux églises des modifications de détail et que les nefs de San Pedro et Santa María sont franchement romanes. Ici, je ne diffère d'avis avec les auteurs, qu'au sujet de l'importance de la première reconstruction. Elle fut générale et non partielle.

Un examen attentif des maçonneries m'a, en effet, montré que les nefs de San Pedro et de Santa María, toutes deux de style roman, étaient postérieures au chevet de San Pedro et à San Miguel et, qu'en outre de la réfection romane, ultérieure des nefs de San Pedro et de Santa María, les églises avaient subi des restaurations de détail, insuffisantes, toutefois, pour en modifier le caractère, mais que, dans aucune de ces églises, l'on n'avait utilisé les substructions d'églises antérieures, comme c'est le cas à San Juan de Baños. Seuls quelques chapiteaux, quelques fragments de sculpture engagés dans la construction, et quelques vestiges de mosaïque conservés à San Pedro témoignent de la date et du style de la basilique primitive. A ces raisons vient s'en ajouter une nouvelle tirée de l'existence de substructions visigothes, très importantes découvertes devant Santa María et malheureusement engagées dans un cimetière que l'on ne peut encore fouiller. Ce sont là des résultats d'une valeur considérable car ils permettent d'établir une chaîne chronologique où les églises de Tarrasa prennent place après les églises protoromanes des Asturies édifiées au VIII[e] siècle, à côté des églises protomudéjares de Castille et avant les vieilles églises pyrénéennes de la Catalogne.

Les vieilles églises pyrénéennes ont été décrites avec le même soin que les églises de Tarrasa. Et notre reconnaissance doit être d'autant plus grande que les vallées où certaines d'entre elles se cachent ne sont accessibles que par la France, que les sentiers qui y conduisent ne peuvent être suivis qu'à dos de mulet et que beau-

coup renferment des richesses artistiques dont la découverte fait le plus grand honneur à la persévérance inlassable des auteurs. Je veux parler des merveilleuses fresques en un état de conservation quasi miraculeux que publie en ce moment l'Institut d'Estudis Catalans.

Pauvreté bénie de régions où, faute de ressources, l'art trouve un refuge contre les profanations et un abri contre les caprices barbares de la mode!

Les auteurs divisent les églises pyrénéennes de la Catalogne en deux groupes bien distincts suivant qu'elles présentent ou non des arcs outrepassés.

Dans le premier groupe rentrent, entre autres, les églises de Pedret, Marquet, Olérdula, Ix en Cerdagne, Sant Feliu de Boada, Sant Feliu de Guixols, Santa María de Vida, Santa Cecilia d'Elins, Saint-Martin de Fenouillar (Pyrénées-Orientales), Saint-Genis-des-Fontaines (*id.*, *id.*) où l'arc outrepassé est en effet d'un emploi à peu près exclusif. Les auteurs estimant que cette voussure est une des formes caractéristiques de l'architecture visigothe, considèrent ces édifices comme les dernières manifestations de cette architecture. Je me suis expliqué à cet égard. Pourtant, j'ajouterai une remarque inspirée par la comparaison des églises du premier groupe pyrénéen avec celles de Tarrasa. Si, comme prétendent les auteurs, les voussures outrepassées étaient originaires de l'Espagne visigothe, comment ne seraient-elles usuelles que dans l'ensemble d'édifices le plus éloigné chronologiquement de l'époque où elles auraient pris naissance? En revanche, il est naturel qu'empruntées à l'architecture musulmane et introduites, seulement, vers le début du xe siècle dans les sanctuaires chrétiens tels que San Miguel de Escalada, elles aient pénétré tardivement dans la Haute-Catalogne et n'y aient été adoptées que soixante ou quatre-vingts ans après la reconstruction des églises de Tarrasa. Au surplus, les arcs outrepassés des absides de l'église de Pedret (T. I, fig. 424, 425), de la nef centrale de l'église de Marquet (T. I, p. 435) et des arceaux de l'église d'Olérdola (T. I, fig. 460) présentent des angles au centre qui dépassent de beaucoup la limite supérieure assignée par les auteurs aux voussures outrepassées des visigothes (T. I, p. 365, fig. 421, 422) et, d'après leur propre criterium, appartiendraient, par conséquent, à la classe des arcs outrepassés *mudéjars*.

La vérité est que les églises pyrénéennes du premier groupe sont construites en général, sur les plans des basiliques, plan d'un usage fréquent dans l'Espagne préromane, mais que leurs voussures outre-passées les classent parmi les édifices *protomudéjars* tel que San Miguel de Escalada. Elles appartiendraient donc à la même famille que les sanctuaires de Tarrasa, étant comme eux une manifestation mixte des architectures latine et irano-syrienne. On verra bientôt que tel est encore le cas des églises du second groupe, bien que les auteurs les rattachent à l'architecture lombarde. Mais mon intention n'est pas d'insister ici sur une critique qui, d'ailleurs, est à l'honneur de l'œuvre puisque dans un travail considérable elle ne s'adresse qu'aux racines les plus profondes, tandis que les troncs émergent, puissants et que les ramures s'étendent larges et vigoureuses.

MM. Puyg y Cadafalch, Falguera y Sivilla et Goday y Casals terminent par l'étude du premier groupe d'églises pyrénéennes le tableau de l'architecture préromane de la Catalogne en même temps que le tome I. Des considérations d'un caractère général où sont recherchées les sources étrangères de l'architecture romane de la Catalogne forment le début du tome II. Les auteurs y ont relevé minutieusement l'onomastique des IX^e^, X^e^ et XI^e^ siècles, fait état des rapports politiques ou religieux du comté de Barcelone avec les royaumes voisins et avec l'Italie, analysé les sources utiles d'information et de ces premières recherches ils ont conclu à de larges emprunts faits par la Catalogne à l'époque où se constituait son architecture romane. D'après eux, l'action de la France et celle de l'Italie se firent sentir de très bonne heure. Celle de la France grandit au cours du XI^e^ siècle et devint dominante quand les cisterciens dotèrent le pays d'une architecture toute formée qui vint se superposer à l'architecture régionale. Mais avant cette époque, la Lombardie aurait exercé une influence décisive que l'onomastique trahirait et que les monuments rendraient manifeste. Il est à noter que, d'après les auteurs, les thèmes lombards dont la Catalogne hérita traversèrent, sans y laisser de traces, l'entière Provence, terre d'une culture raffinée où l'esprit hellénique dominait encore en plein moyen-âge. Enfin, ils ajoutent que la Catalogne n'emprunta rien ou presque rien aux états de l'Espagne, tant chrétienne que musulmane. Il y a lieu de souscrire sans réserve à la majorité de ces conclusions. Dès le IX^e^ siècle, les rapports furent

incessants avec la France méridionale, nuls avec la Galice, la Navarre, les Asturies, la Castille; à peu près nuls avec la Provence. En outre, des relations religieuses furent entretenues avec Rome et avec les couvents fondés dans le Nord de l'Italie. Les auteurs y insistent, avec raison, mais ils ont tort quand ils nient tout contact artistique de la Catalogne avec l'Islam.

A dater du début du VIIIe siècle et pendant plus de cent ans, les musulmans auraient occupé le comté de Barcelone; Saragosse ne leur aurait été repris qu'en 1118; Torlosa, en 1148; Valence, en 1238 seulement; les manuscrits catalans les plus anciens — la *Bible de Noailles* provenant de San Padro de Rosas, les *Morales de Saint Grégoire* de la cathédrale de Saragosse — seraient ornés de miniatures où les arcs outrepassés simples ou en entrelacs se mêlent à des lions, à des chameaux, à des éléphants, à des monstres ailés imités de manuscrits persans; l'Aragon aurait peut-être été de tous les royaumes d'Espagne celui où les associations (*aljamas*) entre les sectateurs des deux religions auraient été les plus intimes et les plus durables; encore, au XVIe siècle, il y aurait eu des confréries musulmanes à Manresa, à la porte de Barcelone, puisqu'on prétend qu'Ignace de Loyola les visita et leur emprunta quelques-uns de leurs statuts; de nos jours, la langue technique des chantiers serait plus riche en mots arabes qu'en mots latins et seuls de tous les Espagnols, les Catalans échappant à la loi commune, n'auraient rien emprunté aux envahisseurs et auraient fermé leur pays à une civilisation plus avancée que la leur!

Pour être équitable, j'ajouterai que si les auteurs nient l'influence due à des contacts multiples et persistants, ils ne les ignorent pas. Ils reconnaissent qu'après l'expulsion des musulmans, les châteaux et les mosquées furent transformés en églises; que Barcelone fut pris et repris jusqu'en 1003; que vers 1120, le monastère de Sant Cugat del Vallès, en dépit de sa situation, souffrit une destruction totale de la part de Mores de Valence, de Ciurana et des montagnes de Prades; que les Catalans, en revanche, firent d'interminables chevauchées à travers les terres d'Islam et atteignirent l'Andalousie; que les échanges et les partages étaient constants entre les monarques appartenant aux deux religions; que les *mozarabes* (chrétiens sujets des musulmans) entretenaient un commerce ininterrompu avec leurs

frères des pays libérés; qu'en 1058, l'évêque mozarabe de Tortose assistait à la consécration de la cathédrale de Barcelone; en un mot que les relations étaient si actives entre les chrétiens et les musulmans, qu'à dater de la seconde moitié du xᵉ siècle les souverains catalans adoptèrent, pour leurs monnaies, la désignation, le poids et les subdivisions des monnaies musulmanes et que l'identification des deux systèmes fut telle que, n'était le nom du monarque (par exemple, Raimondus, Comes), on pourrait confondre les pièces d'or catalanes du xıᵉ siècle avec les dinars frappés à Malaga sous le règne de Yaya el Motali.

Les rapports signalés par les auteurs entre la Catalogne et la France méridionale ne peuvent être contestés; mais si l'on s'en tient à l'architecture, le sens du courant fut parfois interverti. Ce fut par la Catalogne que pénètrèrent chez nous la majeure partie des thèmes constructifs irano-syriens ainsi que les ornements en caractères coufiques, les arcs outrepassés et polylobés, les modillons à copeaux, les bandeaux en dents de scie, les stucs ciselés, la ruche d'abeille, tandis que l'apport oriental byzantin, longtemps confondu avec les emprunts faits à l'orient asiatique, avait été introduit en France à une époque antérieure et s'était localisé dans une zone partant du Sud-Est pour aboutir à l'Ouest. La ruche d'abeille, à laquelle j'ai fait allusion, est un cas particulier de l'architecture nervée; un monument inachevé, que j'ai relevé en Perse, le montre clairement. On sait combien les musulmans et les chrétiens d'Espagne ont longtemps usé de ce motif. Mais on ignore en général qu'il franchit, lui aussi, les Pyrénées. Le cas le plus net se trouve dans la coupole des clochers de Saint-Front. Elle y est portée sur des trompes en pierre appareillées qui sont une traduction des trompes persanes en ruche d'abeille. Bien que flagrant, l'emprunt est d'autant plus inattendu qu'il se trouve dans un édifice d'inspiration byzantine. Pourtant, on aurait pu le pressentir, car à l'extérieur, le passage du prisme carré au prisme octogonal s'opère à l'aide de gradins identiques à ceux employés dans les mosquées et les tombeaux des Khalifes au Caire; puis, les clochers sont de forme carrée comme les clochers-minarets.

(La fin à un prochain cahier.)

Marcel DIEULAFOY.

LES SALAIRES A DÉLOS.

Inscriptiones Græcæ, vol. XI : *Inscriptiones Deli*, consilio et auctoritate Academiæ Inscriptionum et Humaniorum Litterarum Francogallicæ editæ, fasc. II. Edidit Felix Dürrbach, 1 vol. in-f°. — Berlin, Reimer, 1912.

PREMIER ARTICLE.

On a vu dans un précédent article[1] que les inscriptions publiées par M. Dürrbach nous apportent une quantité considérable de renseignements précis sur le prix des denrées à Délos depuis la fin du IVe siècle jusqu'en 250. Mais les archives des hiéropes peuvent être examinées à bien d'autres points de vue; il n'est guère de question économique et sociale qu'elles n'éclairent d'un jour nouveau. Dans cette comptabilité prodigieusement touffue, on voit s'agiter tout un peuple de marchands excités par l'espoir du gain, d'entrepreneurs âpres à se disputer les adjudications, de travailleurs courbés sur la tâche; parmi ces chiffres alignés on croirait entendre parfois des rires et des gémissements.

Et c'est sans doute le plus grand intérêt de ces textes rebutants d'aspect et débordants de vie, qu'ils nous font connaître — mieux qu'aucune autre série de documents, sans excepter les papyrus — les salaires gagnés dans les ateliers et sur les chantiers de construction. Nous avons sous les yeux les états des payes que les journaliers rapportaient le soir dans leur pauvre logis; nous apprenons, par des livres tenus avec un soin méticuleux, à combien de drachmes, d'oboles et de chalques se montait la rémunération promise aux tâcherons pour chaque sorte d'ouvrage. Essayons donc de voir comment les petites gens de la classe ouvrière s'assuraient le pain quotidien.

Mais, pour qu'on ne soit pas tenté de fausser, en quelque sens que ce soit, les conclusions qui pourront se dégager de cette étude, il faut qu'on soit averti dès l'abord d'une distinction essentielle entre

[1] Cahier de janvier 1913, p. 16 et suiv. Je voudrais corriger ici un lapsus qui s'est glissé dans cet article. A la p. 25, l. 22 et 24, dans les parenthèses qui suivent *la mine monétaire* et *la mine commerciale*, il faut lire : *conforme au talent de 26 kilogs* et *conforme au talent de 36 kilogs*.

l'industrie de ces temps-là et celle d'aujourd'hui. A notre époque, le salariat suppose le patronat, qui s'interpose entre la production manuelle et la consommation : l'entrepreneur, qui vend des matériaux et du travail, assigne au travail sa quote-part. Au IIIe siècle avant Jésus-Christ, l'administration de Délos fournit généralement les matériaux et traite avec des artisans qui presque tous travaillent de leurs propres mains : la différence capitale entre l'entrepreneur et le tâcheron s'amortit, jusqu'à s'annihiler. Par conséquent, on se gardera bien de risquer des rapprochements entre le passé et le présent : ils sont trop faciles tant qu'ils sont superficiels, mais deviennent impossibles dès qu'on va au fond des choses.

Il sera, au contraire, indispensable de chercher en Grèce même, aux époques voisines, les points de comparaison qui permettront de suivre la courbe des salaires. Les comptes de Delphes, qui couvrent le troisième quart du IVe siècle, et surtout les comptes d'Éleusis, qui datent de 329/8, sont là pour préciser et accentuer le sens des changements qu'on observera à Délos dans la période immédiatement postérieure. Nous ne nous ferons pas faute d'y recourir.

I

Au Ve siècle, le salaire à la journée ou καθημερίσιον était uniformément d'une drachme, sans qu'on fît de distinction entre l'esclave employé comme manœuvre et le citoyen qui dirigeait les travaux comme architecte. Au IVe siècle, la baisse de l'argent amène une hausse générale des salaires à la journée, en même temps que la division croissante du travail les diversifie. Voyez, en 329/8, les comptes d'Éleusis. Seuls, les petits garçons et goujats en sont restés à l'ancien salaire d'une drachme[1]; les manœuvres (gâcheurs de plâtre, garçons briqueteurs et charpentiers) sont payés à raison d'une drachme et demie par jour[2]; les ouvriers qualifiés ont davantage : les couvreurs, les ravaleurs et les scieurs, deux drachmes[3]; les maçons et les charpentiers, deux drachmes et demie[4]. Mais à Délos le taux des salaires

[1] IG, II, 834 *b*, col. II, l. 24; cf. col. I, l. 31-32.

[2] *Ib.*, col. I, l. 28-29, 31-32, 32-34, 45-46, 60-62.

[3] *Ib.*, Suppl., col. I, l. 34-35; 834 *b*, col. II, l. 41-42; cf. l. 24.

[4] *Ib.*, col. I, l. 26-28.

va marquer un recul, comme le prix des denrées en général. Les ouvriers qualifiés ne se font jamais plus de deux drachmes par jour et se contentent souvent d'une drachme et demie; les travailleurs inhabiles, les simples aides voient même leur paye s'abaisser au-dessous du niveau traditionnel.

Un document de la période 309-304 donne une longue liste de paiements effectués pour toutes sortes de travaux[1]. Beaucoup de forfaits, quelquefois désignés formellement comme tels (μισθὸς κατὰ συγγραφήν[2]). Mais la plupart de ces salaires, même forfaitaires, sont manifestement calculés à tant la journée : les nombres pairs sont en grande majorité ; les multiples d'une drachme et demie sont nombreux ; les sommes de trois drachmes et demie ou de sept drachmes font penser à des journées de travailleurs appariés, l'un ouvrier habile et l'autre manœuvre ; enfin la somme de trente-cinq drachmes reparaît de temps en temps, comme si c'était la rémunération d'un travail exécuté à deux pendant une décade. Au reste, les textes plus précis ne manquent pas. Vers 290, un travail qui a duré vingt-deux jours est payé à raison de deux drachmes par jour[3]. Vers 280, dix-huit [illegible] répartis en trois équipes touchent chacun une paye quotidienne de deux drachmes[4]. Mais, en 274, un ravaleur ne reçoit que 15 dr. pour ses dix journées[5]. Les comptes de 279 nous montrent ce que devenait, bien au-dessous des ouvriers habiles, la classe des manœuvres. Voici les salaires qu'on paya pour la remise en place d'un pilier tombé : « Au charpentier Théodèmos, pour avoir mis la machine en état, deux jours, 4 dr. ; à Nicon et à son fils (les maçons), pour avoir placé le pilier, deux jours, 8 dr. ... Aux manœuvres, pour avoir aidé à soulever le pilier, 2 dr. 3 ob. ; à Caïros, pour le service [illegible] 5 ob. »[6]. Ce travail demanda donc six journées à 2 dr. [illegible] journées à 5 ob. Telles sont les limites supérieure et inférieure des salaires à la journée.

[illegible] le salaire des ouvriers habiles, qui s'élevait en [illegible] une diminution d'une [illegible] 25 p. 100. Quant à celui des

[illegible]

manœuvres et valets, qui, à raison de 1 dr. 1/2 ou de 1 dr., n'était déjà guère en progrès sur le v^{e} siècle ou ne l'était point, il est ramené maintenant, par une diminution qui varie entre 17 et 14 p. 100, à un taux plus bas que ne l'avait connu le v^{e} siècle lui-même. La rémunération du travail qualifié décroît à peu près normalement, dans la même proportion que le prix des denrées. Mais le tarif du travail inhabile, qui baisse moins en proportion, n'est plus en rapport avec les conditions de la vie : le taux qu'il impose violemment met la journée à 16 p. 100 de moins qu'on ne la payait cent cinquante ans auparavant, quand cependant le prix du blé a passé dans l'intervalle de de 2 dr. à 6 dr. le médimne. Et, comme il pratique le nivellement par en bas, c'est pour les manœuvres spécialisés, qui tendaient récemment à constituer une catégorie intermédiaire, que la déchéance est particulièrement profonde.

Ce n'est pas à dire qu'une somme de 5 ob., à plus forte raison de 2 dr., ne fût pas suffisante pour faire vivre pendant un jour un homme seul et même un ménage. Évaluons rapidement le coût de la vie à cette époque. Le fond de la nourriture, le *sitos*, était constitué par les céréales : la ration moyenne, qu'on évaluait à une chénice de froment (1 l. 08) ou à deux chénices de farine d'orge (2 l. 16) par jour, faisait au bout de l'année un total de 7 1/2 ou 15 médimnes, qui, à raison de 6 ou 3 dr. le médimne, revenait à 45 dr. On évaluait à une somme égale le restant de la nourriture, l'*opsonion*. Les autres dépenses étaient représentées par la différence entre le salaire annuel le plus bas, celui de 120 dr. et les 90 dr. nécessaires pour la nourriture, soit par la somme de 30 dr. Là-dessus, l'habillement coûtant 15 dr., il ne reste que 15 dr. pour les dépenses diverses. Le budget minimum d'un homme suffisamment nourri était donc :

NOURRITURE	*sitos*	45 dr.	75 p. 100 de la dépense totale.		
	opsonion	45 —			
HABILLEMENT		15 —	12 1/2 p. 100	—	—
DÉPENSES DIVERSES (logement, etc.)		15 —	12 1/2 p. 100	—	—
		120 dr.			

Un salaire de 120 dr. suffisant à un homme seul, un ménage sans enfants pouvait se contenter à la rigueur de 200 et quelques drachmes : avec 300-360 dr. on arrivait à nourrir un ou deux enfants. Il ne

fallait donc guère plus de 2 ob. par jour à un célibataire, pas plus de 5 ob. ou 1 dr. à une famille économe et peu nombreuse. Un travailleur sûr de toucher tous les jours une drachme aurait pensé à l'avenir sans inquiétude; un ouvrier qui eût gagné tous les jours ses deux drachmes aurait été fort à l'aise.

Malheureusement, il y avait le chômage. Les jours de fête étaient nombreux dans toute la Grèce, et plus encore dans l'île sainte. Mais surtout l'organisation du travail était trop imparfaite pour assurer une paye régulière à tous les journaliers en quête d'ouvrage, et en même temps pour procurer au fur et à mesure des besoins la main-d'œuvre nécessaire.

L'intérêt commun des deux parties fit imaginer l'engagement au mois et à l'année. Ce système écartait les inconvénients du chômage; il domestiquait la main-d'œuvre, en liant l'administration qui l'employait : c'est la première apparition des ouvriers brevetés. Les gens de métier pouvaient donc prendre place dans des sortes de cadres administratifs, entre les serviteurs ou petits employés et les chefs de service. Il convient, par conséquent, d'examiner l'ensemble du système.

En général, le personnel attaché en permanence au temple de Délos touchait des gages bien médiocres. C'est, effectivement, la rémunération accordée annuellement à la dernière catégorie de ces salariés qui nous a permis tout à l'heure d'établir le *standard of life* du niveau le plus bas. Esclaves ou affranchis pour la plupart, on leur alloue « pour leurs besoins » (εἰς τὰ ἐπιτήδεια) une somme de 120 dr. par an, qui s'élève à 130 dr. les années de treize mois : ils ont droit à 2 ob. par jour. Telle est la situation qu'on fait au domestique ou appariteur du temple (ὑπηρέτης)[1], à une femme prise en service[2], à la joueuse de flûte chargée d'accompagner les chœurs[3]. L'appariteur, qui doit « représenter », reçoit en sus les vêtements[4] : la dépense, de ce chef, varie entre 20 et 29 dr.: c'est un peu plus qu'il ne faut pour des habits d'ouvrier, juste assez pour « la misère en habit noir » du petit

[1] 144, A, l. 28; 145, l. 39-40; 147, l. 13; 154, A, l. 12-13; 187, A, l. 86.

[2] 161, A, l. 83.

[3] 158, A, l. 51; 159, l. 62; 161, A, l. 85; 162, A, l. 47-48; 199, C, l. 56-58.

[4] 179, l. 6; 287, A, l. 86-87.

employé. Tout ce que peuvent espérer les salariés de cette catégorie, c'est d'arriver à la classe supérieure, où ils touchent 3 ob. par jour, tout compris. Ainsi, de 281 à 274, on accorde à un nommé Dôros 13 dr. par mois au lieu de 10[1], et l'on ajoute aux 156 dr. en espèces 24 dr. d'habillement[2], de façon à parfaire un traitement de 180 dr. De même, deux joueuses de flûte sont engagées, l'une en 269, l'autre en 250, au prix de 180 dr. pour l'année[3].

Nous avons un précieux point de comparaison pour mesurer la baisse subie en peu de temps par ce genre de salaires. Vingt-cinq ans à peine avant que l'intendance sacrée de Délos rétribue ses employés à raison de 120 ou 140 dr. en seconde classe et de 180 en première, les Athéniens aussi rémunèrent le travail des esclaves publics d'après un tarif à deux degrés, mais combien plus élevé! A Éleusis, dans une équipe de dix-huit hommes, dix-sept reçoivent pour leurs aliments (τροφή) 180 dr.[4], pour leurs vêtements et chaussures environ 44 dr.[5], ce qui fait, avec quelques menues gratifications[6], un total d'environ 230 dr. Le maître-compagnon n'est pas habillé par l'administration; mais il joint aux 180 dr. de pension une somme fixe de 100 dr.[7] : il se fait 280 dr. en tout. Le taux du salaire à l'année a donc baissé à Délos, par rapport à l'Attique, de 35 p. 100 dans la classe supérieure, et dans la classe inférieure de 39 ou même de 47 p. 100.

On peut dès lors considérer à certains égards comme des privilégiés les deux tailleurs de pierre, Leptinès et Bacchios, que l'administration du temple engage à l'année en 282. Leur condition matérielle équivaut, en effet, à celle qu'on faisait à Éleusis aux esclaves publics. Encore faut-il remarquer que, par un curieux retour aux pratiques du passé, ils sont tout d'abord payés pour une bonne partie en nature. La première année, le *sitos* leur est fourni, mois par mois, en farine de froment ou d'orge; il est mesuré largement, de façon à laisser un excédent qui représente une part de salaire, à raison d'une chénice et

(1) 159, A, l. 64; 161, A, l. 83; 162, A, l. 44; 199, C, l. 62-63.

(2) 161, A, l. 117.

(3) 203, A, l. 61; 287, A, l. 86.

(4) IG, II, 834 *b*, col. I, l. 4-5, 42-43; col. II, l. 5-6; Suppl., col. I, l. 40-41; col. II, l. 22.

(5) *Ib.*, 834 *b*, col. I, l. 70-71; col. II, l. 54-55; Suppl., col. I, l. 25-28; col. II, l. 18; cf. 834 *c*, l. 44-52.

(6) *Ib.*, 834 *b*, col. II, l. 68-69, 71; cf. 834 *c*, l. 24.

(7) *Ib.*, 834 *b*, col. I, l. 6, 43; col. II, l. 7; Suppl., col. I, l. 39; cf. 834 *c*, l. 57-58.

demie de blé (1 l. 62) ou de trois chénices d'orge (3 l. 24) par homme et par jour. L'habillement, porté au compte du premier mois, revient à 15 1/2 dr. par homme. Enfin, l'*opsonion* est payé par mensualités de 10 dr. Leptinès et Bacchios ayant pris cette année deux mois de congé non payé, la nourriture a coûté par homme :

Pour dix mois	*sitos* (y compris les frais de mouture)........	85 — 1 5/24 ob.	185 dr. 1 5/24 ob.
	opsonion............	100 dr.	
Ce qui fait par an	*sitos*	102 — 1 9/20 ob.	222 dr. 1 9/20 ob.
	opsonion............	120 —	

Le salaire annuel par tête peut donc s'établir comme suit :

En nature	*sitos*.......	102 dr. 1 9/20 ob.	117 dr. 4 9/20 ob.	total : 237 dr. 4 9/20 ob.,
	habillement.	15 — 3 ob.		
En espèces	*opsonion* ...	120 —		

soit, en chiffres ronds, 240 dr., ou 4 ob. par jour, dont la moitié payée en espèces.

L'année suivante, les deux tailleurs de pierre travaillent aux mêmes conditions; mais la hausse sur les céréales donne à leur *sitos* une plus grande valeur. Chaque homme reçoit[1] :

En nature	*sitos*.......	134 dr. 5 ob.	de 150 à 160 dr.	total : de 270 à 280 dr.
	habillement.	de 15 à 25 dr.		
En espèces	*opsonion* ...	120 dr.		

Si l'on prend la moyenne des prix payés pour le *sitos* les deux années 282 et 281, on arrive à 118 dr. 3 9/40 ob. C'est presque exactement le chiffre constant de l'*opsonion*. Tant en vivres qu'en numéraire, le salaire de l'ouvrier, habillement à part, s'élève en moyenne à 240 dr. par an. Aussi ne faut-il pas être surpris de voir ce chiffre consolidé en 279. A ce moment, l'administration de Délos, aidée sans doute par les générosités de Ptolémée Philadelphe, achève une péréquation générale des salaires et traitements : elle renonce à nourrir les ouvriers, pour leur allouer une indemnité d'entretien, qu'elle fixe à 240 dr. par année ordinaire et 260 dr. par année de treize mois. Elle continue, d'ailleurs, de les habiller : elle dépense,

[1] 159, A, l. 59.

de ce chef, 20 ou 22 dr. par individu, et ainsi le salaire en nature ne représente plus que 8 p. 100 du salaire total. Ce système de rémunération fonctionne jusqu'en 267.

Qu'un tailleur de pierre, qui aurait pu se faire des journées de 2 dr., aime mieux un salaire réduit à 4 1/3 ob., mais garanti jour par jour, voilà qui prouve suffisamment qu'il n'aurait pas trouvé à travailler de son métier aux conditions du tarif maximum un jour sur trois. Qu'il ait accepté cette situation durant une quinzaine d'années, cela dit clairement qu'avec les 4 ob. quotidiennes il se déclarait satisfait. Appointé, il avait la sécurité du lendemain : il la payait, peut-être non sans regret, d'une notable diminution sur le salaire à la journée.

Bien au-dessus des petits employés et des ouvriers, en tête du personnel payé à l'année, apparaît l'architecte. Mais, pour apprécier en connaissance de cause la façon dont il est traité à Délos, il nous faut revenir en arrière pour voir comment il l'était jusqu'alors dans le reste de la Grèce.

Au v^e siècle, quoique l'architecte fût à la journée, comme l'ouvrier et le manœuvre, du moins on ne tenait pas compte parcimonieusement de son travail effectif : son salaire était calculé au mois et à l'année. En 409/8, l'architecte de l'Érechtheion recevait à chaque prytanie autant de drachmes qu'il y avait de jours dans la prytanie, tantôt 37, tantôt 36 [1]. Dans la première moitié du IV^e siècle, à Epidaure, l'architecte de l'Asclèpieion, Théodotos, touchait un salaire annuel dont le montant variait selon le nombre de jours compris dans l'année, mais dont le taux constant s'élevait à une dr. éginétique, valant près d'une dr. et demie en monnaie attique [2]. Dès lors, les architectes étaient des fonctionnaires appointés par l'État (μισθοφοροῦσι παρὰ τῆς πόλεως [3]), et ceux qui dirigèrent les travaux d'Éleusis, soit en 329/8, soit de 317 à 307, touchèrent 720 dr. les années ordinaires et 780 dr. les années de 13 mois [4]. Mais nulle part la situation de l'architecte ne se transforme aussi vite et aussi complètement qu'à Delphes. En une quinzaine d'années son traitement,

(1) IG, I, 324 *a*, col. I, l. 56-57; 324 *c*, col. II, l. 8-10.

(2) IG, IV, 1484, col. I, l. 9, 32, 54, 105, 111.

(3) Ἐφ. ἀρχ. 1900, p. 91, l. 6-7.

(4) IG, II, 834 *b*, col. I, l. 11; 834 *c*, l. 60.

payé par semestre, « de pylée en pylée », passe du chiffre modeste qu'on trouve à Épidaure à un taux qui laisse bien loin derrière lui celui d'Éleusis et n'a plus rien de commun avec les salaires les plus forts des ouvriers d'élite. Xénodôros touche 360 dr. éginétiques (environ 1 1/2 dr. att. par jour) au moins pendant huit ans[1]; mais, à partir de l'an 345/4, dans une période de grands travaux, ces émoluments sont doublés pour Xénodôros lui-même[2], ainsi que pour son successeur Agathon[3]. La situation de leur collègue Euphorbos est plus brillante encore : il reçoit pour trois années de travaux (342-339) la somme de 4.320 dr. éginétiques, au taux de 4 dr. par jour[4]. Ce n'est plus cette fois un traitement de fonctionnaire, mais un prix d'artiste.

Au premier abord, les architectes de Délos sont rémunérés comme ceux de Delphes, au moins jusqu'en 268. Le traitement habituel est de 720[5] ou de 780[6] dr., selon que l'année a 12 ou 13 mois. Quand le titulaire n'exerce pas sa fonction toute l'année, on lui applique le tarif au mois et au jour. Par exemple, Simos reçoit : en 282, 506 dr. pour 8 mois et 13 jours; en 281, 34 dr. pour 17 jours[7] : entré en fonctions le 17 Artémision (4^e^ mois de 282), il est congédié 9 mois après, le 17 Lénaion (1^er^ mois de 281); il a touché 9 mensualités de 60 dr., réparties inégalement sur deux exercices. Les hommes ainsi payés sont des sortes de maîtres maçons investis d'un titre officiel, plus ou moins semblables à ce Phanéas que les hiéropes s'attachent de 274 à 269 comme architecte[8], après l'avoir vu à l'œuvre quelque temps comme entrepreneur[9]. Mais à Délos aussi, au moment des grands travaux, il arrive qu'on offre de beaux honoraires à quelque talent réputé. L'architecte de 278 obtient 1,170 dr., 90 dr. par mois dans une année de 13 mois, 3 dr. par jour[10]. Vers 309-304, on accorde à un spécialiste de marque un traitement de 1 260 dr., 3 dr. 1/2 par jour, et, en sus, une indem-

(1) BCH, XX, p. 200, l. 37-40; p. 201, l. 61-62; XXII, p. 304, l. 49-51.

(2) *Ib.*, XXII, p. 320, l. 22-25; XX, p. 203, l. 88; XXII, p. 321, l. 52-55.

(3) *Ib.*, XXVI, p. 64, l. 22-26, p. 89, l. 20-23.

(4) *Ib.*, p. 8, l. 52-55.

(5) 161, A, l. 83; 203, A, l. 60; 204, l. 65.

(6) 199, C, l. 41-45.

(7) 158, A, l. 51; 159, A, l. 42-43.

(8) 199, 203 *ll. cc.*

(9) 161, A, l. 43-46; 165, l. 13, 20, 24.

(10) 162, A, l. 46.

nité de logement (ἐνοίκιον) de 120 dr., encore 2 ob. par jour; au total 4 dr. moins une ob. par jour[1]. En 281, après avoir fait achever à Simos ses 17 jours, on prend à sa place Satyros, qui reste 13 jours et 10 mois (5 mois de 29 jours et 5 de 30 jours) et qui reçoit de ce chef 1 232 dr. (4 dr. par jour)[2]. Nous trouvons donc à Délos, pendant une quarantaine d'années, exactement les mêmes chiffres qu'à Delphes, tant pour le traitement des architectes ordinaires que pour les émoluments exceptionnels des grands architectes. Mais cette identité n'est qu'apparente. A Delphes les paiements se faisaient en monnaie éginétique; Délos use de l'étalon attique. En réalité, la rémunération des architectes a donc été réduite, en un demi-siècle, de 30 p. 100. Bien mieux, le taux consacré, la journée à 2 dr., n'a même pas pu se maintenir jusqu'au bout. En 250, on constate un changement qui s'est peut-être produit depuis quelque temps et dont les effets vont durer : l'architecte Antigonos n'a plus que 540 dr. par an, 1 1/2 dr. par jour[3]. La diminution sur le tarif de Delphes est définitivement de 50 p. 100. On est ramené violemment de cent ans en arrière.

(La fin à un prochain cahier.)

GUSTAVE GLOTZ.

LA MÉTHODE COMPARATIVE DANS L'HISTOIRE DES RELIGIONS.

GEORGE FOUCART. *La méthode comparative dans l'histoire des religions*, 1 vol. in-12, Paris, A. Picard, 1909. — *Histoire des religions et méthode comparée*, 1 vol. in-12, Paris, A. Picard, 1912.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[4]

III

La métaphore, ce transport dans le monde sensible des conceptions de l'esprit, n'est-elle pas devenue un simple moyen graphique, la représentation figurative de l'idée abstraite? Ce que l'on appelle sym-

[1] 144, A, l. 27.
[2] 159, A, l. 63.
[3] 287, A, l. 87.
[4]. Voir le premier article dans le cahier d'avril, p. 145.

bolisme n'est-ce pas souvent la simple figure, la représentation pictographique, à laquelle il ne faut attacher aucun sens ésotérique profond? Ce n'est pas sans une certaine hésitation que je pose cette question qui peut modifier en quelque mesure notre manière d'envisager le culte des animaux.

Les primitifs, à l'aube de leur développement, ont commencé par le dessin, souvent même d'une grande beauté, et il leur a fallu des siècles pour arriver à l'écriture. L'enseignement pour eux se donnait par les yeux. Le dessin d'une personne ou d'un objet devait faire naître dans leur esprit une idée aussi complète que possible de ce qu'était l'être dont l'image frappait leurs yeux. On sait combien souvent les Égyptiens, dans leurs peintures, reproduisaient ce qu'on ne pouvait pas voir : l'œil entier d'une personne vue de profil, le contenu ou l'ornementation intérieure d'un vase. Ne peut-on pas supposer qn'ils ont fait de même lorsqu'il s'agissait d'une qualité, d'un attribut qui échappait aux regards? Dans ce cas la représentation sera forcément une métaphore, la peinture de la parole par l'image, la reproduction des figures dont nous-mêmes nous émaillons notre langage. Nous appelons un soldat d'une bravoure extraordinaire un lion; nous « volons » au secours d'une personne en danger; nous admirons le poète s'adressant ainsi à son héros :

Comme l'aigle régnant dans un ciel solitaire
Tu n'avais qu'un regard pour mesurer la terre
Et des serres pour l'embrasser.

Si, au lieu du poète, c'était le sculpteur ou le peintre égyptien qui avait eu à faire ce portrait, il aurait représenté le conquérant avec une tête d'aigle et des serres en guise de mains : non pas qu'il crût que ce fût un être réel ayant cette apparence, mais parce qu'il avait à parler aux yeux. Il aurait montré un être contre nature, mais ce n'est pas là ce qui aurait arrêté l'artiste égyptien auquel nous devons une foule de créations toutes semblables. Dans ce cas il aurait usé de la métaphore graphique et il aurait été aisément compris.

Il arrive que dans les inscriptions nous trouvions un roi comme Horus combattant les nations africaines, appelé le lion. Un sculpteur veut-il donner à entendre qu'un vainqueur a porté la terreur parmi ses ennemis, et les a détruits avec la force irrésistible et la férocité d'un

lion, il donnera au conquérant le corps de cet animal tout en lui conservant une tête humaine. C'est ce que nous voyons à Deir el Bahari sur les murs de la terrasse inférieure, où une reine a fait représenter plusieurs des grands événements de son règne. Un lion à tête humaine portant le grand diadème *atef* déchire de ses griffes ses ennemis gisant à terre. Cette scène n'a aucun sens symbolique, c'est la traduction en figure d'une phrase de ce genre : La reine a anéanti ses ennemis comme un lion met en pièces sa proie. C'est la métaphore que j'ai appelée graphique.

Dans les transformations par lesquelles passe le défunt, après qu'il est sorti du jour, on dit qu'il devient *ba ankh*, ce que je traduis, faute d'expression adéquate, par « âme vivante ». Celle-ci a presque toujours l'apparence d'un oiseau à tête humaine. Aussi a-t-on souvent répété que c'était là l'emblème de l'âme. Il y a peut-être lieu cependant à donner de cette figure une interprétation différente. S'agit-il d'exprimer que l'être humain devient quelque chose qui peut se transporter avec une grande rapidité au travers des airs, aller où il veut sans être obligé de toucher le sol, ce genre de mouvement qu'on lui attribue s'appellera le vol, qui est avant tout l'apanage de l'oiseau. Ainsi on donnera à l'être humain l'apparence d'un oiseau, non pas qu'on se le figure comme ayant cette apparence, mais parce que c'est le seul moyen de montrer qu'il a acquis une faculté de se mouvoir au travers de l'espace, laquelle le primitif ne peut comparer qu'au vol de l'oiseau. La tête indique qu'il s'agit de quelque chose d'humain.

L'Égyptien voudra-t-il faire entendre que ce même être humain sorti du jour n'a pas un corps matériel, mais qu'il est une image dont les contours reproduiront exactement l'apparence du vivant, il l'appellera une ombre, il le peindra comme étant une ombre. Et cela nous conduit à cette conclusion que je n'ose présenter que sous forme de question. Ce qu'on a appelé la division de la personnalité humaine en plusieurs composantes, n'est-ce pas simplement la représentation pictographique des divers attributs, des diverses qualités qu'on suppose à un être unique, j'entends par là ce qui n'est pas le corps? Qu'on ait fait plus tard de ces attributs des êtres distincts ayant une sorte d'existence propre, cela paraît certain, mais ne doit-on pas voir là une évolution de l'idée originelle, un premier résultat

de l'analyse qui, séparant les divers caractères de l'être humain et voyant les actes par lesquels ces caractères se manifestent, ne peut s'empêcher d'attribuer ces divers actes à des agents indépendants ayant leur vie individuelle. Je le répète, je ne voudrais pas émettre cette idée autrement que comme une hypothèse, une question que je soumets au jugement de mes savants confrères.

Si cette idée de la métaphore graphique est admise, cela peut changer notablement nos points de vue sur les représentations d'animaux et sur la zoolâtrie. Nous sommes trop enclins à admettre que l'art égyptien était lié par les lois et les conditions élémentaires qui pour nous sont en dehors de toute discussion. Il n'en est point ainsi. L'art égyptien est le langage des yeux, et le premier soin de l'artiste c'est de se faire comprendre. Peu lui importe le beau qu'il n'a jamais recherché pour lui-même, et aussi la vérité. Il lui est indifférent que sa création soit quelque chose qui n'existe nulle part et qui même ne peut pas exister. Veut-il peindre un homme debout vu de côté, il fera un assemblage des deux positions de face et de profil qui pèche grossièrement contre l'anatomie. Mais, comme personne ne se trompe sur ce qu'il a voulu exprimer, il s'en contente. Il n'est jamais venu à l'esprit d'un peintre égyptien qu'il eût à s'occuper du vrai. Aussi rien d'étonnant à ce qu'un grand nombre d'êtres soient faits de pièces et de morceaux pris à des animaux divers. Ces composés bizarres n'ont pour lui rien de choquant, d'autant moins qu'à mon sens ils ne correspondent pour lui à rien de réel. Je crois que nous devons beaucoup diminuer le nombre des animaux fabuleux, et que dans beaucoup de cas il n'y a là que des exemples de la métaphore graphique.

Dans un tombeau à Beni Hassan on voit le défunt, au désert, perçant de ses flèches un animal qu'on a appelé un gryphon. C'est un félin muni de deux ailes, et à tête de faucon. Ne peut-on pas voir dans cet être un animal réel dont on disait qu'il avait le regard perçant, et qu'il était d'une extrême agilité à la course, un animal du genre du léopard de chasse appelé « le tacheté du Nord »? Pour indiquer sa vitesse on lui a fait des ailes. Le faucon, l'épervier a toujours été renommé pour sa vue extraordinaire. Il est dit dans un texte que rien n'échappe aux regards d'Horus. C'est ce que veut dire la tête de faucon donnée à cet animal.

La métaphore graphique nous permettra peut-être de retrouver sous ces apparences étranges des animaux existants qui n'ont rien de fabuleux, qu'on a distingués par telle ou telle qualité représentée sous cette forme figurative et conventionnelle.

Quant au culte des animaux, je suis entièrement de l'avis de M. Foucart : « les figurations les plus anciennes des dieux nationaux représentent des animaux. » Les premiers dieux ont été des animaux, quoiqu'ils ne fussent pas des totems. L'animal, par ce qu'il a d'un peu mystérieux pour l'homme primitif, frappait l'imagination des humains sans culture. L'animal n'hésite pas, il va droit au but, il sait exactement ce qu'il lui faut, et comment il arrivera à se le procurer. L'animal est mené par l'instinct qui ne le trompe pas, et l'on comprend que cet instinct ait pu être interprété comme un élément surnaturel, quelque chose dépassant l'humanité, et ait provoqué une crainte religieuse qui a conduit à voir dans les animaux des dieux. En outre l'animal a certains attributs, certaines forces, certaines qualités desquelles l'homme est dépourvu, qui sont l'objet de son envie et qu'il ne peut acquérir. Aussi est-il tout naturellement porté à voir des êtres divins dans les possesseurs de ces dons qui lui ont été refusés. Il ne peut pas traverser les airs avec la rapidité de l'épervier, il lui manque les ailes. Il n'a pas l'odorat fin du chacal ou du chien qui lui permet de retrouver sans peine son chemin, et qui le guide avec sûreté. Il se sent impuissant devant ces êtres qui à certains égards sont bien plus faibles que lui, et qui cependant font à l'habitude et sans aucune peine ce dont il est incapable. Il est donc conduit à considérer comme divins ces êtres qu'il ne peut pas dominer.

Le dieu par excellence ne serait-ce pas l'homme qui à ses qualités propres réunirait celles de l'animal ? Horus le dieu aux regards duquel rien n'échappe ne serait-il pas un homme à tête d'épervier doué de la vue perçante qui est celle de cet oiseau ? Il semble que la distance qui séparait de l'anthropomorphisme les adorateurs de l'animal, ne fût pas très grande, et qu'il ait suffi d'un pas pour la franchir. D'autant plus que l'anthropomorphisme égyptien, et c'est là un point important, n'est que partiel pour la plupart des dieux. Il ne faut pas oublier non plus que pour l'Égyptien la forme humaine n'est pas la plus parfaite parmi les êtres animés, et n'est pas par sa nature même

l'emblème du divin. Aussi n'y a-t-il rien de choquant à ce que la figure d'un dieu soit l'assemblage bizarre de l'homme et de l'animal, produisant quelquefois un être d'une laideur repoussante comme la déesse Thouéris.

L'anthropomorphisme des dieux d'Égypte n'est pas une phase dans le développement religieux, un degré supérieur à partir duquel on n'est pas retourné en arrière, un progrès acquis auquel on ne renoncera plus. Non seulement il n'est pas complet, mais il n'est qu'occasionnel. Dans les sculptures du même édifice, à la même époque, le dieu demi-animal et l'animal entier peuvent se trouver côte à côte. Ce qui a déterminé dans une cérémonie le choix de l'un plutôt que l'autre, ce sont sans doute des considérations rituelles que nous ne discernons pas toujours. Pour arriver à comprendre les dieux de l'Égypte, il me semble nécessaire de tenir compte de ce que j'ai appelé la métaphore graphique, de l'élément figuratif qui a joué un si grand rôle dans l'expression de la pensée égyptienne et jusque dans l'écriture.

M. Foucart trouvera sans doute que je me suis égaré bien loin de mon point de départ, c'est-à-dire de l'exposé de sa méthode et des applications qu'il en a développées. A cela je ne puis faire qu'une réponse, c'est que la méthode même m'a entraîné au delà des limites que M. Foucart s'était fixées. A l'application on la trouvera toujours plus féconde en résultats inattendus. La comparaison, le rapprochement de ce qui a disparu depuis des milliers d'années avec ce qui vit encore aujourd'hui, l'interprétation de ce qui est mort par ce qui est vivant et qui a été soumis à l'observation scientifique véritable, tel me paraît être le moyen d'arriver à la vérité et de reconnaître les lois générales qui règlent l'esprit humain, surtout en ce qui touche la religion. Ce n'est pas que les méthodes historiques et littéraires soient devenues inutiles. Bien au contraire, la méthode comparative leur apportera un secours nouveau et leur permettra d'étendre et de compléter leur œuvre[1].

Edouard NAVILLE.

[1] *Erratum.* Une faute d'impression a altéré le sens d'une phrase du premier article. Page 157, lignes 11 et 12, il faut lire : « Quand nous parlons de pensée, qui donc songe que ce mot est rattaché par sa racine à l'acte tout extérieur de peser? ».

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

L'INAUGURATION DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE MADRID.

Le mercredi 26 mars a eu lieu à Madrid l'inauguration de l'Institut français fondé par les Universités de Toulouse et de Bordeaux. Cette cérémonie a consacré l'achèvement d'une œuvre entreprise parallèlement par les deux universités et qui avait pour objet, d'une part de créer des liens entre les universités françaises du Midi et celles de l'Espagne, par un échange d'étudiants et d'enseignements, d'autre part de constituer à Madrid une mission scientifique permanente pour le progrès des études hispaniques en France.

C'est surtout à l'Université de Toulouse qu'est due l'action proprement universitaire. Le promoteur en a été M. Ernest Mérimée, l'un des directeurs du *Bulletin hispanique* créé en 1899, et annexé à la *Revue des Universités du Midi* que dirige avec tant de zèle et de succès M. Georges Radet. correspondant de l'Académie. A l'Université de Bordeaux appartient plus spécialement le patronage des Hautes Études hispaniques. L'historique en a été fait dans la *Revue internationale de l'Enseignement supérieur* (janvier 1913) par M. Pierre Paris, qui est le directeur actuel, et qui a pris la part la plus active à sa fondation. C'est en effet au cours de missions commencées en 1896 que M. Paris a pris le premier contact avec l'Espagne, et l'on sait quel a été l'heureux résultat de ses recherches, exposées dans un bel ouvrage sur *l'Art et l'Industrie de l'Espagne primitive*. C'est en accomplissant ses voyages, en nouant des relations personnelles avec les savants espagnols qu'il a conçu le projet de créer une École française d'Espagne, analogue aux Écoles françaises d'Athènes et de Rome, et à l'activité de laquelle s'ouvrirait un domaine riche et varié : l'étude des civilisations ibérique, gréco-phénicienne, romaine, les recherches d'archives, les inventaires des richesses d'art, l'histoire de la langue et de la littérature espagnoles.

L'École des Hautes Études hispaniques a été créée en 1909, par le conseil de l'Université de Bordeaux, grâce à de nombreux concours, en particulier à celui des pouvoirs locaux de la Gironde. M. Thamin, recteur de l'Académie de Bordeaux, en a exposé le programme dans une communication faite à l'Académie des sciences morales et politiques (*Comptes-rendus*, 10 mai 1910), en même temps qu'il traçait le plan du futur Institut français de Madrid. L'Académie des Inscriptions a témoigné à plusieurs reprises de sa sollicitude

à l'égard de cette jeune école qui a déjà fait ses preuves. Il suffit en effet de rappeler sommairement les travaux qu'elle a publiés ou entrepris depuis quatre ans : le *Catalogue des vases grecs et italo-grecs du Musée archéologique de Madrid*, publié par M. G. Leroux; le *Corpus* des sculptures antiques de l'Espagne commencé par M. Albertini, et poursuivi par M. Ch. Dugas; les recherches de M. Albert Girard sur l'histoire du commerce français en Andalousie; celles de M. Collet sur le mysticisme musical en Espagne jusqu'au XVIIe siècle, de M. Anglès sur l'architecture et la sculpture à l'époque romane, de M. Jean Babelon sur les artistes étrangers appelés par Philippe II, d'après les archives de Simancas.

L'œuvre jumelle des Universités de Toulouse et de Bordeaux a aujourd'hui pour centre l'Institut français de Madrid. Avec l'aide de la Société française d'Enseignement et de Bienfaisance de cette ville, la jeune École est installée dans une maison neuve, située dans la calle del Marquès de la Enseñada. Cette maison sera ouverte à la fois aux recherches scientifiques et à l'enseignement. Elle sera une sorte de Faculté franco-espagnole, où les professeurs de nos universités donneront des cours et des conférences, où se fera un échange d'idées et de connaissances qui ne saurait manquer de resserrer les liens intellectuels entre les deux pays.

La séance d'inauguration a eu lieu dans la salle des cours de l'Institut, en présence d'une nombreuse affluence, et des délégués des Universités de Paris, de Bordeaux, de Montpellier et de Toulouse. Elle était présidée par M. Steeg, ancien ministre de l'Instruction publique, représentant le gouvernement français; près de lui avaient pris place M. Geoffray, ambassadeur de France à Madrid, M. le comte de Romanones, président du Conseil des ministres, M. Navarro Reverter, ministre d'État, M. Lopez Muñoz, ministre de l'Instruction publique, MM. Altamira, Conde y Luque, recteur de l'Université centrale, Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, Collignon, délégué de l'Académie des Inscriptions, Coulet, Lapie, recteur de l'Université de Toulouse, Thamin, recteur de l'Université de Bordeaux. Plusieurs discours ont été prononcés. M. Lapie a fait l'historique de l'institution; M. Delvaille a parlé au nom de la Société française de Madrid. M. Collignon a apporté les félicitations et les vœux de l'Académie, et rappelé l'intérêt qu'elle témoigne à l'École des Hautes Études hispaniques. Prenant la parole en français, M. Lopez Muñoz, dans un discours très applaudi, a insisté sur les affinités de race et de génie, sur la communauté d'intérêts qui existent entre la France et l'Espagne, et M. Steeg a relevé l'heureuse coïncidence qui rapprochait l'inauguration de l'Institut et la conclusion de l'accord franco-espagnol.

La nouvelle institution a donc reçu à Madrid l'accueil le plus favorable, et il est permis d'en envisager l'avenir avec confiance. Déjà les jeunes savants en mission à l'École des Hautes Études hispaniques ont fait l'épreuve de la libéralité courtoise avec laquelle leurs recherches sont facilitées. Un échange périodique de conférences s'est établi entre nos universités et celles de l'Espagne. L'Institut de Madrid poursuivra activement l'œuvre si bien commencée pour le profit intellectuel et le rapprochement des deux pays.

Max. COLLIGNON.

AGRANDISSEMENT DU MUSÉE ARABE DE TUNIS.

M. Alapetite, Résident Général de France à Tunis, a inauguré, le 10 février dernier, le Musée Arabe du Bardo, qui vient d'être considérablement agrandi et entièrement remanié.

Les collections, créées en 1899, s'étaient peu à peu développées au point qu'elles se trouvaient trop à l'étroit dans les salles de l'élégant palais mauresque qui les abritait; aussi la Direction des Antiquités s'était-elle occupée, pendant ces dernières années, de faire aménager, au fur et à mesure des crédits disponibles, certaines dépendances du monument, jusqu'ici inutilisées. Ces dépendances, jadis réservées aux cuisines et aux offices, étaient dans un complet état de délabrement et il fallut en reconstruire à peu près totalement le premier étage.

Une fois le bâtiment restauré, on songea à le décorer; pour le mettre en harmonie avec le reste de l'édifice, M. Pradère, conservateur du Musée, eut l'heureuse idée de l'orner avec les panneaux et les voûtes en stuc découpé, les boiseries et les faïences qu'il avait eu la patience et le soin de recueillir dans les démolitions du Bardo et ainsi tout le vestibule de la nouvelle partie du Musée Arabe s'est trouvé agrémenté sur les murs et aux plafonds de revêtements anciens admirablement réadaptés à leur fonction actuelle; en même temps que de jolies compositions décoratives, ce sont là de précieux documents pour ceux qui voudront les étudier.

On a profité des trois salles et de la grande galerie récemment installées pour exposer, dans de meilleures conditions, des objets déjà présentés au public, pour faire voir aussi des pièces qui, faute de place, étaient demeurées jusqu'ici en magasin. Les collections, complètement transformées, apparaissent ainsi d'une façon beaucoup plus favorable, qu'il s'agisse des bijoux, des tapis, des armes, des pièces d'argenterie, des objets en cuivre, des faïences,

des meubles, des vêtements, des parchemins enluminés, vieux spécimens des fabriques tunisiennes ou échantillons exotiques destinés à servir de sujets de comparaison.

Parmi les nombreux objets qui sont mis sous les yeux du public pour la première fois, on remarquera notamment toute une série de superbes carreaux de céramique, provenant d'Asie Mineure, splendides de dessin et d'émail, qui accompagnent les tapis d'origine également asiatique et qui ont été déposés au Bardo par les Musées nationaux français, grâce à M. Migeon, conservateur au Musée du Louvre.

A. M.

Nouvelles diverses.

Le 70[e] volume du *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, qui a paru récemment est accompagné d'un avis annonçant que désormais la collection se poursuivra sous la direction des Universités de Louvain et de Washington.

Cette nouvelle ne manquera pas de réjouir les amis des littératures orientales, qui ont ainsi l'assurance que cette publication, dépassant les limites d'une entreprise privée, sera continuée et menée à bonne fin par ces deux institutions. Rien ne sera changé à la méthode employée par les premiers éditeurs.

Voici le texte de cet avis :

Ex quo tempore *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* edere aggressi sumus, sollicite cogitabamus qua tandem ratione opus tantæ molis ad finem perducere possemus. Metuebamus enim ne, uno alterove nostrum deficiente, res tota periclitaretur. Nunc vero omni metu feliciter liberati sumus.

Consortium enim inierunt Universitas catholica Americæ et Universitas catholica Lovaniensis, ut opus communi consilio sine intermissione continuaretur et perficeretur.

Et nunc fausti huius consensus viros eruditos certiores facere simulque gratias omnibus agere qui hucusque, in incepto multis difficultatibus impedito, tanta et tam indefessa sollicitudine nos adiuvarunt, nobis est iucundissimum.

Kal. Ianuar. anni MDCCCCXIII.

I.-B. Chabot. I. Guidi. H. Hyvernat.

LIVRES NOUVEAUX.

BRUNS. *Fontes juris romani antiqui. Additamentum.* — In-4°. Tubingen, J. C. B. Mohr, 1912.

M. Otto Gradenwitz vient de publier deux volumes destinés à compléter le recueil de textes juridiques de Bruns. C'est d'abord une série de tables qui permettent de se guider dans ce recueil : index des mots latins — la conscience a été poussée dans ce paragraphe jusqu'à dresser la liste des mots mutilés — index des noms propres, des empereurs, des dieux, des termes géographiques, des mois, des lois, édits, etc.; une table de concordance entre les numéros de Bruns et ceux des *textes de droit romain* de P. Fr. Girard, termine le volume.

Le second est une collection de facsimilés photographiques extrêmement soignés comme exécution. Je signalerai parmi les textes les plus importants reproduits ainsi : le sénatus consulte des Bacchanales, les deux tables de Bantia, la *lex repetundarum* de 123 avant J.-C., la *lex parieti faciendo* de 105 après J.-C., la *lex Julia Municipalis*, la *lex de imperio Vespasiani*, la loi municipale de Malaga, et deux papyrus contenant des actes de vente. Ce recueil complète très utilement le recueil semblable de M. Diehl, dont j'ai parlé ici même l'an dernier (1912, p. 379).

Il faut remercier M. Gradenwitz d'avoir pris la peine de composer ces deux volumes, œuvres de patience et de science; il est de ceux qui ne ménagent pas leur temps pour faciliter le travail des autres. Je signale, en terminant, une affirmation qui forme le début de la préface. Pour être évidente cette vérité est encore trop souvent négligée : *Indicibus syllogen carere non debere optima exempla docent.*

R. C

H. F. SOVERI. *De ludorum memoria praecipue Tertullianea.* — In-8°. Helsingfors, 1912.

Cette dissertation, présentée comme thèse à l'Université d'Helsingfors, est un commentaire développé du traité de Tertullien intitulé : *De spectaculis*. Afin de mieux comprendre et de mieux faire comprendre les principaux passages dudit traité, l'auteur a rassemblé à l'appui du texte tous les renseignements qu'il a pu trouver dans les écrivains grecs ou latins, dans les inscriptions et aussi dans les monuments figurés sur les spectacles romains, leur origine, leurs noms (Consualia, Equirria, Lupercalia, ludi Ceriales, Megalenses, Florales, etc.); sur les lieux où ils se donnaient (cirque, amphithéâtre, stade, théâtre); sur les différentes parties de ces édifices (*spina*, *cardines*, *aulae*, *apuliae*); enfin sur la nature des représentations que le public allait y chercher. Je signalerai surtout le développement relatif à la spina et aux divers objets qui la décoraient (p. 64 et suiv.), et celui où l'origine et la signification des couleurs des factions du cirque sont éclairées par la comparaison de passages empruntés à Cassiodore, à Corippe, à Isidore de Séville, à Lydus et à Malalas (p. 94 et suiv.). La bro-

chure se termine par un calendrier des jeux donnés à Rome aux quatre premiers siècles de notre ère. Une analyse en quatre pages du traité *De spectaculis* forme comme la conclusion du travail.

R. C.

A. J. Robertson. *Grammaire du grec du Nouveau Testament*, traduite sur la seconde édition par E. Montet. Un vol. in-8°. — Paris, P. Geuthner, 1911.

M. Robertson nous apprend qu'il a enseigné pendant vingt ans le grec du Nouveau Testament comme professeur d'exégèse de ces textes au séminaire théologique de « Southern Baptist » à Louisville (Kentucki). Son livre a pour but principal de donner aux jeunes pasteurs une vraie connaissance du grec évangélique. La seconde édition ne diffère de la première, qu'elle a suivie de près, que par quelques modifications et rectifications que lui a suggérées la critique. Plusieurs traductions en langue allemande, italienne, hollandaise, espagnole, suédoise et même japonaise, parues ou à paraître, attestent la valeur et l'utilité du livre. La version de M. E. Montet laisse une impression très favorable. Cette grammaire « abrégée » sera suivie d'un travail complet où tous les points touchés ici recevront un plein développement, appuyés sur autant de références. Une abondante bibliographie dénote la vaste lecture que s'est imposée l'auteur. — La première partie de l'ouvrage contient des considérations générales sur la langue grecque, où celle du Nouveau Testament n'est guère traitée qu'en vue d'établir ce fait, que par la publication des papyrus, des inscriptions et des ostraca, ont été renouvelées nos connaissances sur le grec populaire de l'antiquité et ses rapports avec celui des Évangiles très différent du grec des Septante. — La seconde partie étudie les formes. L'orthographe est difficile à fixer, vu la divergence des leçons dans les manuscrits. L'accentuation est une question qui reste à régler. La prononciation, chez les lecteurs des écrits bibliques devait ressembler à celle du grec attique plutôt qu'à celle des modernes. Quant à la ponctuation, l'auteur a trop généralisé lorsqu'il dit : les manuscrits grecs ont les mots écrits tous ensemble. Les chapitres IV à VIII présentent l'histoire générale des mots usités dans le Nouveau Testament et leur corrélation avec les mots correspondants du sanscrit et de l'hébreu. — La troisième partie, consacrée à la Syntaxe, retrace les mille particularités qui caractérisent la grammaire du Nouveau Testament; mais ici comme dans la première partie l'auteur nous semble avoir donné une trop grande place, et cela sans nous prévenir, à la grammaire grecque générale, ce qui déroute un peu le lecteur. Mais cette critique n'ôte rien au mérite de l'œuvre, et nous devons remercier le traducteur suisse d'avoir importé d'Amérique en France un livre éminemment utile, composé avec une consciencieuse érudition et une expérience consommée.

C. E. R.

Album de paléographie et de diplomatique, facsimilés phototypiques de documents relatifs à l'histoire du midi de la France, et en particulier de la ville de Toulouse, publiés par François Galabert et reproduits par Clovis Lassalle. — In-folio. Toulouse et Paris; 1er fascicule, 1912.

Les écritures en usage dans le midi de la France sont familières à tous ceux qui pratiquent la paléographie du moyen-âge, mais jusqu'à présent elles n'avaient pas été l'objet d'une publication particulière; M. Galabert, archiviste de la ville et des hospices de Toulouse, a entrepris d'en réunir un grand nombre d'exemples, pouvant servir à des exercices de déchiffrement, à des études de diplomatique et d'histoire régionale. Les dix planches, comprenant une quarantaine de facsimilés, dont se compose son premier fascicule, nous donnent une idée de ce que sera son recueil, dont elles forment la dixième partie.

Les pièces, dont la reproduction a été exécutée par M. Lassalle, sont empruntées aux archives départementales de l'Aude, de la Haute-Garonne, du Gers, des Basses-Pyrénées, de Tarn-et-Garonne, aux archives communales de la région, surtout à celles de Toulouse; à ces documents provenant du Languedoc et de la Gascogne ont été joints quelques textes empruntés à différents fonds des Archives Nationales. La compétence de M. Galabert, la réputation des savants à la collaboration desquels il a recouru, nous donnent pour la suite de son importante publication les meilleures des garanties.

Dans l'idée de l'auteur, il s'agissait de réunir des reproductions empruntées à des écritures variées, surtout pour la période qui s'étend entre le XI[e] siècle et le XV[e], en choisissant autant que possible des textes intéressants pour l'histoire et les institutions du Languedoc. Aussi ne s'est-on pas astreint à reproduire uniquement des documents inédits; dans beaucoup de cas, on a donné des pièces déjà connues, lorsque l'intérêt en était considérable. Dans chaque fascicule les facsimilés seront groupés par siècles sur des planches distinctes, ce qui permettra d'adopter pour l'ensemble de l'ouvrage un classement chronologique approximatif; une feuille, jointe à chaque planche, porte la transcription des pièces. En ce qui concerne la disposition matérielle, il est à regretter que les éditeurs aient adopté un format trop grand, par conséquent peu commode, et qu'on ait économisé le papier au point de disposer plusieurs facsimilés en sens différents sur la même planche. Cette même préoccupation est cause que les notes jointes aux transcriptions ont été réduites outre mesure; on aurait dû en donner un plus grand nombre.

Au point de vue paléographique, le fascicule que nous avons sous les yeux présente un réel intérêt. Il s'ouvre par quelques documents du XI[e] siècle, dont l'écriture nette et régulière fait un contraste étrange avec les formes barbares d'autres pièces rédigées vers la même époque : ce sont deux actes relatifs à la vente de terres sises dans le Carcassès, à Blomac, sous le règne d'Henri I[er] [1]. On est surpris de retrouver dans ces pièces la laideur graphique et les incorrections de langue par lesquelles se sont distinguées en France beaucoup de chartes écrites au milieu ou à la fin du X[e] siècle. Ce caractère archaïque de certaines écritures languedociennes ou catalanes a frappé M. Galabert, et il est certain que ses deux actes relatifs à Blomac rappellent de fort près des chartes écrites en France, sous Louis d'Outre-mer et Lothaire, ou

1. XI[e] s., pl. II, n[os] 1 et 2.

dans le royaume d'Arles, au temps de Conrad le Pacifique[1].

On sait d'ailleurs que dans le midi de la France l'évolution de l'écriture a été peu rapide du XI[e] au XIII[e] siècle, et c'est précisément la lenteur de cette transformation qui frappe, lorsqu'on suit, d'une planche à l'autre, l'*Album* de M. Galabert; qu'ils soient écrits en latin ou en langue vulgaire, tous ces documents nous montrent des caractères droits, presque toujours verticaux, peu liés entre eux; quand la main change, l'apparence générale de la ligne ou de la page reste la même. Sous ce rapport il n'y a pas grande différence, en Languedoc, entre les manuscrits et les chartes; M. Galabert a consacré une planche entière à la reproduction de huit pages, empruntées aux cartulaires de la cité et du bourg de Toulouse, écrits en 1205; l'écriture de ces feuillets est semblable à celle des documents originaux expédiés à la même époque. Disons en passant que l'auteur, pour faire tenir sur une même planche toutes ces pages, les a fait photographier sans leurs marges; c'est regrettable; elles méritaient d'être reproduites en entier.

Parmi les anomalies ou particularités paléographiques, il faut citer le curieux *post-scriptum* écrit, d'une autre main, en bas de l'acte d'Eudes de Salvagnac et de sa femme Adémare pour l'église de Saint-Antonin. Il est dit, entre autres clauses additionnelles, que les chanoines de Saint-Antonin sont tenus d'accorder la sépulture à la femme du donateur, comme c'est l'usage pour les dames nobles, « sicut mos est mulierum nobilium. » — Au début du XIV[e] siècle, certaines chartes portent des fautes d'orthographe ou de transcription, et ici ce ne sont pas les clercs languedociens qui sont en cause; dans une lettre missive de Philippe le Bel, M. Galabert a relevé l'erreur « pro compacientes affetu », pour « pio compacientes affectu. »[2] Dans un mandement de Louis Hutin, roi de Navarre, en date du 19 avril 1312, le nom propre Amanevus, au génitif, a été par deux fois écrit sous la forme Amaneni, très nettement marquée. Des incorrections de ce genre sont étranges dans des pièces originales rédigées à la chancellerie de Philippe le Bel et de son fils.

Il va sans dire que cet *Album de paléographie et de diplomatique* rendra aux diplomatistes plus d'un service, mais il serait prématuré d'entrer à ce sujet dans des détails à propos d'un ouvrage qui en est encore à sa première livraison. La chronologie des actes est en général bien établie; cependant nous croyons que si l'auteur avait pu rédiger à propos de ces pièces de courtes notes relatives aux dates, il se serait épargné quelques erreurs ou quelques obscurités : la date « facta carta ista in mense Martii, regnante Rodberto rege[3] » ne doit pas être rendue par : « 996-1031, mars, » mais par 997-1031; en effet, il est visible qu'en cette circonstance on a pris pour point de départ des années de Robert la mort de Hugues Capet, arrivée le 24 octobre 996. Il en est de même de la pièce suivante, datée d'un jeudi de février, « regnante Rotberto rege »; elle doit être placée au plus tôt en 997. Les deux actes relatifs à des ventes de terres sises à Blomac, dont nous avons parlé plus haut, ont été datés,

1. Facsimilés de l'École des Chartes, ancien fonds, n° 37 (charte datée du règne de Louis IV), n° 38 (règne de Lothaire); nouveau fonds, n°s 299, 300, 358 (actes bourguignons de 945). — 2. XIV[e] s., pl. I, n° 2. — 3. XI[e] s., pl. I, n° 1.

en tête de leurs transcriptions, du 8 mai et du 12 juillet 1038[1]; or ces chartes indiquent toutes deux, ainsi qu'il suit, les années de règne d'Henri Ier : (pièce 1) « VIII ydus madii, anno X quod rregnat Aianrricus rex » ; (pièce 2) « Facta carta vindiccio ista XII julii, anno X quod rregnat Aianrricus rex. » Si les années d'Henri Ier sont comptées depuis la mort du roi Robert, arrivée le 20 juillet 1031, la date de 1038 doit être remplacée par celle de 1041; si l'on doit prendre pour point de départ du règne le premier couronnement d'Henri Ier, qui se place au 14 mai 1027, l'année 1038 n'est pas davantage acceptable; si l'on a suivi un autre calcul, il faut le dire, mais de toutes façons une note chronologique est nécessaire. La mention « XVIII kal. Januarii », sur un acte daté de 1173, indique le 15 décembre 1173, et non le 15 janvier 1174[2] ; c'est là une erreur d'inattention fort excusable, qu'on aurait évitée par la rédaction d'une note. A propos d'un acte du XIIIe siècle, l'auteur a pris soin de rectifier en note une faute de date; il lui eût été facile de recourir en d'autres cas à de semblables vérifications[3]. Hâtons-nous d'ajouter que ces critiques isolées ne diminuent en rien l'excellente impression produite par l'ensemble de la publication.

Dans le choix des documents, M. Galabert a tenu grand compte de leur valeur historique; beaucoup de ces pièces émanent de souverains ou de princes, font allusion à des événements politiques ou nous révèlent des faits intéressants pour l'histoire des mœurs. Citons entre autres, dans l'ordre chronologique : l'acte de 1101, rappelant le passage du pape Urbain II à Moissac; la déclaration d'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, par laquelle il renonce à la prétention de nommer un abbé chevalier à l'abbaye de Moissac; la sentence des consuls de Toulouse expulsant les prostituées, à la demande des habitants de la rue de Comminges (1201); une autre sentence des mêmes consuls, relative à l'exportation du blé et du vin (1202); l'approbation par Géraud d'Armagnac, en présence de Raimond Roger, comte de Foix, de l'accord conclu entre les habitants de Toulouse, Eudes de Montaut et les habitants d'Aubiet, à la suite d'une attaque des Toulousains contre Aubiet (1202); le mandement d'Innocent III à l'archevêque de Narbonne et à ses suffragants en faveur de ceux qui prennent part à la croisade contre les Albigeois ou qui favorisent les croisés (1209); les copies insérées au commencement du XIIIe siècle dans les cartulaires municipaux et reproduisant des actes promulgués par les comtes Alphonse Jourdain et Raimond V. Il serait trop long de continuer cette énumération pour les textes du XIVe et du XVe siècle; nous tenons pourtant à indiquer en terminant l'acte autographe par lequel un Dominicain, faisant donation de sa bibliothèque au couvent de son ordre, à Bayonne, énumère en détail les livres qui le composent.

On voit quel est, sous tous les rapports, la valeur de la publication entreprise par M. Galabert; nous ne pouvons que faire des vœux pour la continuation et le prochain achèvement de ce recueil. Élie BERGER.

GIOVANNI SFORZA e GIUSEPPE GALLAVRESI. *Carteggio di Alessandro Man-*

1. XIe s., pl. II, nos 1 et 2. — 2. XIIe s., pl. III, no 2. — 3. XIIIe s., pl. I, no 3.

zoni, parte prima. 1803-1821 (*Opere di Alessandro Manzoni*, vol. IV, parte prima). — In-8°, Milan, Hœpli, 1912.

MM. Giovanni Sforza et Giuseppe Gallavresi ont récemment fait paraître le premier volume d'une nouvelle édition de la correspondance de Manzoni, qui s'annonce comme singulièrement plus complète que les précédentes. Ils n'ont d'ailleurs rien négligé pour donner à leur publication un caractère autant que possible définitif, et longue est la liste des archives privées, autant que des dépôts publics, qui ont été l'objet de leurs investigations. Ils ont compris dans leur vaste recueil non seulement toutes les lettres adressées à Manzoni dont ils ont eu connaissance, mais aussi celles de tierces personnes qui leur ont paru susceptibles d'éclairer la biographie du grand écrivain. On ne saurait entreprendre de faire ressortir, dans les limites restreintes d'un compte rendu, tout ce que cette première partie du *carteggio manzoniano*, qui embrasse une période de près de vingt ans, apporte de nouveau, d'essentiel, ou seulement d'intéressant sur Manzoni lui-même, sur sa personne, sur l'évolution de ses idées religieuses, sur sa conversion, sur la genèse de ses premières œuvres, sur ses goûts littéraires, sur ses préférences politiques, sur ses amitiés italiennes ou françaises, sur sa connaissance de notre langue, connaissance qui, d'abord assez incomplète, va toujours se perfectionnant d'une manière remarquable, sur ses voyages, sur sa vie familiale; et non seulement sur lui, mais sur sa première femme, la douce Enrichetta Blondel, figure un peu effacée; sur la mère d'Alessandro, Giulia Beccaria, personnalité plus accusée, dont la jeunesse, s'il faut en croire les mauvaises langues, aurait été quelque peu orageuse, et que ses lettres nous représentent volontiers sentimentale; et sur combien d'autres personnages! De cette correspondance précieuse à tant d'égards, je ne voudrais ici retenir que les quelques passages où Manzoni, à l'occasion de son *Adelchi*, expose ses idées sur les études relatives à l'histoire du moyen âge, et plus précisément du haut moyen âge.

La première mention de cette tragédie, — dont l'action se passe de 772 à 774, — que nous rencontrions dans le *Carteggio*, est du 17 octobre 1820. « J'ai en main, écrit-il, à cette date, à Fauriel, un sujet de tragédie auquel je vais me mettre tout de suite pour l'achever dans l'hiver, si je peux...; c'est la chute du royaume des Longobards, ou pour mieux dire, de la dynastie longobarde, et son extinction dans la personne d'Adelgise [*Adelchi*], dernier roi, avec Didier son père. En cherchant de tout côté des observations sur cette époque, j'ai vu, ou cru voir, qu'elle n'a été nullement comprise par ceux qui en ont parlé. » Il se plaint à son correspondant de ce que « les érudits des temps postérieurs à la renaissance des lettres... n'[aient] jamais vu ce qu'il y avait d'important et de vrai dans les institutions et dans le caractère de cette époque ». Aussi, « pour tâcher de [se] faire l'idée la plus complète que possible de ce point d'histoire, [s'est-il] enfoncé dans les chroniques de la collection *Rerum italicarum* [de Muratori], et même [il] hante quelques-uns des dix-neuf gros complices de M. Thierry. » (C'est pendant le long séjour qu'il fit à Paris, en 1819-1820, et sans doute par l'entremise de Fauriel, que Manzoni fit la connaissance d'Augustin Thierry.)

Manzoni semble avoir poussé assez loin ses recherches; et nous le voyons, dans une lettre de date indéterminée, mais de peu postérieure sans doute à la précédente, solliciter d'un de ses correspondants de Turin, l'avocat Luigi Paroletti, des éclaircissements sur deux points, indiqués par la chronique du monastère de Novalesa, de l'itinéraire de Charlemagne à travers les Alpes et les vallées qui en descendent. Mais, si le peu que l'on sait de cette époque laisse le champ plus libre à l'imagination du poète dramatique, cependant la rareté et l'insuffisance des documents ne satisfaisaient pas l'esprit de Manzoni, avide de clarté et de précision; « peu consolé » de ce que Fauriel, dans une lettre qui ne nous est pas parvenue, lui écrit des « difficultés historiques du moyen âge », Manzoni lui confesse qu'après « avoir épuisé tous les écrivains contemporains ou proches de l'époque dans laquelle [il a] cherché [son] sujet », il se trouverait « bien embarrassé », si quelqu'un venait lui poser « quelque question importante » sur cette même époque, dont il faut se résigner à n'avoir qu'une idée bien incertaine.

Quelques mois après, sa tragédie terminée, il ne dissimule pas à son savant ami de Paris (lettre du 3 novembre 1821), qu'elle ne le contente aucunement. « J'ai imaginé, dit-il, le caractère du protagoniste sur des idées historiques que j'ai cru fondées, dans un temps où je ne connaissais pas encore assez l'aisance avec laquelle on traite l'histoire...; je me suis aperçu qu'il n'y avait rien en tout cela d'historique, lorsque mon travail était avancé... Pour le discours (le discours historique que Manzoni se proposait de publier avec sa tragédie, et qu'il remplaça par de courtes *notizie storiche*), je n'ose pas prétendre qu'il servira à éclaircir l'histoire du moyen âge...; je n'ai voulu que rendre l'obscurité visible, et démontrer que ce que l'on prenait pour de la lumière, n'en était pas. » Et déplorant une fois de plus l' « incertitude » de l'histoire, de l'histoire de l'Italie surtout, comparativement à l'histoire de France, à l'époque carolingienne, et l' « arbitraire » des historiens modernes, il ajoute, non sans une pointe d'amertume, dans une curieuse page que l'on voudrait pouvoir reproduire toute entière : « Vous trouvez encore, dans vos chroniqueurs et dans les lois franques, des données pour découvrir ou pour deviner quelque chose sur la situation des Romains sous les Francs; mais que pouvons-nous dire ou supposer sur l'état de la population indigène de l'Italie dans ces deux siècles, qui ne nous ont presque pas légué un nom latin? Vous savez ce que pouvait coûter un œil crevé à un romain gaulois; dites-nous un peu quelle était la dépense d'un romain tué dans ce pays-ci... Quant aux historiens modernes, je vous avoue que j'ai de la peine à comprendre comment ils ont passé à côté des problèmes les plus importants, sans les apercevoir, ou croire de les avoir résolus par des formules lâches, vulgaires... Pour moi, j'ai traité mon sujet d'une manière fort large... Je leur ai fait assavoir qu'ils n'en savent rien...; après quoi je les quitte en les priant de faire de longues études pour nous dire quelque chose. Vous m'avouerez que c'est un pas de fait. » A l'époque où Manzoni écrivait ces lignes sévères, Guizot n'avait encore publié ni sa *Civilisation en Europe* ni sa *Civilisation en France*.

Cette incursion un peu décevante vers les régions lointaines du haut

moyen âge devait être, dans la vie littéraire de Manzoni, comme un épisode sans lendemain. Nous voyons, par la suite de sa correspondance, et notamment par une série de billets malheureusement non datés, adressés à Gaetano Cattaneo, directeur du cabinet numismatique de la Bréra, à Milan, qu'il n'a pas cessé de s'occuper d'études historiques; mais ce qu'il demande en communication à son correspondant, ce sont surtout des ouvrages d'histoire moderne. S'il lui retourne le *Recueil des observations sur la peste de Marseille*, de J. Boecler, il l'avertit qu'il gardera quelque temps encore « *il Gridario del duca di Feria* che va dal 1618 al 26 ». Il travaille au roman qui doit, plus que toutes ses autres œuvres, rendre son nom illustre, et auquel il fait allusion pour la première fois précisément dans la lettre du 3 novembre 1821, que je viens de citer.

L. Auvray.

O. Tafrali. *Topographie de Thessalonique*. 1 vol. in-8°. — *Thessalonique au XIV° siècle*. 1 vol. in-8°, Paris, Paul Geuthner, 1913.

I. Grâce à la libéralité de M. Jacques Doucet, M. O. Tafrali a pu explorer les murailles byzantines, aujourd'hui détruites, de Thessalonique, en relever les inscriptions et rassembler tous les témoignages épigraphiques et archéologiques qui lui ont permis de dresser la topographie de cette ville pendant la période byzantine. Malgré les travaux de détail dont les monuments de Salonique ont été souvent l'objet, il manquait un ouvrage d'ensemble et M. Tafrali a rendu un grand service à la science en publiant cette monographie, abondamment illustrée, sur « la seconde ville de l'empire » qui a joué un rôle si important dans l'histoire des peuples balkaniques. Il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que la topographie de Thessalonique soit aussi bien connue que celle de Constantinople; on a comme points de repère la ligne des remparts, les trois grandes voies traditionnelles et les portes qui les terminent, enfin les anciennes églises. La situation des autres édifices demeure un peu vague et l'on ignore même où se trouvait le palais du gouverneur. Le plan très clair dressé par M. Tafrali avec le concours d'un architecte renferme donc bien des blancs : il donne du moins tout ce qu'il est possible de connaître dans l'état actuel. Les recherches personnelles de l'auteur ont d'ailleurs considérablement augmenté nos connaissances sur l'ancienne Thessalonique. Il a déterminé exactement la situation du grand bassin quadrangulaire, aujourd'hui comblé par les alluvions du Vardar, que Constantin fit creuser en 323. Il a fait porter surtout son effort sur les restes de la glorieuse enceinte qui a soutenu presque autant d'assauts que les murailles de Constantinople. Le premier problème est celui de la date de sa construction; une inscription l'attribue à un certain Hormisdas, dans lequel on a vu à tort le pape Hormisdas (514-523). M. Tafrali montre l'invraisemblance de cette hypothèse et identifie ce personnage avec Hormisdas le Jeune, fils d'un prince persan passé au service de l'Empire sous Constance. Or en 380, au moment où Théodose séjournait à Thessalonique, Hormisdas le Jeune fut chargé de conduire en Égypte un corps d'auxiliaires barbares du Danube que l'empereur voulait remplacer en Macédoine par des troupes plus sûres; il est donc vraisemblable qu'il ait pu jouer aussi un rôle

dans l'organisation de la défense de Thessalonique. Après une description excellente de l'assiette de l'enceinte de Thessalonique et un chapitre substantiel sur les principes de la fortification byzantine, M. Tafrali étudie dans le plus grand détail la construction des murailles, en relevant les inscriptions, les estampilles de briques et les caractères techniques des diverses époques. Il examine successivement les tours, toutes carrées ou rectangulaires, les portes, dont la Porte Neuve (Yeni-Kapou) peut encore donner une idée, la citadelle qui conserve encore des débris de son Heptapyrgion (Château des Sept Tours), enfin les acqueducs qui approvisionnaient la place en eau et dont les plus importants descendaient du mont Corthiat. La dernière partie renferme tous les renseignements possibles sur les monuments compris dans cette enceinte. Tous les édifices profanes ont disparu, mais il subsiste encore une riche série d'églises, presque toutes transformées en mosquées. M. Tafrali s'est défendu de vouloir aborder leur étude artistique; ses excellentes recherches n'en contribuent pas moins à résoudre quelques-uns des problèmes qu'elles soulèvent. C'est ainsi que d'après les caractères techniques de leur construction et les estampilles relevées sur leurs briques, la rotonde de Saint-Georges, l'Eski-Djouna, Sainte-Sophie et Saint-Démétrius, lui paraissent contemporaines de la construction des remparts (fin IV^e, début du V^e siècle).

L'Eski-Djouma est identifiée pour la première fois avec la célèbre église de la Vierge Achéiropoiète, si souvent mentionnée par les auteurs et, enlevée à la prétendue Sainte-Paraskevi, due à l'imagination des guides. L'église Saint-Démétrius est bien celle qui fut construite par le préfet d'Illyricum Leontius, vers 412-413. On voit par ces quelques exemples tout l'intérêt de nouveauté que présente cet excellent livre et toute la sûreté de la méthode qui a dirigé son exécution. Une abondante illustration accompagne le texte.

II. C'est à une des périodes les plus curieuses et les moins connues de l'histoire de la grande cité qu'est consacré le second volume. A l'aide d'un grand nombre de documents inédits, contenus surtout dans le fonds grec de la Bibliothèque Nationale de Paris et composés de discours de circonstance, de lettres, de sermons, M. Tafrali a entièrement renouvelé son sujet et apporté une contribution originale à l'histoire, si mal connue encore dans ses détails, du gouvernement des Paléologues. Au XIV^e siècle Thessalonique, restée la seconde ville de l'Empire, a été le théâtre d'un mouvement intellectuel auquel se rattachent les origines de l'humanisme, d'un mouvement religieux comparable à celui qui entraînait les Occidentaux de la même époque vers le mysticisme, enfin d'un mouvement démocratique qui aboutit à la constitution d'une commune indépendante, fait presque unique dans l'histoire byzantine. Dans une première partie l'auteur décrit les diverses classes de la population. Toute l'influence appartient à un petit nombre de familles nobles, les « puissants » ou « archontes » qui possèdent la richesse et l'autorité; c'est parmi eux que se recrutent les grands dignitaires civils et ecclésiastiques; ils ont des privilèges exorbitants qui font peser sur les autres classes toutes les charges financières. Ils sont les alliés naturels de l'Église qui possède d'immenses propriétés exemptes d'impôts. En face de ces privilégiés la masse de la popu-

lation comprend une classe moyenne active et instruite et le peuple des petits cultivateurs, marins, artisans, manœuvres, organisé parfois en corporations très remuantes. Il faut y ajouter les « parèques », laboureurs et pasteurs, Slaves ou Koutsovalaques réduits en servage, les esclaves et les Juifs. L'administration avait à sa tête le gouverneur, souvent un prince de la famille impériale. Une constitution municipale très ancienne comprenait un sénat aristocratique, deux archontes, dont l'un était le gouverneur lui-même, tandis que l'autre était élu, enfin l'assemblée du peuple convoquée au son des cloches dans les grandes circonstances. M. Tafrali a tracé un tableau très pittoresque de cette cité, aussi vivante qu'une des grandes communes italiennes de la même époque. Il a bien montré l'importance prodigieuse tenue à Thessalonique par le culte de Saint-Démétrius, qui a le caractère d'une religion nationale; on lira avec intérêt les chapitres consacrés à la description de la grande foire de Saint-Démétrius au mois d'octobre et des fêtes religieuses qui l'accompagnaient. (L'expression de « grand messe » appliquée à une cérémonie de l'église grecque n'est-elle pas défectueuse?) Il faut aussi mentionner les détails en grande partie inédits qui nous montrent comment était organisé l'enseignement à tous ses degrés. Mais ce qui donne au livre de M. Tafrali une valeur particulière, c'est l'étude du mouvement mystique des « Hésychastes » et celui de la révolution démocratique des « Zélotes » qui sont dans une certaine mesure connexes. Pour des raisons politiques en effet il s'est trouvé que les nobles et surtout leur chef, Jean Cantacuzène ont favorisé les Hésychastes qui représentaient en même temps la puissance monastique, opposée au mouvement intellectuel de la Renaissance et jalouse, au point de vue social, de ses privilèges économiques. C'est contre cette coalition que se sont élevés les « Zélotes » qui apparaissent en 1342, au moment où le chef des nobles, Jean Cantacuzène, usurpe le pouvoir impérial. La même poussée démocratique se manifeste en même temps à Constantinople avec Alexis Apocauque, à Andrinople, à Thessalonique. Les « Zélotes » chassent le gouverneur favorable à Cantacuzène, forment une administration démocratique, refusent de recevoir comme archevêque Grégoire Palamas, le chef des Hésychastes, confisquent les biens des riches et des monastères, proclament le principe révolutionnaire que les gouvernants ont le droit de faire ce qu'ils jugent utile au bien commun et, trahis par le gouverneur Jean Apocauque, n'hésitent pas en 1354 à massacrer les nobles. Ce furent ces excès qui les perdirent et assurèrent en 1349 la victoire de Cantacuzène et la disparition du régime zélote; mais pendant sept ans Thessalonique avait été une commune libre et avait su organiser une défense efficace contre Cantacuzène et ses alliés, Serbes ou Turcs. Bien des points restent encore obscurs : M. Tafrali ne paraît pas avoir déterminé avec une précision suffisante les origines du mouvement démocratique; l'influence exercée par l'exemple des Génois semble bien conjecturale; les éléments mêmes dont se composait le parti zélote sont assez mal connus et l'on est réduit surtout aux témoignages de ses adversaires. M. Tafrali n'en a pas moins écrit un livre tout à fait nouveau et qui jette un jour inattendu sur la vitalité de la société hellénique à la veille de la conquête turque ainsi que

sur les symptômes du malaise social qui devait paralyser sa défense.

Louis Bréhier.

Ilie Barbulescu. *Relations des Roumains avec les Serbes, les Bulgares, les Grecs et la Croatie en liaison avec la question macédo-roumaine.* — Un vol. in-8, Iassy, Stefaniu, 1912.

Ainsi que l'indique la dernière partie de ce titre un peu long le livre de M. Barbulescu n'a pas été écrit seulement en vue d'un intérêt purement scientifique. L'auteur, né Roumain, ancien élève de l'Université d'Agram, est professeur de philologie slave à celle d'Iassy et naturellement il s'est surtout appliqué à étudier les points par lesquels sa nation s'est trouvée en contact avec les Slaves méridionaux ou s'est laissée pénétrer par eux. On sait quelles sont actuellement les revendications des Roumains vis-à-vis des Slaves, soit dans l'intérêt des Roumains de la Péninsule balkanique, soit relativement à une rectification de frontière du côté de la Bulgarie. Les divers chapitres du volume de M. Barbulescu sont au fond les fragments d'un plaidoyer à l'appui de ces revendications. Mais, en laissant de côté ce qui peut leur donner un caractère de polémique ils ont une valeur scientifique. Pour lutter contre les Bulgares l'auteur considère que la Roumanie a tout intérêt à s'appuyer sur les Serbes et il recherche les moyens d'attacher les Serbes à la Roumanie. Mais, comme il est historien et philologue, c'est dans le matériel scientifique qu'il va chercher ses arguments. Quelque opinion qu'on se fasse sur le conflit des deux nations ou même des trois (Serbes, Bulgares et Grecs) qui se disputaient naguère la Macédoine, on lira avec intérêt les pages consacrées à la lutte des deux éléments slaves sur le terrain de l'histoire ou de la philologie, sur les rapports des Roumains avec le Patriarchat, sur les relations des principautés roumaines avec les Serbes et les Bulgares du XIV^e au XVII^e siècle.

L'auteur insiste sur le rôle des Serbes dans les principautés roumaines, sur la sympathie que les princes roumains témoignaient aux fondations pieuses du monde serbe et sur les relations que les Roumains entretenaient par l'intermédiaire des Serbes avec leurs homoglottes et congénères les Serbes catholiques, autrement dits Croates. M. Barbulescu a négligé un détail important. Si jusqu'au début du XIX^e siècle les Roumains ignoraient les Bulgares, c'est que les Bulgares leur étaient dissimulés par les Grecs et que certains d'entre eux s'ignoraient eux-mêmes. J'ai eu à diverses reprises l'occasion d'insister ici même sur ce phénomène dans des études consacrées aux promoteurs de la renaissance bulgare. Quelques réserves qu'il y ait lieu de faire sur certaines tendances du livre de M. Barbulescu il n'en est pas moins vrai qu'il renferme nombre de faits intéressants exposés avec un véritable talent. Il est vivement à regretter qu'il ne soit pas accompagné d'un index alphabétique.

Louis Leger.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ

Apollonius Rhodius, *The Argonautica*; ed. with introd. and commentary by G.-W. Mooney (Dublin Univ. Press Ser.). In-8°, 5-454 p. New-York, Longmans, 1913.

Fritz Baumgarten, Frz. Poland u. R. Wagner, *Die hellenische Kultur. 3. starkverm. Aufl.* In-8°, XII-576 p., illustr. Leipzig, Teubner, 1913.

Ernst Böklen, *Die « Unglückzahl » Dreizehn u. ihre mythische Bedeutung* (Mythologische Bibliothek... V. Bd. II. Hft.). In-8°, IV-116 p. Leipzig, Hinrichs, 1913.

A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides* (323-64 av. J.-C.). In-8°, IV 485 p. Paris, Leroux, 1913.

A. Bouché-Leclercq, *Leçons d'histoire romaine. République et Empire.* 2e édition, revue. In-16, VIII-295 p. Paris, Hachette, 1913.

Arthur Boucher, *L'Anabase de Xénophon* (*Retraite des Dix Mille*). Avec un commentaire historique et militaire. In-4°, XLIX-357 p. à 2 col., cartes, plans et croquis. Paris, Berger-Levrault, 1913.

Catalogue of a collection of ancient rings formed by the late E. Guilhou. In-4°, XII 194 p., pl. Paris, 1912.

J. Déchelette, *La collection Millon.* Antiquites préhistoriques et gallo-romaines. In-4, XII-284 p. Paris, Geuthner, 1913.

Dikaiomata, Auszuge aus Alexandrinischen Gesetzen und Verordnungen in einem Papyrus des philologischen Seminars des Universität Halle (Pap. Hal. 1). In-4. Berlin, 1913.

Epistulae privatae graecae, ed. L. Eisner (Papyri Iandande. Fasc. 2). In-8°, p. 35-73, pl. Leipzig, Teubner, 1913.

N. A. Falcone, *Il codice delle bello arti ed antichita.* Raccolta di leggi, decreti e disposizioni relativa ai monumenti, antichità e scavi dal diritto romano... In-12, 700 p. Firenze, Baldoni, 1913.

V. Gardthausen, *Griechische Paleographie.* 2. Aufl. 2. (Schluss.). Bd. Die Schrift, Unterschriften u. Chronologie im Altertum u. im byzantin. Mittelalter. In-8°, VIII-516 p., pl. Leipzig, Veit u. C°, 1913.

Inventario dei monumenti di Roma. Parte I : Cio che si vede percorrendo le vie et le piazze dei quindici rioni. In-8°, LI-519 p., pl. Roma, Loescher, 1913.

R. Lanciani, *Storia degli scavi di Roma e notizie intorno le collezioni romane di antichita.* Vol. IV : Dalle elezione di Pio V alla morte di Clemente VIII (7 gennaio 1566-3 marzo 1605). In-4°, 227 p. Roma, Loescher, 1913.

Jean Maspero, *Organisation militaire de l'Égypte byzantine* (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études. 201. fasc.). In-8°, 159 p. Paris, H. Champion, 1912.

A. Opitz, *Quaestiones Xenophonteae : de Hellenicorum atque Agesilai necessitudine* (Breslauer philologische Abhandlungen. 46. Hft.). In-8°, VII-88 p. Breslau, Marcus, 1913.

P. D. Pasolini, *Ravenna e le sue grandi memorie.* In-8°, VI-411 p., pl. Roma, Loescher, 1913.

Die Pseudo-Xenophontische Ἀθηναίων πολιτεία. Einleitung. Überset-

zung, Erklärung von E. Kalinka. In-8°, v-324 p. Leipzig, Teubner, 1913.

W.-M. Ramsay, *The church in the Roman Empire before A. D. 170*. 10th. ed. In-8°, 534 p. London, Hodder and S., 1913.

J. Rasch, *Sophocles quid debeat Herodoto in rebus ad fabulas exornandas adhibitis* (Commentationes philologae Jenenses. Vol. X, fasc. 2). In-8°, vi-126 p. Leipzig, Teubner, 1913.

Tiryns. Die Ergebnisse der Ausgrabungen des kaiserl. deutschen archaeolog. Instituts in Athen. 2. Bd. Die Fresken des Palastes von Gerh. Rodenwaldt. Mit Beiträgen v. Rud. Hackl u. Noel Heaton. In-8°, x-242 p., pl. Athen, Eleutheroudakis and Barth, 1912.

L. Weniger, *Der Schild des Achilles*. Versuch e. Herstellg. I. Texte. In-8°, 46 p., pl. Berlin, Weidmann, 1912.

MOYEN AGE

M. Brann, *Geschichte der Juden u. ihrer Literatur*. 3. Tl. Von der Vertreibg. der Juden aus der pyrenäischen Halbinsel bis zur Gegenwart. 3. verm. u. verb. Aufl. In-8°, vii-198 p. Breslau, Marcus, 1913.

M. E. Cosenza, *Francesco Petrarca and the revolution of Cola di Rienzo*, 14-330 p. (bibl.). Chicago, Univ. of Chicago, 1913.

Louis d'Harcourt, *Connétables et maréchaux de France*, t. I. In-folio, vi-244 p., illustr. Mâcon, Protat, 1913.

Ch. Joret, *Les noms de lieu d'origine non romane et la colonisation germanique et scandinave en Normandie*. In-4°, 68 p. Paris, Aug. Picard, 1913.

Salimbene de Adam, fratris ordinis Minorum, *Chronica*. Ed. O. Holder-Egger. Pars. III (Monumenta Germaniae historica... Scriptorum, t. XXXII, p. III). In-4°, 32 p., pl. Hannover, Hahn, 1913.

H. Steinhauer, *Die Sprache des altfranzösischen Abenteuerromans Amades et Ydoine*. In-8°, 59 p. Münster, Coppenrath, 1913.

Noël Valois, *Le procès de Gilles de Rais* (Extrait de l'Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France, année 1912). In-8°, 47 p. Paris, 1913.

ORIENTALISME

Annales du service des antiquités de l'Égypte, *Index* des tomes I-X. In-8°, 219 p. Le Caire, 1912.

H. Beuchat, *Manuel d'archéologie américaine* (Amérique préhistorique. Civilisations disparues). In-8°, xli-774 p. Paris, Picard, 1913.

Evaristo Breccia, *La Necropoli di Sciatbi*. Vol. I. Testo (Catalogue général des antiquités égyptiennes. Musée d'Alexandrie, n° 1-624). In-4°, lvi-212 p., pl. Le Caire, 1912.

L. Caetani, *Chronographia islamica*, ossia riassunto cronologico della storia di tutti i popolo musulmani dall'anno 1 all' anno 922 della Higrah (622-1517 dell' èra volgare) corredato della bibliografia di tutte le principali fonti stampate e manoscritte. Fascic. I-II, 2 vol. In-4°, 504 p. Roma, Casa editrice Italiana, 1913.

L. Delaporte, *Textes de l'époque d'Ur*. Fouilles d'Ernest de Sarzec en 1898 et 1900 (Inventaire des tablettes de Tello, conservées au Musée impérial ottoman, t. IV). In-4°, 112 p., pl. Paris, Leroux, 1912.

H. R. Hall, *The Ancient history of the Near East from the earliest times to the battle of Salamis*. In-8°, 626 p., illustr. London, Methuen, 1913.

F. C. Jean, *Les lettres de Hammurapi à Sin-Idinnam*. Transcriptions, traduction et commentaire, précédées d'une étude sur deux caractères du style assyro-babylonien. In-8°, x-280 p. Paris, Gabalda, 1913.

A. v. Le Coq, *Chotscho* (Ergebnisse der kgl. preussischen Turfan-Expeditionen). Fcsm. 45 farb. u. 30 schwarze Lichtdr. — Taf. m. beschrib. Text. (75 Bl. m. VII, 18 p. illustr. Text.). In-fol. Berlin, Reimer, 1913.

J. N. Sarkar, *History of Aurangzib*. Mainly based on Persian sources, 2 vol. London, Luzac, 1913.

W. E. Soothill, *The three religions of China*. Lectures delivered at Oxford. In-8°, 336 p. London, Hodder and S., 1913.

M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

28 *mars*. M. Héron de Villefosse communique une note de M. A. Merlin sur les découvertes récemment faites à Utique par M. le comte de Chabannes la Palice. Le premier des documents signalés est une dédicace élevée en l'honneur du questeur Q. Numerius Rufus par les *stipendarii* de trois *pagi* africains; le second est une inscription en l'honneur de l'empereur Titus; le troisième concerne Marcius Turbo, préfet du prétoire d'Hadrien; le quatrième est un canthare en marbre portant le nom d'un certain Alcetas, procurateur des carrières de marbre numidique de Chemtou. Enfin en faisant déblayer les ruines d'une maison romaine, le comte de Chabannes a découvert des fresques intéressantes ainsi qu'une grande mosaïque représentant Neptune et Amphitrite debout dans un char traîné par quatre hippocampes et entourés de monstres marins. Sur un autre pavage de la même habitation on voit plusieurs barques montées par des amours et dans l'une d'elles Vénus étendue; un troisième représente des scènes de chasse avec des personnages à pied et des chiens.

— M. le comte Alexandre de Laborde fait à l'Académie une communication sur le groupe de manuscrits illustrés appelés *Bibles moralisées*.

Un superbe exemplaire, orné de très nombreuses figures, avait été jadis signalé par M. Léopold Delisle; ses trois volumes sont dispersés entre la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford et le British Museum. M. A. de Laborde vient de publier une reproduction des deux premiers tomes. En outre il a trouvé à la cathédrale de Tolède un deuxième exemplaire de cette *Bible moralisée*, qui date également du XIII^e siècle et qui est une réplique fidèle du premier. Ces deux ouvrages sortent d'un atelier français. Enfin on connaissait depuis 1900 huit feuillets séparés d'une Bible semblable, qui avaient été acquis par M. Pierpont Morgan. Or M. de Laborde a établi que ces feuillets proviennent de l'exemplaire de Tolède et qu'ils en ont été distraits probablement à la fin du XV^e siècle. L'un de ces feuillets représentant l'image de saint Louis, on peut en

conclure que la *Bible moralisée* de Tolède a été illustrée soit pour le Roi, soit pour une personne de son entourage.

— M. l'abbé de Launay lit une note sur Pierre de Montreuil, architecte de Notre-Dame de Paris.

— M. Schwab décrit un manuscrit hébraïco-provençal conservé dans les Archives communales de la ville de Marseille intitulé « *Livre de comptes de Mardoché Joseph*, banquier et négociant à Marseille en 1374 », et où l'on trouve mentionnés les salaires, le prix des marchandises, celui des matières alimentaires et le montant des contributions payées par ce négociant.

4 avril. M. le Dr Capitan lit un mémoire sur les découvertes de gravures préhistoriques qu'il a faites en Dordogne avec le concours de MM. Peyrony et Bouyssonie et qui représentent des chevaux, des rennes, des bisons, des bouquetins. Sur la plus belle de ces gravures est figuré un renne broutant, remarquable de vérité et de naturel.

— M. le comte Durrieu fait une communication sur un ouvrage d'un génois appelé Salvago, qui francisa son nom sous la forme d'Alexandre Sauvaige. C'est une sorte d'histoire universelle très abrégée intitulée l'*Etiquette des temps*. Le manuscrit sur parchemin est illustré d'un grand nombre de dessins à la plume en partie rehaussés d'or, d'une exécution fort soignée. Il fut exécuté en 1511 pour François de Rochechouart, qui fut de 1508 à 1512 gouverneur de Gênes dont Louis XII s'était emparé en 1507. Homme de guerre et administrateur, François de Rochechouart était en même temps bibliophile. Ce volume, qui était passé en Amérique et que M. Durrieu a réussi à rapatrier, constitue comme un souvenir matériel de cette occupation momentanée de Gênes par la France, qui compte parmi les faits notables des guerres d'Italie au temps de Louis XII.

— M. Bernard Haussoullier signale la découverte et la publication récente d'un important papyrus grec conservé dans l'Université de Halle. Le volume, qui a été offert à l'Académie par les éditeurs (MM. F. Bechtel, O. Kern, K. Praechter, C. Robert, E. von Stern, H. Wilcken, G. Wissowa) est intitulé : *Dikaiomata. Auszüge aus Alexandrinischen Gesetzen und Verordnungen...*, Berlin, Weidmann, 1913. On entend par δικαιώματα les pièces et textes d'où les avocats tiraient leurs moyens et que les plaideurs étaient tenus de fournir à l'instruction même. M. Bernard Haussoullier fait ressortir l'intérêt de ces textes (lois, édits ou ordonnances du roi, décrets) qui remontent au troisième siècle avant notre ère; il se réserve de présenter le volume aux lecteurs du *Journal des Savants*.

11 avril. M. de Mély lit un mémoire relatif au *Livre d'heures* de Louis de Laval, sur la gravure frontispice duquel il estime avoir déchiffré la signature du peintre Fouquet.

18 avril. M. l'abbé Henri de Genouillac expose les résultats de ses travaux à Al Ahymer en 1912. Ce site, qui se trouve à 125 kilomètres au sud de Bagdad et à 25 kilomètres à l'est de l'Euphrate, est celui de l'ancienne ville de Kich, une des capitales de la Babylonie avant Babylone. M. de Genouillac a déblayé notamment un ancien palais de grandes proportions comparable à celui de Goudéa à Tello.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Le nombre des Associés étrangers a été porté de huit à dix.

Le *prix Stanislas Julien* est ainsi partagé : un prix de 1,500 fr. à M. Maurice Courant, pour son *Essai historique sur la musique classique des Chinois*; une récompense de 500 francs à M. Gaston Cahen, pour son *Histoire des relations de la Russie avec la Chine*.

Le *prix Berger* est partagé en douze récompenses ainsi qu'il suit : 5,000 fr. à M. Maurice Tourneux, pour sa *Bibliographie de l'histoire de Paris*; 2,000 fr. à M. Lucien Lambeau, pour l'ensemble de ses livres touchant l'histoire de Paris, publiés depuis 1908; 1,500 fr. à M. de Pachtère : *Paris à l'époque gallo-romaine*; 1,000 fr. à Henri Stein : *le Palais de justice et la Sainte-Chapelle de Paris*; 1,000 fr. à M. Alain de Boüard : *Étude de diplomatique sur les actes des notaires du Châtelet de Paris*; 1,000 fr. à M. Georges Huisman : *la Juridiction de la municipalité parisienne de saint Louis à Charles VII*; 1,000 fr. à MM. Paul Guérin et Léon Le Grand : *Registre des délibérations du bureau de la ville de Paris*; 500 fr. à M. Léon Mirot : *Une grande famille parlementaire aux XIVe et XVe siècles, les d'Orgemont*; 500 fr. à M. Georges Daumet, *Notice sur les établissements religieux anglais, écossais et irlandais fondés à Paris avant la Révolution*; 500 fr. à M. Marcel Fosseyeux, pour ses ouvrages : *L'Hôtel Dieu de Paris, les Écoles de charité à Paris*; *L'inventaire des objets d'art appartenant à l'administration de l'assistance publique à Paris*; 500 fr. à Mlle Bobillier : *Les musiciens de la Sainte-Chapelle*; 500 fr. à M. Foiret : *Une corporation parisienne pendant la Révolution, les notaires*.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, a été élu le 14 avril académicien libre.

— Par décret en date du 17 mars 1913 ont été créées à l'Académie des Sciences, six places de Membres non résidents, qui seront réservées à des savants français qui résident hors des départements de la Seine et de Seine-et-Oise. MM. Sabatier et Gouy ont été élus respectivement le 21 et le 28 avril aux deux premières de ces places.

Le Gérant : Eug. Langlois.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

JOURNAL
DES SAVANTS.

JUIN 1913.

LES SCEAUX DE LA BOURGOGNE.

AUGUSTE COULON. *Inventaire des sceaux de la Bourgogne recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne.* (Publication de la Direction des Archives.) 1 vol. in-4°, XLVIII-320 pages, 60 planches en phototypie. — Paris, Leroux, 1912.

Le volume que M. Auguste Coulon vient de consacrer aux sceaux de la Bourgogne fait suite à ceux qui ont été édités par les soins des Archives Nationales de 1863 à 1881. Nous n'avons pas à revenir sur ces anciennes publications; il suffira de rappeler qu'après la grande *Collection de Sceaux* de M. Douët-d'Arcq[1], ouvrage d'un caractère général, M. Demay a consacré, de 1873 à 1881, quatre volumes à l'*Inventaire des Sceaux* de la Flandre, de l'Artois et de la Picardie, de la Normandie. Dans cette nouvelle série, on avait pris à tâche de décrire successivement les sceaux conservés dans chaque province, en faisant un choix très large, mais sans s'astreindre à tout donner. M. Demay, le premier, eut soin de joindre à ses analyses un certain nombre de planches photographiques.

Cette belle entreprise était abandonnée depuis plus de vingt ans quand M. Dejean, Directeur des Archives, dans une pensée élevée qui lui assure la reconnaissance du monde savant, résolut de la reprendre, et chargea M. Coulon de continuer l'*Inventaire des Sceaux* en commençant par l'ancien duché de Bourgogne; il renouait

[1] Trois vol. in-4°, 1863-1868.

ainsi la tradition inaugurée, il y a cinquante ans, par le marquis de Laborde. C'est au cours de tournées faites dans les départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, que M. Coulon a retrouvé et décrit des centaines de sceaux, dont il a pris les moulages, et recueilli les éléments de sa collection[1], qu'accompagnent soixante planches en héliotypie.

Le mémoire imprimé, sous le titre trop modeste de *Préface*, en tête du volume, se place au premier rang des ouvrages publiés sur la sigillographie. La place nous fait défaut pour résumer ici cet exposé très documenté, très vivant, de matières sur lesquelles une quantité de gens instruits n'ont encore que des notions insuffisantes; l'étude des sceaux étant intimement liée à l'histoire de l'art, des institutions et des mœurs, cette monographie devra être connue de tous ceux qui s'intéressent au moyen âge français. Quant à la question technique, il va de soi que, dans un simple compte rendu, on ne prétend pas l'aborder par le détail; nous ne pouvons que donner un certain nombre d'exemples, pour démontrer l'intérêt des sceaux décrits dans ce volume; il s'agit d'abord de signaler des types rares ou particulièrement intéressants, puis nous nous efforcerons de montrer les progrès faits en France, pour la gravure des sceaux, dans les derniers siècles du moyen âge.

I

Au nombre des sceaux royaux, placés en tête du recueil de M. Coulon, il faut citer celui dont Philippe le Bel a fait usage dans les jours qui ont suivi son avènement. Son père Philippe le Hardi est mort à Perpignan le 5 octobre 1285, et lui-même vient d'être proclamé roi dans cette ville dès le lendemain: trois jours plus tard, à Narbonne, il fait un don à Robert II, duc de Bourgogne, et scelle cet acte du sceau dont il s'est jusqu'alors servi comme prince héritier et roi de Navarre; ce fait, selon l'usage, est mentionné dans la charte : « Et pour ce que, quand nos rechumes le gouvernement dou reiaume de France, nos n'avions encor point de novel seial, nos havons cestes lettres fet seeler de nostre seial duquel

[1] En tout 1 567 sceaux sans compter des centaines de contre-sceaux.

nous usions avant. » Le sceau est du type équestre; le fils aîné du roi de France, roi de Navarre par mariage, y figure à cheval, coiffé d'un heaume surmonté d'une couronne; sa cotte d'armes et la housse du cheval portent le semis de fleurs de lys, et l'écu, miparti de Navarre et de Champagne, ne se trouve qu'au contre-sceau [1]. Ce sceau est à rapprocher de celui dont Jean le Bon s'est servi dans des circonstances analogues, en octobre 1350, quelques semaines après la mort de son père [2]. Jean a soin de notifier le fait que son sceau royal n'est pas encore gravé : « Quod ut firmum et stabile perpetuo perseveret, sigillum nostrum, quo ante susceptum regni nostri regimen utebamur, presentibus est appensum [3]. »

Les sceaux équestres recueillis en Bourgogne prêtent à de nombreuses observations. On sait que les seigneurs féodaux, sur leurs sceaux, sont presque toujours représentés à cheval, à l'allure du galop, tenant l'épée dans la main droite, en arrière. Les modifications à ce type [4] sont assez rares; en voici une ou deux : Hugues de Vienne, seigneur de Montmorot, tient de la main droite sa bannière, laissant pendre derrière son dos l'épée, accrochée à une chaînette [5]. Pierre de Châteauneuf-en-Auxois, au bas d'un acte de 1341, apparaît élevant la main au-dessus de sa tête pour frapper de taille, la pointe de l'épée en arrière; c'est là un dispositif rare et curieux qui doit être relevé, quoique d'ailleurs le dessin soit grossier et incorrect [6]. Dans la sigillographie française du moyen âge, les cavaliers sont rarement au pas; cependant il est à cette règle des exceptions. Tel est le cas de Robert de Grancey, damoiseau, qui monte un cheval non harnaché; l'allure générale de ce sceau est élégante et vive; le pas allongé du cheval est très bien rendu [7].

Le type de chasse est assez rare pour qu'il soit utile de le men-

[1] Pl. III, n° 13.

[2] Philippe VI est mort le 22 août 1350; Jean a été sacré le 25 septembre.

[3] Vidimus de Jean, provenant des Archives de Saint-Omer; fac-similés de l'École des chartes, nouvelle série, n° 359. Sceau de Jean, fils aîné du roi de France, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine.

[4] Nous donnons, à la fin de cet article, de nombreux exemples du type équestre; il ne s'agit ici que des variétés exceptionnelles.

[5] Pl. XXVIII, n° 527; 1316.

[6] Pl. XXII, n° 245; 1341.

[7] Pl. XXIII, n° 304; 1300.

tionner à l'occasion. M. Coulon a consacré l'une de ses planches au sceau de Hugues XIII de Lusignan, comte de la Marche, déjà connu[1], mais reproduit ici d'après un bon exemplaire; le comte est figuré galopant à droite, tournant la tête d'un mouvement assez gauche; le visage est rasé, les cheveux sont abondants; le cavalier tient un faucon sur le poing gauche; son cor, attaché à un cordon passé en bande, vole derrière le dos; un petit chien est assis sur la croupe du cheval[2]. Deux dames de la famille de Brancion sont aussi représentées, s'avançant au pas sur des chevaux qui vont l'amble, et tenant chacune un faucon[3]. Le sceau de Jean Bressand, chanoine d'Autun, est plus curieux encore : cet homme d'église est à cheval, au pas; il porte son faucon, tout comme les autres, et est suivi de son chien. Tout chanoine qu'il est, il ne se prive pas, on le voit, d'un exercice interdit par les lois de l'église[4], mais autorisé par l'usage. Thomas de Cantimpré, le fougueux Dominicain, toujours porté à poursuivre de ses sarcasmes le luxe des clercs séculiers, n'admet-il pas lui-même que, dans certains cas, les membres du clergé sont autorisés, surtout lorsqu'ils sont jeunes, à posséder des faucons et des éperviers, pour se soustraire par ce plaisir à des tentations plus graves : *in avibus cœli ludant, servitio ecclesiæ non relicto, horis et temporibus congruis, ne tentationum diversarum fluctibus subruantur*[5]. Et il met en scène un clerc naguère mondain, Hugues, doyen du chapitre de Cambrai, se disposant à prendre l'habit des Cisterciens, et résistant aux obsessions de solliciteurs qui lui demandent son épervier; sourd à leurs prières, il adresse à l'oiseau un dernier adieu, et lui rend sa liberté.

Nous aurons lieu de revenir tout à l'heure aux sceaux du type féminin, sur lesquels la dame est presque invariablement dessinée debout et vue de face. Une mention spéciale est pourtant due, à titre d'exception, à la sœur de Joinville, Héluis, vicomtesse de Vesoul, qui est représentée de profil à gauche, agenouillée, la tête couverte d'une coiffe et le cou entouré d'une guimpe[6]. Avec le

[1] Douët-d'Arcq, n° 844.
[2] Pl. XIV, n° 103.
[3] Pl. XXI.
[4] Préface, p. XXXIV, note 4.
[5] *Bonum universale de apibus*, I, XX, 5.
[6] Pl. XVIII, n° 141; 1301. Cf. H.-F. Delaborde, *Jean, sire de Join-*

temps, on voit se multiplier les sceaux sur lesquels la représentation de la personne est remplacée par un écu armorié, et tout naturellement les supports interviennent : êtres humains ou animaux, homme d'armes combattant un dragon[1], écu supporté par deux lions placés en bas, et par trois personnages dont l'un, qui semble être une femme, apparaît à mi-corps, en haut[2]; écu losangé, soutenu par trois dames[3]; écu penché, timbré d'un heaume cimé de deux bras recouverts de mailles, supporté par une damoiselle et un vieillard[4]. Ces représentations à supports compliqués se rencontrent plus souvent sur les sceaux des Pays-Bas que sur ceux de la Bourgogne.

La série formée par les sceaux des cours et juridictions, bailliages et prévôtés du duché de Bourgogne, occupe dans le recueil de M. Coulon une vingtaine de pages, représentant plus de cent articles; nous ne pouvons que mentionner ici cette collection intéressante, qui figure dignement à côté de l'ensemble formé par les sceaux des officialités diocésaines, des archidiacres et des officialités d'archidiacres. Dans cette dernière catégorie, la première place appartient sans conteste au très beau sceau de l'officialité d'Auxerre[5]; sans doute ce type à tête mitrée vue de profil n'est pas spécial à l'église d'Auxerre, mais jamais peut-être il n'a été traité avec un art plus savant.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions énumérer tous les sceaux ecclésiastiques qui dans ce volume sortent des données ordinaires. En voici quelques-uns : Guy, cellerier de l'abbaye de Pontigny, fait graver sur son sceau un moine debout, de profil à gauche, coupant des épis avec une faucille[6]. Au XIVe siècle, les définiteurs du chapitre de Cîteaux mettent sur leur sceau la sainte Vierge vue de face, couronnée, abritant sous son manteau les abbés de l'ordre[7]. Ce sceau est représenté par une matrice en bronze, conservée au Musée archéologique de Dijon, et dont l'authenticité est peut-être suspecte[8]. Ce qui n'est pas douteux, c'est l'origine et l'époque du

ville, p. 393, n° 667; J. Finot, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1876, p. 528.

(1) Pl. XXIII, n° 535.

(2) Pl. XXVII, n° 381.

(3) Pl. XXII, n° 254.

(4) Pl. XXVI, n° 299.

(5) Pl. XLIII, n° 989.

(6) Pl. LVIII, n° 1474; 1250.

(7) Pl. LX, n° 1540.

(8) Paul Perdrizet, *La Vierge de Miséricorde, étude d'un thème icono-*

dessin, c'est l'emploi au xiv^e siècle, en Bourgogne, de ce thème que nous retrouvons dans une foule d'œuvres d'art, notamment dans un des tableaux les plus connus du Musée Condé, à Chantilly.

Guillaume de Juzennecourt, prieur de Saint-Léger-sur-Bèze, fait représenter sur son sceau le martyre de saint Léger[1]; le martyre de saint Andoche sert de sujet à la décoration de plusieurs autres sceaux, tel celui de Renaud de Volnay, archiprêtre de Beaune, où l'on voit le saint en chasuble, de face, pendu par les poignets à un chêne, portant à ses chevilles des pierres en forme de roues[2]. Ailleurs, le même saint, et les deux compagnons de son martyre, sont figurés ensemble, comme sur le sceau de Guillaume, doyen de Saulieu[3], ou sur celui de l'abbaye Saint-Andoche d'Autun[4]. La représentation de ces scènes est parfois disgracieuse et rudimentaire, et cela doit tenir en plus d'un cas à ce qu'on a voulu conserver un type ancien. C'est le sujet qui nous intéresse, alors même que l'exécution laisse à désirer. Au temps de Philippe VI, l'abbaye de Sainte-Madeleine de Vézelay faisait graver sur son sceau l'apparition de Jésus-Christ à la Madeleine; entre le Christ et la sainte s'élève un arbre, et des deux côtés sont inscrites les paroles célèbres, *Maria-Raboni*. Il y a, dans l'arrangement de ce petit tableau, une certaine habileté qui n'est pas dépourvue de sentiment[5].

II

En dehors des exemples spéciaux, l'examen du grand ouvrage que nous étudions aboutit à des conclusions et des déductions générales; des rapprochements auxquels on peut se livrer, en comparant ces centaines d'empreintes, résulte une impression d'ensemble, c'est que le dessin et la gravure des sceaux, d'une grossièreté et d'une incorrection choquantes au xii^e siècle, ont fait au temps de saint Louis des progrès considérables, pour s'élever ensuite, entre les règnes de Philippe le Bel et de Philippe VI, à une perfection relative. Pour se rendre compte de cette transformation rapide, il suffit

graphique. Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, in-8°, fascicule 101, pl. II, n° 1, et page 27.

(1) Pl. LIX, n° 1524; 1384.

(2) Pl. XLVIII, n° 1190; 1276.

(3) N° 1102; 1270.

(4) Pl. LIII, n° 1298; 1377.

(5) Pl. LIII, n° 1297; 1345.

de suivre, d'un siècle à l'autre, les types les plus répandus, en particulier ceux des sceaux équestres et des sceaux de dames.

Au XIIe siècle, les sceaux de chevaliers, en Bourgogne comme ailleurs, sont d'une laideur lamentable; certains d'entre eux peuvent être fort intéressants pour l'histoire du costume, comme celui de Guillaume II, comte de Nevers [1], mais jamais, sur ces monuments d'un art à peine naissant, l'homme et le cheval ne ressemblent à ce qu'ils ont pu être en réalité. Si de là nous passons à la première moitié du XIIIe siècle, nous sommes surpris du changement qui s'est opéré : le cavalier et sa monture sont encore raides et gauches, mais on les reconnaît, ils ne prêtent plus à rire; le sceau, dans son ensemble, est devenu décoratif, parfois même élégant, en dépit des imperfections qui subsisteront longtemps encore, tout en s'atténuant. Ce qui fait alors défaut à presque tous les sceaux de chevaliers, c'est le mouvement; l'homme est planté sur sa selle, dans une position convenue, mais il n'a pas l'air de se battre; le cheval galope, c'est entendu, mais il n'avance pas. Cependant, dès le milieu de ce siècle, on trouve des sceaux qui, sous ce rapport, font exception, comme celui de Jean des Barres [2]; ici, le cavalier est bien en selle, le cheval se porte en avant, d'une allure rapide, qui soulève et entraîne la housse.

Au temps de la génération suivante, vers 1280 et 1300, ces qualités que nous venons de reconnaître sur un sceau de 1240 se sont répandues; désormais elles sont de règle; on les trouve dans toute une série de figures assez bien dessinées, encore incorrectes sous plus d'un rapport, mais pleines de mouvement et de vie : sceaux de Philippe le Bel, roi de Navarre (1285), d'Othon IV, comte de Bourgogne (1286), de son frère Hugues (1292), d'Amédée V, comte de Savoie (1295), de Guillaume de Flandre, seigneur de Nesle (1307), de Hugues V, duc de Bourgogne (1313 ou 1314) et d'Édouard, comte de Bar (1323), de Guillaume de Mello (1316), de Hugues de Vienne, seigneur de Montmorot (1316), de Guillaume d'Antigny (1336), d'Édouard, seigneur de Beaujeu (1338). Les cavaliers n'ont plus l'air d'être sur des chevaux de bois; on voit qu'ils

[1] Pl. II, n° 111.
[2] Pl. XIV, n° 189.

sont au combat : ils chargent. Les proportions sont mieux gardées, il n'y a plus de tête trop grosse pour le corps, de jambes grêles, de positions gauches. Pendant cette trop courte période de quarante ou cinquante ans, les fonds des sceaux équestres sont généralement unis, ce qui fait ressortir le personnage.

A cette même période correspondent des modifications de l'armement, très visibles sur les sceaux. Le heaume, aplati à sa partie supérieure au milieu du xiiie siècle, s'arrondit par le haut et devient ovoïde sous Philippe le Bel et ses fils. Très souvent il est timbré d'un cimier plus ou moins compliqué, ou d'une sorte de panache qui se reproduit sur la tête du cheval ; cette recherche de luxe, qui n'est pas toujours d'un effet heureux, est une nouveauté. Le cheval est couvert d'une housse sur laquelle sont reproduites les armoiries, également peintes sur l'écu, la cotte d'armes et les ailettes. L'armure est encore constituée par le haubert, par le vêtement en mailles, mais à cette défense relativement souple s'adjoint une première plaque de fer, l'ailette, destinée à protéger l'épaule du combattant contre les coups qui ont glissé sur le heaume[1]. Vers 1314 et sous les trois fils de Philippe le Bel, beaucoup de chevaliers rattachent leur épée à l'armure par une chaînette[2], dont les anneaux sont parfois très nettement indiqués sur le sceau[3] ; l'épée peut ainsi rester attachée, dans les moments où le combattant ne la tient pas à la main, et c'est cette disposition qui est figurée sur le sceau de Hugues de Vienne, appendu à un acte de 1316[4]. On peut se demander comment, en ce cas, le cheval n'était pas gêné, ou même blessé, par cette épée qui devait lui battre les flancs, tout protégé qu'il était par sa housse.

Dès le commencement du xive siècle certains graveurs introduisent dans les sceaux un nouvel élément de décoration en chargeant le fond de dessins plus ou moins compliqués : en 1313, Jean de Sei-

[illegible] — XXV, 251 ; 1337. — XIX, 147.
[illegible]
[illegible] Pl. XXV, n° [illegible]. Pl. XVIII.
[illegible]
[illegible] XVIII, n° [illegible] ; Hugues de
[illegible]

gnelay se sert d'un sceau à fond losangé[1]. Ce n'est encore qu'une exception, mais sous Philippe de Valois cette mode se généralise : fond losangé sur le sceau du sire de Châteauvilain, en 1337; hachures croisées, occupant le fond du sceau gravé pour Guy de Toucy (1347). Sur le sceau de Jean, seigneur de Thil et de Marigny, le cavalier, presque confondu avec ce qui l'entoure, se dégage mal d'un fond guilloché, chargé de dessins trop compliqués. A force de vouloir orner le sceau, on le surcharge; c'est le commencement de la décadence. Le mal s'accentue au xv^{e} siècle, et l'on peut citer à cet égard le sceau de Philippe le Bon, dont M. Coulon reproduit un exemplaire très curieux et fort bien conservé : on dirait que ce puissant prince, dont les titres sont si nombreux qu'ils occupent en légende deux cercles concentriques, prend plaisir à charger son sceau d'accessoires plus ou moins inutiles, trois écus armoriés dans le champ, derrière le dos du cavalier, et des lambrequins, et des briquets, et un bâton noueux! Cet excès de richesse ne vaut pas la décoration relativement simple de l'âge précédent.

La même évolution se remarque pour les sceaux de dames; déjà fort intéressants du temps de saint Louis, malgré les incorrections qui parfois déparent les figures, ils nous révèlent en France, à la fin du XIII^{e} siècle, l'existence d'un progrès notable et d'une tradition bien établie. Sur leurs sceaux en navette, les reines et les grandes dames de cette époque où l'on a fait tant de luxe nous apparaissent très gracieuses; elles ont un beau maintien, un costume digne de leur noble attitude. La deuxième femme de Charles d'Anjou, Marguerite de Bourgogne, dont on nous montre deux sceaux, de 1282 et 1287[2], Catherine de Courtenay, impératrice titulaire de Constantinople et femme de Charles de Valois[3], ont grand air sous leurs arcades gothiques, avec leurs sceptres et leurs couronnes, dans leurs robes simplement drapées. Sibille, comtesse de Savoie, femme d'Amédée V, est encore plus élégante; sur sa robe ornée de la croix de Savoie elle porte, selon la mode du temps, un manteau doublé de vair[4]. Citons encore, parmi les œuvres les meilleures de cette période, le sceau de

[1] Pl. XXVII, n° 476; Jean de Seignelay, 1313.
[2] Pl. II et III, n^{os} 22 et 23.
[3] Pl. III, n° 19; 1305.
[4] Pl. XV, n° 128; 1289.

Marie, dame de Mailly[1], et celui de Jeanne de Mailly, dame de Boisleux-Saint-Marc[2], celui de Béatrix, comtesse de la Marche[3]. Dans tous, l'allure générale est simple, mais pleine de grâce, les plis du vêtement tombent naturellement et font valoir des formes élancées; la décoration qui complète le sceau est le plus souvent formée d'une arcade de style rayonnant, dont les pieds droits portent deux écus armoriés. Le sceau d'Isabeau de Blamont, femme d'Eudes de Grancey, se distingue par une posture plus contournée[4]. On ne peut contester ni l'habileté de main, ni le talent, ni la légèreté dans l'exécution aux artistes qui ont dessiné ces jolis monuments de la glyptique française entre la fin du XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e.

Il n'en fut pas toujours ainsi un siècle plus tard, au temps de Charles VI. Certes il dut y avoir d'excellents graveurs à cette époque illustrée par des protecteurs des arts tels que Philippe le Hardi et Jean sans Peur, Louis d'Orléans et le duc Jean de Berry; mais, dans les sceaux, l'art du XV^e siècle a perdu quelque chose de sa pureté précédente. Isabeau de Bavière, sur son sceau de 1409, est très élégante: le corps est bien dessiné, la robe savamment drapée: mais la belle tapisserie aux armes de France et de Bavière qui garnit le fond, et sur laquelle devrait se détacher la figure de la reine, ne la fait pas valoir. Il y a là des saints, des anges, des animaux. Comme dans le sceau de Philippe le Bon, les accessoires, trop nombreux, nuisent à l'effet d'ensemble. Ces sceaux compliqués nous font penser avec regret à la belle période où l'on savait allier à la simplicité du XIII^e siècle une élégance de bon goût, riche sans exagération.

Élie BERGER.

[1] Pl. X, n° 310; 1296.

[2] Pl. n X, 207; 1298; sceau en losange.

[3] Pl. XV, n° 105; 1303; Béatrix, comtesse de la Marche.

[4] XV, 306; 1301.

LES SALAIRES A DÉLOS.

Inscriptiones Græcæ, vol. XI : *Inscriptiones Deli*, consilio et auctoritate Academiæ Inscriptionum et Humaniorum Litterarum Francogallicæ editæ, fasc. II. Edidit FELIX DÜRRBACH, 1 vol. in-f°. — Berlin, Reimer, 1912.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

II

Le travail à la tâche, sous la forme simple du forfait, est mentionné à chaque instant par les hiéropes de Délos. Les comptes de ce genre pullulent dans leurs écritures. Mais l'étude des forfaits est particulièrement difficile. Il y a là un énorme fatras où les chiffres à eux seuls ne disent rien. Il faudrait dans chaque cas, pour se prononcer sur la valeur réelle du prix payé, avoir sur l'exécution de l'ouvrage des renseignements que les documents historiques nous refusent trop souvent.

Peut-être pourtant que l'érudit qui aurait la patience de classer toutes ces rubriques métier par métier, objet par objet, année par année, verrait à la fin quelques rayons percer les ténèbres. On dirait, par exemple, que le système du travail à forfait a été plus favorable à l'ouvrier-entrepreneur qu'à ses aides. Un fait caractéristique se présente dans les comptes de 301. Pour un crépi qui demande 37 médimnes de chaux, 6 médimnes de pierres cassées et une quantité correspondante de sable, le crépisseur Tlèsis reçoit, tous matériaux fournis, 140 dr., tandis que son garçon doit se contenter de 30 dr., et les gâcheurs de mortier, de 50 dr. [2]. Si le salaire de Tlèsis avait été fixé rigoureusement sur la base du tarif à la journée, le travail aurait duré 70 jours : le goujat aurait fait des journées d'à peine 2 1/2 ob., et les gâcheurs de mortier, sans doute au nombre de deux, auraient obtenu moins encore. Mais on peut calculer, d'après les quantités des substances employées pour la fabrication du mortier, que, si le travail n'a

[1] Voir le premier article dans le cahier de mai 1913, p. 206.

[2] 146, A, l. 70-75.

guère pu exiger moins de 200 heures, il n'a pu en prendre plus de 350 : Tlèsis aura donc gagné plus que 2 dr. par jour, et l'on voit que, proportionnellement au mortier employé, il est payé à peu près autant que les crépisseurs d'Athènes en 329 [1] ; mais, à moins de lui attribuer des journées de 4 dr. 4 ob. et de réduire la durée des travaux à un mois, on ne peut pas assigner au garçon la drachme quotidienne ni aux gâcheurs de mortier les 5 ob. accordées ordinairement pour la journée de manœuvre. La vérité est entre les deux hypothèses extrêmes. Par conséquent, le remplacement du travail à la journée par le travail à la tâche, même dans les cas où il porte la rémunération forfaitaire de l'ouvrier expert ou de l'entrepreneur au-dessus du tarif maximum, a cependant pour effet d'abaisser le salaire du manœuvre au-dessous du tarif minimum.

Le travail aux pièces, qui est très répandu, va nous en apprendre plus long que le forfait pur et simple. Sans doute certaines indications restent encore trop vagues et trop isolées pour nous permettre d'apprécier la rémunération par rapport au travail et de discerner les variations du salaire. Voici, par exemple, des scieurs et des charpentiers qu'on paie au prorata des poutres sciées ou posées [2] ; voilà des peintres qui reçoivent, pour les panneaux de décor destinés au théâtre, 100 dr. toutes fournitures à leur charge, ou 30 dr. bois fourni par l'administration [3]. Est-ce bien ou mal payé? nous n'en savons rien. Mais lorsque le salaire est à la mesure ou au poids, on commence à y voir clair.

Les carriers qui extraient le tuf de Myconos ont 1 dr. 2 ob. du pied cube (44 francs le mètre cube) [4]. Des entrepreneurs fournissent la pierre, taillée et rendue à quai ou à pied d'œuvre, à des prix qui varient selon la qualité : 4 dr. moins un rabais de 2 chalques en 279 ; de 5 dr. 3 ob. à 7 dr. en 250 [5]. Les menuisiers remplacent des boiseries pourries à tant le pied courant [6]. Le peintre exécute son travail sur cymaise à 3/4 d'ob., 1 1/2 ob., 1 dr. 1 1/2 ob. le pied courant, selon la largeur, la qualité de l'ouvrage, peut-être aussi selon qu'on lui

(1) IG, II, Suppl., 834 *b*, col. I, l. 30-31.

(2) 156, A, l. 58, 60, 62.

(3) 158, A, l. 67 et suiv.

(4) 165, l. 21.

(5) 161, A, l. 77-78 ; 287, A, l. 89-95.

(6) 163, A, l. 15-16.

fournit ou non les couleurs [1]. L'orfèvre se fait payer la façon au poids du métal employé [2]. Il en est de même du forgeron : en 282, quand le fer brut vaut 2 4/10 ob. la mine, il demande les prix suivants pour les objets fabriqués [3] :

OBJETS	PRIX DE REVIENT (à la mine)	PRIX DE LA FAÇON (à la mine)	RAPPORT DE LA FAÇON AU PRIX DE REVIENT
Marteaux	1 dr.	3 6/10 ob.	3/5
Ciseaux à tailler la pierre.	1 dr. 3 ob.	1 dr. 6/10 ob.	11/15
Chevilles et crampons ...	1 dr. 3 1/2 ob.	1 dr. 1 1/10 ob.	3/4

Pour plus de clarté, convertissons les valeurs attiques en valeurs françaises : à raison de 10 kilogr. de fer brut, valant 6 fr. 50, la façon se paie : pour les marteaux, 9 fr. 75; pour les ciseaux, 17 fr. 85; pour les chevilles et crampons, 19 fr. 20.

Parmi ces séries de prix, les plus intéressantes sont naturellement celles qui donnent lieu à une comparaison entre des tarifs d'époques différentes. Elles ne manquent pas, heureusement.

Vers 285, les briqueteurs reçoivent 1 dr. 2 ob. pour le cent de briques posées [4]. En 250, ils touchent 6 dr. 2 ob. du cent moulé et posé [5], ce qui, étant donné le prix de la brique moulée [6], met la pose au même prix qu'en 285. Ce n'est pas seulement le tarif local qui se maintient, c'est le tarif commun à la Grèce depuis 150 ans qui a su résister à la diminution générale. En 395 et les années suivantes, la pose des briques pour les fortifications du Pirée avait coûté 12, 13 et 15 dr. le mille [7], c'est-à-dire 1 dr. 1 1/5 ob., 1 dr. 1 4/5 ob. et 1 dr. 3 ob. le cent. En 329/8, les épistates d'Éleusis avaient bien consenti à un entrepreneur le prix de 17 dr. le mille de carreaux

[1] 165, l. 24; 199, A, l. 80; 163, B *a*, l. 4-5.

[2] 199, A, l. 83.

[3] 158, A, l. 79-81, 61-62; cf. 161, A, l. 87.

[4] 156, A, l. 37.

[5] 287, A, l. 98-100.

[6] Cf. 204, l. 71.

[7] IG, II, 830, l. 5 et suiv.; 832, l. 4 et suiv.; Suppl., 830 *b*; 830 *e*, l. 6 et suiv.; *Mittheil. d. arch. Inst.*, XXX, p. 391 et suiv.

grande taille, ce qui mettait la pose du cent à 1 dr. 4 1/5 ob.; mais, en employant des ouvriers à la journée, ils étaient arrivés à ne plus payer que 1 dr. 2 ob. le cent de briques ordinaires et, en traitant à forfait avec des compagnons, ils avaient encore obtenu un rabais supplémentaire de 3 chalques[1]. On a donc là l'exemple curieux d'un tarif à peu près immuable.

Certains salaires marquent même un progrès sur les tarifs du IVe siècle. Le moulage des briques revient cher. Tandis qu'à Éleusis on payait 36 dr. de façon pour le mille de carreaux grande taille (46 centimètres carrés)[2], à Délos, les 6 dr. 2 ob. payées en 250 pour la façon et la pose du cent de briques ordinaires (40 centimètres carrés) laissent 5 dr. pour la façon seule[3]. C'est surtout l'industrie du transport qui augmente ses exigences. Pour le fret, la différence est saisissante : jadis, de Corinthe à Éleusis, les bateliers passaient 100 tuiles pour 20 ob. [4]; maintenant, de Syros à Délos, pour un trajet plus court d'un tiers, ils veulent le triple, 1 ob. 1/6 de la paire et bientôt 1 ob. 1/4[5]. Même le transport par terre, dans une île où les distances ne peuvent pas être grandes, est cher par comparaison avec les prix de l'Attique et ne cesse pas de renchérir. Pour le cent de briques on prend tantôt 3 dr., tantôt 2 dr.[6], et une fois dans la même année 1 dr. 3 ob., 1 dr. 4 ob., 3 dr. et même 3 dr. 2 ob.[7]. Or, à Éleusis, on demandait 15 et 17 dr. du mille pour la petite taille, et 25 dr. pour la grande; le prix de 35 dr., qui dépasse à peine le maximum de Délos, est celui du transport d'Éleusis à Athènes[8]. Les salaires payés pour le transport des stèles au moment de la gravure montrent bien que, dans ce genre de métier, la tendance est toujours à l'augmentation. (Voir la liste page ci-contre.)

Mais, sauf dans les industries de la brique et dans les entreprises de transport, le salaire de l'ouvrier travaillant à la pièce et à la mesure va en diminuant depuis les beaux jours du IVe siècle.

(1) IG, II, 834 *b*, col. I, l. 59-60, 23-25; Suppl., col. II, l. 46-49.
(2) IG, II, 834 *b*, col. I, l. 56.
(3) 287, A, l. 98-100.
(4) IG, II, *l. c.*, col. I, l. 73.
(5) 156, A, l. 75; 158, A, l. 85; 161, A, l. 73 et suiv.
(6) 156, l. 37; 204, l. 71.
(7) 158, A, l. 57-60.
(8) I G, II, *l. c.*, l. 23, 57, 58; col. II, l. 47.

ANNÉE	POIDS APPROXIMATIF DE LA STÈLE		SALAIRE	RAPPORT DU SALAIRE AU POIDS
	en kilogrammes	en talents attiques		
298 [1]	250 kilogr.	7 talents	1 dr.	1 ob. au talent
279 [2]	350 —	9 1/2 —	1 dr. 3 ob.	1 — —
274 [3]	260 —	7 —	1 —	1 — —
269 [4]	300 —	8 —	2 —	1 — 1/2 —
250 [5]	860 —	24 —	5 —	1 — 1/2 —

La grosse maçonnerie en pierre fournit plusieurs exemples de cette baisse. Les fondations en libage, fourniture des moellons à la charge du maçon, se payaient à Éleusis 8 dr. la brasse de 1 m. 85 (4 fr. 12 le mètre)[6]; elles ne rapportent plus que 6 dr. (3 fr. 10 le mètre)[7]. La construction d'un mur en pierre coûtait 4 1/2 dr. les brasse et coudée[8]; on retrouve bien à Délos le prix de 18 dr. la brasse carrée qui est identique (la coudée est le quart de la brasse); mais c'est un maximum qui fait une apparition unique et qui, dans l'année même où il frappe l'attention, se place en tête d'une série s'abaissant par degrés successifs à 13 dr. 5 ob., 5 dr. 5 1/2 ob., 4 dr., 2 dr. et 1 dr. 4 ob.[9].

Attestée pour le dernier quart du IVe siècle par la comparaison avec Éleusis, la baisse des salaires apparaît manifestement, dans la période suivante, au simple examen des comptes déliens.

Les salaires successivement payés pour l'aiguisage des outils présentent un intérêt spécial : ils nous font, pour ainsi dire, toucher du doigt les causes de la diminution. L'administration du temple, ayant ses tailleurs de pierre, devait leur fournir le matériel nécessaire et faire naturellement remettre en état les ciseaux émoussés. L'aiguisage était donc une entreprise permanente. On va voir comment les hiéropes, en variant d'une année à l'autre les clauses

(1) 148, l. 167-168.
(2) 161, A, l. 118.
(3) 199, C, l. 78-79.
(4) 203, A, l. 56.
(5) 287, A, l. 197.
(6) IG, II, *l. c.*, l. 8-9.
(7) 156, A, l. 36.
(8) IG, II, *l. c.*, l. 54-55.
(9) 156, A, l. 66; cf. l. 23, 27, 25, 69, 68.

stipulées, obtenaient des conditions de plus en plus avantageuses. En 282, ils concluent avec Hèracleidès un forfait à l'année, au prix de 9 dr. [1]. En 281, ils paient deux ouvriers, Hèracleidès et Dexios, à raison d'une obole la pièce, et ils en ont pour 47 dr. 5 ob. [2]. Aussi reviennent-ils vite au forfait, mais en arrondissant par en bas le chiffre obtenu par expérience : Dexios fait tout le travail de l'an 279 pour 40 dr. [3]. Il faut croire que ce système laissait le salaire bien au-dessous du tarif à une obole; car, cinq ans après, Dexios acceptait de se remettre aux pièces, mais cette fois au prix d'une demi-obole[4]. En sept ans, on avait baissé le salaire de moitié. Les hiéropes se sentaient-ils encouragés à continuer ce qui leur avait si bien réussi? En tout cas, en 269, quand Dexios n'est plus là, c'est de nouveau un abonnement qu'ils imposent à son successeur Parménon[5] : le prix convenu est le même qu'en 282, mais en prévision d'un travail évidemment plus considérable et probablement double.

Ce cas, où la baisse est si forte, n'est pas isolé. Il s'en présente un pareil dans la métallurgie. Le plombier chargé de sceller la grande stèle reçoit 1 dr., en 269, pour un demi-talent de plomb coulé; il ne reçoit rien de plus, en 250, pour un travail qui demande au moins le double de métal[6].

Le vernissage à la poix est un des travaux qui s'exécutaient à Délos avec le plus de régularité. Tous les ans, au moment des fêtes, on procédait à l'opération dans les lieux saints, et l'autel « aux cornes » était l'objet de soins particuliers. Nous avons donc là une série de salaires qui prête à des comparaisons précises. Ils sont fixés par forfait; toutefois on discerne facilement que les prix acceptés sont en rapport, non pas à la surface à enduire, qui est constante, mais au nombre de couches et, par conséquent, à la quantité de substance employée. On va voir par le tableau ci-contre que ce rapport varie d'année en année, toujours en diminuant.

Parmi les indications les plus intéressantes que nous donnent les inscriptions de Délos, il faut certainement ranger la mention des

(1) 158, A, l. 83.
(2) 159, A, l. 58.
(3) 161, A, l. 107-108.
(4) 199, A, l. 87.
(5) 203, A, l. 58.
(6) *Ib.*, B, l. 20; 287, A, l. 198.

ANNÉE	QUANTITÉ DE POIX EMPLOYÉE	SALAIRE TOTAL	SALAIRE AU MÉTRÈTE DE POIX
302 [1]	5 métrètes	17 ou 18 dr. (?)	3 dr. 2 2/5 ob. ou 3 dr. 3 3/5 ob. (?)
296 [2]	5 — 6 conges	20 —	3 — 3 9/11 ob.
282 [3]	3 — 3 —	11 —	3 — 2 4/15 ob. } moyenne :
	3 — 1 —	9 — 3 ob.	3 — 18/37 ob. } 3 dr. 1 1/2 ob.
279 [4]	3 —	10 — 3 —	3 — 1 ob.
276 [5]	5 — (?) 7 —	16 — 3 —	2 — 5 3/4 ob. (?)
269 [6]	9 — 6 —	25 —	2 — 4 ob.
268 [7]	5 ou 6 — 1 —	12 —	2 — 2 2/12 ob. ou 1 dr. 5 10/12 ob.
250 [8]	11 —	17 — 3 ob.	1 — 4 ob.

salaires payés aux lapicides qui les ont gravées. Les épigraphistes recueilleront ces renseignements avec piété; les économistes et les historiens y verront une remarquable application du travail aux pièces et une preuve éclatante de la diminution des salaires à l'époque hellénistique. Depuis longtemps le tarif des graveurs sur pierre était fixé à une drachme les cent lettres; les seules différences qu'on note indiquent une tendance à le ramener de la drachme éginétique à la drachme attique. A Delphes, Deinomachos obtient une drachme éginétique du cent en 339/8 [9], mais accepte aussitôt les 4 ob. qui correspondaient à peu près à la drachme du système attique [10]. A Épidaure, les comptes de la *tholos* attribuent à Sannion une somme totale de 13 dr. pour environ 1 300 lettres [11], et à Philonidas une somme ronde de 20 dr. pour 1 800 lettres [12]; mais, vers la fin du siècle, dans les comptes de la piscine, Zopyros et Stasiménès n'obtiennent plus que 5 ob. du cent, 5 ob. éginétiques, qui font 7 ob. attiques [13]. C'est à ce moment que nous transportent les premières inscriptions de Délos. En 302, on y voit toujours en vigueur le tarif rémunérateur du IVe siècle. Hermodicos reçoit encore, pour l'inscription des fermages, relativement courte, 75 dr., à raison d'une drachme les

(1) 145, l. 7-8.
(2) 154, A, l. 3-5.
(3) 158, A, l. 75-79.
(4) 161, A, l. 101.
(5) 163, A, l. 10-11.
(6) 203, A, l. 47-48.
(7) 204, l. 57-59.
(8) 287, A, l. 66.
(9) Bourguet, *L'administr. financ. du sanctuaire pythique*, p. 181, l. 6-8.
(10) Id., *ibid.*, p. 175, 181; BCH, XXIV, p. 145; p. 143, l. 23-25; p. 465, l. 41-42.
(11) IG, IV, 1485, l. 136, 140-141.
(12) *Ib.*, l. 177-178.
(13) *Ib.*, 1492, l. 10-11, 30-31, 34-35.

cent lettres. Mais on commence déjà, la même année, à lui imposer un rabais pour la grande inscription des comptes : on exige 130 lettres pour la drachme[1]. Il y a là une indication menaçante. Effectivement, dès l'an 300, le même lapicide accepte de graver la petite stèle pour 25 dr., au tiers de l'ancien prix[2]. C'est le tarif d'une drachme pour 300 caractères qui fait une apparition honteuse. On n'en connaîtra guère plus d'autre[3]. Deinoménès travaille à ce prix-là pendant plus de vingt ans[4], non sans rencontrer d'abord des rivaux tels que Donax[5], et ses successeurs se résignent aux mêmes conditions. Si la somme payée pour la grande inscription s'élève de 70 dr. à 80, 85, 100 dr. et même à 126 dr. 4 ob.[6], c'est que la comptabilité des hiéropes s'allonge toujours; le taux ne change pas. Et, tant que l'avilissement des salaires n'empêche pas la concurrence, la concurrence maintient la qualité du travail. Donax et Deinoménès ne font pas moins bien que jadis Hermodicos : ils incisent profondément dans le marbre l'un des traits gros et larges, l'autre des jambages allongés, avec une égale conscience et une élégance soutenue[7]. Le graveur de l'an 274, à l'écriture maigre et raide[8], est vite remplacé par un autre plus habile et plus soigneux[9]. Aussi, en 250, les hiéropes font-ils une tentative pour descendre au-dessous du tarif. L'inscription de cette année se compose de 354 lignes comprenant en moyenne 120 lettres : pour ces 42 000 lettres on s'attendrait à un salaire de 140 dr.; il est de 120 dr. seulement[10], à raison de 350 lettres à la drachme. Mais cette fois on a été trop loin; on en aura pour son argent : Néogénès, un entrepreneur qui a d'autres affaires en tête, exécutera la commande d'une main lourde, lâche et irrégulière. L'expérience est faite; il faudra qu'on revienne au taux usité depuis un demi-siècle. Une diminution des 2/3 sur le salaire payé jadis dans toute la Grèce, y compris Délos elle-même, c'est décidément assez.

Il y a cependant un métier où la diminution est encore plus forte.

(1) 145, l. 27, 43.
(2) 147, A, l. 18-19.
(3) 159, A, l. 66-67; 161, A, l. 118-119; 199, C, l. 71-77.
(4) 147, A, l. 20; 159, 161, *ll. cc.*
(5) 148, l. 68.
(6) 147, 148, 159, 161, 199, *ll. cc.*
(7) Voir les *lemmata* des inscriptions et les planches des spécimens.
(8) 199, *l. c.*; cf. pl. IV.
(9) 204, l. 73; cf. le *lemma* de 203 et le spécimen de 205 sur la pl. IV.
(10) 287, A, l. 80-81.

Le couvreur touche 2 1/2 ob. par paire de tuiles posées, vers 309-304. En 269, quand la paire de tuiles vaut de 4 à 5 ob., on lui donne une drachme, matériaux à sa charge. En 250, il n'a plus pour la pose que 2/3 d'obole[1]. Dans un espace d'un demi-siècle, le salaire du couvreur a baissé de 73 p. 100.

En résumé, la situation des classes laborieuses à Délos, dans la première moitié du IIIe siècle, paraît assez sombre. Si le prix des denrées diminue en général, le petit consommateur ne peut guère profiter de la baisse, à cause de l'excessive cherté du transport et des bénéfices prélevés par le commerce de détail. Et cependant les salaires diminuent dans des proportions énormes. Tandis qu'Athènes donnait à l'esclave public 3 ob. par jour et l'habillait convenablement, Délos rabaisse le *standard of life* au point de réduire les plus humbles des travailleurs à 2 ob., tout compris. Les ouvriers experts, qui gagnaient 2 ou 2 1/2 dr. par jour, n'obtiennent plus que 1 1/2 ou 2 dr.; les manœuvres, qui touchaient 1 ou 1 1/2 dr., doivent se contenter de 5 ob. Théoriquement, il est vrai, le célibataire pouvait vivre, en travaillant à ces conditions-là un jour sur quatre ou cinq, s'il exerçait un métier qualifié, un jour sur deux, s'il n'avait que ses bras. Théoriquement, l'un était en état de nourrir une famille sans difficulté; l'autre y parvenait à force de peines et de privations. Mais les journaliers ont à tenir compte du chômage : l'ouvrier expert a si peu de chances de s'employer régulièrement, qu'il lui arrive d'aliéner sa liberté par un engagement annuel et se contente alors de ce que lui rapporterait un jour de travail libre sur trois. L'architecte lui-même reçoit à Délos un traitement inférieur de 30 p. 100 à celui qui lui était offert cinquante ans auparavant à Delphes et se résigne bientôt à une nouvelle diminution de 25 p. 100.

Qu'est-ce donc qui pèse si lourdement sur la rémunération du travail? C'est l'organisation de plus en plus forte de la concurrence, par le système des adjudications et des forfaits combiné avec le paiement à la pièce et à la mesure. Si le maçon à la journée touche 20 p. 100 de moins à Délos qu'à Éleusis, c'est qu'il accepte 25 p. 100 de moins quand il travaille à tant la brasse. Et encore le maçon

[1] 144, A, l. 63, 69, 74, 81, 116; 203, B, l. 3; 287, A, l. 113-114.

résiste-t-il le mieux à la baisse dans une île où l'on bâtit beaucoup. Dans les autres métiers, les différents modes de rémunération à la tâche imposent, en une cinquantaine d'années, une diminution de 50 p. 100 à l'ouvrier en métaux, de 55 p. 100 au vernisseur, de 66 p. 100 au graveur sur pierre, de 73 p. 100 au couvreur. A plus forte raison, les manœuvres et les aides sont-ils contraints d'en passer par les conditions les plus dures : on voit des gâcheurs de mortier, travailleurs qui se faisaient 1 1/2 dr. par jour vingt-cinq ans auparavant, gagner 25 dr. chacun pour un travail qui leur a peut-être pris trois cent cinquante heures et qui rapporte au maître crépisseur 140 dr.

Voilà les faits. L'historien doit les recueillir, pour montrer qu'ils jettent une ombre assez triste sur le brillant spectacle de l'Orient hellénistique. L'économiste peut y trouver une application lointaine de ce qu'il nomme le *sweating system*, mais à condition de ne jamais oublier que l'employeur qui exerce la pression est bien moins un patron que le client lui-même, et que l'employé qui la subit est entrepreneur en même temps qu'ouvrier.

Gustave GLOTZ.

L'ARCHITECTURE CATALANE.

J. Puig y Cadafalch, Antoni de Falguera y Sivilla et J. Goday y Casals. *L'Arquitectura románica a Catalunya.* 2 vol. in-4°, 419 p. et 470 grav.; 584 p. et 509 grav. Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 1909-1911. — Wrangel. *La cathédrale romane de Lund* (*Suède*). — G. Millet. *La peinture sacrée de la Cappadoce et de la Serbie.* (Communications faites au Congrès de l'Histoire de l'Art à Rome, 16-21 octobre 1912.)

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

Les considérations développées au cours du premier article laissent deviner dans quel esprit est conçu le Tome II de l'architecture romane.

[1] Voir le premier article dans le cahier de mai 1913, p. 193.

Si la Catalogne n'a rien emprunté à l'Espagne chrétienne, rien à l'Espagne musulmane, rien ou presque rien à la Provence, elle doit beaucoup à la France et bien plus encore à la Lombardie. C'est, du moins, la thèse que M. Puyg y Cadafalch a défendu avec talent au Congrès de l'Histoire de l'Art à Rome. Je ne pense pas le blesser en lui montrant qu'il a exagéré l'influence de la Lombardie au détriment de sa patrie. Jusqu'à l'épanouissement de Cluny et à l'arrivée des cisterciens, l'architecture catalane n'a guère contracté d'emprunts hors de l'Espagne. A cet égard, elle est nationale au suprême degré et bien davantage que l'architecture romane de la Galice, de la Navarre et des Asturies. Mais, auparavant, il importe de suivre les auteurs dans les monographies d'ouvrages, la plupart décrits pour la première fois, monographies dont on ne saurait trop faire l'éloge. Il y a là une mine de renseignements que l'on peut consulter en toute sécurité et qui sont présentés avec une clarté, une conscience, un discernement et une discrétion à donner comme exemple. Je suis d'autant plus affirmatif que j'ai eu l'occasion d'exercer sur place un contrôle prolongé et de visiter, dans le Nord-Ouest, des monuments dont l'examen m'a aidé dans cette tâche.

Le chapitre II du tome II est consacré aux donateurs et fondateurs; le chapitre III, aux moyens économiques. Entendez, sous ce nom, les corvées et les sources pécuniaires : dons royaux, aumônes, achat d'indulgences, legs, échanges et ventes d'immeubles, dîmes, tributs.

Le chapitre IV traite des architectes; le chapitre V, des corps d'état et des ouvriers. L'un et l'autre sont illustrés à l'aide de curieux chapiteaux empruntés aux édifices décrits.

Jusqu'ici, il s'agit d'une sorte d'introduction constituant la première partie du second volume.

La seconde partie renferme les monographies.

Je ne m'étendrais pas sur celles des églises les plus anciennes et, notamment, sur le second groupe pyrénéen — j'ai exprimé mon sentiment à leur égard — si leur couverture en charpente n'offrait un nouveau champ d'exploration. Il va de soi que les charpentes primitives ont disparu, mais au lieu de procéder à une réfection d'ensemble, on les a réparées brin par brin, de sorte que le type primitif a été conservé. Or, ce type est le type musulman où le poinçon s'appuie sur l'entrait, où les arbalétriers très rapprochés, portent le

lattis et la toiture sans l'intermédiaire des pannes et des chevrons, type qui avait été abandonné à Rome dès l'époque de Vitruve.

Les auteurs considèrent Saint-Martin du Canigou (Pyrénées-Orientales) comme l'un des premiers édifices où la voûte fut substituée aux couvertures en charpente. Pourtant, les églises de Tarrasa et, en Asturie, la Cámara Santa d'Oviedo, Santa María de Naranco, San Miguel de Lino, Santa Cristina de Lena, présentent ici des coupoles et là des berceaux de beaucoup antérieurs aux voûtes de Saint-Martin du Canigou, dont la construction ne remonte pas au delà du XIe siècle. Mais au nombre des fondateurs du monastère, figure un moine nommé Lombardus et peut-être faut-il attribuer à ce nom l'intérêt que les auteurs attachent aux voûtes de Saint-Martin.

Les chapitres suivants traitent des berceaux renforcés par des arcs doubleaux. Sant Pere (San Pedro) de Casserres édifié vers 1006 sur une roche, le Castrum Serra, que les musulmans avaient occupée dès les premières années de la conquête et que Louis le Débonnaire leur avait repris en 798, en offre un modèle achevé. Je n'en disconviens pas ; j'observerai seulement que ce genre de voûte connu des constructeurs perses, syriens et coptes était depuis longtemps acclimaté en Espagne quand il fut employé à Sant Pere de Casserres. Dès le IXe siècle, les architectes de la Cámara Santo d'Oviedo, de Santa María de Naranco, de San Miguel de Lino, de Santa Cristina de Lena l'avaient tourné avec succès et avaient même opposé aux doubleaux des contreforts extérieurs très accusés.

Au XIe siècle appartiennent encore l'abbaye de Ripoll entièrement reconstruite à la fin du siècle dernier, Sant Vicenç (San Vicente) de Cardona et plusieurs autres églises composées de nef, de bas-côtés, d'abside, d'absidioles et du type bien connu en Espagne de la basilique orientale. Sant Vicenç témoigne d'un effort considérable pour assurer un éclairage excellent de la nef centrale sans compromettre sa stabilité. A cet effet, elle a été flanquée de collatéraux qu'elle domine, mais qui sont robustes, ramassés, ornés de contreforts et ont un rôle statique qui les rapproche beaucoup des arcs-boutants. Sant Vicenç prend une telle avance sur les constructions du même ordre que j'en viens à douter de la date qu'on lui assigne. Elle aurait été consacrée en 1040 ; nombreuses sont les églises construites dans le siècle suivant qui n'atteignent pas à sa perfection.

Les églises cruciales simples ou trifoliées, étudiées dans le chapitre XIII et dont les prototypes se trouvent à Sarvistan et à Mchatta (Fars et Palestine, V[e] et VII[e] siècles) sont représentées par la cathédrale de Vich, Sant Pere d'Urgell, Sant Martí Çes Corts. L'un des exemples les plus nets, San Nicolás de Gérone (aujourd'hui désaffectée) a été omis par mégarde.

Dans le livre III, les auteurs, après s'être occupés des ensembles, s'intéressent à chaque partie constitutive du temple chrétien : le narthex, la crypte (chap. I, II, III) le *cimbori*, (intrados de la coupole), qu'il ne faut pas confondre avec le ciborium et le clocher (chap. IV). Je me hâte vers la conclusion et je cite, pour y revenir s'il y a lieu, les bénitiers et l'autel, les monuments funéraires, les monastères, l'architecture civile et l'architecture militaire (chap V à IX).

Dans le livre IV, on trouvera distribués en neuf chapitres les renseignements qui concernent les matériaux et l'appareil, les murs et les piles, les berceaux et les arceaux, la demi-coupole sur trompe, la charpente, la structure des églises romanes, les arcatures, galeries et fenêtrages aveugles, les portes, les fenêtres, la colonne, la sculpture et la polychromie.

Toutes les églises décrites offrent, dans une proportion variable, des caractères empruntés à l'architecture irano-perse ou à l'architecture musulmane. A ceux que j'ai déjà cités, c'est-à-dire à la coupole sur trompe, à l'arc outrepassé, au plan crucial simple ou complexe, au plan tréflé, à l'arc-boutement méthodique, à la voûte nervée, j'ajouterai les arcatures et les fenêtrages aveugles dont l'origine orientale est reconnue par les auteurs, les voussures polylobées, les arcs construits en tas de charge par assises horizontales, tels qu'ils se montrent dans le cloître de San Pedro de Barcelone, les bretèches et les machicoulis décoratifs de ce même cloître, de la cathédrale de Tarragone et de beaucoup d'autres édifices, les cordons en dents de scie qui depuis l'époque des Achéménides décorent tous les édifices perses et qui sont obtenus, à l'origine, par des briques posées en biais avec un angle saillant, les colonnettes cantonnées dans les arêtes de la mosquée de Touloun et de Saint-Genis-des-Fontaines, et enfin le clocher carré percé de fenêtres jumelées et souvent isolé de l'église. Le prototype de ce clocher est le minaret de Jésus à Damas. Sous cette forme, il descendit en Palestine, entra en Égypte, longea la côte septentrionale

de l'Afrique, pénétra en Espagne avec les musulmans et y fut adopté par les chrétiens dans sa forme syrienne. On le reconnaît aisément dans une miniature du Beatus de Madrid, représentant, au xe siècle, le clocher de Sant Salvador de Tàbara (*Arq. rom. a catal.* T. II, p. 387. fig. 427). Miniature éminemment instructive, car en dépit de la destination chrétienne de l'édifice, les fenêtres sont en arc outrepassé à près de 300 degrés et les pièces, revêtues de ces carreaux persans de faïence émaillée, dont l'usage s'est perpétué sous le nom d'*azulejos* et d'*alboire* (lambris d'*azulejos*). Dès lors, le minaret carré fut adopté en Espagne et au Portugal.

J'ai dit tout le bien que je pense de l'ouvrage de M. Puyg y Cadafalch et de ses collaborateurs et je crains de ne pas avoir insisté suffisamment sur les éminentes qualités qu'il révèle chez eux. On sent qu'il est écrit par des savants qui joignent à une érudition profonde, à une conscience scrupuleuse, un amour passionné de leur art et de leur pays. Mais si leur patriotisme est une vertu, il les incline à une conclusion trop absolue quand il leur fait écrire que « de ces terres musulmanes ennemies, *rien absolument rien* n'entra dans l'architecture chrétienne sacrée, ni un motif dans la décoration, ni un détail dans les méthodes de construction » (T. II, p. 583). J'avais déjà signalé chez les auteurs cette haine séculaire de l'Islam, jamais elle n'avait revêtu une expression aussi précise et aussi sérieuse dans ses conséquences, car, à ne s'y pas tromper, c'est le désir de ne rien accorder aux musulmans qui les ont induits à exagérer le rôle de la Lombardie dans l'élaboration de l'architecture romane, catalane, et à prendre chez elle le bien qu'ils avaient sous la main.

Certes, en se plaçant au même point de vue que les auteurs, la thèse est séduisante. Les rapprochements indiqués sont indéniables, entre les coupoles sur trompes, les clochers, les fenêtrages aveugles, les plans des nefs et des absides. Seulement est-ce bien à des emprunts que ces analogies sont uniquement dues? L'on remarquera d'abord combien, à partir de la conquête musulmane, les communications maritimes étaient devenues périlleuses. Tarragone, Tortose surtout, étaient les repaires de dangereux pirates qui s'efforçaient de ruiner Barcelone au profit de Valence. Nulles avec Byzance, les relations directes étaient rares avec l'Italie. Restait la route de terre fréquentée par les religieux appelés auprès du Souverain Pontife ou en mission

dans les couvents. Mais, entre la Catalogne et la Lombardie, s'interposait une zone depuis longtemps conquise par l'architecture byzantine et où l'art lombard n'avait pas pénétré : la Provence. J'ajouterai que, si l'existence simultanée de la coupole sur trompes, des clochers-minarets et des fenêtrages aveugles peut, à la rigueur, résulter d'emprunts faits par la Catalogne romane à la Lombardie, il est impossible d'expliquer, par un unique facteur italien, l'architecture religieuse de Tarrasa. Enfin, puisque les auteurs nient toute communication entre la Catalogne et les autres royaumes chrétiens de l'Espagne durant la période préromane et les débuts de la période romane, comment expliquer, au IX^e siècle, dans les Asturies et en Castille, la répétition des motifs caractéristiques soi-disant empruntés à la Lombardie? Comment expliquer, de l'un ou de l'autre côté des Pyrénées catalanes, non seulement l'emploi systématique des arcs outrepassés irano-syriens, mais des charpentes musulmanes si différentes des charpentes romaines décrites par Vitruve, des arcs construits en tas-de-charge, des colonnettes cantonnées dans les arêtes, des inscriptions décoratives en caractères arabes et les motifs d'architecture si nettement orientaux signalés dans les manuscrits à miniatures?

D'autre part, si l'on se reporte en Italie, l'on trouve dans les plus vieilles églises lombardes des représentations imitées d'une manière manifeste de la sculpture ou de la peinture iranienne. On peut citer un chapiteau de la nef de Saint-Ambroise à Milan (seconde colonne, côté de l'Évangile) qui est une copie intégrale des chapiteaux bicéphales achéménides, un autre chapiteau, à l'entrée du chœur, formé par des lions accroupis et adossés, deux arceaux de la chaire dont les retombées sont reçues par un autre lion, comme elles l'étaient à Khorsabad par des taureaux ailés. A Saint-Michel de Pavie, on reconnaît sur un chapiteau (2^e pilier, côté de l'Évangile) une copie de Ghilgamech (l'Hercule chaldéen) entre les deux monstres qu'il étouffe[1], comme sur la façade, une imitation fidèle de Darius poignardant un dragon (porte centrale, chapiteau de gauche) et des animaux passants des frises achéménides (frontispice, côté gauche). A la cathédrale d'Aquilesa, un très beau *pluteum* du XI^e siècle porte des

[1] Ce thème célèbre dans l'antiquité chaldéo-perse apparaît pour la première fois à Lagach, sous le règne de Lougalanda, vers le début du III^e millénaire.

médaillons décorés, les uns de l'aigle suméro-accadien de Lagach enlevant un mouton et de diverses représentations du *ferouer* sassanide. Ensuite, à Pise, à Milan, à Vérone, ce sont des colonnes portées sur les mêmes animaux qu'à Kouyoundjik, à Nimroud, à Sendjirli, ou même à Persépolis. Partout, aussi, soit à Rome (cloîtres de Saint-Jean-de-Latran et de Saint-Paul), soit à Pise (Cathédrale, Baptistère, Campo-santo), soit à Florence (Bargello), soit à Vérone (crypte de San Fermo et vantaux de porte de Santa Anastasia), l'on relève des combinaisons de croix et d'étoiles à huit pointes spéciales à la décoration perse dès l'époque sassanide. De son côté, le clocher de Santa Maria della Cella de Viterbe (IXe siècle) présente une fenêtre jumelée identique aux *ajimeces* de l'architecture mudéjare espagnole dont les arceaux sont moyennement outrepassés. Enfin, si les inscriptions en caractères arabes ne se trouvent pas sur les édifices chrétiens du Centre et du Nord de l'Italie, elles apparaissent sur les petits monuments et sur les miniatures. N'est-il pas surprenant aussi que la tradition de la couleur et de la décoration des tissus de l'époque des Sassanides se soit perpétué dans les étoffes désignées sous le nom de *Stoffe umbre* (fond blanc, dessins brodés bleu indigo) dont le château Saint-Ange possède de belles collections? En revanche, les porches hypostyles à un ou deux étages surmontés d'un gable caractéristique de la vieille architecture lombarde et romaine ne se voient pas en Catalogne.

Que faut-il déduire de ces faits?

Si l'on ne peut nier les contacts qui s'établirent dès l'époque romane entre les architectures de la France et de la Lombardie (M. Enlart en a donné des exemples décisifs), s'il y en eut aussi entre la Catalogne et la Lombardie, les infiltrations furent rares. Elles ne suffisent à expliquer ni l'éclosion en Catalogne à une date antérieure à celle où elles se développèrent en Lombardie, de quelques formes architecturales d'origine orientale ni surtout la préexistence de ces mêmes formes dans le reste de l'Espagne chrétienne et musulmane.

La vérité est que l'architecture lombarde, comme l'architecture protoromane des Asturies, de la Castille et de la Catalogne, sont nées d'une union intime entre l'architecture chrétienne, romaine et l'architecture musulmane, propagée en Italie par la Sicile et, en Espagne par

l'Espagne entière. Le clocher carré inspiré des tours défensives, et souvent séparé de l'église vient sans doute de Syrie (Damas, minaret de Jésus). En tout cas, il fut porté en Afrique dès l'époque des Ommeiyades, se propagea de l'Est à l'Ouest le long de la côte, sans modification appréciable de ses caractères originaux, remonta en Italie où il servit de modèle aux clochers de Rome, Florence, Ferrare, Plaisance, Venise, Vérone, Parme, Modène, Crémone, Pavie, Vicence, etc., comme il devint classique dans l'Espagne musulmane, dans l'Espagne chrétienne, dans la Catalogne, dans le Roussillon et sur les deux croupes nord et sud des Pyrénées (Saint-Bertrand de Comminges). De là, il se répandit en France et dans les provinces Rhénanes, fut adopté par les architectes clunisiens-bourguignons et redescendit en biais vers le Sud-Ouest.

La coupole sur trompes, les voûtes nervées, les contre-butements extérieurs, les fenêtrages aveugles, les arcs polylobés, les machicoulis décoratifs, les cordons en dents de scie, les modillons à copeaux, les inscriptions en caractères arabes suivirent le même itinéraire que le clocher-minaret. On les accompagne depuis les palais perses de Firouz-Abâd, de Sarvistan, du Tag-è Kèsra, du Tag-è Ivan, depuis les églises syriennes de Mousmieh (anc. *prætorium* de Phæna) et de Saint-Georges d'Ezra jusqu'en Sicile d'une part et en Catalogne de l'autre. Si les motifs de construction irano-syriens sont beaucoup plus nombreux en Catalogne qu'en Lombardie et si les motifs de décoration chaldéo-perses sont plus fréquents en Lombardie qu'en Espagne, c'est que, dans le premier cas, le contact immédiat des architectes et des maçons musulmans et chrétiens fut séculaire et la transformation de la mosquée en église, fréquente, tandis que, dans le second, le goût traditionnel des arts régna d'une manière très vive et y fut à peine contrarié par l'invasion des Barbares.

Certes, personne ne conteste que la Ville Éternelle posa les premières assises de l'église et qu'elle en traça le plan et qu'elle se défendit contre les intrusions étrangères. Il n'empêche que, dès les guerres parthiques, elle avait beaucoup emprunté à l'Orient irano-syrien. Plus tard, elle connut l'Orient hellénistique, l'Égypte pharaonique et l'Égypte copte, Byzance, l'Islam, la Cappadoce et y préleva un butin souvent abondant. Ce travail accompli, elle trouva des collaboratrices actives, dans la France, l'Allemagne et les autres pays au

Nord des Alpes qui, tous, imprimèrent à l'œuvre un sceau personnel, indélébile. Aussi bien, à part les dispositions liturgiques, que reste-t-il de la basilique latine, primitive dans San Miguel de Tarrasa, dans Santiago de Compostela, dans Notre-Dame de Paris?

J'ai dit que l'idée directrice de M. Puyg y Cadafalch et de ses collaborateurs, comme, en France, celle des héritiers de Quicherat, était d'exclure le berceau de l'Islam de toute participation dans la genèse des arts locaux et de n'y admettre l'Orient que tamisé par Byzance. Aussi bien, puisque l'occasion m'en est offerte, j'insisterai en faveur de la vérité historique.

Il y a bientôt trente ans, quand je fis paraître *l'Art antique de la Perse*, quand j'y donnai une analyse détaillée des palais de Firouz-Abâd, de Hatra, de Sarvistan, de Ctésiphon, du Tag-è Ivan, de Mchatta où je suivais le développement progressif de la coupole sur trompes, des berceaux nervés, de l'arc-boutement des voûtes, de la construction des voûtes sans cintrage préalable, et quand je montrai le parti merveilleux que les architectes chrétiens des périodes romane et gothique et les architectes musulmans avaient tiré des thèmes sassanides, on traita ce rapprochement de paradoxal. Depuis cette époque un revirement s'est produit et nombreux sont les auteurs qui ont puisé dans mon ouvrage comme en un bien commun ou qui n'ont connu le résultat de mes recherches qu'à travers des emprunts déguisés. Je le constate avec quelque fierté, je ne dissimule pas non plus le plaisir que j'ai à le dire. Ensuite des savants éminents se sont appliqués à l'étude des vassales artistiques de la Perse et ont fortifié mes observations. A cet égard, le dernier Congrès de l'Histoire de l'Art tenu à Rome en octobre 1912, a été fertile en résultats imprévus.

Je citerai en particulier la communication de M. Wrangel, professeur à l'Université de Lund, sur la cathédrale de cette ville et celle de M. Millet relative aux relations entre l'art italien et l'art des Balkans au XIVe siècle en ce qu'elles étendent jusqu'en Suède pour l'architecture, jusqu'en Italie pour la peinture, le domaine où l'art oriental a exercé une action indiscutable.

La cathédrale de Lund (première moitié du XIIe siècle) accuse en effet entre elle et certaines églises de style lombard, des ressemblances saisissantes qui portent toutes sur des motifs irano-syriens. M. Wrangel signale avec raison les clochers-minarets et l'extérieur de

l'abside avec ses arcatures aveugles, ses galeries, ses machicoulis décoratifs. A mon avis, l'on a, dans la cathédrale de Lund, peut-être une manifestation très médiate de l'art lombard métissé d'art rhénan; peut-être faudrait-il même la rattacher à un rameau de l'architecture clunisienne. Quoi qu'il en soit, à cet égard, l'église offre un intérêt historique d'autant plus grand que, mêlés à des motifs usuels dans la décoration romano-gothique, apparaissent des représentants de la faune monstrueuse orientale. On y voit des lions ailés, des dragons, des animaux affrontés et adossés. Sur deux des chapiteaux, le sculpteur a reproduit le mythe de Ghilgamech (Isdoubar) (voir ci-dessus, p. 265). Il se peut que ces sujets aient été portés en Suède en même temps que les dispositions irano-syriennes de l'architecture et que les royaumes chrétiens aient servi d'intermédiaire, bien que la représentation du mythe de Ghilgamech y soit très rare (Saint-Michel Majeur de Pavie, musée épiscopal de Vich, en Catalogne, église de la Sauve, dans la Gironde); mais il se peut aussi que plusieurs de ces motifs soient remontés jusqu'en Suède en suivant des routes fluviales bien tracées et jalonnées par des légendes et, mieux encore, par des pièces de monnaie, notamment par des dihrems sassanides ainsi que par la voussure outrepassée.

M. Millet s'est occupé de la peinture orientale et il a montré que, dans son développement à peine soupçonné, elle avait atteint jusqu'à l'Italie et l'Allemagne, après un stage dans les états balkaniques.

L'art de la Serbie, en particulier, se distingue en effet de l'art byzantin des XIe et XIIe siècles et même au XIVe et au XVIe des écoles purement grecques de Mistra et du Mont-Athos par une abondance et une liberté étrangères aux écoles du Bas-Empire. Il a été étudié par Strzygowski, à propos du psautier serbe de Munich, où il voit une copie plus ou moins directe d'un original syrien du VIIe siècle.

D'autre part, Kondakov et Lichacev, qui se sont également occupés des origines de la peinture serbe, croient à une dispersion de l'art byzantin au XIIIe siècle. Un rameau se serait développé à Venise et les vieux motifs rajeunis au contact de l'art italien seraient retournés en Orient au XIVe siècle par l'Adriatique et la Macédoine. Mais une objection grave peut être faite à cette explication : aucun motif caractéristique du Trecento italien n'apparaît parmi les fresques slaves. L'influence du style s'y décèle seule.

La vérité est qu'on ne peut négliger la thèse hardie de Strzygowski. Les découvertes récentes et si instructives dues au P. de Jerphanion montrent l'importance et l'originalité de la peinture cappadocienne. L'Italie et l'Allemagne lui ont emprunté les thèmes du Baptême, de la Cène, du Lavement, du Baiser de Judas, des Souffrances humaines du Christ, de l'Évanouissement de la Vierge, de Jésus montant sur la croix à l'aide d'une échelle. Les fresques de Giotto et de l'Arena représentent par endroit l'épanouissement magnifique des miniatures syriennes du XII^e siècle. Mais bientôt l'Italie, Sienne notamment, après avoir accueilli les thèmes cappadociens et palestiniens, prennent une revanche éclatante et c'est ainsi que se constitue l'art de la vieille Serbie sous la double influence de l'Orient qui fournit la disposition du sujet et de l'Italie qui affine le style. Ainsi se trouve établi par surcroît l'introduction à peine soupçonnée d'un facteur asiatique très distinct du facteur byzantin dans la genèse et l'élaboration de la peinture occidentale.

C'est ainsi que chaque jour tombe une pierre de l'enceinte factice où l'on avait enfermé l'art chrétien de l'Occident. Il n'en reste pas moins fondé sur des bases romaines inébranlables, mais après s'être constitué il avait accueilli, dans sa structure intime et dans la décoration, des éléments qui l'avaient enrichi de formes et de thèmes empruntés à la Perse et à la Syrie.

« *Orient oder Rom* », a-t-on écrit et répète-t-on volontiers. L'on a tort. Il ne s'agit pas de choisir entre l'influence des deux grandes civilisations qui longtemps se partagèrent le monde. Mais il convient de reconnaître qu'après l'invasion des Barbares, l'Orient iranien qu'elle avait épargnée infusa un sang rénovateur à l'Occident romain. L'Italie et les états balkaniques favorisèrent les rencontres; Byzance fut à l'Est un intermédiaire puissant. Toutefois, par suite de contacts immédiats et séculaires entre les chrétiens et les mulsulmans espagnols, ce furent nos voisins d'au delà les Pyrénées qui devinrent, à l'Ouest, les véritables propagateurs de la civilisation dont ils s'étaient comme imprégnés. Sans doute, ils agirent à leur insu. Il ne nous est plus permis aujourd'hui de partager leur inconscience.

Marcel DIEULAFOY.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

FOUILLES ITALIENNES EN CRÈTE EN 1912

I. — Haghia Triada.

(Missione archeologica italiana a Creta.)

Dal marzo al luglio 1912 gli scavi e lo studio delle rovine di Haghia Triada sono stati proseguiti dal prof. Halbherr, assistito dal Signor Enrico Stefani.

Fra la facciata settentrionale del piccolo palazzo di epoca tardo-minoica I (facciata lungo la quale sale a gradini da ovest ad est la principale via di accesso) e la cosiddetta agorà, fiancheggiata sul lato orientale da un lungo portico sul quale si aprono numerose botteghe, — esisteva un tratto non ancora scavato, perchè coperto da folto uliveto.

Tolti gli ulivi, l'Halbherr ha scavato tutto quel tratto di forma triangolare ed ha accertato quanto segue : a nord del piccolo palazzo (tardo-minoico I) si stendeva un vasto piazzale ad esso contemporaneo, piazzale limitato a nord da un robusto muro. Tale spianata si era ottenuta col ricoprire alcune case più antiche, una delle quali, tornata adesso alla luce sotto il pavimento del piazzale, consiste in alcuni piccolissimi vani, dai muri a rozzi sassi e dai pavimenti coperti d'intonaco dipinto in rosso. L'Halbherr vi ha trovato dentro frammenti di vasi rustici, a fondo nero con decorazioni in bianco, riferibili al periodo primitivo-minoico III o medio-minoico I.

A nord del piazzale è comparso invece un gruppo di case che certo furono in uso, come quello, all'epoca del piccolo palazzo; ciò è attestato dalla ceramica frammentaria trovatavi dentro e soprattutto da un deposito di tavolette fittili, recanti iscrizioni graffite con caratteri lineari della classe A, già largamente esemplificata ad H. Triada. Le iscrizioni debbono contenere conti poichè in tutte, fuori che una, appariscono cifre. Le tavolette erano in una specie di pozzetto rettangolare, tutto intonacato, nel quale il prof. Halbherr vorrebbe riconoscere un pressoio. Ma potrebbe anche essere stato una cassetta sotterranea sul genere di quelle dei magazzini di Knossos o dello edificio a nord est del palazzo di Phaestos.

Il suddetto gruppo di case che, a quanto pare, rimase fuori d'uso durante l'epoca tardo-minoica II, fu ricoperto, nel periodo successivo, da una strada e da un canale di scarico, il quale passa obliquamente su di esse con forte pendenza da sud-est a nord ovest. Al livello della strada si rinvenne una

bellissima zappa in bronzo, non usata (forse votiva) e, a diverse profondità, piccole figurine muliebri fittili e bovine in bronzo, che si direbbero provenienti dai sacelli del piazzale più alto.

Fra i risultati dei nuovi studi, uno dei più notevoli è quello che ha chiarito la disposizione di un sacello dell'epoca tardo-minoica III.

Il sacello è sulla pendice occidentale dell'altura alla quale si appoggia il quartiere del villaggio situato in alto, a sud est del palazzo. Tutto isolato, con le pareti esterne in pietra da taglio, si compone di un vestibolo e di una cella comunicanti per mezzo di doppia porta. Perfetta è l'orientazione verso il sole al tramonto. Sta in fondo una banchina su cui erano posate molte tazzine, l'una dentro l'altra, e, innanzi, si conservano in frammenti alcuni di quei tronchi di cono fittili con striature orizzontali, che già conoscevamo da Gournià, da Koumàsa e da Prinià e sul cui carattere sacro non può cadere alcun dubbio.

II. — Gortina.

(Scuola archeologica italiana di Atene.)

A). Dai primi di maggio alla metà del luglio 1912, la Scuola italiana di Atene ha proseguito gli scavi di Gortina, col principale obiettivo di completare lo scavo dell'edifizio circolare posto sulla sinistra del Letèo, edificio nel quale è murata la *Grande Iscrizione* delle leggi. L'anno scorso se ne scoprì la metà orientale e si iniziarono i lavori per la costruzione di un grande argine, il quale proteggesse lo scavo dalle inondazioni del fiume e servisse per scavarvi in alto un nuovo letto a quel canale irrigatorio il quale, passando sopra all'edifizio circolare, ne aveva sempre impedito lo scavo e l'isolamento. Quest' anno, procedendo nello scavo della parte occidentale dell'edifizio, si è completato l'argine col nuovo letto, ma non si è ancora distrutto il vecchio con l'intento di mantenere, per mezzo di esso, la continuità dell'irrigazione nel caso che i primi temporali e straripamenti abbiano a danneggiare il nuovo argine non ancora assodato. Così ora tutto l'edificio, nel quale fin dall'anno scorso si riconobbe un *odeum*, è rimesso in luce, eccetto una zona, larga circa m. 5, la quale taglia la porzione occidentale del semicerchio a guisa di secante e ricopre le gradinate superiori, lasciando però scoperto il maggiore ambulacro nel quale trovasi la *Grande Iscrizione*.

La pianta dell'*odeum* è ora accertata in tutti i suoi particolari: nella linea circolare esterna presenta qualche anormalità rispetto al tipo fisso di tali costruzioni, ma ciò si spiega pel fatto che l'edificio non fu fabbricato di getto come tale, ma solo adattato entro un muro circolare preesistente. Dei due

ambulacri che girano concentrici a questo, rimangono soltanto i pilastri che ne sostenevano le volte, sulle quali poggiavano le gradinate superiori; e così della *cavea* non si conservano se non gli infimi gradini, divisi in tre cunei da due scalette. L'orchestra è tutta pavimentata con lastre di marmo a fasce bianche e nere, alternate. Del *pulpitum* si possono studiare i dettagli specialmente nella parte scoperta quest'anno; il suo prospetto è in laterizio nel mezzo, in pietra da taglio alle estremità, sul fianco del *parodos*, dove si trova la scaletta che sale sul *pulpitum* e, più vicino all'ingresso, una nicchia rettangolare. La *scaena*, con le sue tre porte regolamentari, ha sul davanti 8 pilastri sporgenti dal muro, i quali fiancheggiano i passaggi e formano nicchie rettangolari ai lati di essi. Dietro la *scaena* è un portico con la facciata a sud, costituita da tre poderosi pilastri a blocchi. Presso la *scaena* giaceva al suolo la parte inferiore di una statua marmorea di *Hermes* e qualche piccolo frammento della decorazione architettonica a marmi di vario colore. Ma quello che più interessa, anche per la storia e per la cronologia dell'edifizio, si è che quasi tutte le sue parti, e specialmente il muro perimetrale, sono costruite con materiali presi da edifizi più antichi e con numerosi blocchi scritti. Sulla fronte esterna si sono scoperti due nuovi blocchi frammentari, con iscrizioni arcaiche riferibili al corpo di leggi di cui fa parte la *Grande Iscrizione*; nella *scaena* sono invece murate due iscrizioni dei tempi romani. Frammenti d'iscrizioni di varia epoca, fra cui una lista di *cosmi*, si trovarono altresì negli sterri della *cavea* e nella demolizione delle tombe cristiane che avevano occupato tutta l'area del *postscaenium*.

Il sepolcreto cristiano, consistente in poverissime tombe murate a doppio spiovente o con piccola volta a botte, dalla vicina basilica di San Tito, si era esteso fino sull'*odeum* e su tutte le costruzioni adiacenti, ad est. Rimosse di sopra a queste le tombe, abbiamo scoperto una serie di vani rettangolari, alcuni dei quali sembrano appartenere a case private, altri, a nord, a piccole *thermae*. I molti canali che vi portavano l'acqua da nord, correvano paralleli al muro orientale dell'ingresso nord est dell'*odeum*, ma a più di due metri di altezza rispetto al pavimento dell'ingresso stesso, sopra strati di riempimento, i quali provano che le condotture dell'acqua e gli edifici con cui stanno in relazione, furono costruiti durante il più tardo periodo di esistenza dell'*odeum*. Il più vasto fra i vani delle *thermae* ha il pavimento ricoperto di bel mosaico policromo; dovunque erano frammenti di anfore e di altri fittili di uso domestico, monete di epoca imperiale. A sud-est dell'*odeum* è un piccolo portico, presso il quale si rinvenne una pietra da macina pel grano. Alcuni muri di questi edifici, e specialmente uno, il quale va da

nord a sud, quasi tangente al perimetro dell'*odeum*, sono costruiti a blocchi squadrati e bugnati di una certa grandezza e scendono quasi alla stessa profondità dei muri ellenistici. Mi sembrano dunque più antichi delle case e *thermae* suddette per le quali furono riutilizzati; queste sono di epoca imperiale assai avanzata, quelli potrebbero risalire fors'anche alla fine dei tempi ellenistici o al principio dell'età romana. Non è dato peraltro di stabilire in che rapporto precisamente siano con due interessanti iscrizioni databili alla 2ª metà del sec. II. a. Cr., e rinvenute sotto il portico, a sud est dell'*odeum*; l'una è una lista di nomi, probabilmente di *agoranomoi*, l'altra contiene appunto la dedica di un tale che fu, da solo, *agoranomos* e *gyneconomos*. La scoperta di queste iscrizioni è importante anche perchè ci offre un dato nuovo a sostegno dell'ipotesi già nota dell'Halbherr che l'*odeum* e gli edifizi adiacenti occupassero l'area dell'antica agorà di Gortina, presso il Letèo.

B). Un altro scavo è stato iniziato nel quartiere del *Pythion*, ad est del tempio di Apollo e vicino ad un ninfeo scoperto l'anno scorso, in una vasta spianata sopra la quale domina il maestoso rudere d'una grossa muraglia in laterizio. La località, già studiata e in parte esplorata da viaggiatori veneziani del sec. XVI, era designata col nome di *pretorio* o *basilica*.

I primi nostri saggi provano che tali designazioni hanno una ragion d'essere, infatti molte iscrizioni incise su basi e stele, poste lungo la facciata occidentale dell'edificio, sono appunto dediche in onore di magistrati e governatori della provincia di Creta e Cirene, e di prefetti del pretorio, mentre in altre epigrafi è ricordata esplicitamente la *Basilica*. L'edificio, ricco di portici, di stele e statue onorarie, dovette sussistere durante tutta l'epoca dell'impero, ma noi ne vediamo l'aspetto purtroppo alterato dalle deformazioni che, all'epoca bizantina, subirono anche gli edifizi circostanti, fra cui il famoso tempio e il ninfeo sopraricordati.

Luigi PERNIER.

NOUVELLES DIVERSES.

L'*Accademia Scientifico letteraria* de Milan, dont la fondation remonte à 1862, commence à faire paraître une nouvelle publication intitulée *Studi di filologia, filosofia e storia* (Milan, Hœpli).

Le tome I contient quatorze mémoires. Voici les titres de ceux qui concernent les études auxquelles le *Journal des Savants* est consacré : Elia Lattes : *Le piu antiche formole onomastiche dell' epigrafia etrusca.* —

Remigio Sabbadini : *Le due edizione di Columella messe a riscontro.* — Giovanni Oberziner : *Patriziato e plebe nello svolgimento delle origini romane.* — Attilio De-Marchi : *Epigraphica.* — Giuseppe Zuccante : *Aristippo di Cirene nei dialoghi di Platone.* — Francesco Novati : *Sulla composizione del Waltharius.* — Michele Scherillo : *Lectura Dantis. Stazio nella Divina Comedia.* — Sigismondo Friedmann : *Ruedegir e Ferdiad e di un preteso rapporto di Ferdiad con Siegfried.* — G. Volpe : *Per la storia delle giurisdizioni vescovili, della costituzione comunale e dei rapporti fra stato e chiesa nelle città italiane dei secoli XII et XIII.*

LIVRES NOUVEAUX.

A. Meillet. *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, un vol. in-12. — Paris, Hachette, 1913.

En moins de quatre cents pages M. Meillet nous donne de l'histoire de la langue grecque un aperçu qui, par l'exactitude de l'information et la valeur des idées générales, mérite d'être estimé à l'égal des travaux les plus considérables parus à l'étranger sur le même sujet. Si l'on songe que les documents qui permettent de suivre l'évolution de la langue grecque s'espacent sur une durée de près de trente siècles, et si l'on considère l'infinie complexité de cette évolution, on admirera que l'auteur ait réussi, dans un exposé aussi court, à en donner une idée exacte et complète. S'il y est parvenu, c'est qu'il ne s'est pas borné à utiliser avec plus ou moins de bonheur tous les ouvrages sérieux consacrés, soit à l'étude de la langue grecque dans ses rapports avec les autres langues de la famille indo-européenne, soit à la préhistoire du grec, soit à l'histoire générale de la angue et de ses dialectes, soit à la formation et au développement de la κοινή, etc. : pour choisir dans l'amas énorme des faits les données caractéristiques et les traits essentiels, il a fait appel à cet esprit critique qu'a si heureusement développé en lui le sens aiguisé des réalités linguistiques. Grâce à cette faculté maîtresse l'auteur ne se borne pas à constater les faits : il les classe, les explique, et ses explications sont autant d'idées générales qui, toutes, se rattachent à une idée directrice souvent indiquée par M. Bréal, mais qui se vérifie ici d'une façon éclatante, c'est que « le langage n'a pas son principe de développement en lui-même; son évolution est commandée en grande partie par des faits qui lui sont extérieurs. »

Venus du Nord, peut-être d'une région voisine de la Baltique, patrie probable de la nation indo-européenne, les hommes qui apportaient avec eux la langue grecque commune dans la Grèce propre, aussi bien que dans les îles et sur les bords de la Méditerranée, avaient sans doute trouvé durant leur migration l'occasion d'emprunter aux populations qu'ils rencontraient, assimilaient ou remplaçaient, un certain nombre d'éléments susceptibles de modifier plus

ou moins l'aspect de l'indo-européen devenu grec commun. De même on est fondé à croire que les langues parlées dans la péninsule grecque, dans les îles de la mer Égée, en Asie Mineure et, d'une manière générale, sur les côtes de la Méditerranée occupées par les Grecs, ont eu une notable influence sur la prononciation et sur la grammaire du grec. Sur ce point, il est vrai, les faits certains sont extrêmement rares et la plupart du temps on est réduit à l'induction et à l'hypothèse; mais dans le vocabulaire grec on trouve incontestablement une foule de mots qui ne peuvent s'expliquer ou qui s'expliquent fort mal par l'indo-européen. N'est-ce point la preuve que ce sont en grande partie des emprunts faits à des langues étrangères à l'indo-européen? Les dernières découvertes de l'archéologie en Crète ont déjà fourni la preuve qu'au cours du second millénaire avant Jésus-Christ, cette île était le centre d'une civilisation très avancée et très brillante; quand on aura déchiffré les inscriptions de Praisos, rédigées dans une langue qui vraisemblablement n'est pas le grec, on verra sans doute que bien des termes de civilisation ont leur origine dans cet idiome jusqu'ici inconnu. En attendant, nous manquons de témoignages précis, et jusqu'à l'apparition des premiers textes écrits intelligibles, nous ne pouvons guère que deviner l'histoire des tribus helléniques. Mais nous sommes déjà mieux à notre aise pour parler des formes si variées sous lesquelles nous apparaît le grec et qui, dès le début de l'époque historique, se groupent en quatre grandes familles naturelles appelées dialectes : l'ionien-attique, l'arcado-cypriote, l'éolien, le groupe occidental (dorien, parlers du Nord-Ouest, auxquels se rattache l'éléen). Sur les caractères particuliers de chacun de ces groupes, sur les rapports qui existent entre les quatre groupes, nous avons des données certaines qui nous permettent de dégager les deux tendances auxquelles obéit la langue grecque durant cette période ancienne : d'une part le grec tend à prendre autant de formes nettement séparées qu'il y a de cités autonomes; de l'autre, il tend à s'unifier. Les raisons et les conséquences de ce conflit sont exposées par M. Meillet avec une rare pénétration. Si la tendance à l'unification a fini par être la plus forte, c'est, d'une part, que tous les parlers représentent un même grec commun; mais c'est aussi que les parlers n'ont pas cessé d'agir les uns sur les autres.

Si importantes que soient pour l'histoire du grec les inscriptions dialectales et les gloses qui nous ont conservé les relevés faits de certains parlers locaux par les philologues de l'antiquité, ce sont surtout les textes littéraires qui nous renseignent sur le grec ancien. Malgré la défiance qu'éprouvent les linguistes pour les langues littéraires, il ne leur a pas échappé cependant qu'en Grèce les langues littéraires étant les formes normalisées de parlers courants, elles peuvent nous fournir sur l'usage ordinaire certains témoignages qui ne sont pas sans valeur. « Chaque grand groupe dialectal, dit M. Meillet, a tendu à se créer sa langue littéraire propre; certaines cités ont leur langue littéraire à elles, et l'observation des langues littéraires fournit sur les dialectes et même sur certains parlers locaux des données utiles. Ce n'est pas que les genres littéraires de la Grèce aient conservé le dialecte de la région où ils ont pris naissance : il serait malaisé de soutenir cette doctrine en la prenant à la

lettre; mais, suivant les régions où s'est développé chaque genre et suivant les conditions spéciales de ce développement, il y a eu une langue propre pour chacun. »

Après avoir indiqué les caractères essentiels des langues littéraires, qui sont l'archaïsme, le dialectisme et la création d'un vocabulaire spécial, M. Meillet étudie successivement les genres poétiques et la prose. Il est impossible de le suivre dans le détail d'un exposé nourri de faits et d'idées justes; disons seulement que tout est à retenir. Qu'il s'agisse de généralités ou de faits particuliers, qu'à propos de la poésie grecque M. Meillet étudie le rôle des mots composés et des mots non usuels (γλῶτται); que pénétrant jusqu'aux origines de la métrique grecque il institue une comparaison entre les vers lyriques éoliens et les vers védiques pour en faire jaillir des concordances de détail qui supposent un même type métrique propre à l'indo-européen; qu'à la poésie éolienne (ou lesbienne) représentant l'ancienne tradition il oppose la poésie ionienne et ses innovations qui constituent une création nouvelle, il abonde en vues générales et suggestives. On doit signaler particulièrement aussi dans le chapitre sur la langue homérique les remarques sur ce que vaut la tradition, sur la question du digamma, sur les contractions, sur l'éolisme homérique, sur le mélange de l'éolien et de l'ionien chez Homère, sur le caractère artificiel de sa langue, etc.

De même, dans le chapitre consacré aux langues des poètes lyriques on remarquera ce qui a trait aux particularités communes à toutes (possibilité d'employer à la fois -οις et -οισι au datif pluriel, liberté dans l'emploi de l'augment, omission de l'article, influence dominante de l'éolisme) et on suivra avec un intérêt non moins vif l'examen des traits qui caractérisent la langue de chacun des genres (élégie, poésie iambico-trochaïque, poésie anacréontique, lyrique éolienne et lyrique chorale).

Sur la langue de la tragédie attique le résumé de M. Meillet, pour être très bref, n'en est pas moins substantiel; sans insister sur les chœurs qui sont écrits dans la langue ordinaire de la lyrique chorale (mais avec quelques atténuations très naturelles, puisque l'influence de l'attique y est sensible), M. Meillet cherche surtout à caractériser la langue du dialogue. Le fond en est purement attique; mais, les modèles poétiques étant venus d'Ionie, bien des particularités s'expliquent par des ionismes (maintien des graphies σσ et ρσ, de la vieille forme ὄπωπα, emploi des génitifs δορός et δούρατος, rareté du duel, etc.). Quant au vocabulaire, il a un caractère encore plus artificiel : les tragiques substituent volontiers les verbes simples aux verbes composés et inversement; au lieu d'employer des mots attiques, ils recourent à des mots voisins qui, tout en n'étant pas usuels, demeurent intelligibles (στέφος au lieu de στέφανος, ἱππότης, pour ἱππεύς, ἀπότιμος, au lieu de ἄτιμος, etc.), ou bien à des mots homériques, à des mots ioniens, à des mots doriens de provenance surtout sicilienne.

Ce résumé aboutit à une conclusion trop importante pour que je ne la reproduise pas intégralement. « A la tragédie athénienne viennent aboutir tous les genres de la poésie grecque ancienne : la lyrique populaire ionienne et la lyrique religieuse dorienne s'y fondent en un spectacle unique ; les deux influences s'unissent dans un attique fortement stylisé. La

littérature d'Athènes reprend les créations antérieures en leur donnant une forme nouvelle; et ce n'est pas seulement la culture d'Athènes, c'est une culture hellénique, de type athénien, comportant des éléments venus de tous les Hellènes et destinée en quelque mesure à tous les Hellènes. Athènes, cité impériale, n'a pas une littérature purement régionale; elle hérite de toutes les acquisitions déjà faites, et, tout en étant fortement locales, les œuvres poétiques qui lui sont destinées ont déjà, au moins dans leur vocabulaire, un caractère international.... Mais ce n'est pas la littérature, ce n'est pas la poésie, ce sont les besoins politiques et économiques et les événements historiques qui ont déterminé l'avènement d'une κοινή. Et c'est dans les textes en prose qu'on en voit le mieux la préparation. »

La seule prose qui se soit largement répandue en Grèce avant la prose attique est la prose ionienne; mais, le représentant de cette prose, Hérodote, ne peut donner de la langue qu'une idée assez inexacte : né à Halicarnasse, où l'ionien ne dominait que depuis peu de temps, l'auteur avait, de plus, beaucoup voyagé et durant son séjour à Athènes il avait subi l'influence des sophistes; « il a écrit sans doute un ionien international plus que l'ionien pur et vraiment dialectal ». La prose attique a suivi les progrès de l'empire athénien; d'abord soumise à l'influence ionienne, elle a eu beaucoup de peine à s'y soustraire, mais à mesure qu'Athènes assurait son hégémonie sur les îles et les cités ioniennes, elle assurait aussi la prédominance de sa langue.

Dans la dernière partie de son livre, M. Meillet étudie la constitution de la langue commune. Après avoir défini la κοινή et distingué soigneusement la κοινή familière et la κοινή littéraire, il montre quelles ont été les conditions historiques de la constitution de cette langue (perte de l'indépendance des cités, hégémonie d'Athènes, suprématie de la Macédoine, expansion de l'hellénisme, etc.), puis l'étudie dans ses sources (papyrus, inscriptions, textes littéraires) et en dégage les caractères linguistiques (le rythme, la prononciation, l'élimination progressive du duel, de l'optatif et des anomalies dans les verbes, l'extension de la désinence -σαν, la simplification de la flexion nominale, etc.). Comme la κοινή s'était fixée pour une large part en dehors de l'ancien domaine hellénique depuis le golfe du Lion jusqu'à l'Égypte et l'Inde, elle se trouvait par là même hors de l'influence immédiate des vieux parlers locaux. Toutefois elle n'a pas échappé à la loi que l'expérience permet de dégager : comme toute langue commune repose sur un certain type dialectal qu'on s'est efforcé de reproduire ailleurs, la κοινή repose sur l'attique, car « c'est la langue d'Athènes qui est apparue au IVe siècle av. J.-C. comme la langue de l'hellénisme ». Mais comme les maîtres de la plupart des étrangers qui apprenaient la κοινή étaient des Ioniens, et comme c'étaient encore des Ioniens qui fournissaient en grande partie le fond hellénique des grandes villes de l'époque hellénistique, la langue commune, au moment où elle se constituait, apparaissait à ces Ioniens comme une κοινή ionienne « modifiée par l'emprunt de quelques formes attiques et par l'abandon de quelques particularités spécialement ioniennes ». A ce fond ionien-attique

s'ajoute l'apport particulier des autres dialectes, mais c'est la part de l'attique ou de l'ionien qui est de beaucoup la plus considérable. Pour s'en rendre compte on commencera par faire abstraction de toutes les innovations résultant des tendances générales de la langue, par exemple (dans la prononciation) la réduction des diphthongues à des voyelles simples, le changement des muettes en spirantes, etc. On verra alors que « tous les caractères qui permettent de déterminer sur quel dialecte repose la κοινή indiquent l'ionien-attique. » C'est ainsi que la langue commune a partout l'η ionien-attique (et non l'ᾱ des autres dialectes); elle a de plus les formes ἡμεῖς, ἡμᾶς, ὑμεῖς, ὑμᾶς strictement propres aux pronoms personnels dans le groupe ionien-attique, le ν éphelcystique, comme l'ionien-attique, la particule modale ἄν spéciale à l'ionien-attique, enfin le vocabulaire est nettement ionien-attique. Par d'autres traits la κοινή apparaît comme étant spécialement de l'attique : ainsi elle reproduit la manière particulière dont l'attique traite l'ᾱ panhellénique, au génitif singulier des masculins en α, elle ne connaît que la désinence -ου, comme l'attique; au datif pluriel des thèmes en -ο-, elle n'emploie que la désinence en -οις, elle décline πόλις comme l'attique, etc. Toutefois, si la κοινή repose essentiellement sur l'ionien-attique et en particulier sur l'attique, on ne peut pas dire que la κοινή soit de l'attique évolué. L'attique a été pendant un temps un modèle, mais ce modèle n'a été reproduit qu'en partie, parce que certains traits n'ont pas pu s'imposer : ainsi le groupe ττ (dans γλῶττα, πράττω, etc.) n'a pu supplanter σσ, propre à l'ionien et à la plupart des parlers grecs; le groupe ρσ s'est maintenu à côté de ρρ, la flexion dite attique (νέως au lieu de ναός etc.) était trop locale pour subsister, et à cette flexion anormale qui résultait d'un très ancien accident phonétique on a préféré la flexion normale. Ces exemples ne sont pas les seuls qu'on puisse produire, mais ils suffisent à montrer que, malgré une forte atticisation, il subsiste dans la κοινή beaucoup d'éléments ioniens. Quant aux autres dialectes, ils n'ont eu qu'une faible part dans la constitution de la κοινή. Tout au plus signale-t-on quelques emprunts de mots ou de formes faits à l'ancien domaine dorien, par exemple le substantif λοχαγός, l'adverbe ἔναντι, l'aoriste en -ξα des verbes en -ζω, etc.

Comment cette κοινή s'est-elle répandue sur toute l'étendue du domaine grec, comment et à quelle époque a-t-elle commencé à se dissoudre, ce sont les dernières questions traitées par M. Meillet; mais de plus son livre se termine par un chapitre où est étudiée la constitution d'une nouvelle κοινή, celle que l'hellénisme, redevenu conscient de son unité, tâche de se donner depuis le début du XIX[e] siècle.

On le voit, M. Meillet n'a négligé aucune des questions que suppose l'enquête à laquelle il a procédé; il a pris l'histoire de la langue grecque à ses origines et il l'a suivie jusqu'à l'époque contemporaine. Le résumé fidèle que j'en ai donné permettra, je l'espère, au lecteur de ratifier le jugement porté au début de cet article; mais il lui inspirera sans doute aussi le désir de lire le livre lui-même. Ce faisant, on ne manquera pas de louer la science de l'auteur, un des maîtres de la méthode comparative, parce qu'il en voit nettement les limites et qu'il

n'est jamais porté à prendre pour des vérités certaines les hypothèses même les plus ingénieuses.

Henri GOELZER.

FRANZ BRENTANO. *Aristoteles und seine Weltanschauung*, un vol. in-8°. — Leipzig, Quelle et Meyer, 1911.

Disciple de Trendelenburg, Brentano a débuté par un travail qui avait rapport à la logique d'Aristote. Puis il a combattu dans un volume sur la Psychologie d'Aristote, qui fut remarqué, les interprétations d'Édouard Zeller. Quoiqu'il se soit alors séparé de l'Église, il défendit, contre Zeller, la conception qu'il avait auparavant présentée de la doctrine d'Aristote et qu'il donnait comme essentiellement en accord avec celle de S. Thomas. C'est ce qu'il fit dans deux petits écrits, l'un sur le Créationisme d'Aristote, l'autre, qui était une lettre ouverte à Zeller relative à son traité de la doctrine aristotélique de l'éternité de l'esprit. Brentano est revenu sur ces questions dans le présent ouvrage. C'est une étude qui s'appuie sur les textes mêmes d'Aristote pour en faire sortir une doctrine en accord dans ses grandes lignes avec les conceptions chrétiennes ou d'une façon plus précise avec l'exposition de S. Thomas, où l'interprétation allégorique tient une place si considérable. Elle nous montre encore une fois combien fut singulière la fortune d'Aristote. Plotin et les commentateurs néo-platoniciens lui prêtèrent toutes leurs doctrines, que les Arabes et les Juifs mêlèrent à leurs conceptions religieuses. Puis S. Thomas compléta l'interprétation en un sens chrétien et bon nombre de penseurs furent fort surpris, au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, quand l'étude littérale des textes ne montra dans Aristote ni un partisan de l'immortalité de l'âme, ni un partisan de la Création et de la Providence. Ce qui a été fait pendant le Moyen Age s'est fait de nos jours : Ravaisson a reconstruit un Aristote plotinien; Brentano, d'accord avec S. Thomas et certains thomistes, nous présente un Aristote christianisé.

François PICAVET.

H. STUART JONES. *Companion to Roman History*, un vol. in-8°. — Oxford, Clarendon Press, 1912.

Le titre de ce livre a besoin d'explication; car il n'y est question, ainsi qu'on pourrait le croire au premier abord, ni de l'histoire des faits, ni de celle des institutions. Ce compagnon, si parfaitement au courant de l'antiquité romaine, qui a des idées d'ensemble si justes et qui les exprime si clairement, nous parle surtout d'archéologie; il nous raconte avant tout la vie romaine et encore, nous dit-il lui-même, « il ne nous montre, parmi les aspects de cette vie, que ceux qui sont illustrés par des restes matériels, à l'exclusion de ceux que l'on peut étudier dans des manuels dépourvus d'illustrations ». Par contre, il ne nous fournit presque aucune référence, ce qui enlève au livre le caractère propre et pratique d'un manuel; à la fin de chaque chapitre, seulement, figure une bibliographie très brève, mais fort bien choisie, permettant au lecteur de se reporter, à propos de chaque sujet, aux ouvrages et aux articles les plus récents et les plus autorisés. En somme nous sommes en présence d'un ouvrage d'enseignement supérieur et de vulgarisation très érudite, bien plus que d'un instrument de travail destiné aux spécialistes. Ceci n'est, en aucune façon, une critique;

car l'auteur nous donne à propos de chaque question des renseignements sobres, précis, tout à fait au point, qui témoignent d'une possession complète du sujet et d'une documentation abondante. Nous tirerons tous de ce travail un excellent profit.

L'introduction est consacrée aux âges primitifs de l'Italie, ce qui est une nouveauté dans un livre de cette sorte; on y trouve en quelques pages un résumé excellent de la préhistoire de Rome, telle qu'on la connaît; puis de ces civilisations primitives nous voyons émerger des villes, Rome et celles qui sont faites à son image, nous apprenons quelles lois présidaient à leur tracé, à la répartition des terres à leurs habitants; nous assistons à leur développement, nous les voyons reliées entre elles par tout un réseau de routes de communication sur terre et sur mer (carte des voies romaines à l'époque impériale).

Le premier chapitre est consacré à l'architecture; M. Stuart Jones y étudie les différents édifices, toujours à peu près les mêmes, qui se rencontrent dans les ruines des villes romaines ; ici il a eu le grand mérite de ne point s'en tenir aux exemples que tous les manuels, tous les dictionnaires se sont transmis : par exemple, lorsqu'il parle des maisons particulières, il ne laisse pas croire que les maisons pompéiennes sont le type des habitations romaines; il indique que les provinces, Asie, Afrique, Gaule, Bretagne ont connu d'autres aménagements assez différents, et qu'il convient de faire une place à tous ces éléments dans un exposé général de l'archéologie romaine monumentale. Cette connaissance des conditions d'existence provinciale est, d'ailleurs, d'une façon générale, une des qualités du livre entier.

Le chapitre suivant traite de la guerre, de l'équipement des soldats, des enseignes, des fortifications, de la défense des frontières, de la marine. A signaler le tableau des aménagements successifs des camps romains. Viennent ensuite : une trentaine de pages consacrées à la religion publique et privée; autant pour l'agriculture, le commerce, l'industrie, les manufactures; autant pour les jeux et représentations théâtrales; quelques pages aussi pour les diverses monnaies.

Le reste du volume est consacré aux beaux-arts : sculpture en ronde bosse, portraits, bas-reliefs, qui donnent lieu, naturellement, à un développement assez étendu; peinture; mosaïque; gravure en pierres fines; argenterie; poterie avec ou sans figures. On sait quelle est, dans ce domaine, la compétence de M. Stuart Jones ; ce n'est pas la première preuve qu'il en ait donnée, lui et les disciples qu'il a formés à l'École archéologique anglaise de Rome.

Illustration soignée et qui, elle aussi, sort de la banalité.

R. Cagnat.

Leopold Karl Gœtz. *Das Russische Recht (Rousskaïa Pravda).* Band II, *Die zweite Redaktion des Russischen Rechtes.*, un vol. in-8°. — Stuttgard, 1911.

J'ai signalé à diverses reprises ici même les beaux travaux de M. Léopold Gœtz sur la Russie du moyen âge (1905, p. 70, 1906, p. 219). M. Gœtz continue ses austères études sur l'ancienne législation russe. Dans son récent volume il analyse la deuxième rédaction du célèbre code connu sous le nom de *Rousskaïa*

Pravda. Il expose en les interprétant les diverses modifications que cette nouvelle rédaction a apportées à la première en ce qui concerne la suite et les propriétés du prince, les délits contre la propriété, les châtiments et les amendes et fait ressortir les différences entre les deux textes. Son interprétation est des plus minutieuses et atteste une connaissance très approfondie de la littérature du sujet. Malgré les citations — et les citations sont nombreuses — en russe moderne et ancien, l'impression est excellente et fait grand honneur aux typographes de Stuttgard et à l'auteur qui les a surveillés. M. Gœtz me paraît admirablement outillé pour écrire un ouvrage qui manque encore dans les littératures de l'Occident. Ce serait une histoire générale de la civilisation russe depuis les origines jusqu'à Pierre le Grand. Il a déjà recueilli dans des ouvrages antérieurs d'innombrables matériaux. J'aimerais le voir les mettre en œuvre dans une publication définitive.

Louis Leger.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

R. Cagnat et M. Besnier, *L'année épigraphique*. In-8°, 105 p. Paris, Leroux, 1912.

Fr. Cumont, *Catalogue des sculptures et inscriptions antiques (monuments lapidaires) des musées royaux du Cinquantenaire*. In-8°, 268 p., Bruxelles, 1913.

Gabriel Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*. In-8°, XVIII-357 p. 64 grav. Paris, Fontemoing, 1913.

Der obergermanisch-rætische Limes. Im Auftrage der Reichs-Limeskommission hrsg. unter Mitwirkg. v. Frdr. Leonhard v. Ernst Fabricius. 37. Lfg. In-fol. 14, 9, 24 p., pl. Heidelberg, O. Petters, 1912.

Pausanias's description of Greece; tr. with a commentary, by J. G. Fraser. New and rev. ed. In-8°, ill., 6 vol. New-York, Macmillan, 1913.

Salomon Reinach, *Cults, myths and religions*. Trad. by Eliz. Frost. In-8°, 14-209 p. New-York, Scribner, 1913.

E. di Ruggiero, *Il foro romano*, pubblicato per cura di L. Pasqualucci. In-8°, 514 p., pl. Roma, Arpino, Societa tipografica Arpinata editrice, 1913.

Sisto Scaglia, *Manuale di archeologia cristiana*. In-8°, 540 p., pl. Roma, F. Ferrari, 1913.

Andrés Giménez Soler, *La España primitiva según la filología*. In-8°, 180 p. Zaragoza, Tipogr. G. Casañal, 1913.

Tabulæ quibus antiquitates græcæ et romanæ illustrantur. Ed. Steph. Cybulski. Farbdr. Tab. III a. Νομίσματα ἑλληνικά. Nummi græci. Ed. II. In-fol. Leipzig, K. F. Kœhler, 1913.

MOYEN AGE.

E. Barwiński, *Catalogus librorum sæc. XV. impressorum, qui in bibliotheca universitatis Leopoliensis asservantur* [en polonais]. In-4°, 25 p., pl. We Lwowie [Lemberg], z Drukarni w A. Szyjkowskiego, 1912.

Der Breslauer Froissart, von Arthur Lindner. Festschrift des Vereins für Geschichte der bildenden Künste zu

Breslau, zum fünfzigjähriger Jubiläum verfasst im Auftrage des Vereins. Mit 50 Lichtdrucktafeln und 22 Textabbildungen. In-fol. 77 p., 3 pl. Berlin, Meisenbach, Riffart und C°, 1912.

Le carte del monastero di S. Maria in Firenze (Badia). Vol. I (sec. X, XI), edito da L. Schiaparelli colla collaborazione di F. Baldasseroni e di R. Ciasca. In-8°, XI-355 p. Roma, Lœscher, 1913.

Katalog der kaiserl. Universitäts- und Landesbibliothek in Strassburg. Descriptio codicum Græcorum. Confecit Dr Carol. Welz. In-8°, 62 p. Strasbourg, Trübner, 1913.

L'Obituaire de l'Abbaye de Prémontré (XIIe s. Ms. 9 de Soissons), publié par Raphaël Van Waefelghem (Extrait des « Analectes de l'ordre de Prémontré », t. V, VI, VII et VIII). In-8°, 364 p. Louvain, Imp. Pierre Smeesters, 1913.

F. M. Powicke, *The loss of Normandy, 1189-1204.* Studies in the history of the Angevin Empire. In-8°, 624 p. London, Sherratt and Hughes, 1913.

Prokop, *Gotenkrieg.* 2 Aufl. In-8°, VIII-398 p. Leipzig, Verlag der Dykschen Buchhandlung, 1913.

D. Provenzal, *Dizionarietto dei nomi propri della « Divina Commedia » di Dante e del « Canzoniere » di F. Petrarca* (Biblioteca degli studenti, n° 239, 240). In-32, 114 p. Livorno, R. Giusti, 1913.

Alfred Richard, *Catalogue sommaire du Musée mérovingien du Baptistère Saint-Jean.* In-12, 12 p. Poitiers, Imp. H. Roy, 1912.

Scritti varii di erudizione e di critica in onore di Rodolfo Renier. In-4°, XXXII-1160 p., pl. Torino, Fratelli, Bocca, 1913.

S. M. Toyne, *The Angevins and the Charter, 1154-1216* compiled by S. M. Toyne (English History Source books). In-8°, 126 p. London, Bell, 1913.

ORIENTALISME.

F. Benoît, *L'architecture. L'orient médiéval et moderne.* [Manuels d'histoire de l'art]. In-8°, VI-547 p., ill. Paris, H. Laurens, 1912.

H. Cordier, *Un coin de Paris, l'École des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille.* Pet. in-4°, 86 p. Paris, E. Leroux, 1913.

M. Gaudefroy-Demombynes et L. Mercier, *Manuel d'arabe marocain, avec introduction historique et géographique* (Bibliothèque de l'École supérieure d'études arabes et berbères de Rabat). In-12, 242 p. Paris, Guilmoto.

C. M. Kaufmann, *Ægyptische Terrakotten der griechisch-römischen u. koptischen Epoche vorzugsweise aus der Oase El-Faijûm.* (Frankfurter Sammlg.). In-8°, 138 p., pl. Le Caire, F. Diemer, 1913.

Giorgio Pullè, *Istoria Mongalorum. Viaggio di F. Giovanni Da Pian del Carpine ai Tartari nel 1245-47.* In-8°. Bologna, Zanichelli, 1913. M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

25 avril. M. Héron de Villefosse annonce qu'on a découvert un tumulus en Bourgogne, près de la Villeneuve-les-Convers, à gauche de la voie romaine d'Alise à Langres au lieudit « le Bois vert ». La fouille a été faite

sous les auspices de la Société archéologique du Châtillonais par M. Henry Corot. On a dégagé un mur en pierres sèches construit à la façon des murs dits gaulois et une fosse profonde de trois mètres creusée dans la roche. On a recueilli des débris de poteries et de bronze fondu.

— M. le marquis de Vogüé communique des plans de la basilique de Bethléem, récemment relevés par les P. P. Vincent et Abel. La basilique a été construite sous Constantin sur le plan des basiliques latines. Sous Justinien l'abside primitive fut pour ainsi dire emboîtée dans un triple lobe en forme de trèfle, raccord opéré avec tant de soin qu'il avait jusqu'ici échappé aux archéologues.

2 *mai*. M. S. Reinach fait une communication sur le culte de Halae et le druidisme. Il part d'un rite attesté par Euripide dans le culte d'Artémis à Halae consistant à toucher la gorge d'un homme avec la pointe d'une épée pour en tirer quelques gouttes de sang. Ce même rite, où M. Reinach voit un rite d'initiation et non la survivance atténuée d'un sacrifice humain, était pratiqué en Gaule vers l'an 50 avant notre ère. Il a pu contribuer à créer la légende qui représente les Druides gaulois, dont on vante d'autre part la haute sagesse, comme des bourreaux altérés de sang. Les Druides avaient en Gaule le monopole des sentences capitales et des sacrifices; les condamnés étaient mis à mort suivant des rites religieux auxquels s'ajoutaient des rites de divination. Il est probable que les Druides ne sacrifiaient jamais eux-mêmes, mais que cette fonction était dévolue à leurs subordonnés, les hiéropes. Si les Druides étaient exempts du service militaire, c'est parce qu'ils ne pouvaient pas verser le sang. Cette explication paraît imposée par le caractère belliqueux des Gaulois qui eussent considéré l'exemption du devoir militaire comme un déshonneur. Nos notions sur les pratiques sanguinaires des Druides sont fondées sur des usages mal compris par les anciens et sur les dires de Marseillais recueillis cent ans avant notre ère par le voyageur grec Posidonios, source commune de Strabon, de Diodore, et, pour certains détails invraisemblables, de César.

— M. Paul Fournier lit un mémoire sur un groupe de recueils canoniques italiens du XIe siècle. Il étudie : 1° une collection en neuf livres (Bibliothèque vaticane, n° 1349); 2° une collection en cinq livres dispersée entre trois manuscrits conservés le premier à la Vaticane, le second à la Vallicellane, le troisième au Mont Cassin, collection qui date vraisemblablement d'une année comprise entre 1014 et 1023; 3° une douzaine de collections italiennes du XIe siècle, presque toutes inédites, qui ont subi plus ou moins profondément l'influence de la collection en cinq livres. Ces ouvrages témoignent des tentatives multiples mais encore timides faites en faveur de la réforme ecclésiastique. Il fallut la décision de Grégoire VII pour que la réforme s'engageât dans la voie du succès.

— M. Antoine Thomas étudie le mot *marevitre* et ses variantes qui figurent dans quelques poèmes français et provençaux du XIIe siècle, comme nom d'une matière précieuse que l'on n'a pas identifiée jusqu'ici. Le rapprochant d'un passage de l'Apocalypse où figure l'expression *mare vitreum simile crystallo* et d'un inventaire de l'église Notre-Dame d'Avallon, rédigé en 1078, où un bénitier

portatif est ainsi décrit : *urceolum mare vitreum unum*, il en conclut que le *marevitre* n'est autre chose que le cristal de roche ou quartz hyalin. Il termine en présentant quelques considérations étymologiques sur le rapport des formes provençales *maravitre*, *maravite*, *marabit*, soit entre elles, soit avec la forme française *marevitre*, d'où procède le provençal.

9 mai. M. de Gironcourt fait une communication sur les documents épigraphiques qu'il a rapportés de la mission qu'il vient d'accomplir sous le patronage de l'Académie dans l'Afrique Occidentale française. Ces documents proviennent surtout de nécropoles découvertes à Gao (Niger) et à Es-Souk (Adrar). Ce sont en général des épitaphes dont la facture extrêmement soignée révèle un art épigraphique spécial qui s'est épanoui au début de la période islamique au Niger. Les caractères sont moghrebins, gravés en creux par la méthode du pointillé sur des stèles ou sur des objets en pierre polie de l'ère préhistorique.

Outre ces inscriptions arabes, M. de Gironcourt a recueilli un grand nombre d'inscriptions en caractères tifinars, ainsi que des dessins d'animaux et de figures humaines, gravés depuis des âges très anciens par les Touareg sur les rochers de l'Adrar.

A ce propos M. Henri Cordier donne lecture d'une note de M. Van Berchem qui met en relief la valeur de ces inscriptions. Au cours d'un premier examen il a relevé la date de 1111 qui, en décelant la présence au Niger d'infiltrations musulmanes très antérieures à l'invasion marocaine du XVII^e^ siècle, jette un jour nouveau sur l'histoire de l'Afrique intérieure.

— M. Léon Dorez donne lecture d'une étude sur un portrait de Julie de Gonzague, par Sebastiano del Piombo. Ce portrait a été peint à Fondi en 1532 pour le cardinal Hippolyte de Médicis alors épris de Julie de Gonzague, puis saisi en 1535, après la mort du cardinal, par le pape Paul III, et demandé à Paul III par Catherine de Médicis en 1541 : c'est à ce moment probablement qu'il fut envoyé en France. Ce tableau, longtemps et vainement recherché dans les principales collections, semble bien avoir été découvert à Paris même par un connaisseur qui, pour le moment tout au moins, désire garder l'anonymat.

— M. L. Havet établit que dans un vers de Tibulle (I, x, 11) le mot *vulgi* doit être remplacé par le vocatif *Valgi*. L'élégie était dédiée au poète Gaius Valgius Rufus, ami de l'orateur Messala, le protecteur de Tibulle.

16 mai. M. Bernard Haussoullier donne lecture d'une notice biographique de M. Ulysse Chevalier, membre libre, sur M. Saglio, son prédécesseur.

— M. Max. Collignon lit une note sur un médaillon de marbre blanc appartenant à M. Duportal, et qui a servi à la décoration de l'amphithéâtre d'El-Djem (Tunisie).

25 mai. M. Max. Collignon donne lecture d'un rapport sur les fouilles que MM. Picard et Avezou, membres de l'Ecole française d'Athènes, ont exécutées à Thasos en 1912.

Ils ont dégagé la porte du Silène au Canthare et la porte de Caracalla découvertes dans des explorations antérieures et mis au jour des vestiges de maisons helléniques. Ils ont, en outre, déterminé le véritable caractère de l'édifice désigné sous le nom inexact de Théorion, où l'on découvrit en 1863 des bas-reliefs célèbres appartenant aujourd'hui au Louvre. Il faut recon-

naître en réalité dans cette construction un passage qui donnait accès à un autre édifice monumental, et qui était lui-même lieu du culte selon toute probabilité. Les bas-reliefs du Louvre étaient encastrés dans ce passage. Ces constatations ruinent définitivement les théories antérieurement émises sur la destination de ces bas-reliefs.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Prix Gobert. Le premier prix (9,000 francs) est décerné à M. Brutails pour son ouvrage *Les vieilles églises de la Gironde*; le second prix (1,000 francs) à M. Fliche pour son ouvrage *Le règne de Philippe I^{er} roi de France.*

Le prix de Lagrange (1,000 francs) est décerné à M. Constans pour son édition du *Roman de Troie de Benoit de Sainte-Maure.*

Concours des Antiquités nationales. 1^{re} médaille : M. Bégule, *Les vitraux du moyen âge et de la Renaissance dans la région lyonnaise*; 2^e médaille : le P. Mesnage, *l'Afrique chrétienne*; 3^e médaille : M. Boinet, *les Sculptures de la cathédrale de Bourges*; 1^{re} mention : M. Perrichet, *la Grande Chancellerie de France des origines à 1328*; 2^e mention : M. Viard, *Histoire de la dîme ecclésiastique dans le royaume de France aux XII^e et XIII^e siècles*; 3^e mention : M. Sabarthès, *Diction-[illegible]* [illegible] mention : M. Mousset, [illegible] [illegible] mention : M. Clergeac [illegible]

[illegible] tagé ainsi : 1,200 francs à M. l'abbé Meunier pour ses travaux sur les patois du Nivernais; 2° 800 francs à MM. Gilliéron et Roques pour leurs *Études de géographie linguistique.*

Le *prix Auguste Prost* a été partagé ainsi : 1,000 francs à M. André Lesort, *Chronique et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel* (*Mettensia*, t. VI); 500 francs à la *Bibliographie lorraine publiée par l'Université de Nancy.*

Le *prix Bordin* a été partagé ainsi : 1,000 francs à M. Lunet de Lajonquière, *Inventaire des monuments du Cambodge*; 500 francs à M. Cabaton, *Catalogue sommaire des manuscrits indiens, indo-chinois et malayo-polynésiens de la Bibliothèque nationale*; 500 francs à M. Legrain, *Le temps des rois d'Ur*; 500 francs à M. Podechard, *L'Ecclésiaste*; 500 francs à M. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible.*

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Henry Bazin, correspondant de la section de mécanique, a été élu à la troisième des six places de membres non résidents, créées par le décret du 17 mars 1913.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. Baschet a été élu le 17 mai membre de la section de peinture.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. A[illegible] de Foville, secrétaire [illegible] et membre de

la section d'économie politique depuis 1896 est décédé à Paris le 14 mai 1913.

— M. Stourm a été élu le 31 mai secrétaire perpétuel en remplacement de M. de Foville.

— M. Pierre Janet a été élu le 3 mai membre de la section de philosophie.

— M. Jean Bourdeau a été élu le 31 mai membre de la section de morale.

— Le grand-duc Nicolas Mikhaélovitch a été élu associé étranger le 17 mai.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

BAVIÈRE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE MUNICH.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET PHILOLOGIE ET CLASSE D'HISTOIRE.

Séance du 4 novembre 1911. Simonsfeld, *Documents sur Frédéric Barberousse en Italie*, *VI*. Ils proviennent des archives et des bibliothèques de Bologne, Modène, Parme, Plaisance, Turin, Verceil, Lodi, Pavie, Milan, Bergame, Vérone. Plusieurs étaient à peu près ou complètement inconnus comme ceux qui sont relatifs au monastère de Santa Maria della Columba, à l'hôpital de Plaisance, à Guillaume de Montferrat.

Séance publique du 18 novembre. Ont été élus ou promus MM. W. Streitberg, Karl Meiser, Berneker, Aug. Heisenberg, R. Hirzel, H. Bulle, G. Hager, Fr. Meinecke, Noël Valois.

Séance du 21 décembre. Fr. Vollmer, *Les origines d'Augusta Vindelicum*. Le nom indique comme fondateur Auguste. Tacite, en 98, parle de la ville dans sa *Germanie* et l'appelle *splendidissima Raetiae colonia*. Or les inscriptions la désignent sous les noms d'*Aelia Augusta* et de *municipium Aelium Augustum*. Mommsen avait supposé que Drusus fonda en 15 avant J.-C. un *forum*, qualifié plus tard par Tacite de *colonia*, par une impropriété de terme, et que ce forum, à proximité du *limes*, avait été érigé en municipe sous Hadrien. Cette hypothèse trouve sa confirmation dans une glose du Pseudo-Acron sur Horace, *Odes*, IV, 4, 17 : « His deuictis facta est Augusta Vindelica apud Raetos ». M. Vollmer, qui a découvert cette phrase, la fait remonter à l'édition commentée qu'il attribue à Porphyrion et où étaient utilisées des œuvres de grammairiens plus anciens, comme Helenius Acro et Probus. La fondation de la ville par Auguste devient un fait certain et sa dénomination de *ciuitas* est probablement correcte au point de vue du droit public. — W. Streitberg, *L'original de la Bible gothique*. Ce texte ne nous est pas parvenu par une tradition simple et intacte. La traduction n'était pas aussi servile qu'on l'a cru et elle a traité le style du modèle avec une liberté assez grande. La retraduction en grec ne peut servir à découvrir le texte original.

PRUSSE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

Séance commune du 26 octobre 1911. Ed. Meyer, *Les papyrus araméens d'Éléphantine*. La monnaie de ces papyrus

est la monnaie de l'Empire perse. Organisation de la domination perse en Égypte. Les dieux qu'adorent les Juifs à Eléphantine sont des puissances subordonnées à Jahveh. Dans les serments, on prenait volontiers à témoin les puissances des diverses parties du temple considérées comme dieux (Ev. de saint Matthieu, 23, 16 suiv.). La date de la Pâque est fixée au 14 Nisan, celle de la fête des Mazzoth au 15-21 Nisan, d'après un édit du roi de Perse, Darius II, en 419, conformément aux prescriptions du code sacerdotal. — Albert von Le Coq, *Textes manichéens turcs de Chotscho, I*. Fragments cosmogoniques, hymniques et légendaires, avec une date (797 ap. J.-C.) et la mention de deux missionnaires manichéens.

Séance du 2 novembre. Heusler. *Le conflit en Islande dans les histoires du XII^e et du XIII^e siècle*. Supplément à l'ouvrage sur le droit des sagas islandais. Comparaison entre le droit familial et les prescriptions des Grágás. — Jacobi, *Civilisation, langue et littérature, données historiques tirées du Kautilīya*. Au IV^e siècle, l'État dans l'Inde repose sur un fondement brahmanique; le sanskrit est non seulement la langue littéraire, mais aussi la langue de la chancellerie royale. État de la littérature sanskrite à cette époque d'après le même ouvrage.

Séance commune du 9 novembre. Seler, *La façade en stuc d'Acanceh, dans le Yucatan*. La façade d'une pyramide représente des animaux fantastiques que M. Seler publie et commente.

Séance du 16 novembre. Lüders, *Poésie et culte dans l'Inde ancienne*. De l'emploi de la poésie, notamment de la poésie narrative dans le culte. — E. Littmann, *Les inscriptions du roi Kalumu*. Inscriptions phéniciennes ou cananéennes de Sendjirli, traduction et commentaire. Kalumu appartient au IX^e siècle avant J.-C.

Séance du 23 novembre. J. Heeg, *Une prétendue citation de Dioclès*. Elle se trouve dans Galien, XIX, 550, et n'est pas plus authentique que la citation d'Hippocrate qui précède. Il faut l'attribuer à l'auteur du traité pseudo-galénique Περὶ κατακλίσεως νοσούντων, qui utilise les *Iatromathematica* hermétiques de Pétosiris et Néchepso. Galien, IX, 911, περὶ κρισίμων ἡμερῶν, se sert abondamment des *Pronostics* de Dioclès, sans rien dire de ces pronostics astrologiques des Hippocratiques, et il rejette formellement l'union de la médecine et de l'astrologie sur les Αἰγύπτιοι ἀστρονόμοι. — M. Van Berchem, *Inscriptions musulmanes de Pergame*. Elles proviennent de constructions ou de tombeaux. Les plus anciennes sont en arabe, les plus récentes en turc. Elles remontent jusqu'à la fin du XIV^e siècle, au temps du sultan Mourad.

Paul LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

JOURNAL
DES SAVANTS.
JUILLET 1913.

NUMISMATIQUE CONSTANTINIENNE.

JULES MAURICE. *Numismatique constantinienne.* 3 vol. in-8°. Paris, E. Leroux, 1908, 1911 et 1912.

PREMIER ARTICLE.

I

L'auteur de cet important ouvrage de numismatique prépare, depuis de longues années, une histoire générale de Constantin et de son époque, se proposant non seulement de raconter les événements politiques avec la rigueur scientifique et l'universalité d'information qu'exige l'érudition contemporaine, en passant au crible de la critique les chroniqueurs, les poètes, les polémistes, les hagiographes, les apologistes du IV^e^ siècle, mais voulant aussi retracer le fonctionnement des institutions et la législation propre à cette époque troublée, faire le tableau des usages et des mœurs, exposer les idées philosophiques et surtout mettre en relief le drame grandiose de la lutte du paganisme expirant avec le christianisme qui prend sa place et finit par triompher. Dans la vaste enquête préalable qu'exige la réalisation de ce programme, bien digne d'occuper la carrière entière d'un savant, M. Jules Maurice, désireux de mettre en œuvre toutes les sources d'information, fut amené, un jour, à se demander le parti qu'il pourrait tirer des monnaies constantiniennes, parti qu'il jugeait *a priori* — comme tant d'autres historiens — de médiocre importance, étant donnés leurs types banaux, leur pauvreté d'art et de style, leur profusion désespérante. Mais, mieux inspiré que ses devanciers et plus courageux, il voulut sur ce

terrain, comme sur tous les autres, pousser son enquête à fond; il ne tarda pas à s'apercevoir que les monnaies, à la condition d'être bien étudiées et méthodiquement classées, étaient susceptibles de l'éclairer sur une foule de points spéciaux; de jalonner année par année, presque mois par mois, la chronologie des événements, avec une précision officielle qu'aucune autre branche d'information ne pouvait lui fournir; de contrôler avec les types et les légendes monétaires les assertions parfois sujettes à caution des écrivains contemporains. En dépit des apparences superficielles, il reconnut, comme il le déclare lui-même après son enquête, que « tous les actes importants du gouvernement impérial sont indiqués par les légendes monétaires ou la frappe de monnaies particulières. C'est ainsi que la célébration des anniversaires impériaux, si importante à cette époque, donne lieu à l'émission de monnaies présentant des types spéciaux; que les légendes monétaires indiquent les entrées de Constantin à Rome, les rencontres des empereurs, les victoires sur les barbares, etc.; que la frappe de certaines pièces signale les avènements des Césars et des Augustes, leur reconnaissance par leurs co-régents, les alliances des empereurs, etc. »

Mais, pour faire dire tout cela aux médailles, il est nécessaire, au préalable, de les classer par ateliers et par ordre chronologique dans chaque atelier; sans quoi les pièces se présentent sous un aspect chaotique, ou bien dans un arrangement purement récréatif ou commode pour la facilité des recherches, ou enfin dans tout autre ordre factice qui n'apprend à peu près rien, tel que celui de la nomenclature alphabétique des légendes, qui a été adopté par Henry Cohen. Non seulement un classement nouveau, le seul scientifique et historiquement utilisable, était à faire, mais les éléments eux-mêmes en étaient à rassembler, puisque les recueils constitués jusqu'à présent ne tenaient à peu près aucun compte des *différents* qui permettent d'attribuer sa part à chaque atelier de l'Empire constantinien.

C'est ainsi qu'en historien soucieux de ne négliger aucune source d'information, M. Maurice se crut obligé de suspendre l'élaboration de son histoire de la période constantinienne, pour étudier et classer tout d'abord les monnaies si abondantes de cette époque : telle est, en deux mots, la genèse de sa *Numismatique constantinienne*.

Il n'a pas fallu à l'auteur moins de huit années d'un labeur persévérant pour rassembler, coordonner et synthétiser les matériaux de cet inventaire immense. Il a dû relever et décrire les milliers de variétés monétaires de l'époque constantinienne qui se trouvent alignées dans les grandes collections publiques et privées de l'Europe et, pour cela, il s'est astreint à de longs séjours à Londres, à Berlin, à Vienne, à Copenhague, à La Haye, à Milan, à Turin, à Trèves, à Gotha et dans d'autres centres; il lui a fallu se faire ouvrir les plus importantes des collections privées, telles que celle du colonel autrichien O. Voetter qui comprend, à elle seule, pour cette période, plus de quarante mille variétés : elle a été donnée depuis lors au Cabinet des médailles de Vienne. Celle de M. Dattari, d'Alexandrie, est non moins considérable. On comprendra que ce ne fut point une mince besogne, après avoir fait, sur fiches, ce relevé dans les médailliers, d'interpréter, classer et systématiser scientifiquement tous les *différents* observés à côté des types, dans le champ et à l'exergue des revers. J'avoue que j'eusse été personellement incapable d'entreprendre un travail aussi fastidieux et doublement pénible, tant par sa minutie que par les obstacles de toute nature dont la route du chercheur est nécessairement hérissée. Entre ceux-ci, notamment, le mauvais état de conservation d'un très grand nombre des bronzes de cette époque n'est-il pas fait pour rebuter? Vous avez, sous votre loupe, une pièce en partie fruste ou rognée : quels sont les *différents* qu'on lit dans le champ ou sur le bord? Est-ce H ou N; E ou F; C ou G, etc.? comment restituer ou compléter ces lettres ou les petits symboles qui les accompagnent, quand on ne se résigne pas, décidément, à rejeter une pièce comme inutilisable? A ce jeu, on risque vite de perdre patience si l'on n'a pas le tempérament marqué, comme M. Jules Maurice, au coin de la plus ardente ferveur et d'une opiniâtreté que je ne puis qualifier d'aveugle, puisqu'elle a besoin d'être particulièrement clairvoyante.

Après cela, il n'y a guère lieu de s'étonner que l'exposé des résultats d'un tel inventaire ait, au premier abord, un aspect quelque peu touffu et rébarbatif. Bien des pages de M. Jules Maurice sont comme algébriques et pour y voir clair il faut s'y appliquer, la plume à la main. A côté de chapitres généraux d'une lecture courante et qui contiennent les grandes conclusions par lesquelles cette

numismatique ardue se rattache à l'histoire générale, il y a bien des pages descriptives des émissions de chaque atelier, qui sont d'une consultation malaisée. Sans doute le sujet le comporte dans une large mesure; toutefois les professionnels eux-mêmes ne pourront s'empêcher de penser que, souvent, l'auteur sous-entend trop de choses connues de lui seul, et que vraiment il eût été possible d'atteindre à une coordination plus claire pour l'esprit, plus frappante pour l'œil; à une disposition mieux appropriée : reproche qui s'adresse, d'ailleurs, en partie à l'imprimeur, car on se demande même, par endroits, si les épreuves du livre ont été corrigées typographiquement. Ces défauts de composition que je devais signaler, et où l'on sent un auteur absorbé trop exclusivement par le fond de son sujet, au détriment de la forme, n'enlèvent pas grand'chose à la valeur scientifique de l'œuvre; ils ne sont qu'une ombre qui empêche d'apercevoir tout de suite, et sans initiation préalable, les données historiques importantes et originales que contient l'ouvrage. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en a jugé ainsi, en décernant deux fois le prix Allier de Hauteroche à l'œuvre de longue haleine patiemment élaborée par M. Jules Maurice. Nous allons l'examiner brièvement, d'abord au point de vue strictement numismatique, puis dans ses rapports avec l'histoire générale.

II

On sait que vers le milieu du IIIe siècle, par suite de la suppression de tout monnayage local des villes d'Orient, et du développement des émissions de la monnaie d'État qui en fut le corollaire, les marques d'ateliers commencent à faire leur apparition dans le champ des monnaies de l'État romain. Les plus anciennes se rencontrent sous le règne de Gordien le Pieux (238-244); elles deviennent, par la suite, de plus en plus fréquentes. Elles se répartissent en trois classes : celles qui désignent les noms des villes dans lesquelles des ateliers ou Hôtels monétaires furent installés; les officines de ces ateliers; enfin, celles qui se rapportent aux émissions faites dans ces officines. Il y a aussi parfois, dans le champ des pièces, des indices de valeur; les numismates s'appliquent à éviter

de confondre entre elles ces marques multiples et de prendre les unes pour les autres.

La période constantinienne étudiée par M. Maurice comprend depuis le 1[er] mai 305, date de la formation de la seconde tétrarchie (Constance Chlore et Galère, *Augustes*; Sévère II et Maximin Daza, *Césars*), jusqu'au 9 septembre 337, date à laquelle les trois fils de Constantin prennent le titre d'Auguste. Dans cette période, pour toute l'étendue du monde romain, dix-neuf ateliers monétaires fonctionnèrent régulièrement ou par intermittence; chacun d'eux eut non seulement sa marque particulière, mais il différencia ses officines qui sont plus ou moins nombreuses, et les émissions plus ou moins abondantes de chaque officine; de plus, il frappa, ici conjointement, là successivement, au nom et à l'effigie des Augustes ou des Césars sous la domination desquels les vicissitudes politiques et les changements de frontières le firent passer tour à tour.

L'administration générale de la monnaie était centralisée entre les mains du ministre des finances, le *Rationalis summae rei*, plus tard *Comes sacrarum largitionum*. A la tête de chaque atelier, il y avait un *procurator* ou *praepositus Monetae*; chaque officine était dirigée par un *officinator*. On distingue, au-dessous de lui, le *manceps* ou adjudicataire des travaux, les *exactores* et les *probatores auri et argenti*, essayeurs et vérificateurs de l'aloi du métal précieux, les *scalptores* et les *signatores* qui fabriquent les coins, gravent les effigies, types et légendes; enfin les *monetarii*, ouvriers monétaires proprement dits. L'ensemble des employés d'un atelier monétaire constitue la *familia monetalis*.

Ce personnel était immense; les variétés innombrables des coins frappés au marteau, dans une seule et même année, impliquent pour l'ensemble des ateliers l'existence d'une véritable armée de *monetarii*. Il importait donc d'assurer, par des marques spéciales, le contrôle de la frappe et des émissions. Voilà pourquoi on trouve sur les pièces du IV[e] siècle, outre le type et les légendes, les indications suivantes :

1° Souvent, M ou SM (*moneta* ou *sacra moneta*), et dans certains ateliers, P (*percussa*);

2° Le nom de l'atelier; par exemple, AQ (*Aquileia*); SD ou SER (*Serdica*); SIS (*Siscia*); TR ou TRE (*Treviris*); OST (*Ostia*); TS (*Thessalonica*), etc.;

3° Le numéro de l'officine, tantôt en lettres latines ou grecques, tantôt en chiffres : P, S, T, Q (*prima*, *secunda*, *tertia*, *quarta*), ou I, II, III, IV, V, VI, VII; ou A, B, Γ, Δ, E, Ϛ, Z, H, Θ, IA, IB, etc.

En ce qui concerne la lettre Θ (= 9ᵉ officine), employée dans les ateliers d'Orient et parfois aussi à Rome, elle donne lieu à une constatation curieuse dès le temps de l'empereur Gallien (253-268). Elle est parfois remplacée, à Rome, par la lettre latine N (*nova*), et cela dans des séries où toutes les autres officines sont numérotées en lettres grecques; dans les ateliers orientaux on substitue à la lettre Θ, deux lettres qui en sont l'équivalence : AH (1 + 8) ou EΔ (5 + 4). Cette substitution est due à une superstition singulière des ouvriers païens. Ils redoutaient d'employer la lettre Θ parce qu'elle est l'initiale du mot Θάνατος, *la Mort*. Ils n'ignoraient point que cette lettre était souvent placée isolément, et dans le sens de *mort*, sur un grand nombre d'épitaphes funéraires; ils n'eussent pas voulu travailler dans l'officine de la Mort. Il est bien probable également que, pour les mêmes motifs, les pièces marquées de la lettre Θ eussent eu quelque peine à pénétrer dans la circulation populaire. Mais, chose bien significative, en vérité, le relevé des marques d'officines nous permet de constater qu'après l'élection de Constantin II comme associé à l'Empire, le 8 novembre 324, quand les types païens achèvent de disparaître des coins monétaires, la lettre Θ figure désormais comme indice de la neuvième officine [1]. Ainsi, le christianisme a combattu la superstition du mot Θάνατος; il l'a pourchassée jusque dans la routine administrative et l'en a expulsée; ainsi, l'histoire d'une humble marque monétaire, à peine remarquée au revers d'un vulgaire *follis* de bronze, et négligeable au premier abord, nous révèle une véritable transformation dans la mentalité du personnel des ateliers de la Monnaie et dans ses usages; elle devient un argument solide et d'une rigoureuse précision chronologique dans l'histoire de l'évolution religieuse et morale qui s'est opérée dans l'Empire romain au IVᵉ siècle.

4° Chaque officine d'un atelier déterminé avait elle-même plusieurs équipes d'ouvriers, et chacune de celles-ci, un chef responsable

[1] E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines. Théorie et doctrine*, t. I, p. 976, 990, 993; J. Maurice, t. III, p. 201.

qui devait signer les pièces sorties de ses mains; il était tenu de placer sur les coins son *différent* personnel, afin qu'on pût le retrouver et, au besoin, le punir, en cas de malfaçon ou d'altération du métal, après même que la pièce eut été déjà lancée dans la circulation. Ces *différents* sont des symboles variés, étoile, croissant, palme, fer de lance, etc., des sigles et surtout des lettres dont l'interprétation, ce qui se conçoit, est considérée, la plupart du temps, comme impossible.

5° Enfin, l'administration centrale à qui incombait le soin de faire exécuter les modèles des effigies impériales, de décréter les types et les légendes, et qui envoyait, avec les modèles, des ordres précis et rigoureux à tous les ateliers de l'empire, pour le poids et la nature des espèces à émettre, tenait à exercer un contrôle effectif sur le travail des divers Hôtels qui étaient dans son ressort : il fallait assurer l'uniformité du numéraire circulant dans toutes les provinces qui obéissaient à un même empereur. Elle choisissait, dans ce but, une sorte de mot de passe secret. Une lettre isolée de ce mot était assignée à chaque officine d'un atelier, et toutes les monnaies issues de cette officine devaient porter la marque de cette lettre en un endroit déterminé, mais variable, du champ de la pièce. Ces lettres de contrôle étaient quelque chose d'analogue à nos points secrets du moyen âge.

Sans doute et comme pour les marques individuelles dont nous parlions tout à l'heure, nous sommes forcés de déclarer notre impuissance à interpréter ces lettres de contrôle de l'administration centrale. Pourtant, par le rapprochement d'une énorme quantité de pièces bien classées, on est parvenu, dans plusieurs cas, à leur arracher leur secret; il ne laisse pas que d'étonner et de piquer notre curiosité. Sur des monnaies de Probus, par exemple, émises dans l'atelier de Rome qui avait alors sept officines, portant les chiffres grecs Α, Β, Γ, Δ, Ε, Ϛ, Ζ, on constate que les lettres secrètes de contrôle sont aussi au nombre de sept, et que, rangées dans un ordre normal, mais qui ne pouvait être connu que de certains bureaux de l'administration intérieure, elles forment le mot AEQVITI. Ce n'est pas tout : les pièces de l'atelier Α sont marquées de la lettre A (de AEQVITI); celles de l'atelier Β sont marquées de la lettre E; celles de l'atelier Γ sont marquées de la lettre Q, et ainsi de suite. Et puis,

par une combinaison ingénieuse imaginée pour mieux préserver le secret de ces lettres, elles se trouvent intercalées entre l'indice de l'atelier (R = *Rome*) et la lettre de l'officine. Il est nécessaire, pour me faire bien comprendre, que je présente le tableau de ce curieux système de contrôle secret :

Légendes des monnaies.	*Exergue :*
VICTORIA GERM.	RAA
IOVI CONS PROB AVG.	REB
SOLI INVICTO.	RQΓ
ROMAE AETER.	RVΔ
FIDES MILIT.	RIE
VICTORIA AVG	RTϚ
AETERNITAS AVG.	RIZ

On conçoit que lorsqu'un antiquaire non averti se trouve en présence d'une pièce isolée, portant la marque REB ou RVΔ, par exemple, il soit exposé à se perdre en conjectures dans l'interprétation de ces lettres : il lui est impossible de deviner que les lettres E et V sont la seconde et la quatrième lettre du mot AEQVITI.

Dans l'atelier de Tarragone, ce même mot AEQVITI, donné aussi comme mot de passe, a été utilisé d'une autre manière. Par exemple, dans l'assemblage VTI et VITI, il faut décomposer : V ou VI = 5^e^ ou 6^e^ officine; T = *Tarragona*; et I = la 5^e^ ou la 7^e^ lettre de AEQVITI; les autres lettres du même mot se trouvent disséminées sur des pièces qui ont d'autres types et sont sorties des officines voisines. A Tarragone encore, on trouve, à l'exergue de certaines pièces de bronze, le groupement VIXXT qui a si longtemps intrigué les numismates. Il faut le décomposer, en toute sécurité, de la manière suivante : VI = la 6^e^ officine; le nombre XX est une marque de valeur qui signifie 20 fois l'unité de compte (*20 nummi*) et enfin T est l'initiale du nom de Tarragone.

A Carthage, on trouve, comme marques de contrôle, les lettres H et I, qui sont sûrement les initiales des noms *Herculius* et *Jovius*. La première de ces lettres figure exclusivement sur les pièces de Constance Chlore et de Sévère qui avaient le surnom d'*Herculius*, et la lettre I est spéciale aux pièces de Galère et de Maximin Daza dont le surnom commun était *Jovius*. Une des observations multiples qui

confirment cette interprétation, c'est que, dans d'autres ateliers, la lettre H est remplacée par *la massue* d'Hercule, et la lettre I, par *le foudre* de Jupiter. En raisonnant par analogie, nous considérons comme probable que la lettre F, placée dans la même position, peut désigner la dynastie Flavienne, mais ceci n'est point certain, non plus que les interprétations qu'on a proposées pour un grand nombre d'autres marques. Des curieux se sont fait, parfois, un passe-temps de ces interprétations qui leur ont paru un exercice à peine supérieur aux problèmes dont la clef est proposée à la jeunesse dans la quatrième page de nos journaux.

Tant qu'il n'y eut qu'un empereur, le classement qui repose en grande partie sur les marques monétaires dont nous venons de donner un aperçu, est relativement simple. Il devient, on le conçoit, d'une complication, à première vue inextricable, lorsqu'il y a deux Augustes et deux Césars frappant monnaie simultanément dans les mêmes ateliers. Or, c'est à ces difficultés que M. Jules Maurice s'est résolument attaqué. Il a ainsi été amené à constater, par exemple, qu'à partir du 1er mai 305 jusqu'au 25 juillet 306, l'atelier de Rome a quatre officines et que chacune d'elles est exclusivement affectée à l'un des quatre maîtres du pouvoir. La première officine (RP) ne frappe que pour Constance Chlore, 1er Auguste; la seconde (RS) pour Maximien Galère, 2e Auguste; la troisième (RT) pour Sévère, 1er César; la quatrième (RQ), pour Maximin Daza, 2e César. Cette répartition, que l'on constate aussi à Carthage, ne paraît pas avoir été adoptée dans d'autres ateliers.

Le nombre des officines dans un Hôtel est essentiellement variable, suivant les cas et le besoin occasionnel de numéraire. L'atelier de Constantinople qui s'ouvre le 8 novembre 324 ne compte d'abord que deux officines, A et B; mais bientôt, à partir de l'automne de 336, il eut sept officines, numérotées de A à Z; puis, en 330, leur nombre fut porté jusqu'à 10, de A à I; en 335, il y en eut onze, de A à IA. L'atelier d'Antioche, qui est celui où les officines furent les plus nombreuses, en compte jusqu'à 15, en 312 et dans les années suivantes; elles sont numérotées de A à EI. Dans la formule SMANTΔE, pour citer un spécimen, il faut interpréter : S (*acra*) M (*oneta*) ANT (*iochiae*) ΔE (Δ + E = Θ), *nona officina*. A Alexandrie, les lettres SMALA s'interprètent : S (*acra*) M(*oneta*) AL-

(*exandriae*), A (= *prima officina*). D'après les mêmes principes, ESIS est le 5e atelier de Siscia; SMSDB = S (*acra*) M (*oneta*) S (*erdicae*), *secunda officina*; PLON = *prima officina Londini*; ATR = *prima officina Treverorum*; SMHTE = S (*acra*) M (*oneta*) H (*eracleae*) T (*hracum*) *quinta officina*. L'atelier d'Arles a la signature ARL jusqu'en septembre 326, époque où cette ville reçoit le nom de *Constantina*; elle signe alors CONST, tandis que les monnaies de l'atelier de Constantinople ont CONS. Ces formules abréviatives se modifièrent sous les successeurs de Constantin.

Parmi les *différents* monétaires, il en est deux à l'apparition desquels M. Maurice attache, comme de juste, un intérêt tout spécial : c'est la croix et le monogramme du Christ. La croix grecque, à branches égales, apparaît pour la première fois, comme marque individuelle dans le champ des pièces, dans l'atelier de Tarragone, au cours de l'émission qui prend place entre « le jour où la nouvelle de la mort de Maximin Daza parvint à Tarragone en juillet 313, et l'élévation des Césars, Crispus, Constantin II et Licinius II, le 1er mars 317 »; et, en précisant davantage encore le classement des pièces, M. Maurice place l'apparition de la croix pendant la guerre de 314, c'est-à-dire vers le début de cette émission. Mais elle n'est point encore un emblème adopté par l'administration : c'est une simple marque individuelle, distinguant, comme les autres différents monétaires, les pièces frappées par un groupe d'ouvriers. Sa présence atteste seulement qu'à cette époque, par suite sans aucun doute, de l'édit de Milan du mois de février 313, les emblèmes chrétiens étaient autorisés et avaient le droit d'être produits au grand jour. Le *chrisme* se présente dans les mêmes conditions, sur les monnaies de Siscia, d'Aquilée, de Tarragone, de Thessalonique, à partir de 320. L'apparition de ces signes chrétiens comme marques personnelles, correspond à une évolution parallèle de la législation de l'Empire, dont le point de départ est l'édit de Milan qui, pour la première fois, avait établi la liberté des cultes comme principe de gouvernement.

Avec le double classement géographique par ateliers et le classement chronologique, année par année, dans chaque atelier, tels qu'ils sont rigoureusement établis par M. Maurice, nous voyons clair enfin, ou à peu près, dans l'évolution des espèces monétaires des

trois métaux et les variations de poids et de valeur qu'elles ont subies, à l'époque constantinienne.

En or, l'*aureus* de 1/60 de livre (5 gr. 45), du système de Dioclétien, continue à être frappé dans les Etats de Constantin jusqu'en 312; il comporte des multiples ou médaillons et une division, le demi-aureus ou quinaire d'or. En Orient, dans les ateliers de Nicomédie, Cyzique, Antioche, Alexandrie, du domaine de Maximin Daza et de Licinius, cet *aureus* est émis jusqu'en 324. Dès 312, Constantin crée pour ses États le *solidus* d'or, à 1/72 de livre (4 gr. 50) et ses divisions, le semis et le triens. Cette espèce monétaire n'est frappée en Orient qu'après la chute de Licinius, en 324.

En argent, l'*argenteus minutulus*, à 1/96 de livre (3 gr. 41), est seul émis dans tous les ateliers jusqu'en 324. Le *miliarense* ou pièce valant un millième de la livre d'or, et pesant 4 gr. 50, est frappé concurremment avec l'*argenteus minutulus* à partir de 324. Enfin, on voit paraître, à la même date, la *silique*, petite pièce d'argent de 2 gr. 60 et la demi-silique de 1 gr. 30.

Les monnaies de bronze s'échelonnent depuis le grand *follis* de 9 à 12 gr., créé par Dioclétien, jusqu'au *denarius communis* qui pèse 1 gr. 66. Les tableaux de M. Maurice permettent de constater que le poids de ces espèces diminue graduellement et qu'elles subissent plusieurs réformes dans l'espace compris entre 305 et 337. La plupart d'entre elles ont un faible alliage d'argent et, en outre, sont recouvertes d'une argenture superficielle qui avait pour but d'en surélever la valeur monétaire. M. Maurice, après M. Dattari, se donne une peine infinie pour apprécier cette valeur factice; il n'arrive sur ce point qu'à formuler des conjectures. Il est très difficile également d'appliquer exactement, à ces pièces de bronze, les dénominations des diverses espèces de ce métal telles qu'on les trouve dans les auteurs contemporains et dans les lois. M. Maurice lui-même, parvenu au terme de ses longues recherches, se voit contraint de modifier des appellations qu'il avait adoptées dans son premier volume; il reconnait que bien des obscurités sous ce rapport restent encore à dissiper, si tant est qu'on y parvienne jamais.

E. BABELON.

(*La fin à un prochain cahier.*)

L'EMPIRE DES SÉLEUCIDES (323-64 AVANT J.-C.).

A. Bouché-Leclercq. *Histoire des Séleucides.* 1 vol. in-8°. Paris, Ernest Leroux, 1913. — E. R. Bevan. *The House of Seleucus.* Londres, Arnold, 1902.

I

Un gigantesque empire sur lequel on possède assez peu de documents; pour les débuts de la dynastie, Diodore et quelques vies de Plutarque; à partir d'Antiochus III, Polybe; entre la fin des Diadoques et le début de l'intervention romaine, un marécage où pataugent Appien et Justin; pour l'époque du soulèvement des Juifs, la chronique suspecte des Maccabées : voilà, en gros, comment se présente l'histoire des Séleucides. Interrogeons-nous les monnaies? Elles suppléent mal aux lacunes de la tradition. Les papyrus? Mine abondante pour l'Égypte, ils ne touchent à la Syrie que par ricochet. Les inscriptions? Elles sont difficiles à utiliser, leurs rédacteurs ne distinguant pas en général, parmi d'innombrables homonymes, celui qu'ils honorent. Malgré la pauvreté des sources littéraires et les incertitudes du matériel épigraphique, il ne manque pas d'érudits qui aient défriché le domaine. Ces travaux de détail appelaient une synthèse. Elle a été tentée d'abord, en Angleterre, par M. Bevan; ensuite, chez nous, par M. Bouché-Leclercq.

Beau sujet, mais tâche épineuse. Ne l'abordons pas sans nous orienter. Il convient au préalable d'envisager deux choses : la constitution géographique de l'empire séleucide; le passé historique qu'il recouvre.

Quand le fondateur Séleucus Ier Nicator tombe, en 281, sous le poignard de Kéraunos, les États qu'il a rangés sous son sceptre s'étendent depuis le bassin de l'Indus jusqu'aux rives de l'Hellespont. Ils sont baignés, au nord, par quatre mers : la Caspienne, le Pont-Euxin, la Propontide et l'Égée. Au sud, ils enserrent le golfe Persique et ils longent la Méditerranée jusqu'au désert de Péluse. Aucune des monarchies hellénistiques n'offre une telle variété de pays, une telle bigarrure de peuples. Égypte à part, l'empire séleu-

cide englobe les plus anciens et les plus glorieux foyers de la civilisation humaine : Babylone, Suse, Jérusalem. Il renferme le site de Troie et les ruines de Ninive. Il se trouve être l'étrange et commune patrie des formes les plus diverses de l'inspiration poétique et religieuse : les cantiques de David, la prédication de Zoroastre, l'épopée d'Homère sont nés sous ce ciel éclatant. La gloire de la Chaldée lui appartient, et celle de l'Ionie. Il renouvelle et recommence, non seulement une foule de dominations particulières, royaumes marchands, empires guerriers, États sacerdotaux. Lydie de Crésus, Médie de Cyaxare, Judée de Salomon, mais aussi la première domination universelle qui ait absorbé toutes les autres ; celle des Achéménides. C'est à lui qu'elle échoit avec l'héritage d'Alexandre. En se rattachant au vainqueur d'Arbèles, il continue Darius et Cyrus.

Dans la partie du continent asiatique gouvernée par les Séleucides, il y a toujours eu place pour une puissance exerçant un triple rôle : rôle de cohésion, rôle de tutelle et rôle d'intermédiaire. Création d'un type d'empire, création d'un système d'obéissance ou de vassalité applicable aux nations comprises dans cet empire, création d'un régime d'échanges entre l'arrière-pays et la côte méditerranéenne, voilà les trois problèmes qu'ont fatalement à résoudre les maîtres des hautes terres de l'Anatolie et de l'Iran. Les Mermnades. d'abord, les Achéménides, ensuite, ceux-ci avec une toute autre ampleur, Alexandre, enfin, durent tour à tour organiser, sous ce triple rapport, la « marche » sur laquelle ils régnaient. La même nécessité s'est imposée aux Séleucides.

Mais, s'ils reprirent la tâche de leurs devanciers, ce ne fut pas, à beaucoup près, dans des conditions aussi favorables. Les Achéménides s'appuyaient sur une force interne, vigoureusement enracinée au cœur de l'empire : la race géminée des Mèdes et des Perses. Les Séleucides étaient des étrangers, transplantés du dehors et qui ne pouvaient s'épanouir qu'à la condition de rester en contact avec la terre d'origine. Quand, après sa victoire de Coroupédion, le dernier survivant des généraux d'Alexandre se dirigea vers la Macédoine, il est vraisemblable qu'il n'obéissait pas uniquement au désir de revoir sa patrie. Une ambition logique et consciente devait le pousser à monter sur le trône de Pella. Seule, en effet, la possession du grand réservoir d'hommes d'entre le Pinde et l'Hémus pouvait lui donner

l'équivalent de ce qu'avaient eu les Achéménides. Pour ceux-ci, la Susiane et la Perse formaient, à l'extrémité sud-est de la Route Royale, un bastion admirable du haut duquel ils surveillaient tout leur empire. Le bastion macédonien, à l'extrémité nord-ouest de ce même axe, eût joué un rôle analogue pour Séleucus. Joindre la citadelle européenne à la forteresse asiatique, c'était réaliser la pensée de Darius, lorsqu'il voulait que le terminus oriental de la Route Royale, au bord du golfe Persique, eût son pendant occidental le long de la mer de Thrace. La question du Bagdad ne date pas d'aujourd'hui.

Le poignard de Kéraunos sépara la grande diagonale asiatique de son aboutissement nécessaire. Du moment où la coupure fut accomplie, c'est-à-dire en 281, l'empire séleucide, frustré de sa base ethnique et géographique, n'avait plus de chances de durée que dans une politique d'équilibre et de modération. Par malheur, aucune des trois puissances, Syrie, Macédoine, Égypte, entre lesquelles se répartit finalement le gros de l'héritage d'Alexandre, ne sut comprendre l'intérêt d'une entente qui eût limité l'action de chacune à son continent propre. Bénéficiaires d'Asie, d'Europe et d'Afrique se heurtèrent sans fin, dans un pitoyable chaos de querelles mesquines et acharnées. Cette erreur eut pour conséquence l'asservissement de tous aux Romains.

Il est donc certain que les descendants de Séleucus se montrèrent impuissants à régler d'une façon normale la question d'empire. Ont-ils envisagé d'une façon plus heureuse la question des rapports de vassalité?

La domination achéménide, d'un type féodal très souple avec Cyrus, revêtit, sous Darius, une forme administrative et fiscale qui laissa pourtant subsister les nationalités en les encadrant. Les Séleucides eurent à se demander comment ils feraient respecter leur pouvoir. Il est visible que le système de Darius, substitution ou superposition de satrapes aux dynastes indigènes, obtint leurs préférences. Mais, par la force des choses, ils durent en revenir bien souvent au régime de Cyrus et se contenter d'une suzeraineté plus ou moins lâche. Ces individualités nationales, qu'ils furent contraints d'abandonner la bride sur le cou, se livraient à des écarts séparatistes qui différaient singulièrement, en nature et en intensité, de ceux d'au-

trefois. Au temps des Achéménides, les peuples restés sous le gouvernement immédiat de leurs chefs nationaux étaient des groupes de composition et de culture strictement indigènes. Sous les Séleucides, ceux qui prétendirent à l'émancipation cherchèrent leurs éléments de vie dans la civilisation grecque. Par là, ils en vinrent très vite à marcher sur un pied d'égalité avec la puissance suzeraine dont la raison d'être se fondait également sur l'hellénisme. Il y avait dans la culture grecque adoptée par les États feudataires un ferment d'orgueil destructif de tout lien de vassalité. Ce ne sont pas, comme il eût semblé naturel de le craindre, les vieux pays à grand passé historique, Chaldée, Susiane, Médie, Perse, Lydie, qui, sauf exceptions rares, travaillèrent à la dissolution de la monarchie séleucide. Les satrapies héritières d'anciennes royautés fameuses demeurèrent les plus fidèles au royaume nouveau. Le danger vint de districts jadis obscurs, et il fut proportionné à la force que revêtit chez eux l'hellénisme. Quel a été le principal agent de ruine de l'empire séleucide? Pergame, c'est-à-dire, non pas l'expression territoriale la plus vaste, mais la capitale la mieux hellénisée.

Ainsi, pas plus que la question d'empire, la question de vassalité n'était facile à résoudre. Faute d'avoir pu trouver la formule d'obéissance qui eût relié au corps de la monarchie ses membres excentriques, ce fut, en dehors du champ de prise de la Route Royale, une suite ininterrompue de dislocations. L'empire s'effondrait à la fois par ses deux extrémités. Aux frontières orientales, l'Inde s'affranchit d'abord. En Occident, Pergame, la Bithynie, le Pont, la Paphlagonie, la Cappadoce revendiquèrent ou maintinrent leur autonomie. Puis, ce furent l'Atropatène, la Parthie, la Bactriane, l'Arménie, la Judée qui firent défection. Aux grands morcellements ethniques succédèrent les émiettements de provinces : la Sophène, la Comagène, l'Osrhoène se donnèrent des rois. Sur les trois faces maritimes de l'Asie cistaurique, nombre de cités grecques formèrent des républiques indépendantes. On ne sut ni définir, ni prévoir. Il en résulta des heurts qui ajoutèrent à la confusion. Autant et plus que les gens de Pergame ou de Nicomédie, Héraclée, Cyzique, Rhodes, sans parler de Byzance, collaborèrent à la faillite séleucide.

Si, dans leur politique extérieure et intérieure, les rois de Syrie ne surent pas remédier aux tares congénitales, ils développèrent en

revanche leur complexion économique. Maîtres des grandes voies commerciales qui mettent en communication la Haute Asie avec la Méditerranée, ils ont, dans ce domaine, favorisé, beaucoup mieux que les Achéménides, le rapprochement des Grecs et des Orientaux. Leurs deux capitales, Séleucie du Tigre et Antioche de l'Oronte, furent des marchés prospères. L'une, au seuil de l'isthme Caspio-persique, centralisait les échanges du monde iranien. L'autre, au point de soudure du littoral syrien, du massif d'Anatolie et du bassin de l'Euphrate, déversait à la mer ce que lui apportait le continent. Le carrefour continental et le carrefour maritime se complétaient, se prolongeaient l'un l'autre. Autant cette organisation bicéphale était dangereuse, lorsqu'il s'agissait de maintenir l'unité de l'empire, autant elle se prêtait à la multiplication de la richesse. Sans égaler en splendeur industrielle et commerciale l'Égypte des Ptolémées, la monarchie séleucide n'en a pas moins tenu brillamment son rôle d'intermédiaire entre la Méditerranée et l'Extrême-Orient. Dès la première heure, Séleucus Nicator donna le branle et ce ne fut pas seulement pour des raisons militaires ou diplomatiques que son stratège Démodamas de Milet franchit l'Iaxarte, que son amiral Patroclès explora la Caspienne, que son ambassadeur Mégasthène, l'auteur des *Indiques*, se rendit maintes fois à Palibothra.

II

L'empire achéménide avait duré 230 ans. Le royaume de Syrie en vécut 259, si l'on compte à partir de la mort d'Alexandre, ou 248, si l'on date de la rentrée de Séleucus à Babylone, origine de l'ère des Séleucides. Ces deux siècles et demi se divisent en quatre périodes : la fondation, depuis le partage de Triparadisos jusqu'au meurtre de Séleucus dans la Chersonèse de Thrace (321-281) ; les premiers démembrements (281-223) ; la reconstitution momentanée, depuis l'avènement d'Antiochus III jusqu'à sa lutte ouverte avec les Romains (223-190) ; la décadence et l'agonie, depuis la bataille de Magnésie du Sipyle jusqu'à la réduction de la Syrie en province romaine (190-64).

De ces [illegible]
[illegible]

Les batailles de Gaza (312), d'Ipsus (301), de Coroupédion (281) marquent les brillantes étapes de la conquête. Au renom de Victorieux (Nicator), Séleucus joint, comme Alexandre, le prestige des entreprises lointaines. On connaît mal la nature de ses relations avec Sandracottos. Les 500 éléphants fournis par le roi de Palibothra furent-ils le tribut d'un vassal ou le don d'un ami? Nous l'ignorons. Mais il est certain que l'Inde resta dans la mouvance, au moins économique, de l'empire séleucide.

Sous Antiochus I[er], bien mal dénommé Soter, les vicissitudes commencent. La Bithynie, avec Zipœtès, la Cappadoce, avec Ariarathe II, le Pont, avec Mithridate Ktistès, Pergame, avec Philétère, s'érigent en principautés autonomes. Par l'Hellespont et le Bosphore se rue l'invasion galate (278). Au lieu de grouper toutes ses forces contre le double péril du Nord, péril indigène et péril celte, Antiochus dispute à l'Égypte la Cœlé-Syrie. Durant trois quarts de siècle, cette irritante pomme de discorde met aux prises, de règne en règne, les deux voisins. Antiochus II Théos est encore plus mal inspiré que son père. Il engage, lui aussi, une guerre de Syrie, la seconde, et pendant qu'il s'y attarde, Diodote, vers 250, affranchit la Bactriane, Arsace, vers 248, fonde le royaume des Parthes. Séleucus II Callinicus se débat contre une autre guerre de Syrie, la troisième et la plus désastreuse (246-240). A peine prend-elle fin que la « guerre fratricide », fomentée par Hiérax, inaugure la série, monotone et sanglante, de ces compétitions dynastiques qui devaient singulièrement accélérer la ruine de l'empire.

Un demi-siècle avait suffi pour désagréger l'œuvre du fondateur. A l'avènement de Callinicus (246), Ptolémée III Évergète s'était emparé d'Antioche. Puis, une marche triomphale l'avait conduit dans la Haute Asie, sinon « jusqu'à la Bactriane », comme le prétend l'inscription d'Adulis, du moins, sans doute, jusqu'aux opulentes capitales de la région du Tigre et du golfe Persique. Revenu à la côte, le Lagide s'occupa, non de garder ses conquêtes lointaines, mais d'affermir sa domination maritime. Tout un réseau de possessions maîtresses, la Cœlé-Syrie, Chypre, Séleucie de Piérie, à l'embouchure de l'Oronte, la Cilicie Trachée, le littoral pamphylien et lycien, les péninsules cariennes, Éphèse en Ionie, la Thrace, depuis l'Hellespont jusqu'au golfe d'Abdère, s'interposa entre l'empire

séleucide et la Méditerranée. La thalassocratie égyptienne bloquait l'État syrien, l'isolait du grand foyer grec, le frappait, non seulement dans sa force territoriale et militaire, mais, péril non moins grave, dans son expansion économique.

Ce fut au cours de cette détresse qu'Antiochus III reçut le pouvoir. Les deux premiers tiers de son règne (223-198) lui font honneur. Jeune, actif, intelligent, il élabore un plan d'ensemble : reconstitution interne de l'empire, établissement de rapports stables avec les grands vassaux des marches supérieures, libération du littoral méditerranéen, tel est le programme qu'il conçoit et réalise.

Deux frères, Molon et Alexandre, l'un, stratège de Médie, l'autre, stratège de Perse, s'étaient révoltés. Molon se flattait de reconstituer, avec Ecbatane pour capitale, la puissance de Cyaxare. Il ceignit le diadème (222). Une campagne énergique eut raison de l'usurpateur (220). Mais, à l'autre extrémité de la Route Royale, une tentative similaire faisait renaître, non sans éclat (220-213), l'ancien État des Mermnades. Achaeos fut vaincu et supplicié à son tour.

Antiochus entreprit alors, comme le dit très bien M. Bouché-Leclercq, « une sorte de ronde armée autour de son empire »[1]. Cette expédition de la Haute Asie, qui dura neuf ans (212-204), fut, à un siècle d'intervalle, la réplique, vraiment prestigieuse, de celle qu'avait dirigée le premier Séleucide après la paix de 311. Nous voyons Antiochus opérer successivement, dans l'Arménie méridionale, contre Xerxès d'Arsamosata ; en Parthyène, contre Arsace III ; en Bactriane, contre Euthydème de Magnésie ; au sud des Paropamisades, contre Sophagasénos. Partout, de brillantes victoires, d'audacieuses marches stratégiques, rappelant celles d'Alexandre, des sièges évoquant ceux du Poliorcète. Et partout aussi, une modération habile, les accords diplomatiques préférés aux annexions vaines, le souci, après tout légitime, de drainer résolument les riches courants commerciaux[2]. Le titre de « Grand Roi » (βασιλεὺς μέγας), rapporté de l'Extrême-Orient par l'émule de Nicator[3], ne me semble

[1] *Hist. des Séleucides*, p. 165.

[2] Expédition vers Gerrha et l'île de Tylos (Polybe, XIII, 9). M. Bouché-Leclercq (*Hist. des Séleucides*, p. 166), cède peut-être trop à un sentiment de sévérité en jetant sur le périple une teinte de piraterie.

[3] Sur la date (205), voir Holleaux, *Bull. de Corr. hellén.*, t. XXXII, 1908, p. 267.

nullement immérité. Antiochus III s'était révélé comme un nouveau Darius.

Ces succès continentaux l'encourageaient à dégager de l'étreinte égyptienne son front maritime. Vaincu jadis à Raphia (217), lors de l'avènement de Philopator, il prit sa revanche à Panion (198), durant la minorité d'Épiphane. Cette fois, la Cœlé-Syrie échappait aux Lagides. De la thalassocratie d'Évergète, il ne surnagea bientôt plus qu'une épave : Chypre. Le reste, en vertu du pacte conclu entre la Syrie et la Macédoine, était allé ou devait revenir à ses maîtres naturels.

La défaite de Philippe V à Cynoscéphales, vers la fin de mai 197, n'eut d'abord pour son allié que des résultats heureux. Dans les années qui suivent, Antiochus III se montre sur l'Hellespont et en Thrace. Il négocie d'autre part avec l'Égypte une alliance de famille qui, dans sa pensée, fera rayonner son action sur l'Afrique comme elle déborde déjà sur l'Europe. En 192, l'empire séleucide semble redevenu à peu de chose près ce qu'il était au lendemain de Coroupédion. Héritier d'Alexandre et de Cyrus, le « Grand Roi » Antiochus aspire comme eux à la monarchie universelle [1].

Mais le génie politique et militaire de Rome eut vite fait d'anéantir les rêves de l'imagination orientale. Magnésie du Sipyle fut un effroyable effondrement. Le traité d'Apamée (188), chef-d'œuvre de prévoyance utilitaire, ne liquide le présent qu'en assurant l'avenir. Chassés de l'Asie cistaurique, les rois de Syrie perdent les trois quarts de leur valeur mondiale. Plus d'axe de cohésion stratégique : l'arrachement du tronçon anatolien de la Route Royale le mutile. Plus de grande voie d'amenée de culture et de civilisation : la lumière grecque ne pénètre maintenant dans l'hypogée séleucide que par sa lucarne syrienne.

Nous sommes en pleine décadence. Un moment, aventure sans lendemain, la Syrie impose sa tutelle à l'Égypte (170-168). Mais Pydna rend à Rome ses coudées franches et le bâton de Popillius Laenas met en loques cette éphémère reprise du programme d'Antiochus III.

Dès lors (168-64), l'histoire de l'empire séleucide n'est plus qu'une longue convulsion. Les deux pires maux des sociétés

[1] « Τὴν ἁπάντων ἡγεμονίαν ἀποβλέποντα » (Plutarque, *Flamininus*, IX, 7).

humaines, guerre sacrée et guerre civile, le rongent à la fois. D'une part, le soulèvement de la Judée déchaîne, pendant un siècle, les inexpiables atrocités des luttes religieuses. D'autre part, les dissensions féroces des branches opposées de la dynastie étendent au reste du pays les horreurs d'une anarchie sanglante. Quand Pompée, en 64, réduit en province romaine une contrée qui n'est plus qu'un repaire de bandits, il fait œuvre, sinon de justice, tout au moins de salubrité.

III

Qui veut apprécier équitablement l'histoire des rois de Syrie doit avoir présent à l'esprit le contraste de l'énormité de leur empire et de la faiblesse de leurs moyens d'action. Maîtres d'une gigantesque agglomération sans unité ethnique, ils ne pouvaient compter que sur le coefficient personnel et sur le lien de culture :

« Ils essayaient, à l'exemple d'Alexandre, d'implanter dans les diverses parties de leur domaine des colonies gréco-macédoniennes, ornées de noms dynastiques, qui, isolées par l'orgueil de race, seraient autant de points d'appui pour la domination étrangère. Mais ni la Grèce, ni la Macédoine, épuisées par de longues guerres, ni les villes grecques d'Asie Mineure ne pouvaient fournir assez de colons pour peupler ces villes soi-disant helléniques et y constituer un corps compacte, réfractaire à la fusion avec l'élément indigène. Au bout d'un certain temps, la plupart de ces colonies n'avaient plus d'hellénique que le nom et tout au plus une aristocratie locale qui conservait, avec la langue grecque, le souvenir de ses origines [1]. »

Puissance amphibie, de constitution asiatique et d'aspirations européennes, la monarchie séleucide avait besoin pour vivre de venir respirer continuellement à la surface des eaux grecques. Elle s'y efforçait de son mieux. Certains règnes, que la tradition juive a maudits, me semblent s'expliquer par là. Le traité d'Apamée avait savamment raréfié l'atmosphère d'hellénisme nécessaire à la dynastie. Plus on la comprimait dans un coin de Méditerranée, plus il lui importait de n'y avoir que des cellules homogènes. Quand le chroniqueur des Maccabées nous montre Antiochus IV Épiphane ne voulant plus souffrir d'autre loi que la sienne et visant à l'unité de

[1] Bouché-Leclercq, *Hist. des Séleucides*, p. 458.

nation[1], il indique bien le motif politique essentiel dont s'inspirait le fils du vaincu de Magnésie. Selon M. Bouché-Leclercq, c'est « par instinct de despote, par dédain de sceptique pour des scrupules qu'il était incapable de comprendre, par cupidité aussi et par rancune contre une race qu'il soupçonnait de lui préférer les Lagides »[2], que le persécuteur des Juifs attente odieusement à leur liberté de conscience. Ce « tyran voluptueux », ce « dilettante », ce « dévoyé », cette « façon de monarque républicain » fait déjà songer « aux excentricités d'un Caligula et d'un Néron ». On sent chez lui « comme un grain de folie, le trouble d'un cerveau mal équilibré, qui n'avait jamais pris au sérieux ni une croyance ni une règle morale »[3]. Tout en se demandant si Polybe, au gré de qui Antiochus IV devrait s'appeler le Maniaque (ἐπιμανής) et non l'Illustre (ἐπιφανής), ne pousse pas à la caricature « le portrait d'un contemporain pour lequel les Achéens et les Romains ressentaient une égale antipathie », M. Bouché-Leclercq reprend le thème à son compte[4]. Renan l'avait fait déjà[5]. Est-ce avec une entière raison?

Il y a, dans la série des Lagides, un souverain qui ne fut guère moins décrié qu'Antiochus IV Épiphane. Je veux parler de Ptolémée IV Philopator. Récemment, à propos de la religion dionysiaque pour laquelle il témoigna un grand zèle, on montrait que ce prince avait vu dans les rites bachiques, non pas, comme le disaient les mauvaises langues d'Alexandrie, un prétexte à débauches, mais un moyen de grouper les trois races du royaume, Égyptiens, Gréco-Macédoniens et Juifs, autour d'une foi commune[6]. C'est quelque chose de semblable qu'a tenté Antiochus IV. La plupart de ses actes, faveurs aux hellénisants de Judée, offrandes aux sanctuaires grecs[7], rapports avec les philosophes en renom du temps, notamment avec Philonide, qu'on nous donne comme un esprit supérieur et un noble caractère, révèlent chez le « roi-bourreau » un roi philhellène, qui

[1] « Scripsit omni regno suo ut esset omnis populus unus et relinqueret quisque legem suam » (*I Macc.*, I, 41).

[2] *Hist. des Séleucides*, p. 276

[3] *Ibid.*, p. 279.

[4] *Ibid.*, 274-285. Le morceau est d'ailleurs écrit de main de maître.

[5] *Hist. du peuple d'Israël*, t. IV, p. 301-305.

[6] Perdrizet, *Rev. des Études anciennes*, t. XII, 1910, p. 234, 239, 244.

[7] On en trouvera l'énumération dans l'*Histoire des Séleucides*, p. 281-282.

cherche dans l'hellénisme le grand levier de son gouvernement. Que le Séleucide, en se flattant de rallier à l'olympe grec l'irréductible et fanatique postérité d'Abraham, ait commis la faute la plus grave dont puisse se rendre coupable un homme d'État, celle de se mêler de la religion de ses sujets[1], je n'en disconviens pas. Mais faut-il refuser toute indulgence aux chimères? Épiphane, comme l'observe d'autre part Renan, fut en quelque sorte le second fondateur d'Antioche, qui devint, grâce à lui, « un des points rayonnants les plus actifs de l'hellénisme »[2]. C'est à la lumière de cette idée que je voudrais voir retoucher le procès fait à l'auteur de « l'abomination de la désolation ».

Toute psychologie historique soucieuse de vérité se préoccupe de ne verser ni dans le panégyrique ni dans le réquisitoire. En terminant un livre où il a fort malmené ses clients, M. Bouché-Leclercq se sent pris de scrupule. Il craint que sa galerie de héros n'apparaisse comme un pilori de tristes sires et c'est dans ces termes pleins de mesure qu'il amende le bilan de la dynastie :

> « Il est juste de faire état des difficultés au milieu desquelles elle s'est débattue, de tenir compte de la partialité avec laquelle les chroniqueurs et historiens qui disposent de la renommée ont stigmatisé les tyrans des Juifs et les adversaires des Romains. Il ne faut pas oublier non plus qu'ils ont été pendant des siècles les représentants et les propagateurs de la culture hellénique en Orient. Ils ont apporté à cette tâche un zèle, non pas désintéressé, mais constant, rarement tourné en intolérance et seulement contre l'intolérance elle-même, incarnée dans un peuple qui a lassé plus tard la patience réfléchie des Romains. Ils se sentaient les seuls et véritables successeurs d'Alexandre le Grand sur le continent asiatique, appelés à maintenir et à poursuivre son œuvre, à se faire tout au moins le rempart du monde civilisé contre les Barbares orientaux. Ils ont eu vaguement conscience de la grandeur de leur rôle, et ils en ont conçu un certain orgueil qui les aidait à conserver, dans leurs rapports avec les cauteleux et désormais inévitables Romains, plus de dignité, de tenue royale, que les autres dynasties contemporaines[3]. »

J'ajouterai ceci. Tandis que Rome, aux plus beaux jours de sa force, ne put faire œuvre durable à l'est de l'Euphrate, c'est dans les régions où succombèrent les aigles de Crassus que les rois macé-

[1] Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, t. IV, p. 302.

[2] *Ibid.*, p. 303.

[3] *Hist. des Séleucides*, p. 484-485.

doniens de Syrie eurent le noyau de leur puissance. Comme Rome, ils eurent à endiguer la Barbarie du Nord, et l'invasion gauloise se tassa sans les détruire. Rééditant l'empire achéménide et figurant déjà l'empire turc, l'empire séleucide fut comme eux une des manières d'être, tourmentée mais éminente, de cette partie de l'Asie qui s'ouvre aux souffles méditerranéens.

Georges RADET.

LES APOLOGISTES CHRÉTIENS DU IIe SIÈCLE.

Aimé Puech. *Les apologistes grecs du IIe siècle de notre ère*; 1 vol. in-12. — Paris, Hachette, 1912.

I

Ce livre vient à son heure. On sait que dans sa célèbre étude sur les apologistes grecs, M. Harnack a élucidé toutes les questions relatives, soit à l'authenticité des documents qui leur ont été attribués, soit à la tradition qui s'est formée autour de ces écrits.

Avec quelques amendements, les conclusions de l'auteur ont été adoptées. Le terrain déblayé, les questions préliminaires liquidées, on s'est ensuite attaché à l'étude du fond même des apologies grecques. Depuis dix ou quinze ans, les bonnes monographies n'ont pas manqué. L'une des plus remarquables est celle que le savant philologue M. Geffcken a consacrée à Aristide et à Athénagore.

Ce dernier critique a établi, par une minutieuse comparaison des textes, que nos apologistes dépendent non seulement des écrivains juifs d'Alexandrie, mais surtout de la philosophie grecque contemporaine. Leur langage est cousu d'expressions et de tournures empruntées aux platoniciens, aux stoïciens, aux pythagoriciens. Leurs raisonnements et leurs arguments proviennent de la même source. La forme même de leurs idées dérive de la philosophie. De cet examen critique les apologistes sortaient assez mal en point. M. Geffcken ne leur laissait plus la moindre originalité. C'étaient en somme des esprits fort médiocres. Leur nouvel historien ne cachait pas le peu d'estime qu'il avait pour eux.

Cette histoire critique, M. Puech l'a reprise à son tour. Le livre qu'il y a consacré comptera parmi les meilleurs. Ses observations et ses conclusions reposent sur l'étude précise et approfondie du texte des apologies. Il procure au lecteur une jouissance qui se fait rare, celle de voir les passages les plus ardus élucidés grâce à une connaissance exacte de la langue même de nos auteurs. On retrouve ici la même espèce de satisfaction qu'avait déjà donnée l'étude de l'auteur sur Tatien. Ajoutez à cette science philologique un discernement très fin des nuances de sentiment et de pensée exprimées par nos apologistes, et l'on comprendra la valeur de l'ouvrage de M. Puech.

Les écrits des apologistes grecs d'Aristide à Méliton de Sardes nous intéressent à un triple point de vue. La plupart contiennent un plaidoyer en faveur des chrétiens persécutés. L'auteur les défend contre les odieuses calomnies qui circulaient sur leur compte, en même temps qu'il s'efforce d'établir que les chrétiens n'étaient ni des athées sans religion, ni des ennemis de l'État et des lois. Ce plaidoyer, Tertullien le reprendra à la fin du siècle avec un talent et une science juridique que ne possédait aucun des apologistes grecs. — Pour mieux défendre ses coreligionnaires, leur avocat était amené le plus souvent à prendre l'offensive. Il faisait la critique des religions païennes. Le plus ancien apologiste dont nous possédions l'écrit, Aristide, a rempli son livre de cette polémique. Il est maintenant prouvé qu'elle manquait d'originalité. Pour faire le procès du paganisme populaire, nos auteurs n'avaient qu'à puiser dans les écrits des philosophes grecs ou dans ceux des auteurs juifs de l'époque hellénistique. Ils ne se sont pas privés de cet avantage. — On peut enfin envisager les apologies grecques comme les documents de l'histoire de la doctrine chrétienne au IIe siècle. Cette doctrine était encore loin d'être fixée. A vrai dire, les chrétiens de l'an 150 environ possédaient des croyances plutôt que des doctrines. Croyances fortes et fermes, mais qui ne s'étaient pas encore traduites en des formules bien précises. Nos apologistes ont contribué pour une part notable à dégager la doctrine de la croyance pure, à la développer, et en quelque sorte à la pousser vers les formes qu'elle devait revêtir plus tard. Considérés à ce point de vue, leurs écrits non seulement se transforment en documents historiques de premier ordre, mais

empruntent un intérêt tout nouveau. C'est ce qu'a bien vu M. Puech, et c'est sous cet angle qu'il les a étudiés.

La tâche qu'il s'est assignée ne laissait pas d'être difficile et délicate. Les écrits des apologistes ne sont pas des traités de doctrine; ce sont des écrits de circonstance conçus tantôt pour la défensive, tantôt pour l'offensive. S'ils touchent à la doctrine, c'est par nécessité, soit que l'auteur veuille faire valoir l'excellence des principes chrétiens, ou opposer ses idées à celles des païens. Il se peut dès lors qu'il n'ait pas dit toute sa pensée, ou qu'il l'ait présentée de manière à produire un certain effet. Il convient donc de n'utiliser ces écrits qu'avec certaines précautions.

II

M. Puech a groupé les apologistes et leurs œuvres autant que possible dans l'ordre chronologique. Première et importante condition pour savoir dans quelle mesure chacun a contribué au développement de la doctrine chrétienne, et quels sont les progrès qu'elle doit à son effort. Mais chacun apporte à l'œuvre commune quelque chose de son individualité, de son tempérament, de sa culture. Il importe qu'on nous apprenne ce que chaque auteur a possédé de connaissances philosophiques et littéraires, et quels ont été son talent et ses tendances. M. Puech ne l'a pas oublié. En quelques traits précis, il caractérise ses auteurs et leurs écrits. Voici le plus ancien. C'est Aristide dont on a retrouvé l'apologie en un texte syriaque et en une version grecque, sans compter les fragments d'une version arménienne. M. Geffcken l'a fort malmené; il serait le plus banal des apologistes. Son écrit consiste presque uniquement en une critique du paganisme. Cette critique tout entière, y compris les phrases qui la traduisent, est empruntée. M. Puech, tout en reconnaissant le peu de mérite d'Aristide, essaie cependant de lui rendre justice. Il a raison. Pour notre part, nous ferons remarquer que, somme toute, sa critique du paganisme, quoiqu'elle ait utilisé ce que d'autres avaient déjà écrit, était peut-être plus appropriée à son objet que nous ne le supposons. Remarquons en effet qu'il s'en prend aux religions qui de son temps comptaient le plus d'adhérents, et jouissaient d'un regain de vie. Dans le paragraphe qu'il a consacré à la vieille religion

gréco-romaine, il polémise non pas contre les divinités décidément démodées, mais contre celles qui au IIe siècle avaient un prestige très réel, contre Dionysos, Esculape, Héraklès ou Adonis, etc. En ce qui concerne l'Égypte, ce sont Isis et Osiris qui servent de point de mire à ses traits. Il se pourrait donc que ce petit écrit de polémique ait été plus efficace et moins banal qu'on ne serait tenté de le croire.

Justin Martyr n'a guère trouvé grâce aux yeux de ses modernes critiques. Il est vrai qu'il n'a point l'esprit original et vigoureux; sa pensée a peu d'étendue, et il n'arrive pas à systématiser ses idées. Son talent d'écrivain est fort médiocre. Aucun de ses écrits n'est bien composé; sa première apologie est si mal venue et les parties en sont si disproportionnées, qu'on a pu se demander si elle n'avait pas été fortement interpolée et remaniée [1]. Le *Dialogue* est mieux conçu et écrit. Il ne laisse pas cependant d'être fort fastidieux.

Malgré ces défauts, Justin a su inspirer une vive sympathie à son dernier historien. Nous le comprenons. Justin impose le respect par la noblesse de ses sentiments, la générosité de ses admirations, sa fidélité à ses convictions, et le courage si calme et si digne qu'il sut montrer à la fin. Si sa pensée n'est pas très originale, elle a une qualité assez rare dans ce temps. Elle est ouverte. L'esprit qui a aimé Socrate et a su admirer Platon est loin d'être borné. Cette largeur de sympathie est une marque de distinction qu'il ne faut pas oublier.

Justin est né, a été élevé en Palestine. M. Puech attache une grande importance à cette circonstance. Il pense que le futur apologiste a subi à son insu l'influence du judaïsme. C'est au voisinage de la grande religion monothéiste que l'enfant grec de Néapolis a dû peut-être l'éveil de ces aspirations religieuses et mystiques qui devaient le mener un jour au christianisme. M. Puech a peut-être raison. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'au IIe siècle les aspirations religieuses se manifestent un peu partout. L'Assyrien Tatien, le Grec Plutarque, l'Alexandrin Numenius, un Celse lui-même trahissent les mêmes préoccupations mystiques. Lucien, si sceptique qu'il soit, est fort curieux de choses religieuses.

[1] *Zeitsch. f. Wiss. Theol.*, 1904, 1905, Cramer. D'autre part, M. Wehofer soutient dans la *Römische Quartalschrift* (1897, 6e supplément), que Justin a composé sa première apologie d'après toutes les règles de la diatribe.

Quoi qu'il en soit, Justin montre bien dès le début où vont son cœur et sa pensée. Ce qu'il demande à la philosophie, ce n'est pas une solution du problème de la connaissance, ou de celui de la formation du Cosmos; il sollicite d'elle des lumières, il faudrait dire une révélation sur Dieu et sur le monde invisible. C'est parce que le platonisme, qui l'avait d'abord tant enthousiasmé, n'a pas répondu à son attente, qu'il s'est finalement tourné vers le christianisme.

Justin a raconté lui-même, au début de son *Dialogue*, les circonstances de sa conversion. M. Puech fait remarquer avec raison que ce que Justin nous en apprend dans cet endroit ne s'accorde pas toujours avec ce qu'il nous dit ailleurs des motifs qui l'ont décidé à se faire chrétien. Il semble bien qu'il entre dans le récit du *Dialogue* un peu d'arrangement. C'est une page d'autobiographie qui a été retouchée après coup; il s'y mêle de la littérature. Le fond cependant est vrai. Justin paraît bien avoir été frappé par les prophéties de l'Ancien Testament, qu'il croyait voir réalisées en détail dans la vie de Jésus. Aussi la prophétie est-elle restée pour lui le fondement même de sa foi. Il en est bientôt venu à penser que c'était le Logos qui avait inspiré les voyants d'Israël, et que ce Verbe s'était ensuite identifié avec Jésus. Conquise au christianisme, l'âme candide et élevée de Justin a trouvé dans la petite compagnie des chrétiens le milieu qui lui était le plus approprié. C'est là que s'est achevée sa conversion.

La question intéressante qui se pose à son sujet est de savoir s'il a rêvé d'une alliance de la philosophie et du christianisme, s'il y a contribué, s'il a admis par conséquent dans sa foi beaucoup d'éléments qui dérivaient de la philosophie. Tous ces points, M. Puech les a minutieusement examinés. En général, il incline à croire que la philosophie n'a pas mordu profondément sur Justin, qu'il n'a rapproché celle-ci du christianisme que lorsque la nécessité de la défense l'y obligeait, et que la plupart du temps le christianisme et les idées chrétiennes antérieures à lui suffisent pour expliquer la formation de sa doctrine. A ce point de vue M. Puech nous paraît réagir avec raison contre la tendance qu'ont certains critiques à nous représenter Justin et les apologistes comme d'anciens philosophes qui ont essayé d'accommoder le christianisme à leur philosophie. Il se pourrait, cependant, que Justin ait été plus tributaire de la philosophie

que ne l'accorde son historien. Il nous semble malgré tout que son idée de Dieu et sa conception du Logos dérivent davantage de la philosophie courante de l'époque, que de l'Évangile ou même de la théologie johannique.

Le chapitre que notre auteur consacre à Tatien est d'un grand intérêt. Il discute à son tour l'attitude si énigmatique de cet apologiste en face de l'hellénisme. Voilà le plus raffiné, le plus sophistique, et le plus maniéré de nos apologistes qui déclame contre cet hellénisme dont il est issu, qui le dénigre avec fureur, et qui préfère les barbares aux Grecs! L'explication de cette singulière attitude n'est pas facile. Il est un élément qu'on ne fait pas ordinairement entrer en ligne de compte, et qui, nous semble-t-il, pourrait éclaircir l'énigme. Dans le chapitre où il résume les expériences qui l'ont décidé à devenir chrétien, Tatien raconte qu'il s'est fait initier aux mystères et qu'il a tâté des cultes les plus recherchés du temps [1]. Il semble, d'après ce texte, avoir été de ces âmes ardentes, avides de mysticisme, sérieuses à l'excès, comme il y en avait tant à cette époque. On conçoit alors qu'un certain hellénisme hâbleur et superficiel, raisonneur et même ergoteur ait agacé un esprit comme le sien, et qu'il en soit venu à maudire en bloc la civilisation grecque et ses œuvres. Cela ne l'a pas empêché d'emprunter à l'éloquence dite asiatique son style, et au stoïcisme ses notions essentielles.

Une troisième figure qui se détache bien dans le livre de M. Puech, c'est celle d'Athénagore. C'est le plus mesuré de nos apologistes. Il est fort éloigné des exagérations de Tatien. Cet équilibre se sent non seulement dans les sentiments fort loyalistes qu'il professe pour les empereurs, mais dans toute l'ordonnance si simple et si régulière de son apologie. comme dans son style et sa langue. Il est plus instruit que Justin. Quoique les philosophes grecs ne lui inspirent pas l'enthousiasme qu'éprouvait le candide Justin, il les connaît mieux. Quand il mentionne les doctrines de Platon et des Stoïciens, il est plus précis et plus exact que son prédécesseur. Dans le choix aussi de ses citations de poètes et d'écrivains, il se montre fort judi-

[1] *Oratio*, ch. XXIX. Pour ce qui est de la date de l'*Oratio*, nous sommes entièrement d'accord avec M. Puech.

cieux. Il est clair qu'Athénagore sentait bien que le christianisme ne pouvait faire abstraction de la philosophie grecque.

M. Puech a dit tout le bien que l'on peut dire du plus médiocre de nos apologistes. Théophile d'Antioche mérite cependant, pense-t-il, le jugement sévère que Geffcken a porté sur lui.

Bien plus intéressant est l'auteur anonyme de la *Cohortatio*. M. Puech estime que cet écrit date de la période 260 à 300. Il lui a consacré une étude approfondie. Car il ne s'agissait pas simplement de démontrer une fois de plus l'erreur de la tradition qui attribuait la *Cohortatio* à Justin; il importait surtout de montrer que cet écrit fait contraste avec les apologies de l'époque antonine, et qu'elle suppose une phase plus avancée de l'apologétique chrétienne. « Elle est déjà sur le chemin qui mène directement à la *Préparation* et à la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe. »

III

L'étude que M. Puech a faite des doctrines de nos apologistes est la plus complète qui existe. Textes en main, il demande à chacun de ses auteurs ce qu'il a pensé de Dieu le Père, du Verbe, de la matière, quelles ont été ses idées sur les démons, sur l'âme, sur le libre arbitre. Il décompose ensuite en ses éléments chacune de ces doctrines; il distingue ce qu'elles paraissent devoir à la philosophie grecque de ce qui dérive de l'inspiration chrétienne. Il note enfin quand cela est possible le degré de développement qu'elles ont acquis d'un auteur à l'autre. Il y a dans ces analyses si précises et si objectives une telle richesse d'observations qu'il est impossible de les résumer en un court article. Il faudra nous borner à un seul exemple. Prenons la doctrine christologique. Peut-on encore en retracer le développement d'après nos apologistes?

Parmi les chrétiens de son temps, Justin est le premier qui ait émis quelques idées originales sur la doctrine du Christ. M. Puech pense qu'il n'a emprunté l'idée du Verbe, ou Logos, ni à Philon, ni à la philosophie; elle lui est venue du IV[e] évangile; elle faisait déjà partie de la tradition. La divinité de Jésus-Christ est donc pour lui un article de foi. Il n'a pas à la démontrer. C'est sa préexistence qu'il est préoccupé de prouver. D'après lui, le Verbe a été l'organe

créateur d'abord, révélateur ensuite. Certains textes de l'Écriture lui servent à démontrer sa doctrine. Justin a fort bien senti qu'en divinisant de cette façon le Verbe qui deviendra Jésus, il risquait d'aboutir au dithéisme. Il s'est appliqué en conséquence à distinguer le Verbe de Dieu lui-même. Il ne voyait aucune difficulté à admettre la subordination du premier. Il est, dit-il, ἐν δευτέρᾳ χώρᾳ. Aussi n'affirme-t-il pas purement et simplement l'éternité du Fils. Celui-ci a existé sans doute dès qu'a commencé l'œuvre créatrice, mais il aurait été d'abord le Verbe intérieur à Dieu. Cependant notre apologiste ne va pas jusqu'à adopter la formule stoïcienne. Telles sont les premières réflexions qu'a suscitées le problème des rapports du Père et du Fils.

Tatien les pousse plus loin. Sa pensée sur la christologie, comme sur tout le reste, est plus profonde et plus précise que celle de Justin. Il dira avec bien plus de netteté que celui-ci que le Verbe est le démiurge ou organisateur de la matière, tandis que le Père est le véritable créateur. Il affirmera avec bien moins d'hésitation qu'avant la création le Verbe était immanent dans le Père, et ne formait pas une personne distincte. Sa formule est beaucoup plus voisine de la doctrine stoïcienne du Logos intérieur et du Logos proféré.

Athénagore enfin marque un nouveau progrès. Il aperçoit mieux que ses prédécesseurs l'inconvénient de trop séparer le Fils du Père; il les rapproche le plus possible; il est presque sabellien; il se garde d'insister, comme Tatien, sur la génération temporelle du Verbe. Il va même jusqu'à compléter la doctrine en formulant une doctrine du Saint-Esprit. Il explique comment celui-ci dérive de Dieu. Quoiqu'il ne l'ait pas dit, il se pourrait bien qu'il l'ait entendue comme il a conçu la génération du Fils. Le progrès, comme le dit M. Puech, accompli par Athénagore, consiste surtout dans l'équilibre des formules qui expriment à la fois l'unité de l'essence et la distinction des personnes.

Au total, M. Puech estime que les idées de nos apologistes, malgré la forme qu'elles revêtent, sont essentiellement chrétiennes. Les problèmes qu'ils ont soulevés sont de ceux que seuls des chrétiens pouvaient poser, et les solutions qu'ils ont ou entrevues, ou ébauchées, sont exclusivement destinées à donner satisfaction au sentiment chrétien. Nos apologistes n'ont nullement pensé à con-

cilier leur foi avec la philosophie. Ils se sont servis de certaines notions et de certains termes empruntés à la philosophie pour mieux exprimer leur pensée, peut-être même simplement pour la traduire à l'usage des lecteurs païens. Rien de plus. L'effort qu'ils ont fait pour penser leur foi, si faible qu'il soit, constitue leur originalité, et mérite qu'ils aient une place dans l'histoire de la doctrine chrétienne. Voilà ce que M. Puech a mis en lumière par ses fines et exactes analyses. Dans l'appréciation des apologistes grecs du IIe siècle, il faudra tenir le plus grand compte des vues de leur nouvel historien.

Si intéressants que soient ces débuts de la pensée chrétienne, on peut se demander s'ils auraient suffi pour déterminer l'évolution qui devait aboutir à la théologie du IVe siècle. Le IIe siècle n'était pas arrivé à son terme que l'école chrétienne d'Alexandrie apparaissait. La supériorité de Clément et d'Origène sur nos apologistes est écrasante. Voilà enfin des penseurs, des exégètes, des écrivains. Sur toutes les grandes questions qui pouvaient intéresser la foi et la pensée chrétiennes, ceux-ci ont ébauché les solutions d'où devait sortir plus tard la théologie ecclésiastique. L'Église leur doit le programme de sa doctrine. Elle n'a eu qu'à développer quelque peu, amender sur certains points leurs idées, pour se trouver en possession des dogmes que consacreront ses conciles. Il est clair qu'un si énorme progrès n'a pas pu être inspiré par l'humble effort de nos apologistes. La pensée de ces derniers tâtonne et se cherche encore ; ne lui demandez pas l'impulsion qui fécondera le génie des grands docteurs d'Alexandrie. Dira-t-on que ceux-ci ne doivent leur supériorité qu'à leur culture, leur science et leur talent? Cela n'est guère probable. L'explication se trouve peut-être dans un fait qu'on a trop méconnu. Au IIe siècle, il y a parmi les chrétiens de savants exégètes, de subtils théologiens, de hardis penseurs. Ce sont les gnostiques chrétiens. Justin est le seul de nos apologistes qui paraisse les avoir connus. Encore en a-t-il une connaissance fort superficielle. Ce n'est que dans les vingt dernières années du siècle, que leurs idées, leurs doctrines et leurs livres commencent à se répandre et à sortir des cénacles et des écoles. Leur premier effet fut d'épouvanter la plupart des chrétiens. Tant de science et de hardiesse confondait les simples et même leurs conducteurs. Tertullien leur oppose la *præscriptio*

hæreticorum. Mais d'autres les lisent, les étudient. C'est Clément, c'est plus tard Origène. Les théologiens gnostiques révèlent à ceux-ci les problèmes de toute sorte qui se présentaient alors à la pensée chrétienne dès qu'elle apprenait à réfléchir. Clément et Origène n'ont eu ensuite qu'à reprendre l'œuvre de la théologie gnostique, la refondre, l'approprier à la foi chrétienne, pour élever le monument de science théologique qui devait permettre au christianisme de rivaliser au IIIe siècle avec le néoplatonisme lui-même.

Si nos apologistes n'ont pas été directement les initiateurs de cette grande théologie, au moins ont-ils eu le mérite de faire les premiers pas dans la voie que devaient tracer plus tard les deux grands maîtres de l'école catéchétique d'Alexandrie.

EUGÈNE DE FAYE.

VARIÉTÉS.

UNE LETTRE D'ANSSE DE VILLOISON AU PREMIER CONSUL.

Dans un article publié par le *Journal des Savants* en 1909 (p. 159), j'ai essayé de montrer grâce à quelles démarches persévérantes d'Ansse de Villoison parvint en 1804 à faire transférer au Collège de France la chaire de grec moderne créée pour lui, quatre ans auparavant, à l'École des langues orientales : humble supplique adressée à M. de Champagny, ministre de l'Intérieur, lettre pressante au secrétaire général de Gérando[1], nombreux billets écrits à Millin, intervention de celui ci auprès de Maret, secrétaire d'État, l'adroit helléniste ne négligea aucun des moyens qui pouvaient faire aboutir sa demande, et elle aboutit presque aussitôt. Dès le 17 novembre parut le décret qui ordonnait le transfert de sa chaire au Collège de France.

Ce succès rapide peut étonner; mais on en est moins surpris quand on sait, ce que j'ignorais en 1909, que, pour le préparer et l'assurer, Villoison avait avant tout agi auprès du Premier Consul, de qui dépendait la décision finale. Déjà en 18[illegible], [illegible] ne le [illegible] pas, il s'était adressé à lui pour obtenir la place de [illegible] à la bibliothèque des Quatre-Nations [illegible]

[1] Lettre du [illegible]

nomination ne put avoir lieu, mais cette démarche fut le point de départ de relations personnelles entre le savant et le vainqueur de Marengo. Il était naturel aussi, quand il songea à demander le transfert de sa chaire au Collège de France, que Villoison s'adressât d'abord à Bonaparte. Il ne manqua pas de le faire, et le 8 avril 1804, entre autres, il lui écrivit la lettre suivante que mon confrère M. Omont a bien voulu me communiquer.

Citoyen Premier Consul,

Les médailles des empereurs romains, que vous avez infiniment surpassés, me fournissent une légende parfaitement analogue au siècle qui portera votre nom et à la Légion d'honneur que vous avez créée, et je m'empresse de vous en faire l'hommage.

D'un côté, la Gloire du nouveau siècle, GLORIA NOVI SAECVLI; *de l'autre* l'Honneur et la Vertu, HONOS ET VIRTVS.

Permettez-moi, Citoyen Premier Consul, de prendre la liberté de vous rappeler que vous avez souvent eu la bonté de me promettre de transférer ma chaire de grec moderne de la Bibliothèque Nationale[1] *au Collège de France, où je pourrois être plus utile aux Lettres, en professant conjointement le grec ancien, et daignez agréer les très humbles assurances du profond respect de*

d'Ansse de Villoison

membre de la Légion d'honneur et de l'Institut national de France.

Rue de Bièvre, n° 22.

Ce 18 germinal, an 12.

On reconnaît là le penchant habituel de Villoison à l'adulation; mais il savait par expérience qu'une flatterie, même outrée, ne déplaît pas aux Grands, et il n'omit jamais d'y avoir recours quand il eut quelque faveur à demander, oublïant trop alors la fierté naturelle à l'homme bien né, dont son origine espagnole, qu'il aimait tant à rappeler, aurait dû le faire mieux souvenir.

CHARLES JORET.

[1] Les cours de l'École des Langues orientales se faisaient alors à la Bibliothèque Nationale.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ACADÉMIES.

SESSION DE SAINT-PÉTERSBOURG, MAI 1913.

Les séances tenues par les délégués envoyés à Saint-Pétersbourg par les Académies, qui font partie de l'Association, ont été consacrées à deux sortes d'objets : les affaires intérieures de l'Association et les comptes rendus relatifs aux diverses entreprises qui se développent sous son patronage.

Parmi celles-ci nous n'avons à signaler dans le *Journal des Savants* que celles qui se rapportent à l'histoire et à la philologie. Des rapports ont été déposés sur les progrès de l'*Encyclopédie de l'Islam*, sur l'édition du Mahābhārata dont l'impression va être confiée à la Clarendon Press d'Oxford, sur le *Corpus* des documents byzantins et l'album de documents de l'époque impériale qui doit être immédiatement publié, sur le *Corpus* des œuvres médicales de l'antiquité, sur la publication, proposée par la Société royale des Sciences de Gœttingen, relative aux versions des septante.

Quant à la proposition d'une traduction générale des sources de l'histoire chinoise, émanant de l'Académie des Sciences de Copenhague et à laquelle l'Académie des Inscriptions s'était intéressée, il a paru aux délégués réunis à Saint-Pétersbourg, que le projet était démesurément vaste, qu'on ne pourrait réunir ni des collaborations en nombre suffisant ni d'assez vastes ressources pour le mener à bien. En conséquence l'Académie de Copenhague a été invitée à étudier à nouveau la question et particulièrement les voies et moyens.

D'une façon générale, c'est, pour toutes les entreprises, la difficulté de réunir des ressources assez larges qui est la pierre d'achoppement et qui motive les appels instants des rapporteurs à la libéralité des diverses Académies associées.

C'est aussi une question de finance et le moyen d'assurer à l'Association des ressources qui, lui appartenant en propre, lui permettraient de subventionner les entreprises qu'elle patronne, qui, posée à Rome, est revenue à l'ordre du jour de Saint Pétersbourg. D'autre part, une proposition a été introduite par l'Académie des Sciences d'Amsterdam visant l'institution d'un secrétaire permanent et à résidence fixe qui centraliserait les archives et constituerait la tradition de l'Association. Une décision, en matière si importante et si délicate, ne pouvait être prise sans une consultation préalable de chacune des Académies unies.

Avec la question précédente, avec la question connexe et antérieurement soulevée de la personnalité civile de l'Association, elle a été renvoyée à la Commission des statuts, laquelle a été chargée de préparer, avant la prochaine session triennale, une mise au point générale des statuts en y incorporant les amendements qui ont été successivement apportés au texte initial.

Un autre point encore a été confié à son examen. Dès le début de la session, le Comité avait été avisé que deux nouvelles compagnies, la Société Royale d'Edimbourg, sous le patronage de la Société Royale de Londres, et l'Académie Finlandaise d'Helsingfors, sous le patronage de l'Académie de Saint-Pétersbourg, étaient en instance pour obtenir leur affiliation. Elle a été immédiatement prononcée avec un empressement qui s'inspirait de leur importance reconnue et de l'esprit de justice distributive qui semblait recommander de faire dans l'Association une part élargie à la Grande-Bretagne et à la Russie. Elles devaient, d'ailleurs, bénéficier du régime encore existant au moment de leur présentation. Mais, en prévision de demandes ultérieures qui pourraient, en se multipliant sans obstacle, modifier profondément le caractère primitif de l'Association, la Commission des statuts a été invitée à considérer avec soin telles conditions limitatives qui paraîtraient de nature à équilibrer le mieux possible les intérêts en cause.

Il y a là plusieurs problèmes que l'Académie des Inscriptions aura à envisager en temps utile, de concert, sans doute, avec l'Académie des Sciences et l'Académie des Sciences morales et politiques. Il a été convenu, en effet, que la Commission des statuts serait convoquée dès l'an prochain et que le lieu de rendez-vous serait choisi de façon à s'adapter le plus possible aux convenances de tous. C'est à l'Académie Royale des Sciences de Prusse qu'incombera le devoir de procéder à cette convocation. En effet, dans sa dernière séance, et c'est la dernière décision importante de la session qui reste à signaler, l'Assemblée a, d'un accord unanime, transféré à Berlin, pour les années 1914-1916 le siège et les prérogatives de la présidence. E. S.

LIVRES NOUVEAUX.

Andreas Bertalan Schwartz. *Hypothek und Hypallagma, Beitrag zum Pfand- und Vollstreckungsrecht der griechischen Papyri*, vol. in 8°. — Leipzig u. Berlin, Teubner, 1911.

Parmi les termes qui, dans la langue des papyrus, désignent les sûretés réelles, ὑποθήκη et ὑπάλλαγμα méritent une attention particulière. Quelques juristes sont tentés de confondre les institutions ainsi nommées. M. Rabel en a déjà marqué nettement les caractères distinctifs. A l'inverse de l'hypothèque, l'hypallagma ne comporte

jamais de pacte commissoire et il n'est réalisable que par la procédure de la saisie (ἐνεχυρασία). Dans le chapitre 1 du présent mémoire, M. Schwartz admet cette thèse qu'il s'efforcera de démontrer et de préciser. Il étudie d'abord les droits du créancier (chap. II). On voit, dans le cas de l'hypallagma, le débiteur désigner comme garantie de la dette une chose dont il perd la libre disposition car il s'engage à ne pas l'aliéner, à ne la grever d'aucune charge; en revanche il n'est dit nulle part que la chose pourra devenir la propriété du créancier (lex commissoria). L'exécution s'exerce sur cette chose par les moyens en usage pour les créances ordinaires; elle s'exerce aussi, comme dans la procédure habituelle, sur la personne et les autres biens du débiteur. Les petites différences que l'on peut noter d'un siècle à l'autre n'altèrent pas le caractère essentiel de l'institution. Pour l'hypothèque, s'il y a des contrats où la mention du gage hypothécaire se rencontre en même temps que la clause habituelle d'exécution sur la personne et tous les biens du débiteur, cette possibilité d'user des voies ordinaires ne figure ici qu'à titre de moyen subsidiaire : l'hypothèque reste essentiellement un gage susceptible d'être abandonné au créancier, comme indemnité, par le débiteur insolvable : aussi la procédure qui amène ce gage aux mains du créancier est-elle une procédure spéciale. A cette doctrine on peut faire des objections tirées de la pratique; car pratiquement les effets de l'hypothèque et de l'hypallagma sont très semblables; mais M. Schwartz montre que ces objections ont perdu leur force depuis que les textes d'Alexandrie nous ont appris que l'hypallagma est une institution ancienne : ce ne serait pas avec l'hypothèque perfectionnée de l'époque impériale qu'il faudrait le comparer, mais avec une hypothèque primitive, qui, selon notre auteur, était peut-être une simple appropriation de la chose pour garantie, apparentée à la fiducie. Elle avait le double inconvénient de priver le débiteur de l'usage de la chose, et de ne pas garantir le créancier contre les risques que celle-ci pouvait courir. L'hypallagma aurait été créé pour parer à ces inconvénients. Ces distinctions générales établies, M. Schwartz pousse le parallèle entre les deux institutions. Il les compare aux autres formes de garanties sur les biens en général : il note que la βεβαίωσις en usage dans les contrats hypothécaires manque dans les contrats hypallagmatiques, il étudie les limites imposées aux droits du débiteur sur la chose, les impôts, l'enregistrement au livre-foncier (chap. III). Le chapitre IV est consacré à l'étude de la procédure d'exécution. Après une introduction, où il est traité des titres qui sont la source de ce droit d'exécution et, en particulier, des formules caractérisant le contrat exécutoire, M. Schwartz décrit la procédure dans le cas de l'hypallagma puis dans celui de l'hypothèque. La première est assez bien connue : elle comprend quatre actes : d'abord la sommation qui met en jeu les bureaux de l'Archidicaste; la demande d'autorisation de saisie adressée au Préfet; la saisie qui donne au créancier le droit de se satisfaire sur le gage et les biens soit par vente aux enchères soit, dans des cas exceptionnels, par appropriation du gage : mais alors il faut un acte préalable auquel participe le ξενικῶν πράκτωρ, et qui porte le nom de προσβολή; vient alors l'envoi en possession (ἐμβαδεία).

Il est impossible ici de suivre l'analyse et la discussion dans le détail. Contentons-nous de signaler, entre autres observations originales, les remarques sur la προσβολή et de noter que la lecture de ce chapitre n'est pas seulement indispensable aux juristes; elle s'impose aux éditeurs de textes. Il en est de même pour le paragraphe relatif à la « réalisation de l'hypothèque » dont le dessin est pourtant moins assuré. Cette réalisation a lieu en trois étapes : le διαστολικόν paraît bien désigner un avertissement dans une procédure de sommation; mais qu'est-ce que l'ἀνανέωσις? On ne saurait le dire avec certitude. On voit bien que l'ἐπικαταβολή est l'acte qui assure ou manifeste le transfert de propriété du gage; mais quel est cet acte? On peut discuter. La comparaison entre les deux procédures confirme les distinctions du début : l'hypallagma est avant tout destiné à permettre et à provoquer la procédure ordinaire d'exécution; si une chose est spécialement réservée, l'exécution sur l'ensemble des biens n'est pas écartée. Ce qui caractérise l'hypothèque c'est la promesse de transférer au créancier non payé la propriété d'un gage considéré comme l'équivalent de la dette. Dans un cinquième chapitre l'hypothèque et l'hypallagma sont comparés aux autres sûretés en usage dans le droit des papyrus. Cette sèche analyse ne saurait donner qu'une idée imparfaite de ce mémoire important; la doctrine repose ici sur une étude serrée des textes et sur une information critique, dont la richesse se révèle encore dans des notes étendues et abondantes. P. Jouguet.

Gustave Loisel. *Histoire des ménageries de l'antiquité à nos jours*, 3 vol. in-8°. — Paris, Octave Doin et fils, Henri Laurens, 1912.

M. Gustave Loisel ayant été chargé par le Ministère de l'Instruction publique de missions dans divers pays d'Europe et d'Amérique pour y étudier l'organisation des jardins zoologiques, s'intéressa à l'origine et à l'histoire de ces établissements scientifiques. Puis sa curiosité s'aiguisant, il prit plaisir et goût à la lecture des travaux spéciaux des érudits sur les ménageries. Il pensa qu'il y aurait utilité à tenter la synthèse de ces mémoires dispersés, et finalement il a produit un ouvrage considérable et sans précédent sur l'*Histoire des ménageries de l'antiquité à nos jours*. Il a divisé son livre en trois tomes : I, Antiquité, Moyen Age, Renaissance; II, Temps modernes, XVII[e] et XVIII[e] siècles; III, Époque contemporaine, XIX[e] et XX[e] siècles. Il l'a enrichi d'une bibliographie très abondante, d'une liste générale des animaux cités et d'un index zoologique.

Nous résumerons ici brièvement le tome I, le seul dont le sujet rentre dans le cadre chronologique du *Journal*.

C'est par les ménageries des Égyptiens que M. Loisel débute, et il commence par insister sur le grand rôle que les animaux jouèrent dans leur vie religieuse. « On trouve dans le Panthéon égyptien vingt-cinq à trente animaux sacrés ou vénérés plus spécialement dans quelque ville ou quelque nôme particulier. Les cynocéphales étaient adorés dans les deux Hermopolis, les sapajous à Memphis, les hippopotames à Papremis, les chats à Bubastis, etc. »

Les Égyptiens se servaient aussi des animaux comme d'auxiliaires de chasse, et non seulement des chiens,

mais aussi des lycaons ou chiens hyénoïdes, des guépards, et des chats pour chasser les petits oiseaux de marais.

Les Égyptiens entretenaient aussi dans des parcs des animaux sauvages apprivoisés : « Les tombeaux de l'Ancien Empire, particulièrement ceux de la IV^e et de la V^e dynastie montrent en effet de nombreux troupeaux de gazelles, d'antilopes ; de grues, etc., qui paissent sous la surveillance de gardiens appuyés sur de longs bâtons. On y reconnait d'abord l'algazelle, la gazelle dorcade, l'antilope defessa, le bouquetin beden, puis plus rarement deux autres antilopes : le damalisque du Sénégal, facilement reconnaissable à ses cornes en forme de lyre et l'oryx beisa, ainsi que des bubales. »

M. Loisel decrit ensuite ce qu'il appelle le premier « jardin d'acclimatation connu », c'est-à-dire le parc de Deir-el-Bahari fondé par la reine Hatason, où vécurent les animaux rapportés par l'expédition envoyée par elle dans le pays des Çomalis. Après quelques détails sur les ménageries chinoises vues par Marco Polo, qui auraient été mieux placés dans la partie du volume consacrée au moyen âge, M. Loisel décrit les ménageries assyriennes d'après les monuments figurés.

De l'Orient il passe à la Grèce et à Rome. « Les Grecs au temps de leur indépendance n'eurent jamais dans leurs domaines de grandes collections d'animaux sauvages en captivité ..., mais ils se plurent à entretenir des animaux dans leurs demeures, tels que levrauts, colombes, tourterelles, moineaux, perdrix, cailles.

Aux ménageries des Romains, M. Loisel a consacré deux chapitres. Dans l'un, « les petites ménageries », il rassemble des renseignements sur les léporaries, les parcs de loirs, les enclos à escargots et les volières ; il décrit aussi les aquariums de Pouzzoles et de Baïa, dans lesquels les grands pisciculteurs romains, Lucullus, Hortensius, Vedius Pollion, Crassus, C. Sergius Orata, C. Hirrius élevaient surmulets, dorades et murènes.

Le chapitre sur les grandes ménageries des Romains est un des plus intéressants de l'ouvrage. L'auteur a tenté de donner un état, et dans certains cas même un état numérique des animaux composant les ménageries, qui furent entretenues par les empereurs depuis Auguste jusqu'à Probus. On y voyait les animaux les plus divers. Celle d'Auguste par exemple se composait de tigres, de lions, de panthères, de guépards, de phoques, d'ours, d'éléphants, d'aigles, de crocodiles, d'un rhinocéros, d'un hippopotame et d'un serpent.

L'auteur donne ensuite une description des jeux de l'amphithéâtre où les animaux étaient exhibés. Il a cherché aussi à élucider cette question intéressante et difficile : Dans quelles régions du globe et par quels procédés, les animaux en nombre considérable qui défrayèrent les jeux étaient-ils capturés et comment étaient-ils amenés à Rome ?

Deux chapitres traitent des ménageries médiévales. M. Loisel montre d'abord à Byzance, héritière de Rome, la permanence de l'usage des exhibitions dans le cirque ; il décrit ensuite les ménageries entretenues en Italie (Frédéric II créa à Palerme une sorte de jardin zoologique), en Angleterre et aux Pays-Bas.

En France certains princes de la famille capétienne se complurent aussi à la formation de ménageries, parmi lesquelles les plus remarquables furent

celle de l'hôtel Saint-Pol, à Paris, créée sous Charles V, développée sous Charles VI et celle du château de Mehun-sur-Yèvre, près Bourges, qui appartenait à Jean duc de Berry.

Ici finit la partie du volume qui traite des ménageries antiques et médiévales. Dans la deuxième partie M. Loisel nous entretient de celles du xv^e et du xvi^e siècle. C'est un long voyage que l'on accomplit à sa suite. Nous voici d'abord à Constantinople après la conquête ottomane : « Il y a un lieu en Constantinople, dit le voyageur Pierre Belon, où le grand Turc fait garder les bêtes sauvages, qui est une église antique tout joignant l'hippodrome, et à chaque pilier de l'église y a un lion attaché ». De là nous passons au Caire, puis franchissant la Méditerranée et l'Atlantique à Mexico, où l'on nous décrit les ménageries de l'empereur aztèque Montézuma, volières, palais des carnivores et palais des reptiles, qui firent à leur arrivée l'étonnement des Espagnols. Nous revenons ensuite sur l'ancien continent, et M. Loisel énumère les animaux que faisaient nourrir les Médicis à Florence, les Este à Ferrare, Léon X à Rome : lions, tigres, ours, loups, renards, singes, porc-épics, éléphants, dromadaires, chameaux, bubales, cerfs, daims, sans compter les oiseaux en grand nombre.

Le luxe des animaux rares est répandu dans nombre de cours royales et princières au xv^e et au xvi^e siècle, à celles du roi de Portugal, des ducs de Bourgogne, du duc de Savoie et en particulier du roi René d'Anjou, qui possède au château d'Angers la ménagerie « peut-être la plus complète que nous ayons eue en France avant Louis XIV ». Cette ménagerie quand elle fut terminée vers 1450 comprenait : « une maison des lions, des logements pour petits mammifères, des enclos pour ruminants et autruches, une grande volière, des cages à petits passereaux, enfin un jardin avec bassin pour oiseaux d'eau ».

Les Valois prirent aussi un certain intérêt à l'élevage des animaux rares en captivité : des ménageries furent entretenues par François I^{er} à Amboise, par Henri II à Saint-Germain, par Charles IX au Louvre. Il en fut de même de certains grands seigneurs du xvi^e siècle, et le connétable Anne de Montmorency créa à Chantilly une volière d'oiseaux exotiques qui fut réputée.

Comme on le voit, M. Loisel a rassemblé dans ce volume un nombre considérable de faits. Certaines de ses assertions sans doute pourront être discutées par les archéologues et les médiévistes professionnels; on ne doit pas moins lui savoir gré de son effort méritoire.

On ne saurait omettre en outre de mentionner la riche et abondante illustration de l'ouvrage, qui ne contient pas moins de seize planches hors texte parmi lesquelles nous citerons notamment celles qui représentent les bœufs à cornes courtes du Çomaliland pâturant à l'ombre d'arbres à encens dans les enclos de Deir-el-Bahari, les lions des ménageries des rois assyriens, la grande chasse d'animaux sauvages en Afrique d'après une mosaïque découverte à Bône, le vivier figuré sur une fresque du palais des papes à Avignon, et les guépards de chasses que Benozzo Gozzoli a peints sur une fresque du palais Riccardi à Florence. Toutes ces scènes sont connues, on ne prend pas moins plaisir à les voir reproduites avec goût.

H. D.

Ad. Blanchet. *Etude sur la décoration des édifices de la Gaule Romaine*; 1 vol. in-8°. — Paris, Leroux, 1913.

Dans un livre de 240 pages très documenté et qui témoigne de dépouillements patients et consciencieux, M. Ad. Blanchet a réuni tous les renseignements que l'on possède sur la décoration des édifices de la Gaule romaine, à l'exclusion de la sculpture monumentale (incrustations de marbres, stucs, briques émaillées, mosaïques, peintures). Comme l'auteur connaît parfaitement tous les Musées de France, de Suisse, des bords du Rhin, il a pu traiter son sujet très complètement. Le premier chapitre est consacré aux décorations diverses, marbre, stuc, terres cuites; le second à l'imitation du marbre par la peinture et aux peintures à sujet; le troisième à la mosaïque. La décoration mobilière (statuettes et objets de bronze) forme un dernier chapitre. Enfin le livre se termine par un inventaire des peintures murales retrouvées en Gaule et par une table analytique très développée. Un semblable inventaire n'était point utile pour les mosaïques, puisqu'il existe, publié récemment par l'Académie des Inscriptions, précisément en grande partie, par les soins de M. Blanchet; pour les peintures, où nous n'avions pas de recueil d'ensemble, ce dépouillement est précieux. Il montre d'ailleurs, que la Gaule ne présentait à cet égard aucune particularité; on y retrouve la peinture, dite pompéienne, avec ses sujets familiers, ses ornementations architecturales, ses tableaux de genre, ses scènes mythologiques, ses paysages nilotiques ou autres. Il en est du reste de même pour les mosaïques dont les sujets rappellent ceux que l'on rencontre dans tout le monde romain. Tout cela était déjà connu. Il n'en est pas moins intéressant de le constater, preuves en mains, au moyen d'un inventaire détaillé comme celui de M. Blanchet.

R. C.

Friedrich Leo. *Plautinische Forschungen zur Kritik und Geschichte der Komödie*. Zweite Auflage, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1912.

« A proprement parler, on ne devrait jamais rééditer un livre qui ne se compose que de recherches. » C'est par cet aveu, passablement sceptique, que s'ouvre la préface mise par M. Leo en tête de la réédition de ses *Recherches sur Plaute*; après cela, il expose pourquoi il s'est cependant laissé entraîner à cette publication nouvelle. Il est fort heureux qu'il n'ait pas été arrêté par son scrupule. Son livre, sous sa première forme, contenait trop de choses excellentes pour qu'on pût se résigner à le voir prendre rang parmi les ouvrages démodés, et d'autre part il touchait à des questions trop difficiles et trop discutées pour qu'il ne fût pas nécessaire de le « mettre au point ».

Cette mise au point est un travail dont on ne peut guère ici donner l'idée précise. D'une manière générale les additions que M. Leo a fait subir à sa rédaction primitive sont de trois sortes. Quelques-unes sont toutes spontanées, et montrent l'infatigable souci d'exactitude qui le possède. D'autres lui ont été suggérées par des découvertes récentes, celle du manuscrit de Sens par exemple, et surtout celle des comédies de Ménandre. Les plus nombreuses sont amenées par la lecture des travaux des autres philologues : dans les questions controversées, M. Leo observe générale-

ment une attitude à la fois ferme et modérée, prêt à tirer parti de ce que ses contradicteurs ont pu dire de juste, mais décidé à maintenir son opinion tant qu'on ne l'a pas ébranlée par de bons arguments. On voit assez qu'ainsi modifiées et rectifiées, ces *Recherches*, qui étaient déjà très utiles, le sont devenues plus encore : c'est vraiment, sur la plupart des points traités, une œuvre définitive.

René PICHON.

KONRAD BURDACH. *Vom Mittelalter zur Reformation. Forschungen zur Geschichte der deutschen Bildung.* — Zweiter Band : Briefwechsel des Cola di Rienzo, herausgegeben von Konrad Burdach und Paul Piur (3ᵉʳ und 4ᵉʳ Teil). — 2 vol. in-8°, XIX-471 p., 3 fac-sim., et XVII-354 p.; Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1912.

Nous avons sous les yeux les deux premiers tomes parus de la grande publication dont le titre général est transcrit en tête de ces lignes. Dès maintenant cinq volumes de ce plan monumental sont annoncés, et il doit y avoir une suite. Mais chaque volume comprendra plusieurs parties, et tel est justement le cas de la *Correspondance de Cola di Rienzo*, dont nous avons reçu seulement la troisième et la quatrième partie. La troisième partie renferme le texte critique de la correspondance proprement dite, lettres écrites par Cola ou à lui adressées, au nombre de quatre-vingt, dont onze jusqu'à ce jour inédites; dans la quatrième sont réunis soixante-seize documents contemporains relatifs à Rienzo, des lettres en majeure partie, dont vingt-trois inédites, plus le texte de l' « Oraculum angelicum Cyrilli » avec le commentaire inédit du pseudo-Joachim. Tous ces textes sont accompagnés de variantes tirées des manuscrits et des éditions, et aussi de notes explicatives. Il serait téméraire de vouloir porter un jugement sur cette magistrale publication avant d'en pouvoir consulter toutes les parties; certains éléments nous font encore défaut pour apprécier la méthode suivie dans l'établissement des textes, je veux dire la description des manuscrits utilisés, qui formera la deuxième partie. La première, annoncée pour 1913, traitera de Rienzo et de l'évolution des idées de son siècle; une cinquième partie renfermera un commentaire et un glossaire.

Ces indications succinctes disent mieux que tous les éloges, l'extrême importance de l'œuvre entreprise par M. K. Burdach et les collaborateurs qu'il s'est adjoints; il en ressort aussi bien clairement que, en dépit du titre général qui annonce seulement des études sur la civilisation allemande, cette première série intéresse directement l'Italie : malgré sa captivité de deux ans en Bohême (1350-1352), Cola évoque surtout le souvenir d'une curieuse tentative pour rétablir à Rome le gouvernement populaire : Pétrarque joue ici un rôle capital; nous assistons aux premiers pas, aux premières illusions de l'humanisme italien. C'est un beau et vaste sujet que celui par lequel M. K. Burdach inaugure les monographies et les textes destinés à nous faire assister au passage du Moyen Age à la Renaissance.

HENRI HAUVETTE.

ARM. AD. MESSER. *Le Codice aragonese*, étude générale, publication du manuscrit de Paris. Deux fac-similés et sept gravures dans le texte. — 1 vol. in-8° de CXXXVII-524 p., Paris, Champion, 1912.

Le règne de Ferrand d'Aragon, à Naples, est un des plus brillants et des plus dramatiques de l'histoire italienne; sa politique, « mécanisme compliqué de ligues et de fédérations », est une des plus caractéristiques du siècle de Machiavel. Or il y a, pour cette époque, fort peu de registres diplomatiques. Les trois qu'a publiés Trinchera ne comprennent qu'une faible partie du règne de Ferrand; le manuscrit de Paris, édité par M. Messer, diminue la lacune, qui reste malheureusement énorme. L'ensemble des quatre registres formera un véritable *Codice aragonese*, pour conserver l'expression de Trinchera, ou, plus exactement, un *Codice Ferrandino*.

La publication est précédée d'une étude d'ensemble, où l'auteur n'a pas entendu écrire l'histoire de Ferrand Ier, mais s'est borné à résumer les événements essentiels du règne de ce roi, et de celui de son père, Alphonse, le fondateur de cette courte dynastie. La description de la cour de ces princes l'a amené à parler de la civilisation, si brillante, du *Quattrocento* napolitain. L'auteur fait remarquer que cette étude est la première, en français, sur ce sujet. Son tableau est plutôt d'ailleurs une réunion d'esquisses, assez indépendantes : d'abord la cour aragonaise sous le Magnanime, grâce auquel elle surpasse en éclat les autres cours d'Italie, et sous son bâtard Ferrand, qui essaie de maintenir ce lustre et dépense, notamment, pour la chasse presque autant que pour son armée. Les courtisans catalans apportent une allure particulière, qui accentue le contraste entre la cour et le peuple. De grands humanistes rehaussent encore cette splendeur. A l'un d'eux, l'illustre Pontano, une étude spéciale est consacrée : elle ne ménage pas les louanges à ce ferme diplomate, qui fut en même temps un poète épicurien et tendre. La chancellerie aragonaise conduit à la description du *Codice*. Et, d'après les renseignements que donnent ces documents, on résume la politique de Ferrand; elle justifie l'épigraphe, tirée de Machiavel, qui conseille aux princes d'être à la fois lions et renards. Le *Codice* s'arrête au moment où le roi va partir en guerre contre le prétendant, Jean d'Anjou, fils du bon roi René; ces luttes civiles devaient ruiner la monarchie, au profit de nouvelles ambitions. Du moins ce despote détesté ne ménageait-il point sa peine : c'est des camps que sont datées la plupart des lettres qui composent le *Codice*.

Jacques RAMBAUD.

V. JAGIĆ. *Entstehungsgeschichte der kirchenslavischen Sprache*. 1 vol. in-8°. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1913.

J'ai donné il y a quelques années ici (1908, p. 592) une étude d'ensemble sur l'œuvre et la carrière de M. Jagić. Depuis que cette étude a paru, le savant professeur a accompli sa soixante-dixième année et a été forcé de prendre sa retraite. Il profite de ses loisirs pour travailler encore un peu plus qu'auparavant.

Le présent volume est une deuxième édition du mémoire célèbre publié en 1900 dans les *Denkschriften* de l'Académie de Vienne. L'auteur s'est efforcé d'y résumer et d'y résoudre tous les problèmes que soulève l'apostolat des apôtres Cyrille et Méthode, la traduction des livres saints faite par eux ou sous leur direction, l'origine des deux alphabets cyrillique et glagolitique. Ces problèmes je les avais étudiés dès 1868 dans une thèse de doctorat qui les signa-

lait pour la première fois à l'attention du lecteur de langue française. En comparant cet essai d'un débutant avec la monographie définitive de M. Jagić on se rendra compte des progrès accomplis depuis près d'un demi-siècle. Il est vrai que depuis 1868 bien des textes ont été découverts qui n'étaient pas connus alors, bien des interprétations nouvelles ont été proposées. Une bibliographie complète de la question cyrillo-méthodienne et des discussions suscitées par l'origine des deux alphabets fournirait la matière d'un volume et il est à souhaiter que cette bibliographie nous soit un jour donnée. On trouvera dans le présent volume, à la suite de la biographie définitive des deux apôtres, celle de leurs disciples immédiats, l'histoire de leur liturgie, l'examen des légendes dont ils ont été les héros, enfin l'étude de tous les problèmes soulevés par la coexistence des deux alphabets cyrillique et glagolitique, des études minutieuses sur la langue des textes les plus anciens. M. Jagić estime que la langue des deux apôtres doit être celle qui se parlait dans la région comprise entre Thessalonique et Constantinople, langue modifiée par certains éléments empruntés aux Slaves de Moravie et de Pannonie. Le volume est terminé par deux index des mots slaves et des mots grecs cités au cours des discussions. Il couronne dignement l'ensemble des travaux du savant philologue sur la langue sacrée des Slaves et lui assure un nouveau titre à leur reconnaissance.

Louis Leger.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

Bibliothecæ Apostolicæ Vaticanæ codices manuscripti... In-4°, Romæ, Typis Vaticanis, 1912. — *Codices Vaticani latini.* Tomus I (Codices 1-679). Descripserunt Marcus Vatasso et Pius Franchi de Cavalieri. xv-586 p., 1912. Tomus III (Codices 1461-2059). Recensuit Bartholomeus Nogara. xi-499 p., 1912. — *Codices Urbinates latini.* Descripsit Cosimus Stornajolo. Tomus I (Codices 1-500). xxiii-650 p., pl. Tomus II (Codices 501-1000). ii-750 p., 1912.

A. Blanchet, *Étude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine.* In-8°, 240 p., pl., Paris, E. Leroux, 1913.

G. Boissier, *Nuevos paseos arqueológicos.* La quinta de Horacio. Las tumbas etruscas de Corneto. La Enaeida de Virgilio. Versión española de Domingo Vaca (Bibliotheca científico filosófica). In-12, 428 p. Madrid, Jorro, 1913.

René Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les Romains*, 2e partie. In-4°, 379 p., carte. Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1913.

Nicolæ Densuşianu, *Dacia preistorica*, cu o prefaţa de C. I. Istrati. In-4°, cxix-1152 p. Bucureşti, Institutul de Arte grafice « Carol Göbl », 1913.

David Egizt, *Le origini della storia riccreate particolarmente nella Roma antichissima.* In-12, 522 p. Firenze, Sansoni, 1913.

Griechische Papyrusurkunden der Hamburger Stadtbibliothek. I. Bd.

Hrsg. u. erklärt v. P. M. Meyer. 2. Hft. Urkunden Nr. 24-56. In-4°, p. 101-209. Leipzig, Teubner, 1913.

T. Rice Holmes, *Cäsars Feldzüge in Gallien u. Britannien.* Übersetzung und Bearbeitung der Werke « Caesar's conquest of Gaul » 2. ed. Oxford 1911 u., « Ancient Britain and the invasions of Julius Caesar », Oxford, 1907, v. Wilh. Schott, nach dessen Tode zu Ende geführt, durchgesehen u. zum Druck befördert v. Fel. Rosenberg. Mit 2 Karten v. Süd-britannien u. 1 (farb.) Karte v. Gallien. In-8°, XIV-299 p. Leipzig, Teubner, 1913.

Lucretius, *Codex Vossianus quadratus*, phototypice ed. Praefatus est Aemilius Chatelain (Codices graeci et latini photographice depicti... T. XVIII). In-fol. v, XII-138 p. Leiden, Sijthof, 1913.

C. Paoli, *Programma di paleografia latina e di diplomatica.* Libro II. Materie scrittorie e librarie. 3ª edizione accresciuta e migliorata. In-8°, VI-154. Firenze, Sansoni, 1913.

A. M. Pizzagalli, *Mito e poesia nella Grecia antica.* Saggio sulla teogonia di Esiodo (Biblioteca di filologia classica...). In-8°, 258 p. Catania, Battiato, 1913.

Salomon Reinach, *Répertoire de l'art quaternaire.* In-8°, XXXVIII-205 p., ill. Paris, E. Leroux, 1913.

MOYEN AGE.

Acta et diplomata res Albaniæ mediæ ætatis illustrantia. Collegerunt et digesserunt Ludovicus de Thallóczy, Constantinus Jireček et Emilianus de Sufflay. Vol. I. (annos 344-1343 tabulamque geographicam continens). In-8°, XXXVIII-292 p. Vindobonæ, A. Holzhausen, 1913.

A. Boinet, *La miniature carolingienne. Ses origines, son développement* (Planches). In-folio. 160 pl. Paris, A. Picard et fils, 1913.

Bruno Grabinski, *Wie ist Luther gestorben?* Eine krit. Untersuchg. In-8°, IV-149 p. Paderborn, Junfermann, 1913.

G. Heyd, *Storia del commercio del levante nel medio evo* (Biblioteca dell' economista. Quinta serie... Vol. x). In-8°, 1350 p. Torino, Unione tip. ed. Torinese, 1913.

Historia septem sapientium. II. Johannis de Alta Silva Dolopathos, sive de rege et septem sapientibus, nach den festländ. Handschriften kritisch hrsg. v. Alfons Hilka (Sammlung mittellateinischer Texte. N. 5). In-8°, XIV-112 p. Heidelberg, Carl Winter, 1913.

Des Archipresbyters Leo, *Alexanderroman*, untersucht u. hrsg. v. Frdr. Pfister. (Sammlung mittellateinischer Texte. Nr. 6). In-8°, X-141 p. Heidelberg, Carl Winter, 1913.

G. Pasolini, *Adriano VI.* Saggio storico. In-8°, XV-134 p., pl. Roma, Lœscher, 1913.

Ida Riedisser, *Inscriptions from Dante's Divina Commedia in the streets of Florence.* Explained and illustrated. In-12. Florence, Seeber, 1913.

Charles Vanden Haute, *La corporation des peintres de Bruges.* Registres d'admission. Obituaire, XVe siècle. — 1801. Extrait des registres aux renouvellements de la loi de Bruges, 1362-1613. In-4°, VI-270 p., pl. Bruges, Imprimerie P. Van Cappel-Missiaen; Courtrai, « Flandria », [1913].

ORIENTALISME.

Franz Cumont, *Le religioni orientali nel paganesimo romano.* Traduzione di

Luigi Salvatorelli (Biblioteca di cultura moderna). In-8°, XXIII-309 p. Bari, Laterza et figli, 1913.

El-Khazreji's history of the Resuli Dynasty of Yemen. By Aliyyu Cnu 'l Hasan, El-Khazrejiyy. Ed. by Shaykh Muhammad Asal. Part. I. In-8°. London, Luzac, 1913.

Encyclopædia of Islam. A dictionary of the geography, etnography and biography of the muhammadan peoples. Prepared by a number of leadings orientalists. Edited by J. Houtsma, T. W. Arnold, etc. Vol. I. In-8°, 1085 p., illustr. London, Luzac, 1913.

Hymns to the Goddess (*Devi*). Translated from the Sanskrit by Arthur and Ellen Avalon. In-8°, XII-179 p. London, Luzac, 1913.

G. Jahn, *Die Elefantiner Papyri u. die Bücher Esra-Nehemja.* Mit. e. Suppl. zu meiner Erklärg. der hebr. Eigennamen. In-8°, 107 p. Leiden, Brill, 1913.

J. Kohler u. A. Ungnad, *Assyrische Rechtsurkunden.* I. Bd. 2. Abtlg. Umschrift u. Uebersetzg. In-8°, p. 81-160. Leipzig, Pfeiffer 1913.

Ernest Lindl, *Das Priester-u. Beamtentum der altbabylonischen Kontrakte.* Mit e. Zusammenstellg-sämtl. Kontrakte der I. Dynastie v. Babylon in. Regestenform. Ein Beitrag zür altbabylon. Kulturgeschichte. In-8°, x-514 p. Paderborn, Schöningh, 1913.

Otto Meltzer, *Geschichte der Karthager.* 3. (Schluss-) Bd... von 218-146. v. Ulr. Kahrstedt. In-8°, XI-690 p., cartes. Berlin, Weidmann, 1913.

Edward Meyer, *The papyri at Elephantine; being the records of a Jewish community in the Persian period.* In-12. New-York, Doran, 1912.

Ed. Naville and H. R. Hall, *The XI. Dynasty temple of Deir El Bahari.* Part 3, with appendix by C. T. Curelly (Egypt Exploration Fund). In-4°. London, Milford, 1913.

W. Strehl u. W. Soltau, *Grundriss der alten Geschichte u. Quellenkunde.* 2 verm. u. verb. Aufl. I. Bd. Orientalische u. griechische Geschichte v. Soltau. (Studien zur Geschichte u. Kultur des Altertums). In-8°, x-508 p. Breslau, Marcus, 1913.

Ph. S. Van Ronkel, *Supplement to the Catalogue of the Arabic manuscripts preserved in the Museum of the Batavia society of arts and sciences.* In-8°, IX-554 p. Batavia, Albrecht; The Hague, M. Nijhoff, 1913.

M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS

30 mai. M. Homolle communique des dessins de MM. Gerhard Poulsen et Sven Risan, architectes danois, représentant deux monuments de Délos : l'un est une sorte de portique votif consacré par le prêtre des Cabires au roi Mithridate; l'autre est un monument reconstitué au moyen de fragments divers épars, tels qu'une tête archaïque, le corps d'un sphinx, un chapiteau ionique, et dont les relations réciproques ont apparu quand on eut découvert une colonne dédiée à Delphes par les Naxiens et surmontée d'un sphinx.

— M. Jules Maurice expose que la

rédaction de l'*Histoire Auguste* n'a dû avoir lieu que dans la seconde moitié du IVe siècle, après le règne de Julien, 1° parce que cet empereur ignore la légende de la descendance troyenne des seconds Flaviens; 2° parce que les auteurs de l'*Histoire* ne connaissent plus le système monétaire de Dioclétien; 3° parce qu'ils ont recueilli les dires des cercles néoplatoniciens du IVe siècle sur une prétendue identité des Égyptiens et des chrétiens.

6 juin. M. Paul Monceaux communique de la part de MM. Cagnat et Ballu des inscriptions chrétiennes, gravées sur chapiteaux, qui ont été récemment découvertes à Djemila, au nord-est de Sétif. Il montre que ces inscriptions avaient pour objet de rappeler aux fidèles les anniversaires de deux martyrs, et que l'une d'elles est identique à une inscription déjà connue, mais mal lue.

13 juin. M. Morel-Fatio lit une notice sur la vie et les travaux de M. d'Arbois de Jubainville, son prédécesseur.

20 juin. M. Alfred Merlin informe l'Académie des premiers résultats de la nouvelle campagne de fouilles sous-marines entreprises à Mahdia. Un certain nombre des colonnes qui occupent la surface du gisement et gênent les recherches ont été déplacées. Plusieurs pièces de bronze ont déjà été extraites de la mer, notamment une panthère figurée dans l'attitude de l'élan, une applique en forme de buste de Bacchante, un satyre dansant (statuette de 20 cent. de hauteur.)

— M. le comte Paul Durrieu communique la photographie d'une miniature inédite étudiée par lui à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, servant de frontispice à une copie manuscrite de l'*Estrif de vertu et de Fortune* par Martin Le Franc et ayant appartenu jadis à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Cette miniature doit être considérée comme une œuvre de Jean Foucquet.

— M. Henri Cordier donne lecture d'une lettre de M. le commandant Tilho datée de Massakory (entre Fort Lamy et Mao) 5 avril 1913. Les eaux du Tchad ont réoccupé toute la cuvette lacustre, et le lac a repris dans sa partie nord le même aspect qu'en 1904. Le capitaine Vignon a reconnu qu'il existe une relation entre le Bahr el Ghazal du Tchad et Oueijta, aiguade située au nord des rochers de l'Ennedi et au sud des monts du Tibesti. Les populations de la région sont : 1° les Boulalas, qui ont laissé au Kanem des enceintes de villes bâties en briques cuites et dans lesquelles il sera intéressant de faire des fouilles; 2° les Dazas, tribus sahariennes qui nomadisent depuis le sud de la Tripolitaine jusqu'aux rives du Tchad.

— M. Pirenne lit une note sur les origines de la hanse parisienne des marchands de l'eau. Après avoir rappelé les diverses opinions émises sur les débuts de cette institution, il relève des ressemblances frappantes que l'on constate entre elles et les hanses marchandes des XIe et XIIe siècles. Son chef le prévôt des marchands est devenu comme dans diverses villes un magistrat municipal. L'absence de constitution commerciale à Paris lui a permis de prendre une importance que l'on chercherait vainement ailleurs.

— M. Alexandre Bigot fait une communication sur les procédés usités chez les Perses pour la fabrication des briques, qui ont servi à la construction des frises du palais de Darius, rapportées en France par M. et Mme Dieulafoy.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

Le *prix Volney* (1 500 fr.) est décerné à M. Marcel Cohen, *Le parler arabe des juifs d'Alger*. Deux récompenses de 750 francs sont accordées l'une au P. Guignard, *Dictionnaire laotien-français*, l'autre à M. Magnien, *Le futur grec*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MM. Max van Berchem et Franz Cumont ont été élus le 13 juin associés étrangers.

Le *prix Saintour* a été partagé de la façon suivante : 1,200 francs à M. Pierre Jouguet, I, *La vie municipale dans l'Égypte romaine*; II, *Papyrus de Théadelphie*; 1,000 francs à M. Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque*; 800 francs à M. Collinet, *Études historiques sur le droit de Justinien*; 600 francs à M. G. Leroux, *Vases grecs et italo-grecs du Musée archéologique de Madrid*; 400 francs à M. Pierre Boudreaux, *Catalogus codicum astrologorum graecorum; Codicum parisinorum partem tertiam*.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

MM. Blondel et Arnaud de Gramont ont été élus académiciens libres.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. Aynard, académicien libre, est décédé le 25 juin à Paris.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Le *prix Lefèvre-Deumier* a été partagé de la façon suivante : 8,000 francs à M. George Foucart pour ses ouvrages *La méthode comparative dans l'histoire des religions*; *Histoire des religions et méthode comparée*; 8,000 francs au P. Lagrange pour ses travaux personnels et les travaux accomplis sous sa direction à l'école biblique de Jérusalem; 4,000 francs à M. Jules Toutain pour son ouvrage *Les cultes païens dans le monde romain*.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE

ACADÉMIE DES SCIENCES DE VIENNE. CLASSE DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 25 janvier 1911. P. M. Peitz, *Le régeste original de Grégoire VII au Vatican, avec notes sur le régeste original d'Innocent III et d'Honorius III.* Ce sont des originaux de la chancellerie pontificale. Celui de Grégoire VII est l'œuvre du notaire Rainer, qui l'a tenu tantôt en expédiant les originaux, tantôt par masses plus considérables. Les minutes corrigées ont servi de source. Il n'y avait que deux employés à la chancellerie, Rainer et le chef de la chancellerie, Pierre. Diverses conséquences historiques résultent de l'examen de ces registres. Le *Commentarius electionis* et les *Dictatus papae* en

reçoivent la preuve de leur authenticité. Le régeste d'Innocent III et d'Honorius, original, contrairement à l'opinion de Kaltenbrunner et de Denifle, impose une revision de la chronologie, en particulier pour la période 1198-1208. — D. H. Müller, *Tablettes de terre cuite mobaïtiques fausses.* Huit tablettes, dont une avec double inscription, ont été proposées en don à une collection publique. L'écriture est analogue à celle de la stèle de Mésa. Le sens est acceptable et dénonce un connaisseur de la Bible et de la littérature postérieure. La gravure a dû demander beaucoup de patience et de soin. Texte et traduction. Fac-similé d'une tablette. La falsification est évidente, étant donné le texte. On peut se demander si elle n'a pas la même origine qu'un feuillet de parchemin, également faux, proposé à un musée de Hongrie.

Séance du 1er février. Alfred Ludwig, *Un verset de sacrifice inédit.* C'est un ancien Yajus, qui manque au Yajurvéda et que M. Ludwig a retrouvé dans le Mahabharata. — Oswald Redlich, *La deuxième livraison de l'atlas historique des Alpes.* Ce sont des cartes de circonscriptions judiciaires, concernant la Basse-Autriche, le Tirol et le Vorarlberg, avec un texte explicatif. M. Redlich explique la part des différents collaborateurs.

Séance du 8 février. Nathanial Reich, *Papyrus juridiques du British Museum en écriture hiératique et démotique.* Ces papyrus, qui se placent entre le VIe siècle et le IIe, sont importants pour l'histoire et la langue, mais encore plus pour l'histoire de l'écriture. — D. G. Gadžanov, *Rapport provisoire sur un voyage dans le nord de la Bulgarie.* Il avait pour but l'étude des dialectes turcs.

PRUSSE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 30 novembre 1911. Morf, *La division linguistique de la France.* Il faut distinguer d'abord le domaine de la France du Nord-Est, le belgo-roman auquel appartiennent la Picardie, la Wallonie et la Normandie. Il a une différence profonde avec le domaine proprement français, le celto-roman. La frontière linguistique est la frontière ancienne des Bellovaques Viromandiens et des Nerviens, que la division ecclésiastique de la Gaule a gardée jusqu'à nos jours.

Séance du 21 décembre. C. Brockelmann, *Les inscriptions du roi Kalumu.* La langue est phénicienne, mais présente déjà des particularités araméennes. Explication du sens de certains passages fondée surtout sur l'étude grammaticale.

Séance du 11 janvier 1912. H. Diels, *La tradition manuscrite du commentaire de Galien sur le Prorheticon d'Hippocrate.* Des huit manuscrits connus de cet ouvrage les trois plus anciens, du XIVe siècle, servent de base à l'édition qui est à l'impression : Reginensis 175, Laurentianus 75,5, et Triuultianus 685. Ils remontent à un archétype qui ne devait pas être beaucoup plus ancien et qui devait être en très mauvais état. Mémoire réservé aux *Abhandlungen.*

Paul LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

JOURNAL
DES SAVANTS.

AOÛT 1913

NUMISMATIQUE CONSTANTINIENNE.

JULES MAURICE. *Numismatique constantinienne.* 3 vol. in-8°. — Paris, E. Leroux, 1908, 1911 et 1912.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

IV

Si vous ouvrez le répertoire classique d'Henry Cohen, si commode pour l'identification des médailles qui vous tombent sous la main, parce que l'ordre adopté dans la description des pièces est l'ordre alphabétique des légendes, vous constaterez, pour chacun des règnes simultanés de l'époque constantinienne, que la légende *Adventus* précède celles d'*Aeternitas* et d'*Apollini conservatori*; que de *Gloria sæculi* on passe à *Herculi Comiti*, à *Jovi Conservatori*, à *Liberalitas*, à *Oriens Augusti*; que *Soli invicto comiti* se place entre *Sarmatis devictis* et *Spes publica*; *Marti conservatori* entre *Libertas publica* et *Moneta Augusti*. Quel enseignement historique serait-il possible de tirer d'un pareil classement? Sans compter que, par surcroît, il n'est pas même fait allusion à la répartition des pièces entre les divers ateliers de l'Empire. Tout autre est le système de M. Jules Maurice. Comme les produits des ateliers sont, par lui, soigneusement distingués et que, pour chaque atelier, les émissions sont rangées année par année, voire mois par mois, — et cela pour vingt empereurs ou personnages impériaux, — on conçoit que ces émissions dont les types et les

[1] Voir le premier article dans le cahier de juillet, p. 289.

légendes sont souvent allusifs aux événements contemporains, puissent être d'un secours immédiat pour la chronologie historique; elles constituent le contrôle, appuyé sur des témoignages officiels et authentiques, de la phraséologie des rhéteurs et des panégyristes, du récit des annalistes, des systèmes de comput des chronographes.

Tous les ordres de faits et d'idées, — expéditions militaires, partages renouvelés de l'empire, titulature et entrées solennelles des empereurs dans les villes, traités d'alliance, institutions, lois, économie politique, divergences sociales et administratives entre l'Orient et l'Occident, iconographie, histoire de l'art, — sont appelés à tirer parti des monnaies classées suivant cette méthode scientifique. C'est ainsi que l'histoire personnelle des empereurs et les dates de leurs avènements comme Césars et Augustes, sont souvent précisées et parfois rectifiées par M. Jules Maurice; nous citerons la date de la désignation par Galère des *filii Augustorum* (Constantin et Maximin Daza) en 309, tandis que dans ses propres États, l'un d'eux, Constantin, avait pris le titre d'Auguste dès le 31 mars 307. La date d'avènement des Césars est fixée en Orient à 314, en Occident à 317; de telle sorte les *decennalia* de Licinius II en Orient sont accomplis en 324, et ceux des trois Césars, Crispus, Constantin II et Licinius II, en Occident, seulement en 327.

En ce qui concerne les anniversaires des empereurs (*quinquennalia*, *decennalia*, *vicennalia*), ils sont célébrés par la frappe de monnaies ou médaillons spéciaux. Mais chacun des anniversaires est répété deux fois : une année avant son accomplissement et l'année même de sa réalisation; cette constatation numismatique est à prendre en considération lorsqu'on se trouve aux prises avec les textes des panégyristes et des chronographes.

La reprise du pouvoir par Maximien Hercule en 307, sa rentrée dans la vie privée lorsqu'il fut chassé de Rome en 308, sa révolte contre Constantin et sa mort en 310, sont fixées par les émissions monétaires; la durée du règne du tyran Alexandre en Afrique est, de même, déterminée jusqu'aux mois (de juin 308 au printemps de 311), par les émissions de l'atelier de Carthage.

M. Jules Maurice a fixé avec la même rigueur les dates des campagnes et des victoires de Constantin et de ses corégnants, contrôlant les données du calendrier de Philocalus avec la date des

émissions monétaires : les années des victoires alamaniques (306 et 320) et franciques (310 et 312) remportées par Constantin, sont aussi précisées en dépit des renseignements confus des auteurs contemporains. L'atelier de Constantinople est ouvert dès le 8 novembre 324 ; l'étude de ses émissions a permis à M. Jules Maurice de distinguer entre la date du baptême de Constantinople qui eut lieu à cette date et la dédicace de la nouvelle capitale de l'Orient qui fut reculée jusqu'au 11 mai 330, cérémonie consacrée par de splendides médaillons d'or. Mommsen a adopté, dans sa dernière édition du Code Théodosien, les conclusions de notre auteur.

La critique contemporaine a souvent mis en doute ou même absolument contesté la véracité de Lactance, à cause du caractère apologiste de ses écrits; le *De mortibus persecutorum* a été traité de roman passionné, sans valeur historique; on en a même contesté l'authenticité. La numismatique réhabilite cet auteur d'une manière assez inattendue; elle en fait, au contraire, comme on le constate à maintes reprises dans le répertoire de M. Jules Maurice, l'une des sources les plus sûres et les mieux informées de l'époque constantinienne. On en verra la preuve notamment en ce qui concerne le chapitre XXXII du *De mortibus*, où Lactance raconte à la suite de quelles intrigues, en 308, il y eut finalement quatre Augustes à la tête de l'Empire : Galère, Licinius, Maximin Daza et Constantin. Les émissions monétaires des ateliers englobés dans chacune de ces quatre sections du monde romain permettent de suivre pas à pas la trame de ces intrigues et d'illustrer, pour ainsi dire, jusque dans le détail, les négociations et les perfidies que dénonce Lactance (t. II, p. 300 et suiv.).

V

Au milieu des questions multiples que soulève l'étude des monnaies constantiniennes, plaçons-nous exclusivement, dans ce court compte rendu, au point de vue qui est, sans conteste, le plus important de ce IV^e siècle, l'un des grands tournants de l'histoire de l'humanité : le point de vue religieux. Voici un aperçu de ce que nous enseignent les monnaies.

Dans tous les ateliers, elles nous font d'abord constater que durant

la première période de son règne, Constantin, César, puis Auguste, maintint le culte d'Hercule, comme le premier culte officiel de l'empire et du chef de l'État, continuant par là une tradition qui remontait à Maximien Hercule et que son père Constance Chlore avait lui-même respectée. Les monnaies à l'effigie de Constantin qui ont, au revers, un type d'Hercule accompagné d'une des légendes : *Herculi comiti*; *Herculi conservatori*; *Herculi victori*, sont, sans exception, du commencement du règne et ne descendent pas plus bas que l'an 310. En outre, dans cette période, les pièces de Constantin frappées dans l'atelier de Carthage, portent la lettre H, parfois HER, initiales du mot *Herculius*, qui rattache Constantin à la dynastie héracléenne. La raison de ces faits numismatiques est aisée à fournir.

Constance Chlore avait été adopté en 292, par le chef de la dynastie héracléenne, Maximien Hercule, qui le nomma César et lui donna le gouvernement des Gaules, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne. Plus tard, du consentement de Maximien, le 25 juillet 306, Constantin recueillit l'héritage de son père; en mars 307, il épousa Fausta, fille de l'empereur et celui-ci l'éleva à la dignité d'Auguste. Ainsi, Constance Chlore et Constantin entrèrent par la voie de l'adoption et d'une alliance matrimoniale dans la famille héracléenne; Constantin reçut même le surnom d'*Herculius*. Et voilà pour quels motifs, le demi-dieu Hercule est particulièrement honoré à la cour de Constantin, et continue durant quelques années, à occuper sur les monnaies de ce prince comme sur celles de Maximien Hercule, son beau-père, une place prépondérante.

Mais lorsque Maximien Hercule, à la suite des intrigues que l'on sait, eut été condamné pour crime de lèse-majesté et fut contraint de se donner la mort pour échapper au châtiment qui l'attendait, en juin ou juillet 310, le culte héracléen subit le contre-coup de ces événements. Il n'y a plus, à partir de cette date, de type d'Hercule sur les monnaies constantiniennes. Ce sont les types solaires qui lui sont substitués, notamment avec les légendes : *Soli invicto comiti*; *Oriens Augusti*; *Apollini conservatori*; *Claritas Reipublicæ*.

Ce changement de culte, sinon de religion, que nous font constater les types monétaires en l'an 310, s'explique sans difficulté. La *damnatio memoriæ* de Maximien Hercule entraînait l'abolition de ses

actes, le martelage de ses inscriptions, la destruction de ses images. Constantin suivant le mouvement populaire n'hésita pas à le renier. « Les monnaies, résume M. Jules Maurice, signalent la période de splendeur de la dynastie héracléenne et de dévotion à son dieu tutélaire, de 289 à 309, et la chute de cette monarchie, ainsi que l'abandon de la religion de son dieu, en 310. »

Quant à la dynastie jovienne fondée par Dioclétien, elle survécut quatorze ans en Orient à la dynastie héracléenne; son dernier représentant fut Licinius qui, effectivement, conserva le type de Jupiter sur ses monnaies jusqu'en 324.

Ayant répudié, dès 310, le droit qu'il tenait de l'adoption, Constantin eut l'idée de se rattacher dès lors à son origine ancestrale naturelle; il proclama sa légitimité héréditaire, comme fils de Constance Chlore, lequel descendait plus ou moins directement de l'empereur Claude le Gothique. Il se trouva être ainsi le troisième souverain d'une dynastie légitime, et voilà pourquoi, il fit frapper à cette époque, dans la plupart des ateliers de l'empire d'Occident (Rome, Aquilée, Trèves) des monnaies en l'honneur de son ancêtre lointain, avec la légende *Divo Claudio*. Or, — et c'est un point que M. Jules Maurice s'est particulièrement attaché à mettre en lumière, — la religion solaire avait été celle des ancêtres dont Constantin se réclamait désormais. Voilà pourquoi, avec la condamnation de Maximien Hercule, le héros mythique Hercule cessant d'être le grand dieu protecteur des empereurs d'Occident, ce fut Apollon-Soleil qui le remplaça. Cette substitution eut lieu solennellement à Trèves, au mois de juillet 310; on célébrait les fêtes de l'anniversaire (*natalitia*) de la fondation de cette ville. Constantin se rendit en grande pompe au temple d'Apollon, le dieu tutélaire de ses ancêtres : *Apollo tuus*, lui dit l'orateur qui prononça le panégyrique officiel. A dater de ce jour, Apollon devient le protecteur de Constantin et son compagnon : *Apollini comiti*, disent à leur tour, les monnaies. L'empereur est identifié à Apollon-Soleil; il est, suivant le langage des Orientaux, le βασιλεύς Ἥλιος, le *Roi Soleil*; de là, les types monétaires avec la légende *Rector totius orbis*, qui représentent Constantin tenant en main le Zodiaque. La dynastie solaire s'affirme par les types monétaires et par tous les actes officiels, comme la rivale et l'héritière de la dynastie jovienne qui eut pour représen-

tants Dioclétien, Galère et Maximin Daza, et de la dynastie héracléenne dont les tenants furent Maximien Hercule, Maxence et Licinius. Le culte solaire est pour Constantin un instrument politique qui sert ses aspirations à la domination universelle.

Cette famille des seconds Flaviens qui entre dans l'histoire avec Claude le Gothique et finit avec Julien l'Apostat, se forgea, suivant un vieil usage romain, des origines mythiques et ses panégyristes ne se gênèrent point pour raconter qu'elle remontait à Dardanus et aux Troyens. De tels souvenirs qui flattaient l'orgueil des Romains, accrurent prodigieusement le prestige et la popularité de la dynastie, surtout lorsque Constantin, exploitant la légende troyenne, voulut rebâtir l'antique Ilion, en fondant Constantinople.

Claude le Gothique, historiquement d'origine dalmate et longtemps gouverneur de l'Illyrie, avait apporté de cette contrée le culte d'Apollon solaire. C'est dans le temple d'Apollon à Rome que la foule s'était précipitée pour acclamer son avènement, le jour où l'on apprit que les soldats l'avaient porté sur le pavois (en mars 268). Ses monnaies désignent le Soleil ou Apollon comme son dieu tutélaire, avec les légendes : *Sol Augustus*; *Sol invictus*; *Apollini conservatori*; *Oriens Augusti*.

Constance Chlore hérita de lui le culte solaire et devenu gouverneur des Gaules, il propagea le culte d'Apollon dans ce pays, en lui assimilant habilement le Belenus gaulois. Aussi, après sa mort, devenu le *divus Constantius*, des monnaies frappées à Trèves nous le représentent sous les traits du Soleil dans son quadrige, s'élevant au ciel du haut du bucher de la consécration.

On le voit : les types monétaires sont les principales sources d'information sur lesquelles l'historien peut s'appuyer pour montrer Constantin, fils de Constance Chlore, d'abord Héracléen par adoption, puis répudiant le culte d'Hercule en 310, pour se rattacher à sa tradition familiale et exploiter à son profit le culte d'Apollon-Soleil : de là, l'inauguration à cette date des types monétaires surabondants qui exaltent les cultes solaires sous vingt aspects variés et qui sont d'autant plus populaires que l'astrologie, dont le soleil est le point central naturel, était alors, — héritière du mithriacisme oriental, — la grande aberration du monde romain.

VI

Il est non moins intéressant de suivre ensuite, avec les données numismatiques, les phases successives par lesquelles Constantin et son empire passèrent de la religion solaire à la religion chrétienne. Cette nouvelle révolution ne se fit point brusquement, comme la première : elle était beaucoup plus grave et entraînait un changement bien autrement profond. Le mouvement officiel dans le sens chrétien procéda par étapes graduelles et timides qu'on suit dans les types et les symboles gravés sur les monnaies. On sait qu'il se fit jour publiquement, de la part de Constantin, au moment de la bataille du pont Milvius, le 28 octobre 312. A cette date, Constantin, en suite d'une vision, dit Lactance, mais bien plutôt, semble-t-il, cédant à un entraînement de ses soldats, ordonna de graver le monogramme du Christ comme signe de ralliement, sur l'*umbo* de leurs boucliers. Il remporta la victoire. Faut-il conclure de ce fait, avec M. Jules Maurice, que Constantin se convertit au christianisme, devant les portes de Rome, en octobre 312? Je crois que c'est aller trop loin ; j'y vois, pour ma part, simplement un acte de condescendance ou de sympathie de la part de Constantin qui savait, par ce symbole préféré à tout autre, répondre au vœu de la plus grande partie de ses troupes, gagner leur confiance et enflammer le courage des chrétiens au moment de combattre. Le monogramme du Christ ne paraît pas sur les monnaies dès cette époque. C'est seulement cinq ans plus tard, en 317, qu'on voit, sur des monnaies frappées dans l'atelier de Siscia, l'effigie impériale coiffée d'un casque sur lequel est positivement gravé le monogramme du Christ. Et encore, remarquons-le bien, ce symbole chrétien est placé à titre d'ornement secondaire sur le casque de l'empereur, de manière à garder le caractère d'emblème décoratif personnel : ce n'est point la marque officielle de l'État, encore moins des armoiries nouvelles imposées aux services publics, comme ç'avait été le cas, par exemple, lors de la substitution des types solaires aux types héracléens.

Les très nombreux actes publics de générosité et de bienveillance pour les chrétiens, de la part de Constantin, qu'on peut signaler en 312 et dans les années suivantes, ne peuvent être pris pour une

conversion, une adhésion formelle et officielle. Constantin demeura toujours fidèle au culte d'Apollon-Soleil, sa religion ancestrale, à laquelle il tenait tant; il restera le *pontifex maximus* des cultes païens, pour les raisons politiques que nous avons indiquées; rien ne fut changé à sa cour ou dans son administration, sous ce rapport : on sait, au surplus, qu'il ne reçut le baptême que la veille de sa mort, et par le ministère d'un évêque arien.

Le seul fait nouveau, — et il était de grande importance, — ce fut, au mois d'octobre 312, un acte public de tolérance et de sympathie. Il dénonçait une politique nouvelle qui fut officiellement inaugurée par la conférence d'où sortit le fameux édit de Milan, de février 313. Les décisions d'ordre religieux prises, dans cette circonstance solennelle, par Constantin, empereur d'Occident, et Licinius qui régnait sur l'Orient, proclament pour la première fois la liberté de tous les cultes. La grande communauté chrétienne, l'Église, y est reconnue comme personne civile, par les mots *Corpus christianorum*, mais n'oublions pas que les cultes païens demeurent les cultes officiels. On put désormais construire partout et au grand jour des églises chrétiennes, mais des autels et des temples païens continuèrent à être élevés et des cérémonies païennes accomplies comme par le passé, jusqu'à la mort de Constantin. Bien qu'il ait banni les sacrifices païens dans l'organisation des *sacerdotes* de la *gens Flavia*, dès octobre 312, l'empereur demeura si bien fidèle à son culte solaire qu'un splendide médaillon d'or, unique, à l'effigie de Constantin, que j'ai fait connaître pour la première fois dans les *Mélanges Boissier* (1903) et que M. Maurice commente à son tour, célèbre et consacre l'entrevue de Milan, de février 313, avec des types exclusivement païens. La légende : *Invictus Constantinus Maximus Augustus* est, comme le remarque M. Maurice, empruntée au langage des religions astrologiques de l'Orient. Le type représente le buste de Constantin conjugué étroitement avec le buste du Soleil, son compagnon divin. Sur le bouclier placé en évidence, au premier plan, et que l'Empereur tient à son bras, on voit le Soleil dans son quadrige, de face, et s'élançant dans l'espace où l'on distingue le croissant lunaire et une étoile. Sous les pieds des chevaux, l'Océan personnifié émerge des flots et la Terre assise tient des fruits. Voilà bien encore une scène solaire et astrologique qui

vise le culte apollinaire toujours cher à l'Empereur. Que dis-je? n'est-il pas évident que sur ce médaillon frappé en l'honneur du colloque de Milan, Constantin a tenu, avec une affectation non équivoque, à protester de son attachement officiel au culte solaire? on dirait qu'il a voulu, par un monument solennel, prévenir le reproche qu'on eût pu lui adresser, de favoriser les chrétiens. Et jusqu'à la fin de son règne, il en sera ainsi officiellement, bien que Constantin, dans ses rapports personnels avec les évêques, ne laisse jamais échapper une occasion d'affirmer sa vénération pour l'Église chrétienne, qu'il s'entoure d'évêques et qu'il ait même fait bâtir des églises.

C'est que Constantin, outre qu'il dût lui en coûter de rompre avec son culte ancestral et sa tradition familiale qui faisait son prestige et rendait sa personne sacrée, était bien obligé de maintenir les principes séculaires de l'État romain qui ne séparait pas les pouvoirs religieux et civils, de nommer les flamines des grands dieux, de prendre les auspices, de présider des fêtes païennes, en un mot, de ne pas aller plus vite que l'opinion publique et de ménager les sentiments païens de la plupart des hauts fonctionnaires de l'empire : sans cela, il eût provoqué une révolution qui eût emporté son trône et sa dynastie. Sans doute, l'administration ouvre ostensiblement ses rangs aux chrétiens. Des officiers monétaires, nous l'avons dit, inscrivent dès 314, dans l'atelier de Tarragone, la croix grecque comme marque monétaire choisie par eux, dans le champ de quelques pièces; mais celles-ci même continuent, par ordre de l'administration centrale, à porter la légende : *Soli invicto comiti*.

Le 1[er] mars 317, à l'occasion de l'élévation au rang de César, de ses deux fils Crispus et Constantin II, et de Licinius II, Constantin inaugura son étendard particulier, le *labarum*, dont la hampe était terminée à sa partie supérieure par le monogramme du Christ qui lui avait donné la victoire au pont Milvius en 312; l'empereur en confia la garde à une troupe de soldats chrétiens attachés à sa personne. En même temps, il fit graver ce chrisme sur son casque comme nous l'attestent les monnaies de Siscia. Après comme avant cette nouvelle manifestation, les monnaies, même celles qui sont aux effigies des nouveaux Césars, Crispus et Constantin II, continuent à être frappées avec les types du Soleil et les légendes *Claritas* et *Soli*

invicto. Il y a même encore quelques pièces avec *Jovi conservatori*, à cause de la présence du Jovien Licinius II parmi les nouveaux Césars.

Trois ans plus tard, en 320, des officiers monétaires préposés aux ateliers d'Aquilée, de Tarragone, de Siscia, de Thessalonique s'enhardissent jusqu'à placer le monogramme du Christ en symbole dans le champ des pièces à côté des types païens traditionnels. Mais jusque-là, — nous y insistons à dessein, — ce sont toujours des manifestations individuelles de christianisme ; ces marques, croix ou chrisme, même s'il s'agit de l'empereur, ne sont que des affirmations publiques de leur foi ou de leur sympathie, licites, mais faites dans un sens tout personnel. Si l'on s'en rapporte à deux pièces d'or uniques que Cohen a enregistrées d'après Rollin et Banduri, mais dont M. Maurice ne paraît pas faire état, Constantin est honoré du titre de *pontifex maximus* sur ces pièces datées de son 6e consulat, c'est-à-dire de l'année 320 [1].

En 326 enfin, sur des monnaies de l'atelier nouveau de Constantinople, c'est le type officiel lui-même de la monnaie qui, pour la première fois, est chrétien. Au droit de ces pièces, l'effigie de Constantin ; au revers, comme type, l'étendard chrétien de Constantin ou *labarum*, surmonté du monogramme du Christ, la pointe inférieure de la hampe transperçant un dragon. Seulement, la légende qui entoure ce type est *Spes publica* qui, employée depuis des siècles, pouvait convenir aux païens aussi bien qu'aux chrétiens.

C'était une sorte de compromis qui persista longtemps dans les monnaies, car, avant l'avènement de Julien, nous ne trouvons de type vraiment chrétien que sous Magnence, sur les bronzes célèbres frappés en 350, à Amiens, au monogramme du Christ accompagné des lettres Α et Ω, avec la légende neutre ; *Salus dominorum nostrorum Augustorum et Cæsarum*. Presque en même temps, se présentent, mais non moins sporadiquement, les monnaies de Constance Galle

[1] H. Cohen, *Médailles impériales* (2e édit.), t. VII, p. 275, n° 400 (d'après Rollin) ; n° 401 (d'après Banduri). Ces pièces d'or ne paraissent pas avoir été autrement signalées. Constantin a pris rarement sur ses monnaies le titre de *Pontifex maximus* ; toutefois ce titre lui est donné en 309-313, sur des monnaies frappées à Trèves, et en 315 sur des monnaies de l'atelier de Tarragone (J. Maurice, t. I, p. LXXVI et 399 ; t. II, p. 251).

(351) qui portent la légende, cette fois non équivoque : *Hoc signo victor eris*, avec l'image de Constance Galle, césar, tenant le labarum chrétien et couronné par la Victoire.

Mais en dehors de ces cas exceptionnels, les types et les légendes monétaires de Constantin et de ses successeurs immédiats, ne relèvent jamais d'une profession de foi officielle qui soit nettement chrétienne. Après la conférence de février 313, et surtout à partir de 320, date d'une série de lois en faveur des chrétiens, l'administration impériale prend à tâche, — ceci est évident, — de bannir du champ des monnaies les divinités de l'Olympe, mais elle les remplace seulement par des types susceptibles de convenir aussi bien aux chrétiens qu'aux païens pour ne froisser aucune croyance et respecter la tradition. De là, les types de *Beata Tranquillitas*; *Felicitas Augusti* ou *perpetua* ou *Reipublicæ*; *Gaudium populi romani*; *Gloria Augusti*; *Clementia*, *Pietas*, *Liberalitas*, *Pax publica*, *Providentia*, *Justitia*, *Moneta*, *Salus*, *Virtus*, *Victoria*, *Securitas*, et vingt autres abstractions personnifiées. Les types et légendes allusifs à des événements contemporains, tels que : *Debellator gentium barbarorum*; *Felix processus*, *Alamannia*, *Sarmatia devicta*, etc., ne pouvaient, eux non plus, par leur nature allégorique, susciter aucune susceptibilité religieuse.

Cette attitude neutre de l'administration impériale se trouvait cadrer, et c'est là ce qui explique son succès, avec les doctrines philosophiques qui étaient en vogue dans les écoles et les cercles intellectuels. Non seulement le néoplatonisme, avec ses subtilités, se montrait habile à concilier toutes les philosophies et toutes les religions, mais il symbolise et même divinise les abstractions, les qualités morales, les vertus, les idées de force, de puissance, de grandeur. Cette doctrine s'adaptait dans la perfection avec ce qu'il importait par-dessus tout à Constantin de ne point ébranler, le culte de la Majesté impériale et le caractère sacré de la personne de l'empereur. Les panégyristes de Constantin, même les chrétiens, sont pénétrés de cette doctrine ou s'en accomodent avant d'engager la lutte contre elle.

« On est frappé, dit M. Maurice (II, CXI), lorsqu'on lit les discours des *Panegyrici latini*, et qu'on examine les types du revers des médailles de l'époque constantinienne, de ce que les mêmes idées sont, à la même époque, exprimées par les rhéteurs et interprétées

par les graveurs. Tel passage des discours d'un panégyriste semble la simple explication d'un type monétaire contemporain, tandis que, dans d'autres cas, une même philosophie, une même doctrine, semblent avoir inspiré le passage d'un discours et fourni l'idée symbolisée par un type monétaire. »

Tels sont les principes de sagesse philosophique et de prudence politique dont les types monétaires de la dernière partie du règne de Constantin sont le reflet. Cela n'empêcha point l'empereur, demeurant pour pouvoir gouverner, *pontifex maximus* des cultes païens, de se montrer avec constance et publiquement l'ami des chrétiens [1]. Il fit plus que leur accorder la liberté, il leur donna sa protection efficace; il assista à l'ouverture du concile de Nicée le 14 juin 325. Les chrétiens surent lui en être reconnaissants par leur loyalisme, par leur indulgence extrême pour ses crimes, et par l'exaltation de sa mémoire.

VII

La numismatique des princes qui ont régné sur le monde romain conjointement avec Constantin présente des particularités ou fournit des données générales dont l'intérêt historique n'est pas moindre que celui des séries constantiniennes. Nous ne saurions nous étendre à leur sujet, comme il conviendrait; bornons-nous à quelques exemples et prenons, tout d'abord, la persécution des chrétiens par Maximin Daza, en Orient, décrétée par les rescrits de 305 et 308. L'empereur ordonne aux fonctionnaires de tout rang, non seulement d'obliger tout le monde à participer aux immolations des victimes et aux banquets en l'honneur des dieux, mais encore d'accomplir d'autres actes publics d'idolâtrie, comme d'asperger d'eau lustrale les marchandises des marchés et les aliments, de sacrifier aux dieux et de leur faire des libations jusque dans les bains publics (θύειν καὶ σπένδειν). Or, les types monétaires adoptés dans les ateliers des États de Maximin Daza nous fournissent une véritable illustration des ordres impériaux. Au revers des monnaies frappées à Antioche, de 308 à

[1] On sait que le titre de *Pontifex maximus* fut maintenu pour la forme dans le protocole officiel des successeurs de Constantin, jusqu'à Gratien qui le refusa en 382 ou 383 (G. Goyau, *Chronologie de l'Empire romain*, p. 549).

311, sont gravés des autels sacrificatoires : tantôt l'autel est seul, tantôt il est placé aux pieds du génie de l'empereur (*Genio Augusti*) ou du génie de l'armée (*Genio exercitus*) ou devant les statues de Mars, de Vénus, de Jupiter. Remarquez que sur ces monnaies de Maximin Daza, l'autel ne figure que durant la période de la persécution. D'un autre côté, les monnaies issues des ateliers de Nicomédie et de Cyzique qui appartiennent non pas encore à Maximin Daza, mais à Galère, ne portent pas l'autel sacrificatoire, bien que les légendes monétaires soient les mêmes durant cette période : c'est qu'alors en effet Galère laissa les chrétiens en paix. Mais après la mort de Galère, le 5 mai 311, Cyzique et Nicomédie étant passées au pouvoir de Maximin Daza, leurs monnaies portent l'autel à dater de ce moment. Enfin, le terrible symbole disparaît des ateliers de Maximin Daza, après sa défaite par Licinius et sa mort en août 313. Quelle source d'information, je le demande, pourrait fournir des arguments plus précis et plus rigoureux en faveur de la véracité de Lactance et d'Eusèbe quand ils dénoncent la persécution de Maximin Daza?

Ce n'est pas tout. Maximin Daza paraît avoir jugé nécessaire, pour rendre sa persécution plus efficace, de réformer le clergé païen et de l'investir en quelque sorte, d'une autorité à la fois administrative et morale, dans le dessein de contre-balancer le prestige et l'ascendant moral des évêques chrétiens. Lactance ajoute, en effet, qu'en 311 Maximin organisa le clergé païen en hiérarchie, nommant pour chaque province un pontife supérieur avec juridiction sur d'autres pontifes répandus dans les petites villes et choisis parmi les citoyens notables et les plus influents. Il régla jusqu'à leur costume (*candidis chlamydibus ornatos jussit incedere*). Or, les types monétaires des ateliers de Maximin Daza, à partir de cette date, confirment et complètent l'information de Lactance. Du classement minutieux des émissions des quatre ateliers d'Orient, Nicomédie, Cyzique, Antioche, Alexandrie, à partir de 311, il ressort que ces émissions donnent lieu comparativement à une observation d'ensemble. Tous les quatre nous présentent des types nouveaux : c'est le Génie de l'empereur tenant sur sa main la tête de Jupiter Sérapis, ou bien, c'est le *Sol invictus* lui-même, en robe longue, qui porte la tête de Sérapis. Cette apparition, parmi les types monétaires, du grand dieu

de l'Égypte héllénisée, nous montre de quel côté Maximin Daza chercha un appui à sa réforme du clergé païen : ce fut dans l'autorité du sacerdoce égyptien et des cultes, jadis si populaires, des divinités égyptiennes.

M. Jules Maurice insiste avec raison sur ce point parce qu'il nous donne la clef de la politique religieuse de Julien : celui-ci ne fera que s'engager dans la voie ouverte avant lui par Maximin Daza. Aussi, j'espère que M. Jules Maurice, après qu'il nous aura donné les tables développées qui manquent encore à sa *Numismatique constantinienne* et y faciliteront les recherches, ne reculera pas devant la tâche nouvelle qui s'impose à lui : c'est le classement systématique et chronologique des émissions monétaires des successeurs de Constantin et particulièrement de celles de Julien l'Apostat.

Julien, après qu'il eut abandonné le christianisme, se fit gloire, à l'imitation de Constantin, de son origine solaire. Il rétablit le culte de Ἥλιος, héréditaire dans sa famille, nous l'avons vu, depuis Claude le Gothique. Plusieurs de ses types monétaires en font foi, avec leur légende : *Apollini sancto*. Mais ce qui frappe par-dessus tout, dans la numismatique de Julien, c'est l'invasion des types relatifs aux divinités égyptiennes : *Deo sancto Sarapidi*; *Deo sancto Nilo*; *Isis Pharia*; le bœuf Apis; Osiris, Isis et Anubis; Julien lui-même sous les traits et avec les attributs de Jupiter Sérapis. On le voit, Julien reprend et fait sienne la politique religieuse de Maximin Daza. Il était voué au même échec. S'il se fut contenté de se rattacher aux doctrines du néoplatonisme et, administrativement, au principe de neutralité religieuse que les monnaies de Constantin nous ont montré en pratique, peut-être eût-il réussi à prolonger l'agonie du paganisme. Mais il entreprit de restaurer le culte suranné des divinités païennes et il se glorifie dans ses lettres de faire, de nouveau, couler le sang des victimes en l'honneur des dieux de l'Olympe : leur temps était bien accompli, et c'était faire acte d'aveuglement et d'inintelligente réaction. Se figure-t-on bien ce qu'étaient les sacrifices devant les autels païens? ce que devait être une hécatombe, une immolation de cent bœufs, dans une capitale comme Rome ou Constantinople, Antioche ou Alexandrie, avec les moyens rudimentaires de dépècement et de vidange dont disposaient les anciens? Ceux-là seuls peuvent s'en faire quelque idée, qui ont assisté de nos jours à l'égor-

gement d'un bœuf et d'une demi-douzaine de moutons, dans l'un de nos villages ruraux, la veille de la fête patronale. C'était monstrueux et infect, profondément immoral par les instincts sanguinaires et les habitudes de cruauté que de pareilles pratiques ont entretenues dans toutes les classes de la société durant tant de siècles.

C'est là cependant ce que, s'insurgeant contre le progrès des mœurs, voulurent rétablir et remettre en honneur Maximin Daza et Julien. Mais à leur époque déjà l'action du christianisme s'était assez répandue pour faire échec à leur tentative, même secondée par la force et la persécution. Devant l'histoire, l'humanité sera éternellement reconnaissante au christianisme d'avoir fait disparaître les deux grandes tares des sociétés antiques : l'esclavage et les sacrifices sanglants.

E. BABELON.

LES TRAVAUX RÉCENTS SUR LES « BUCOLIQUES » DE VIRGILE.

PREMIER ARTICLE.

« Malgré tant de belles paroles, Virgile reste en grande partie une *terra incognita.* » C'est en ces termes métaphoriques et désenchantés que M. P. Jahn, au commencement de son dernier *Jahresbericht* sur la philologie virgilienne[1], déplore l'obscurité qui continue d'envelopper sur bon nombre de points l'œuvre du grand poète. Cette obscurité ne vient pas de ce qu'on néglige les questions difficiles : peut-être au contraire s'hypnotise-t-on à l'excès sur elles; plus elles sont insolubles, plus chacun s'acharne à en imaginer une solution qui dépasse en ingéniosité celles qui ont été proposées jusqu'alors; et ainsi l'on arrive à ce double résultat que les énigmes deviennent de plus en plus compliquées, et que les parties de l'œuvre qui n'ont pas cet attrait mystérieux et irritant sont un peu trop laissées de côté. Par exemple, en ce qui concerne les *Bucoliques*, presque tous les

[1] P. Jahn, Jahresbericht über Vergil, 1905-1908 (dans *Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft*, CXLVIII, p. 1 et suiv.).

travaux qui ont paru dans ces dernières années, et qui sont fort nombreux, se rapportent aux deux sujets les plus problématiques : l'imitation de Gallus par Virgile, et le sens de la IV[e] Églogue, tandis que le reste, — c'est-à-dire ce qui touche peut-être le plus directement à la personnalité et à l'art du poète, — est bien souvent perdu de vue. Il y a là une disproportion regrettable, quoique compréhensible, que je devais signaler avant d'essayer d'indiquer, très rapidement, les résultats qui se dégagent de toute cette « littérature ».

I

Tout d'abord, sur l'ensemble des *Bucoliques*, sur la façon dont elles ont été composées et publiées, la discussion n'est pas encore fermée. Il n'y a, et il ne peut y avoir, que deux opinions sur l'ordre dans lequel elles nous sont parvenues : ou bien c'est l'ordre chronologique, ou bien c'est un ordre artistique, indépendant de toute chronologie. La première de ces deux opinions a été récemment reprise par M. Mancini [1], la seconde par M. Klotz [2], qui pense que Virgile a voulu faire alterner les Églogues « narratives » et les Églogues « dramatiques » ou dialoguées. Cette dernière hypothèse, déjà souvent émise, a toute chance d'être la vraie. Elle a le grand avantage de ne pas être une pure supposition d'érudit moderne, mais d'être directement suggérée par les faits anciens. Déjà, dans les scolies de Théocrite, on a bien soin de spécifier si telle idylle est du genre [illegible] ou [illegible]. D'autre part nous savons que l'ordre chronologique est négligé dans bien des recueils où l'on s'attendrait à le trouver, comme c'est le cas pour les *Lettres familières* de Cicéron et pour les *[illegible]* de Sénèque ; à plus forte raison devait-on peu s'en préoccuper dans un recueil de poésies. Enfin, les auteurs latins classiques semblent avoir eu du goût pour l'alternance des formes : c'est ainsi qu'Horace ne met presque jamais à côté l'une de l'autre deux odes du même rythme [3]. — Contre tous ces indices,

on ne peut guère faire valoir qu'une objection, c'est que la VIIe Églogue ne rentre qu'avec peine dans la série des Églogues dialoguées puisqu'elle est précédée, comme la VIIIe, de quelques vers d'introduction. Mais, dans la VIIIe, ce préambule est prononcé par le poète lui-même, parlant pour son propre compte ; dans la VIIe, il est placé dans la bouche d'un berger, Mélibée : cette différence, tout extérieure, est suffisante pour le goût formaliste et minutieux des anciens. Au surplus, comme, en fait, l'alternance des genres est certainement observée dans le recueil tel que nous l'avons, si l'on acceptait la théorie de M. Mancini, il faudrait admettre que le poète s'est amusé, — ou astreint, — à écrire à tour de rôle un récit, puis un dialogue, puis de nouveau un récit, etc. C'est possible à la rigueur, mais peu probable. Il est bien plus simple de penser que lui-même (ou son éditeur), soucieux comme on l'était alors d'arrangements ingénieux, s'est appliqué à répartir d'après leur forme les Églogues qu'il avait composées à divers moments de sa jeunesse[1].

A quels moments ? il est bien difficile de le dire. Certaines de ces poésies nous fournissent des points de repère, soit par les citations qu'elles contiennent d'idylles antérieurement écrites, soit par des allusions à des événements contemporains ; d'autres, purement pastorales ou purement artistiques, ne nous apportent aucune donnée. On aurait tort de se figurer, comme on le fait souvent, que celles-là sont forcément antérieures aux autres, et que Virgile, à partir du moment où il s'est mis à cultiver l'églogue « à allusions », a dit adieu à l'églogue « champêtre », à la simple imitation de Théocrite. Cette remarque, qui est de M. P. Jahn, me paraît fort juste en soi, et j'ajoute qu'elle s'accorde bien avec ce que nous entrevoyons par ailleurs du tour d'esprit de Virgile. Plus souple que brusque, plus docile que spontané, Virgile est un de ces poètes qui se développent par évolution et enrichissement, et non par volte-faces successives. Chaque fois qu'il est mis en présence d'un nouveau modèle, d'un nouvel idéal, il ne renie pas pour autant ce qu'il a aimé jusqu'ici. Jamais, par exemple, il ne secouera tout à fait

premières odes en strophes alcaïques qui forment une espèce de série), et une dans le 4e.

(1) P. Jahn, Jahresbericht über Vergil.

l'influence de la philosophie épicurienne, ni celle de la poésie alexandrine; jusque dans l'épopée héroïque, on retrouvera le peintre de la campagne : à fortiori est-il naturel que pendant toute sa jeunesse il ait pu continuer à écrire des pastiches de Théocrite concurremment avec des idylles d'un genre plus nouveau et plus personnel.

II

Si, de l'ensemble du recueil, on descend au détail des différentes pièces, l'une des questions les plus importantes est à coup sûr celle de l'imitation des modèles grecs. Elle n'est pas neuve, mais elle a été utilement renouvelée par diverses publications récentes, et il y aurait un égal péril à la laisser de côté et à la traiter dans un esprit trop systématique.

Que Virgile, par exemple, doive beaucoup à Théocrite, nul n'en doutait avant M. Jahn[1]. Celui-ci a montré qu'il lui doit encore plus qu'on ne le soupçonnait, et que, non seulement dans les parties proprement champêtres ou descriptives, mais même dans les passages d'une inspiration plus actuelle, plus politique, il y a de fréquentes réminiscences des idylles grecques[2]. C'est une démonstration qui a sa valeur. — Mais il ne faudrait pas (et ici je mets en garde, non pas contre ce que dit M. Jahn, mais contre les conclusions que des lecteurs imprudents pourraient en tirer), il ne faudrait pas que le relevé de tous ces emprunts fît oublier l'originalité qui subsiste, malgré tout, chez le poète latin. Il n'est pas indifférent que, dans la IIe Églogue, Virgile abrège et condense les comparaisons un peu prolixes de son modèle[3]. Il l'est moins encore qu'il raffine, avec une ingéniosité laborieuse, sur ce qui est, chez l'auteur grec, beaucoup plus simple. Là où le héros de Théocrite dit tout uniment : « la mer se tait, les vents se taisent, mais le chagrin ne se tait pas dans mon cœur », le Corydon de Virgile voit un double contraste, d'abord entre le silence de la nature et l'agitation de son âme, puis, plus loin, entre les feux du soleil qui s'apaisent le soir et l'ardeur

[1] P. Jahn, Jahresbericht cité.

[2] P. Jahn, *Hermes*, XXXVII, p. 161 et suiv.

[3] Virgile, *Buc.*, II, 18; Théocrite, X, 28, et XXIII, 30.

constamment inapaisée de sa passion [1]. Là où la magicienne de Théocrite n'emploie qu'une statuette de cire, celle de Virgile en expose deux au feu, une de cire et une d'argile, afin que le cœur de Daphnis se fonde à l'amour qu'elle a pour lui et en même temps se durcisse contre tout autre amour [2]. Il y a là un goût du compliqué, de l'artifice, qui, à cette date, marque d'une empreinte curieuse le talent de Virgile, et, somme toute, pour connaître ce talent, s'il est indispensable de se rappeler quelles influences l'ont formé, il n'est pas superflu de savoir ce qu'il a pu y ajouter de lui-même.

Il ne faut pas non plus exagérer sa docilité envers ses maîtres helléniques. On connaît les hyperboles poétiques de Tityre dans la Ire Églogue [3] :

Ante leues ergo pascentur in aethere cerui
Et freta destituent nudos in litore pisces...

Ribbeck avait, pour une raison de symétrie, proposé de corriger *aethere* en *aequore*, et récemment M. Schneider a repris la même conjecture, sous prétexte que ces vers sont imités d'Archiloque [4], et que, chez celui-ci, il est parlé de la mer et non de l'air. Mais cet argument, de pure vraisemblance, doit-il prévaloir contre le témoignage des manuscrits? et n'est-ce pas traiter Virgile avec une sévérité bien rigide que de le croire incapable de changer même un mot à ce qu'il imite? La *Quellenkunde*, comme disent les philologues allemands, est une chose excellente, mais encore ne faut-il pas lui demander plus qu'elle ne peut fournir.

Une autre étude, qui peut être très féconde si elle est maniée avec tact, est celle des « réalités » virgiliennes. C'est ainsi que M. Zwicker s'est occupé des mots et des choses de la Gaule Cisalpine dans les *Bucoliques* [5], et M. Curcio des figures et paysages qui y sont dessinés [6]. Dans cet ordre d'idées, je signalerai surtout le très

[1] Virgile, *Buc.*, II, 7-13 et 66-68; Théocrite, II, 38.

[2] Virgile, *Buc.*, VIII, 80 et suiv.; Théocrite, II, 28.

[3] Virgile, *Buc.*, I, 59-60.

[4] Max Schneider, *Philologus*, 1909, III.

[5] Johann Zwicker, *De vocabulis et rebus gallicis sive transpadanis apud Vergilium*.

[6] G. Curcio, *Atene e Roma*, IX, 92-93.

curieux essai où M. Chabert, alpiniste éminent autant que bon latiniste, s'est appliqué à rechercher la place que tiennent ses montagnes favorites dans l'œuvre de son cher poète [1]. Je le signale parce qu'il est écrit avec autant de finesse littéraire que de précision érudite, et que c'est une alliance qui devient de plus en plus rare; je le signale aussi parce que l'auteur a su s'y préserver de tous les excès. Il était très facile ou de déclarer que toutes les descriptions alpestres de Virgile sont des « choses vues », admirables de vérité, ou de proclamer que toutes sont des exercices d'école purement conventionnels : M. Chabert a montré au contraire comment se mêlent chez le poète latin les clichés empruntés à l'alexandrinisme et les souvenirs de ses excursions juvéniles, et a ainsi rendu sensible, sur un point de détail, l'évolution du génie virgilien vers une sincérité toujours plus profonde.

Un principe qu'on ne saurait trop rappeler, parce qu'il peut prémunir contre bien des erreurs, c'est qu'il ne faut pas considérer isolément une églogue ou un fragment d'églogue, sans se reporter aux habitudes générales du poète. C'est par là que pèche, à mon sens, la conjecture, d'ailleurs ingénieuse, de M. Ramain sur la Ire Églogue [2]. En s'appuyant sur quelques vers, dont il force du reste le sens, M. Ramain a cru pouvoir établir que cette Bucolique célèbre compte, en réalité, non pas deux personnages, mais trois, Tityre, Mélibée et Amaryllis (celle-ci réduite au rôle de personnage muet, mais assistant à la conversation où il est si souvent question d'elle). Que sa présence donne à la scène plus de piquant et d'animation, cela se peut, — d'après nos idées modernes, qui ne sont pas celles des anciens. Mais que la phrase où Mélibée l'interpelle *(mirabar quid maesta deos, Amarylli, uocares...)* acquière ainsi plus de vraisemblance, cela en vérité ne prouve rien. Virgile n'est pas un pur réaliste; il ne s'assujettit pas à reproduire le ton naturel d'une conversation familière; et, si l'apostrophe à une personne absente est une figure oratoire ou poétique trop recherchée pour de simples paysans de la plaine mantouane, elle ne l'est pas pour ces paysans idéalisés que sont les bergers des *Bucoliques*. Mais, sans vouloir

[1] S. Chabert, *Annales de l'Université de Grenoble*, décembre 1907.

[2] Ramain, *Revue de Philologie*, XXII, p. 170 et suiv.

discuter sur le sens de ce passage, on peut dire du moins que l'hypothèse proposée est rendue fort improbable par le fait qu'il n'y a, dans aucune autre des Églogues, ni un seul personnage muet ni un seul personnage féminin. Si M. Ramain y avait songé, il se serait sans doute épargné une supposition inutile. Et cet exemple peut nous remémorer la nécessité, non pas de ne pas regarder en détail chaque point de l'œuvre virgilienne, mais de confronter les explications partielles que nous croyons en apercevoir avec les caractères généraux qui règnent dans l'ensemble.

René PICHON.

(La fin à un prochain cahier.)

LE THÉATRE RELIGIEUX A BYZANCE.

Giorgio La Piana. *Le Rappresentazioni sacre nella letteratura bizantina dalle origini al sec. IX.* 1 vol. in-8°. — Grottaferrata, Tipog. Italo-Orientale « S. Nilo », 1912.

PREMIER ARTICLE.

I

Il est admis aujourd'hui que le genre dramatique a fait complètement défaut à la littérature byzantine. La tentative de Sathas pour reconstituer l'histoire d'un théâtre grec au moyen âge [1] a échoué complètement : c'est tout au plus si l'on trouve en Crète au xv[e] et au xvi[e] siècle un semblant d'activité dramatique représenté par un mystère du *Sacrifice d'Abraham* dont l'inspiration occidentale et italienne paraît évidente [2]. « Byzance, a dit un des représentants de la philologie néo-grecque, continue tous les genres littéraires qui jusqu'au iv[e] siècle furent en honneur à Rome : aussi donne-t-elle à l'hippodrome un éclat prodigieux sans songer un instant à relever la scène [3]. » C'est

[1] Sathas. Ἱστορικὸν δοκίμιον περὶ τοῦ θεάτρου καὶ τῆς μουσικῆς τῶν Βυζαντινῶν. Venise 1878.

[2] Edit. Legrand. Bib. gr. vulg. I.

[3] J. Psichari, *Revue de Paris*, 1903, II, p. 860.

à cette conclusion trop absolue que les études de M. La Piana se proposent d'apporter quelque réserve. Il a existé à Byzance un théâtre profane et populaire, dont les productions, les mimes, mélange de farces et d'opérettes, ont péri à cause du mépris dans lequel les tenaient les lettrés ; il est à peu près impossible aujourd'hui de s'en faire une idée. Au contraire, à côté de ce théâtre profane s'est développé dans l'église grecque un genre dramatique très semblable à nos « mystères » occidentaux. C'est ce drame religieux, dont M. La Piana s'est efforcé de retrouver les traces et grâce à une analyse délicate, il a réussi à nous restituer tout un aspect méconnu de la littérature byzantine.

La première partie de sa tâche a consisté à déblayer le terrain de ses recherches ; il a dû éliminer impitoyablement les monuments et les témoignages de caractère douteux à l'aide desquels ses prédécesseurs, du Méril, Sathas, etc... avaient essayé d'établir un lien entre le drame religieux du moyen âge et le théâtre antique. M. La Piana montre d'une manière définitive qu'il faut renoncer à cette filiation et que le drame religieux ne doit rien au théâtre antique. Les pièces d'Apollinaire, « dignes de Ménandre et d'Euripide » (Sozom, *Hist. Eccles.*, V, 18), furent composées au moment où Julien interdit aux chrétiens l'enseignement des lettres classiques, pour fournir aux écoles chrétiennes des textes de lectures ; ce sont de pures compositions scolastiques qui n'ont jamais été destinées à la scène. Il en est de même du fameux Χριστὸς πάσχων attribué à tort à saint Grégoire de Nazianze ou à Apollinaire lui-même : ce centon d'auteurs classiques paraît dater du XIe siècle. L'Ἐξαγωγή du juif Ezéchiel composée au IIe siècle de l'ère chrétienne, sorte de narration épique de l'Exode, est une œuvre judéo-grecque qui n'a rien à voir avec la littérature byzantine. Le *Banquet* et les autres dialogues de Méthodius, évêque d'Olympe, mort en 312, sont de pures discussions sous la forme traditionnelle du dialogue platonicien ; le *Banquet* est un traité systématique sur la virginité divisé en 10 chapitres : l'élément dramatique manque à ces dissertations. Il n'est même pas sûr que la Θάλεια d'Arius et l'Ἀντιθάλεια que lui opposèrent ses adversaires aient été des pièces de théâtre. On sait qu'Arius qui voulait créer une littérature populaire n'avait pas craint de faire des emprunts au mimologue Sotades, renommé pour son obscénité, mais rien ne prouve qu'il ait donné à

sa production la forme dramatique et Philostorgius [1] parle seulement de chansons qu'il avait composées pour répandre sa doctrine parmi les mariniers et les porte-faix. Enfin on a montré depuis longtemps [2] que Sathas a fait un étrange contresens en interprétant dans le sens de « mystères religieux » une expression de la chronique de Théophylacte de Simocatta qui raconte qu'en 591 Maurice participa au « θεανδρικόν μυστήριον » dans l'église des Blachernes; le mystère dont il s'agit est celui de l'Eucharistie. Toutes les tentatives faites pour démontrer l'existence avant le VI^e siècle d'un théâtre religieux inspiré de la littérature classique sont donc ruinées définitivement : c'est dans une autre direction qu'il faut rechercher les traces d'un art dramatique à Byzance.

II

Le drame religieux est sorti dans l'église grecque de l'homélie : telle est la conclusion vraiment nouvelle des recherches de M. La Piana. L'homélie, qui forme dès l'origine une partie importante de la liturgie, a d'abord un caractère moral et doctrinal; on s'en sert en particulier pour l'exégèse biblique et en cherchant à l'unir d'une manière intime à l'objet des grandes fêtes célébrées dans la liturgie, on lui donne de plus en plus un caractère commémoratif et laudatif. Elle célèbre successivement les louanges du Christ, de la Vierge, des saints, des martyrs; elle ne tarde pas à s'enrichir de traditions légendaires, étrangères au récit évangélique; plus qu'en Occident elle a un caractère purement historique et narratif. Au V^e siècle l'ardeur des luttes christologiques se fait sentir dans le ton polémique et apologétique que prend l'homélie. Pour défendre leurs thèses les orateurs paraphrasent en de longs discours les brèves paroles de l'Évangile. Les dialogues très courts qui se trouvent dans le texte sacré deviennent de longues conversations qui occupent dans le discours une place de plus en plus importante. L'homélie devient ainsi une véritable narration dramatisée et, pour en faire un drame proprement dit, il ne restait plus qu'un pas à franchir : confier à des person-

(1) Pat. Gr. LXV, col : 455.
(2) de Boor, *Byzantinische Zeitschrift*, VI, 571.

nages distincts les diverses parties du dialogue. Ce pas fut sans doute franchi au v^e siècle et d'ailleurs le terrain était préparé depuis longtemps par le caractère dramatique des éléments qui composaient la liturgie : récitatifs et chants, seuls ou alternés, chœurs avec orchestre, processions, acclamations, litanies. L'homélie ne fit que s'accommoder aux exigences mêmes du milieu dans lequel elle s'était développée.

Un deuxième élément complétait le nouveau drame religieux : c'était l'hymne populaire, composée à l'origine sur le modèle des couplets et des chansonnettes des mimes. Au II^e siècle le gnostique Bardesane d'Edesse avait ainsi écrit 150 cantiques en langue syriaque pour répandre sa doctrine. Au IV^e siècle saint Ephrem mit le même moyen au service de l'orthodoxie et, pour détourner les habitants d'Edesse des spectacles profanes, il institua des chœurs alternatifs de vierges qui chantaient des strophes de sa composition et qu'il dirigeait lui-même [1]. Les cantiques (sougitha) de saint Ephrem et de Narsès qui employaient la forme dialoguée, paraissent avoir exercé une réelle influence sur le développement du drame liturgique à Byzance.

Mais si l'on peut ainsi déterminer l'origine de ce drame, il est beaucoup plus malaisé d'en suivre l'histoire. Il semble que ces spectacles aient eu à souffrir particulièrement de la crise iconoclaste, mais l'hypothèse de Sathas d'après laquelle les empereurs iconoclastes auraient favorisé une renaissance du théâtre païen, est entièrement gratuite. La *Suzanne* attribuée à saint Jean Damascène, la *Mort du Christ* du moine de Jérusalem Étienne le Sabbaïte (vers 790), les vers sur Adam d'Ignace métropolitain de Nicée (IX^e siècle) sont probablement des pièces destinées à la lecture plus qu'à la représentation. M. La Piana pense que la destruction des textes des drames religieux date de cette époque : plus tard les restes en furent recueillis par des compilateurs qui les insérèrent dans des sermons et c'est dans cet état qu'ils nous sont parvenus. L'usage des représentations liturgiques survécut cependant à la tempête iconoclaste : au X^e siècle, Luitprand, évêque de Crémone, venu deux fois en ambassade à Constantinople, fait deux allusions à cet usage : dans sa *Legatio* il

[1] R. Duval, *Littérature syriaque*, p. 11-14.

accuse les Grecs de transformer l'église Sainte-Sophie en théâtre [1]; dans l'*Antapodosis* il est convié par l'empereur à assister à des jeux scéniques représentant l'enlèvement du prophète Élie au ciel [2]. Comme en Occident des intermèdes grotesques et même licencieux se mêlaient parfois à ces spectacles : Cedrenos qui vivait au XI^e siècle parle de scènes de ce genre imaginées par le patriarche Théophylacte (mort en 957), et dont la tradition s'était conservée à son époque. Il est impossible de croire d'ailleurs que le théâtre religieux ait jamais pris à Constantinople un développement comparable à celui qu'il eut en Occident. Il paraît même probable qu'il ne sortit pas de l'église et ne se distingua jamais nettement de la liturgie. Sans disparaître entièrement il eut dans les cérémonies une place de plus en plus restreinte; à certaines grandes fêtes on garda l'habitude de réciter sous le nom d'ἐγκώμια, éloges, de véritables morceaux dramatiques accompagnés de processions : telle est la cérémonie de l'ensevelissement du Christ célébrée le vendredi saint dans les églises grecques. Aux exemples rassemblés par M. La Piana, on peut même ajouter le témoignage de la liturgie russe qui représente dans la semaine avant Noël la scène des trois Hébreux dans la fournaise; un manuscrit du mont Athos daté de 1457 fournit le texte grec de cette liturgie [3]. En un mot le théâtre religieux ne parvint jamais en Grèce à acquérir l'autonomie dont il jouit en Occident dès le XIII^e siècle. Ce fut avec un véritable étonnement que les Grecs venus en 1439 au concile de Florence assistèrent à une représentation d'un mystère de *la Passion*, et le récit que l'un d'eux nous a laissé suffit à montrer combien ce genre de spectacles leur était étranger [4]. La conclusion qui paraît ressortir des faits rassemblés par M. La Piana, et qu'il n'a pas formulée à notre sens d'une manière assez décisive, c'est que le drame religieux paraît être toujours resté enfermé dans l'homélie sans parvenir jamais à se développer par ses propres moyens.

L. BRÉHIER.

(*La fin à un prochain cahier.*)

[1] *Mon. Germ.* SS. V, 310.
[2] *Mon. Germ.* SS. V, 354.
[3] A. Dmitrijevskij, *Viz. Vremmenik*, I, 553-600.
[4] *La Piana*, p. 278, d'après le manuscrit de Turin.

VARIÉTÉS.

LA CORRESPONDANCE ARCHÉOLOGIQUE DU BARON JEAN DE WITTE,

CONSERVÉE A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT.

PREMIER ARTICLE.

Ayant récemment dressé un inventaire sommaire de la correspondance archéologique du baron Jean de Witte, qui est conservée à la Bibliothèque de l'Institut sous la cote Mss NS CCXL, nous voudrions en analyser brièvement le contenu, et poursuivre cette série de Notices et Extraits commencée naguère par les manuscrits d'Eugène Piot et de Franz Wœpcke [1].

Le baron de Witte était né à Anvers le 24 février 1808, quand Anvers était le chef-lieu du département des Deux-Nèthes de l'Empire français. Après les événements de 1815, il resta sujet du royaume des Pays-Bas et, après ceux de 1830, sujet belge. Il fit de très fréquents séjours en Belgique, dont l'Académie royale l'admit en 1851 au nombre de ses membres. D'autre part, il s'établit en France à demeure et épousa une Française; ses enfants sont français. Ce fut à Paris qu'il mourut le 29 juillet 1889.

En outre, il entretint des relations suivies avec des savants appartenant aux nationalités les plus diverses. Il occupait donc parmi les érudits de son temps une position assez particulière.

Le fonds contient environ 1 260 lettres, émanant de 150 correspondants.

Ayant groupé par nationalités ces correspondants, nous citerons les noms des plus connus d'entre eux et extrairons de leurs lettres les passages qui nous ont paru offrir de l'intérêt.

I

Parmi ceux des érudits belges, ses compatriotes, avec qui le baron de Witte fut en relations épistolaires, nous mentionnerons Renier Chalon, président de la Société de numismatique belge, le baron Kervyn de Lettenhove (1817-1891) et le baron de Stassart (1780-1854), tous deux correspondants de

(1) *Journal des Savants*, cahiers de janvier 1911, p. 32-36, et d'août 1911, p. 371-376.

l'Académie des sciences morales et politiques, Joseph Roulez (1806-1878), administrateur-inspecteur de l'Université de Gand, et Ferdinand van der Haeghen (1830-1912), bibliothécaire en chef de la Bibliothèque de l'Université de Gand, tous deux correspondants de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Thonissen (1816-1891), associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques, Adolphe Quételet (1796-1874), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, associé étranger de l'Académie des sciences.

Le baron Kervyn de Lettenhove ayant cru avoir fait une découverte archéologique sollicite, le 8 février 1859, les avis éclairés du baron de Witte, dans une lettre joliment tournée et dont voici un passage :

Monsieur et cher Confrère, je ne songeais plus à la pierre qui avait frappé mon attention à Lestines[1] par l'inscription que j'avais vainement essayé de lire, j'avais mis de côté le souvenir de cette découverte, le seul titre que j'aie à invoquer en archéologie, quand le curé de ce village m'a annoncé que cette relique scientifique, gardée dans une chapelle avec quelque respect, me serait adressée à Bruxelles. En effet la pierre m'y a rejoint, je l'ai sous les yeux et, quel que soit mon désir de deviner ce qu'elle renferme ou, pour parler plus exactement, ce que renferme l'inscription, la lettre est restée morte, l'esprit manquait! Je me suis souvenu toutefois, Monsieur et cher Confrère, que vous aviez bien voulu me dire au mois de mai dernier que vous consentiriez volontiers à me venir en aide et que vos amis eux-mêmes ne rejetteraient pas avec dédain ma pierre de Lestines.

Lestines, ai-je dit, et vous avez déjà reconnu les Lepsinæ si célèbres au VIII^e siècle, qui, situés sur la voie romaine de Tongres à Bavay, possédèrent tour à tour une station militaire et un palais qui passa, dit-on, des Mérovingiens aux Carlovingiens.

De tout cela il ne reste qu'un débris; c'est celui que j'ai exhumé. Que ces souvenirs le protègent près de vous, près de M. de Longpérier, près de tous les illustres épigraphes de notre temps! La Belgique compte peu de monuments vénérables par leur antiquité; si j'ai réussi à en retrouver un de plus, ce sera à Froissart que je devrai ce hasard heureux, car à Lestines je ne songeais qu'au chroniqueur qui y fut curé.

Je joins à ma lettre un dessin fait avec soin. Votre science portera la lumière dans ces ténèbres en déterminant la date et l'interprétation de ce monument.

Mais un mois après, le 4 mars 1859, Kervyn de Lettenhove informe M. de Witte qu'un archiviste lui a affirmé « qu'il n'y avait là que du wallon assez moderne », et il convient de sa méprise avec bonne grâce :

Dieu merci, grâce au sentiment profond de mon ignorance en épigraphie,

[1] Lestines en Hainaut à 20 kilom. de Charleroi.

je ne m'étais compromis vis-à-vis d'aucune compagnie savante, et je compte sur la discrétion de mes amis.

Ce fut au printemps de 1840, en revenant d'un voyage aux Pays-Bas que le baron de Witte fit en Belgique la connaissance de Joseph Roulez. Entre eux commença une amitié qui dura trente-sept ans. M. de Witte perdit son ami le 16 mars 1878 et il écrivit sur lui une *Notice biographique* qui parut dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique* de 1879 (p. 167-203).

Le fonds contient 53 lettres de Roulez, la première est datée du 3 août 1840, la dernière du 12 décembre 1876. Professeur, recteur et enfin administrateur-inspecteur de l'Université de Gand, archéologue et historien, Roulez partagea sa vie entre ses devoirs professionnels et ses recherches savantes. Questions d'enseignement et questions d'archéologie forment la trame de cette correspondance. Les incidents de la vie académique y tiennent aussi une large place. Roulez fut élu membre titulaire de l'Académie royale de Belgique le 30 décembre 1837. Il entretient de Witte des communications particulièrement intéressantes qui y sont présentées et des élections qui en renouvellent les membres. Par arrêté royal du 1er décembre 1845, l'Académie royale subit une transformation : les membres furent désormais répartis en trois classes. Roulez donne sur les circonstances de cet événement les renseignements suivants :

La proposition de la séparation des classes et de l'addition d'une classe des beaux-arts, écrit-il le 25 janvier 1844, a été repoussée par une imposante majorité. Elle a été soutenue principalement par MM. de Stassart, de Reiffenberg et Quételet. Ce dernier qui devenait secrétaire des trois classes a été fort affecté de ce rejet. Inutile de vous dire que j'ai été de l'opposition et je ne vous cache pas qu'en donnant un vote négatif, j'ai surtout eu en vue les élections. Après la séparation elles devaient avoir lieu dans chaque classe en particulier. Or, il se serait formé dans notre classe une coterie de littérateurs d'un côté qui aurait attiré dans son sein les... et *tutti quanti*, d'un autre côté une coterie de ceux qui s'occupent de l'histoire du pays et qui ne veulent se recruter que dans leur spécialité. Dépouillé de l'appui de la classe des sciences, je me serais vu lors des élections isolé et sans influence.

Mais le gouvernement belge passa outre et, le 14 décembre 1845, Roulez écrit :

J'ignore si vous êtes déjà informé de la réorganisation que vient de subir notre Académie qui porte désormais le titre d'*Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*. Les changements les plus importants qu'elle a subis consistent dans l'adjonction d'une classe de Beaux-Arts et dans la séparation des trois classes, qui n'auront plus qu'une seule séance générale

commune, au mois de mai. Une section des sciences morales et politiques est ajoutée à la classe des lettres, dont le nombre des membres par cette raison est porté à trente. Bref, M. van de Weyer, à son entrée au Ministère de l'Intérieur, s'est emparé du projet élaboré il y a deux ans par une commission de l'Académie, mais que la Compagnie avait rejeté à une majorité de près des deux tiers de voix et il l'a fait revêtir de la sanction royale.

Roulez éprouvait un vif désir d'être nommé correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. « L'espoir de cette distinction que j'ambitionne m'a déjà soutenu contre plus d'un dégoût », écrivait-il le 14 janvier 1843. Mais son élection subit des délais et il en éprouva du dépit pour un motif bien inattendu. Il écrit le 3 juin 1844 :

Vous avez été étonné peut-être de ce que j'ai gardé si longtemps le silence alors que vous m'annonciez une place vacante à l'Académie. Si je ne prends pas feu et flamme pour cette candidature, ce n'est certainement pas par indifférence. Une place de correspondant de l'Institut de France eût peut-être fait ma fortune il y a un an et demi; aujourd'hui elle pourrait servir encore mes intérêts matériels en me procurant une amélioration dans ma position actuelle; après deux ou trois ans, elle ne fera plus que flatter ma vanité.

Quelques jours plus tard, le 24 juin 1844, il explique le sens de ce sous-entendu « une place de correspondant de l'Institut de France eût peut-être fait ma fortune » :

L'hiver avant ce dernier, j'ai échoué dans la recherche d'une jeune et très riche héritière : j'ai cru alors et je crois encore que s'il m'était arrivé un de ces événements heureux tel que celui en question, il aurait peut-être fait pencher la balance en ma faveur.

Manquer un mariage, faute d'un titre de correspondant de l'Institut! Quand ils déposent leur bulletin dans l'urne, MM. les membres de l'Académie prévoient-ils toutes les conséquences possibles de leur vote?

Enfin le 27 décembre 1850, Roulez fut élu correspondant de l'Académie, mais cette élection n'eut pas toutes les heureuses suites qu'il en attendait jadis... puisqu'il resta célibataire.

Roulez avait constitué une précieuse bibliothèque d'ouvrages relatifs aux antiquités, à l'épigraphie, à la céramique, à la numismatique. Après son décès, le bibliothécaire van der Haeghen sollicita le baron de Witte (la lettre est conservée dans le fonds) d'insister à Bruxelles auprès du Ministre de l'Intérieur pour que la bibliothèque de l'Université de Gand fût dotée des fonds nécessaires à l'acquisition de cette collection.

II

Le baron de Witte fut élu en 1843 correspondant, puis en 1864 associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il entretint avec plusieurs de ses confrères de l'Institut une correspondance fort active. Le fonds contient des lettres signées Anatole de Barthélemy (1821-1904), Beulé (1826-1874), comte de Clarac (1777-1847), Maximin Deloche (1817-1900), Ernest Desjardins (1823-1886), Albert Dumont (1842-1884), Emile Egger (1813-1885), Félix Lajard (1783-1858), Louis de La Saussaye (1801-1878), Philippe Le Bas (1794-1860), Edmond Le Blant (1818-1897), Charles Lenormant (1802-1859), François Lenormant (1835-1883), Adrien de Longpérier (1816-1882), duc de Luynes (1802-1867), Alfred Maury (1817-1892), Emmanuel Miller (1810-1886), Jules de Pétigny (1801-1858), Raoul Rochette (1790-1854), Léon Renier (1809-1885), Charles Robert (1812-1887), Caignart de Saulcy (1807-1880), baron Thenard (1777-1871), Louis Vitet (1802-1873), W. H. Waddington (1826-1894), Natalis de Wailly (1805-1886).

Parmi les autres archéologues et numismates français les plus notables, avec qui de Witte fut en relations épistolaires, nous citerons Alphonse de Boissieu (1807-1886), Arcisse de Caumont (1802-1873), l'abbé Cochet, Jean Deville (1789-1875), conservateur du Musée d'antiquités de Rouen, l'abbé Greppo de Montellier (1788-1863), vicaire général à Belley, le marquis de Lagoy (1789-1860), correspondants de l'Académie des Inscriptions, Maurice Ardant, archiviste de la Haute-Vienne, le duc de Blacas (1815-1866), Chabouillet (1814-1899), conservateur à la Bibliothèque Nationale, Charles Daremberg (1817-1872), bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, Charles Dauban (1820-1876), conservateur à la Bibliothèque Nationale, Prosper Dupré (1771-1866), l'abbé Martigny, Martin d'Aussigny, le vicomte de Ponton d'Amécourt (1825-1888).

Dans ses lettres, dont le fonds ne contient pas moins de quarante-cinq, le duc de Blacas entretient souvent son ami des enrichissements de sa collection, qui, après le décès de son possesseur, fut, comme l'on sait, acquise par le British Museum. Il écrit, par exemple, le 2 juin 1864 :

La collection Gosselin confirme encore l'observation que nous avions faite du grand nombre de pièces fourrées de cette série. J'en ai eu sept et sur ces sept cinq sont fourrées ! Évidemment ou les faussaires et les spéculateurs avaient envahi Rome ou bien le sénat était complice de la fraude.

Quelques jours plus tard, le 8 juin 1864, il prie son ami de vouloir bien lui faciliter l'acquisition de poids grecs, que leur possesseur a confiés temporairement à François Lenormant :

Si je les ai, un jour ou l'autre il y aura un très joli travail à faire dans la *Revue* [*numismatique*], en les réunissant aux poids que j'ai déjà en bronze, en plomb et en basalte depuis le poids de 4 livres jusqu'à la plus petite fraction.

Mais c'est surtout la traduction de l'*Histoire de la Monnaie romaine par Théodore Mommsen*, entreprise par le duc de Blacas qui forme le sujet principal de sa correspondance. On n'ignore pas d'ailleurs qu'après la mort du duc de Blacas, survenue en février 1866, ce fut le baron de Witte qui se chargea d'achever la publication de l'œuvre.

Dans l'*Avertissement du traducteur* qui figure en tête du tome I, le duc de Blacas écrivait (p. XI) :

Ce travail de confrontation et de vérification m'a été considérablement facilité par le concours de mon ami, M. le baron de Witte, dont tous les archéologues connaissent l'obligeance; on peut dire qu'elle n'est égalée que par sa science. Il a bien voulu se charger du fastidieux travail de soumettre les épreuves à un dernier examen, avant de donner le bon à tirer, et je le prie d'en recevoir ici mes sincères remerciements.

La correspondance commente abondamment ces lignes et on y peut suivre les progrès du travail. Tantôt le duc de Blacas annonce à son ami l'envoi d'épreuves, tantôt il soumet à son appréciation l'ordre des chapitres (car il remania la composition originale de l'œuvre), tantôt il le consulte sur l'emploi de certains termes.

Je vais envoyer à l'imprimeur le commencement de l'*aes grave*, et à propos de cela comment pensez-vous que nous devrions l'appeler? Vous préférez le mot *fort* au mot *lourd*, quand il s'agit de monnaies du *système lourd*. Comment dirons-nous quand il s'agit de l'*aes grave*? Dirons-nous la monnaie *forte* ou la monnaie *pesante* ou *lourde*? *Schwergeld* ne se traduit pas exactement. Dirons-nous aussi l'as *libral*, le système *libral*? M. d'Ailly a adopté, je crois, cette expression; il dit même l'as *sextantaire* pour l'as de deux onces (26 juin 1864)[1].

Au cours de son travail, le duc de Blacas eut avec Mommsen des rapports soit oraux (pendant un séjour que celui-ci fit à Paris en avril 1863), soit épistolaires, et il communique à son ami son opinion sur l'historien prussien :

[1] Finalement le duc de Blacas se décida pour « aes grave ou système de l'as libral ». T. I, chap. II, p. 182-212.

Il est naturellement *sceptique* et son *Histoire romaine* le prouve. Ce scepticisme perce à chaque instant et ne cède qu'à la conviction contraire.... Nous revoyons le manuscrit. Il est très méticuleux, mais l'ouvrage gagnera en clarté certainement. Plusieurs passages sont supprimés ou remplacés par des notes, des répétitions retranchées; mais il a tenu à en réintégrer d'autres que j'avais omis et auxquels il attache de l'importance. Evidemment il faudra remanier une partie de la classification des médailles consulaires (20 avril 1863).

J'ai enfin reçu une longue lettre de Mommsen; il me communique deux ou trois petites rectifications à faire, mais il renonce à refaire l'article sur les médailles de Carthage et de la Sicile. Tout serait à recommencer; il regrette le retard apporté à la traduction qui f[ai]t que ces 2 premiers chapitres ont vieilli. Il m'envoie un projet d'explication à ce sujet à mettre dans l'introduction[1]. En un mot je crois (quoiqu'il ne le dise pas) qu'il regrette que je n'aie pas suivi mon idée de supprimer ces 2 chapitres et de ne mettre qu'un abrégé à la fin de l'ouvrage avec les monnaies provinciales. La partie intéressante serait publiée et la partie faible pourrait être améliorée. Il me parle de l'ouvrage de M. Brandis[2] qui va jeter un jour tout nouveau sur le monnayage asiatique et doit paraître incessamment et de l'ouvrage de M. Hultsch[3] dont le premier volume a paru et qui résume tout ce que l'on sait de la métrologie antique, en un mot il se trouve vieilli. Il s'en console en pensant que le deuxième volume sera plus intéressant surtout p[ar] la série consulaire (20 octobre 1864).

Une partie de la traduction achevée, Mommsen la lut :

C'est à cette occasion qu'il m'a dit un jour, écrit le duc de Blacas : « Vous m'avez bien compris, vous rendez bien ma pensée, mais je l'exprimais d'une manière moins absolue ». A quoi bon rester exprès dans l'obscurité? (9 décembre 1864.)

C'est généralement de numismatique que traitent les lettres écrites de 1844 à 1860 par un amateur éclairé, Prosper Dupré. « Une longue suite d'années passées dans les provinces rhénanes et en Lorraine, pays où la terre recèle quantité de monnaies antiques, lui avait fourni, dit M. de Witte, l'occasion de réunir une collection des plus riches de médailles romaines d'or, d'argent et de bronze[4]. »

Toutefois dans une lettre datée du 19 novembre 1862, c'est un ouvrage

[1] Cette explication de Mommsen a été insérée sous le titre de *Lettre de l'auteur au duc de Blacas au sujet de cette traduction*, t. I, p. XLI-XLV.

[2] *Das Münz, Mass und Gewichtswesen in Vorderasien bis auf Alexander den Grossen*, Berlin, 1866.

[3] *Metrologicorum scriptorum reliquiæ*, Leipzig, 1864.

[4] J. de Witte, *M. Prosper Dupré, notice nécrologique*, *Revue numismatique*, t. XII, 1867, p. 475.

d'ensemble sur les vases peints que Dupré presse M. de Witte d'entreprendre, preuve de l'estime en laquelle il tenait son savoir :

Depuis quarante ans on a de nombreux et d'excellents écrits sur cette classe de monuments, mais ils sont épars, sans liens, sans ensemble, trop disséminés dans d'autres livres pour être bien connus ou faciles à se procurer et, n'ayant pu être discutés et soumis à une critique éclairée, ils manquent d'une autorité qui devient loi. Je vous vois, Monsieur, destiné à remplir ce vide, à résumer, à admettre, à rejeter, à prononcer en dernier ressort. Vous avez familière l'érudition grecque qui se rattache aux antiquités, vous avez une expérience acquise par trente ans d'examen éclairé des plus belles séries de vases réunis ici et en Europe et, en ajoutant à tout ce qui a été écrit d'utile ou d'important vos propres observations, vos opinions, vous fixerez la science, qui aura un traité classique, et vous préviendrez ici la perte du fruit de vos études.

Étant membre de l'École française d'Athènes, Albert Dumont adressa en 1867 à M. de Witte quatre lettres sur des découvertes archéologiques qu'il pensait pouvoir l'intéresser. M. de Witte en fit la substance de communications à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, 1867, p. 164 et 332) et d'un article dans la *Revue archéologique* (nouvelle série, t. XVII, p. 89). Il n'y a donc pas lieu de les citer.

Les monnaies frappées sous les empereurs gaulois du III^e siècle, la *Revue numismatique*, dont le 3 février 1857 il se félicite de voir le baron de Witte et Adrien de Longpérier prendre la direction, sa propre collaboration et les articles qui y paraissent, tels sont les sujets traités dans les dix-huit lettres que le marquis de Lagoy, numismate provençal et correspondant de l'Institut, adressa à son confrère entre le 17 avril 1849 et le mois de mai 1858.

Le fonds contient quatre lettres de Félix Lajard. Les vues exposées dans la lettre datée du 25 novembre 1848 valent la peine d'être reproduites. Le baron de Witte ayant demandé à son confrère quelques explications sur le sens de certains monuments mithriaques, Lajard répondit ce qui suit :

Sur les monuments mithriaques et sur ceux que je rapporte à Vénus, l'effusion du sang du taureau a une acception, selon moi, beaucoup plus élevée [qu'un symbole de fécondité]. C'est le sacrifice même de la vie [1] offert à une divinité supérieure pour la rédemption du premier péché du premier couple humain. Je développe cette idée, déjà indiquée dans les mémoires cités [2], je la

[1] La vie ou l'âme réside dans le sang, selon la doctrine de toute l'antiquité. (Note de Lajard.)

[2] *Nouvelles observations sur le grand bas-relief du musée royal de Paris*. Paris, 1828, p. 25 et 26. — *Mémoire sur les deux bas-reliefs mithriaques qui ont été découverts en Transylvanie*,

développe, dis-je, dans le troisième mémoire actuellement sous presse de mes *Recherches sur le culte de Vénus*[1].

Ce qui caractérise le taureau comme symbole de vie, sous le point de vue de la reproduction des êtres ou de la fécondité, ce sont sur les monuments mithriaques, les épis de blé qui sortent de la queue de l'animal immolé; et, sur les monuments que je rapporte à Vénus, les épis et les fruits ou les feuillages tressés en guirlande qui sont placés sur des autels auprès du groupe de la déesse tauroctone. Ceci est la conséquence de l'acception astronomique attribuée au taureau et de l'assimilation de Mithra et de l'ancienne Vénus au Soleil. Le poignard devient alors l'emblème des rayons de cet astre qui, à l'équinoxe du printemps, entre victorieux dans le signe zodiacal du taureau, féconde la terre, et, parvenu à sa plus grande exaltation, au solstice d'été, fait mûrir les épis et les fruits.

Louis de La Saussaye, membre de l'Académie des Inscriptions et recteur de l'Académie de Lyon pendant une grande partie du second Empire, était des intimes du baron de Witte. Commentant les articles qu'il envoie un peu irrégulièrement à la *Revue numismatique*, narrant les menus événements de la vie universitaire lyonnaise, écrites dans le ton familier, les vingt-trois lettres que contient le fonds forment une lecture assez agréable.

Le baron de Witte ayant soumis un article à l'appréciation de Philippe Le Bas, en reçut le 11 avril 1838 les conseils de méthode suivants :

En général il me semble que votre savant collaborateur et vous, vous êtes trop prodigues de ces sortes d'accumulations, de rapprochements et d'explications qui embarrassent l'esprit bien loin de l'éclairer, et que vous voulez faire voir trop de choses différentes réunies dans un même fait. Peut-être avez-vous raison d'en agir ainsi, mais alors je voudrais que dans un catéchisme à l'usage des infirmes comme moi, vous posassiez les lois en vertu desquelles vous procédez ainsi. Autrement les incrédules continueront à nier et vos élèves à douter. Réfutez-moi, je vous en prie, si j'ai tort, et songez bien du reste que ma critique est uniquement dans l'intérêt de votre doctrine, que je crois vraie, mais qui ne se déduit pas encore pour moi avec une clarté suffisante. Il est bien entendu que cela ne s'applique pas à l'ensemble de votre article où vous avez cent fois raison.

Henri DEHÉRAIN.

(La fin à un prochain cahier.)

lu en 1830 et 1831. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XIV, 2e partie. p. 54-178 et 178-185.

[1] *Recherches sur le culte, les symboles, les attributs et les monuments figurés de Vénus en Orient et en Occident*. Livraisons 1 à 7, Paris, 1837-1848.

LIVRES NOUVEAUX.

P. A. A. Boeser. *Beschreibung der ägyptischen Sammlung des niederländischen Reichsmuseums der Altertümer in Leiden. Die Denkmäler des neuen Reiches.* Zweite Abteilung, in-4°, 16 p. et xvi pl. en phototypie. — La Haye, Martinus Nijhoff, 1913.

L'excellente publication confiée aux soins de M. Boeser se poursuit avec sa régularité accoutumée. Le présent volume continue l'inventaire des monuments du second Empire thébain. Les trente-quatre objets inventoriés et reproduits appartiennent à ce que l'on est convenu d'appeler l'art privé : pyramidions votifs, tables d'offrande, statuaire funéraire ou images consacrées dans les demeures des dieux.

Un d'entre eux, le n° 10, ne figure pas dans la description de Leemans. C'est une table d'offrandes, provenant de la collection Beeftinge. Pour le reste, plusieurs des monuments reproduits ici ont déjà figuré souvent dans la littérature égyptologique pour les renseignements d'ordre historique ou administratif tirés de leurs inscriptions. La bibliographie des articles consacrés à ces objets par Lieblein, Petrie, Piehl, Schiaparelli, Sethe, Spiegelberg, ou Wiedeman est donnée à la suite de chacun d'eux. Continuant le système si utile inauguré l'an dernier, l'auteur signale de plus, en cours de route, les monuments appartenant aux mêmes personnages qui se trouvent aujourd'hui dispersés dans les divers musées. Voilà une chose que l'on devrait bien imiter dans les autres catalogues de la muséographie égyptienne. D'autant plus que certaines références sont peu connues (par exemple celle de la petite chapelle du musée Thorwalden de Copenhague).

Les propriétaires de ces objets votifs ou de ces statues appartiennent en règle au monde sacerdotal ou à celui des fonctionnaires de la couronne. Le répertoire de la titulature thébaine est encore loin d'être mis au net, malgré les inépuisables mines de renseignements fournis par les sarcophages et par la fameuse « cachette aux statues » de Karnak. Tout inventaire présentant une série d'une certaine importance matérielle, comme celui de Leyde, est donc *a priori* susceptible de présenter des renseignements intéressants. C'est ce que confirme le tableau que j'ai dressé de la titulature des divers consacrants. Aucune figure, à vrai dire, n'appartient ici à la haute aristocratie de la société thébaine, à part un « Prince de Memphis », et un « Ropa-Ha ». La majorité se compose de ce que l'on range sous la dénomination trop vague des « scribes royaux » : inspecteurs en chefs des domaines, administrateurs des *Nofriou*, des revenus de l'autel du Roi, trésoriers du *Khennou-Pi*, préposés aux revenus du temple, etc. L'un de ces fonctionnaires s'intitule « médecin en chef de la cour » (*oïrou sounou*). Plusieurs des femmes de ces familles sacerdotales appartiennent à la classe des « chanteuses d'Amon ». Le dépouillement de toutes les inscriptions est grandement facilité par la reproduction du texte hiéroglyphique dans le corps de la description,

et nous remercions M. Boeser de s'y être décidé. Mais pourquoi en a-t-il excepté quelques-uns, pour lesquels il faut recourir à la reproduction photographique?

Quelques lignes suffisent pour ce qui a trait à l'archéologie des monuments de ce tome V. Son répertoire de la statuaire thébaine, pour une collection comparativement secondaire, constitue véritablement une sorte d'abrégé type. Par un heureux hasard, la collection de Leyde s'est en effet trouvé réunir, à un ou deux exemplaires, la plupart des formes caractéristiques de l'époque : la statue isolée (homme ou femme) trônant sur le siège, insigne de la fonction ou de la dignité; le couple assis, le naophore assis ou agenouillé, le théophore sur son siège ou accroupi à terre, le porteur de table d'offrande, l'homme figuré en figure « cubique ».... Le thème de l'image divine avec statuette du ou des consacrants à ses pieds est ici représenté par un excellent exemple, se rattachant à la série du mythe de la Vache Hathor-Nouit adoptant le consacrant. On sait que cette série est aujourd'hui populaire dans l'histoire de l'art depuis la magnifique découverte de Naville à Deir-el-Bahri.

La série des Tables d'offrandes et des Pyramidions n'offre rien de particulier. Pour ces derniers, il serait important de se résoudre à en dresser les répertoires muséographiques au complet, et à en publier les représentations et surtout les hymnes. L'édition du musée de Leyde pourrait être l'amorce de ce travail, que j'ai réclamé à mainte reprise aussi pour les hymnes à Râ des « stelophores ». Assurément, il y a bien des redites et du fatras théologique dans cette littérature. Mais il faut se résigner au dépouillement, aussi bien qu'on s'y est résigné pour les « hymnes » des livres funéraires. Les uns complètent nécessairement les autres, et le tout est indispensable à l'histoire de l'évolution du dogme héliopolitain.

Les planches du présent tome ne le cèdent pas en perfection à celles des précédents. La typographie hiéroglyphique du texte est peut-être moins satisfaisante. Le signe est souvent d'aspect sec, cassant. On aimerait à voir les ouvrages d'égyptologie adopter définitivement le beau répertoire *plein*, composé jadis par notre imprimerie nationale, et dont les publications de l'Institut du Caire ont aujourd'hui si largement établi la supériorité.

George Foucart.

Hugo Ehrlich. *Untersuchungen über die Natur der griechischen Betonung.* — 1 vol. in-8°, xi-275 p. Berlin, Weidmann, 1912.

Voici un des livres les plus brillants que la linguistique allemande ait produit depuis quelques années ; plein de choses, suggestif et instructif à la fois, élégant de forme et de pensée, il est dominé par une idée générale que soutiennent avec aisance des développements d'une richesse et d'une abondance remarquables. C'est l'œuvre d'un linguiste original, qui est rompu à toutes les minuties du travail philologique.

L'idée générale est qu'en grec ancien l'accent, purement musical, ne comportait aucune part d'intensité, ou du moins qu'aucun des effets habituels de l'intensité ne s'y manifeste. Cette idée n'est pas neuve pour les linguistes français, qui l'enseignent couramment à la suite de M. Meillet : mais en Allemagne elle avait besoin d'être à nouveau démontrée. A vrai dire,

M. Ehrlich ne se propose pas de la démontrer directement, mais de réfuter certains arguments qu'on a élevés contre elle; et il faut lui savoir gré de cette argumentation si complète et si probante.

En cinq chapitres il passe en revue plusieurs faits de phonétique et de morphologie, dont on a tiré parti pour fixer la nature de l'accent grec. C'est d'abord l'apocope des prépositions qu'il interprète par l'application d'une loi générale, formulée p. 20, suivant laquelle « dans une suite de trois brèves, séparées par des consonnes simples, la seconde serait syncopée quand elle est finale de mot ». Cette loi rythmique rentre aisément dans la catégorie définie par F. de Saussure (*Mélanges Graux*, p. 737); mais peut-être est-il inutile de recourir à une loi de ce genre quand il s'agit de mots accessoires, exposés par définition à des accidents phonétiques spéciaux.

Le second chapitre se rattache aisément au premier; il traite de l'origine des doubles formes en -οις et -οισι. Une théorie bien connue de J. Schmidt attribuait les premières à l'influence de l'article et les expliquait comme une conséquence de la proclise. M. Ehrlich oppose à cette théorie des faits précis et inattaquables : il conclut, p. 64, qu'en pré-grec le locatif pluriel en -οισι et l'instrumental pluriel en -οις étaient encore distincts dans le pronom, tandis que dans le nom le locatif faisait fonction de datif et d'instrumental; il y aurait eu peu à peu, et différemment suivant les dialectes, action de la flexion pronominale sur la flexion nominale. M. Ehrlich rattache à sa discussion un développement sur le génitif singulier des thèmes en -*o*-. L'argumentation y est moins ferme et moins convaincante. Ce qu'il dit du génitif latin en -*i* montre qu'il n'est pas si bon latiniste qu'helléniste : il n'a pas réussi à ébranler la théorie de M. Wackernagel sur l'existence en indo-européen d'une désinence en -*i*, et on peut en outre lui faire le reproche de n'avoir pas utilisé le celtique, qui sur la forme et l'emploi de cette désinence confirme le témoignage du latin.

Le troisième chapitre est consacré à la réduction des diphtongues dans les dialectes, et le quatrième à divers accidents subis par les voyelles intérieures (abrégements, assimilations, etc.). M. Ehrlich y discute et contredit ce que M. Sommer a enseigné sur ces phénomènes. Dans le cinquième, qui est le plus long de l'ouvrage, il entreprend une réfutation complète de la théorie de M. Hilberg sur les finales.

Les idées personnelles abondent au cours de ces cinq chapitres, et quelques-unes sont fort ingénieuses comme celle qui justifie la forme Ἀτρείδης d'après Ὀτρυντείδης (p. 174-175). Partout, l'argumentation est appuyée d'une connaissance très étendue de l'étymologie grecque, à laquelle l'auteur ajoute lui-même un bon nombre de faits nouveaux. Il y a dans le livre beaucoup de véritables trouvailles, et qui resteront; mais il y a aussi des idées contestables, et l'on est parfois tenté de regretter que cet auteur si bien doué s'abandonne pour les besoins de sa cause à des imaginations un peu fantaisistes. Ce défaut toutefois ne saurait faire tort aux conclusions d'un livre nourri de statistiques précises, d'analyses minutieuses et où l'élégance s'allie si bien à la solidité.

J. Vendryes.

A. von le Coq, *Chotscho*, un album

grand in-folio carré contenant 75 planches dont 45 en couleur. — Berlin, Dietrich Reimer, 1913.

Chotscho (ou Qotcho) est le nom sous lequel apparaît dans les manuscrits de la région de Tourfan, depuis le v^e^ siècle de notre ère jusqu'au xiv^e^ siècle, la ville qui fut le centre politique du pays : aujourd'hui ruinée, elle est appelée Ydyqut shahri, la ville de l'Ydyqut, nom dans lequel nous retrouvons le souvenir du titre de Ydyqut que portaient au xiii^e^ siècle les princes ouigours établis en ce lieu. Quant au nom de Qotcho, il est lui-même, comme l'a montré M. Pelliot (*Journal asiatique*, mai-juin 1912, p. 579-596), la prononciation turque du terme Kao-tch'ang par lequel les Chinois désignaient cette localité dès les deux premiers siècles de notre ère. Kao-tch'ang, Qotcho ou Ydyqut shahri est maintenant un groupe de ruines situé à une journée de marche à l'est de Tourfan, par environ 42°50′ de latitude et 90°25′ de longitude.

L'importance archéologique de la région de Tourfan avait été signalée par la mission russe de Klementz en 1898, mais c'est la science allemande qui devait tirer de ce champ de fouilles les précieux monuments qu'il recélait. M. Grünwedel et M. von Lecoq ont été les ouvriers de cette grande exhumation d'un passé qu'on pouvait croire aboli. Nous n'avons à parler aujourd'hui que des trouvailles faites par M. von Lecoq pendant sa campagne de 1904-1905; encore n'avons-nous point à étudier dans ce compte rendu les résultats philologiques qui ont fait déjà l'objet de communications importantes et qui défraieront pendant longtemps encore l'activité scientifique de nombreux savants; le volume que nous avons sous les yeux ne contient que les documents d'ordre archéologique ou artistique; nous pouvons maintenant étudier ces documents aussi bien que si nous les avions sous les yeux : en effet, qu'il s'agisse de fresques, de tissus ou de miniatures sur papier, les magnifiques planches de M. von Lecoq les reproduisent dans toutes les nuances de leurs couleurs et dans les moindres détails de leur ornementation; on ne saurait trop admirer la somptuosité de cette publication qui fait le plus grand honneur à l'industrie allemande.

Les premières planches concernent la religion manichéenne. Voici d'abord (pl. I), sur une fresque, une communauté manichéenne; en tête vient le grand-prêtre, peut-être le « makhistak » ou, à un degré supérieur encore, le « mozak »; il est coiffé d'un haut bonnet en brocart à ornements rouges : sa tête est auréolée du disque du soleil surmontant le croissant de la lune; derrière lui se tiennent debout les « élus » vêtus de blanc et coiffés d'un bonnet semblable à celui du prêtre, mais blanc et sans ornements; plus loin sont des femmes, sans doute les « élues », portant des bonnets carrés blancs; à l'arrière-plan voici les simples « auditeurs » en habits de tous les jours. Le costume des « élus » et des « élues » se voit mieux encore sur les bannières votives de la planche III. Enfin, dans un manuscrit enrichi de précieuses miniatures (pl. V), des religieux manichéens sont figurés avec un bonnet droit différent de celui que montrent les planches I et III. Ainsi l'iconographie complète de la manière la plus heureuse les renseignements que les trouvailles philologiques en Asie centrale nous ont apportés en grand nombre sur le manichéisme; elles font revivre à nos yeux ces com-

munautés jadis florissantes qui partout ailleurs ont disparu sans laisser aucune trace. De quelle époque sont ces peintures? Le manichéisme fut introduit chez les ouigours en 762, mais ce n'est que dans le courant du IXe siècle que, après la chute de l'empire ouigour de la Mongolie occidentale, une principauté Ouigoure s'établit à Kao-tch'ang. D'autre part, en 981 ou peu après, le voyageur chinois Wang Yen-tö signale à Kao-tch'ang l'existence de temples manichéens. C'est donc vraisemblablement au IXe ou au Xe siècle que doivent être rapportés les monuments manichéens publiés par M. von Lecoq.

Ce n'est pas seulement le manichéisme que le monde iranien avait importé en Asie centrale et jusqu'en Chine, c'est aussi le christianisme ou religion de Mi-che-ho, c'est-à-dire du Messie. Il n'y a donc rien de contraire à la vraisemblance historique dans l'hypothèse que fait M. von Lecoq quand il reconnaît une communauté chrétienne dans les fresques de la planche VII. Il semble cependant que, avant de considérer cette explication comme définitive, il serait bon d'avoir quelques termes de comparaison permettant de la confirmer.

Quelque place qu'il faille attribuer au manichéisme et au nestorianisme en Asie centrale, il est certain cependant que ces religions n'avaient pas à Qotcho des racines aussi profondes que le Bouddhisme qui y était florissant de longue date. On sait que, lorsque le fameux pèlerin Hiuan-tsang partit pour son voyage en 629, il fut retenu longtemps par le roi de Kao-tch'ang, zélateur de la religion bouddhique, qui voulait à toute force garder auprès de lui un si savant docteur. D'autre part, vers 981, Wang Yen-tö nous atteste qu'il y avait une cinquantaine de temples bouddhiques à Kaot-ch'ang. Il est donc tout naturel que ce soit pour le bouddhisme que M. von Lecoq ait fait la plus riche moisson de matériaux.

A vrai dire, l'art bouddhique est encore pour nous fort mystérieux; nous ne savons point, dans la plupart des cas, quels sujets il prétend représenter. C'est ainsi que, à Qotcho, on a trouvé en deux exemplaires, dans deux temples différents, une série de scènes de pranidhi; ce sont des scènes où le futur Bouddha Çâkyamuni est représenté poursuivant son vœu d'atteindre à l'Intelligence parfaite et faisant des offrandes aux Buddhas qui apparaissent successivement dans le monde; or, des treize fresques que reproduit M. von Lecoq, il n'en est qu'une seule dont nous identifions avec certitude le sujet; c'est celle qui représente le jeune étudiant au moment où il étend sur un endroit boueux sa longue chevelure afin que le Buddha Dîpamkara puisse marcher dessus et n'ait pas à se souiller les pieds. Il est évident que les douze autres scènes devraient être tout aussi claires pour nous si nous connaissions mieux la littérature bouddhique. En maint autre cas, on hésite à proposer une identification; je me demande cependant si, dans la planche XXXII, la divinité de droite qui a pour monture un oiseau et celle de gauche qui est assise sur un bœuf ne sont pas identiques aux singulières figures qui ornent les deux côtés de la porte dans une des grottes de Yun-kang (cf. ma *Mission archéologique dans la Chine septentrionale*, pl. CXVI, CXVIII, CXIX, CXX).

Si les peintres de Qotcho s'étaient bornés à traiter des sujets où n'auraient apparu que des figures conventionnelles, ils auraient risqué de ne

produire qu'une imagerie sans grande valeur; cela est si vrai que, dans les parties de ces fresques où sont représentés des personnages dont le type était consacré par la religion, on s'est servi parfois de patrons qui permettent la répétition à volonté du même dessin (pl. XLV); ces patrons sont des morceaux de carton sur lesquels le contour qu'on veut obtenir est tracé par une série de petits trous; en appliquant le carton sur la surface à décorer et en le frottant avec une brosse imprégnée de couleur, on obtient en pointillé la silhouette du personnage; on n'a plus qu'à colorier la surface ainsi délimitée.

Par bonheur, les décorateurs des fresques de Qotcho n'ont pas eu fréquemment recours à ce procédé qui relève plus du métier que de l'art. Ils ont le plus souvent fait œuvre originale et cela est vrai surtout lorsqu'il s'agit des personnages secondaires qui entourent les protagonistes de la scène religieuse. On remarque là des figures qui sont de véritables portraits; on peut aisément y reconnaître les spécimens des diverses races qui se coudoyaient à Tourfan : hindous, iraniens, sémites, turcs, chinois. Les costumes aussi et les armes sont fort intéressants à étudier. L'historien voit ainsi défiler devant lui, comme en un cortège de parade, le monde extraordinairement varié qui habitait cette région du VIII^e au X^e siècle de notre ère.

A peine le bel ouvrage, dont nous venons de parler, a-t-il paru que M. von Lecoq est reparti pour le lointain pays où l'attire le souvenir de tous les trésors archéologiques qui sont encore à découvrir. Nous ne pouvons que souhaiter à sa nouvelle mission d'être aussi fructueuse que les précédentes. Ed. CHAVANNES.

H. B. WALTERS. *Church bells of England*. Un vol. in-8°, xx-400 p., fig. — Londres, H. Frowde, 1912.

La collection où M. Fr. Bond a publié ses travaux sur les sculptures sur bois d'Angleterre (stalles, chaires, jubés, clôtures), et où M. A. Hamilton Thompson a donné son ouvrage sur l'architecture militaire en Angleterre, analysé par M. de Lasteyrie dans le cahier de février 1913 du *Journal des Savants* (p. 89-90), vient de s'enrichir d'un nouveau volume consacré aux cloches d'Angleterre. L'auteur, M. Walters, est déjà connu par ses monographies des cloches des églises d'Essex et du Warwickshire. Le volume comprend principalement trois parties : fabrication et décoration des cloches; étude des sonneries, usage et coutumes qui les régissent; notes sur les fondeurs, au moyen âge et à l'époque moderne. Nous ne pourrons guère parler ici que de la première partie et malheureusement d'une manière sommaire, et non proportionnée à l'intérêt qu'offre ce volume.

C'est en Irlande que l'on rencontre les plus anciennes cloches; elles sont en général portatives, et faites de deux pièces de tôle ployées et fixées par des rivets. Dès le IX^e siècle, on fond de petites cloches de bronze qui gardent encore souvent la forme quadrangulaire des cloches de tôle. Les plus précieuses de ces vieilles cloches, comme celle de saint Patrice, conservée au musée de Dublin, furent dans la suite enfermées dans des coffres métalliques d'une grande richesse, ornés de filigranes et de cabochons (XI^e siècle). A partir du XIII^e siècle, l'industrie des cloches est très florissante en Angleterre. La plus ancienne cloche datée est celle de Claughton, dans le Lancashire (1296).

Comme dimensions, les cloches d'Angleterre sont relativement petites, et aucune n'approche des immenses cloches du Kremlin (XVIII^e siècle) ou de Nankin (XV^e), ni même des bourdons de Notre-Dame de Paris (1472) ou de Nuremberg (1392). La décoration des cloches était souvent très remarquable; aux inscriptions, inscription de dédicace, invocation à la Vierge et aux saints, signature du fondeur, traitées avec un véritable caractère artistique, s'ajoutaient fréquemment des croix ornées, des figures de saints ou de grands personnages, des armoiries, des marques de fabrique.

Nous voudrions dire encore quelques mots d'un des chapitres les plus intéressants du volume, sur les fondeurs de Londres au moyen âge. Ces fondeurs habitaient alors entre St. Andrew's Undershaft et S. Botolph's Aldgate; la « Billiter Street » rappelle encore aujourd'hui leur industrie. Les uns sont appelés dans les textes « campanarii » ou « brasarii », la plupart « ollarii », jusqu'au XIV^e siècle. Les plus fameux fondeurs du XIII^e siècle n'étaient souvent que de très petites gens, et les « ollarii » ne sont à proprement parler que des chaudronniers. Quant aux « campanarii », il faut noter que ce terme ne désigne pas toujours des fondeurs de cloches; Ducange qui cite plusieurs textes où le mot « campanarius » doit se traduire par « sonneur », n'en cite qu'un où il est dit : « Campanarius est is qui facit campanas ». Les personnages qualifiés dans les textes ou les inscriptions funéraires des XII^e et XIII^e siècles de « campanarius » sont donc souvent des sonneurs d'abbatiales ou de collégiales, et non des fondeurs.

Les fondeurs Anglais du XIV^e siècle étaient groupés dans quelques villes, à Londres, à Bristol, Gloucester, Worcester, et de là expédiaient leurs cloches dans toute l'Angleterre. Il est curieux de noter avec quelle ingéniosité ils utilisaient les moyens de transport alors très rudimentaires dont ils pouvaient disposer pour des objets aussi lourds et aussi fragiles que des cloches. Ils employaient autant que possible les voies d'eau et les transports par mer, ce qui explique la présence de cloches fondues à Bristol dans le Devon, le Cornwall et la Galle du Sud : la Severn a permis aux fondeurs de Gloucester d'exporter de tous temps les cloches dans le Shropshire, le Montgomeryshire et tout le Western Midland. Mais ces transports étaient toujours très coûteux. Aussi, bien souvent, et l'on peut se demander si ce fait n'était pas plus fréquent en France qu'en Angleterre, pour éviter ces gros frais et les risques de bris, le fondeur se transportait sur place, et au pied, ou le plus près possible, du clocher, construisait son moule et établissait son fourneau; et M. Berthelé, l'éminent campanographe nous raconte comment, une fois le métal nécessaire trouvé, — ce qui était souvent fort compliqué, témoin ce procès qu'intentèrent au XVII^e siècle les chanoines de Senlis contre leur évêque qu'ils accusaient d'avoir jeté dans le creuset des objets du trésor, pour donner à l'airain un son plus pur, — la fonte commençait activée par tous les soufflets du voisinage qui avaient été réquisitionnés; puis, la coulée heureusement terminée, de grandes réjouissances marquaient la fin de l'opération.

L'illustration, abondante, est choisie avec soin, comme dans les volumes précédemment parus dans la même collection. Marcel AUBERT.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

I. Blum, *De compositione numerosa dialogi Ciceronis de amicitia* (Commentationes Aenipontanæ, 8). In-8°, 80 p. Innsbruck, Wagner, 1913.

E. Drerup, *Das 5. Buch der Ilias.* Grundlagen e. homer. Poetik. In-8, VIII-451 p. Paderborn, F. Schöningh, 1913.

F. Fischer, *Thucydidis reliquiæ in papyris et membranis ægyptiacis servatæ* (Diss.). In-8°, V-75 p. Leipzig, Teubner, 1913.

J. de Foville, *Collection Armand-Valton léguée au Département des médailles et antiques.* Première partie : Les monnaies grecques et romaines (Bibliothèque nationale). In-8°, 294 p., pl. Paris, Rollin et Feuardent, 1912.

E. Gabrici, *Cuma* (Monumenti antichi pubblicati per cura della r. Accademia dei Lincei. Volume XXII, parte I). In-4°, 448 p., con atlante. Milano, Hœpli, 1913.

A. W. Hands, *Italo-greek coins of Southern Italy.* In-8°, VI-307 p., ill. London, Spink and Son, 1912.

H. Kiepert, *Formæ orbis antiqui...* Nr. 25. Gallia secundo et tertio p. Chr. n. sæculo (Gallia, provinciæ ab Augusto constitutæ). In-fol. Berlin, Reimer, 1913.

Konstantin der Grosse u. seine Zeit. Gesammelte Studien. Festgabe zum Konstantins-Jubiläum 1913 u. zum goldenen Priesterjubiläum v. Mgr. D. A. de Waal (Römische Quartalschrift. 19. Suppl. Heft). In-8°, XI-[illegible] p., pl. Freiburg in B., Herder, 1913.

A. Mau, *Katalog der Bibliothek des k. deutschen archäolog. Instituts in Rom.* Neu gearbeitet v. E. v. Mercklin Vol. I, parte I. In-8°, XVIII-758 p. Roma, E. Lœscher, 1913.

A. Merlin, *Forum et maisons d'Althiburos* (Gouvernement Tunisien. Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts. VI). In-4°, 59 p., pl. Paris, Leroux, 1913.

Milet, Ergebnisse der Ausgrabgn. u. Untersuchgn. seit dem J. 1899. Hrsg. v. Thdr. Wiegand. III. Bd., 1. Heft. Der Latmos. Unter Mitwirkg. v. K. Boese, H. Delehaye, H. Knackfuss u. a. In-fol., X-230 p., pl. Berlin, Reimer, 1913.

L. Parpagliolo, *Codice delle antichità e degli oggetti d'arte*, raccolta di leggi, decreti, regolamenti, circolari relativi alla conservazione dei monumenti ecc. In-8°, 739 p., 2 vol. Roma, Lœscher, 1913.

N. Rapisarda, *Sul sito di due antiche città etnee (Inessa-Ætna ed Ibla Galeotis).* In-16, 16 p. Catania, N. Giannotta, 1913.

Verzeichnis der käuflichen Photographien des kaiserl. deutschen archäolog. Instituts in Athen. 2. Heft. Griechisches Festland ausser Attika. V. Margar. Bieber. In-8°, XII-241-111 p. Athen, Eleutheroudakis et Barth, 1912.

MOYEN AGE.

Der altfranzösische Yderroman. Nach der einzigen bekannten Handschrift m. Einleitg., Anmerkgn. u. Glossar zum ersten Male hrsg. v. Heinrich Gelzer (Gesellschaft f. romanische Literatur, [illegible] Jahrg. 1912, 1. Bd.). In-8°, [illegible] p. Halle, Niemeyer, 1913.

La belle Maguelonne (Umschlag : Pierre de Provence et la belle Maguelonne). Editée par Adolphe Biedermann. In-8°, XII-124 p. Halle, Niemeyer, 1913.

P. Bellezza, *Curiosità dantesche*. In-16, XVI-599. Milano, Hoepli, 1913.

Codice diplomatico della Università di Pavia a cura della Società pavese di storia patria. Vol. II, parte I. In-4°, VIII-412 p. Pavia, Mattei e C., 1913.

A. Coy Cotonat, *Historia de la inclita y soberana orden militar de San Juan de Jérusalén ó de Malta*. In-8°, 318 p. Madrid, Esp. Tip. de Juan Pérez, 1913.

P. G. Golubovich, *Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell' Oriente francescano*. Tomo II (Addenda al sec. XIII, e fonti pel sec. XIV), con tre carte geografiche dell'Oriente francescano de' secoli XIII-XIV. In-4°, VI-641 p. Quaracchi, Collegio di S. Bonaventura, 1913.

F. M. Graves, *Quelques pièces relatives à la vie de Louis I, duc d'Orléans et de Valentine Visconti, sa femme* (Bibliothèque du XVe siècle. T. XIX.) In-8°, XII-321 p., fac-similé. Paris, E. Champion, 1913.

Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*. Texte des manuscrits de Corbie et de Bruxelles, publié par Henri Omont et Gaston Collon. Nouvelle édition par René Poupardin. (Collection de textes pour servir à l'histoire et à l'enseignement de l'histoire.) In-8°, XXXI-505 p. Paris, A. Picard, 1913.

M. R. James, *A descriptive catalogue of the mss in the library of Corpus Christi College, Cambridge*. Vols. I and II. In-8°, Camb. Univ. Press, 1913.

W. Kalbow, *Die germanischen Personennamen des altfranzösischen Heldonepos und ihre lautliche Entwicklung*. In-8°, XI-179 p. Halle, Niemeyer, 1913.

Kirchengeschichtliche Festgabe Anton de Waal... dargebracht im Auftrage u. in Verbindg. m. d. Kaplänen u. Freunden des deutschen Campo-Santo in Rom... hrsg. v. F. X. Seppelt. (Römische Quartalschrift, 20 Suppl.-Heft.) In-8°, XI-488 p., pl. Freiburg in B., Herder, 1913.

E. Lommatzsch, *Gautier de Coincy als Satiriker*. In-8°, X-123 p. Halle, Niemeyer, 1913.

Mélanges offerts à M. Émile Picot, membre de l'Institut, par ses amis et ses élèves. 2 vol. In-8°, LXXX-558 p. 648 p. Paris, Rahir, 1913.

M. R. Montague, *A descriptive catalogue of the mss in the library of St-John College, Cambridge*. In-8°, 410 p. Camb. Univ. Press, 1913.

R. Palmarocchi, *L'abbazia di Montecassino e la conquista normanna*. In-8°, XXII-268 p. Roma, Lœscher, 1913.

H. Philipp, *Die historisch-geographischen Quellen in dem Etymologie des Isidorus v. Sevilla*. 2. Tl. Textausg. u. Quellenangabe. (Quellen und Forschungen zur alten Geschichte u. Geographie. 26. Heft.) In-8°, 236 p. Berlin, Weidmann, 1913.

F. Podestà, *Il porto di Genova dalle origini fino alla caduta della repubblica genovese* (1797). In-8°, XII-639 p. Genova, E. Spiotti, 1913.

A. De Rinaldis, *Medaglie dei secoli XV e XVI Museo nazionale di Napoli*. In-16, VIII-248 p. Napoli, Ricciardi, 1913.

G. Robert, *Les fiefs de Saint-Rémi de Reims aux XIIIe et XIVe siècles*. Documents. In-8°, 117 p. Paris, A. Picard, 1913.

M. Schwob, *François Villon*. Rédactions et notes [publiées par Pierre Champion]. In-8°, VII-153 p. Paris, Imp. J. Dumounil, 1913,

H. Villari, *The Barbarian invasions of Italy*. In-8°, 504 p. London, Unwin, 1913.

ORIENTALISME.

Ægyptische Inschriften aus den königl. Museen zu Berlin. Hrsg. v. der Generalverwaltung, 5. Heft, (2. Bd. 1. Heft.) Inschriften des neuen Reichs: Statuen, Stelen u. Reliefs. Bearb. v. Günth. Roeder. In-4°, p. 1-184 in Autog. Leipzig, Hinrichs, 1913.

J. Baillet, *Le régime Pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Égypte*. Tome Ier. In-8°, xv-436 p. Blois, Imp. E. Rivière, 1912.

Deutsche Aksum-Expedition. Hrsg. v. der Generalverwaltung der königl. Museen zu Berlin. In-fol., 4 Bde. Berlin, Reimer, 1913.

1. Bd. Reisebericht der Expedition, Topographie u. Geschichte Aksums, v. Enno Littman. Unter Mitwirkg. v. Thdr. v. Lüpke. vii-64 p., pl.

2. Bd. Aeltere Denkmäler Nordabessiniens v. Dan. Krencker. Mit Beiträgen v. Thdr. v. Lüpke u. e. Anhang v. Rob. Zahn. 2 Tle. viii-240 p., pl.

3. Bd. Profan u. Kultbauten Nordabessiniens aus älterer u. neuerer Zeit v. Thdr. v. Lüpke. Unter Mitwirkg. v. Enno Littmann u. Dan. Krencker. v-112 p., pl.

4. Bd. Sabäische, griechische u. altabessinische Inschriften, v. Enno Littmann. v-96 p., pl.

M. Gemoll, [illegible] Der [illegible] Kern der Sage vom Aufent-halte Israels in Ægypten. Nebst e. Anh. Indogermanische Mythologie in alten Orient. In 8°, vi-200 p. Leipzig, Hinrichs, 1913.

L. Langdon, *Babylonian liturgies*. Sumerian texts from the early period and from the library of Ashurbanipal, for the most part transliterated and translated, with introduction and index. In-8°, iii-152 p. pl. Paris, Geuthner, 1913.

G. Mazzarella, *Studi di etnologia giuridica*. Vol. III. *Etnologia analitica dell' antico diritto indiano*. In-8°, xxxi-467 p. Catania, Tip. D. Coco, 1913.

C. S. Stanley, *Excavations at Nippur*. V. 1. in 2 pts. The topography and city walls, ill. with plans, details and photographs of the walls, with objects discovered near them. During the campaigns of 1889, 1890, 1893-96 and 1899-1900. (University of Pennsylvania: Babylonian expedition). In-fol. 15-40; 41-56 p. New-York, Stechert, 1905.

Theban ostraca. Edited from the originals. Part 1, Hieratic texts, by A. H. Gardiner: Part 2. Demotic text, by Herbert Thompson; Part 3, Greek texts, by J. G. Milne: Part 4, Coptic text, by Herbert Thompson. In-4°, 230 p. London, Milford, 1912.

F. Vogelsang, *Kommentar zu den Klagen des Bauern*. (Untersuchungen zur Geschichte u. Altertumkunde Ægyptens, VI. Bd.) In-4°, vi-247 p. Leipzig, Hinrichs, 1913.

M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

[illegible]

[illegible] M. [illegible] communique [illegible]

[illegible] sur les fouilles faites à [illegible] depuis le 1er janvier 1913. On a découvert les ruines d'une habi-

tation romaine contenant cinq mosaïques, des marbres sculptés, des peintures murales et un document épigraphique intéressant : un diplôme militaire accordé en 192 par l'empereur Commode à un Lyonnais, soldat de la 13e cohorte urbaine en garnison à Lyon.

— M. Ch. Diehl donne lecture d'un mémoire de M. Jean Maspero sur les fouilles récentes faites à Baouit (Moyenne-Égypte). M. J. Maspero a mis au jour les vestiges d'un grand monastère du VIIIe siècle ap. J.-C., l'Apa Apollo. Une même enceinte fortifiée protégeait une maison réservée aux religieuses et un couvent de moines. Des peintures bien conservées ont été retrouvées : l'une d'elles, signe curieux de l'esprit facétieux des moines, représente la parodie d'une scène de tribunal. Ce couvent était un lieu de pèlerinage, comme le prouvent les graffiti tracés par les pèlerins.

— M. Omont signale qu'un manuscrit du IXe siècle récemment acquis par la Bibliothèque nationale contient une lettre adressée à l'empereur Hadrien par un certain Fermès (peut-être le roi Farasmanès, dont on connaît par Spartien les rapports avec Hadrien). Cette lettre contient des descriptions de différentes villes de la Grande-Arménie, de la Mésopotamie, de la Babylonie, de l'Arabie et de l'Égypte, avec les distances en stades séparant ces villes. Elle énumère aussi certaines merveilles de l'Inde et de la Perse.

4 juillet. M. le secrétaire perpétuel donne lecture d'une dépêche de M. A. Merlin annonçant qu'au cours des fouilles sous-marines continuées à Mahdia on a découvert une belle applique en bronze représentant un buste de Victoire.

— M. Théodore Reinach lit une étude sur les monnaies de Nicopolis, capitale de la Petite-Arménie, et sur le dernier roi de ce pays, Aristobule, le mari de la fameuse Salomé. A l'aide de la numismatique, il précise certaines dates de la biographie de ces deux personnages, commente le portrait authentique de Salomé, qu'une médaille nous a conservé, et détermine l'époque où la Petite-Arménie fut réduite en province romaine.

— M. Léon Dorez signale une correspondance contenue dans deux manuscrits de la Bibliothèque municipale de Brescia et du Musée britannique, et échangée, vers 1475, entre deux Véronais, Felice Feliciano, auteur d'un des plus anciens recueils d'inscriptions antiques, et Calisto Montagna, fils de l'humaniste Leonardo Montagna et filleul du pape Calixte III. Dans ces lettres, Feliciano prie Calisto, dont il a appris le prochain départ pour la Grèce, de lui rapporter de ce pays des inscriptions et des manuscrits, et Calisto lui répond qu'il fera tous ses efforts pour lui donner satisfaction et contribuer ainsi à la gloire de leur ville natale. Le nom de ce voyageur, bien préparé à sa tâche par ses études antérieures, ne paraît pas avoir été mentionné jusqu'ici par les historiens de la philologie classique.

11 juillet. M. Héron de Villefosse communique le texte d'une inscription latine, qui vient d'être découverte à Rodez relative vraisemblablement à un flamine qui rappelle avoir fait construire un marché et des thermes.

— M. Dieulafoy donne lecture d'un mémoire de M. Wrangel sur la cathédrale de Lund (Suède). Cette église qui remonte au début du XIIIe siècle fut construite et décorée par des archi-

tectes et des sculpteurs venus du nord de l'Italie. Sur deux chapiteaux de la cathédrale figurent la représentation du thème de Ghilgamach, l'Hercule chaldéen étreignant des monstres entre ses bras. Seulement à Lund le héros, au lieu d'étouffer les lions, embrasse l'aigle emblématique de Lagach que les fouilles de M. de Sarzec ont fait connaître.

— M. Max. Collignon lit une étude sur la description de l'Attique, que le consul Jean Giraud fit à la demande du marquis de Nointel, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople. Cette description est conservée à la Bibliothèque nationale.

18 juillet. M. René Pichon étudie le passage du livre VIII de l'*Énéide* relatif à la visite d'Enée sur l'emplacement de la future Rome. Il essaie d'éclaircir les difficultés que présente le texte de Virgile et montre dans cette promenade d'Enée le prototype des cérémonies triomphales.

— M. Dieulafoy fait une communication sur le rythme modulaire dans le temple de Salomon, suite de ses études précédentes sur le mausolée d'Halicarnasse, le trophée d'Auguste à la Turbie et le temple de Bel Mardouk à Babylone.

— M. le comte Durrieu communique la photographie d'une miniature qui figure dans un livre d'heures conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne. Cette miniature contient un portrait de jeune femme qui est vraisemblablement celui de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire et femme de l'empereur Maximilien.

— L'Académie propose le sujet suivant pour le prix ordinaire qui sera décerné en 1916 : « Etudier la fabrication et le commerce des draps dans une région de la France au moyen âge ».

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

PRUSSE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN.

CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

Séance commune du 18 janvier 1912. O. Hirschfeld, *Contributions à l'histoire romaine.* Cinq études qui paraîtront plus tard avec d'autres et ont pour sujet : 1° le serment de fidélité des Italiens à Livius Drusus; 2° nombres typiques dans la tradition historique de l'époque de Sulla; 3° un sénatus-consulte de 20 avant J.-C.; 4° Velleius Paterculus et Atticus; 5° l'élimination des comices par centuries pour l'élection des magistrats. — M. Lidzbarski, *Inscriptions de poteries phéniciennes et araméennes provenant d'Eléphantine* (mémoire des *Abhandlungen*). L'écriture annonce les débuts de la cursive postérieure néo-punique. Une étude nouvelle de ces textes a permis des rectifications nombreuses et intéressantes de noms égyptiens.

Séance solennelle du 24 janvier. Cette séance a lieu dans la salle Blanche du château royal pour fêter le deux-centième anniversaire de la naissance du grand Frédéric. L'Empereur et la famille royale sont présents ainsi que les grands dignitaires de l'Empire. Au milieu de la salle, une table porte des souvenirs de Frédéric, surtout ceux qui ont un rapport avec les sciences et les arts. A droite du trône se tiennent les princes royaux, à gauche le chancelier et les ministres. L'Impé-

ratrice et les princesses sont dans la tribune de la chapelle de la salle. Sa Majesté arrive précédée de l'état-major général. M. Waldeyer prononce le discours d'usage. L'Empereur répond, rappelle la fondation de l'Académie, la publication de la correspondance de Frédéric, la lecture que fit un jour le roi d'une communication à l'Académie. Il termine en annonçant l'augmentation du nombre des membres de la classe de philosophie et d'histoire, de manière à rétablir l'ancienne égalité avec la classe des sciences et à favoriser les travaux sur l'histoire et sur les sciences politiques. Des moyens seront cherchés pour aider l'Académie, principalement dans ses recherches sur l'histoire de la langue allemande. M. Koser répond par l'éloge de Frédéric. Suivent les rapports sur les entreprises de l'Académie. Les élections nouvelles, depuis le mois de janvier 1911, ont introduit dans la classe d'histoire et de philosophie, à titres divers, MM. Kuno Meyer, Benno Erdmann, Emile Seckel, J. J. M. De Groot, J. Wackernagel, H. Jacobi, Fr. Cumont, J. G. Frazer, Ad. Wilhelm, A. Olrik et P. Vinogradoff.

Séance du 1er février. Sachau, *La législation chrétienne de la Perse entreprise par les archevêques Jesubocht et Siméon.* Cette étude porte surtout sur leur conception du droit et de la jurisprudence, sur leurs efforts pour établir le mariage des chrétiens de Perse d'après des principes chrétiens, sur leur lutte contre les mariages des mages et le lévirat, sur leurs efforts pour assurer à la veuve un droit dans l'héritage. — U. von Wilamowitz-Mœllendorff, *Mimnerme et Properce.* Quelle idée peut-on se faire du recueil de Mimnerme intitulé *Nanno*? Puisque Properce a nommé le sien *Cynthia*, d'après cet exemple, il est probable que le poète latin a suivi dans la peinture de son propre amour les traditions de l'élégie classique grecque. Par le fait, il entre beaucoup plus de personnalité dans Properce que dans Tibulle qui écrit des idylles stylisées. M. Wilamowitz rapproche aussi des épigrammes en vers élégiaques de l'*Anthologie*, dont plus d'une a été connue de Properce. Toute la fin de ce court article mériterait d'être traduite, parce qu'elle heurte les idées régnantes dans la génération qui nous a précédés : « Les poètes romains du bref âge d'or n'allaient pas chercher chez le rhéteur les recettes efficaces, qui permettent de dire tout ou de ne rien dire; ils avaient appris par le travail le plus sérieux chez le grammairien à connaître quantité de poètes grecs et de très différents. Aux fleurs les plus variées, ils ont puisé la plus noble éducation du goût; mais ce qu'ils créaient était leur propre miel. Et si Alcée et les neuf lyriques tous ensemble s'étaient levés de leur tombeau, Horace serait resté Horace, absolument, si forte qu'ait été la dette qu'ils lui eussent réclamée. Ainsi Properce et Tibulle sont donc devenus les créateurs d'une nouvelle élégie, de leur élégie, chacun de la sienne, quoique nous sachions en partie et qu'en partie nous devinions qu'ils doivent pour le fonds et pour la manière beaucoup aux Grecs. A leur égard, ils sont dans la même situation que Gœthe à l'égard du triumvirat de l'Amour, avec certes une bien plus grande liberté que lui, puisque des poètes d'époques et de cultures très différentes, et aussi de genres et de styles très différents, étaient devant leurs yeux. » M. U. von Wilamowitz

conclut que Mimnerme a dû exercer une forte influence sur Properce, alors même qu'on ne peut établir aucun rapport direct. « La *Cynthia* exposait d'une manière suivie la vie que menait Properce avec ses amis et sa maîtresse. Une telle image biographique devait aussi se trouver dans la *Nanno* de Mimnerme. Les œuvres étaient aussi différentes que le Colophon d'Alyatte de la Rome d'Auguste ; mais Properce sentait qu'il avait dans la vie la même attitude que Mimnerme et nommait son livre *Cynthia* d'après le précédent de *Nanno*. Et les deux recueils avaient de parent quelque chose de plus que le titre ; ils respiraient tous deux le même φιλήδονος βίος : « τίς δὲ βίος, τί δὲ τερπνὸν ἄτερ χρυσῆς Ἀφροδίτης ; laus in amore mori ». — H. Zimmer, *Par quelle voie les Goidèles passèrent du continent en Irlande*. Dans ce mémoire posthume (*Abhandlungen*), l'auteur s'attache surtout à réfuter les vues de Rhys.

Séance du 15 février. Ad. Harnack, *L'histoire dans l'ancienne Eglise d'un mot-programme de Jésus* (*Mat.*, *v.* 17). Οὐκ ἦλθον καταλῦσαι (τὸν νόμον ἢ τοὺς προφήτας), ἀλλὰ πληρῶσαι. Ce mot posait aux chrétiens la question de l'observation de la loi juive. On a essayé de le corriger et les interprétations ont varié, jusqu'au jour où l'on a trouvé le repos en identifiant la loi morale avec le noyau de la loi juive.

Séance du 29 février. W. Bang, *Les énigmes du codex Cumanicu*. Edition critique des énigmes contenues dans ce manuscrit, avec discussion et parfois traduction allemande. Il y a là un débris intéressant de la langue de Comane, tant pour le folk-lore que pour la linguistique.

Séance commune du 7 mars. Carl Frank, *Du déchiffrement des inscriptions vieil-islamiques*. M. Frank est parti d'une inscription bilingue du Bašašušinak de Suse (environ 2400 avant J.-C.). Il a fait une analyse approfondie de tous les textes. Sur ces données, il a tenté d'établir la valeur phonétique des signes employés dans les dix inscriptions lapidaires vieil-islamiques trouvées à Suse. Paraîtra dans les *Abhandlungen*.

Séance du 14 mars. F. W. K. Müller, *Un feuillet double d'un hymnaire manichéen* (*mahrnâmag*). Le premier feuillet contient une prière de bénédiction pour le prince régnant, sa maison et sa cour, puis une esquisse de l'histoire de la formation du recueil. Le deuxième feuillet est une partie de la table, avec les commencements de vers. Réservé aux *Abhandlungen*. — Marquart, *Récit de Ǧuwainî sur la conversion des Ouigours*. Paraîtra plus tard.

Séance du 18 avril. U. von Wilamowitz-Mœllendorff, *Le banquet de Platon*. Les réponses de Socrate montrent que Platon ne veut pas donner le discours de Diotime pour l'expression de sa pensée scientifique. La prophétesse ne touche au sujet que comme médecin et poète. Des révélations peuvent contenir des choses grandes et belles. La vérité ne peut être trouvée que par la dialectique savante. L'intelligence de Platon, même de sa philosophie, dépend de cette règle que la poésie doit être traitée comme poésie.

PAUL LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

JOURNAL
DES SAVANTS.

SEPTEMBRE 1913.

UN HELLÉNISTE ALLEMAND ULRICH VON WILAMOWITZ-MŒLLENDORF.

Ulrich von Wilamowitz-Moellendorf. *Reden und Vorträge.* Dritte Auflage. 1 vol. in-8°. — Berlin, Weidmann, 1913.

PREMIER ARTICLE.

I

Un savant que, sans faire injure à personne, on peut considérer comme le premier helléniste de l'Allemagne, M. Ulrich von Wilamowitz-Mœllendorf, vient de publier, en troisième édition, un volume où il a réuni les discours qu'il a prononcés dans maintes solennités académiques et universitaires. Lorsqu'il prend la parole en ces cérémonies, l'orateur s'adresse à des esprits cultivés, auxquels sont familiers les sujets dont il vient les entretenir. Ces auditeurs sont en mesure de comprendre à demi-mot, de saisir au vol toutes les allusions. Il est donc inutile d'user avec eux de préparations traînantes, de les promener dans le détour des voies que l'on a suivies pour arriver aux conclusions que l'on a adoptées. Ce sont des résultats que l'on expose et pour lesquels on demande crédit, sur la foi de l'estime que, par les travaux de toute une vie, on a su inspirer à un public d'élite.

Chacune des harangues qui sont ici recueillies résume une longue série de réflexions et de recherches. A eux seuls, ces dix-neuf discours suffiraient à nous avertir de la diversité des matières aux-

quelles se sont appliquées la science et la critique de l'auteur; ils nous feraient admirer la richesse de ses idées et la hardiesse de son esprit; mais peut-être nous laisseraient-ils une sorte d'inquiétude. Nous ne pourrions nous empêcher de nous demander où cet écrivain a pris le droit d'exprimer sur bien des sujets telles idées et d'émettre tels jugements qui ne sont pas d'accord avec ceux auxquels nous ont accoutumés l'enseignement de nos maîtres et nos lectures habituelles. Nous voudrions savoir par quelles études personnelles, par quels travaux sur l'antiquité classique il a été conduit à se séparer souvent des opinions reçues, quelle part il a faite, dans son enquête, aux textes littéraires et aux textes épigraphiques, voire même aux monuments figurés, ce qui l'autorise enfin, quand il nous parle de cette antiquité, à prétendre être cru sur parole.

Pour répondre à ces doutes et pour justifier l'attitude, toujours indépendante et parfois un peu dédaigneuse, que M. Wilamowitz prend volontiers à l'égard de certaines théories et de ceux qui les représentent, il convient de ne pas s'en tenir ici au recueil où il a exposé à grands traits ses vues propres sur de multiples questions, sans être à même de donner là les raisons des partis qu'il a pris. Son œuvre d'helléniste, d'interprète des textes et d'historien des institutions grecques est trop étendue et trop variée pour que nous puissions songer à l'analyser ici; mais peut-être, tout en renonçant à cette difficile entreprise, peut-on se rendre compte des méthodes que cet érudit a suivies pour arriver à la maîtrise qui lui permet, à quelque problème qu'il s'attaque, d'en offrir toujours une solution originale et intéressante, présentée avec une assurance qui n'a rien de celle que la présomption suggère parfois à l'ignorance. Cette science profonde et précise, cette compétence que l'on ne trouve jamais en défaut, on se les expliquera pour peu que l'on prenne la peine de relire un des ouvrages qui ont le plus contribué à faire la réputation et à établir l'autorité de M. Wilamowitz, l'édition et la traduction qu'il a données de l'*Héraclès* d'Euripide[1].

[1] *Euripides Herakles*, erklært von Ulrich von Wilamowitz-Mœllendorf, zweite Bearbeitung, 2 vol. in-8°, Berlin, Weidmann, 1895. M. Wilamowitz ne donne pas à la pièce le titre qu'elle porte dans la plupart des éditions, celui d'Ἡρακλῆς μαινόμενος. Le titre donné par Euripide à son drame était simplement Ἡρακλῆς. Il n'y avait pas encore eu, sur le théâtre

II

Le premier germe de ce beau livre, c'est un travail d'écolier sur la tragédie grecque, que le jeune étudiant présenta, pour obtenir le diplôme de sortie, quand il allait quitter cette école de Porta à laquelle il dédie l'œuvre de sa maturité, en témoignage de reconnaissance pour les soins qu'il y a reçus et pour les maîtres qu'il y a trouvés. Dans la première édition qu'il avait donnée de son *Héraclès*, en 1889, le discours préliminaire avait pour titre, *Einleitung in die attische Tragœdie*, « Introduction à la tragédie grecque ». A continuer ses études sur cette même matière, l'auteur, après avoir publié son *Héraclès*, fut le premier à s'apercevoir des défauts du plan qu'il avait suivi. Cette histoire sommaire de la tragédie grecque, c'était un hors-d'œuvre dans un livre consacré à un seul drame. L'historien n'avait pas pu donner là tout ce qu'il aurait voulu apporter de détails précis. La place lui manquait. Il en avait trop dit et il n'en avait pas dit assez. Dans la seconde édition de son ouvrage, il a donc supprimé cette *Einleitung*. Il fait espérer qu'il pourra revenir un jour à un sujet qu'il possède, d'ailleurs, comme personne.

En attendant qu'il puisse tenir cette promesse, M. Wilamowitz a repris et singulièrement développé les deux derniers chapitres de son ancienne introduction. Il en a fait une étude de 165 pages qui se divise en deux sections. La première, la plus longue, est consacrée à l'*Héraclès de la légende*. Vient ensuite l'*Héraclès d'Euripide*. Le texte a été amélioré. Il y a été joint une traduction. Le commentaire forme le second volume. Là, le savant helléniste n'a pas trouvé grand'chose à changer ou à ajouter aux notes critiques, interprétatives et historiques qu'il avait présentées tout d'abord ; mais le remaniement qu'a subi la première partie du livre suffit à faire de cette édition un ouvrage nouveau, où l'auteur donne son avis fortement motivé sur ce problème des origines de la religion grecque ou, pour mieux dire, des religions grecques qui a plus d'importance que la

d'Athènes, de tragédie qui fût ainsi intitulée. Les éditeurs modernes, ont ajouté le mot μαινόμενος pour distinguer la pièce d'Euripide de l'*Hercules furens* de Sénèque.

leçon de tel ou tel manuscrit, que le sens controversé de tel ou tel vers.

Dans sa préface, M. Wilamowitz indique très nettement quelle position il entend prendre en face des maîtres d'une école, celle des mythologues indianistes, qui a, pendant quelque temps, séduit les esprits par le brillant de ses hypothèses et par la témérité de ses affirmations. Il admire Oldenberg, alors que celui-ci parle des Védas et du Bouddha; mais il lui reproche de s'aventurer au delà des frontières du domaine hellénique, sur un terrain qui n'est pas le sien. Il montre combien est peu fondée l'analogie que l'on a prétendu établir entre Indra et Héraclès, entre Indra vainqueur des Panis, et Héraclès vainqueur de Géryon et de Cacus. Tout cela ne repose que sur des rapprochements forcés. Héraclès n'a aucun des caractères d'Indra. Héraclès n'est jamais conçu comme dieu solaire, comme cause des phénomènes de l'atmosphère. Ses flèches ne sont pas comparées à l'éclair. « Je ne trouve pas, dit l'auteur, mon Héraclès dans les Védas ni dans l'Edda; c'est pour cela qu'il est grec. Chaque peuple a fait ses dieux à son image, et il y a de la place pour tous dans le ciel ».

Voici qui rend encore moins admissible la comparaison que l'on a voulu instituer. Le sacrifice joue un grand rôle dans le culte grec comme dans le culte indien; mais l'idée dont s'inspire ce rite n'est pas la même chez l'un et l'autre peuple. Il n'y a pas trace chez les Grecs de la conception étrange qui préside dans l'Inde à l'offrande du Sôma. Les Grecs croient que leurs dieux prennent plaisir à la fumée des sacrifices, qu'ils se nourrissent des odeurs de la viande brûlée, qu'ils boivent la libation; mais ils ne se sont pas imaginés, comme les Indiens, que l'offrande avait une vertu magique, qu'elle contraignait la volonté des dieux. Elle sollicite leur bienveillance et mérite au fidèle leur protection; mais elle ne leur force pas la main. Pour tout ce qui concerne le sacrifice et sa vertu, les Grecs sont bien plus près des Sémites, des Hébreux par exemple, qu'ils ne le sont de ces Indous chez lesquels on s'obstine à chercher les prototypes des divinités helléniques.

La religion grecque a subi une crise au vi^e siècle, quand les multiples théogonies ont été rédigées sous forme poétique, quand sont nées des sectes comme celles des Orphiques, qui se sont mises

à spéculer sur les dieux. Ces mystiques, par le travail de compilation qu'ils entreprirent, contribuèrent très efficacement à constituer le panthéon hellénique tel qu'il se présente à nous chez les écrivains et les artistes des derniers siècles de l'antiquité. C'est alors, par exemple, que l'on s'avisa d'établir un rapport entre Apollon et le Soleil, entre la Lune et Artémis, l'*égorgeuse* dont le caractère nous est révélé par l'étymologie de ce nom et, mieux encore, par les peintures de ces vieux vases, surtout les vases béotiens, où la déesse se montre déchirant les membres des fauves qu'elle a rejoints à la course [1]. Par l'effet d'une sorte de fusion, il se créa ainsi des types complexes que n'avait pas connus l'âge antérieur; mais ce qui mit ces types à l'abri du danger de se raidir et comme de se durcir en une forme trop arrêtée qui aurait gêné l'imagination, c'est le privilège qu'a eu la religion grecque de n'être jamais enchaînée dans les liens d'une théologie à l'intégrité de laquelle aurait veillé un corps sacerdotal.

A l'heure décisive où achevaient de se dessiner et où prenaient une consistance durable les figures divines, la Grèce eut une chance, une chance que les destins ont refusée à l'Inde. Elle vit naître chez elle, chez les plus avancées des tribus dont se composait la nation grecque, tout ensemble la liberté politique et la liberté de l'esprit.

Tandis que les cités, à travers bien des épreuves, s'acheminaient vers le gouvernement démocratique, des intelligences d'élite s'essayaient à la réflexion. Ceux que l'on appelait les *sages* (σοφοί) préludaient à la science et le mouvement était si prononcé que des hommes même dont l'activité semblait avoir pris un autre tour finissaient par jouer leur partie dans ce concert. Empédocle, le législateur d'Agrigente, a les allures et le ton d'un prophète. Cependant, ainsi que Pythagore, un autre thaumaturge, il a, si l'on peut ainsi parler, lui aussi, un pied dans la science, il est un des fondateurs de la première philosophie grecque. On n'a de ces surprises qu'en Grèce.

Pour ce qui est des origines de la religion dont relèvent le mythe et le culte d'Héraclès, M. Wilamowitz se refuse à remonter jusqu'à un peuple hellénique primitif dont les croyances nous sont inconnues.

[1] Boehlau, *Bœotische Vasen* (*Jahrbuch*, 1888, p. 325-361). Perrot, *Histoire de l'art*, t. X, p. 40-41, fig. 30-31.

jusqu'aux *pierres des îles* et aux monstres qui y sont figurés, jusqu'à ces images confuses qui ne traduisent clairement aucune idée.

Ce que je veux savoir, écrit-il, c'est ce que les Grecs, avec qui et pour qui je vis, ont pensé et senti de leurs dieux. Aux poètes et aux artistes, ces dieux sont apparus. Ils leur ont conféré le don d'exprimer avec force et clarté les sentiments qu'ils inspiraient à leurs adorateurs. Ces privilégiés, comme par la faveur d'une révélation qu'ils auraient reçue, se sont chargés de fixer les formes et les traits que la piété de leurs compatriotes devrait prêter à ces êtres supérieurs et divins. Les poètes et les artistes, voilà ceux qui seront mes guides. C'est en les suivant que j'irai mon chemin, sans me laisser induire en erreur par les anthropologistes et les théologiens d'aujourd'hui. Ce qui me donne courage, ce n'est point une présomptueuse confiance dans la sagesse moderne et encore moins dans ma propre sagesse; c'est mon fidèle et tendre attachement aux anciennes croyances.

III

Nous avons tenu à résumer cette préface et à en citer presque textuellement quelques lignes. Elle fait comprendre dans quel esprit l'auteur abordera l'étude du *mythe d'Héraclès*. C'est là le titre que porte le plus long des deux chapitres qui précèdent, dans son livre, le texte du drame.

Pour la partie de l'humanité à laquelle nous appartenons, l'histoire commence avec la Grèce. Elle commence bien plus tôt que ne le soupçonnaient les Grecs de l'âge classique. Elle s'ouvre avec les tribus de race aryenne qui, à une date que nous ne saurions définir, sont venues se répandre sur tous les rivages de la mer Egée et qui, depuis lors, ont toujours tendu de la dispersion à l'unité. Il y a là, tracé à grands traits, un tableau de ce que, dans notre jeunesse, on appelait l'âge héroïque de la Grèce, tandis que, depuis les découvertes de Schliemann et de Tsoundas, d'Evans et d'Halbherr, on l'appelle l'âge mycénien ou minoen. J'ai retrouvé là les souvenirs d'une visite aux ruines de Mycènes et de Tirynthe que j'ai eu le plaisir de faire avec M. Wilamowitz, il y a une vingtaine d'années, sous la direction de M. Doerpfeld.

L'image de ce monde disparu dont les monuments se sont révélés aux archéologues vers la fin du siècle dernier, Homère et ses contemporains ne l'entrevoyaient que parmi des ombres où filtraient

quelques rayons d'une lueur incertaine. Les chanteurs épiques sentaient qu'entre eux et ce passé qui leur fournissait des noms et des types de héros, il y avait une profonde coupure. Ce qui avait tranché le lien, c'était l'arrivée de tribus qui, venant de la région des Balkans, étaient descendues en Grèce, par groupes, rejetant les Ioniens et les Éoliens en Asie, refoulant devant eux ceux des anciens habitants qui n'avaient pas pris la mer, et les enfermant dans quelques cantons montagneux ou dans quelques impasses situées, comme l'Attique, en dehors du grand chemin des invasions. Ces envahisseurs étaient venus interrompre et retarder le développement de l'hellénisme; mais ils s'étaient, peu à peu, laissés pénétrer par lui et ils lui avaient fourni certains éléments originaux, qui devaient jouer leur rôle dans l'évolution finale.

De toutes ces tribus, la plus connue, celle qui, dans la tradition populaire, a fini par personnifier le peuple conquérant, c'était la tribu dorienne. Elle avait occupé les plus belles parties du Péloponèse et fait de lui, comme dit Sophocle, l'*île dorienne* (ἁ Δώριος νᾶσος). C'est là que les Spartiates, les Doriens par excellence, ont offert le type d'une cité qui a été la moins grecque de toutes les cités grecques. Dans une page qui mériterait d'être citée tout entière, M. Wilamowitz s'attache à définir le génie dorien (p. 18), ce qui le conduit à expliquer et à définir le type d'Héraclès. Ce qui domine et résume la conception que les Doriens ont de la vie, c'est la croyance au caractère divin du vrai homme dorien. Les Spartiates appellent θεῖος ἀνήρ, *homme divin*, un des leurs, quand il sait faire tout ce que leur conscience attend et exige de l'homme. Chez eux, toute la moralité est fondée sur le devoir qui s'impose à l'homme de remplir sa vie et d'en jouir pleinement. *A priori*, on aurait pu s'attendre à voir les Doriens croire en un être divin qui réaliserait cet idéal. Cette création à laquelle ils étaient prédestinés, c'est Héraclès, l'ἀνὴρ θεός, l'homme dieu, comme l'appellent Pindare et Sophocle. Héraclès, c'est la seule grande figure que les envahisseurs aient introduite dans le panthéon hellénique, et l'on peut dire que c'est une des plus nobles figures qu'ait réussi à créer l'imagination d'un peuple supérieurement doué pour la poésie.

La population autochtone de la Grèce ne connaissait pas Héraclès. Il était étranger aux Éoliens et aux Ioniens. Les émigrants ne l'ont pas

emmené en Asie comme compagnon de leur exil. S'il apparaît dans l'épopée, c'est après la fondation en Asie Mineure de l'hexapole dorique et grâce à l'influence qu'elle exerce sur l'Ionie sa voisine. Héraclès est la propriété du groupe des tribus qui, en partant des vallées du Pinde, se sont dirigées vers le sud-est, des Thessaliens, des Béotiens, surtout des Doriens. C'est chez ces tribus que ce type a reçu ses traits essentiels, ceux qui le caractérisent le mieux. Plus tard, quand le dieu a été adopté par d'autres tribus dont l'imagination s'est exercée sur ce thème, des éléments adventices se sont ajoutés à la conception première, éléments au sujet desquels on peut dire d'où ils proviennent et à quelle date ils se sont annexés au mythe.

Dans le mythe initial tel qu'il a dû être avant ces surcharges, il entrait peut-être quelques données historiques, quelques souvenirs de la marche en avant des Doriens et des luttes qu'ils ont dû soutenir pour prendre pied en Grèce; mais le vrai fond du mythe, il faut le chercher dans l'orgueil de la force virile, dans le goût de l'action, dans l'admiration qu'inspirent le mépris du danger et de la mort, le dévouement qui sacrifie les intérêts de l'individu à ceux de la communauté. C'est ce que M. Wilamowitz expose en une belle page, émue et colorée (p. 41). Plus tard, après Homère et Sapho, Archiloque et Solon, Héraclite et Xénophane, l'idéal de l'hellénisme sera un peu différent. Ce sera quelque chose d'autre, de plus riche et de plus humain, où il sera fait une plus large place à la sensibilité du cœur et aux curiosités de l'intelligence; mais on n'en est pas moins en droit d'affirmer que, parmi les manifestations de l'esprit grec, il n'en est pas qui, par son élévation et son originalité, dépasse les croyances qui ont trouvé leur expression dans le mythe et le culte d'Héraclès.

La forme primitive est difficile à atteindre. Peut-être est-ce un des souvenirs auxquels nous avons fait allusion qu'il faut reconnaître dans la tradition qui veut qu'Héraclès soit toujours figuré comme un archer. Dans la Grèce historique, l'arc était une arme presque méprisée, en comparaison de la lance et de l'épée dont se servait l'hoplite. Il en est peut-être de même du combat contre le lion. Ce fauve, qui habitait encore les montagnes de la Thrace au temps d'Hérodote, n'avait peut-être pas encore quitté celles de la Grèce quand les Doriens y pénétrèrent; mais ce ne sont là que des détails

d'importance médiocre. Ce que l'on aimerait à savoir, c'est comment les créateurs de la légende s'y étaient pris pour donner à la carrière d'Héraclès le dénouement qui s'imposait. Nulle part, en Grèce, on ne montrait un tombeau d'Héraclès. Il fallait donc que le héros triomphât de la mort et montât au ciel. Aussi, dans cette légende, nous trouvons partout, sous des formes diverses, une victoire que le héros remporte sur le dieu de la mort. On pourrait, à ce propos, se demander si le conte de la pomme d'immortalité cueillie au jardin des Hespérides n'appartient pas à la forme la plus ancienne du mythe. Celui du bûcher de l'Œta présente une autre solution du même problème, peut-être postérieure, mais, en tout cas, trouvée et présentée dans un milieu différent.

Quoi qu'il en soit, l'auteur reconnaît dans la légende que l'antiquité nous a légué trois branches distinctes du mythe. Il y a le mythe thébain, pour la naissance et la jeunesse, le mythe argien, pour le *dodécathlos*, pour les exploits qui méritent au héros la reconnaissance de l'humanité, le mythe thessalien pour le bûcher de l'Œta et l'apothéose.

Argos, lors de l'occupation du Péloponèse par les envahisseurs, était devenue une cité dorienne. C'est donc le mythe argien qui fait l'ensemble le plus cohérent et qui forme le fond de la légende postérieure. C'est de lui que se dégage le plus clairement le sens de la conception primitive. Le *dodécathlos* porte d'ailleurs la marque de son lieu d'origine. Des douze travaux, dix se rapportent à l'Argolide ou aux cantons voisins. Quand le héros a réussi à purger la terre des monstres qui la rendaient inhabitable, il n'a plus qu'à monter au ciel. Des tribus fixées près de l'Œta, nous ne savons rien. Nous ignorons donc où et comment a été imaginée la fable du bûcher libérateur.

Nous ne saurions suivre M. Wilamowitz dans ce qu'il dit des différentes interprétations qui ont été données du type d'Héraclès par la tragédie et la comédie grecques, par le drame satyrique, puis par les sophistes et les philosophes tels que Prodicos et Aristote, enfin par les modernes. Quant à lui, l'interprétation qu'il propose, il la met sous le patronage de Pindare, « le dernier prophète du génie et de l'idéal dorien ». Il traduit en beaux vers quelques strophes de la première *Néméenne* où le poète célèbre les travaux et l'apothéose d'Héra-

clès. « J'ai compris, dit-il, Héraclès par la *Néméenne*. Dans le commerce intime que j'ai entretenu avec le poète, il y a eu pour moi une révélation. C'est ainsi que j'ai pu voir face à face le véritable Héraclès. »

Pour la même raison, nous ne pouvons que résumer en quelques mots le contenu du chapitre II, intitulé *l'Héraclès d'Euripide*. Dans le meurtre des enfants et de Mégara, il faut voir une donnée qui était étrangère au mythe primitif et qui répugnait à son esprit. C'est une invention du rhapsode ionien des *chants cypriotes* et de Stésichore. A ces poèmes, qui étaient très populaires dans l'Athènes du cinquième siècle, Euripide a emprunté la folie meurtrière qui lui fournissait l'élément pathétique de son drame; mais c'est à lui-même, à son imagination inventive que le poète doit ses personnages, Lycos, le tyran sans pitié, contempteur du droit, Amphitryon, l'auguste chef de famille, Mégara, l'épouse et la mère passionnée. C'est encore à lui seul qu'appartient le beau coup de théâtre du retour et de l'intervention vengeresse d'Héraclès. Après cette analyse, il ne reste plus à l'auteur qu'à fixer la date de la représentation du drame et à chercher comment les rôles s'y sont partagés entre les acteurs. Le chapitre se termine par quelques observations sur les Trachiniennes de Sophocle et sur l'influence qu'a pu exercer la tragédie d'Euripide, sur les imitations qu'elle a provoquées.

Du commentaire qui, avec les tables, forme un volume de 296 pages, rien à dire ici. La valeur en avait été reconnue dès la première édition de l'ouvrage. Il n'est helléniste qui ne trouve beaucoup à y apprendre, comme aussi dans les notes mises au bas des pages du premier volume. Plus d'une de ces notes, dans sa brièveté, mérite d'être méditée par quiconque s'intéresse aux lettres grecques. Elle lui ouvre des points de vue nouveaux; elle lui suggère des réflexions qui peuvent être fécondes.

(*La fin à un prochain cahier.*)

Georges PERROT.

LE THÉATRE RELIGIEUX A BYZANCE.

GIORGIO LA PIANA. *Le Rappresentazioni sacre nella letteratura bizantina dalle origini al sec. IX.* 1 vol. in-8°. — Grottaferrata, Tipog. Italo-Orientale « S. Nilo », 1912.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

III

Est-il possible du moins de se faire aujourd'hui quelque idée de ce que fut ce théâtre liturgique? De l'appareil extérieur, de la mise en scène, de la machinerie nous ne pouvons rien dire. Par contre il n'est pas impossible de retrouver dans les homélies qui nous sont parvenues les fragments de dialogues dramatiques qui ont appartenu à ce théâtre. C'est cette tentative de reconstitution qui forme la partie la plus neuve du livre de M. La Piana. Il se trouve en effet que nous ne possédons plus ces homélies sous leur forme originale; la plupart des manuscrits qui nous les ont transmises ne sont pas antérieurs au xᵉ siècle et toutes paraissent avoir été remaniées par des compilateurs qui ont cherché à leur donner le caractère de simples lectures édifiantes. A côté de passages vraiment dramatiques, dialogues, monologues, chœurs, on y trouve des parties purement oratoires, observations, démonstrations, commentaires; ces deux éléments sont souvent enchevêtrés, mais si l'on élimine le deuxième qui a varié dans les diverses rédactions suivant les circonstances et le goût de l'orateur, il reste une partie dramatique, beaucoup plus fixe, qui représente tout ce qui subsiste du théâtre religieux.

Une première catégorie de ces pièces échelonnées entre le vᵉ et le ixᵉ siècle nous permet de saisir la transition entre l'homélie proprement dite et le dialogue dramatique; elles sont encore faites pour être récitées à l'ambon, mais l'amplification des dialogues qui se trouvent dans les scènes évangéliques y tient déjà une place importante. D'autres au contraire sont, à l'exception de l'exorde, qui garde la

[1] Voir le premier article dans le cahier d'août, p. 357.

forme du sermon, composées exclusivement de dialogues, de monologues et d'apostrophes. Rien n'est plus varié que ces conversations qui parfois sont purement narratives, ou bien prennent un caractère doctrinal et polémique, ou encore se contentent d'exprimer d'une manière très vivante les pensées qui résultent de la situation. En réunissant tous les fragments ainsi conservés et en notant les rapports de dépendance que l'on peut saisir entre eux, M. La Piana est arrivé à reconstituer dans leurs grandes lignes les deux trilogies qui formaient selon lui le cycle dramatique antérieur au IXe siècle.

La première trilogie comprend des homélies sur *le Baptême de Jésus*, d'autres sur *le Complot infernal contre le Christ*, d'autres enfin sur *la Descente aux Limbes* et *la Délivrance des patriarches*. L'homélie εἰς τὰ ἅγια Θεοφάνια, attribuée à saint Grégoire le Thaumaturge, nous transporte aux rives du Jourdain [1] : Jésus s'avance parmi la foule tandis que le chœur commente le texte évangélique sur son humilité. Un dialogue s'engage entre le Sauveur et saint Jean Baptiste qui se déclare indigne de dénouer les cordons de ses souliers et se défend de lui imposer le baptême. Il obéit cependant aux injonctions de Jésus et les Juifs murmurent déjà que Jean est plus grand que Jésus lorsque la voix de Dieu se fait entendre, tandis que descend la colombe céleste. Une autre homélie sur le même sujet attribuée à un Eusèbe d'Alexandrie [2] introduit un nouveau personnage, le démon, qui après la scène du *Baptême*, exprime ses inquiétudes dans un monologue. Il se promet de tenter Jésus pour voir s'il est réellement le Fils de Dieu. Alors commencent les épisodes de la tentation. A chaque apostrophe du démon, le chœur fait une réponse indignée, tandis que Jésus se contente de citer le verset évangélique : « L'homme ne vit pas seulement de pain, tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu, etc... » Le diable vaincu s'enfuit et le chœur entonne le chant du Trisagion.

Les fragments du drame de *la Descente aux Enfers* se trouvent dans trois homélies attribuées à Eusèbe d'Alexandrie [3] (Ve-VIe siècles) et dans une homélie sur *l'Ensevelissement du Christ* attribuée à tort à saint Epiphane de Chypre [4]. Il y a entre tous ces fragments une

[1] *Pat. Gr.*, X, 1178 et suiv. — [2] *Pat. Gr.*, LXXXVI, 372 et suiv. — [3] *Pat. Gr.*, LXXXVI, 384-406, 509-539. — [4] *Pat. Gr.*, XLIII, 439 et suiv.

solidarité qui les rattache à une action commune, facile à reconstituer. C'est d'abord le récit de la venue de Jean-Baptiste dans l'Hadès après son supplice; il y trouve les prophètes et invite chacun d'eux à répéter la prédiction qu'il a faite de l'avènement du Messie. En entendant leurs paroles, le vieil Orcus qui les garde prisonniers, s'inquiète, mais le diable le rassure et lui révèle que Jésus n'est qu'un homme qui craint la mort; il lui ordonne de lui préparer une place, car il va se servir des Juifs pour le perdre. Pour aller plus vite Satan entre dans l'âme de Judas et lui persuade de trahir son maître; pendant que le traître négocie avec les prêtres le chœur l'accable d'invectives : « Τί πεποίηκας τοῦτο ... ὦ Ἰούδα! τριάκοντα ἀργυρίων ἐπώλεις τὸν οὐρανοῦ καὶ γῆς ποιητήν! » Alors le diable reparaît dans l'Hadès et, tout joyeux, annonce à Orcus qu'il est vainqueur de cet homme qui lui a fait tant de mal en guérissant ses victimes et en ressuscitant Lazare. Mais à ces mots Orcus est glacé d'effroi et rappelle la terreur qu'il éprouva en entendant une voix toute-puissante appeler Lazare, enseveli parmi les autres patriarches; il se déclare impuissant devant Jésus. Le démon se moque de ses terreurs et un dialogue des plus vifs s'engage entre eux. A la fin Orcus s'apaise en songeant que si le diable est vaincu, c'est lui qui prendra avec les Juifs la place de ses prisonniers. Dans l'homélie attribuée à saint Epiphane se succèdent le récit de la trahison, celui de la crucifixion, celui de la mise au sépulcre, précédé d'un dialogue entre Pilate et Joseph d'Arimathie, puis la scène revient aux Enfers, où le démon, épouvanté des prodiges qui ont accompagné la mort de Jésus, ordonne de fermer les portes et de se préparer à la résistance. Précédé de tous les ordres de la hiérarchie céleste le Sauveur paraît. A la sommation d'ouvrir les portes qui lui est adressée par les Vertus et les Puissances, Orcus répond par un refus, mais les Vertus crient plus fort : Ouvrez les portes afin qu'entre le roi glorieux! Le Seigneur brise les portes, rompt les chaînes des morts et inonde de lumière l'endroit désolé. Un dialogue émouvant s'engage entre Adam et le Sauveur, puis après avoir enchaîné le diable, Jésus invite les prophètes à venir au paradis où ils trouvent le Bon Larron qui raconte, à leur demande, comment les paroles de Jésus lui ont ouvert les portes du ciel.

Les lignes de la seconde trilogie sont beaucoup moins nettes. Il est hors de doute que *l'Annonciation* et le complot des démons

contre le Messie en formaient le sujet principal : c'est par une pure raison de symétrie que M. La Piana suppose que l'action se continuait par le tableau de *la Nativité* et celui de *la Fuite en Égypte*. Seule la première partie a laissé des traces indiscutables dans plusieurs homélies dont les plus importantes sont l'εἰς τὴν ἁγίαν Μαρίαν d'Hésychius de Jérusalem[1], l'εἰς τὸν εὐαγγελισμὸν, attribuée au patriarche saint Germain de Constantinople, mort en 732[2], et surtout l'Εγκώμιον εἰς τὴν Θεοτόκον attribuée à saint Proclus patriarche de Constantinople (433-447)[3]. Tous ces textes ne nous sont arrivés que profondément remaniés et altérés. C'est ainsi que *l'Éloge* de saint Proclus renferme des passages contradictoires qui laissent supposer que le compilateur s'est servi d'au moins deux compositions dramatiques distinctes. Des quatre rédactions qu'on en possède la plus complète est celle du Vatic. gr. 1633, provenant de Grottaferrata, qui reproduit sans doute le texte primitif du compilateur : les trois autres paraissent être des rédactions postérieures.

L'action s'ouvrait sans doute par un dialogue entre l'orateur et les Juifs qu'il s'efforçait de convaincre, (la scène est conservée dans l'homélie d'Hésychius). Comme dans *la Descente aux Enfers*, tous les prophètes étaient appelés successivement en témoignage. C'est là le premier exemple de cette « procession des prophètes » qui devait avoir un si grand succès dans le théâtre religieux d'Occident. Chacun d'eux se présentait à l'appel de son nom et répétait la prédiction qu'il avait faite de l'avènement du Messie. Puis la scène était transportée dans le ciel où le Seigneur, pris de compassion pour le genre humain, ordonnait à l'ange Gabriel d'aller annoncer à Marie la conception divine. La scène se trouve dans une homélie εἰς τὸν εὐαγγελισμόν attribuée à saint Grégoire le Thaumaturge[4]. Elle comprend un dialogue très vif entre l'ange qui ne peut croire ce qu'il entend et le Seigneur qui réfute ses objections. « Comment, dit l'ange, pourras-tu entrer dans le sein d'une vierge, toi dont la grandeur ne peut même être contenue dans le ciel et la terre ? — N'ai-je pu pénétrer dans la tente d'Abraham ? — Mais comment Marie ne sera-

(1) *Pat. Gr.*, XCIII, 1453 et suiv.
(2) *Pat. Gr.*, XCIII, 320 et suiv.
(3) Voir l'édition critique de *La Piana*, p. 203-232, et son essai de reconstruction métrique, p. 233-275.
(4) *Pat. Gr.*, X, 1145-1177.

t-elle pas dévorée par le feu de ta divinité? — Souviens-toi du buisson qui brûle sans se consumer. »

L'action se déroulait ensuite à Nazareth. On possède plusieurs rédactions de la longue conversation entre Marie et l'Ange, du monologue dans lequel saint Joseph exprime les doutes qui viennent l'assiéger, du dialogue animé dans lequel il accable la Vierge de reproches : il faut pour le convaincre une nouvelle intervention de l'ange. Dans l'homélie de saint Germain les deux dialogues forment en acrostiche les lettres de l'alphabet. Le monologue de saint Joseph est particulièrement développé dans *l'Éloge* de saint Proclus. Le patriarche exprime ses soupçons dans un langage très réaliste et décide de chasser Marie après l'avoir d'abord interrogée. La même pièce se termine par une nouvelle scène : c'est le conseil des démons qui, instruits du mystère, savent que si une vierge enfante, leur pouvoir prendra fin. Ils s'assemblent pour délibérer. Ils ne peuvent tenter Marie parce qu'elle est plus forte qu'Ève, mais ils la feront condamner par le tribunal des Juifs comme adultère; s'ils échouent, ils auront recours à Hérode qui combattra pour eux contre le Christ. Il est donc vraisemblable que le récit de *la Nativité*, du *Massacre des Innocents* et de *la Fuite en Égypte* venaient terminer la trilogie. Une même idée, celle de la lutte entre le Christ et le démon, inspirait donc tout le cycle dramatique. Après avoir essayé de supprimer le Christ au moyen d'Hérode, Satan avait recours à la tentation, puis il excitait contre lui les Juifs et Judas, enfin il cherchait à l'ensevelir dans le sein d'Orcus. La victoire du Seigneur qui brisait les portes de l'Enfer et enchaînait le démon terminait d'une manière grandiose ce cycle dramatique dont l'unité n'était pas indigne du génie grec.

IV

L'analyse que M. La Piana a faite de ces fragments dramatiques l'a conduit à reconnaître en eux quatre sources distinctes d'inspiration. Les évangiles apocryphes forment la première : de même que dans l'antiquité grecque les mythes avaient fourni la matière dramatique, de même la floraison de légendes qui se développa autour du récit évangélique donna un aliment au théâtre chrétien. C'est ainsi que l'homélie d'Eusèbe sur *la Descente aux Enfers* dépend étroitement

de *l'Évangile de Nicodème* et que des rapports certains se remarquent entre les dialogues sur *l'Annonciation* et *le Protévangile de Jacques*. *L'Évangile de Nicodème* n'apparaît pas avant le début du v^e^ siècle; *le Protévangile de Jacques* est plus ancien, mais c'est seulement au v^e^ siècle qu'il est d'un usage courant dans la littérature ecclésiastique. C'est donc seulement à cette époque qu'il faut placer les origines du drame liturgique.

La « sougitha » (cantique) des Syriens, véritable fusion entre l'hymne et l'homélie a fourni aussi au théâtre grec des éléments importants. On retrouve dans une homélie attribuée à saint Éphrem la plupart des traits, étrangers aux évangiles apocryphes qui se trouvent dans les dialogues grecs sur *l'Annonciation*; on y voit le Seigneur appeler l'un des anges et lui ordonner d'aller à Nazareth; dans la conversation entre Marie et l'Ange, ce sont les mêmes objections et la même paraphrase du texte évangélique.

D'autres détails qui n'appartiennent pas davantage aux évangiles apocryphes font songer par leur réalisme et leur caractère presque comique aux mimes populaires qui n'ont cessé d'avoir le plus grand succès dans l'empire byzantin. Lorsque l'ange paraît devant Marie, elle est prise de peur et le regarde avec colère: elle l'engage à fuir la colère de Joseph qui lui tranchera la tête s'il le rencontre, « parce que le vieillard est jaloux ». Dans son dialogue entre la Vierge, Joseph s'écrie qu'il tuera le rival qui a déshonoré ses cheveux blancs et redoute le ridicule dont il sera couvert dans Israël. « Sors, crie-t-il, et va retrouver ton amant! Désormais tu ne mangeras plus le pain de ma table! » Il y a une intention visible de donner à la scène un caractère un peu comique et l'on est loin de la sobriété avec laquelle la scène est décrite dans les évangiles apocryphes. Le personnage de Joseph paraît copié sur celui du ζηλότυπος, du jaloux du théâtre populaire. C'est au mime que sont empruntés aussi les traits qui caractérisent le diable et Orcus: l'un est le type du fanfaron vaniteux, sorte de Pyrgopolynice qui se vante de tout le mal qu'il a fait et ne doute pas un instant de sa victoire sur Jésus: l'autre est au contraire le poltron qui tremble sans cesse et sert de cible aux railleries du démon. Il semble donc que les auteurs des drames religieux n'aient pas craint de transporter dans leurs pièces les types traditionnels du mime, transformés suivant les exigences du nouveau milieu.

mais encore reconnaissables pour le peuple. Beaucoup de formes de langage, l'usage constant des proverbes et des jeux de mots proviennent sans doute de la même source.

Enfin le drame religieux a puisé dans l'ancienne littérature patristique les affirmations doctrinales et les discussions théologiques, souvent très prolixes, dont il est rempli. C'est de là que vient la tournure de polémique ou d'apologétique qu'il affecte souvent. C'est ainsi que dans la scène de *l'Annonciation* sont exposés les principaux problèmes relatifs à l'Incarnation et il est facile de trouver la source de ces dissertations dans *le Banquet de Méthodius*.

La forme même de ce théâtre paraît avoir eu un caractère poétique qui n'a rien à voir avec la prosodie quantitative de l'antiquité, mais qui se rapproche au contraire d'une manière curieuse de la poésie rythmique des mélodes. *L'homélie de saint Proclus sur la Vierge* est écrite toute entière en prose rythmée. La rime est employée non seulement dans les passages dramatiques, mais même dans le récit de l'orateur. Comme la poésie des mélodes, celle des homélies dramatiques est fondée sur le nombre des syllabes et des accents ; on n'y tient aucun compte de la quantité, et l'hiatus est permis ; on y emploie une grande variété de vers, les uns longs, les autres brefs et groupés en strophes. Mais si les deux formes sont voisines, la poésie dramatique se distingue cependant par des caractères particuliers. La rime y est employée constamment et avec une régularité inconnue aux mélodes. D'autre part les hymnographes adoptent un type de strophe qu'ils reproduisent continuellement dans le cours de la même pièce. Ce procédé, qui convient au genre lyrique fut modifié dans le drame où le type de la strophe fut varié suivant les exigences du dialogue et de l'action.

Il résulte de cette analyse que le drame religieux avait fini par constituer un genre littéraire distinct avec ses lois propres et ses traditions. Sans lien aucun avec la littérature classique, il représente, au même titre que l'hymnographie, l'effort tenté par les Grecs du moyen âge pour créer une littérature adaptée à leurs aspirations nationales.

V

Mais une dernière question se pose et, loin de vouloir s'y dérober, M. La Piana l'a examinée avec la plus grande attention. Y a-t-il un lien quelconque entre ce théâtre liturgique de l'église grecque et celui qui s'est développé en Occident à partir du IX^e siècle? A première vue les différences sont profondes. Dans les homélies grecques dominent la rhétorique grandiloquente et les préoccupations théologiques: en Occident au contraire le théâtre exprime des sentiments naïfs sans préoccupations littéraires ni doctrinales. Et cependant, malgré cette divergence, il n'est pas impossible de retrouver dans les œuvres occidentales la trace des sources grecques qui les ont inspirées.

On constate d'abord que dans les représentations dramatiques d'Occident le sermon joue toujours un rôle important; il accompagne même les mystères du XV^e siècle. Ce fait est naturel en Orient où l'homélie a de bonne heure des tendances historiques et narratives : il est plus singulier en Occident où le sermon a toujours eu le caractère d'un enseignement moral sans éléments dramatiques. Cette liaison paradoxale entre le sermon et le drame n'a pu être déterminée que par l'exemple de l'homélie grecque. Mais il existe en outre des preuves directes de la dépendance qui relie la littérature dramatique de l'Occident à celle des Grecs. La scène fameuse de *la Procession des Prophètes*, qui se trouve dans les deux trilogies byzantines, figure en Occident dans tous les drames relatifs à la libération des patriarches, à *l'Annonciation* ou à *la Nativité*. Cette procession dérive du sermon, attribué à saint Augustin et inséré comme leçon dans l'office de Noël, qui commence par ces mots : « Vos inquam convenio, o Judaei. » Or l'analyse de ce morceau révèle son identité avec l'homélie Εἰς τὴν ἁγίαν Μαρίαν attribuée à Hésychius. Toutes les citations prophétiques de l'homélie grecque ne figurent pas dans le sermon latin, mais la forme est la même : les prophètes sont invités tour à tour à formuler leurs prédictions. Par contre, la confusion des Juifs par la bouche des Gentils, que donne le sermon latin, est absente de l'homélie grecque. Il est donc probable que l'auteur occidental a eu sous les yeux une homélie

grecque plus complète que celle d'Hésychius. Dans cette homélie aujourd'hui perdue, devait se trouver l'épisode de la confusion des Juifs par la bouche des Gentils. De plus, un des premiers drames liturgiques latins qui soient connus, *la Procession des Prophètes*[1], n'est qu'une traduction presque littérale de l'homélie d'Hésychius à laquelle vient s'ajouter *la Confusion des Juifs* au moyen des prophéties de la Sibylle. L'acrostiche : *Ihesus Christus Yos Theu Soter* qui se trouve dans cette *Confusion*, figure, ainsi que l'avait déjà remarqué Joachim du Bellay, dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe de Césarée. C'est la source à laquelle remontent en dernière analyse toutes les processions de prophètes, grecques ou occidentales.

Enfin nombreux sont les autres indices de parenté entre les deux théâtres. C'est ainsi qu'en Occident comme en Grèce, *l'Annonciation* et *la Nativité* sont toujours réunies en un seul spectacle; or avant le concile in Trullo il n'y avait pas dans l'Église grecque de fête spéciale de *l'Annonciation*, qui était commémorée en même temps que *la Nativité*. Le dialogue si caractéristique entre Dieu et l'ange de *l'Annonciation* se retrouve au XIVe siècle dans certains mystères italiens tels que *la Passion* de Revello ou *l'Annonciation* de Feo Balcari. Les paroles dans lesquelles Marie exprime à l'ange la crainte qu'elle a de la jalousie de Joseph, qui auraient dû choquer des Occidentaux, sont rapportées textuellement dans le récit d'un mystère de *l'Annonciation*, joué à Florence en 1439, par l'évêque russe Abraham de Sousdal. Le dialogue encore plus réaliste entre Marie et Joseph est reproduit dans un mystère anglais. On retrouve également la scène du conseil infernal dans beaucoup de mystères occidentaux.

Cette dépendance est encore plus frappante dans le drame de *la Descente aux Limbes*. L'homélie d'Eusèbe fut traduite en latin dès le XIe siècle et un manuscrit conservé à Vienne fut écrit dans un monastère français de la vallée de la Loire. Surtout l'ordre suivi dans la plupart des pièces occidentales est le même que dans les homélies byzantines. Dans les mystères de *la Passion* du XIVe siècle on trouve la scène de la libération des patriarches et la deuxième procession des prophètes. Ces scènes traditionnelles révèlent clairement, soit par le

[1] Édit. du Méril, *Origines du théâtre moderne*, 1849, p. 179.

nombre des prophètes, soit par l'idée dominante de l'opposition entre le Christ et Satan qu'elles ne dépendent pas de *l'Évangile de Nicodème* mais de l'homélie d'Eusèbe, à laquelle elles se rattachent par une série d'intermédiaires. Il n'est pas jusqu'au motif si populaire des « *Lamentations de Marie* » dont on ne puisse retrouver la source grecque.

Avec une franchise pleine de modestie, M. La Piana reconnaît que tout est encore loin d'être clair dans ce problème du théâtre religieux. Il a du moins le mérite d'avoir ouvert une voie nouvelle et d'avoir montré que l'étude des homélies grecques de caractère dramatique intéresse l'histoire du théâtre européen moderne, tant en Orient qu'en Occident. Aux exemples qu'il a rassemblés d'autres pourront s'ajouter par la suite : il faudra rechercher si dans les homélies relatives aux vies des saints il ne se trouve pas aussi des dialogues en prose rythmée. Enfin il n'est pas jusqu'à l'iconographie religieuse qui ne puisse faire aussi son profit de ces nouvelles recherches. M. Mâle a montré l'action évidente que les représentations des mystères ont exercée sur les transformations de l'art religieux au XV^{e} siècle. Il faudra se demander s'il n'y avait pas une liaison intime entre les personnages du drame religieux et les figures en mosaïque qui tapissaient les voûtes des églises. C'est peut-être à cette raison qu'est dûe la prédilection de l'art byzantin pour le sujet de *la Montée des justes, l'Anastasis*. De même il est impossible de ne pas trouver des rapports entre les prophètes qui figuraient dans les processions et ceux qui environnent le Pantocrator à la coupole des églises. On voit ainsi que grâce à cette étude pénétrante sur le drame religieux c'est tout un aspect nouveau de la culture hellénique du moyen âge qui nous est révélé.

Louis BRÉHIER.

LES TRAVAUX RÉCENTS SUR LES « BUCOLIQUES » DE VIRGILE.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

III

Nous avons jusqu'ici considéré les *Bucoliques* comme de pures œuvres d'art pastoral : il faut en venir aux allusions personnelles et contemporaines que Virgile a introduites dans ce cadre champêtre, et qui étaient pour lui ce qu'il y avait sans conteste de plus intéressant. Sur ce point, l'antiquité ne nous a guère laissé à innover : on sait quel luxe d'interprétations, d'allégories, toutes plus sophistiques les unes que les autres, on rencontre chez les commentateurs latins. Il n'y a, je crois, pas un personnage des Eglogues, pas un détail, qui n'ait été expliqué symboliquement. Cette débauche d'exégèse est heureusement tarie depuis le XIX^e^ siècle, — pas tout à fait pourtant, et il faut signaler au moins deux tentatives originales, sinon heureuses, pour renouveler l'opinion traditionnelle sur la I^re^ Eglogue. On s'accordait assez généralement pour penser que Tityre est Virgile, et que l'idylle est un remerciement : pas du tout, nous dit M. Costa, c'est Mélibée qui est Virgile, et l'idylle est une plainte, une réclamation [2]; — il serait bien bizarre que Virgile eût laissé à un autre qu'à son porte-parole le soin de faire le panégyrique du prince dont il attendait la protection! Pour M. Mancini, Tityre est, non pas Virgile, mais le père de Virgile (à cause de *fortunate senex*), et Amaryllis est sa mère, Magia [3] : c'est bien mal connaître les sentiments familiaux de l'antiquité latine que de supposer le poète capable de dépeindre sa mère sous ce travestissement érotique! Mais, si de telles inventions rappellent la subtilité des vieux scoliastes, elles sont fort rares aujourd'hui, et l'on ne peut que féliciter les philologues modernes d'avoir réagi contre de si fâcheuses tendances.

(1) Voir le premier article dans le cahier d'août, p. 351. — (2) G. Costa, *Atene e Roma*, IX, p. 243 et suiv. — (3) Mancini, *Rivista di storia antica*, VII, p. 681 et suiv.

Je me demande même si la réaction n'a pas, comme il arrive souvent, été un peu plus loin qu'il ne faudrait. C'est ainsi que M. Terzaghi pose en principe qu'à part la I^re^ et la IX^e^ Eglogue, il n'y a aucune allusion, aucune allégorie dans les Bucoliques [1]. Il est bien difficile de n'en pas voir pourtant dans la IV^e^, la V^e^, la fin de la III^e^, mais surtout cette manière de penser me paraît avoir l'inconvénient d'établir entre les diverses parties du recueil des cloisons étanches qui ne conviennent guère au génie souple et vivant de Virgile. L'allégorie n'est pas chez lui un élément artificiel que l'on puisse isoler, parquer dans un compartiment spécial : elle circule partout, se mêle à tout, plus ou moins nette, plus ou moins puissante suivant les cas. Virgile n'est pas ici exclusivement un artiste alexandrin, là exclusivement un homme de son temps ; il est l'un et l'autre à la fois, et l'un réagit toujours sur l'autre. — Terzaghi fait au moins une exception pour les Eglogues I et IX : M. Leo [2] n'en fait que pour la IX^e^, et encore! Elle est, dit-il, un peu plus près de la réalité que la I^re^, mais la réalité est inutile à connaître pour bien la comprendre. Quant à la I^re^, elle est, d'après lui, absolument exempte d'allégorie : Tityre n'a rien de Virgile, le pays décrit n'a rien de la campagne mantouane. Il me semble qu'ici M. Leo est un peu emporté par son désir de combattre les interprétations puérilement minutieuses qu'on a souvent données de cette idylle : il est très vrai que Virgile ne s'astreint pas à ne pas s'éloigner de la réalité, mais cette réalité lui fournit au moins un point de départ, une base sur laquelle il élève son édifice pathétique et poétique. Son art, comme celui de Gœthe dans ses Mémoires, est un mélange de vérité et de fiction, de mémoire fidèle et de libre jeu, et il faudrait tâcher de ne sacrifier aucun de ces deux facteurs.

On peut faire une objection analogue à la théorie de M. Sabbadini, qui décompose la I^re^ Eglogue en deux « séries » : l'une, la plus ancienne, comprendrait les plaintes de Mélibée ; l'autre, ajoutée après coup, l'éloge de Rome et la plus grande partie des louanges décernées à Octave [3]. Je crois qu'au contraire cette idylle est surtout

[1] N. Terzaghi, *L'allegoria nell'Egloghe di Virgilio*, Firenze, 1902.
[2] Leo, *Hermes*, XXXVIII, p. 1 et suiv.
[3] Sabbadini, *La Cultura*, XXVI, p. 367 et suiv.

remarquable par l'union intime entre tous ces sentiments, — douleur des maux présents, confiance en Octave, patriotisme romain, — que l'analyse de M. Sabbadini dissocie arbitrairement.

Quant au rapport de cette première Églogue avec la IX^e, il a été simplifié outre mesure par M. Kroll, qui pense que la situation du poète pourrait bien être la même dans les deux pièces [1]. C'est rendre à peu près inintelligible la phrase où il est dit que Ménalque avait réussi à sauver son domaine par ses vers; c'est surtout méconnaître la profonde différence de ton qui sépare ces deux idylles : l'une apaisée, confiante, l'autre d'autant plus désenchantée qu'il faut renoncer à un plus consolant espoir.

IV

L'histoire des malheurs de Virgile nous conduit à celle de ses rapports avec de puissants protecteurs, notamment avec Varus et Gallus, et ainsi nous arrivons à une question terriblement épineuse, celle de l'interprétation des Eglogues VI et X. Depuis le jour où M. Skursch a lancé sa retentissante brochure sur *la Jeunesse de Virgile* [2], il n'est presque pas un commentateur de Virgile qui ne se soit aventuré, avec plus ou moins de chance, dans cet épais fourré de conjectures. Enumérer tous les articles écrits pour ou contre la thèse de M. Skutsch dépasserait les limites que je me suis assignées ici : on en trouvera du reste un bon résumé dans les comptes rendus rédigés par M. Jahn, avec une impartialité méritoire chez un homme qui a été lui-même un des combattants les plus ardents [3]. Je rappelle seulement que la thèse soutenue par M. Skutsch, et combattue, entre autres, par MM. Leo [4], Jahn [5], Sudhaus [6] et Vollmer [7], peut se

[1] W. Kroll, *Rheinisches Museum*, LXIV, p. 50 et suiv.

[2] Skurtsch, *Aus Vergils Frühzeit*, Leipzig, 1901; *Gallus und Vergil*, Leipzig, 1906.

[3] P. Jahn, *Jahresbericht über die Fortschritte der klassichen Altertumswissenschaft*, CXXX, p. 41 et suiv.; CXLVIII, p. 1 et suiv.

[4] Leo, *Hermes*, XXXVIII, p. 1 et suiv.; XLII, p. 35 et suiv.

[5] P. Jahn, *Hermes*, XXXVII, p. 161 et suiv.

[6] Sudhaus, *Rheinisches Museum*, LXI, p. 28 et suiv.

[7] Vollmer, *Rheinisches Museum*, LXI p. 481 et suiv.

réduire à deux points essentiels : d'une part, que la VI^e^ et la X^e^ Églogue sont des sommaires, des « catalogues » des thèmes poétiques traités par Gallus; d'autre part que le même Gallus est l'auteur de la petite épopée de la *Ciris*, dont Virgile a imité dans toutes ses œuvres de nombreux passages. J'ai déjà eu l'occasion de m'expliquer ici même sur ce second point, et d'adhérer aux conclusions de M. Leo : ce n'est pas du côté de Virgile qu'est l'imitation, mais bien du côté de l'auteur de la *Ciris*; cet auteur, par conséquent, ne peut être identifié avec Gallus, mais doit être un poète inconnu de la fin du règne d'Auguste, à la fois rempli d'admiration pour Virgile et de fidélité routinière aux traditions néo-alexandrines[1]. Je veux d'autant moins revenir sur cette question qu'au fond elle est indépendante de la première, et que c'est cette première seule qui concerne véritablement l'interprétation des *Bucoliques*.

Or, à cet égard, que peut-on démêler dans l'enchevêtrement des arguments, objections, répliques, analyses, conjectures, que plus de dix ans ont vu s'accumuler sur ce terrain? Voici ce qui m'apparaît le plus clairement. D'abord, c'est qu'aucune raison convaincante ne nous autorise à étendre, comme le veut M. Skutsch, à la majeure partie des Eglogues VI et X ce qui est certainement vrai de quelques vers de ces églogues, mais de ceux-là seulement. Dans la VI^e^, Virgile prend soin de nommer Gallus au moment où il mentionne un sujet que celui-ci avait sûrement traité : il n'est donc pas à supposer qu'auparavant il s'en soit déjà inspiré. De même, dans la X^e^ Églogue, à un certain endroit, Servius nous avertit que Virgile reproduit des vers de Gallus : si tout ce qui précède était aussi de Gallus, il est probable que Servius aurait fait plus tôt sa remarque[2]. Tous les témoignages qui nous montrent des emprunts indéniables de Virgile à Gallus ne nous montrent que des emprunts limités.

Parmi les raisons des adversaires de M. Skutsch, deux surtou me paraissent à retenir. M. Leo a fait remarquer, avec beaucoup de

(1) René Pichon, *Journal des Savants*, 1911, p. 113.

(2) Il est vrai que l'expression de Servius, *hi omnes uersus* (au vers 46) est assez vague. Mais il est bien difficile de prétendre qu'ils s'appliquent à toute la plainte de Gallus; c'est faire de Virgile un simple copiste. Le plus vraisemblable est que Servius songe aux vers 44-49, les seuls qui n'aient pas un caractère nettement bucolique.

bon sens, que si la VI^e Églogue est tout entière un catalogue des poésies de Gallus, on comprend mal qu'elle soit dédiée à Varus : il y aurait là un singulier manque de tact de la part d'un poète courtisan. D'un autre côté, M. Jahn a relevé un grand nombre de détails traduits de Théocrite, là même où M. Skutsch croit voir des réminiscences de Gallus. Il reste, il est vrai, à M. Skutsch la ressource de prétendre que Virgile imite Théocrite à travers Gallus : mais, comme rien ne nous prouve que Gallus ait pris pour modèles les idylles alexandrines, comme nous savons au contraire que Virgile les avait assidûment pratiquées, il est bien plus naturel de supposer une filiation directe de Théocrite à Virgile, sans que Gallus ait rien à y voir.

A ces excellents arguments, me sera-t-il permis de joindre une observation, un peu « littéraire » sans doute, mais peut-être probante? Ni la VI^e Églogue ni la X^e ne me donnent l'impression de « catalogues ». Des poésies de ce genre, nous en connaissons dans l'antiquité latine, ne fût-ce que l'énumération des œuvres de Lucain par Stace. Et Stace n'est pas un auteur maladroit! Pourtant, que de peine il se donne pour enchâsser dans sa liste tout ce que Lucain a pu composer! quelle application naïvement pédantesque! et combien Virgile se révèle moins didactique dans les deux Églogues en question! Dans la VI^e, il aborde successivement les deux grands domaines où peut s'aventurer alors un poète : la philosophie, puis la mythologie; et, dans ce dernier champ, parmi les innombrables légendes de la Grèce, il évoque rapidement les plus belles, il en développe à loisir une qui lui semble plus pathétique et plus pittoresque à la fois, celle de Pasiphaé; une autre lui rappelle le nom de son protecteur Gallus, et il le salue au passage, puis repart vers d'autres sujets, d'une allure libre et franche. Quant à la X^e Églogue, elle est composée comme un monologue de tragédie, avec des mouvements brusques, des pauses, des retours. Gallus veut oublier Lycoris pour une bergère arcadienne; puis, à cette bergère, il substitue (sans presque le dire) Lycoris elle-même, mais toujours dans le cadre pastoral; puis il revient à la conscience de la dure réalité; après cela, il reprend son rêve champêtre, se croit déjà consolé, guéri, quand tout à coup il s'avise que rien ne peut triompher de l'amour. Cette plainte désordonnée, et pourtant soumise à un rythme

psychologique très beau, ne ressemble nullement à la mosaïque patiemment fabriquée que M. Skutsch nous amène à nous représenter. Il relève des contradictions entre divers passages de l'œuvre, et croit y trouver une confirmation de sa thèse : mais en réalité ces contradictions ne sont que des successions promptes de sentiments passionnés; elles ont la souplesse de ce qui est vrai, de ce qui est spontané; elles sont la marque de la vie, tandis que le Virgile de M. Skutsch, pasticheur et abréviateur de Gallus, n'est pas un poète vivant. C'est le plus grave reproche que, pour mon compte, je sois tenté de lui adresser.

V

La question relative à la VIe et à la Xe Églogue est toute récente; elle n'a guère été discutée assidûment que depuis l'opuscule de M. Skutsch : au contraire, celle qui concerne la IVe Bucolique est une des plus anciennes, puisque, dès le lendemain de la mort de Virgile, on cherchait déjà le sens de cette prophétie fameuse, mais elle n'a pas cessé de passionner les commentateurs. Sans remonter au delà d'une dizaine d'années, et sans examiner en détail tous les mémoires ou articles écrits au sujet de ce poème, je voudrais définir, tel que je crois l'apercevoir, l'état présent du débat.

M. Salomon Reinach a proposé de répartir en deux groupes les interprètes de la IVe Églogue : suivant qu'ils voient dans le nouveau-né chanté par le poète un enfant réel ou un enfant divin, un petit Romain du temps de Virgile ou un « sauveur », un « messie », il les appelle des Romanistes ou des Orientalistes[1]. On peut accepter cette classification; on rangera parmi les Orientalistes, outre M. Salomon Reinach lui-même, M. Hiemer[2] et M. Mayor[3], et, parmi les Romanistes, MM. Church[4], Garrod[5], Fowler[6], de Guber-

[1] S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, tome II, p. 66 et suiv.

[2] Hiemer, *Die Römeroden des Horaz*, Ellwangen, 1905.

[3] Mayor, *Vergils Messianic Eclogue*, London, 1907.

[4] J. E. Church, *University of Nevada Studies*, I. 2.

[5] Garrod, *Classical Review*, XIX, p. 37 et suiv.

[6] Warde Fowler, *Harvard Studies*, XIV, p. 17 et suiv.

natis[1], Terzaghi[2]. Une position intermédiaire est celle de MM. Sabbadini[3], Kukula[4], et Lejay[5]. Voyons rapidement, à travers les essais de ces auteurs, comment se présentent les deux thèses en conflit, et comment on peut tenter de les concilier.

La thèse romaniste est celle qui a été le moins renouvelée. A part M. Garrod qui identifie l'enfant avec le jeune Marcellus, fils d'Octavie, la plupart des commentateurs se partagent entre le fils d'Asinius Pollion (Gubernatis, Sabbadini) et l'enfant d'Octave et de Scribonia (Church, Fowler, Terzaghi, Lejay). C'est cette dernière opinion qui a le plus de partisans, et c'est celle qui me paraîtra la plus vraisemblable, tant qu'on ne m'aura pas expliqué pourquoi, si l'enfant est fils de Pollion, Virgile ne fait aucune allusion à cette paternité. Mais, sur ce point, on ne peut guère que reprendre des arguments déjà employés.

Au contraire, la thèse orientaliste a été, depuis quelque temps, précisée d'une façon très intéressante. Ainsi, tout en reconnaissant, avec MM, Reinach, Hiemer et Mayor, des analogies entre Isaïe et Virgile, il n'en faut pas moins enregistrer la remarque faite par M. Kerlin[6] et par M. Jahn[7], que bien des vers qui semblent avoir une couleur fortement biblique ou messianique viennent tout simplement de Théocrite : on doit donc se représenter l' « orientalisme » de Virgile plutôt comme une tendance générale que comme une imitation précise et littérale de certaines prophéties de l'Orient[8]. — Quelques autres observations, également importantes, ont été faites par M. Lejay. D'abord l'enfant divinisé n'est pas un « rédempteur » : le salut du monde coïncide avec sa naissance et son développement, sans être causé par lui; et ceci rappelle de vieilles croyances popu-

(1) Lenchantin de Gubernartis, *Virgilio e Pollione*, Torino, 1908.

(2) Terzaghi, *L'allegoria nell' Egloghe di Virgilio*, Firenze, 1902.

(3) Sabbadini, *Rivista di Filologia*, 1901, p. 257 et suiv.

(4) Kukula, *Römische Säkularpoesie*, Leipzig, 1911.

(5) Lejay, *Revue de Philologie*, XXXVI, p. 5 et suiv.

(6) Kerlin, *Classical Philology*, 116.

(7) P. Jahn, Jahresbericht de 1910 (déjà cité).

(8) Il est donc superflu d'invoquer ici, comme le fait M. Garrod, la connaissance de la littérature juive que pouvait avoir Pollion, ses relations avec Hérode, etc. Si Virgile a subi l'influence du messianisme juif c'est d'une façon beaucoup plus générale : cela faisait partie de l'atmosphère ambiante.

laires longtemps vivaces en Grèce et en Italie. En outre, ce que Virgile décrit est moins un recommencement de la « grande année » qu'un retour progressif vers l'âge d'or, retour dans lequel l'humanité passe en sens inverse par toutes les phases qu'elle a déjà traversées. Enfin, si certaines expressions rappellent la théorie de la grande année, d'autres sont empruntées à celle des quatre âges; il y a donc une confusion, probablement voulue, entre des conceptions au fond hétérogènes. Et, de tout cela, on peut conclure que la IV[e] Églogue est comme le confluent de courants religieux assez divers : prophéties juives et sibyllines, théogonies astrologiques et alexandrines, orphisme, superstitions italiques, toutes les croyances s'y retrouvent en partie; et c'est de ce très large et un peu confus syncrétisme que sont nées les espérances palingénésiques dont la IV[e] Églogue est l'éloquente expression.

Ces espérances se sont-elles cristallisées autour d'un nom précis, d'une personne réelle? Cela est fort possible. La mention si nette de la date de naissance de l'enfant, l'indication des étapes de sa vie (prise de la toge virile, accès aux *magni honores*, etc.), tout cela exclut, ce me semble, l'idée d'un être purement mythique. Il faut donc faire une part à l'explication romaniste ou historique, une à l'explication orientaliste ou religieuse. Seulement, ces parts ne doivent pas être découpées comme le suppose M. Sabbadini, qui croit distinguer deux rédactions dans l'Églogue, l'une exclusivement religieuse et générale, l'autre comprenant tous les détails réels et humains. C'est une dissection bien arbitraire. M. Lejay est bien plus dans le vrai quand il voit, non pas une juxtaposition, mais une fusion. En réalité la IV[e] Bucolique est à la fois une prophétie et un compliment; elle contient deux éléments, l'un religieux (lui-même très composite), l'autre positif : mais ces deux éléments ne sont pas isolés, ils se pénètrent, réagissent l'un sur l'autre. Le « messianisme » agrandit l'horizon de ce qui, sans lui, ne serait qu'une poésie de circonstance; et, du même coup, il prend lui-même quelque chose de plus concret et de plus arrêté. Virgile inaugure ici la méthode de synthèse qu'il appliquera toujours, jusque dans l'*Enéide*.

René PICHON.

VARIÉTÉS.

LA CORRESPONDANCE ARCHÉOLOGIQUE DU BARON JEAN DE WITTE,

CONSERVÉE A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT.

DEUXIÈME ARTICLE [1]

III

Ce fut à la fin de 1829 que le baron de Witte fit la connaissance de Charles Lenormant et se lia avec lui d'une amitié qui ne se dénoua que par la mort. « Charles Lenormant a été mon maître, écrivait-il plus tard, et j'ai le droit d'en être fier. » Le fonds renferme quelques lettres de Charles Lenormant, une grande quantité de lettres écrites par Mme Amélie Lenormant, de caractère purement privé, et où sont rapportés beaucoup de menus faits de la vie académique, et enfin un certain nombre de lettres de François Lenormant qui entretient M. de Witte de ses recherches historiques et philologiques, de ses voyages en Angleterre et en Italie et de la *Gazette archéologique* qu'ils dirigèrent conjointement depuis 1875 jusqu'en 1883.

Le fonds contient plus de trois cents lettres d'Adrien de Longpérier au baron de Witte. Malheureusement elles ne sont en majorité datées que du quantième et du mois, l'omission du millésime en amoindrit quelque peu la valeur documentaire. Cette correspondance de ton familier et de style enjoué témoigne de la profonde amitié qui unissait les deux archéologues.

Je suis toujours contrarié lorsque je vous vois partir, écrivait de Longpérier le 29 avril 1852; il va me venir à la tête une foule d'idées que je ne pourrai soumettre à aucun critique qui m'inspire la confiance que j'ai en votre expérience; c'est un grand chagrin.

La *Revue numismatique* que les deux amis dirigèrent en commun depuis 1856 jusqu'en 1877, forme le sujet principal de ces lettres : les articles reçus, leur valeur ou leurs points faibles, la gravure des planches, la composition des futurs numéros, la nécessité d'y apporter de la variété, les rapports avec les collaborateurs et l'imprimerie, tels sont les points dont de

[1] Voyez le premier article dans le cahier d'août, p. 362.

Longpérier entretient le baron de Witte. Le Musée du Louvre, où de Longpérier fut conservateur depuis 1847, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres tiennent aussi une certaine place dans ces lettres. A titre d'exemple, nous donnerons le passage suivant de celle adressée le 3 mars 1867 au baron de Witte pendant un séjour qu'il fit à Rome.

Ce qui nous manquera c'est une provision de planches et d'articles sur le moyen âge. Vous pourriez peut-être voir Lego, le secrétaire de l'Académie de France à la villa Médicis. C'est un grand amateur de numismatique et il pourrait sans doute vous indiquer quelque amateur de monnaies du moyen âge en état de nous faire quelques articles soit sur les monnaies primitives des papes, soit sur celles des sénateurs de Rome au XIIIe siècle, série qui nous intéresse à cause de Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Il doit d'ailleurs être dans les collections romaines des pièces provenant de la célèbre trouvaille de Saint-Paul-hors-les-Murs, trouvaille dont le chevalier Kestner[1], ministre de feu le Hanovre, avait acheté une grande partie et que le vieux San Quintino a illustré dans un in-4°[2].

Si vous remarquez soit au Musée du Vatican, soit chez des particuliers quelques inscriptions susceptibles d'entrer dans le *Corpus inscriptionum semiticarum*, que prépare l'Académie, écrivez-nous[3]. Cela fera un bon souvenir à donner de loin à vos confrères et amis. Le cimetière juif antique dernièrement découvert doit vous fournir une occasion de nous adresser une petite communication qui serait accueillie à bras ouverts, car en ce moment l'attention est fort éveillée sur ce point et notre secrétaire perpétuel[4], qui y prend un vif intérêt, convoque la commission tous les huit jours.

Martin d'Aussigny informe le baron de Witte dans une lettre du 24 février 1866 qu'un nouveau musée a été ouvert à Lyon par ses soins :

Lorsque vous viendrez à Lyon je pourrai vous montrer un nouveau musée créé par moi sous le titre de *Musée Moyen âge et Renaissance*. Cela nous manquait. Nous avions tous les éléments pour en jeter les bases : il ne s'agissait que de vouloir et j'ai voulu. Mais que de lettres, de peines et de combinaisons! Il faut dire aussi que la bienveillance de l'administration est grande à mon égard et qu'elle a noblement secondé mes efforts. L'acquisition des médaillers

[1] Auguste Kestner, 1777-1853, antiquaire et diplomate, chargé en 1817 par le gouvernement du Hanovre d'une mission officieuse auprès de la cour pontificale, qui devint en 1824 une mission officielle et dura jusqu'en 1849.

[2] *Monete del decimo e dell' undecimo secolo scoperte nei dintorni di Roma nel 1843 descritte e dichiarate da* Giulio di S. Quintino, in-4°, 116 p. Torino, della Stamperia reale, 1846.

[3] La commission chargée de rédiger le *Corpus inscriptionum semiticarum* fut instituée par délibération de l'Académie du 17 avril 1867 et approuvée par lettre du ministre de l'Instruction publique du 8 juillet 1867.

[4] Guigniaut.

de MM. de La Saussaye et Morin-Pons a été aussi un événement. Le premier nous a donné une série gauloise remarquable, et le second nous a formé une histoire de nos provinces par la monnaie. J'ai imaginé d'exposer les collections : le public a joui de l'ouverture du nouveau musée le 15 août 1865.

Miller, membre de l'Académie des Inscriptions, consulte dans une lettre non datée son ami sur une question sérieuse sous cette forme enjouée :

Je vous remercie, mon cher ami, de la peine que vous avez prise et de l'extrait de naissance d'Apollon que vous voulez bien m'envoyer.

...Mais tout cela ne me dit pas quel est le mois d'Apollon, surtout en Thessalie. Le *Thesaurus* [1] donne bien le mot Ἀπολλώνιος comme désignant un mois d'Apollon, d'après un catalogue de Dubois, mais il n'indique pas le mois correspondant et je ne puis savoir quand est né mon individu pour lequel a été faite l'inscription métrique. En voici le sens :

« Je suis né le même jour qu'Apollon, le brillant archer, et j'ai quitté la vie à l'âge de quatorze ans. Je mourus le même jour que celui où j'étais né, alors que les citoyens faisaient des sacrifices solennels à Phœbus. »

Je ne vous tiens donc pas quitte. Dites-moi quel est ce mois et je vous couronne de fleurs.

A propos d'une inscription africaine relative à la famille de Gallien, sur laquelle il avait été consulté par M. de Witte, Léon Renier lui écrivit le 25 avril 1852 :

L'inscription sur laquelle vous me faites l'honneur de me consulter est parfaitement authentique [2]; le monument sur lequel elle est gravée forme aujourd'hui l'un des ornements de la promenade publique de Sétif, où depuis quelque temps l'autorité militaire fait réunir tout ce que l'on découvre dans cette ville de monuments antiques. N'ayant pu aller à Sétif, je n'ai pas vu ce monument, mais j'en ai eu trois copies, prises par trois personnes différentes, à différentes époques.

La copie publiée par M. Letronne est inexacte [3]...

Je vous en adresse une de l'exactitude de laquelle je puis répondre, car elle est le résultat des trois copies dont je viens de parler. Les personnes auxquelles sont dues ces copies ne connaissaient pas le mémoire de M. Letronne; elles ne comprenaient pas cette inscription et ne se doutaient pas qu'elle eût une importance supérieure à celle des nombreuses inscriptions milliaires qu'elles ont également relevées; elles n'ont pu, par conséquent, y mettre que ce qu'elles ont vu.

[1] *Thesaurus græcæ linguæ*, d'Henri Estienne, t. I, 2e partie, col. 1544.

[2] *Corpus inscriptionum latinarum*, VIII, pars 1, n° 8473.

[3] Letronne, Supplément à la notice sur une inscription de Lambæsa en Algérie contenant des observations sur quelques inscriptions de Sitifis. *Journal des Savants*, 1847, p. 726-738.

Après quelques détails techniques d'épigraphie, Léon Renier poursuit ainsi :

Tout cela ne change rien au sens du monument : cependant quant à l'interprétation, je suis en désaccord avec M. Letronne et cela sur un point très important. Il fait rapporter à *Saloninus* le titre *Aug.* qui forme à lui seul la 9e ligne : moi je le fais rapporter à P. Cornelius Licinius Valerianus, en d'autres termes je lis AVGVSTO et non AVGVSTI. Si le prince qui est ici appelé *Saloninus* eût été décoré du titre d'Auguste, lorsque ce monument a été élevé, son nom serait, comme ceux de son père et de son aïeul, précédé des mots IMP.CAES et, surtout, il ne serait pas qualifié de Nobilissimus Caesar. Il y a entre ce titre et celui d'Auguste une sorte d'incompatibilité : je ne me rappelle pas de les avoir vus sur aucun monument épigraphique, appliqués ensemble à la même personne. L'éloignement des noms de *P. Licinius Cornelius Valerianus* et de ce titre Aug. n'est pas une difficulté ; je pourrais citer un grand nombre d'exemples analogues.

Il est encore d'autres points du mémoire de M. Letronne sur lesquels je ne suis pas d'accord avec lui ; mais ces points n'ont aucun rapport à la famille de Gallien.

Cette inscription est la seule inscription africaine que je connaisse où cette famille soit mentionnée. J'en ai bien une de Markouna (l'anc. *Verecunda*), où il est question de Valérien et de Gallien, mais il n'y est fait aucune mention des fils de celui-ci.

Entre Raoul Rochette et de Witte ce fut un échange de bons offices réciproques dans le domaine de l'archéologie.

Raoul Rochette donne à de Witte des renseignements sur les monuments de la déesse Nehallenia (13 août 1840) ; il l'informe de la prochaine publication de la troisième livraison de ses *Peintures de Pompéi*[1], où il « trouvera un long article sur les représentations figurées d'Adonis ».

Une fois, de Witte ayant soumis un article à son jugement, il s'excuse de ne pas pouvoir, faute de moyens de travail, donner un avis motivé. La lettre est datée de Meung-sur-Loire le 16 septembre 1837 :

Du reste si j'avais eu quelques observations de détail à vous soumettre, portant sur ce que vous dites des Hyades et de Bacchus, Hyès et Evan, j'aurais eu besoin de recourir à mes livres et à mes notes et je suis ici absolument dépourvu des uns et des autres, véritable vigneron dans un *praediolum*, tel que celui dont parle Pline le Jeune dans une de ses *Épîtres*, et en ces termes ou à peu près : *Scholasticis porro studiosis sufficit abunde tantum soli, ut relevare caput, reficere oculos, reptare per limitem, unamque semitam terere, omnesque viticulas suas nosse possint*[2]. Voilà en effet ici toute mon occupation ; voilà

[1] *Pompéi. Choix d'édifices inédits*, in-f°, Paris, 1828-1842.

[2] A quelques points de détail près la citation qui revenait à la mémoire ornée de Raoul Rochette était exacte. Voici le texte de Pline : *Sholasticis*

toute mon affaire; et sans livres on ne peut pas plus faire de l'archéologie que l'on ne peut faire de vin sans raisin. Pardon de la comparaison, qui sent le vigneron plus que l'antiquaire, mais c'est que je ne suis réellement ici qu'un pauvre diable de vigneron.

Les lettres que nous venons de citer offrent dans l'ordre archéologique une certaine variété. Mais le fonds en contient toute une catégorie qui traitent du même sujet. Ce sont des réponses adressées au baron de Witte, qui avait entrepris une large enquête sur les monnaies frappées sous les empereurs du IIIe siècle, Valérien, Gallien, Postumus, Victorinus, Tetricus I, Tetricus II, en vue de l'ouvrage qu'il publia en 1868 : *Recherches sur les empereurs qui ont régné dans la Gaule au IIIe siècle de l'ère chrétienne*. Des inventaires, des descriptions de ces monnaies lui furent envoyés par l'abbé Cochet (31 décembre 1857), Henri Cohen (9 mai 1861), Arcisse de Caumont (2 mai 1846), Al. Colson (29 novembre 1865), A. des Vergers, L. Dethory (25 septembre 1847), le duc de Luynes (24 février 1859).

De Jean Deville il y a sept lettres qui toutes ont pour sujet les empereurs gaulois. Deville donne à M. de Witte des indications sur « un petit trésor d'environ 8000 médailles en billon, la plupart à l'effigie de Postume, dont la majeure partie ont été malheureusement perdues » (14 janvier 1847).

IV

L'*Instituto di Corrispondenza archeologica*, fondé à Rome en 1828, pour favoriser les recherches dans le domaine de l'histoire de l'art antique et en répandre la connaissance, tint une grande place dans la première partie de la vie du baron de Witte; il en fut correspondant en 1828, membre en 1832, secrétaire suppléant en 1833, membre de la direction en 1844. Il entra en rapports avec les archéologues allemands, fonctionnaires de l'*Instituto*, et par ceux-ci avec certains autres. Il correspondit avec la plupart des archéologues en renom outre-Rhin pendant le deuxième et le troisième quart du XIXe siècle : Emil Braun (1809-1856), secrétaire de la rédaction du *Bullettino* et des *Annali* publiés par l'*Instituto*, Heinrich Brunn (1822-1894), secrétaire de l'*Instituto* de 1856 à 1865, puis professeur à l'Université de Munich, le baron de Bunsen (1791-1860), secrétaire de l'*Instituto* de 1829

porro dominis, ut hic est, sufficit abunde tantum soli, ut relevare caput, reficere oculos, reptare per limitem, unamque semitam terere, omnesque viticulas suas nosse, et numerare arbusculas possint. Epistolæ, I, 24.

à 1838, Julius Friedlaender (1813-1884), Eduard Gerhard (1795-1867), l'un des fondateurs de l'*Instituto*, professeur à l'Université de Berlin, Wilhelm Henzen (1816-1887), secrétaire de l'*Instituto*, Emil Hübner (1834-1901) professeur à l'Université de Berlin, Otto Jahn (1813-1869), professeur à Greifswald et plus tard à Bonn, Reichard Lepsius (1813-1884), correspondant de l'Académie des Inscriptions, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque royale de Berlin, Theodor Mommsen (1817-1903), associé étranger de l'Académie des Inscriptions, Theodor Panofka (1801-1858), professeur à l'Université de Berlin, Friedrich Welcker (1784-1878), professeur à Bonn et bibliothécaire en chef de la Bibliothèque.

Donnons quelques extraits de ces lettres.

Une lettre du baron de Bunsen du 7 avril 1835 prouve les bonnes relations qui s'étaient formées à Rome entre lui et J. J. Ampère. Il envoie au baron de Witte un article pour les *Annali* et continue en ces termes :

Ayant dû l'écrire à la hâte, je sens d'autant plus la nécessité qu'il soit *peigné* à Paris. Ne désirant pas que vous dussiez avoir la peine de corriger mon français, j'avais prié M. Ampère (fils), lors de son séjour à Rome, de vouloir reviser mon manuscrit dans ce sens ; et je lui ai montré en détail les localités auxquelles se rapportent les suppléments et dont l'intuition facilitera considérablement ce travail. Il s'y prêtera bien volontiers, si vous voulez lui communiquer mes feuilles.

Ce fut en 1834 que le baron de Witte fit la connaissance de Gerhard.

Pendant les quinze jours que Gerhard passa à Paris, écrivait-il plus tard, il employa son temps à visiter les musées et les collections particulières, et presque tous les jours je l'accompagnai dans ces visites. Je me rappelle encore avec quel plaisir j'écoutais le savant archéologue; sa conversation avait un charme tout particulier; on apprenait tant de choses dans ces courses et les heures s'écoulaient avec rapidité en présence des monuments [1].

Ces relations furent le point de départ d'une correspondance suivie, qui dura plus de trente ans, puisque la première lettre de Gerhard est datée du 22 novembre 1834 et la dernière du 19 janvier 1867. Rédigées parfois en allemand, mais plus souvent en français, les lettres de Gerhard, qui sont au nombre de cent quarante, traitent des intérêts de l'Institut, de correspondance archéologique et des travaux respectifs des deux confrères.

Avec un ami de Gerhard, Otto Jahn, le baron de Witte entretint, surtout de 1840 à 1848, une correspondance assez active.

[1] J. de Witte, *Notice sur Edouard Gerhard, associé de l'Académie* [*royale de Belgique*], 1 broch. in-12, Bruxelles, 1871, p. 27-28.

Jahn lui fait part de ses recherches archéologiques, lui annonce l'envoi de mémoires, le remercie de ceux qu'il en reçoit, sollicite des documents qu'il lui est difficile de se procurer dans sa solitude (*in meiner Isolirtheit*). Il écrivait le 2 février 1845, sur la modération que les archéologues doivent toujours conserver même dans les polémiques :

Vous avez parfaitement raison : notre discussion doit avoir exclusivement la science pour objet, et être affranchie de toute question personnelle; j'espère que le ton de ma polémique conservera ce caractère. Toutefois les expressions allemandes sont moins nuancées que les françaises et vous m'obligerez en effaçant de ma traduction les rudesses.

De l'égyptologue Reichard Lepsius le baron de Witte avait conservé dix-sept lettres. Elles témoignent de quarante-six ans de relations, la première est datée du 9 avril 1834, Lepsius avait alors vingt-quatre ans; la dernière, datée du 10 août 1880, fut dictée par l'*Oberbibliothekar* de la Bibliothèque royale de Berlin, malade et incapable de tenir la plume. Elles sont écrites en français, les deux dernières exceptées qui le sont en allemand.

Les menus propos que contiennent ces lettres ne méritent pas d'être cités; pourtant voici quelques détails extraits d'une lettre du 20 juillet 1871 sur le changement de régime subi par l'Institut de correspondance archéologique, qui fut placé le 2 mai 1871 sous le patronage du gouvernement prussien.

Quant à notre Institut, je ne me sois pas douté [je ne doute pas] de la satisfaction que vous avez éprouvée de l'heureux changement qui s'est opéré dans sa stabilité et dans toutes ses conditions extérieures. Nous croyons aussi que son caractère international a été gardé autant qu'il était possible après que la coopération française et anglaise avait presque entièrement cessé, non pas par la faute de l'Institut même. Vous êtes le seul, pour ainsi dire, hors l'Italie et l'Allemagne, qui soit resté fidèle à nos anciennes traditions. C'est pourquoi vous avez aussi, à mon avis, parfaitement le droit de réclamer votre ancienne place; et il me fait plaisir de pouvoir vous communiquer que mes collègues ont déclaré leur consentement de conserver à votre nom dans l'*Elenco* une rubrique particulière comme « Membre étranger de la Direction centrale ». Les statuts ainsi que les circonstances demandent clairement que la Direction centrale soit résidente à Berlin. En cas qu'un de ses membres quitte Berlin, nous l'aurions mis parmi les membres honoraires; maintenant nous aurons le choix de le faire membre étranger. Vous aurez tous les droits d'un membre berlinois si vous venez un jour ici.

Theodor Mommsen, dont les rapports avec le duc de Blacas ont été rappelés plus haut (p. 367-8), entra en relations avec le baron de Witte par une lettre datée de Zurich, 14 juin 1852, qui commençait en ces termes :

Mon ami M. Gerhard de Berlin, auquel j'exprimais mon regret de ne connaître personne à Paris, à qui je pourrais adresser quelques demandes épigraphiques et numismatiques, que j'ai sur le cœur il y a longtemps, me fait espérer que vous auriez peut-être l'obligeance de vous y prêter.

Puis Mommsen lui pose trois questions dont la première sur un trésor découvert en 1826 à Famars [1].

Le baron de Witte lui ayant répondu avec son obligeance coutumière, Mommsen présente sur ce sujet, dans une lettre du 15 août 1852, les considérations suivantes :

M. Marchant avance dans sa lettre XXVIII, p. 412 de la nouvelle édition, qu'on ait trouvé à Famars une caisse composée des pièces du temps de la République jusqu'à Constantin, de cette manière que chaque classe de monnaies fut renfermée dans un vase à part [2]. Il s'ensuivrait qu'à l'époque de Constantin toutes ces pièces aient eu un cours légal et qu'on les ait taxées différemment selon leur titre et leurs poids. Or une infinité de trouvailles s'opposent à cette idée qui changerait de fond en comble nos idées sur la circulation du numéraire chez les Romains. Tous les affaiblissements sensibles du titre ont éliminé de la circulation la monnaie ancienne pour n'y retenir que les pièces à bas titre; tout à fait comme ça arrive aujourd'hui et doit se passer partout où on sait penser et peser. Les trésors postérieurs à Gallien tout au plus donnent quelque rare pièce du billon de Caracalla et de ses successeurs; jamais on n'y a trouvé une médaille des deux premiers siècles et même les denarii Antoniniani, c'est-à-dire le billon de Caracalla n'y est que dans une proportion infiniment petite au cuivre et aux médailles saucées. Malheureusement le baron Marchant n'a fait qu'annoncer sa découverte et à ce que je sache la chose est restée là. Pour moi, je crains qu'il n'ait été trompé, en prenant le résultat des fouilles classé par les employés pour une caisse militaire rangée ainsi par les anciens. Au moins c'est bien singulier que de cette même trouvaille, il conclut que la destruction de Famars soit arrivée au temps de Constantin; ce qu'on conclurait fort justement de l'ensemble des fouilles, mais évidemment à tort d'une seule trouvaille quelque considérable qu'elle fût. Voilà le doute, Monsieur, que je vous prie d'éclaircir, s'il est possible encore, et de nous délivrer d'un songe fort gênant pour ces études.

Le baron de Witte fut pendant sa jeunesse en relations très suivies avec Theodor Panofka. Il se plaisait plus tard à reconnaître ce qu'il lui devait :

Je me rappelle les journées entières passées ensemble dans le travail et

[1] Bourg du département du Nord, situé à 5 kilomètres de Valenciennes.

[2] Toutes les monnaies de Famars étaient placées dans des vases particuliers qui ne contenaient que des pièces d'un même titre. *Lettres du baron Marchant sur la numismatique et l'histoire*, nouv. édit., in-8°, 1851, p. 412.

l'étude. Je me souviens de ce que j'ai appris pendant les cinq années (de 1830 à 1834) lorsque, disciple zélé, voué sincèrement à l'archéologie, je travaillais sous sa direction aux publications de l'Institut de correspondance archéologique... Il m'a ouvert les voies de la science [1].

Theodor Panofka quitta Paris en 1834 pour s'établir à Berlin, où il devint conservateur du Musée et professeur à l'Université.

Il continua pendant plus de quinze ans à écrire au baron de Witte. L'Institut de correspondance archéologique, les sujets des cours qu'il professe à l'Université et de ses travaux en forment la matière habituelle. Mais, d'esprit inquiet et atteint de la manie de la persécution, Panofka se complaît dans des plaintes et des soupçons qui rendent pénible la lecture de sa correspondance.

Le baron de Witte avait étendu aux pays rhénans son enquête sur les monnaies des empereurs gaulois. Il reçut à ce sujet d'un numismate de Trèves, Chassot de Florencourt, la substantielle lettre suivante datée du 17 mars 1846 :

Quant aux médailles je crois déjà [avoir] eu l'honneur de vous [faire] remarquer que notre collection [du musée de Trèves] est très faible dans la partie de Postume et de ses successeurs. La seule pièce d'un intérêt véritable que nous possédions dans cette partie, c'est ce bel aureus de Victorinus que j'ai publié dans les *Annales de la Société archéologique Rhénane* (*Jahrb. des Ver. v. Alterthumsfr. im Rheinl.* Heft IV, S. 111-112, Taf. III, 3) et dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer la description.

Nous possédons à la vérité un beau grand bronze de Postume (IMP. C. POSTVMVS. P.F. AVG; tête laurée. Rev. : FELICITAS.AVG. Tropaeum adsidentibus duobus captivis, manibus post tergum revinctis); ce type ne se trouve pas chez Mionnet, mais il a été publié par Banduri [2]. Outre cela nous possédons un Postumus en or (« QVINQVENNALES. POSTVMI.AUG » — Mionnet, II, 64) et plusieurs autres grands bronzes et moyens bronzes de cet empereur, puis nombre de petits bronzes du même, de Victorin et des Tetricus (un petit bronze de Marius et un autre de Lælianus); mais tout cela est commun et ne mérite guère d'être rapporté. Je me garderai bien de vous faire la description de quelques misérables petits bronzes des Tetricus aux types barbares et légendes presque indéchiffrables, bien que je ne me rappelle pas les avoir trouvées chez Banduri.

Henri DEHÉRAIN.

(*La fin à un prochain cahier*).

[1] *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1859, p. 192.

[2] *Numismata imperatorum Romanorum a Trajano Decio ad Palaeologos Augustos*, in-f°, Paris, 1718.

LIVRES NOUVEAUX.

G. Leroux. *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule CVIII). 1 vol. in-8°, xviii-357 p.; 74 fig. — Paris, Fontemoing et Cie, 1913.

M. Leroux consacre à l'histoire de l'édifice à colonnade intérieure depuis, les débuts de l'architecture en Grèce jusqu'à la fin de l'époque romaine, un livre fortement documenté, plein de vues ingénieuses et pénétrantes, qui aboutit à des conclusions souvent nouvelles et qui est d'un très vif intérêt. L'auteur a voulu montrer de quelles manières diverses les Grecs, les Orientaux et les Romains ont conçu l'édifice à colonnes et préciser le rapport historique entre les trois termes : hypostyle grec, hypostyle oriental, basilique romaine; il a réussi dans cette tâche délicate d'une façon dont on ne saurait trop le féliciter et qui lui fait grand honneur.

C'est la cabane des temps préhistoriques qui, s'élevant et s'élargissant, finit par devenir un édifice hypostyle, c'est-à-dire une vaste salle, close de murs, dont la toiture est soutenue à l'intérieur par des supports. A l'origine, nous nous trouvons en Grèce devant deux types de construction : la hutte ronde, dont la forme a été imposée à l'homme, comme à certains animaux, par un instinct; la hutte absidiale à front rectiligne, copiée sur le premier logis, la caverne. La maison absidiale est l'ancêtre du mégaron, qu'elle annonce par ses proportions allongées et son unique porte frontale; dans une certaine mesure, elle est déjà une construction hypostyle, car la faîtière sur laquelle reposent tous les chevrons est étayée par un ou plusieurs pieux dressés dans l'axe du plan. De cette hutte en fer à cheval, par une évolution successive dont M. Leroux retrace les différentes étapes, procède la maison rectangulaire à double et à triple vaisseau. Les constructions prémycéniennes et mycéniennes forment une même chaîne ininterrompue et, après un temps d'arrêt, au moment de l'invasion dorienne, l'art de bâtir se reprend à suivre la voie où il s'était engagé en Grèce depuis le principe. Ainsi les Hellènes n'ont connu, à peu près, qu'une seule manière d'ériger un bâtiment couvert; l'édifice grec est dès sa naissance et restera toujours une salle oblongue, à front étroit, n'ayant de porte que sur son petit côté, terminée parfois au fond par une abside, protégée par un toit à deux pentes qui en limite l'extension en largeur et soutenue par une ou le plus souvent deux rangées de colonnes intérieures qui s'alignent dans le sens du grand axe et des murs latéraux. Tout vaste édifice couvert et fermé est une copie agrandie du mégaron primitif.

Dans la création et le développement de ce type monumental, la Grèce ne doit rien à la Crète et le mégaron grec n'est pas une variété de la demeure crétoise. Les Crétois ont vécu d'abord sous des huttes rondes, mais ils ont ignoré la cabane absidiale, et quand leur technique s'est perfectionnée, ils ont abouti à une maison cubique, à toiture plate, largement

ouverte vers l'extérieur, dont la porte n'est pas dans l'axe de la façade. Cette maison cubique, à une seule chambre, en se dédoublant, en se multipliant, en agglomérant autour d'elle d'autres cellules pareilles, donne naissance au vaste organisme du palais minoen, au labyrinthe : suite de pièces communicantes, de corridors et de magasins, où des colonnes servent à établir des portiques, non à soutenir de vastes plafonds; l'idée de la grande salle hypostyle est étrangère à l'art crétois. La maison grecque et la maison crétoise sont par conséquent profondément dissemblables; la première est adaptée aux climats froids et a ses pareilles dans l'Europe centrale et en Scandinavie; la seconde est le produit d'influences méridionales.

Indépendante de la Crète, la Grèce l'est également de l'Orient, notamment de l'Egypte, qui, elle aussi, ignore la hutte absidiale et où domine le système rectiligne même dans la couverture des constructions, où dans les ensembles d'architecture le plan à front large est toujours adopté pour les salles les plus spacieuses, où les colonnes se groupent de façons variées, où règne en somme un contraste absolu avec la manière de bâtir des Hellènes. Les Egyptiens ont cependant su tirer de leur habitation primitive le modèle d'une grande salle à colonnes, mais leur hypostyle, qui répond au même besoin et procède de la même idée que l'hypostyle grec, s'en distingue par ses dispositions essentielles : sa large façade, son ordonnance périptère ou pycnostyle, son toit horizontal surhaussé en forme de lanterneau.

Ainsi au même problème deux solutions opposées ont été apportées dans deux contrées différentes : en Grèce et en Egypte; elles vont rester en concurrence pendant toute l'antiquité. A l'époque alexandrine, ces deux écoles réagissent l'une sur l'autre, surtout l'orientale sur la grecque, car l'Egypte a emprunté à l'Hellade des motifs de décoration bien plus volontiers que des types monumentaux. En Grèce, à côté de la « descendance du mégaron », qui demeure le modèle de toutes les grandes constructions fermées : temple, stoa, arsenal de Philon, Pompéion d'Athènes, Phokikon, télestérion de Samothrace, et qui survit dans les maisons de Priène, on voit s'acclimater un type de maison importé d'Orient et une forme de salle hypostyle égyptienne : c'est la maison et la salle hypostyle telles qu'on les trouve à Délos et qui sont caractérisées entre autres par l'ordonnance périptère de la colonnade intérieure, inconnue de la Grèce primitive et classique.

Rome recueille les traditions des deux écoles de construction; le naos grec et le hall oriental continuent leur histoire par celle de la basilique qui, à partir du IIe siècle avant J.-C., est leur héritière à tous deux.

Les basiliques du monde romain présentent en effet des dispositions assez variables et appartiennent à deux familles distinctes, dont les caractères sont nettement en opposition et dont les origines sont évidemment diverses. Les unes sont du type oriental, plus larges que profondes, avec des colonnades intérieures placées par files concentriques : basiliques Julia et Ulpia à Rome, basilique de Fanum, basilique de Maxence et de Constantin dans son second état, basiliques de Silchester et de Caerwent. Les autres sont du type grec, issues du naos profond, à front étroit et à trois

nefs, précédé d'une sorte de prostyle et prolongé par une abside, dont les Grecs ont fait successivement une maison, un temple, une salle d'assemblée; à cette catégorie se rattachent la basilique de Pompéi, la basilique Aemilia, celles de Kremna, d'Aspendos, d'Otricoli, de Sigus, de Tipasa. Parfois, mais rarement, il y a mélange des éléments grecs et orientaux comme à Timgad et il convient de noter que deux de ces éléments, le lanterneau, à l'origine spécialement oriental, et l'abside, à l'origine spécialement européenne, « se sont pour ainsi dire dénationalisés » et se rencontrent indifféremment dans les deux séries.

Après la basilique païenne, M. Leroux examine la basilique chrétienne, se demandant, après tant d'autres, comment s'est constitué et fixé, une fois pour toutes, le type de cet édifice. Ce n'est pas une création de l'art chrétien; c'est une adaptation au nouveau culte d'une forme monumentale plus ancienne. La basilique chrétienne, avec son abside, son front étroit, ses trois vaisseaux, est identique à la basilique civile du modèle grec et si c'est ce genre de construction qui a été choisi par les architectes chrétiens de préférence à tout autre, c'est parce qu'il existait des édifices de la série grecque où se réunissaient pour la célébration du culte certaines confréries païennes (Bacchéion d'Athènes, sanctuaire syrien du Janicule; rapprocher aussi les *mithraea*). Les salles d'assemblées chrétiennes ressemblent aux salles d'assemblées dionysiaques, syriennes, mithriaques, qu'on appelait des basiliques; ce sont elles qui ont dû suggérer aux chrétiens la forme et le nom de leurs premières églises.

Ce rapide résumé ne donne qu'une idée insuffisante du livre de M. Leroux, de l'abondance des aperçus qu'il y ouvre, de la finesse critique qu'il y déploie, de l'originalité des théories qu'il y expose. L'ouvrage sans nul doute fera époque dans l'étude des types monumentaux de l'antiquité.

A. Merlin.

John M. Burnam. *Palæographia iberica. Fac-similés de manuscrits espagnols et portugais (IXe-XVe siècles), avec notices et transcriptions.* 1er fascicule, 79 pages et 20 planches de phototypies, in-fol. Paris, Champion, 1912.

A lire le titre de ce recueil on s'attend à y trouver surtout des fac-simile de l'écriture propre à la péninsule ibérique, l'écriture que nous appelons wisigothique. Il n'en est rien. Le sous-titre indique d'ailleurs que l'auteur s'est proposé un tout autre objet, qu'il a donné à son ouvrage un cadre plus large : ce qui a déterminé son choix, c'est l'origine des manuscrits.

Tout livre, de quelque écriture que le texte en soit tracé, pourvu qu'il ait été écrit en Espagne ou en Portugal, pourra trouver place dans le recueil de fac-simile dont M. John M. Burnam vient de publier le premier fascicule. Les exemples reproduits ont été tirés soit de la Bibliothèque publique de Lisbonne, soit des archives royales de Portugal, connues sous le nom de Torre do Tombo, sauf un seul emprunté à notre Bibliothèque Nationale, savoir une page du manuscrit latin 4667, contenant la *Lex romana Wisigothorum*, et dont on a déjà fait plusieurs fac-simile parce que c'est un excellent type d'écriture wisigothique; mais c'est le seul exemple de cette écriture que nous trouvions dans le premier fascicule de M. Burnam; car l'écriture du XIIe siècle reproduite

à la planche V a subi l'influence de la minuscule française; et celle de la planche VI ne conserve plus que des traces de la wisigothique.

Chaque fac-simile est accompagné d'une notice, d'une analyse de l'écriture et d'une transcription. Les notices sont trop riches en renseignements inutiles, ou qui, du moins, seraient mieux à leur place dans un catalogue de bibliothèque, comme les renseignements sur l'état des reliures dont on note jusqu'aux piqûres de vers. On préférerait que l'auteur insistât sur la date des manuscrits et sur la nature même du texte transcrit; il se borne trop souvent à renvoyer le lecteur à des livres qu'il ne lui sera pas toujours facile de se procurer. Ainsi, il ne paraît pas que l'on dise pourquoi l'on place entre les années 1160 et 1175 la transcription du manuscrit dont deux pages ont été reproduites sur les planches V et VI. Pour ce qui regarde le fond même on eût aimé avoir quelques détails; ainsi, à la planche V, une phrase ayant trait à des attributions erronées de Fr. de S. Boaventura, *Hist. de Alcobaça*, demeurera énigmatique. Pourquoi n'avoir pas donné pour toutes les œuvres littéraires des renvois précis aux éditions?

Les transcriptions sont faites avec soin; mais à des transcriptions cherchant à rendre la disposition des mots dans le manuscrit ce qui, dans l'espèce, est inutile puisque nous avons sous les yeux la photographie du texte, nous eussions préféré une transposition conforme aux règles de la graphie moderne; il y a des signes ou des dispositions de l'écriture du moyen-âge qu'il est impossible de rendre en typographie; ajoutez qu'il est difficile d'être conséquent. Par exemple, pourquoi M. Burnam reproduit-il ce qu'il appelle « la sigle 7 » (en réalité une note tironienne), au lieu de la transcrire *et*, alors qu'il développe les autres abréviations? Dans ce genre de transcription, il est difficile, quelque attention qu'on y apporte, de ne pas commettre d'erreurs. Ainsi, pl. V, p. 19, 4[e] ligne, M. Burnam imprime « *per*celum », pour « *per* celum », et, à la même ligne « *per ter*ram » alors que *per* est, dans le second groupe, plus rapproché du *t* qu'il ne l'est du *c* dans le premier groupe; et on ne comprend pas pourquoi M. Burnam a transcrit à la même ligne « *per* principium », au lieu de « *per*principium » que comportait son système.

Ces réserves faites, on devra reconnaître l'importance du recueil de M. Burnam pour les études paléographiques à cause des manuscrits de date certaine dont on y trouvera les fac-simile. C'est d'abord, à la planche II, un cartulaire de Sainte-Croix de Coimbre, daté de 1155 comme l'indique cette mention à la fin du prologue : « Factum est igitur hoc opus tempore domini Theotonii venerabilis et religiosi viri, primi ejusdem monasterii, quum predictum monasterium a constitutione sua vicesimum et quarum haberet annum, anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo quinquagesimo quinto ». On ne peut pas douter que *quarum* ne soit une faute d'impression pour *quartum*.

L'orthographe *quum* aurait de quoi surprendre au XII[e] siècle, hors de la péninsule ibérique; mais, ici, sous l'influence de l'écriture wisigothique qui connaît cette orthographe, on peut la trouver dans la minuscule française. Sur la planche II, l. 33, nous proposons la lecture *azeniam* au lieu d'*aze-*

mam. La planche VII offre le fac-simile d'une page d'un Saint-Augustin écrit dans le monastère de Lorvão, en l'an du Christ 1183, comme l'indique la souscription : « Scriptus est liber iste ad laudem et honorem Dei omnipotentis et sancti Mametis Laurbanensis monasterii, tempore regis Alfonsi, in diebus Johannis abbatis, era M^a CC^a XX^a I^a. » Du même monastère provient un autre manuscrit (pl. VIII) du même temps appelé « o livro das aves », avec une suscription formulée de la même façon, mais à laquelle s'ajoute ce souhait du scribe : « Finito libro dona dentur (*et non* dent, comme on l'a imprimé, p. 31) largiora magistro. » Sur la planche IX est reproduite la page d'un manuscrit de l'ère 1223 qui répond à l'année 1185 de l'Incarnation, avec une très intéressante suscription, dont un membre de phrase, avec deux mots exponctués, est assez obscure. A la même famille de livres originaires de Lorvão appartient le manuscrit reproduit sur la planche X, écrit en 1189 par un certain *Egeas*. Les planches XI à XV offrent des exemples d'écriture et de dessins tirés d'un livre en trois tomes dont le fonds est formé par les œuvres du grammairien Papias, écrit vers 1210 en caractères du même genre que ceux des manuscrits précédents. Avec la planche XVI nous passons au XIV^e siècle ; nous y voyons la fin d'un recueil de littérature sacrée, se terminant par une épître de Pierre, abbé de Montier-la-Celle (et non Moutier), suivie de la suscription : « Anno Domini M^o CCC^o IX^o, domnus Petrus Nunii, abbas Alcobacie, abbaciatus sui anno XII^o, fecit notari hec opuscula per manum fratris Johannis Martini monachi sui, quorum anime post eorum obitum cum animabus omnium fidelium defu[n]ctorum cum Domino requiescant. Amen. Consideratio premii minuit vim flagelli. » Puis, c'est à la planche XVII un livre écrit en 1332 par frère Jean, moine d'Alcobaça. Les planches XVIII à XX avec lesquelles s'achève ce premier fascicule sont tirées de manuscrits du XV^e siècle, provenant d'Alcobaça, de sorte que, la première planche mise à part, les dix-neuf autres nous présentent le développement de la minuscule française dans une même région du Portugal depuis le milieu du XII^e siècle jusqu'au milieu du XV^e siècle. Et l'on doit d'autant plus souhaiter que M. Burnam poursuive son entreprise que l'on n'a jusqu'ici publié qu'un petit nombre de fac-simile de manuscrits d'origine espagnole.

Maurice Prou.

Chronographia islamica, ossia rassunto cronologico della storia di tutti i popoli musulmani dall'anno 1 all'anno 922 (622-1517)... compilato da Leone Caetani, principe di Teano. Fasc. I et II. — Paris, Geuthner, 1913.

En 1905, M. Leone Caetani faisait paraître le premier volume de ses *Annali dell' Islam*. Le plan de cet ouvrage monumental embrasse l'histoire des peuples musulmans, depuis la fondation de l'Islam (622) jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Ottomans (1517). Or, dans la préface du tome V, paru en 1912 et consacré à l'année 23 de l'hégire, l'auteur a montré qu'en y travaillant encore durant vingt années consécutives, il ne pourra guère le conduire au delà de la chute du califat omayyade. Il n'en poursuit pas moins, avec un bel entrain, le dépouillement méthodique des sources, et pour assurer à la science le fruit de ses vastes recherches, il a conçu le projet

de publier, en marge des *Annali*, un ouvrage plus concis qui sera, pour employer sa propre expression, le squelette de son grand œuvre.

La *Chronographia* sera divisée en cinq parties, correspondant aux cinq périodes suivantes : 1° origines, premiers califes et califat omayyade (années 1 à 132 de l'hégire); 2° califat abbasside, jusqu'à l'année 324; 3° jusqu'à la chute des Seldjoukides (552); 4° jusqu'à la chute des Djagatayides (760); 5° jusqu'à la conquête de l'Égypte par Selim (922).

Chaque année forme un petit chapitre, précédé d'une table de concordance des jours musulmans et chrétiens, et renfermant deux parties distinctes : des annales et un nécrologe. A la fin de chaque partie paraîtront des index détaillés des sources citées et des noms propres, des tableaux chronologiques et généalogiques, et des listes de califes, de souverains et de grands fonctionnaires.

Tel est le plan général du livre dont les deux premiers fascicules viennent de paraître. L'un comprend les années 1 à 22 de l'hégire, c'est-à-dire toute la période déjà publiée des *Annali dell' Islam* (sauf l'année 23); l'autre s'arrête à l'année 45. Ces dates montrent l'intérêt de la *Chronographia*, qui prend du premier coup une avance de vingt-deux ans sur les *Annali*.

Chaque fait consigné dans les annales de la *Chronographia* porte un numéro d'ordre, précédé du nom des pays, musulmans et limitrophes, qui en furent le théâtre. L'exposé concis du fait est suivi de la liste des sources. Jusqu'à l'année 23, le réseau chronologique est très serré, parce qu'il est construit sur les *Annali dell' Islam*. A partir de l'année 23, il devient plus lâche, et l'auteur classe les faits dans un ordre géographique, en procédant de l'est à l'ouest (de l'Inde à l'Italie). Mais grâce au plan général de l'ouvrage, le classement chronologique garde le pas sur le groupement géographique. Dans le nécrologe, chaque nom consigné porte un numéro d'ordre de la même série que celui des annales; la série se poursuit ainsi du début à la fin de chaque année.

On ne peut qu'admirer l'abondance et la variété des sources, publiées ou inédites, auxquelles l'auteur a puisé les matériaux de son livre. Comme de juste, les sources arabes sont les plus nombreuses; mais toutes les langues, orientales ou européennes, touchant de près ou de loin à l'histoire de l'islamisme, ont été mises à contribution. Pour les nécrologes, l'appareil bibliographique, bien que fort étendu, est moins complet que pour les annales. L'auteur en donne la raison que voici : avec M. Gabrieli, il prépare encore un grand *Onomasticon arabicum*, en vue duquel il procède au dépouillement méthodique de toutes les sources arabes, persanes et turques, publiées à ce jour, et d'un grand nombre de sources manuscrites.

Sans doute, la valeur de ces témoignages est inégale; mais l'auteur ne pouvait en aborder la critique, encore moins en corriger les erreurs et en concilier les contradictions. Il les accepte sous bénéfice d'inventaire et se réserve de poursuivre ce travail dans la suite des *Annali dell' Islam*. Il lui suffit ici de nous mettre au bénéfice de son énorme labeur, en nous offrant un instrument rapide et pratique, dont l'emploi sera grandement facilité par les index. Aussi bien, cet ouvrage ne saurait être définitif. Quelles qu'en soient les lacunes, et

l'auteur se plaît à les souligner avec la modestie du vrai savant, la *Chronographia* est appelée à rendre les plus grands services à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'Islam et des peuples musulmans.

Peut-être pourrait-on faire une réserve plus fondée sur le principe même d'un tel ouvrage. Un coup d'œil montre que les faits recueillis appartiennent aux ordres les plus divers : à côté des principaux événements religieux, politiques, militaires, administratifs et biographiques, on trouve des notes sur la frappe des monnaies, les travaux publics (importantes pour l'archéologie), les tremblements de terre, les éclipses, les épidémies, les inondations, les crues du Nil, et bien d'autres encore. Cette abondance et cette variété ne témoignent pas seulement d'une vaste érudition: elles trahissent un esprit très large, attentif à tous les phénomènes. Mais comment déterminer un fait historique? En vertu de quelle méthode tirer, de la masse énorme des témoignages, ceux que l'auteur appelle des *fatti principali*, des *eventi* ou *avvenimenti storici*?

Cette observation s'appliquerait, bien qu'à un moindre degré, à la partie nécrologique. Ainsi, pourquoi le nécrologe de l'année 35, date de la mort du calife Osman, ne renferme-t-il pas moins de soixante-quatre noms, alors que celui de l'année 33, par exemple, n'en contient que deux? Sans doute, les différences doivent être mises sur le compte des événements historiques, peut-être aussi du hasard des sources. Encore aimerait-on mieux connaître les règles qui ont dicté à l'auteur le choix de ses faits historiques et de ses morts.

Cette réserve faite, et le principe d'un tel livre une fois admis, nul n'était mieux préparé pour l'entreprendre que le savant orientaliste romain, car nul ne peut, mieux que lui, mettre les ressources matérielles les plus larges au service d'une vaste érudition. En parcourant la *Chronographia*, à côté des *Annali*, on reste confondu de la somme de recherches et de travail qu'exigent de pareilles entreprises. Cette admiration ne va pas sans un vague effroi, quand on songe au temps qu'il faudra pour les terminer. En ce qui concerne la seule *Chronographia*, l'auteur espère pouvoir l'achever dans l'espace de huit ou neuf années. Mais à raison de vingt-trois années de l'hégire par fascicule, il en faudra quarante pour la conduire jusqu'à la conquête de l'Egypte par les Ottomans; sans compter que les faits historiques se multiplient dans une inquiétante proportion, à mesure qu'on avance dans l'histoire et dans le dédale des sources.

Mais à l'heure où le prince de Teano fait paraître coup sur coup deux gros fascicules de son nouveau livre, nous ne voulons pas accueillir ce généreux effort par des prévisions pessimistes. Nous préférons lui témoigner notre gratitude en faisant le vœu qu'il achève, sinon les *Annali*, du moins la *Chronographia*; car c'est aussi lui souhaiter une vie très longue et très remplie.

MAX VAN BERCHEM.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

Frdr. Behn, *Vorhellenistische Altertümer der östlichen Mittelmeerländer* (Kataloge des röm.-germanischen Central-Museums). In-8°, 154 p., 10 pl. Mainz, Wilckens, 1913.

Wernerus Baege, *De Macedonum sacris.* (Dissertationes philologicae Halenses. Vol. XXII.) In-8°, IX-244 p. Halis Saxonum, M. Niemeyer, 1913.

Heinrich Bulle, *Handbuch der Archaeologie*, 1. Lfg. (Handbuch der klassischen Altertums-Wissenschaft.. Hrsg. v. Iwan v. Müller, VI. Bd.) In-8°, 184 p. München, Beck, 1913.

Josué de Decker *Juvenalis declamans, étude sur la rhétorique déclamatoire dans les satires de Juvénal.* In-8°, 206 p., Gand, van Goethem, 1913.

Guy Dickins, *Catalogue of the Acropolis Museum.* Vol. I. Archaic sculpture. In-8°, 8-292 p., illust. New-York, Putnam, 1912.

Eduard Hermann, *Griechische Forschungen.* I. Die Nebensätze in den griechischen Dialektinschriften in Vergleich mit den Nebensätzen in der griechischen Literatur und die Gebildetensprache im Griechischen und Deutschen, in-8°, VIII-345 p. Leipzig, B. G. Teubner, 1912.

Th. Simar, *La géographie de l'Afrique centrale dans l'antiquité et au moyen âge.* In-8°, 133 p., cartes. Bruxelles, Vromant et Cie, 1912.

Haug u. Sixt. *Die römischen Inschriften u. Bildwerke Württembergs.* 2. ergänzte u. erweit, Aufl.., 2. Lfg. In-8°, p. 241-452, illust. Stuttgart, Kohlhammer, 1913.

Alan J. Bayard Wace and Maurice Scott Thompson, *Prehistoric Thessaly*; being some account of recent excavations and explorations in north-eastern Greece from lake Kopais to the borders of Macedonia. In-fol., 15-272 p. illust. New-York, Putnam, 1913.

MOYEN AGE.

A. Huici, *Las Crónicas latinas de la Reconquista*, Estudios prácticos de latín medioeval. Tomo primero. In-8°, 381 p. Valencia, Hijos de F. Vives, 1913.

Die Münzen und Medaillen v. Cöln, Hrsg. v. der Stadt Cöln. 2. Bd. Die Münzen der Erzbischöfe v. Cöln, 1306-1547. Bearbeitet v. Alfr. Noss. In-4°, XVIII-347 p., pl., Cöln, 1913.

Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici. Ed. B. Krusch et W. Levison. (Monumenta Germaniae historica... tom. VI). In-4°, VIII-676 p. Hannover, Hahn, 1913.

Regesta regum anglo-normanorum, 1066-1154. Vol. I. Regesta Willelmi Conquestoris et Willelmi Rufi, 1066-1100. Edited with introduction, notes and indexes, by H. W. C. Davies and R. J. Whitwell. In-8°, 204 p. Clarendon press, 1913.

F. de Richemont, *Jeanne d'Arc d'après les documents contemporains.* In-8°, x-584. Roma, Desclée e C., 1913.

ORIENTALISME.

Chaine, *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la collection Mondon-Vidailhet.* (Bibliothèque nationale.

Département des manuscrits). In-8°, xiv-70 p. Paris, Leroux, 1913.

Henri Cordier, *Bibliotheca indosinica*. Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à la péninsule indochinoise. Vol. 2. (Publications de l'École française d'Extrême-Orient). In-8°, 2 col., col. 1105 à 1510. Paris, Leroux, 1913.

Rev. Ja. Alan. Montgomery, *Aramaic incantation texts from Nippur*. In-4°, 326 p., pl. University of Pennsylvania, 1913.

The Purana text of the dynasties of the Kali Age. With introduction and notes. Edited by F. E. Pargiter. In-4°, 126 p. London, Milford, 1913.

M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

25 *juillet*. M. Paul Fournier donne une seconde lecture de son mémoire sur un groupe de collections canoniques italiennes des xe et xie siècles.

— M. Max. Collignon communique en seconde lecture son mémoire sur le consul Jean Giraud, auteur d'une description de l'Attique au xviie siècle.

— M. S. Reinach étudie un passage du poète Claudien relatant un prodige qui serait survenu près de Milan en 401. Deux loups, qui avaient assailli l'empereur Honorius, ayant été percés de traits, laissèrent échapper par leurs blessures deux mains humaines, les doigts étendus et paraissant vivantes. Ce présage signifia pour les uns la destruction prochaine des barbares, pour les autres la mort de la louve romaine. Le fait qu'il est question dans cette singulière histoire de deux loups prouve qu'en 401 Rome était menacée par deux ennemis, Alaric et Radagaise. M. Reinach explique que Claudien n'a parlé que d'Alaric pour accroître le mérite de Stilicon qui le battit à Pollentia. Radagaise fut repoussé par un autre général, que Claudien ne nomme pas.

1er *août*. M. Mispoulet étudie le diplôme militaire d'Adony (Hongrie), et discute l'interprétation unanimement acceptée donnée par Mommsen. Il montre que la restitution du texte proposée est inadmissible, et que ce diplôme date non pas comme on l'admet généralement du iiie siècle, mais du règne de Marc Aurèle.

— M. Paul Monceaux commente une inscription chrétienne sur mosaïque du ive siècle, découverte récemment à Timgad.

— M. Préchac lit une étude sur la date de la composition du traité de Sénèque : *De clementia*.

8 *août*. M. Léon Dorez étudie un article de compte renfermé dans un des registres de la Trésorerie secrète du pape Paul III Farnèse et ainsi conçu : « Le 29 avril 1537, Sa Sainteté doit 33 écus payés à messire François Vannuzio (l'aumônier pontifical) pour les donner comme aumône à onze écoliers parisiens qui vont au Saint-Sépulcre. » Examinant un à un les termes de cette « sortie », M. Dorez établit que ces « onze écoliers parisiens », c'est-à-dire ces onze maîtres-ès-arts de l'Université de Paris, ne sont autres qu'Ignace de Loyola et ses dix premiers adhérents.

— M. Préchac cherche à identifier un personnage qui fut un épicurien de marque, et dont parle Cicéron dans plusieurs de ses œuvres, en défigurant son nom. Il estime que selon toute probabilité, il s'agit de C. Velleius.

13 août. M. Prou rend compte au nom de M. le comte Durrieu et au sien des fêtes qui ont eu lieu à Gand en l'honneur des frères Hubert et Jan van Eyck, auxquelles ils avaient été délégués par l'Académie.

— M. Salomon Reinach lit un mémoire sur le sacrifice de Tyndare. D'après un texte de Pausanias, Tyndare aurait sacrifié un cheval et fait prêter, sur les membres de l'animal, un serment solennel aux prétendants de sa fille Hélène. Le serment sacrificiel se rencontre ailleurs, par exemple chez le prophète Jérémie, où il est question des juifs qui ont prêté serment, en passant à travers les membres découpés d'un taureau. Cet usage est un vieux rite des tribus de la Palestine qui avaient pour dieu un taureau et le sacrifiaient dans des circonstances graves pour ajouter de l'énergie magique à leurs actes et à leurs paroles. Le texte de Pausanias permet d'établir que l'immolation d'un cheval sacré appelé Tyndare jouait dans les rites primitifs de certains Grecs le même rôle que celle du taureau dans les rites primitifs des Hébreux.

— M. Paul Monceaux communique une inscription biblique, reproduisant un verset des Psaumes, gravée sur un chapiteau découvert à Djemila, au nord-est de Sétif (Algérie). Des inscriptions analogues, dont on a plusieurs spécimens, servaient à la décoration des églises, de même que les versets du Coran décorent aujourd'hui les mosquées.

22 août. M. Cagnat lit une note de M. Alf. Bel, directeur de la Mederça de Tlemcen, sur un atelier de céramique arabe et une matrice à estamper qu'il a découverts près des ruines de l'ancien rempart d'Agadir. Ces débris paraissent dater du x^{e} ou du début du xi^{e} siècle après J.-C.

— M. Paul Girard lit un mémoire sur le gué du Scamandre dans l'*Iliade*.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. Émile Ollivier est décédé, le 20 août 1913, à St-Gervais (Haute-Savoie).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.

L'Académie a perdu M. Dezeimeris, doyen de ses correspondants nationaux.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. Aimé Morot, membre de la section de peinture, est décédé le 12 août 1913.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. Esmein, membre de la section de législation, droit public et jurisprudence, est décédé le 21 juillet 1913.

M. Louis Passy, académicien libre, est décédé le 31 juillet 1913.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE

ACADÉMIE DES SCIENCES DE VIENNE.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 15 février 1911. Ed. Nowotny, *Rapport sur les fouilles du limes en 1910.* A. Fouilles à Schwechat (Ala Nova). Reconnaissance partielle du tracé d'un camp. La partie la plus intéressante est une porte flanquée de tours. C'était la *porta principalis sinistra*, ce qui a permis de reconnaître des traces de la *via principalis* sur une longueur de plus de dix-sept mètres. Les éléments retrouvés permettent de calculer approximativement les dimensions du camp. Dans le petit bibelot rendu par les fouilles figurent des tuiles portant LEG·X·G·P·F· — B. Le camp fixe de Carnuntum. Les fouilles de 1910 complètent celles des années précédentes et portent à six le nombre des casernes de manipules, toutes semblables, établies dans la moitié gauche de la *praetentura*. De données recueillies dans la partie droite, il résulte que la longueur de 250 pieds romains joue le rôle d'une unité supérieure, absolument comme à Novaesium. Sous la République et pendant le Ier siècle de l'Empire, d'après Nissen, la castramétation se fait d'après un système décimal, 5, 100, 250, 500, et s'oppose au système duodécimal d'Hygin. Cette observation de Nissen se vérifie à Carnuntum. On a déblayé une rue, qui ne peut être la voie prétorienne, une partie nouvelle des constructions qui la bordent, des égouts; on a trouvé, dans un mur, les pierres remployées de l'arc d'une porte, dont les dimensions conviennent à la *porta principalis sinistra* dans son premier état. Dans l'abside d'une construction formant pour le reste un rectangle, on a découvert 396 petits bronzes de Valentinien et de Gratien. Le rapport note quelques inscriptions. La seule qu'il donne complète est ainsi conçue :
M·LAELIVS·L·F· | PAP·OPT·MAR|CELLVS MIL·LEG· | XV·APPO·ANNO | XXXXV·STIP·XXVI.

Outre les monnaies indiquées, on a ramassé 106 pièces isolées, la plupart du IIIe et du IVe siècle.

Séance du 8 mars. Max. Bittner, *Les livres sacrés des Yézidis ou adorateurs du diable, en kurde et en arabe, publiés, traduits et commentés.* Le carme Anastase Marie a réussi à se procurer des photographies de deux livres sacrés, conservés dans un seul manuscrit au sanctuaire du cheik 'Adî, sur la montagne de Sindjâr, sous une pierre du pavage (voir *Anthropos*, t. VI, n° 1). Ils sont transcrits dans une écriture secrète et dans un dialecte ancien. *Le livre de la Révélation* a un caractère dogmatique. *Le livre noir* contient un récit de la création, des fragments d'histoire, des prescriptions rituelles et des interdictions alimentaires.

Paul LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

JOURNAL
DES SAVANTS.

OCTOBRE 1913.

UN HELLÉNISTE ALLEMAND.
ULRICH VON WILAMOWITZ-MŒLLENDORFF.

ULRICH VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF. *Reden und Vorträge.* Dritte Auflage. 1 vol. in-8°. — Berlin, Weidmann, 1913.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

I

Par la trop rapide analyse que nous avons présentée de l'une des œuvres principales de M. Wilamowitz, nous avons montré comment il lisait, traduisait et commentait les auteurs grecs. Derrière les considérations générales qu'il expose sur tel ou tel écrivain, sur tel ou tel ouvrage, on se sent toujours fondé à supposer une lecture approfondie du texte original, une connaissance du sujet qui épuise la matière. Nous sommes donc à l'aise pour rédiger en quelque sorte la table analytique du recueil où le savant helléniste a réuni les discours dans lesquels il a présenté à une assistance de choix les pensées et les jugements que lui ont suggérés les pointes qu'il a poussées en tous sens dans le vaste domaine de la littérature grecque. D'aucun de ces essais nous ne pouvons donner ici même une traduction abrégée. Nous devrons donc nous contenter de signaler à l'attention du lecteur celles de ces études qui nous paraîtront le plus aptes à le faire réfléchir, à lui beaucoup apprendre sur des sujets qu'il ignore.

[1] Voir le premier article dans le cahier de septembre, p. 385.

Le premier morceau a pour titre : *Qu'est-ce que traduire?*[1] Voici l'idée qui y est largement développée. La traduction d'un poème grec est une chose que seul un philologue peut faire; mais ce n'est pas œuvre de pure philologie. De savants philologues ont échoué dans cette entreprise, ainsi Gustave Droysen pour Aristophane et pour Eschyle, Schleiermacher pour Platon.

Les traductions homériques si vantées de Voss sont des caricatures. Pour faire mieux, pour produire une traduction qui mérite ce nom, il faut, par un long et intime commerce avec les monuments écrits et figurés du génie grec, s'être fait en quelque sorte un esprit et un cœur grecs. On peut, on doit alors « s'affranchir de la littéralité, ne traduire ni les mots ni les phrases, mais reprendre à son compte les pensées et les sentiments, puis les rendre fidèlement. Le vêtement sera neuf; mais le contenu en restera le même. Pour mieux dire encore, le corps sera changé; mais l'âme restera. La vraie traduction est une métempsychose. Toute traduction littérale est un travestissement[2]. »

Combien il est difficile de remplir un si beau programme, l'auteur ne se le dissimule pas; mais c'est déjà quelque chose, dit-il, que de montrer le but et de frayer le chemin. C'est ce qu'il tentera, dans la mesure de ses forces, moins pour le plaisir qu'il y trouve que par patriotisme. Il y a là quelques accents d'un pessimisme qui ne laisse pas d'étonner dans la bouche d'un homme qui ailleurs a célébré les victoires de l'empire allemand et s'est associé à ses ambitions[3].

On ne peut se défendre d'une profonde tristesse, en voyant sa propre patrie se détourner de l'idéal, non seulement de l'idéal hellénique, mais même de tout idéal. L'or, les jouissances des sens, les honneurs, tels sont les dieux auxquels on croit; dans tout le reste, on ne voit que des phrases. Nous guérir de ce mal, non seulement au point de vue de l'intelligence et de l'esthétique,

[1] Cette étude n'est que la préface légèrement modifiée et développée de l'édition que Wilamowitz avait donnée, en 1891, de l'*Hippolyte* d'Euripide. Voulant joindre l'exemple au précepte, il avait ajouté, comme il l'a fait pour l'*Héraclès*, une traduction allemande au texte et au commentaire du drame.

[2] *Reden und Vortræge*, p. 7.

[3] *Weltperioden*, Rede zur Feier des Geburtstages seiner Majestaet des Kaisers und Kœnigs, gehalten am 27 januar 1897, im Namen der Universitæt Gœttingen. Ibidem, p. 120-134. Mêmes tendances dans le discours intitulé *Basileia*, prononcé dans une semblable occasion, p. 67-85.

mais surtout au point de vue moral, ce peut être l'œuvre de l'hellénisme ou plutôt de son âme, qui n'est pas morte avec le corps du peuple grec. C'est pourquoi nous avons besoin de l'hellénisme, d'y être ramenés et initiés. Je ne sais pas d'autre remède qui, en ce péril, ait la même vertu[1].

Pour montrer ce que l'on peut se proposer d'obtenir si l'on comprend le travail de la traduction comme il propose de le faire, M. Wilamowitz ajoute à sa dissertation plusieurs traductions de divers morceaux poétiques. Ces traductions sont toutes en vers. C'est du grec épique ou tragique traduit en moyen-haut allemand ou en allemand moderne, de l'allemand ou de l'italien traduit en grec, avec emploi de différents mètres classiques. Ce sont là d'ingénieuses récréations d'érudit.

L'étude qui suit est intitulée : *Von des attischen Reiches Herrlichkeit*[2]. C'est l'histoire de la confédération maritime qui se forma sous la présidence d'Athènes, après les guerres médiques, et qui fut dissoute par les derniers désastres de la guerre du Péloponèse. Pour mieux dire, c'est une brillante esquisse de cette histoire, esquisse dont tous les traits sont empruntés soit aux écrivains les plus dignes de foi, soit à ces documents épigraphiques qui, étudiés d'abord par Bœckh et, après lui, par les rédacteurs du *Corpus inscriptionum atticarum*, ont tant ajouté à ce que nous savions par Thucydide du jeu des institutions de la ligue. Ce qu'il y avait de souplesse et de diversité dans cette organisation est ici très bien expliqué. Aucune des fautes d'Athènes n'est dissimulée; mais l'historien n'en est pas moins d'esprit et de cœur avec Athènes dans la lutte qu'elle soutient contre les Doriens du Péloponèse, quand ceux-ci lui ont déclaré la guerre sous des prétextes frivoles. Il assiste, avec une sympathie intelligente et émue, aux efforts qui furent tentés par Athènes, dans le cours du cinquième siècle, pour créer chez elle un gouvernement libre, fondé sur le respect de la loi, en même temps que, par ses relations avec les villes fédérées et par l'action de ses flottes et de ses armées, elle essayait d'introduire une certaine unité dans une partie tout au moins de ce monde grec qui a toujours eu une tendance si marquée à la dispersion et à l'anarchie. Il admire les sacrifices que

[1] *Reden*, etc., p. 2.
[2] *Ibid.*, p. 30-66.

s'imposaient alors tous les citoyens, des plus nobles aux plus humbles, en vue de concourir aux succès d'une patrie dont ils étaient fiers. Il dit l'usage que firent les chefs de la cité, Aristide et Thémistocle, puis Cimon et Périclès, des forces et des capitaux que mettaient à leurs ordres la sujétion des alliés et les tributs qui venaient grossir d'année en année le trésor déposé dans l'Acropole. Il y a là de belles pages que nous aurions aimé à traduire [1]. On y rappelle avec éloquence ce que furent alors les créations du génie athénien, dans les lettres et dans les arts, avec le drame, la plus haute et la plus humaine forme de la poésie, comme avec la plastique, avec les Propylées, avec le Parthénon, ses frontons et ses frises, avec le colosse d'Athéné Parthénos, avec les fresques de Micon et de Polygnote, dont nous cherchons et trouvons le fidèle reflet dans le décor de ces vases peints que les ateliers du Céramique exportent alors par milliers.

Dans le discours adressé aux étudiants, lorsque l'illustre université de Gœttingue fêtait le cent cinquantième anniversaire de sa fondation, M. Wilamowitz donne de sages et graves conseils aux jeunes gens [2]. Il insiste sur la nécessité de la culture générale. Il s'entendrait mal avec les maîtres qui, chez nous, dans ces dernières années, ont, par le programme des examens et par la direction donnée aux études, poussé les élèves de nos universités à se désintéresser de cette culture aussitôt qu'ils sortaient du lycée et à se spécialiser quand ils n'avaient encore ni barbe au menton ni vigueur et largeur de l'esprit.

L'allocution prononcée sur le cercueil de Paul de Lagarde intéressera surtout les curieux, peu nombreux en France, qui connaissent quelque chose des travaux de cet érudit d'un savoir prodigieux et d'un tour d'esprit très original, qui a travaillé pendant cinquante ans à préparer une édition critique du texte de l'Ancien Testament, édition qu'il n'a jamais donnée [3].

Dans un discours qui date du temps où M. Wilamowitz était prorecteur de l'université de Gœttingue, il critique avec vivacité une réforme du programme des études des gymnases qui venait d'être

[1] P. 60-62.

[2] *Ansprache an die Studierenden*, p. 86-90.

[3] *Am Sarge von Paul de Lagarde*, p. 91-97.

décrétée par l'autorité ministérielle, sans qu'ait été pris l'avis d'aucun philologue de quelque valeur [1]. Il résume ainsi l'esprit de la réforme qui venait d'être décidée : « le latin a perdu sa situation dominante ; le grec a été resserré dans des bornes encore plus étroites ». Il dit quels étudiants insuffisamment préparés à profiter de l'enseignement supérieur enverront à l'université les établissements soumis au nouveau régime et à quel labeur ingrat ils condamneront ceux que nous appelons les professeurs de faculté. On serait tenté de conseiller la lecture de cet essai aux auteurs responsables de la dernière réforme des programmes de l'enseignement secondaire ; mais ils récuseraient l'autorité d'un étranger. D'ailleurs leur siège est fait. Ils partent de ce principe, que tout changement est un progrès. Je ne sais pas de préjugé qui ait fait plus de mal.

II

En feuilletant ainsi, une à une, les pages du livre, nous avons voulu faire comprendre quelle est la diversité des sujets qui y sont traités et combien y abondent les idées suggestives : mais, à suivre ainsi l'auteur pas à pas, nous risquerions d'écrire un volume. Nous nous bornerons donc à signaler, dans le reste du recueil, ceux de ces essais qui méritent le mieux d'être médités par quiconque s'intéresse aux lettres grecques.

Un des plus importants, un de ceux où l'on apprendra le plus, c'est celui qui a pour titre : *Histoire de la religion grecque, une esquisse* [2]. C'est le résumé des conférences faites à Hambourg en 1904. Cette esquisse se partage en cinq chapitres, I. *Les bases de la religion grecque*, II. *Prêtres, prophètes et poètes*, III. *Science et mystique*, IV. *Culte sans croyances et croyances sans culte*, V. *Crépuscule des dieux*. C'est dans la même ville qu'avait été donnée en 1899 une autre conférence sur le *Zeus d'Olympie* [3]. L'auteur, qui a visité à deux reprises le site d'Olympie, le décrit et reprend l'histoire du temple. Il indique comment et pourquoi Olympie n'a jamais joué, dans le développement des croyances religieuses de la Grèce, un rôle

[1] *Philologie und Schulreform* (1er juin 1892), p. 98-119.

[2] P. 169-198.

[3] P. 199-221.

comparable à celui des sanctuaires d'Épidaure, de Délos et de Delphes.

Aucun helléniste n'a lu avec plus de soin et ne connaît mieux Pindare que M. Wilamowitz. On ne saurait donc trop recommander son *Pindaros*, article qui paraît avoir été écrit exprès pour ce recueil[1]. Là, comme dans presque toutes les études que l'auteur a consacrées à des œuvres poétiques, l'auteur insère dans sa prose de belles traductions en vers des morceaux qui lui paraissent le mieux caractériser le style et le goût du poète dont il parle.

Du grave et noble poète, à l'accent presque sacerdotal, que fut Pindare, le critique passe sans effort à la *Boucle de Bérénice*, poésie perdue de Callimaque, qu'il étudie dans la traduction latine que nous en a laissée Catulle, traduction qu'il a tout lieu de croire très imparfaite[2]. A ce propos, il définit avec beaucoup de finesse et d'esprit le goût alexandrin. Il décrit en souriant le milieu dans lequel a pu naître et se faire admirer cette fiction à la fois spirituelle et pédantesque. On lira avec intérêt un appendice sur Catulle.

C'est encore de la poésie alexandrine qu'il est question avec le *Daphnis* de Théocrite[3] et l'*Adonis* de Bion[4]. Le critique n'a pas de peine à montrer que Théocrite est bien autrement poète que Callimaque. Il caractérise par des traits fort nets l'art du poète sicilien, un art qui, comme celui d'André Chénier, est à la fois naturel et savant, imitateur et original, un art qui reprend, en les rajeunissant, des motifs connus et, si l'on peut ainsi parler, transpose dans un autre ton des mélodies anciennes. Quant à Bion de Smyrne, dans son Adonis, c'est un romantique. Si l'on s'est parfois refusé à goûter cette poésie richement colorée, c'est que l'on s'obstinait à la comparer aux modèles classiques de l'âge précédent. Il faut avoir le goût plus large et plus souple.

L'étude sur l'*apport des tombeaux égyptiens*, écrite en 1893, a perdu beaucoup de son intérêt depuis que, dans les vingt dernières années, ont été découverts des papyrus qui nous ont révélé des textes classiques de premier ordre. En 1893 on ne connaissait guère que les documents, d'ailleurs si curieux, qui nous font assister aux

[1] P. 222-242.
[2] P. 243-270.
[3] P. 298-326.
[4] P. 327-339.

petits événements de la vie privée des Égypto-grecs de l'âge ptolémaïque et romain, qui nous font connaître le mécanisme compliqué de l'administration des Lagides.

III

Par une double analyse, nous avons montré M. Wilamowitz dans deux attitudes, dans deux rôles différents. Avec l'Héraclès d'Euripide, nous l'avons vu faire métier de philologue, concentrer tout son effort sur un texte, l'établir vers par vers et mot par mot, le traduire, en expliquer toutes les difficultés et en dégager la pensée. Avec le recueil dont le succès est attesté par la rapidité avec laquelle s'en succèdent les éditions, il nous est apparu comme conférencier et essayiste, comme critique littéraire. Peut-être pouvons-nous tenter maintenant de dire comment il a compris la tâche de l'helléniste ou, pour mieux dire, de l'humaniste formé à l'école des plus grands génies de l'antiquité, comment enfin, sur ce terrain, il nous paraît s'élever au-dessus du niveau moyen de l'érudition allemande et devoir être placé à part, hors rang.

Dans le domaine de la philologie classique, à prendre ce terme au sens très large que lui donnait Bœckh, il y a une sorte d'interrègne, en Allemagne et peut-être ailleurs. Les Épigones ont succédé aux héros. On produit, on produit beaucoup. Les monographies abondent, très doctes, chargées de notes qui envahissent parfois presque toute la page. Pour parler par exemple de l'archéologie figurée, tel érudit, en s'acharnant à fouiller les collections publiques et privées, s'applique à dresser la liste de tous les vases peints qui portent la signature de tel ou tel potier, de tel ou tel peintre, travail d'ailleurs méritoire et utile. Un autre s'occupe à établir le catalogue de tous les monuments, bas-reliefs et vases, où figure tel ou tel dieu, tel ou tel démon, tel ou tel héros, et il ne manque pas de noter avec soin si le personnage dont il s'occupe y est tourné à droite ou à gauche, quelles armes il y porte et par quel attribut il s'y distingue. Ce sont les questions de facture que d'autres traitent avec beaucoup de compétence et de subtilité. Ont-ils à apprécier des statues, ils parlent os, muscles et tendons comme le ferait un anatomiste. Décrivent-ils des vases peints,

ils en définissent avec assurance la pâte et la couleur; ils distinguent le noir délayé du noir intense et brillant, le trait en relief du trait incisé.

Sans méconnaître les services que rendent toutes ces recherches, on voudrait les voir plus souvent mises à profit, comme elles l'ont été jadis, par quelqu'un de ces esprits de haute volée qui sont capables de s'élever à des vues d'ensemble. Il y a, pour la pensée et le sentiment, deux modes d'expression, la parole et la plastique. Sentiments et pensées se traduisent soit par des mots parlés ou écrits, soit par des formes que perçoivent le toucher et la vue. Aussi bien qu'un drame de Sophocle ou que le discours de Périclès dans Thucydide, le Parthénon et les Propylées de l'Acropole, les statues et les bas-reliefs modelés par Phidias, les vases d'argile décorés par Brygos, Astéas et Meidias apprennent, à qui sait en comprendre le langage, quel était l'idéal que le génie athénien cherchait à réaliser, vers le milieu du cinquième siècle, quels dieux il adorait et comment il se les représentait, avec quelle passion il aimait la beauté, de quel ardent patriotisme il était animé, quelles ambitions de conquête et de puissance il nourrissait, comment enfin il s'essayait à ce rôle *d'école de la Grèce* que son grand historien, interprète de ses hommes d'état, assignait comme but à ses efforts.

Il en est de même dans l'ordre des lettres. Jamais les manuscrits des auteurs anciens n'ont été étudiés avec plus de méthode et de soin que de notre temps, jamais il n'a été donné de ces textes des éditions plus savantes. Dans les notes, toutes les leçons et variantes sont discutées. Le commentaire s'attaque à toutes les difficultés de la langue; il fixe le sens, il explique toutes les mentions et allusions historiques. Nous devons une sincère reconnaissance aux excellents hellénistes qui nous rendent ainsi plus aisée la lecture des écrivains grecs; mais nous n'en sommes pas moins forcé de constater que, les uns par impuissance et les autres peut-être par un excès de modestie et de timidité, les philologues ne s'essayent plus guère à tirer tout le parti qu'ils devraient des ressources et des facilités ainsi mises à leur disposition. Ces textes qui sont mieux établis et mieux interprétés qu'ils ne l'étaient autrefois, les philologues seraient bien venus à en user pour nous faire pénétrer plus avant dans la connaissance et comme dans l'intimité de l'intelligence grecque, pour en suivre le

mouvement et toutes les démarches, pour caractériser les différentes phases de son évolution, pour signaler, sinon heure par heure, au moins génération par génération, l'instant où se produit un changement, où les pensées se modifient, où les sentiments se teignent d'une couleur nouvelle et tantôt gagnent, tantôt perdent en intensité.

De même que l'œuvre d'art, un poème, un livre d'histoire ou de philosophie, le discours d'un avocat ou d'un orateur politique, tout écrit de quelque importance et de quelque valeur est la notation fidèle d'un état d'âme, comme on dit aujourd'hui. Or ce qui fait vraiment l'intérêt de l'étude du passé, ce qui doit surtout payer de leurs peines et de leurs veilles tous les vaillants travailleurs qui ont consacré leurs jours et leurs nuits à cette étude, par quelque voie qu'ils l'aient abordée, c'est qu'elle leur permet de se détacher en quelque sorte d'eux-mêmes et d'échapper au présent pour se transporter, par l'imagination, dans un monde disparu, pour y revivre la vie des peuples d'autrefois. L'érudit, s'il sait remonter du détail à l'ensemble, s'il a de l'intelligence et de la pénétration, trouve là un plaisir comparable à celui qu'éprouve l'homme fait ou le vieillard quand, dans les heures de solitude et de rêverie, il évoque les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, les joies et même les inquiétudes et les chagrins de ces lointaines années, les premières impressions reçues de la nature, les premières émotions qui ont fait battre le cœur. Nous sommes fils de vieilles sociétés où tout va se compliquant de plus en plus, l'outillage économique comme le train de la vie publique et privée, les idées que la pratique constante de l'abstraction et le progrès des méthodes scientifiques soumettent à une analyse de plus en plus rigoureuse, les sentiments enfin, dont le fond demeure éternel, mais qui se sont affinés, sous l'influence du christianisme, et qui comportent maintenant des subtilités, des nuances légères et fugitives que l'antiquité n'a jamais songé à y mettre. Dans ces conditions, c'est pour un esprit curieux une vive et délicate jouissance que de s'aider des monuments de l'art et de la poésie pour arriver à saisir et à goûter ce que Fénelon appelait l'aimable simplicité du monde naissant, à comprendre des idées élémentaires et naïves dont les nôtres, malgré leur apparence de richesse et de profondeur, ne sont que le développement, à partager les émotions que les grands phénomènes de la nature ont données à

la jeune humanité, l'admiration joyeuse ou craintive qu'ils lui inspiraient. A force d'intelligence, un philologue génial se refait ainsi une âme grecque, pour les heures où il entreprend de décrire et d'expliquer le monde antique au monde moderne. Suivant les circonstances, il se fait l'âme d'un Grec du temps d'Homère ou celle d'un Grec contemporain de Platon et d'Aristote.

Cet effort sans lequel on ne peut sortir de soi pour redevenir, comme par une sorte de transfusion du sang, un homme d'autrefois, cet effort de pénétration et de divination, personne, de nos jours, ne l'a tenté avec plus de courage et de succès que M. Wilamowitz. Nous regrettons que rien de lui n'ait été traduit en français; mais les hellénistes qui, pour lire ses écrits, apprendraient l'allemand, seraient vraiment payés de leurs peines. Il leur faudrait d'ailleurs l'apprendre à fond. Le style de ces essais offre des difficultés à un commençant. Il a des sauts brusques. Des termes abstraits, auxquels on est accoutumé par la lecture des livres d'histoire et d'érudition, il passe, sans crier gare, à de vives familiarités, à des mots pris dans la langue de la conversation ou du journalisme. Le lecteur est parfois déconcerté; mais il ne s'ennuie jamais. Autant qu'en peut juger un étranger, M. Wilamowitz est un écrivain, un écrivain original.

Georges PERROT.

UN GRAMMAIRIEN DONATISTE.

Saint Augustin. *Scripta contra Donatistas*, édition Petschenig, 3 vol. in-8° (volumes LI-LIII du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* publié par l'Académie des sciences de Vienne). — Vienne et Leipzig, Tempsky et Freytag, 1908-1911.

PREMIER ARTICLE.

M. Petschenig a terminé, pour le recueil des *Scriptores ecclesiastici latini* que publie l'Académie de Vienne, son excellente édition critique des traités antidonatistes d'Augustin : édition très soignée, établie sur des bases solides, après collation et classement de tous les manuscrits connus. Sans doute, la nouvelle recension n'apporte pas

de changements considérables au texte traditionnel de nos Bénédictins, dont elle s'écarte seulement, çà et là, par quelques variantes et quelques détails de graphie; mais, indirectement, elle rajeunit ce texte séculaire en y mettant l'estampille de la philologie moderne. Désormais, historiens, linguistes, théologiens, pour les études de tout genre, ont sous la main un instrument très sûr.

Le premier volume contenait le *Psalmus contra partem Donati*, les trois livres *Contra epistulam Parmeniani*, les sept livres *De baptismo*. Dans le second volume sont réunis les trois livres *Contra litteras Petiliani*, l'*Epistula ad Catholicos*, et les quatre livres *Contra Cresconium;* dans le troisième volume, le *De unico baptismo*, le *Breviculus Collationis*, le *Contra partem Donati post Gesta*, le *Sermo ad Cæsareensis Ecclesiæ plebem*, les *Gesta cum Emerito*, les deux livres *Contra Gaudentium*, l'*Appendix* et les *Indices*.

Cette série de traités, qui tient une place fort importante dans l'œuvre polémique d'Augustin, fournit en outre une très riche et très curieuse contribution, longtemps négligée, à l'étude de la littérature donatiste. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir ces trois volumes, où, conformément à la tradition bénédictine, les fragments des polémistes de l'Église schismatique sont imprimés en italiques. Nous avons montré précédemment, ici ou ailleurs, comment l'on pouvait restituer, tantôt intégralement, tantôt en grande partie, plusieurs ouvrages de Parmenianus, de Petilianus, de Gaudentius, et d'autres[1]. Nous voudrions esquisser aujourd'hui, d'après la nouvelle édition du *Contra Cresconium*, une reconstitution analogue : celle du curieux pamphlet de Cresconius, ce grammairien donatiste qui fut un jour l'adversaire d'Augustin.

I

Le jour où il est parti en guerre contre l'évêque d'Hippone, le grammairien Cresconius a sauvé son nom de l'oubli. S'il n'avait pas eu l'impertinence d'intervenir alors dans une discussion qui ne le

[1] *Journal des Savants*, 1909, p. 19 et 157; *C. R. de l'Acad. des Inscript.*, 1906, p. 40, 226 et 314; 1907, p. 419; *Revue de Philologie*, 1906, p. 218 et 286; 1907, p. 28, 111 et 241.

regardait en rien, nous ne saurions pas même qu'il a existé : son futur adversaire, avant sa provocation, n'avait jamais entendu parler de lui[1]. Au milieu des polémiques entre l'évêque catholique d'Hippone et l'évêque schismatique de Constantine, le grammairien, Donatiste convaincu, crut devoir prendre la défense de Petilianus, qui d'ailleurs savait se défendre tout seul, ayant bec et ongles. Par là, Cresconius attira sur lui les foudres d'Augustin, sous la forme d'un gros ouvrage en quatre livres, bourré de faits, de textes et d'arguments. Ce fut un vrai coup de fortune pour le modeste grammairien, qui désormais fut associé à la gloire de son adversaire. Le *Contra Cresconium*, qui avait révélé à toute l'Afrique le nom de Cresconius, nous a conservé par surcroît une bonne partie de son pamphlet, avec quelques renseignements sur sa personne.

Des circonstances mêmes de la controverse, il résulte naturellement que le Donatiste Cresconius était contemporain d'Augustin. Il devait être à peu près du même âge. Vers l'année 401, comme son adversaire, il était en pleine maturité d'âge et de talent : il avait dû naître vers 350.

Il était Africain, et aimait à le rappeler : il avait l'orgueil de son pays, comme tous ses compatriotes. C'était, nous dit-on, « un Africain vivant en Afrique, *Afer in Africa*[2] ». Ces mots avaient alors, en ces régions, un sens précis : Cresconius était de l'une des provinces qui correspondaient à l'ancienne *Africa proconsularis*, soit de Byzacène ou de Tripolitaine, soit, plutôt, de la Zeugitane ou Proconsulaire proprement dite, aux environs de Carthage. En tout cas, il demeurait loin d'Hippone, dans un pays dont les relations avec cette ville étaient rares : son pamphlet et son nom n'arrivèrent à Augustin qu'au bout de plusieurs années[3].

On nous dit encore que Cresconius « n'était attaché à la cléricature par le lien d'aucune fonction[4] ». Il était simple « laïque[5] ». Pour un polémiste, c'était une originalité dans cette Église de Donat, que le primat gouvernait en despote avec l'assentiment du concile général, et où les fidèles n'avaient guère qu'un droit, celui d'attendre

[1] Augustin, *Contra Cresconium*, I, 1, 1.

[2] *Ibid.*, IV, 66, 83. — Cf. III, 25, 28; IV, 43, 51.

[3] *Contra Cresconium*, I, 1, 1. — Cf. *Retract.*, II, 52.

[4] *Contra Cresconium*, I, 1, 1.

[5] *Ibid.*, II, 5, 7; IV, 34, 41.

le mot d'ordre des évêques. Mais c'était aussi un danger, et une cause de faiblesse : on se souvient de la mésaventure de Tyconius, frappé d'autant plus vite et d'autant plus durement par son primat, qu'il n'était pas d'Église. Rien ne fait supposer que Cresconius ait eu des difficultés avec son parti, dont il prenait la défense et suivait aveuglément les traditions. Mais il le défendait avec une autorité médiocre, par le fait seul qu'il était simple laïque. C'est ce qu'indique spirituellement Augustin, dans un petit intermède comique où il met en scène les évêques donatistes, tout prêts à renier leur champion, dès qu'il devient compromettant : « Quel est, s'écrient les prélats, quel est cet homme de notre parti, dont tu nous apportes la lettre? Ce n'est qu'un de nos laïques. Vainqueur, nous aurions triomphé de sa victoire. Vaincu, sa défaite ne regarde que lui [1]. »

Même dans la hiérarchie mondaine de sa ville, le Donatiste Cresconius n'était qu'un personnage de second rang. C'était un grammairien de métier, *grammaticus* [2]. Sans doute, avec la grammaire, il enseignait la littérature et bien d'autres choses. Mais il ne pouvait rien contre les barrières de la hiérarchie traditionnelle : suivant les préjugés du monde des écoles, le titre modeste de sa fonction ne lui permettait pas de rivaliser avec la gloire d'un philosophe ou d'un rhéteur. Augustin, qui pourtant, dans sa jeunesse, avait lui aussi professé la grammaire à Thagaste, mais qui l'avait promptement délaissée pour la rhétorique, Augustin ne se fait pas faute de railler son humble confrère donatiste, et, avec lui, les minuties ou les artifices de la grammaire. Ironiquement, il appelle Cresconius « un habile mesureur et peseur de mots [3] ». Il le renvoie à ses écoliers. L'ancien rhéteur, devenu évêque, se plaît à évoquer ses vieux souvenirs et ses préjugés d'école, pour en accabler le grammairien.

Cependant, de l'aveu de son adversaire lui-même, Cresconius n'était pas le premier venu. Tout en le raillant à l'occasion, Augustin lui rend justice [4]. Il lui reconnaît d'abord les qualités profes-

[1] *Contra Cresconium*, II, 5, 7.

[2] *Retract.*, II, 52; *Contra Cresconium*, II, 6, 8; 8, 10.

[3] *Contra Cresconium*, III, 73, 85.

[4] *Contra Cresconium*, I, 1, 1; 13, 16; 22, 27; II, 8, 10; 12, 15; 17, 21; III, 73, 85; IV, 2, 2; 3, 3; 31, 38; 44, 52; 45, 54.

sionnelles : la conscience et l'honnêteté, une instruction solide, s'étendant à plusieurs arts libéraux, l'intelligence de son métier, une réelle compétence dans les questions de grammaire. Des dons naturels : un esprit assez vif, de l'ingéniosité, une certaine finesse dans la déduction. Des qualités d'écrivain : la correction, la clarté, l'abondance et l'élégance du style. Avec cela, du bon sens; excepté dans les controverses religieuses, si l'on en croit l'évêque d'Hippone : « Comment donc, dit-il au grammairien, comment une cause si mauvaise a-t-elle pu égarer un bon esprit comme le tien, toi un homme sensé, un lettré?[1] » A certains moments, Augustin découvre chez son contradicteur jusqu'à du talent et de l'éloquence. « Homme très disert, *vir disertissime* », c'est ainsi qu'il l'interpelle souvent, avec une pointe de malice[2]. Ailleurs, il lui dit : « Dans tout ce que tu as écrit, tu as déployé ton éloquence pour persuader; même quand tu as voulu accuser l'éloquence, tu t'es montré encore éloquent[3]. » Dans ces compliments, sans doute, on doit faire largement la part de l'ironie du polémiste. Mais il reste une part de louange; et de louange méritée.

D'après ce qu'on entrevoit du caractère de Cresconius, c'était un brave homme un peu naïf, d'intentions droites et de vie simple, consciencieux et ponctuel dans ses fonctions, respectueux des traditions et des autorités, mais d'esprit étroit, et, d'ailleurs, content de lui. Il aimait tant son métier, et il était si fier de son art, qu'il y ramenait tout : il s'exagérait évidemment l'importance de la grammaire dans l'histoire du monde. Très sûr de sa science, très convaincu de son talent et pressé d'en faire les honneurs, il cherchait les occasions de se mettre en scène. Il disait son mot sur les choses du jour, et tranchait toutes les questions sur un ton de pédagogue infaillible, sans faire exactement le départ entre ce qu'il savait bien et ce qu'il savait moins bien. Homme d'école avant tout, et dans le sens le plus étroit du terme, il ne craignait pas de juger tout haut ce qui se passait hors de l'école : même dans l'Église.

Car il était dévot et sectaire. Donatiste de tradition, d'habitudes,

[1] *Contra Cresconium*, IV, 31, 38.
[2] *Ibid.*, III, 55, 61; 71, 83; IV, 11, 13.
[3] *Contra Cresconium*, I, 2, 3. — Cf. I, 13, 16; IV, 2, 2.

probablement de naissance, il était d'autant plus attaché à son Eglise, qu'il ne savait pas exactement en quoi consistait le Donatisme. Il ne s'était jamais posé sérieusement la question. En vrai grammairien, il s'était plus arrêté aux mots qu'aux choses. C'est ce qu'Augustin lui dit assez méchamment : « Toi qui es si bien instruit des arts libéraux, toi qui es si savant dans l'art des mots, tu discernes mal la portée de tes paroles [1]. » Cresconius avouait lui-même qu'il était peu familier avec la Bible et la théologie; ce qui lui valait cette amusante réplique de l'évêque d'Hippone : « Tu dis que tu es inférieur à nous dans l'art de la parole, et que tu n'es guère au courant de la Loi chrétienne. A quoi tend cet aveu, je te prie? Est-ce que je t'ai forcé de réfuter mes écrits? As-tu à te récuser et à t'excuser? Si donc tu n'es pas au courant, tu ferais mieux de te taire, ou de parler seulement pour demander qu'on t'instruise [2]. » Le conseil était bon; mais Cresconius n'était résigné ni à se taire, ni à redevenir écolier. D'ailleurs, il était maintenant trop tard : dans un accès de dévotion belliqueuse, le grammairien s'était improvisé controversiste, exégète, théologien. Bravement ou étourdiment, il avait lancé un pamphlet, où, pour son coup d'essai, il s'attaquait directement au plus redoutable des polémistes du temps.

C'était au milieu des premières controverses entre Augustin et Petilianus. L'évêque donatiste de Constantine avait adressé aux clercs de son diocèse une lettre pastorale, qui contenait un violent réquisitoire contre les Catholiques. Augustin, pendant un séjour qu'il fit alors à Constantine, entendit parler de cet ouvrage; par ses conversations avec son ami Fortunatus, l'évêque catholique de la ville, il put juger de l'effet produit. Non sans peine, on lui procura une copie de la première partie du pamphlet. Il en entreprit la réfutation, qu'il publia peu après : c'est le premier livre *Contra litteras Petiliani* [3]. Cette réponse eut encore plus de retentissement que la lettre pastorale du Donatiste. Petilianus se mit aussitôt à élaborer un nouveau pamphlet, où il mettait en cause son contradicteur. De son côté, l'évêque d'Hippone préparait un second livre *Contra litteras*

[1] *Contra Cresconium*, II, 12, 15.
[2] *Ibid.*, I, 3, 4.
[3] *Retract.*, II, 51; *Contra litteras Petiliani*, I, 1, 1; 25, 27; II, 1, 1; III, 50, 61.

Petiliani, où il se proposait de réfuter d'un bout à l'autre la lettre pastorale, dont il avait enfin reçu un exemplaire complet[1]. Dans l'intervalle, le premier réquisitoire de Petilianus et la première réponse d'Augustin avaient fait le tour de l'Afrique chrétienne. Cresconius en eut connaissance. Homme de foi simple, hostile à toute réconciliation, naïvement convaincu que les évêques de son parti avaient toujours raison, le grammairien admira sans réserve la lettre pastorale, et s'indigna qu'un trouble-fête eût osé la critiquer. De l'indignation, il passa vite aux actes. Oubliant écoliers et grammaire, il jura de venger Petilianus en le justifiant, en discutant point par point les allégations de l'arrogant Catholique. C'était l'objet de sa longue « Lettre à Augustin[2] ».

De cette *Epistula ad Augustinum*, on peut déterminer approximativement la date. La lettre pastorale de Petilianus est de l'année 399 ou du début de l'année suivante; le premier livre d'Augustin a été publié quelques mois plus tard. Dans le courant de l'année 401, coup sur coup, ont paru trois ouvrages tout à fait contemporains, complètement indépendants l'un de l'autre, bien que relatifs à la même controverse, et traitant le même sujet à des points de vue différents : le second livre d'Augustin, le second réquisitoire de Petilianus, et le pamphlet de Cresconius[3].

Paul MONCEAUX

(*La suite à un prochain cahier.*)

L'ORIGINE DU SLAVON.

V. Jagić. *Entstehunggeschichte der Kirchenslavischen Sprache*; 1 vol. in-8°. — Berlin, Weidmann, 1913.

M. Jagić dédie ce livre à ses amis, à ses confrères in Slavicis, à ses disciples, et à tous ces titres je lui demande la permission d'en revendiquer ma part. Je me félicite de ce qu'il me donne l'occasion

(1) *Contra litteras Petiliani*, II, 1, 1; III, 1, 1. — Cf. *Retract.*, II, 51.

(2) *Contra Cresconium*, I, 1, 1; IV, 1, 1; *Retract.*, II, 52.

(3) Cf. *Revue de Philologie*, 1906, p. 220 et suiv.; *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. IV, p. 497 et suiv.

de renouveler aujourd'hui l'hommage rendu naguère ici même à notre savant maître et confrère[1].

I

Comme on le sait, la plus grande partie des peuples slaves, les Russes, les Bulgares, les Serbes et une partie des Croates, orthodoxes, uniates ou même catholiques, célèbrent leur liturgie dans une langue morte mais beaucoup plus rapprochée des idiomes nationaux que le latin ne l'est du français, de l'espagnol, de l'italien. Cette langue, les uns l'appellent le paléoslovène, d'autres l'ancien bulgare, d'autres le paléoslave, d'autres tout simplement le slavon. Mais on est loin d'être d'accord sur son origine et sa véritable dénomination. Les questions que je soulevais en France il y a bientôt un demi-siècle[2] sont toujours à l'ordre du jour, mais des documents nouveaux ont été découverts, de nouvelles interprétations se sont produites. Nul n'est plus que M. Jagić au courant de ces nouveautés; nul n'est plus étranger au fanatisme national ou religieux qui fausse le jugement de tel ou tel historien ou philologue. Pour serrer de près tous les éléments du problème, M. Jagić a tenu à faire d'abord œuvre de biographe et d'historien.

Au IXe siècle les régions de la Hongrie actuelle non encore occupées par les Magyars constituent un État que, pour le différencier de la Moravie actuelle, on appelle la Grande-Moravie, État qui est tout naturellement en lutte contre ses voisins les Allemands, lesquels mettent déjà en pratique la formule du *Drang nach Osten*. Chez les Slaves encore païens de cet État le christianisme est prêché par des apôtres germaniques qui, d'une part, sont incapables de se faire entendre de leurs catéchumènes et, d'autre part, ne peuvent être que des instruments de germanisation.

Vers le milieu du IXe siècle le prince des Moraves, Rostislav, entreprend de tenir en échec les ambitions germaniques. Et, d'autre part,

[1] Cf. M.-V. Jagić et les études slaves, *Journal des Savants*, 1908, p. 592.

[2] *Cyrille et Méthode; essai sur la conversion des Slaves au christianisme*, thèse de Doctorat, Paris, Vieweg, 1868.

pour émanciper ses sujets des missionnaires allemands il fait appel à des missionnaires slaves. Il sait que la Péninsule balkanique est peuplée de Slaves plus ou moins soumis à l'empereur de Constantinople. C'est à l'empereur qu'il s'adresse pour avoir des missionnaires. La démarche qu'il fait auprès de lui a un caractère tout ensemble politique et religieux. L'empereur, de son côté, comprend quel intérêt il a à faire entrer dans sa sphère d'influence les Slaves du moyen Danube.

C'est vers 860 ou 861 que les envoyés de Rostislav arrivent à Constantinople. L'empereur dispose précisément de deux théologiens originaires de Salonique, Cyrille et Méthode, qui tous deux parlent couramment la langue slave en usage dans la contrée : « Tous les gens de Salonique parlent purement slave », dit la Vie de Méthode (§ 5). Cette assertion est mise dans la bouche de l'empereur par le biographe. « Je ne veux pas, dit M. Jagić examiner trop à fond la question de savoir si l'empereur avait des idées aussi nettes sur l'ethnographie de son empire. » A ce moment-là, notons-le, cette ville de Salonique, aujourd'hui disputée par les Grecs, les Slaves, les Juifs d'origine espagnole, les Turcs et les Levantins, ne pouvait compter que deux nationalités, des Grecs et des Slaves. A laquelle appartiennent les deux apôtres? M. Jagić n'a pas soulevé la question. Je ne vois guère qu'un seul texte qui permette une conjoncture vraisemblable. C'est la phrase de la légende intercalée dans la Chronique dite de Nestor (p. 20 de ma traduction). Elle est placée dans la bouche de l'empereur et lui fait dire : « Il y a un homme à Salonique qui s'appelle Léon; il y a chez lui deux fils qui savent la langue slave ». Cette phrase semble indiquer que cette langue n'est pas leur langue maternelle. Ils auraient donc été Grecs d'origine, probablement bilingues dès leur enfance.

En présence des divergences des textes, il n'est pas très facile de déterminer si Cyrille, après avoir composé l'alphabet nouveau qui a pour base l'alphabet grec, avec quelques additions, a traduit immédiatement des textes évangéliques ou liturgiques, ou s'il a attendu, pour faire cette traduction, d'être au milieu de ses catéchumènes. M. Jagić admet l'hypothèse suivante. Le prince morave aurait envoyé à Constantinople quelques-uns de ses compatriotes. Cyrille se serait orienté en leur compagnie sur l'idiome du peuple qu'il allait évan-

géliser. C'est à l'année 863 que remonteraient ses premières interprétations des textes sacrés.

Qu'étaient-ce que ces Slaves balkaniques de Salonique? Évidemment ceux que nous connaissons sous le nom de Bulgares et dont la langue est aujourd'hui singulièrement corrompue et dégradée par rapport au type primitif. Mais ce n'est pas cette langue slave du littoral de l'Archipel que les Apôtres ou leurs disciples rencontrèrent dans la Grande-Moravie. Les Slaves que renfermait cet Etat éphémère appartenaient à deux groupes qui tous deux subsistent encore aujourd'hui : le groupe slovaque, établi surtout dans le nord de la Hongrie et représenté par plus de deux millions d'hommes, et le groupe slovène [1] d'environ 1 400 000 âmes établi en Carniole, en Istrie, en Frioul, dans une partie de la Styrie et de la Carinthie et dans l'ouest de la Hongrie. Ces deux nations, aujourd'hui, ne peuvent se comprendre que très péniblement et rencontreraient de nombreuses difficultés à la lecture des évangiles slavons, même de la rédaction la plus ancienne. J'imagine qu'il en devait être de même lorsque arrivèrent les apôtres slaves et qu'ils furent moins convertis par les textes que par des entretiens familiers dans leurs dialectes respectifs. Ce qui gagna surtout leur sympathie, ce fut la conviction qu'ils n'avaient plus affaire à des prédicateurs allemands et l'effort qu'avaient fait les nouveaux apôtres pour s'adapter à leurs besoins spirituels. Ceux dont l'idiome était le plus proche du slavon ecclésiastique c'étaient évidemment les Slovènes. Deux philologues éminents, tous deux Slovènes d'origine : Kopitar, qui était né dans la Haute-Carniole; Miklosich, son élève, qui était originaire de la Styrie, ont tous deux voulu voir dans le slavon d'église le slave de leurs aïeux (*lingua slovenica veteris dialecti*). Dans ce cas ce ne seraient pas les frères de Salonique qui auraient traduit les textes sacrés. Ce seraient des disciples pris au lieu même de la prédication chez les Slovènes. Mais alors nous devrions avoir de doubles textes, les uns en ancien slavon et les autres en ancien slovaque (autrement dit tchèque). Or ce phénomène ne s'est pas produit et il est absolument impossible de considérer les Slovaques actuels comme d'anciens Slovènes *tchéquisés*.

[1] Consulter, sur la répartition de ces groupes, Niederle, *La Race slave*, ch. IV et V, Paris, Alcan.

II

La langue des premières traductions s'appelle dans les plus anciens textes *slověnĭskiĭ*, ce qui veut simplement dire slave. Plus tard chaque nation a voulu se l'approprier, les Bulgares l'appelant bulgare, les Croates croate. Le chroniqueur russe connu sous le nom de Nestor, qui n'écrit pas en langue vulgaire, mais en slavon plus ou moins russifié — de même que nos moines écrivaient en latin avec des gallicismes — déclare que la langue russe et la langue slave, c'est tout un. Évidemment tous les Slaves qui acceptèrent tour à tour la liturgie slavonne ne comprenaient pas également l'idiome des textes sacrés ; mais ils le considéraient comme une langue nationale par rapport à celui des Grecs, des Allemands ou au latin.

Le clergé allemand ne pouvait voir d'un bon œil un apostolat qui menaçait de lui enlever de nombreux diocèses. Pour assurer l'œuvre des missionnaires slaves, une approbation pontificale était nécessaire. Elle ne fit pas défaut. Des historiens allemands, M. Friedrich à Münich, M. Gœtz à Bonn, ont considéré comme suspects les textes qui nous attestent cette approbation. M. Jagić n'a pas de peine à en établir l'authenticité. Il relève même une assez piquante erreur de M. Gœtz. L'éditeur de la vie slave de Cyrille nous dit fort clairement que ce missionnaire traduisit en peu de temps toute la liturgie, ce que Miklosich exprime ainsi dans la traduction latine de cette légende : *Mox vero totum ordinem ecclesiasticum vertit*. M. Gœtz, qui lit le slavon, mais qui n'a pas eu la curiosité de regarder le texte original, interprète *vertit* par « umstürtzt » (il bouleverse). On devine quelles conclusions peuvent se tirer d'un pareil contresens !

Nous ne pouvons naturellement suivre M. Jagić dans le détail des discussions qu'il engage à propos de tel ou tel document.

Un chapitre particulièrement intéressant est celui qui est consacré aux épreuves de Méthode après la mort de son frère Cyrille. Il était devenu évêque et naturellement il était l'objet d'une haine farouche de la part du clergé allemand. Ses adversaires réussirent à l'attirer « en Souabe », où ils le retinrent pendant deux ans et demi.

Ce détail scandaleux, si peu honorable pour les persécuteurs de l'apôtre slave, n'était attesté que par un seul texte qui avait été

naturellement très contesté. Il s'est trouvé confirmé par la découverte des Regesta Pontificaux conservés à Londres et signalés en 1880 dans l'*Archiv für Slavische Philologie*, T. IV, p. 707-710, et dans les Anciens textes édités par l'Académie d'Agram (*Starine*), T. XIII.

Le souverain pontife y blâme énergiquement l'archevêque Adalwin de Salzbourg et l'évêque de Passau Hermanirch des mauvais traitements infligés à Méthode, et le récit des souffrances qu'ils lui ont infligées ne fait guère honneur à la charité des prélats germaniques.

M. Gœtz, dans son ouvrage *Geschichte der Slavenapostel* (Gotha, 1897) avait contesté l'authenticité de la bulle du pape Jean VIII qui approuve l'emploi de la liturgie slave. M. Jagić n'a pas de peine à prouver l'authenticité de ce document capital.

Il sera désormais impossible d'écrire l'histoire des deux apôtres sans recourir au travail de notre savant maître. Après la mort de Méthode, il suit l'histoire de la liturgie slave propagée par leurs disciples et discute toutes les questions relatives aux deux alphabets cyrillique et glagolitique dont on lui a tour à tour attribué la paternité. Il examine les opinions qui se sont produites à ce sujet depuis Gelasius Dobner (1719-1790) jusqu'à nos jours. Ces recherches ont été poursuivies par Dobrovsky, Kopitar, Vostokov, Safarik, Miklosich, Rački, Sreznevsky, Vondrak. Le résultat aujourd'hui absolument acquis c'est la priorité de l'alphabet glagolitique attestée par sa concordance parfaite avec la cursive grecque de la seconde moitié du IX[e] siècle. Il est d'ailleurs fort heureux que cet alphabet, assez pénible à déchiffrer, ait été remplacé par l'alphabet improprement appelé cyrillique qui est aujourd'hui en usage chez tous les peuples orthodoxes.

La seconde moitié du volume est consacrée à des recherches sur la véritable nature du *Kirchenslawisch*, autrement dit du slavon. Ici encore l'auteur examine les diverses théories de ses prédécesseurs, notamment la théorie pannonienne (autrement dite slovène) de Miklosich. Il étudie les phénomènes linguistiques qui l'appuient ou l'infirment. Ces chapitres, qui renvoient à une foule d'ouvrages publiés dans les pays slaves les plus divers, tiennent la place d'une véritable bibliothèque. L'auteur conclut en faisant de la langue slavone un dialecte macédo-bulgare, ce qui d'ailleurs paraît conforme

aux lois les plus élémentaires de la logique, puisque Cyrille et Méthode étaient nés à Thessalonique. Cette conclusion, si naturelle et si conforme au bon sens, elle est déjà dans notre Molière. Rappelez-vous la délicieuse scène du *Mariage forcé* dans laquelle Pancrace, le docteur aristotélicien, est si spirituellement bafoué. « Je veux, dit Sganarelle, me servir de la langue que j'ai dans la bouche; je crois que je n'irai pas emprunter celle de mon voisin. » Espérons que M. Jagić nous délivrera une fois pour toutes des *docteurs aristotéliciens*.

Louis LEGER.

VARIÉTÉS.

LA CORRESPONDANCE ARCHÉOLOGIQUE DU BARON JEAN DE WITTE,

CONSERVÉE A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

V

Les archéologues belges, français et allemands ne furent pas les seuls avec lesquels le baron de Witte entretint des rapports. Il recevait aussi des lettres de ses confrères des Pays-Bas, d'Italie, de Grande-Bretagne, de Suisse, deDanemark, d'Autriche et de Russie.

Des dix-neuf lettres de Conradus Leemans, conservateur des antiques au Musée de Leyde, la première est datée du 2 décembre 1839, la dernière du 16 mai 1850. D'abord purement officielles, ces lettres deviennent bientôt familières, et à partir du 17 octobre 1842 commencent par la formule : « Mon très cher ami ».

Leemans remercie son correspondant de ses envois d'ouvrages, l'entretient de ses propres travaux, donne des renseignements sur les monuments conservés dans le musée de Leyde; dans la lettre du 2 décembre 1839, par

[1] Voir les deux premiers articles dans les cahiers d'août et de septembre, p. 362 et 413.

exemple, il décrit une partie de sa collection de vases antiques. Parfois Leemans expose et apprécie les travaux de tel ou tel savant néerlandais. Voici, par exemple, quelques détails sur les recherches archéologiques entreprises à Java, extraits d'une lettre du 17 mars 1843 :

La paléographie javanaise a fait une très grande perte ici par la mort de M. le Dr van der Vlis qui s'occupait dans l'intérieur de l'île de Java à étudier les vieilles langues du pays et à rassembler les inscriptions, dont malheureusement le nombre diminue de jour en jour devant la civilisation et les progrès de la culture. Vous savez que le zélé M. Jaquet avait formé le plan de publier un *Corpus Inscriptionum Indicarum*, mais lui aussi il n'a pu que mettre la première main à son ouvrage; maintenant j'avais placé toutes mes espérances en M. van der Vlis, et je crains que les premières années ne nous viendront [pas] réparer la perte causée par sa mort. Il était marié, et son épouse se trouve toute seule, sans amis, sans appui dans un des districts intérieurs de l'île, entourée de personnes dont elle doit se méfier. Je voudrais que le gouvernement se trouvât en état d'encourager les jeunes savants de mon pays à exploiter [explorer] nos colonies avec un but archéologique et paléographique, comme depuis plusieurs années il les a fait exploiter [explorer] avec tant de succès par les membres de la commission pour l'histoire naturelle.

En 1849, Leemans reçut à Leyde la visite de l'égyptologue Emmanuel de Rougé. « Tout en rédigeant sa notice des monuments conservés au Louvre, dit M. Maspero, Rougé avait dû s'avouer souvent que la tâche lui aurait été moins lourde si les autres musées d'Europe lui avaient été familiers, et il avait demandé au ministère de l'Intérieur une mission à l'effet d'explorer les collections publiques de Londres, de Leyde et de Berlin... Il partit en septembre 1849, et il fut reçu partout comme il méritait de l'être[1]. »

Dans une lettre du 20 novembre 1849, Leemans exprima au baron de Witte le plaisir que cette visite lui avait procuré :

J'ai fait à ma grande satisfaction la connaissance de M. de Rougé et je regrette plus que je ne puis le dire qu'il ne soit pas venu un peu plus tard ici, ou qu'il n'ait pas pu rester plus longtemps, pour que je pusse plus profiter de ses lumières et de sa profonde connaissance des hiéroglyphes, ainsi que nouer une amitié plus intime avec un homme qui possède tout à son avantage. Il me paraît par ses principes et son savoir appartenir à cette classe peu nombreuse de savants français, dont MM. Silvestre de Sacy et Letronne étaient de si nobles représentants.

Un concitoyen de Leemans, P. O. van der Chys, professeur à l'Université de Leyde, adressa au baron de Witte le 24 novembre 1849 une liste des

[1] Gaston Maspero, *Notice biographique du vicomte Emmanuel de Rougé*, in-8°, Paris, 1908, p. 27.

monnaies des empereurs gaulois conservées dans le cabinet des monnaies et médailles de cette université et dans sa propre collection.

Le baron de Witte entretint également des relations épistolaires avec deux érudits luxembourgeois notables, M. de La Fontaine, ancien gouverneur du grand-duché de Luxembourg, et A. Namur, conservateur-secrétaire de la Société archéologique de Luxembourg. De ce dernier il reçut, comme annexe d'une lettre du 10 décembre 1849, un état des monnaies de Postumus, Victorinus, Tetricus I et Tetricus II conservées dans le musée de la Société archéologique de Luxembourg.

L'érudition anglaise est représentée dans le fonds par John Akerman (1806-1873), secrétaire de la Society of antiquaries, sir Henry Edward Bunbury (1778-1860), Percy Gardner, Barclay V. Head, Frédéric William Madden (1839-1904), conservateur adjoint du département des médailles au British Museum, puis bibliothécaire de la Public Library de Brighton, James Millingen (1774-1845), correspondant de l'Académie des Inscriptions.

Dans une lettre du 2 juin ou du 2 juillet 1862, Fred. Madden fait appel à l'érudition de M. de Witte pour identifier une médaille qui « le met au désespoir ». « L'avers a la légende DIVO. CAES. Q. GALLIENO et le revers CONSECRATIO ». Il croit à son authenticité, mais ne sait à quel empereur l'attribuer et serait bien reconnaissant à M. de Witte de l'éclairer.

Parmi les érudits italiens avec lesquels le baron de Witte fut en relations, nous citerons Pietro Bortolotti, Alessandro Castellani, Celestino Cavedoni (1795-1865), bibliothécaire de la bibliothèque palatine et directeur du musée d'Este à Modène, Giancarlo Conestabile (1824-1877), conservateur du musée de Pérouse, correspondant de l'Académie des Inscriptions, dont les lettres traitent surtout des acquisitions faites par le musée de Pérouse et de la publication des monuments étrusques d'Orvieto, Gargallo Grimaldi, Garrucci, Giulio Minervini (1819-1891), inspecteur du Musée de Naples, professeur de littérature grecque et correspondant de l'Académie des Inscriptions.

De Suisse, Fred. Soret, membre de l'administration du musée académique de Genève, Ch. L. de Steiger et Wilh Vischer, professeur à l'Université de Bâle, envoyèrent tous trois à M. de Witte à différents moments des renseignements sur les monnaies des empereurs gaulois conservées à Genève, à Berne et à Bâle. Il reçut encore d'un autre érudit suisse, Ferdinand Keller, des détails sur une trouvaille de plats d'argent faite en 1633 à Wettingen près de Baden.

L. Müller, inspecteur du cabinet royal des médailles de Copenhague, à

qui le baron de Witte avait rendu le service d'acheter à Paris et de faire expédier en Danemark un certain nombre d'objets d'art, l'en remercia dans les termes suivants, le 5 mai 1866 :

C'est avec plaisir que j'ai examiné les choses que vous avez bien voulu acheter pour notre musée. Les deux grands vases aux figures rouges de la vente Castellani sont d'un aspect brillant et feront bonne figure parmi les autres vases de ce style. Le vase à la double tête de femme de la dernière vente est certainement une pièce rare et précieuse. La tête du mulet est excellente. Plusieurs des figurines de femme sont charmantes. Notre collection n'est pas riche en bonnes figures de terre cuite et nous ne possédons que quelques-uns de ces vases variés en formes d'animaux : c'est donc un accroissement très désiré que nous avons obtenu. En regardant combien de bonnes choses nous avons reçues pour la somme modique qui était à [votre] disposition, je trouve que nous avons tout lieu d'être très satisfaits. Certes sans votre assistance le résultat aurait été bien inférieur. Vous avez rendu à notre musée un grand service, dont je vous suis très reconnaissant.

Le fonds contient aussi cinq lettres du chevalier Joseph d'Arneth (1791-1863), directeur du cabinet impérial et royal des monnaies et antiques de Vienne, et deux lettres de B. de Kœhne, directeur adjoint du musée des antiques de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

VI

Comme on le voit, la correspondance du baron de Witte constitue une source intéressante de renseignements pour l'histoire de l'archéologie pendant les deuxième et troisième quarts du XIX^{e} siècle. Un érudit, qui entreprendrait d'écrire cette histoire, récolterait en étudiant de près ces feuillets beaucoup de notions nouvelles, de menus faits inédits et de dates précises.

Belge de nationalité, mais vivant en France, ayant en outre beaucoup voyagé, M. de Witte avait des relations parmi les savants de toute l'Europe. Si c'était en français qu'on lui écrivait habituellement, il recevait aussi des lettres allemandes, anglaises et italiennes. Cette correspondance est donc internationale.

Il faut remarquer, d'autre part, qu'elle est exclusivement savante. Ses correspondants entretenaient M. de Witte d'archéologie et de numismatique, de monuments, d'inscriptions, de monnaies, de mémoires publiés et de recherches à entreprendre. Il est assez rare qu'ils s'aventurent sur

utilisé les riches matériaux de sa collection pour tracer un cadre général de l'ethnographie et de l'archéologie préhistoriques dans la Péninsule ibérique; plusieurs articles insérés dans diverses revues depuis 1906 contenaient déjà l'exposé de ses vues. Comme elles ont suscité de vives critiques, M. Siret a dû répondre aux contradicteurs. Tel est donc l'objet de cette nouvelle publication, où la doctrine de l'auteur se trouve amplement développée pour ce qui concerne les âges de la pierre et du bronze. M. Siret ne s'est pas laissé convaincre par les conseils de prudence que lui ont prodigués ses amis, y compris le signataire de la préface de ce livre. Il a reproduit ses étranges interprétations des croyances religieuses primitives d'après les monuments figurés, demandant souvent à la préhistoire plus qu'elle ne saurait donner. En outre, il paraît se plaire à substituer aux explications simples et naturelles les solutions les plus imprévues. Ses hypothèses ethnographiques ne semblent pas plus acceptables.

Dès le XVIe siècle avant notre ère, des Phéniciens se seraient fixés sur la côte sud-est de l'Espagne pour y exploiter des gîtes argentifères. Cette première colonisation expliquerait les prétendues influences égyptiennes que nous révélerait la civilisation des Millares. Au XIIe siècle, des Celtes venus de l'Europe centrale en passant par l'Écosse et l'Irlande auraient envahi la Péninsule ibérique. Ils y introduisent le bronze (!) et anéantissent les établissements sémitiques.

Les colons orientaux adorateurs du palmier, dépossédés par ces barbares, se réfugient dans certaines provinces du nord. « Ils y transportent leur religion, remplaçant le palmier par le chêne, sa fleur mâle par le gui, incorporant à leur culte les symboles religieux locaux. » (p. 439) Le druidisme serait donc issu d'une souche sémitique! Je passe sur les rapprochements symboliques proposés par M. Siret pour étayer sa thèse. Je crains bien que la dernière partie n'en paraisse extra-scientifique aux esprits les moins timorés.

Sans doute le problème si intéressant des influences de l'Orient méditerranéen sur la civilisation occidentale aux époques des dolmens et des épées de bronze mérite un examen sérieux; mais, j'ai inutilement essayé de montrer à l'auteur que l'hypothèse d'une colonisation prégadirite ne s'imposait nullement[1]. M. Siret, par une singulière anomalie, abaisse à une date trop récente l'origine de ces relations, en même temps qu'il en exagère la portée. Des rapports indirects, d'ordre commercial, semblent parfaitement suffisants pour les expliquer, mais on doit en faire remonter les débuts à une époque beaucoup plus reculée que le XVIe siècle avant notre ère.

Pour l'étude de cette question, l'ouvrage constitue d'ailleurs un recueil de documents utiles, bien qu'il ne puisse suppléer à l'absence de toute monographie détaillée des découvertes de l'auteur postérieures à 1887. On y trouvera, outre quelques matériaux nouveaux, des cartes, des relevés, des statistiques et parfois des observations d'une réelle valeur.

Joseph DÉCHELETTE.

[1] Joseph Déchelette, Essai sur la chronologie préhistorique de la Péninsule ibérique, *Revue archéologique*, 1908, II, p. 219 et suivantes.

Encyclopædia of Religion and Ethics, edited by JAMES HASTINGS, vol. V. Dravidians-Fichte, in-4°, XVI-908 p. — Edinburgh. T. and T. Clark, 1912.

Si le lecteur veut bien se reporter à nos comptes rendus des précédents tomes de cette grande publication, il sera inutile de rappeler le but général et le mode de rédaction de cet énorme répertoire de noms et de faits. Il suffira donc de signaler les contributions les plus importantes, quitte à revenir sur la composition d'ensemble pour conclure.

Quelques mots d'abord sur les « noms propres ». L'histoire de la philosophie s'enrichit en ce tome V d'excellents articles sur Farabi (par le baron Carra de Vaux), sur Épictète (par Arnold), sur Fichte (par Speight), sur les Épicuriens (par Hicks), et sur les Encyclopédistes (par Haldane). La part des religions « évoluées » est plus considérable cette année avec les articles consacrés aux Druides, à l'Égypte, aux Élamites et aux Étrusques. Les non-civilisés sont rejetés, la plupart du temps, dans les généralités préliminaires des grandes rubriques synthétiques, et je ne vois guère à signaler comme monographies que les Esquimaux et les tribus de l'île de Pâques. Ces deux importants articles peuvent se classer au nombre des meilleurs et des plus substantiels résumés qui aient paru sur la matière. J'en dirai autant des *Dwarfs and Pygmies* (par Mac Ritchie), qui nous entraînent déjà sur le terrain de l'ethnographie générale. Le sujet est d'une telle actualité qu'il faut se féliciter d'avoir un aussi clair exposé d'une question dont l'évolution a été si rapide en ces dernières années et dont les éléments ont joué un tel rôle dans l'exposé récent de plusieurs systèmes d'ensemble sur l'histoire des religions. L'impartialité de l'auteur est aussi louable que sa connaissance de la bibliographie. Celle-ci est aujourd'hui si volumineuse que j'aurais mauvaise grâce à citer un bon nombre d'articles ou de traités qu'il a pu omettre. Cependant, et comme unique exception, je dirai qu'il n'était pas permis de passer sous silence les « Pygmées » de Leroy, ouvrage qui fait autorité en la matière.

Parmi les grandes divisions de la science ethnographique figurent deux véritables petits mémoires consacrés aux Dravidiens, l'article *Europe*, et la très importante contribution intitulée *Ethnology*. Celle-ci devait difficilement réussir à contenter tout le monde. Je dois à la vérité de déclarer que les divisions proposées par Keane m'ont paru bien trop absolues. En ce qui concerne l'Afrique, principalement, et la question des négrilles, nous sommes beaucoup trop loin encore des solutions définitives pour accepter les classifications de cet article. Tout ce qui a trait aux précurseurs du pleiostène, aux essais chronologiques pour dater ou mesurer la durée du paléolithique ou du néolithique (celle de ce dernier est évaluée de 50 000 à 100 000 ans) est présenté en termes trop assurés. Rien ne pouvait et ne devait être que suggéré sous d'expresses réserves et avec l'observation répétée qu'il ne s'agissait que de cadres provisoires.

La géographie, les œuvres philosophiques ou littéraires, et les noms divins font de furtives réapparitions avec des mots tels que : *Elephanta*, *Dwarka*, *Durga*. J'ai déjà expliqué comment ce mode de classement portait en lui-même sa condamnation. Les rares articles qui correspondent à ces

rubriques auraient fait gagner beaucoup à l'harmonie du plan en se rattachant, comme tous les autres de leurs pareils, aux articles généraux traitant des races, des régions ou des religions dont ils dépendent.

Si nous passons à la terminologie des phénomènes religieux ou éthiques, et aux modes de classement rationnel des rubriques, le volume que voici devient encore plus difficile que les précédents à présenter avec quelque clarté. Les directions générales sont de plus en plus contradictoires, à mesure que les volumes parus resserrent le champ libre; et l'on s'aperçoit chaque année un peu mieux que les données initiales étaient bien difficilement conciliables. Cela n'enlève rien à la valeur intrinsèque des articles pris isolément. Chacun d'eux représente certainement la dernière mise au point des plus récentes spécialités, des problèmes débattus à l'heure actuelle, et de la bibliographie : ceci fait justement regretter davantage qu'on ne se soit pas prononcé fermement, dès le début, pour un mode de répartition des matières dont on ne se serait plus écarté par la suite. Actuellement, on discerne assez bien, dans l'énorme amas de documents réunis, une bonne douzaine de méthodes d'investigation dont les procédés sont totalement opposés. Elles prédominent tour à tour au hasard des rubriques, sans être jamais menées jusqu'au bout dans un ordre de recherches déterminé. Il est certain, par exemple, que le procédé est excellent, qui consiste à décomposer le phénomène religieux en un certain nombre d'intitulés examinés successivement à travers les religions évoluées. A ce type appartiennent les magistrales études intitulées *Divinatio and Dream*, *Dualism*, *Evil Eye*, *Eschatology*, *Fate*, *Fall*, etc.; mais, à ce compte, il fallait plier le reste du volume à ce dispositif. C'est d'autre part une méthode différente, mais entièrement rationnelle que de fragmenter l'appareil religieux en analysant les multiples particularités de l'acte rituel ou du cérémonial canonique : d'où la série *Fasting* (où l'Égypte n'a pas été traitée) *Feasting*, *Festivals*, *Feet washing*, etc. Mais ne fallait-il pas de toute évidence poursuivre la série entière dans les limites de la présente section alphabétique de ce tome V?

Et voici qui devient un inconvénient plus sérieux. Notre *Encyclopædia* s'inspire par moments de la méthode d'enquête des questionnaires de sociologie et d'ethnologie. Elle examine, au point de vue éthique et religieux, le rôle du costume (*dress*), du boire (*drink*), etc. Le procédé a donné les meilleurs résultats. Seulement, on ne s'explique pas pourquoi il n'y a pas une série de rubriques similaires (par ex. : *dancing*), ni même pourquoi les actes tels que *fishing* n'auraient pas leur place. Du moment que l'éditeur fait place à cette méthode analytique, il fallait entreprendre d'examiner un à un les actes et les industries de l'homme, en s'appliquant à dégager de chacun les innombrables éléments magico-religieux qui y sont emmêlés. Et moins compréhensible encore apparaît la raison qui a fait donner place, plutôt qu'à mille autres de ce type, aux mots *drum*, *cymbals* et *fan*! Je vois bien qu'il s'agit de reprendre soudain une série conçue sur le plan qui débuta jadis au mot *altar*. Mais, à ce compte, il fallait ou la donner entière, ou se résigner à la fondre dans les rubriques ritualistiques. Tout valait mieux qu'adopter

tantôt l'une et tantôt l'autre des deux méthodes.

Cette fragmentation du phénomène religieux étudié dans les objets matériels représente l'ultime division possible de la méthode analytique dans la science des religions. Le contraste n'en est que plus étonnant quand on passe soudain à des intitulés comme *fetichism*, si vastes, eux, qu'ils devraient immédiatement être suivis, en fait de développements, d'une pure et simple série de « cross-references ». Et cependant le sujet est traité synthétiquement. De même, je persiste à soutenir qu'il eût mieux valu reverser aux différentes sections ethniques des questions comme celles des *Earth Gods* et du *Female principle*.

Si les répartitions offrent dejà ces caractères trop contradictoires pour les religions proprement dites, on devine ce qu'il peut en être quand on arrive au domaine mal défini que couvre le terme *Ethics*. Je ne vois pas les motifs qui ont permis à la Biologie de furtives apparitions avec *Environnement* et *Evolution*, ou à l'Économie de se révéler par l'unique article *Economic*. N'est-ce pas sortir aussi du cadre de cette Encyclopédie qu'aborder le problème de l'ivrognerie (*drunkenness*) et plus encore (même en y admettant la sociologie d'une façon très large) que de traiter les questions *Employers* et *Employment*? L'éthique conçue sur les anciens modèles est de construction plus harmonieuse avec ses articles *educatio*, *family*, *ethical discipline*, *duty*, *expiatio*, *emancipatio*, *duelling*, où une partie des sujets est traitée d'après la division ethnique, la meilleure à mon sens. Mais l'éditeur aurait dû avoir le courage d'exiger de ses collaborateurs que le plan fût toujours exécuté jusqu'au bout. La psychologie (*fear*, *feeling*, *emotions*, *enthousiasm*, etc.), la métaphysique (*eternity*, *epistemology*, *end)* et la morale (*error*, *expiation*, *egoism*, *equity)* se rattachent à un système conçu autrement, mais qu'il était peut-être difficile de répartir en adoptant d'autres cadres.

J'en ai assez dit pour faire deviner à la fois l'importance de ces articles, tous traités par des spécialistes qualifiés, et les inconvénients de cet enchevêtrement de trop de plans méthodiques opposés entre eux. Le remède le plus utile serait de multiplier sans compter les « cross references » et de procéder à quelques suppressions indispensables. La belle œuvre entreprise par J. Hastings a trop d'importance et trop de valeur pour qu'il attribue ce que je viens d'écrire au désir de me livrer à des critiques faciles. Il y trouvera certainement, au contraire, le désir de voir son Encyclopédie accroître la valeur pratique des renseignements si précieux qu'elle nous fournit et de l'instrument qu'elle pourra être entre les mains de l'historien des religions.

George Foucart.

Umberto Mancuso. *La lirica classica greca in Sicilia e nella Magna Grecia.* 1 vol. in-8°, 333 p. — Pisa, Stab. tipografico succ. FF. Nistri. 1912.

Ce volume, œuvre d'une érudition étendue et d'une judicieuse critique, est la première partie d'un ouvrage qui embrassera toute l'histoire de la poésie lyrique grecque en Sicile et dans la Grande Grèce.

On y trouve, après quelques pages d'introduction, un intéressant aperçu de la culture et de la civilisation grecque en Occident jusqu'à la fin du

v^e siècle, puis un chapitre sur Théognis, un autre sur Stésichore, un dernier sur Ibykos, formant autant de monographies bien étudiées. Dans la seconde partie, qui est en préparation, l'auteur traitera des poètes lyriques qui ont été les hôtes des princes siciliens, c'est-à-dire surtout de Simonide, de Pindare et de Bacchylide (*La lirica classica greca alle corti dei tiranni sicelioti*). L'intention générale de l'ouvrage est de mettre en lumière le rôle que la Sicile a joué dans l'histoire du monde grec.

Quel que soit le mérite des parties considérées séparément, le jugement à porter sur l'ensemble dépendra surtout de la façon dont on appréciera cette intention elle-même. Or on est bien obligé de se demander si elle n'a pas induit l'auteur à grouper artificiellement des œuvres qui n'avaient guère d'affinités naturelles, et par suite à les isoler d'autres œuvres auxquelles il sera toujours préférable de les rattacher pour les faire bien comprendre.

Cette question se pose dès le début à propos de Théognis. L'auteur des *Élégies* était-il un Sicilien? M. Mancuso l'admet, tout en reconnaissant que l'opinion contraire est celle qui prévaut aujourd'hui; et du moment qu'il l'admet, il ne pouvait se dispenser de lui faire une large place dans son étude. Examinant de près les témoignages contradictoires, il s'est appliqué à donner une démonstration complète et méthodique de son opinion. Les raisons qu'il allègue ont une valeur incontestable; il insiste sur l'importance du témoignagne de Platon, qui est grande en effet; il infirme celui de Didyme en faisant voir qu'il s'appuie sur un passage faussement attribué à Théognis. Tout cela est certainement à considérer. On demeure surpris néanmoins qu'il n'y ait dans le recueil de ce poète, s'il fut vraiment Sicilien, aucune allusion précise et probante aux affaires de Sicile; on l'est également de remarquer qu'il se qualifie lui-même de Mégarien tout court, sans ajouter quoi que ce soit pour prévenir chez ses lecteurs une confusion inévitable. Or, si Théognis n'était pas Sicilien, il est clair qu'il n'avait aucun droit de figurer dans l'ouvrage de M. Mancuso. En fait, il y a là un chapitre qui ne tient au reste du livre que par un fil singulièrement fragile. D'autant plus fragile qu'en somme les élégies de Théognis n'ont rien qui les rattache aux caractères généraux de la Grèce d'Occident, rien qui les distingue spécifiquement de l'élégie attico-ionienne. L'état social qu'il nous dépeint a pu exister aussi bien à Mégare de l'isthme qu'à Mégare Hyblea. Et vraiment, personne n'oserait se servir de ses poèmes comme de documents pour l'histoire de cette dernière cité. De telle sorte que l'unique lien entre lui et la Sicile est en définitive une hypothèse, dont il est moralement impossible de faire usage.

Les chapitres relatifs à Stésichore et à Ibykos nous ramènent heureusement sur un terrain plus solide. Si mal connue que soit l'œuvre du grand poète d'Himère, il est impossible de ne pas reconnaître qu'elle est vraiment sicilienne. Et cela non pas seulement parce qu'elle a été composée en Sicile ou dans la région avoisinante, mais parce que vraiment elle n'aurait guère pu naître ailleurs que dans cette Grèce d'Occident. Ses poèmes, destinés à des fêtes locales, étaient manifestement remplis de l'esprit et des sentiments qui animaient ces populations coloniales; ils étaient adaptés à

leurs cultes spéciaux. La religion des héros nationaux, particulièrement développée chez elles, en formait le fond. Ces faits bien connus, M. Mancuso les a exposés de nouveau, avec précision et de façon à les bien mettre en lumière. S'il n'ajoute rien de très personnel à ce qui en avait été dit déjà, il a eu du moins le mérite de les rassembler en une synthèse claire, et méthodique. Ses jugements sur le poète lui-même, sur son tour d'esprit, son génie, la variété et la fécondité de ses inventions sont justes et intéressants. Peut-être aurait-il dû étudier plus à fond ses affinités intellectuelles et morales, auxquelles il se contente de toucher un peu rapidement. Par exemple, en signalant avec raison l'influence qu'il a exercée sur Pindare, il ne montre pas suffisamment, à mon avis, combien Pindare au fond différait pourtant de Stésichore; le Thébain, poète magnifique, était en même temps un penseur; chez le Sicilien, la sensibilité prédominait, avec les caprices brillants de l'imagination. Ses héritiers directs ne furent-ils pas plutôt Simonide et Euripide? Il eût été bon d'insister sur cette filiation. Quant à la religion, la tendance rationaliste qu'on attribue à Stésichore, et que M. Mancuso note à son tour brièvement, ne doit être ni méconnue, ni exagérée; mais elle demandait à être définie attentivement. Il y a, chez le poète d'Himère, de curieuses et caractéristiques contradictions à cet égard, très naturelles en son temps et en son milieu. Cette partie du sujet aurait gagné, elle aussi, à être étudiée plus à fond.

Ibykos, poète de volupté ardente, semble avoir reçu, comme Stésichore, l'empreinte distinctive des mœurs et des sentiments de son pays. Toutefois il y a dans sa poésie un élément ionien dont l'importance fut sans doute considérable. D'où résulte qu'il n'est pas sans inconvénient de le rattacher trop exclusivement à la Grande Grèce et à la Sicile, ce qui a pour effet de l'isoler de Mimnerme et d'Anacréon. D'ailleurs il faut avouer qu'en l'état où nous sont parvenus les fragments de ses poèmes, sa figure demeure en somme assez indécise. M. Mancuso lui a fait justice, en le représentant comme un imitateur brillant.

Ce sera sans aucun doute chose intéressante que de voir dans la seconde partie de l'ouvrage le tableau de la cour des Théron, des Anaxilas, des Gélon et des Hiéron. Mais nécessairement il y sera surtout question de poètes venus de la Grèce propre, de Simonide, de Pindare, de Bacchylide, qui n'ont eu avec l'Occident que des relations passagères. Qu'ont-ils dû au juste à la Sicile? Voilà le point particulier sur lequel M. Mancuso s'est en quelque sorte engagé d'avance à nous apporter ses observations personnelles.

Maurice Croiset.

E. von Aster. *Grosse Denker*, 2 vol. in-8°, Leipzig, Quelle et Meyer, 1911.

Plusieurs choses sont à noter à propos de la publication des deux volumes que nous donne M. E. von Aster. D'abord l'Allemagne, la terre classique des monographies, travaille à faire œuvre synthétique. Puis la synthèse ainsi obtenue est l'œuvre d'une collectivité où sont représentées des opinions diverses. Les auteurs n'appartiennent pas à une même école philosophique. Enfin les références placées après les différents chapitres sont peu nombreuses et ne semblent avoir d'autre objet que d'indiquer au

lecteur comment il pourra compléter son information et nullement de justifier les assertions de chaque auteur. C'est tout à la fois une revue continue de la philosophie pour certaines périodes et une exposition des grands systèmes rattachés aux philosophes les plus célèbres.

C'est M. A. Fischer qui a résumé les doctrines fondamentales de la philosophie antésocratique, puis celles de Socrate et des Sophistes. Aucune bibliographie n'est jointe à ces deux premiers chapitres. M. P. Natorp a condensé le résultat de ses recherches sur Platon avec sa clarté et sa précision ordinaires. Il y a ajouté une bibliographie d'une vingtaine de lignes. M. F. Brentano s'est chargé d'Aristote, sans joindre d'ailleurs aucune bibliographie à son exposé. Puis M. A. Schmekel a traité de la philosophie hellénico-romaine, en ne donnant que six pages à Plotin et au Néoplatonisme. La bibliographie qui suit ne signale aucun des ouvrages qui, en dehors de l'Allemagne, ont contribué à éclairer cette période obscure. M. Baumgartner, qui a succédé à Breslau à Baeumker et qui dirige avec lui et le baron von Hertling, actuellement premier ministre en Bavière, la publication des *Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters*, s'est occupé de S. Augustin et de S. Thomas. La bibliographie signale surtout les sources catholiques. Giordano Bruno a été traité par M. Hönigswald; Descartes, par M. Frischeisen-Köhler; Spinoza, par M. O. Baensch; Leibniz, par M. W. Kinkel; Locke et Hume, par M. E. von Aster; Kant, par M. Menzer; Fichte, par M. F. Medikus; Hegel, par M. Falkenheim; Schelling, par M. O. Braun; Schopenhauer et Herbart, par M. R. Lehmann; Nietzsche, par M. A. Pfänder. Le second volume se termine par un article de M. Windelband sur les directions philosophiques du temps présent.

S'il s'agissait d'une histoire de la philosophie au sens propre du mot, même d'une histoire qu'on voudrait faire à l'aide des « representative men », il y aurait beaucoup à dire et pour la manière dont la bibliographie a été conçue et pour les systèmes qui sont exposés comme pour ceux qui sont omis. Plotin devrait avoir une place plus grande; Avicenne ou Averroès, Ibn Gebirol ou Maimonide devraient figurer dans l'ouvrage aussi bien que S. Augustin et S. Thomas, Berkeley, aussi bien que Locke, Auguste Comte aussi bien et mieux peut-être que Herbart. Mais il s'agit d'une œuvre plus philosophique qu'historique; ce que l'on cherche surtout, c'est l'intelligence philosophique, *Die Geschichte der Philosophie ist eben ein Weg zu philosophischem Verständnis*. C'est une idée fort souvent développée en France que l'histoire des conceptions philosophiques doit servir à la constitution de systèmes nouveaux. Sans doute on peut craindre qu'on ne soit amené ainsi à laisser des lacunes dans l'étude du passé ou à grandir des préoccupations qui ne furent qu'accidentelles. Mais il est intéressant de signaler en Allemagne des tendances analogues, de chercher les directions qui y paraissent les plus importantes et les plus propres à être suivies, pour voir du même coup d'ailleurs celles qui sont ignorées ou laissées de côté.

François PICAVET.

J. LOTH. *Contributions à l'étude des Romans de la Table Ronde*. — In-8°,

127 p. Paris, Champion, 1912.

Sous ce titre, M. J. Loth a réuni en volume sept articles parus dans la *Revue Celtique*, au cours des années précédentes (tomes XXX, XXXII et XXXIII). Ces articles sont d'étendue et d'importance inégales. Deux d'entre eux, les numéros IV et V, se rapportent aux Mabinogion gallois; les autres concernent la légende de Tristan. Mais ils donnent tous, des problèmes qu'ils traitent, une solution élégante et nouvelle. L'ouvrage mérite pleinement les éloges que lui a récemment décernés M. Kuno Meyer (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, 1913, p. 64).

Au sujet des Mabinogion, l'auteur, qui vient de préparer une seconde édition de sa belle traduction française du texte gallois, discute un certain nombre de questions détachées : 1° le nom de Mabinogi, pour lequel il reprend l'hypothèse de sir John Rhys, suivant laquelle le mot désignerait proprement le bagage littéraire du mabinog, l'apprenti-barde ou l'apprenti-conteur; 2° la personnalité de Bledri (ou Bréri), ce conteur gallois qui aurait été en relations avec un comte de Poitiers et qui aurait contribué à répandre en France la manière de Bretagne; 3° la date de composition du récit de Kulhwch et Olwen, dont il fait valoir le caractère si profondément gallois, les mérites littéraires, et dont il marque la place dans l'ensemble des récits arthuriens; 4° l'étymologie du nom de Morgan Tut, cet énigmatique personnage qui, dans le roman de Geraint et Enid, semble jouer le rôle de magicien guérisseur; il réfute une hypothèse invraisemblable de Zimmer et propose pour Tut le sens ancien de « sorcier bienfaisant, bon magicien ».

Les articles consacrés à la légende de Tristan ont une portée plus générale, surtout le n° VI sur « le Cornwall et le roman de Tristan » (p. 60-112). On n'a pas oublié quelle sensation produisit dans le monde des romanistes et des médiévistes l'exposé que fit M. Loth de ses découvertes à une séance de l'Académie des Inscriptions. Il fournissait la clef d'un mystère qui avait en vain excité la sagacité de savants comme Gaston Paris, Zimmer, M. Fœrster ou M. Bédier. Sans doute, M. Loth l'indique finement au début de son article, il y avait de sérieux arguments historiques pour localiser dans le Cornwall la légende de Tristan telle qu'elle apparaît constituée dans Béroul, mais ce n'étaient que des vraisemblances et des probabilités. Ce sont au contraire des faits précis que M. Loth apportait à la connaissance de l'Académie et qu'il expose dans son livre. La plupart des noms de lieu qui figurent dans le poème de Béroul ou de Tristan, il les a retrouvés dans le Cornwall actuel, soit sur les cartes du pays ou parmi les lieux dits du cadastre, soit sur les lèvres des paysans. Il a ainsi localisé Lancien, la Blanchelande et le Malpas, il a reconnu la forêt de Morrois et l'île où Tristan combat le Morholt, il a expliqué par la disposition même des lieux le Saut de la Chapelle, il a pu suivre la piste des deux amants, repérer leurs étapes, fixer l'endroit de leur retraite et dresser en quelque sorte la carte explicative du récit. On se demande avec étonnement comment un pareil groupement de preuves palpables a pu si longtemps rester inconnu ; la révélation en fait grand honneur à M. Loth.

A côté de cette découverte si impor-

tante, l'intérêt des autres articles pâlit un peu. Pourtant le n° I a le mérite de préparer les voies à ce qui va suivre en prouvant que l'élément moral du drame de Tristan est bien d'origine celtique; c'est une excellente démonstration et en même temps la réfutation d'une théorie en faveur parmi les romanistes. Le numéro II n'est qu'une note sur le bouclier de Tristan; le numéro III traite les noms de Tristan et Iseut, deux noms celtiques et le second au moins manifestement cornique; le numéro VII étudie un fragment de poème vieux-gallois relatif à Tristan.

J. VENDRYES.

DOM URSMER BERLIÈRE. *Suppliques d'Innocent VI*, 1352-1362 (*Analecta Vaticano-Belgica*, vol. V), in-8°, xxx-993 pages. — Rome, Bretschneider, Paris, H. Champion, 1911.

En publiant ce volume, où se trouvent réunies plus de 1850 suppliques adressées au pape Innocent VI et concernant la Belgique, D. Ursmer Berlière a donné une nouvelle preuve de sa féconde et très utile activité. Les pièces qu'il a rassemblées, pour la période comprise entre 1352 et 1362, font suite aux suppliques de Clément VI par lesquelles il a précédemment inauguré cette grande série de documents.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire politique et religieuse du XIV^e siècle savent combien de semblables publications sont précieuses; elles nous montrent l'organisation du monde ecclésiastique, nous apprennent une quantité de choses sur les mœurs du clergé, sur la pluralité des bénéfices, sur la situation faite alors, dans la société, aux clercs illégitimes. Ce n'est cependant pas à ce point de vue que nous pouvons nous placer pour donner une idée du volume publié par Dom Ursmer Berlière : les relevés d'ensemble, les grands travaux de statistique auxquels on devra se livrer pour élucider ces questions d'ordre général ne pourront être entrepris que plus tard, quand on aura mis sur pied un nombre plus considérable de séries analogues à celle-ci, où les textes à classer se compteront par dizaines de milliers.

A première vue, on constate que les suppliques d'Innocent VI apportent une quantité de faits intéressants, non seulement à l'ancienne histoire de la Belgique, mais à celle de la France, de l'Empire et d'autres pays encore. Il ne faut pas oublier que la Flandre était alors un des grands fiefs de la couronne de France, et que d'autre part le Saint-Siège ne se gênait pas pour placer dans les églises des Pays-Bas ses protégés de toutes nations. Les textes nombreux et variés qu'on nous fait connaître sont expliqués par des notes souvent développées, relatives aux personnes, aux familles, aux localités dont il est question; l'auteur y joint un excellent index.

En parcourant les suppliques, on est frappé de voir la fréquence avec laquelle reviennent certains noms; il y a des solliciteurs qui postulent sans cesse pour eux-mêmes et surtout pour leurs protégés; leurs demandes sont parfois réunies et présentées en bloc : rôle du duc de Bourgogne (n^{os} 97-98), rôle du duc de Brabant (99-104); dès les premières pages on relève une rubrique générale, « sequuntur rotuli dominorum cardinalium pro familiaribus suis »; elle est suivie d'une quantité de suppliques adressées par les membres du Sacré-Collège en faveur de leurs médecins, de leurs

maîtres de chapelle, de leurs chapelains, de leurs commensaux. Bien entendu, les fonctionnaires, grands et petits, de la cour pontificale et de la chancellerie sont au premier rang des solliciteurs, à commencer par Gervais Rolland, chevalier, maréchal de la cour (*marescallus vester Romane curie*, n° 860). On sait que les papes d'Avignon bâtissaient beaucoup : voici le directeur de leurs travaux d'architecture, *director edificiorum vestrorum* (n° 1504 ; 1360, 17 août), et, un peu plus loin, un clerc du diocèse de Liége qui s'est employé à la construction des murailles d'Avignon (n° 1571).

On peut s'étonner de ne rencontrer dans cette longue série de pièces qu'un assez petit nombre de faits rappelant les ravages causés en France par la guerre avec les Anglais et les courses des grandes compagnies. Dans cet ordre d'idées il convient pourtant de noter la supplique adressée en 1353 par l'evêque de Porto en faveur d'un de ses familiers, chanoine regulier à Saint-Vulmer de Boulogne, dont le monastère a été devasté par les Anglais (n° 501 ; 1353, 7 mai), la requête d'une pauvre femme du diocèse de Thérouanne, ruinée par la guerre, et qui demande à être admise, comme sœur, à l'Hôtel-Dieu de Reims ou à celui d'Arras (n° [illegible]). L'abbé de Notre-Dame de [illegible] en Calaisis, [illegible]

volontaire au service du Saint-Siège (n° 1852 ; 28 décembre 1361). Une supplique du 10 novembre 1353 (n° 356) fait allusion à la guerre soutenue par l'évêque de Liége contre ses sujets. En fait de calamités publiques, il faut encore citer l'incendie de l'église Saint-Pierre de Lille, le 3 mai 1354 (n° 493 ; supplique du 29 juin 1354).

L'approbation pontificale, *fiat G.*, marquée au bas des demandes, est souvent accompagnée de clauses restrictives, même dans les cas où l'indulgence semble justifiée. De braves gens, qui n'ont pu se marier, étant cousin et cousine au quatrième degré, demandent une dispense, en faisant valoir qu'ils ont eu de nombreux enfants, dont huit sont en vie : « fiat, et injungatur eis penitentia salutaris », répond le pape sur un ton peu généreux (n° 316). Le Saint-Siège avait, il est vrai, ses raisons pour ne pas céder à la légère, les demandes qu'on lui adressait n'étant pas toujours raisonnables. Pourquoi Jean de Luxembourg, chevalier, châtelain de Lille et sire de Ligny, demande-t-il pour son frère Henri, qui est dans sa treizième année, un canonicat avec prébende en l'église de Cambrai, et l'archidiaconé de Hainaut en ladite église? Cet enfant pour lequel on demande tant de choses est déjà pourvu d'un canonicat avec prébende en l'église de Cologne [illegible]

bendes dans les églises d'Amiens, du Mans et de Saint-Quentin. « Il est trop jeune », répond Innocent VI, et cette fois nous ne pouvons le blâmer (nº 1818).

Le roi Jean justifie le surnom que l'histoire lui a si généreusement donné, en s'employant à tout instant, auprès du Saint-Siège, au profit de ses protégés. Une requête qu'il adresse en faveur de maître Jean Piédeleu, chanoine de Senlis, fait valoir que cet ancien serviteur de la couronne, accablé par la goutte, ne peut plus résider auprès du pape, et qu'il se voit obligé, pour raisons de santé, de rester à Senlis ou d'habiter Paris, où il y a quantité de médecins, « ubi est copia medicorum et expertorum super hoc » (nº 587, 7 février 1355).

Il était fort difficile au pape de refuser ses faveurs à des personnes étroitement liées au puissant roi de France; il le faisait quelquefois, ou du moins évitait de se laisser entraîner à des complaisances exagérées. Une des princesses qui avaient le plus volontiers recours à sa bienveillance était Marguerite de France, comtesse de Flandre, de Nevers et de Rethel, fille du roi Philippe le Long (« filia bone memorie Philippi cognomento le Long Francorum regis illustris », nºˢ 178 à 185, 348). Tout va bien quand elle se borne à recommander son médecin, à demander le droit d'avoir un autel portatif, d'y faire dire la messe « cum nota vel sine nota », d'y faire célébrer les offices avant le jour, « ante diem ». Mais il lui prend une fantaisie plus difficile à satisfaire; voulant visiter à son aise sa sœur Blanche, qui est à l'abbaye de Longchamp, elle demande à pouvoir entrer dans ce monastère toutes les fois qu'elle le voudra, avec ses familiers, tant hommes que femmes; il faut qu'on l'autorise à passer la journée dans l'abbaye, même avec des hommes, à y rester la nuit en compagnie de ses femmes et d'autres dames; elle entend faire visiter sa sœur, à son gré, par une ou plusieurs femmes de sa suite, pour lesquelles elle sollicite la permission de rester à l'abbaye le jour et même la nuit. Le pape lui permet d'entrer à Longchamp, mais seulement avec des femmes, à condition qu'elle n'y passera pas la nuit; elle pourra de même envoyer, quand elle le jugera bon, deux de ses femmes à sa sœur, mais avec défense de coucher au monastère (nº 180; 20 avril 1353).

Une supplique du même genre fut adressée au pape par Marguerite, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande. Elle voulait se faire autoriser à entrer dans les maisons de religieuses recluses, quel que fût leur ordre, accompagnée de vingt personnes, avec faculté d'y manger et d'y boire. Cette prétention était exorbitante; mais la comtesse, veuve de l'empereur Louis de Bavière, était la cousine germaine du roi Jean. Innocent VI lui accorda ce qu'elle demandait en réduisant sa suite à six femmes seulement, et en lui refusant la faculté de passer la nuit dans les monastères (nº 371; 10 décembre 1353). La comtesse de Hollande avait auprès d'elle une demoiselle du diocèse de Cologne qui un jour, ayant assisté aux couches de sa dame, avait fait vœu de ne jamais se marier. Les regrets lui vinrent ensuite; elle fit valoir que son mariage pouvait servir au maintien de la paix entre beaucoup de nobles; c'était un argument banal, très fréquemment employé dans les cas de ce genre; elle ajouta

qu'elle désirait fort avoir des enfants, et qu'au surplus elle ne pouvait plus s'astreindre à la continence (« precipue cum diutius bono modo non valeat continere »). A une requête aussi franche et aussi naturelle le pape ne pouvait répondre par un refus; la brave Allemande fut autorisée à se marier (n° 373; 18 décembre 1353.

Nous devons arrêter ici cette série d'exemples; on voudra bien nous permettre d'en citer un dernier. Un clerc nommé Jean Froissard, ayant résigné une chapellenie perpétuelle, qu'il avait en l'église de Valenciennes, entre les mains d'Etienne, archevêque de Toulouse et camérier du pape, demande a être pourvu, par voie d'échange, d'un canonicat et d'une prébende en l'église Saint-Honoré de Paris (n° 1391; 2 janvier 1360). Si cette pièce s'applique à notre illustre historien, elle mérite d'être signalée: Froissart était bien de Valenciennes, mais peut-être s'agit-il d'un de ses parents.

Élie Berger.

Henri Lemonnier. *Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture, 1671-1793*, publiés par la Société de l'histoire de l'art français sous le patronage de l'Académie des Beaux-Arts, t. II 1682-1696. — In-8°, Paris, Champion, 1912.

Dans un cahier précédent (juin 1912, p. 281-283) a été annoncé le premier volume de cette publication. Elle se poursuit avec régularité. Ce tome deuxième contient la matière du deuxième registre des procès-verbaux de l'Académie et la moitié du troisième. Il est donc probable que la publication intégrale des onze manuscrits originaux formera huit ou neuf volumes d'impression.

Le présent tome va de l'année 1682 à 1696. Il débute par un avant-propos traitant de certaines questions techniques sur la publication, suivi d'une Introduction de quarante pages dans laquelle l'éditeur résume très nettement les principaux travaux et les préoccupations habituelles de la compagnie pendant cette période d'une quinzaine d'années.

Cette Introduction fait bien connaître les préoccupations ordinaires des membres de l'Académie et les incidents qui vinrent à certains moments troubler la méthodique régularité de leurs séances hebdomadaires.

L'éditeur signale au début les modifications qui se produisirent dans la composition du corps académique pendant la période en question. Bullet fut nommé en 1685, Daniel Gittard en 1686 et Robert de Cotte en 1687. La Hire fut chargé par Louvois, en 1687, de remplacer Blondel comme professeur de mathématiques. Desgodets et Le Maistre ne furent admis qu'en 1694, en remplacement de d'Orbay et de Libéral Bruand. En regard de ces académiciens de réputation assez inégale, l'éditeur rappelle les architectes contemporains, Jean Marot, par exemple, que leurs ouvrages semblaient désigner aux suffrages de leurs confrères et dont les noms ne figurent pas sur les registres.

Les deux surintendants qui remplacèrent Colbert le despotique Louvois en 1683, et après lui, Villacerf eurent peu de rapports avec l'Académie d'architecture. C'est sous l'administration du second que le siège des réunions et de l'École fut transféré du Palais Royal au Louvre dans une partie du palais dont le plan est sous nos yeux. Les salles attribuées à l'Académie occupaient au premier étage les pièces

comprises entre le petit escalier à vis donnant accès aux bureaux des Conservateurs et le pavillon central situé en face du pont des Arts.

La pénurie du trésor pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg avait entraîné la suppression des subventions accordées par le Roi pour l'entretien de l'École et le traitement des professeurs. Ceux-ci offrirent de continuer leurs cours gratuitement, et la Compagnie obtint la permission de tenir ses réunions comme par le passé.

Comme il l'avait fait dans l'introduction du premier volume, M. Lemonnier présente une biographie succincte des nouveaux membres élus après 1682, avec une appréciation de leurs travaux les plus connus. Il passe ainsi en revue l'œuvre de Pierre Bullet dont la plupart des constructions se trouvent à Paris. Philippe de la Hire est un savant plutôt qu'un artiste; aussi, bien que désigné par Louvois pour succéder à François Blondel comme professeur d'architecture, semble-il avoir enseigné les mathématiques plutôt que l'architecture. Quant à Robert de Cotte et Jules Hardouin-Mansart, leur rôle ne fait que commencer et c'est au cours de la période suivante, après 1699, qu'ils exerceront une influence prépondérante; aussi est-ce dans le prochain volume que l'auteur compte s'étendre sur leur rôle.

Dans une analyse des travaux de l'Académie sont rappelées les consultations demandées par nombre de cités provinciales sur des projets de construction ou de décoration. Mansart lui-même la consultait sur la charpente de la coupole des Invalides et la hauteur anormale donnée à la chapelle du château de Versailles. Comme le dit fort bien M. Lemonnier, l'Académie jouait à cette époque le rôle d'un Conseil supérieur des ponts et chaussées et nous ajouterons qu'elle remplissait en même temps celui de la Commission actuelle des bâtiments civils.

Les séances ordinaires, quand aucune question d'intérêt actuel n'était en discussion, sont occupées par l'interminable lecture des ouvrages de Vitruve, d'Alberti, de Scamozzi, de Philibert de l'Orme, de Jean Bullant et de Blondel. Quand la matière vient à manquer, on reprend les auteurs déjà lus; et ce sont de savants commentaires n'épargnant pas les théoriciens les plus estimés. C'est ainsi que certaines propositions de Philibert de l'Orme sur les ouvrages de charpente sont très critiquées.

Un incident mérite d'être tout particulièrement signalé. Il s'agit du dissentiment qui s'éleva entre Louvois et les Académiciens au sujet de la construction de l'aqueduc de Maintenon et qui prit un moment une tournure assez aigre. Nous suivons, grâce à M. Lemonnier, les diverses phases du débat.

Louvois avait conçu le projet d'alimenter les bassins de Versailles avec les eaux de la rivière d'Eure. Une seule difficulté se présentait : la profondeur de la vallée de Maintenon qui s'enfonce à soixante-quinze mètres au-dessous du niveau des plateaux voisins. Vauban proposait un siphon pour traverser cette dépression. Louvois ne voulut pas en entendre parler et résolut de faire appel aux lumières de l'Académie d'architecture. Il la saisit de la question au début de l'année 1686. Après quelques pourparlers assez vagues, Louvois exposa un projet consistant à élever deux piles en briques de 209 pieds de hauteur sur quatre toises de largeur pour porter

l'aqueduc. L'Académie assura que ces piles ne seraient pas solides et conseilla de suivre l'exemple des anciens qui, dans des cas semblables, érigeaient des aqueducs à plusieurs étages. C'était la condamnation formelle du projet de Louvois. Il s'informa auprès de ses conseillers ordinaires et se rendit enfin aux arguments de l'Académie. La Compagnie, en cette circonstance, avait montré un certain esprit d'indépendance vis-à-vis d'un ministre très autoritaire. Elle donnera par la suite, dans un débat plus grave avec M. de Marigny, le frère de la marquise de Pompadour, la preuve qu'elle sut au besoin résister aux caprices de l'autorité supérieure.

A la fin du volume figurent en appendice certains Mémoires accompagnés de dessins, présentés au cours des séances, mais trop longs pour être intercalés dans le texte des procès-verbaux. En voici la liste : 1° Remarques de M. de La Hire sur l'épaisseur qu'on doit donner aux pieds droits des voûtes et aux murs des dômes ou voûtes de four; 2° Observations sur le chapiteau du pilastre corinthien par M. de La Hire; 3° Remarques sur la grandeur des figures qui doivent accompagner les ordres des colonnes; 4° Sur la coupe des pierres, etc., etc. Toutes ces études sont de La Hire; une seule fut présentée par Bullet.

A la suite de cet Appendice vient une liste des principaux ouvrages étudiés ou consultés par l'Académie, dont le titre n'avait été donné qu'en abrégé au cours du texte.

Comme il l'a fait dans le tome premier, l'éditeur termine ce volume par un lexique des termes techniques employés dans les procès-verbaux et non précédemment expliqués, puis par une table des noms de lieux, complément indispensable d'une publication qui intéresse presque toutes les provinces de France.

J.-J. G.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

T. Attici-Pomponi, *Epistularum ad Ciceronem reliquiæ*. Collegit et adnotationibus illustravit Santi Consoli (Bullettino dell' Archivio paleografico italiano, n. 5). In-8°, XI-102 p. Roma, E. Lœscher, 1913.

Inscriptiones graecae, consilio et auctoritate Academiæ litterarum regiæ Borussicæ editæ : Vol. II et III, ed. minor, pars I. Inscriptiones atticæ Euclidis anno posteriores. Ed. Iohannes Kirchner. Pars I. Decreta continens. Fasc. I. Decreta annorum 403/2-230/29, IX-337 p. — Vol. V. Inscriptiones Laconiæ, Messeniæ, Arcadiæ. Fasc. II. Inscriptiones Arcadiæ. Ed. Frdr. Hiller de Gærtringen, XXXLIII-194 p. In-fol. Berlin, Reimer, 1913.

E. Küster, *Die Schlange in der griechischen Kunst u. Religion*. (Religiongeschichtliche Versuche u. Vorarbeiten... XIII. Bd. 2. Hft.). In-8°, X-172 p., illustr., pl., Giessen, Töpelmann, 1913.

K. Latte, *De saltationibus Græcorum capita quinque*. (Religiongeschichtliche Versuche u. Vorarbeiten... XIII. Bd. 3. Hft.) In-8°, 112 et II p. Giessen, Töpelmann, 1913.

K. Schumacher, *Materialien zur Besiedelungs-Geschichte Deutschlands*. Karten, Pläne, photograph-u. zeichner. Aufnahmen, Modelle, etc. von den

ältesten Zeiten bis in Mittelalter (Kataloge des röm.-germanischen Central-Museums). In-8°, 269 p., illustr., pl., Mainz, Wilckens, 1913.

W. Woodthorpe Tarn, *Antigonos Gonatas*. In-8°, 11-501 p., pl., Oxford, Univ., 1913.

Laur. Tudeer, *Die Tetradrachmen prägung von Syrakus in der Periode der signierenden Künstler*. In-8°, IV-292 p., pl., Berlin, 1913.

Carl Weickert, *Das lesbysche Kymation*. Ein Beitrag zur Geschichte der antiken Ornamentik. In-8°. VII-114 p., illustr, pl., Leipzig, Schunke, 1913.

MOYEN AGE.

Aldhelmi opera. Ed. Rudolfus Ehwald. (Monumenta Germaniæ historica... Neue Quart-Ausg. Auctorum antiquissimorum tomi XV, pars I.) Fasc. I. In-4°, 323 p. Berlin, Weidmann, 1913.

P. Guillermo Antolin, *Catálogo de los Códices latinos de la Real Biblioteca del Escorial*. Volumen III (L. I. 2. — R. III 23). In-8°, 568 p. Madrid, Impr. Helénica, 1913.

Mariano Arigita y Lasa, *Cartulario de D. Felipe III, rey de Francia*. In-8°, 159 p. Madrid, Impr. de Los sucs. de Hernando, 1913.

L. Delisle, *Les grandes heures de la reine Anne de Bretagne et l'atelier de Jean Bourdichon*. In-fol., 122 p., pl., Paris, E. Rahir, 1913.

A. Fiammazzo, *Note dantesche sparse*. In-16, VIII-399 p. Savona, Tip. Bertolotto, 1913.

E. Lefèvre-Pontalis, *Le château de Coucy*. Introduction historique de Ph. Lauer. Relevés de A. Ventre, architecte. (Petites monographies des grands édifices de la France.) In-8°, 104 p. Paris, H. Laurens, 1913.

L. Mirot, *Une grande famille parlementaire aux XIVe et XVe siècles. Les d'Orgemont. Leur origine. Leur fortune. Le boiteux d'Orgemont* (Bibliothèque du XVe siècle. T. XVIII). In-8°, III-327 p. Paris, H. Champion, 1913.

C. Pinzi, *Storia della città di Viterbo lungo il medio evo*, illustrata con note e nuovi documenti in gran parte inediti. Vol. III-IV (fine). In-8°, 2 vol., XIX-643 p. et XX-552 p. Viterbo, Agnesotti, 1913.

Richier, *La vie de Saint-Remi*, poème du XIIIe siècle. Ed. by W. N. Bolderston. In-8°, 356 p. Oxford Univ., 1913.

E. Stange, *Geld- u. Münzgeschichte des Bist. Minden* (Veröff. d. histor. Komm. f. die Prov. Westfalen). In-4°, V-194 p., illustr., pl Münster, Aschendorff, 1913.

ORIENTALISME.

É. Baraize, *Plan des nécropoles Thébaines*, Livre IV (Service des antiquités de l'Égypte). In-fol. Le Caire, 1913.

Die Religionen des Orients und die altgermanische Religion, von Edv. Lehmann, A. Ermann, C. Bezold, H. Oldenberg, I. Goldzier, A. Grünwedel, J.-J.-M. de Groot, K. Florenz, H. Haas, F. Aimont, A. Heusler. Zweite vermehrte und verbesserte Auflage. In-8°, X-288 p. Leipzig, Berlin, Teubner, 1913.

M. B.

ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

29 août. M. Cordier lit une lettre de M. Robert Gauthiot donnant des détails sur les recherches linguistiques qu'il a faites en Asie centrale.

— M. Héron de Villefosse informe l'Académie que la Conservation des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre vient, d'accord avec M. Léon Bonnat, d'obtenir la cession au Louvre de la Minerve colossale, couramment désignée sous le nom de Torse Médicis, qui était conservée à l'École des Beaux-Arts. Cette statue, qui occupait dans les jardins de la villa Médicis une niche retirée, fut, sur l'initiative d'Ingres, transportée à Paris sous le règne de Louis-Philippe.

— M. de Pachtere lit une note sur une inscription découverte récemment à Aïn-Temouchent (antique Albulae), près d'Oran, et qui nous apprend qu'une troupe d'auxiliaires indigènes, [illegible] construisit au IIe siècle de notre ère un poste qui fit partie du système de défense de la Maurétanie Césarienne.

— M. Franz Cumont communique une figurine d'envoûtement récemment découverte à Athènes et la rapproche d'autres trouvailles analogues. Ces poupées magiques sont toutes en plomb, métal de Saturne, planète pernicieuse, [illegible] pour les maléfices. Elles ont les mains et parfois les pieds et le corps étroitement liés, [illegible] de la victime du sortilège. La statuette d'Athènes offre cette particularité jusqu'ici unique d'être couchée dans un cercueil de plomb, à sa taille. Le personnage qu'elle représente devait, comme son effigie, être déposé dans un cercueil et comme elle inhumé. Tous ces actes procèdent logiquement de la sympathie que la magie suppose exister entre l'être maudit et le simulacre sur lequel on opère.

5 septembre. M. Cagnat communique de la part de M. L. Poinssot, inspecteur des Antiquités de la Tunisie, le texte d'une inscription latine découverte à Koudiet-es-Souda et relatant une offrande de sept victimes faite à sept divinités différentes par le pagus Veneriensis, agglomération de citoyens romains, voisine du Kef (Sicca Veneria).

12 septembre. M. Alfred Merlin envoie à M. le Président de la part de M. l'abbé Leynaud, curé de Sousse, le texte de trois inscriptions sur mosaïques découvertes récemment dans les catacombes d'Hadrumète.

— M. Héron de Villefosse communique le texte d'une inscription romaine qui vient d'être découverte à Tébessa [illegible]; elle est relative à une personne nommée Aelia Celsinilla et fait connaître que [illegible] militaire.

— M. [illegible]

encore plus grande au moyen âge que de nos jours. Il pense qu'il faut le rattacher à une base celtique de sens identique et qui a donné le cornique *cudhe*, le cymrique *cuddio*, le bas-breton *cuzat*. Mais le *d* de cette base n'explique pas le *t* du français. M. Thomas suppose qu'à l'époque gallo-romaine le verbe gaulois a été latinisé en *cudare*, dont le latin a ensuite formé un diminutif *cuditare*, d'après le modèle de *latitare* et d'*occultare* : de *cuditare* le français a régulièrement tiré *cuter*.

— M. Edmond Pottier présente trois petits monuments conservés au Louvre. Le premier est une amphore qui avait été publiée en 1808 par Millin, et qui provient de la collection de M. de Paroy. Cet antiquaire avait organisé une fabrique de vases étrusques. Ce vase toutefois n'a pas été fabriqué de toutes pièces : c'est une amphore antique de l'Italie méridionale, qui a été maquillée et décorée d'un sujet représentant Artémis et les nymphes.

M. Pottier montre ensuite une terre cuite de provenance africaine sur laquelle est figurée une scène du cirque romain ; une femme nue liée sur un taureau et attaquée par une panthère. Il signale enfin une tête en terre cuite provenant de Crète, et dont l'examen confirme les conclusions de M. Collignon sur le style de la statuette d'Auxerre.

— M. Chavannes fait une communication sur les inscriptions chinoises bouddhiques du défilé de Long-men. Ces dédicaces, au nombre de cinq cents environ, s'espacent entre les années 494 et 749 de notre ère. Elles nous renseignent sur les noms des Bouddhas et des Bodhisattvas, dont les statues peuplent les grottes de Long-men; elles nous permettent de dater ces statues et de juger en connaissance de cause le style des époques où elles furent sculptées; elles nous renseignent sur les conditions sociales des donateurs; elles nous révèlent enfin les sentiments auxquels obéissaient les dévots qui faisaient des images de Bouddha pour remplacer en quelque mesure la personne absente du maître, et qui espéraient en s'assurant des mérites par une œuvre pie, arracher au cycle perpétuel des naissances et des morts les âmes de leurs ancêtres.

19 septembre. M. H. Cordier communique une lettre de M. Robert Gauthiot relative aux études de phonétique afghane, qu'il a faites à Samarcand.

— M. Babelon lit un mémoire sur la politique monétaire d'Athènes au v^e siècle av. notre ère. Pendant la durée de son hégémonie maritime, Athènes s'appliqua à faire adopter sa monnaie à la chouette comme numéraire par les villes groupées sous son égide.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE

ACADÉMIE DES SCIENCES DE VIENNE.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 3 mai 1911. W. Pollak, *XXI^e communication de la commission des archives phonographiques de l'Académie*. Textes recueillis en Suède. — Rud. Beer, *Remarques sur le fonds le plus ancien de la bibliothèque de Bobbio* (communication faite le 8 mars). La collection des manuscrits de Bob-

bio a un rapport frappant avec celle que Cassiodore avait réunie à Vivarium. Turcius Apronianus Asterius, auteur de la suscription du Mediceus est consul en 494. Or c'est l'époque où Cassiodore passe de l'école à la cour. Ce manuscrit, comme son parent le Vaticanus 3225, montre l'emendatio et la distinctio que Cassiodore recommande à son école. D'autres données, comme la suscription de Rusticius Helpidius Domnulus (cf. le diacre Elpidius, dans Cassiodore, *Var.*, IV, 24), l'usage des rubriques, certains ornements et symboles, conduisent à la même conclusion : le plus ancien fonds de Bobbio vient de Vivarium et remonte à Cassiodore. Cette communication de M. Beer a 27 pages (pages 78-104).

Séance du 10 mai. J. von Wiesner, *Sur les plus anciens papiers de chiffe connus.* Il a été établi par M. von Wiesner et M. von Karabacek que le papier n'est pas une invention européenne, que les Arabes l'ont connu dès 751. Les Chinois, antérieurement, employaient les chiffons. Dans les papiers de la mission Stein, qui ont été découverts sous les décombres d'une tour déjà en ruines au IIe siècle de notre ère, il y en a qui sont tout entiers de chiffons. Plus tard, les Chinois les mêlent avec des fibres. C'est d'eux probablement que les Arabes ont appris à fabriquer leur papier de chiffe. — J. de Karabacek, *Sur Riza-i Abbasi, miniaturiste persan.* Rectification du colophon du manuscrit autographe de Saint-Pétersbourg. — V. Junk, *la Légende du Graal et la poésie du Graal au moyen âge.* Poursuivant les études entreprises par M. L. von Schrœder sur les origines de la légende du Graal, M. Junk a découvert une des formes les plus anciennes du mythe naturiste indo-européen qui est mêlé à la légende du Graal. Elle a été mise en œuvre, il y a plus de cinquante ans, par Emile Souvestre dans *Peronnik l'idiot*, nouvelle du recueil *le Foyer breton.* On avait eu bien tort de considérer l'élément de folk-lore comme secondaire. La nouvelle de Souvestre montre très clairement des détails qui ont été incorporés, mais atténués et obscurcis, dans la légende du Graal. Cependant celle-ci a des traits qui manquent à la légende bretonne utilisée par Souvestre, de sorte que *Peronnik* n'est pas une source directe. Les trois noms *Peronnik*, *Perceval*, *Peredur*, ont un élément commun, *per*, « le calice, la coupe ». Cela s'explique par le fait que le héros, comme dans d'autres légendes, n'a pas de nom au début. C'est au moment où il est en présence du château où il va remplir sa destinée, qu'il reçoit un nom qui l'y montre nécessairement approprié. La légende de Perceval n'est donc pas un élément accessoire de celle du Graal; l'une et l'autre sont liées étroitement. Le premier inventeur du Graal n'est pas Gawan ou Galaad, mais seulement Perceval. — A. C. Feder, *Études sur Hilaire de Poitiers, III et IV.* L'authenticité du *Tractatus mysteriorum*, contenu dans le manuscrit d'Arezzo, n'est pas douteuse. Au contraire, l'*Epistula ad Abram* n'est pas d'Hilaire. Parmi les hymnes, sont sûrement authentiques les trois hymnes du manuscrit d'Arezzo, peut-être le *Hymnum dicat turba fratrum*, mais non pas certainement aucun des autres, surtout ni le *Lucis lagitor splendide* ni le *Ad caeli clara.* L'auteur fait un certain nombre d'observations sur la critique du texte, les écrits perdus, la Bible et la méthode de citation d'Hilaire.

Séance du 17 mai 1911. Alois Musil, *Rapport sur un voyage en Arabie*, du milieu de mars au 17 août 1910. Il a eu lieu dans le Hedjâz, parallèlement à la mer Rouge et dans l'intérieur le long et à l'ouest du chemin de fer en construction (carte). Le point de départ a été Ma'ân; après une pointe à l'est du chemin de fer et retour sur Delâra, les voyageurs ont touché Al-'Aḳaba, suivi la côte orientale du golfe d''Aḳaba jusqu'à al Ḥmêẓa, descendu la vallée de l'al'Abjaz et de l'al'Efâl jusqu'à al-Ḥrajbe et Sarma, touché à Tebûk, redescendu au sud en faisant une boucle qui atteint le tracé du chemin de fer à al-Mu'aẓẓam, et de là retourné à Ma'ân en suivant le chemin de fer. Ce journal de route contient de curieux détails sur la construction du chemin de fer de la Mecque. — Hermann Junker, *Fouilles en Egypte pendant l'hiver 1910-1911.* Elles ont eu lieu dans deux cimetières des environs d'Assouan et ont donné quantité d'objets préhistoriques qui ont été envoyés à la Société anthropologique de Vienne. Une partie des sépultures appartenaient au moyen Empire ou à l'époque byzantine. A mi-chemin des deux cimetières, la mission a exhumé un temple ptolémaïque sur lequel les moines coptes ont établi un monastère et une église. — Nicolas Cena, *Autel romain avec inscription.* Il a été trouvé à Mehadia, l'ancienne station *Ad Mediam* de la carte de Peutinger. Il porte une inscription, d'ailleurs martelée, à Iulia Mammæa, dédiée par la « coh(ors) III Delmatarum Alexandrina ∞ (miliaria) equitata c(iuium) R(omanorum) p(ia) f(idelis) ». Cette dédicace est, pour le reste, identique à celle de l'*ala Frontiniana* (*CIL*, III, 798). L'une et l'autre ont été trouvées dans un *castellum*. Il y avait dans la région un ensemble de fortifications destinées à protéger le pont du Danube qui se trouvait près de Turn-Severin.

Séance du 14 juin. Adolf Wilhelm, *Iphiades d'Abydos et Archonides d'Herbita.* L'inscription de Datscha (Cnide) publiée en 1911 par M. Schede (*Mitteilungen des deutschen arch. Inst.*, *ath. Abt.*, p. 97), doit être lue :

Ἔδοξε Κνιδ[ίοι-
ς, γνώμα προ[στα-
τᾶν· Ἰφιάδ[αν Δα- ou Τι-
μοκράτε[ος Ἀβυ-
δην[ὸν πρόξενο-
ν]μῆηεν Κνίδίω[ν,
ἐπεὶ καὶ αὐτός
ὑποδέχεται τὰ-
μ προξενίαν με-
τὰ τοῦ ὑπαρχον-
τος προξένο τᾶ-
ι πόλι ἐν Ἀβύδω-
ι, καὶ ὑπάρχεν α-
ὐτωι καὶ ἐκγόν-
οις ἔσπλον ἐ[ς Κ-
νίδον καὶ ἔ[κπλ-
ον ἀσυλὶ κα[ὶ ἀσ-
πονδὶ καὶε[ἰρά-
νας κ]αὶ [πολέμῳ.

M. Schede a publié seulement les lignes 1-5. Les lignes 6-19 forment un autre fragment trouvé également à Datscha et publié par M. Paton, *Rev. des ét. gr.*, IX, 420. Iphiadès d'Abydos est un personnage connu par Aristote, *Polit.*, p. 1306 A, 19 (cf. Ed. Meyer, *Gesch. des Altertums*, V. 487), Enée, *Poliorcét.*, 28, 6, Démosth., 23, 158, Hypéride, 3, 1, 8 (cf. Weil, *Plaid. polit. de Dém.*, II, 264 et 255). Plus tard, la maison d'Iphiadès a dû être liée avec Athènes par la proxénie; trois fragments d'une même inscription (IG., I, supp., p. 21, 76a) semblent le prouver. Le nom d'Iphiades

est rare en dehors d'Abydos, 2. Deux fragments, provenant d'Athènes, IG., II 5, 14d et 33d, doivent être rapprochés et concernent Archaridès d'Herbita, deuxième prince sicilien de ce nom. L'identification est assurée par le nom de son frère Démon, nom abrégé de Nicodèmos (Diod., XIV, 78, 7, cf. le sommaire).

Séance du 28 juin. Z. Garcia, *Bibliotheca patrum latinorum hispaniensis*, II, 1. D'après les notes et descriptions de R. Beer. — C. Battisti, *Rapport sur un voyage linguistique au Val di Sole* (*Trentin*). Les dialectes de cette vallée appartiennent au ladin. Description de la vallée, textes, bibliographie, vocabulaire, phonétique, flexion du verbe (53 pages).

Séance du 11 octobre. Hans von Arnim, *Recherches grammaticales en vue de la chronologie des dialogues de Platon.* La nouvelle méthode est fondée sur les formules du dialogue; elles sont nécessaires à tous les dialogues, indépendantes du contenu de chacun, assez fréquentes pour fonder une statistique. On suppose que deux dialogues qui présentent les mêmes formules sont chronologiquement plus rapprochés que ceux où sont employées des formules différentes. La première partie du mémoire de M. von Arnim, seule communiquée, a pour objet les formules d'adhésion. Des calculs mathématiques permettent de juger la fréquence relative et la proportion des emplois.

Séance du 25 octobre. Auguste Mayer, *Rapport d'une mission à Naples.* M. Mayer a examiné le papyrus d'Herculaneum 1004, Περὶ ῥητορικῆς de Philodème. C'était le livre VII de l'ouvrage et il contenait une polémique contre les vues du stoïcien Diogène de Babylone sur l'essence de la rhétorique. Les données biographiques des pap. 339 (Philodème, Περὶ τῶν Στωϊκῶν), 155 et 228 (*Index Stoicorum*), ont conduit à des résultats nouveaux qui seront exposés dans le *Philologus.*

Séance du 3 novembre. R. von Holzinger, *Les manuscrits d'Aristophane à la bibliothèque de Vienne*, II, *manuscrits d'Augurellus, de Sambucus, de Windhaag et d'autres.* Sur huit manuscrits de papier, Vindob. philos. et philol. gr. 210, 193, 227, 257, 249, 204, 167, et supp. gr. 71. Ils comportent des scolies et des gloses. — M. Groller von Mildensee, *Fouilles de 1911 au camp de Lauriacum.* Elles ont porté à la fois sur le *praetorium* et les casernes.

Séance du 16 novembre. D. H. Müller, *Les fouilles et la plus ancienne inscription de Sendjirli* (*859 avant J.-C.*). Coup d'œil sur les fouilles antérieures. La cinquième campagne a donné l'inscription du roi Kalamu, que M. Müller publie en hébreu carré et en traduction.

Séance du 29 novembre. G. Veith, *Les opérations militaires d'Octave dans le nord de la Dalmatie en 35 et 34 avant J.-C.* M. le capitaine Veith a fait un voyage sur les lieux, au nom de la commission des Balkans, en comparant les renseignements inégaux des sources.

Séance du 6 décembre. Fred. von Baldass, *L'ornementation des initiales dans l'écriture nationale de l'Italie méridionale.* Les moines du Mont-Cassin ont emprunté leur système de décoration à l'école de peinture de Ratisbonne.

Séance du 13 décembre. J. Schleifer, *Fragments de la traduction sahidique de la Bible.* Six fragments provenant du British Museum, de la Bibliothèque

nationale à Paris et de celle d'Eton College à Londres. La plupart des textes sont nouveaux ou complètent ceux qui ont été déjà publiés et apportent des variantes intéressantes.

Séance du 20 décembre. D. H. Müller, *Nouvelle communication sur les fouilles de Sendjirli.* Il s'agit de l'inscription du roi Kalamu, dont M. Littmann a communiqué à l'Académie de Berlin une transcription et une traduction. M. Müller réunit les conclusions en l'état présent du déchiffrement et propose une nouvelle lecture et une traduction revue et corrigée.

Au cours de l'année 1911, ont paru dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie les mémoires suivants :

Tome CLXIV, N° 5. H. W. Pollak, *Phonetische Untersuchungen*, I, *Zur Schlusskadenz im deutschen Aussagesatz*; — N° 6. J. Schleifer, *Sahidische Bibelfragmente aus dem British Museum zu London*, II. — Tome CLXV, N° 2. Moses Schnorr, *Altbabylonische Rechtsurkunden aus der Zeit der I. babylonischen Dynastie*, 3; — N° 4. W. M. Peitz, *Das Originalregister Gregors VII. im Vatikanischen Archiv nebst Beiträgen zur Kenntnis des Originalregisters Innozenz' III. und Honorius' III.* — Tome CLXVI, N° 4. Michael Berkowitz, *Der Strophenbau in den Psalmen und seine Häusseren Kennzeichen*; — N° 6. J. Loserth, *Wiclifs Sendschreiben, Flugschriften und kleinere Werke kirchenpolitischen Inhalts.* — Tome CLXVII, N° 2. D. H. Müller, *Die Deutungen der hebräischen Buchstaben bei Ambrosius*; — N° 3. Josef Seemüller, *Deutsche Mundarten*, III; — N° 5. E. Steffenhagen, *Die Entwicklung der Landrechtsglosse des Sachsenspiegels;* — N° 7. Karl Mras, *Die Ueberlieferung Lucians.* — T. CLXVIII, N° 1. N. Jokl, *Studien zur albanesischen Etymologie und Wortbildung:* — N° 2. Max. Bittner, *Studien zur Laut- und Formenlehre der Mehrisprache in Südarabien*; — N° 4. Viktor Junk, *Gralsage und Graldichtung des Mittelalters.* — Tome CLXIX, N° 1. J. Minor, *Studien zu Novalis*, I, *Zur Textkritik der Gedichte.*

Ont paru dans les *Denkschriften* :

Tome CIV, N° 2. J. Keil u. Ant. von Premerstein, *Bericht über eine zweite Reise in Lydien.*

L'Académie a publié en outre son *Almanach*, l'*Anzeiger*, l'*Archiv für österreichische Geschichte* (Tome CI, 2e part.), une livraison de l'*Historischer Atlas der œsterreichischen Alpenländer*, le t. X des *Schriften der Südarabischen Expedition* (Rhodokanakis, *Der vulgärrarabische Dialect im Dofâr* [*Zfâr*]), le vol. LVII du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* (*Augustini epistolae*, 4, par A. Goldbacher).

Paul Lejay.

SAXE.

LEIPZIG.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES. CLASSE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 3 février 1912. H. Peter, *L'Origo gentis romanae.* Bien que l'ouvrage ait été tenu pour médiocre, M. Peter juge qu'il offre un double intérêt. Il se rattache aux travaux d'antiquaire de Varron et de Verrius Flaccus et les renseignements qu'il a extraits ont été pris exactement, sans qu'il ajoute ou altère rien. De plus, l'*Origo* mérite d'être étudié comme un type particulier de falsification. Les assertions que l'auteur a puisées dans des écrits antérieurs sont mises sous le patronage de vieux écrivains, histo-

riens, annalistes. Ces fausses citations avaient pour but de montrer aux chrétiens que l'histoire profane avait des garants très anciens. Les noms ont d'ailleurs été pris dans Denys d'Halicarnasse, une des sources de l'*Origo*, ou dans Servius. M. Peter fait suivre son mémoire d'une édition, d'après les deux mss connus qui sont du XV[e] siècle, avec un commentaire abondant en passages parallèles.

Séance du 4 mai. C. F. G. Heinrici, *Supplément aux recueils de dialogues gréco-byzantins.* M. Heinrici extrait un certain nombre de textes intéressant l'histoire de la rhétorique et les croyances populaires sur l'histoire du Christ et des saints.

Séance du 6 juillet. Schmarsow, *Joos van Gent et Melozzo da Forli à Rome et à Urbino*; Strieder, *Cartels et monopoles dans le commerce des métaux au XVI[e] siècle.* Ces deux mémoires paraîtront ultérieurement dans les *Abhandlungen.*

Séance publique du 14 novembre. Discours du secrétaire-président Chun: éloges de A. Toepler († 6 mars 1912), par M. Hallwachs, de F. Zirkel († 11 juin 1912), par M. Rinne, de Schreiber († 13 mars 1912), par M. Studniczka. Ce dernier éloge contient un rapprochement que voulait faire Schreiber entre une tête de marbre du British Museum, n° 1859, et l'Hermès Azara. Il avait fait faire un moulage du n° 1859. Le rapprochement, que rend sensible une planche pour le lecteur, prouve que les deux morceaux sont des répliques du même portrait d'Alexandre le Grand, remarquable par le caractère du regard, l'ὑγρόν des anciens. La tête de Londres est bien entière.

Séance du 14 décembre. M. Zimmern propose le plan d'un dictionnaire manuel de la religion babylonienne. On lit une double communication, non encore publiée, de M. von Dobschütz sur une ancienne litanie et sur un fragment du commentaire de la généalogie du Christ dans saint Matthieu.

BAVIÈRE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE MUNICH. CLASSE DE PHILOSOPHIE, DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 13 janvier 1912. M. Pöhlmann communique un mémoire posthume de Traube, *Recherches paléographiques, V*, sur les autographes de Jean Scot Erigène. — H. Stadler, *Remarques préliminaires à une édition de l'Histoire des animaux d'Albert le Grand.* M. Stadler a reconnu dans un ms. des archives de Cologne l'autographe même d'Albert le Grand. — Bissing, *Contributions à l'histoire de la sculpture assyrienne.* Au IX[e] siècle, cet art, qui n'est aucunement une simple continuation de l'art mésopotamien, est déjà un art vieillissant, qui a ses habitudes fixées et remonte à une tradition. Plus tard, sous Sargon II (III), le naturalisme devient en faveur avec une molle sensualité. Des rapprochements entre des œuvres de diverses dates appuient ces conclusions.

PAUL LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

JOURNAL
DES SAVANTS.

NOVEMBRE 1913.

UNE RÉHABILITATION DE PHILIPPE II.

CHARLES BRATLI. *Philippe II, roi d'Espagne. Étude sur sa vie et son caractère*, préface de M. Baguenault de Puchesse; 1 vol. in-8°. — Paris, H. Champion, 1912.

Après tout ce que le XIX^e^ siècle a écrit et a publié de documents de toute nature, depuis les relations d'ambassadeurs jusqu'aux confidences les plus intimes du roi lui-même ou de ses collaborateurs, Philippe II reste encore bien énigmatique, et l'on éprouve de la peine à se faire une idée un peu nette de la personnalité morale et intellectuelle de ce souverain, qui a occupé une si grande place dans l'histoire de son pays et même de tout l'Occident chrétien pendant la seconde moitié du XVI^e^ siècle [1]. Philippe II est encore malheureusement, en Espagne et ailleurs, un prétexte à déclamation : on le défend ou on l'attaque suivant que l'on appartient à tel ou tel parti. Tête de Turc, si l'on peut ainsi dire, sur laquelle s'exercent les libéraux de toutes nuances, il sert, en revanche, de drapeau à ceux qui préconisent l'unité religieuse maintenue par le bras séculier. Les travaux des historiens modernes, étrangers ou espagnols, quel qu'ait été leur mérite, ne nous ont pas amenés à une appréciation saine et suffisamment motivée de son caractère et de sa conduite. A vrai dire, aucun des historiens qui se sont attaqués à ce grand sujet n'était en mesure de le traiter d'une façon approfondie. Même les plus émi-

[1] « Il flotte entre grand homme ou imbécile, grand politique de l'école de Machiavel ou niais très méchant... J'ai eu souvent de grandes disputes à ce sujet avec M^me^ de Montijo qui l'admirait fort » (Mérimée, Lettre du 6 mars 1857. *Revue des Deux Mondes*, 1^er^ mars 1896, p. 34).

nents, tels que Ranke et Mignet, n'ont réussi qu'à éclairer de petites parties, des épisodes : ils ne connaissaient pas assez l'Espagne, ses hommes ni ses institutions pour bien discerner les principes essentiels de la politique extérieure et intérieure du roi, et pour en démêler certains ressorts cachés. Le meilleur connaisseur de la méthode de gouvernement de Philippe II, Louis-Prosper Gachard, s'est volontairement renfermé dans des études de détail, intelligentes, bien conduites et qui serviront toujours de guide sûr en la matière, mais qui manquent d'envergure : on dirait qu'il a craint de quitter le terrain très solide où il opérait avec une autorité incontestée pour s'élever à des considérations plus générales ou toucher à des questions très complexes, que son esprit exact et lucide préférait ne pas trancher prématurément. L'Américain Prescott n'eut pas les mêmes scrupules; il tenta une histoire complète du règne de Philippe II, qu'il ne réussit pas, il est vrai, à terminer. Ce que nous en avons ressemble aux autres écrits du méritant historien et ne leur est pas inférieur : de l'ordre, de la clarté, une information assez étendue et le don d'intéresser le lecteur en plaçant sous ses yeux les péripéties les plus dramatiques d'un sujet; d'autre part, quelque chose d'un peu simpliste et par moments d'assez superficiel. Il manquait à Prescott ce que l'on n'acquiert que par un commerce prolongé avec tous les témoins capables de ressusciter une époque et un pays; il lui manquait une façon pénétrante et libre de préjugés de voir les choses ou les hommes du passé. La seule histoire complète de Philippe II due à une plume étrangère du XIXe siècle est celle de Forneron. Ce publiciste, curieux d'histoire anecdotique et même croustillante, qui se croyant l'étoffe d'un historien, n'hésita pas, ayant écrit sur les Guises, à doter notre littérature d'un grand ouvrage sur Philippe II. A première vue, le livre fait illusion [illegible] par les notes qui garnissent le bas des pages [illegible] puisé aux [illegible]

[illegible]

l'on ne tarde pas à s'apercevoir que Forneron n'a été chercher dans les documents que du trait et de la couleur. Point d'études préliminaires vraiment poussées, point de connaissance sérieuse des milieux, point d'enquête méthodique. Les tendances de l'écrit, quoique l'auteur affecte un ton assez dégagé, sont plutôt dénigrantes, sans que l'on sache au juste pourquoi. En somme, un livre trop « bâclé », pour la forme comme pour le fond, et de nature à égarer souvent le lecteur non averti. On lit, à la vérité, sans effort cette narration sautillante et toujours en quête de pittoresque, mais on la lit aussi avec quelque méfiance, que justifient d'assez nombreuses erreurs de fait et de jugement. Chez nos voisins les Espagnols, à part quelques chapitres méritoires de Modesto Lafuente, quelques aperçus intéressants de Cánovas del Castillo, quelques bons travaux épisodiques du marquis de Pidal, de Muro, de Danvila, et enfin des études très sérieuses sur la politique ecclésiastique de Philippe II par D. Ricardo de Hinojosa, il n'y aurait à signaler que des écrits tendancieux et de mince profit pour qui cherche à se représenter le roi sur le théâtre où il a évolué, tel qu'il apparut à ses contemporains et affranchi de toute contamination avec les idées et les préoccupations de notre temps. Les plus connus ont pour auteur le prêtre espagnol D. José Fernandez Montaña, qui travaille depuis bien des années à une apologie du roi et avec un si beau zèle qu'on lui prêterait volontiers le projet de postuler la béatification de son héros. Laissons d'abord passer Christophe Colomb, pour lequel s'intéressent tant de fervents admirateurs de l'un et l'autre mondes : Philippe II viendra après, s'il doit venir. En attendant, continuons à démêler les qualités et les défauts qui ont composé le personnage, replaçons l'homme et le souverain dans son centre, scrutons ses alentours, voyons dans quelle communauté de sentiments il a vécu avec son peuple et occupons-nous de savoir comment il a été jugé de son temps, en faisant abstraction de toute visée apologétique comme de toute recherche de dénigrement systématique, ce qui laisse entendre qu'il convient de sacrifier des livres tels que ceux de Fernandez Montaña ou de ne les consulter que dans les cas très rares où ils apportent quelque donnée utile. A ce compte, devrait-on aussi sacrifier celui de M. Bratli dont le titre a été inscrit en tête de cet article? Pas du tout, car bien que l'historien danois poursuive, sur un autre terrain, un but semblable à celui qu'a

cherché à atteindre son émule espagnol, il s'y prend d'une façon plus discrète, plus mesurée qui le recommande à notre attention. Et si même la thèse de l'auteur n'entraîne pas une entière conviction, elle invite à réfléchir, à reviser des jugements portés trop à la légère et surtout elle instruit très copieusement, grâce au grand nombre de matériaux réunis pour l'étayer.

L'originalité du livre de M. Bratli tient au fait qu'il a pour auteur un Danois et qu'il nous vient d'un pays presque exclusivement protestant, où l'opinion n'a jamais été favorable au souverain espagnol. Qu'un ecclésiastique espagnol se livre à une apothéose assez intempestive de Philippe II, il n'y a là rien de surprenant, mais qu'un lettré scandinave, curieux d'histoire, ait formé le dessein de retourner l'opinion dans son pays, et, par la traduction de son livre en français [1], de la retourner aussi chez nous et ailleurs, voilà, à coup sûr, qui étonne et intrigue un peu.

Le corps de l'ouvrage, les chapitres d'exposition forment deux parties, que complète une troisième partie consacrée aux notes, à quelques documents inédits et à une assez riche bibliographie. M. Bratli examine d'abord les produits de la littérature historique ou imaginative non espagnole, qu'il qualifie d'« inventions et versions tendancieuses », depuis l'*Apologie* du prince d'Orange en 1581 jusqu'aux œuvres dramatiques telles que le *Filippo* d'Alfieri, le *Don Carlos* de Schiller ou le *Philippe II* de M. Verhaeren, où la personnalité du roi a été dénaturée au gré de ces poètes pour la faire servir à l'expression d'idées qui leur étaient chères : le Philippe II-Tibère d'Alfieri, le Philippe II bourreau des Pays-Bas et de son fils, comme nous le représentent Schiller et Verhaeren, n'ont, bien entendu, aucune valeur historique quelconque, mais ces pièces, par des mérites littéraires et le succès qu'elles ont obtenu, continuent à propager et à raviver des légendes et des idées fausses. Il y a au surplus une différence fondamentale entre les écrits du XVI[e] siècle des ennemis de Philippe II, pamphlets composés avec une intention de défense personnelle où se glissent sans doute des allégations controuvées, des calomnies, mais qui sont tout imprégnés de l'esprit du temps, et des œuvres postérieures de deux ou trois siècles qui font de certains per-

1. [illegible]

sonnages historiques les porte-parole d'idées d'un autre âge, sans se soucier le moins du monde d'un si fâcheux amalgame. Le Posa de Schiller, par exemple, est à cet égard un contresens énorme, une figure ridiculement fausse dans un drame qui est censé se jouer à Madrid en 1568. On aurait donc aimé des distinctions plus tranchées dans ce premier chapitre entre la littérature encore toute vibrante des passions du moment et des élucubrations rétrospectives, qui ne cherchent même pas à respecter les données les moins contestées de l'histoire. A propos de l'*Apologie* de Guillaume d'Orange, que M. Bratli récuse péremptoirement parce que le morceau se ressent trop de la haine vouée par le prince au monarque, il y aurait à dire que les accusations générales reposant sur des bruits qui circulaient alors en France et aux Pays-Bas ne méritent pas en effet grand crédit, mais qu'au contraire certaines révélations précises, certains détails circonstanciés donnent l'impression d'être exacts, car comment Guillaume aurait-il eu la hardiesse de les produire, comment n'eût-il pas craint d'être convaincu d'imposture? De ce que le prince a affirmé avec trop d'assurance et après tant d'autres que Philippe avait cruellement « meurtri » sa femme et son héritier, il n'en résulte pas qu'il ait eu tort de parler de ses liaisons avec Isabelle Osorio et Eufrasie de Guzman, attestées d'ailleurs par des diplomates vénitiens. A quoi bon nier contre toute évidence les aventures galantes du roi et ses infractions à la fidélité conjugale? Plût au ciel qu'il n'eût jamais rien commis de plus grave! M. Bratli s'en prend, après l'*Apologie*, à un autre écrit qui circula beaucoup en Espagne dès le commencement du XVII^e siècle, et qui, dans la version espagnole, porte le titre de *Vida interior del rey D. Felipe II*. Il a eu le mérite d'attirer l'attention sur un passage un peu oublié de l'historien Vander Hammen qui restitue cet ouvrage à l'historiographe d'Henri IV, Pierre Matthieu, mais il croit à tort avoir été le premier à découvrir, grâce à ce passage, le véritable auteur de la *Vida*, attribuée par les Espagnols à Antonio Perez, à Saint-Réal et à d'autres. Or, Ranke, dès 1829, avait déjà très bien reconnu et indiqué que la *Vida* répond à une *Narration* de Matthieu [1]. C'est faute d'avoir lu Ranke que Mignet,

[1] Voir les *Sämmtliche Werke* de l'auteur, t. XL-XLI, p. 468. — La *Narration* de Matthieu est la quatrième de l'*Histoire de France et des choses*

Gachard et Prescott ont estimé avoir affaire à un ouvrage originairement espagnol, qu'il suffisait au demeurant de lire un peu attentivement pour en reconnaître l'origine française. Quant à Forneron, cette *Vida*, où il flaira un produit du cru, lui joua un mauvais tour et l'emploi qu'il en fit est bien caractéristique de sa façon de procéder. Matthieu, parlant dans sa *Narration* de la dernière maladie de Philippe, rapporte ce détail peu ragoûtant que le roi à un moment fut envahi par une armée de poux, ce que naturellement le traducteur espagnol a rendu par « ejército de piojos ». L'expression parut à Forneron pleine de couleur locale et il en para le titre d'un de ses derniers chapitres, ne se doutant pas qu'il citait du Matthieu transposé en espagnol! Au reste la diffusion de la *Narration* de Matthieu en Espagne, au XVII[e] siècle, cause quelque surprise; on se demande comment un écrit en somme assez hostile à Philippe II a pu circuler impunément à l'état de version manuscrite très souvent recopiée, comme l'attestent les nombreux exemplaires qui en subsistent encore, et sans parler d'une édition publiée à Madrid en 1788, mais à une époque, il est vrai, où parler de Philippe II avec irrévérence ne constituait plus un crime de lèse-majesté. Les qualités du style de Matthieu, un peu trop fleuri et précieux pour nous, le recommandaient aux Espagnols, ainsi qu'on le voit par certaines appréciations de Balthasar Gracian : la forme, comme souvent, a entraîné le fond. — Sur Brantôme, M. Bratli a porté un jugement bien sommaire : ne voir en lui qu'un conteur scandaleux et cynique, un colporteur d'anecdotes ramassées dans les antichambres donne une idée trop défavorable du personnage. M. Bratli oublie la circonstance importante qu'il fallait rappeler à son sujet, c'est à savoir qu'il séjourna à la cour d'Espagne, où il vit Don Carlos et Élisabeth de Valois. Donc, à côté d'enjolivements dus à son imagination et qu'on peut lui laisser, on discerne dans ce qu'il raconte de l'entourage de Philippe des choses vues et des détails saisis sur le vif qui ne perdent rien de leur valeur parce que Brantôme les a revêtus de son verbiage cavalier et plaisant.

mémorables advenues aux provinces étrangères durant sept années de paix, Paris, 1606. Cf. *Catalogue des manuscrits espagnols de la Bibliothèque nationale*, p. 65.

Alors qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter aux appréciations concernant les « historiens modernes en dehors de l'Espagne », consignées dans le chapitre II et qui semblent en général judicieuses, celles qui visent les historiens espagnols depuis l'époque même de Philippe jusqu'à nos jours ne sauraient être accueillies sans réserves. Luis Cabrera de Córdoba, de beaucoup le plus important des biographes du roi, réclamait un examen plus approfondi. Dire qu' « il est à la fois exact et détaillé » manque de justesse, car rien de plus aisé que de découvrir chez lui des erreurs et beaucoup d'omissions. Et comment n'avoir pas parlé de son style si maniéré et d'une obscurité telle que bien des passages de son histoire résistent aujourd'hui aux plus habiles? M. Bratli se trompe aussi en nous le représentant comme « attaché à l'administration centrale à Madrid » (quelle administration centrale ?) et en attribuant à Philippe II le dessein de le nommer « secrétaire d'État »[1]. Cabrera remplit tout simplement quelques emplois subalternes au palais et aspirait à devenir secrétaire d'un Conseil. Ce n'était pas un personnage important, loin de là, mais c'était un homme, né dans le sérail, qui savait voir et écouter. Les chapitres où il dépeint le roi dans sa vie intime, où il cite des bribes de conversation cueillies au vol, où il rappelle des saillies et des gestes de Philippe comptent parmi les plus précieux et les plus instructifs qu'on puisse lire : rien ne les remplace. Mais, à côté de cela, combien de longueurs, de digressions, de placages, de polémiques inutiles, qui fatiguent le lecteur sans rien lui apprendre qui vaille d'être su ! Un minutieux travail d'épuration serait nécessaire pour séparer le Cabrera original et de première main du Cabrera d'emprunt et d'amplification : nul ne s'y est encore appliqué.

Le recueil *Dits et faits de Philippe II* par le licencié Balthasar Porreño, qui parut vers 1630 pour la première fois[2], n'est pas, on le concède, à dédaigner, car tout ce qui nous conserve d'une nature aussi fermée que celle de Philippe II quelque chose d'authentique, parole ou attitude, a son prix ; mais il fallait observer à propos de ce petit livre qu'il répète toute la partie anecdotique de Cabrera, ce qui

[1] Peut-être s'agit-il ici, comme ailleurs, d'impropriétés d'expression que ne contiendrait pas le texte danois.

[2] Vraisemblablement en 1627, qui est la date de l'approbation du censeur.

diminue notablement sa valeur. Le reste, sauf quelques traits que Porreño tenait de son oncle, l'architecte royal Francisco de Mora, n'a pas grande importance. Si on le réimprime un jour, il conviendra d'indiquer par des renvois à Cabrera tout ce que Porreño doit à son devancier.

La deuxième partie du *Philippe II* de M. Bratli nous offre d'abord un tableau de la « situation intérieure de l'Espagne vers le milieu du XVI^e siècle », qui dans sa brièveté, et peut-être à cause de sa brièveté, ne contient pas d'assertions choquantes comme on en trouve tant dans les livres de vulgarisation publiés sur l'Espagne à l'étranger. Après, l'auteur entreprend de retracer la vie de son héros, en s'appliquant à mettre en relief ce qui peut servir à le relever à nos yeux. Le parti pris de grossir les mérites et de pallier les défauts s'accuse ici un peu trop et nous inquiète. Souvent aussi M. Bratli ne surveille pas d'assez près les termes dont il se sert et il en arrive à nous donner des vues inexactes sur divers familiers de Philippe. Ainsi les éloges décernés par Charles-Quint dans les Instructions de 1543 à la fermeté et à l'honorabilité de D. Juan de Zúñiga, gouverneur du prince, n'autorisent nullement à le qualifier d' « homme supérieurement doué et d'une culture intellectuelle raffinée ». Rigide et très appliqué à ses devoirs, D. Juan de Zúñiga ne dépassa jamais, intellectuellement parlant, une honorable moyenne. Sur la valeur de l'éducation, surtout de l'instruction que Philippe reçut des maîtres qu'avait choisis son père, M. Bratli se laisse entraîner à des exagérations que la connaissance de certains documents lui aurait évitées. Il pourra s'en convaincre en lisant une lettre de l'historiographe Sepúlveda à son élève princier du 23 septembre 1549, qui ramène à quelque chose d'assez modeste l'idée qu'on est admis à se faire des études de Philippe et de son bagage intellectuel. On eût aimé aussi que, pour nous instruire des qualités d'esprit du prince, M. Bratli ne se fût pas appuyé sur une lettre de condoléances, adressée à l'empereur, au sujet du désastre d'Alger en 1541, et qu'on a prêtée à son fils. Cette lettre, qui se lit chez Cabrera et qui ne se lit que là, se dénonce au premier coup d'œil comme un exercice de rhétorique dont il serait même imprudent de faire honneur à l'un des maîtres de Philippe : le morceau porte bien plutôt la marque du style de Cabrera.

Dans l'intérêt de sa cause, M. Bratli a à peine touché aux entreprises extérieures de Philippe, il a préféré l'envisager surtout en tant que roi d'Espagne, comme directeur pendant cinquante ans de la politique intérieure de son pays, comme le grand préposé au fonctionnement de tous les rouages administratifs et judiciaires de l'Etat espagnol. Il est vrai que nos historiens ont trop jugé Philippe sur ce qu'il a tenté de faire au dehors, pour le maintien de la foi catholique dans l'Occident chrétien et pour l'union des deux branches de la maison d'Autriche. Or, depuis que la mort de Marie Tudor et l'insuccès des négociations en vue d'un nouveau mariage avec Élisabeth eurent dissipé le « rêve anglais », depuis que l'abdication de Charles-Quint ramena pour toujours, Philippe en Espagne, celui-ci devint de plus en plus espagnol et perdit tout contact direct avec le dehors. Dans les affaires extérieures Philippe II n'est plus sûr de lui, il ne connaît plus les hommes, il ne sait à qui se fier, il trébuche à chaque pas. Malgré une diplomatie entreprenante et rusée, qu'il recrutait avec soin, malgré des agents rompus à toutes les intrigues, comme ce fin matois de D. Francés de Alava, digne de tenir tête à notre Catherine, il fut en mainte occasion joué et trompé. Toutes ses grandes entreprises échouèrent. Il crut qu'il viendrait à bout de la résistance des Flamands et qu'il réduirait les Pays-Bas à n'être qu'une province de l'Espagne; il crut qu'il mettrait sa fille sur le trône de France avec l'appui de la maison de Lorraine et ne sut pas pressentir Henri IV; il crut enfin qu'il s'emparerait de l'Angleterre avec son *armada*. Sa politique extérieure fut un énorme fiasco, qui le discrédita auprès des autres nations. Mais est-il équitable de le charger seul de tous ces insuccès et de taire la responsabilité de beaucoup de comparses; est-il équitable aussi de ne pas s'enquérir des autres tâches auxquelles il s'est appliqué avec le plus de ténacité et qu'il réussit au moins, parfois, à mettre en bonne voie? La répression violente des mouvements religieux aux Pays-Bas, qu'on lui a tant reprochée, lui fut imposée par ses conseillers et l'opinion publique espagnole. Il y a dans Porreño un passage curieux où il est dit que si l'Espagne n'avait écouté que son intérêt le plus immédiat, elle aurait conclu avec les rebelles de Flandre un *modus vivendi* quelconque, mais que les théologiens s'y opposèrent et démontrèrent au roi que Dieu gratifiait l'Espagne des lingots d'Amé-

rique précisément pour combattre l'hérésie, et que le salut d'une seule âme l'emportait sur tous les intérêts du monde. En sacrifiant donc tout à ce devoir, en s'improvisant le champion de la catholicité, Philippe II, bien loin de se singulariser et de poursuivre une politique personnelle, avait à ses côtés la nation entière, enflammée par un accès de ferveur religieuse et pénétrée jusqu'aux moelles du principe de l'unité catholique. Assurément Philippe manqua en bien des circonstances d'intelligence supérieure et de souplesse; sa conduite avec les grands seigneurs flamands, dont beaucoup se seraient laissés gagner, fut d'une maladresse insigne; ses hésitations et ses lenteurs exaspérantes comme ses pratiques cauteleuses le desservirent extraordinairement; mais jamais il ne se mit en contradiction avec la volonté de son peuple, qui accepta les charges énormes imposées par la guerre extérieure et courba la tête avec résignation devant les désastres. Et, tout compte fait, doit-on tant regretter, on ne dit pas seulement au point de vue espagnol, mais au point de vue de l'humanité en général, cette opiniâtreté dans la lutte contre l'hérésie, la grande chimère du Don Quichotte couronné? Sans l'obstination de Philippe à combattre le mécréant, nous n'aurions pas vu les prouesses de ces magnifiques fantassins espagnols sur les dunes de Hollande, marchant des journées entières dans l'eau jusqu'à mi-corps et trouvant le moyen d'y combattre sans mouiller leurs munitions; nous n'aurions pas vu dans les armées du Roi Catholique tant d'incomparables actes d'énergie, d'endurance et de bravoure. Si l'Espagne doit reprendre un jour sa place dans le concert des grandes puissances, elle le devra sans doute à des causes économiques, accroissement de population, de richesse, etc., mais aussi, n'en doutons pas, au réveil des vertus militaires, qui imposèrent à l'Europe le respect du soldat espagnol, et dont le glorieux souvenir plane encore sur la nation. D'autre part, n'est-ce pas grâce à Philippe et aux rigueurs du duc d'Albe que la république des Provinces-Unies a fondé son indépendance, donnant au monde entier l'exemple de ce que peut un petit peuple soutenu par sa foi et le culte de la liberté[1]? Mais ne nous

[1] « On ne peut nier que ce ne soit Philippe II lui-même qui ait forcé ces peuples à jouer un si grand rôle, auquel ils ne s'attendaient certainement pas : son despotisme sanguinaire fut la cause de leur grandeur. » (Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. CLXIV.)

égarons pas dans le domaine des conjectures. Quel que soit le profit moral que la conduite de Philippe II en fait de politique étrangère vaudra peut-être, à très longue échéance, à son pays, il reste certain qu'elle l'affaiblit et l'épuisa pour plusieurs siècles, vouant en outre l'auteur du système et ses acolytes à l'exécration d'une bonne partie de l'Europe.

Sur son propre terrain, Philippe fut plus heureux et si les circonstances lui avaient permis de s'y cantonner et d'appliquer toute la force de son esprit méthodique à la réforme des institutions nationales, il eût été un des grands rois de l'histoire. Dans l'ordre administratif, judiciaire, économique, scientifique et artistique, ce qu'il a fait excite l'admiration et la reconnaissance de la postérité; quelques-unes de ses créations sont même imposantes, et si les dépenses énormes qu'entraînaient ses intrigues diplomatiques et ses guerres n'avaient pas toujours contrecarré son action à l'intérieur, il aurait, qui sait? accompli ce prodige de donner à l'Espagne... même de bonnes finances. M. Bratli a bien compris que la politique intérieure, le gouvernement et l'administration des États de la péninsule montrent le roi sous un jour plus favorable et servent mieux à sa réhabilitation. Il a donc fort consciencieusement noté ce que le labeur royal consacré à la bonne gestion des affaires nationales a produit d'avantageux et d'utile. Par malheur, nous sommes encore bien mal renseignés sur le fonctionnement de l'organisme gouvernemental espagnol au XVI[e] siècle. Le livre de Gounon-Loubens, *Essais sur l'administration de la Castille au XVI[e] siècle*, fort estimable pour l'époque (1860) et auquel on n'a pas assez rendu justice, oriente dans le dédale des institutions, des lois et des coutumes qui régissaient la partie centrale du pays; toutefois ce livre ne descend pas dans le menu détail, ne découvre pas suffisamment les engrenages de la machine et ne montre pas quelle fut la répercussion de ses secousses sur la vie de la nation. Les six gros volumes de D. Manuel Danvila, *El Poder civil en España* (1885-86), sont une compilation hâtive, utile à coup sûr et qui peut servir de guide, mais où l'on chercherait vainement des explications nettes et précises sur l'application des lois et autres actes de l'autorité, sur le rôle des agents chargés de les appliquer, sur le mode de perception et la rentrée des impôts, sur les opérations financières du gouvernement et sur quantité d'autres sujets analogues. Il existe de vieux

livres sur diverses branches d'administration, seulement nous les comprenons mal, faute de pouvoir contrôler la théorie par la pratique. Beaucoup de documents ont été publiés de-ci, de-là, et quelques monographies sont venues jeter un peu de lumière sur quelques points de ce domaine encore si embroussaillé et ténébreux. Tout cela ne nous apprend pas la part exacte qui revient à Philippe II dans les tentatives de réformes judiciaires, administratives et économiques qui marquent son règne. Cette part nous apparaît assez grande, eu égard à l'amas de règlements, d'instructions, de dépêches, sortis de la plume du roi ou qui portent au moins sa signature, et dont l'ensemble formerait des centaines de liasses; mais cette énorme paperasserie combien de fois a-t-elle abouti à quelque chose de tangible, quelles traces en ont réellement gardées les divers compartiments du système qu'il s'agissait de réformer? Philippe avait une tendance malheureuse à vouloir tout faire par lui-même; au lieu de donner des directions, des impulsions, il exigeait que l'expression de sa volonté reçût dans son cabinet la forme définitive, qu'il revoyait et corrigeait jusqu'aux virgules. Tout lui passait sous les yeux, et il n'avait pas de plus grand plaisir que de relever dans les minutes que lui apportaient ses ministres une faute de style, une expression impropre. Antonio Perez lui ayant un jour soumis un brouillon de lettre au cardinal de Granvelle qui commençait ainsi : « Par ce qui vous a été écrit plusieurs fois, vous aurez vu combien l'on désire », etc., Philippe barra ce passage et le remplaça par le suivant : « Par ce que *je vous ai écrit* plusieurs fois, vous aurez vu combien *je désire* », etc., et il ajouta en marge : « Il vaut mieux toujours écrire mon nom à la première personne, et vous le ferez ainsi à l'avenir ». A force de se noyer ainsi dans des minuties, il perdit de vue le point important des questions et, réglementant à propos de tout, il noircissait des rames de papier que ses agents n'avaient même pas le temps de lire. Cet amour du détail pour le détail, cette recherche de l'infiniment petit eussent mieux convenu à un homme de condition moyenne, à un commis principal d'une maison de commerce qu'au souverain d'une grande monarchie. Lui-même le reconnaissait. « Il disait volontiers, lisons-nous dans Porreño, qu'au cas où il n'aurait pas été roi, il n'aurait voulu être ni duc, ni comte, ni marquis, mais un simple gentilhomme de 6 à 8 000 ducats de rente, sans les charges

et les obligations qui incombent aux titrés et aux grands seigneurs[1]. » Malgré donc de fort bonnes intentions et un labeur exténuant dont on ne trouverait guère d'autre exemple, on peut bien croire que beaucoup de ses instructions les mieux conçues et les plus étudiées sont restées lettre morte, à cause des difficultés qu'il y aurait eu à les exécuter ou à cause d'autres prétextes que savait assez trouver la traditionnelle apathie du fonctionnaire espagnol. Sachons-lui gré cependant de ses efforts, de ceux surtout qui, s'ils avaient été dûment secondés, auraient produit les plus heureux résultats. Dans le nombre, le vaste projet, rappelé par M. Bratli, d'une statistique générale de l'Espagne, dont nous possédons encore de fort beaux débris. Il s'agit de ces *Relations topographiques*, pour employer le terme consacré par les érudits d'aujourd'hui, que Philippe II demanda aux autorités locales de rédiger d'après des questionnaires très explicites qui leur furent envoyés. M. Bratli en a parlé d'après une excellente notice de D. Fermin Caballero, qui le premier a signalé l'importance de l'entreprise et en a décrit en détail l'économie; mais M. Bratli ne dit pas que, depuis Caballero, plusieurs de ces relations ont été publiées intégralement et que nous pouvons maintenant nous faire une idée très exacte des mérites de l'enquête et de ce qui en serait résulté si elle avait été conduite à bonne fin. Les questionnaires portent, non seulement sur la situation géographique des localités, la condition géologique des territoires, les ressources de tout genre, les cultures, les moyens de communication, la forme du gouvernement local, enfin sur tout ce qui a trait au régime agricole, économique, social et politique, mais encore sur l'histoire, l'archéologie, les monuments, les traditions, etc. Le projet possédait vraiment une ampleur grandiose et sa réalisation complète nous aurait valu une somme très appréciable de données prises sur place, qui, soumises à une critique judicieuse, eussent été pour l'économiste aussi bien que pour l'historien des plus instructives. Par les relations de la province actuelle de Guadalajara, qu'a publiées en les accompagnant d'un commentaire fort nourri D. Juan Catalina García, il est facile d'apprécier jusqu'à quel point une telle enquête servirait à contrôler d'autres témoignages, et aussi

[1] Un mot analogue est attribué à Henri III dans les Mémoires de Gaspard de Saulx-Tavannes (Coll. Petitot, t. XXIII, p. 59 et 307).

quelle belle récolte de renseignements nouveaux, souvent très imprévus, elle nous apporte. Ce spécimen permet de voir aussi combien les instructions de Philippe II furent diversement interprétées et combien la valeur des réponses varia suivant le zèle déployé par les autorités, l'intelligence ou la probité des témoins interrogés. Là encore la nonchalance des sujets triompha des bonnes intentions du roi. Sur quelques points du territoire, le travail s'opéra assez régulièrement et avec assez d'entrain; mais ailleurs la force d'inertie se montra supérieure à tout, et, en définitive, au bout de peu d'années, le grand projet de statistique, qui aurait illustré son auteur et préparé un terrain solide à divers genres d'études, échoua par la faute de ceux qui n'en comprirent pas l'intérêt ou qui manquèrent de persévérance pour l'exécuter.

Dans d'autres directions, l'activité de Philippe II s'est exercée d'une façon utile et bienfaisante. Animé d'un sentiment très louable de l'équité et très convaincu que le plus bel attribut de la souveraineté consiste dans le maintien d'une justice égale pour tous, il apporta toujours le plus grand soin au choix des magistrats; il les voulait indépendants, intègres et doctes. Il avait le culte des compétences et sacrifiait même un peu trop au désir de s'entourer d'avis avant de prendre une résolution, d'où beaucoup de retards dans l'expédition des affaires, parfois d'inextricables difficultés et même d'irréparables fautes, qu'une décision plus prompte, quoique moins étudiée et motivée, aurait pu prévenir. Sa manie de l'ordre, du rangement a été souvent décrite et l'on a pu comparer son cabinet à une étude de notaire, tant tout y était bien classé. Malheur au secrétaire qui égarait une pièce, furetait sur le bureau du maître et y troublait la savante économie des dossiers et des chemises! Occupé un jour à travailler avec un de ses ministres, il aperçut par la porte entre-bâillée de la pièce voisine un commis remuant des papiers sur une table. Brusquement il se leva et cria : « Dites à ce pendard que si je ne lui fais pas couper la tête, c'est aux bons services de son oncle Sebastian de Santoyo qu'il le doit ». Certaines manies ont du bon: celle-ci eut entre autres pour conséquence la création des archives générales de la couronne à Simancas, pour remédier à la perte ou à la dispersion des papiers intéressant les droits de l'État et des particuliers, les relations avec les puissances, les négociations avec Rome

touchant l'Église d'Espagne, etc. Jusqu'à Philippe II aucun roi de Castille n'avait eu son Trésor des Chartes, au grand détriment de la marche régulière du travail de chancellerie. Avec Simancas, il y eut un dépôt bien défendu, où furent abrités les précédents indispensables à l'expédition quotidienne des affaires ressortissant des divers conseils de la monarchie, et ce dépôt, qui n'a cessé de s'enrichir jusque vers la fin du XIXe siècle, garde par contre-coup entre ses épaisses murailles une partie notable des sources de l'histoire d'Espagne. L'influence du goût de Philippe II pour la régularité, la tenue, le fini du travail se manifeste chez le personnel des ministères. Sous l'impulsion du roi, attentif à tout ce qui l'entourait, se forma une armée de secrétaires, de commis, de comptables, de scribes laborieux et soigneux, tous excellents calligraphes et dont les superbes modèles d'écriture font de nos jours encore l'admiration des habitués des archives. Les fonctionnaires de catégories plus relevées, pour répondre aux intentions du maître et pour lui plaire, s'exerçaient à rédiger en un style d'une parfaite clarté et d'une élégante correction. De même que chez nous les bulletins de la *Gazette de France* sous Louis XIV pourraient porter la signature de n'importe quel de nos bons auteurs, tant la langue en est sûre, on formerait sans peine avec les dépêches des Perez, des Idiaquez et d'autres une anthologie d'excellente prose, qui n'aurait rien à craindre d'une comparaison avec les meilleurs écrivains de la grande époque espagnole.

Les arts plastiques, architecture, peinture et sculpture, ont aussi beaucoup profité de la protection du roi. La construction de l'Escurial et de plusieurs résidences royales, de nombreux travaux d'utilité publique, des commandes à de grands artistes étrangers et nationaux, d'heureuses acquisitions d'œuvres importantes en Italie surtout ont sans aucun doute puissamment favorisé l'éclosion, puis le complet épanouissement, des grandes écoles espagnoles de l'âge suivant. Mais nous sommes à cet égard amplement renseignés par les études des Justi, des Plon et d'autres érudits : inutile d'insister.

Y a-t-il là, dans cet ensemble de louables efforts, de quoi réhabiliter le souverain, maître de deux mondes, et le remonter aussi haut que le voudrait M. Bratli? Évidemment non, car les vertus et les qualités que possédait Philippe II ne sont pas de celles qui font les vrais grands rois. Philippe II ne mérite pas la réhabilitation totale réclamée

un peu inconsidérément par des admirateurs trop convaincus; il en mérite une partielle, que ne lui refusera pas notre époque, amie des nuances et peu favorable aux condamnations en bloc, ce triste héritage des temps de luttes et de passions déchaînées. Ramenée donc à des proportions raisonnables et dépouillée d'exagérations qui l'affaiblissent au lieu de la fortifier, la thèse de M. Bratli paraîtra assez acceptable. En tout cas son livre vaut d'être lu, ou consulté, avec quelque précaution : on en appréciera surtout la partie consacrée aux références, qui forme une sorte de répertoire bibliographique fort commode et quelques documents inédits qui sont les très bien venus, mais qui eussent gagné à être plus exactement transcrits et publiés[1].

A. MOREL-FATIO.

UN GRAMMAIRIEN DONATISTE.

Saint Augustin. *Scripta contra Donatistas*, édition Petschenig, 3 vol. in-8° (volumes LI-LIII du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* publié par l'Académie de Vienne). — Vienne et Leipzig, Tempsky et Freytag, 1908-1911.

DEUXIÈME ARTICLE [2]

II

Selon l'usage des polémistes africains du temps, Cresconius avait donné à son pamphlet la forme d'une lettre. Cet ouvrage, qualifié parfois *opus* ou *sermo*[3], est appelé ordinairement *epistula*[4] ou

[1] La relation florentine de l'appendice I contient un passage curieux sur les galanteries de Philippe II et en particulier sur la princesse d'Eboli, mais il est bien difficile à entendre. Dans la même relation (p. 213), il y a une grosse faute de lecture à corriger : « Si che il *Duca di Cena* », pour « *Duca diceva* ».

[2] Voir le premier article dans le cahier d'octobre, p. 442.

[3] Augustin, *Retract.*, II, 52; *Contra Cresconium*, I, 1, 1; 13, 16.

[4] *Contra Cresconium*, II, 1, 2; 3, 4; 5, 7; III, 1, 1; 12, 15; 14, 17; IV, 1, 1; 2, 2; 11, 13; etc.

litterae[1]. Augustin dit expressément, à plusieurs reprises, que la lettre lui était adressée, à lui personnellement (*nominatim ad me*[2]). D'après ces diverses indications, le pamphlet devait être intitulé *Epistula* (ou *litteræ*) *ad Augustinum.*

On peut le reconstituer en grande partie : et cela, à l'aide du *Contra Cresconium*, où l'on retrouve non seulement les grandes lignes du développement, mais encore, pour bien des passages, le texte original. En effet, Augustin, par ses citations, nous en a conservé d'innombrables fragments, quelquefois des pages entières. Là où manquent les phrases mêmes du Donatiste, nous avons du moins les résumés ou les analyses du Catholique. En outre, l'évêque d'Hippone déclare formellement qu'il a réfuté son adversaire en suivant le même ordre, *eodem ordine*[3] : ce que confirme la succession logique des fragments et des idées. Bien mieux, pour nous guider dans la restitution de l'ensemble, nous possédons un moyen de contrôle. C'est Augustin lui-même qui nous le fournit. Dans le *Contra Cresconium*, il s'est donné le luxe de réfuter deux fois le pamphlet, et chaque fois d'un bout à l'autre, intégralement, chapitre par chapitre. Les trois premiers livres contiennent une réfutation directe, méthodique et détaillée, de toutes les assertions de Cresconius; le livre IV renferme une réfutation indirecte, non moins complète et systématique, faite uniquement au point de vue des querelles entre Primianistes et Maximianistes[4]. Si l'on compare les deux démonstrations, on constate une parfaite concordance entre les deux séries d'arguments et de fragments. Le parallélisme constant des développements et des citations prouve la scrupuleuse et minutieuse exactitude d'Augustin, qui dans les deux cas, sans omissions ni interversions, a suivi d'un bout à l'autre la marche de son adversaire. D'après ces données toujours concordantes des deux réfutations successives, on peut restituer jusque dans le détail le plan et le contenu du pamphlet de Cresconius.

Ce plan, c'était tout simplement, au moins pour la controverse proprement dite, celui qu'avait naguère adopté Petilianus dans sa

(1) *Contra Cresconium*, I, 1, 1; II, 8, 10; 32, 40; III, 41, 45; 77, 88; IV, 12, 14; 41, 48.

(2) *Ibid.*, I, 1, 1. — Cf. I, 13, 16; *Retract.*, II, 52.

(3) *Contra Cresconium*, IV, 66, 83. — Cf. IV, 23, 30; 24, 31.

(4) *Retract.*, II, 52; *Contra Cresconium*, IV, 1, 1; 2, 2.

Lettre pastorale. Et l'on s'explique aisément pourquoi. Cresconius se proposait de justifier cette Lettre pastorale, en réfutant point par point la réfutation qu'en avait faite Augustin. Or l'évêque d'Hippone avait reproduit et critiqué, phrase par phrase, le réquisitoire de l'évêque donatiste [1]; ce qui l'avait amené lui-même à traiter dans le même ordre les mêmes questions, baptême, schisme, persécution. Cresconius, naturellement, devait procéder de façon analogue dans sa contre-réfutation. Seulement, comme il en voulait personnellement à l'évêque d'Hippone pour son intervention, il mêlait souvent l'invective à la controverse; et cet élément satirique occupait même une place prépondérante au début comme à la fin de l'ouvrage. Bref, le contenu du pamphlet se résume ainsi : une apologie de Petilianus et du Donatisme, entre deux charges contre Augustin.

Voici donc quel était le plan de l'*Epistula ad Augustinum*. D'abord, le préambule d'usage, où l'auteur donnait les raisons de son intervention. Puis, une longue et acerbe critique du caractère d'Augustin, et de la méthode qu'il avait appliquée dans sa réfutation de Petilianus. Après ce premier flot d'invectives, commençait la controverse sérieuse. Elle se divisait en trois parties, qui correspondaient aux trois thèmes principaux des polémiques soulevées par la Lettre pastorale de Constantine : question du baptême, légitimité du schisme, iniquité des persécutions contre l'Église de Donat. Sur chacun de ces points, le grammairien s'efforçait de justifier les affirmations de l'évêque donatiste, et de convaincre d'erreur ou de parti pris l'évêque catholique. Chemin faisant, il traitait des questions accessoires, ou répondait à des objections. Une fois la démonstration achevée, il se tournait de nouveau contre Augustin, qu'il accusait de violence, et dont il incriminait la vie. Le pamphlet se terminait sur un résumé triomphant de toute la discussion.

Pour chacune des parties de l'ouvrage, les deux réfutations d'Augustin, ses citations et ses analyses, nous permettent de suivre encore, dans leur développement logique ou leurs capricieux détours, souvent même dans le détail de l'expression, les démonstrations ou les récriminations de Cresconius. Et d'eux-mêmes s'y encadrent, sans erreur possible, à la place qu'ils occupaient dans le

[1] *Contra litteras Petiliani*, II, 1, 1. — Cf. *Retract.*, II, 51.

pamphlet et qu'ils occupent encore dans les analyses du *Contra Cresconium*, la plupart des fragments qui nous sont parvenus du texte original.

Le préambule est malheureusement perdu. Nous en connaissons seulement le contenu. L'auteur y exprimait la surprise et l'indignation que lui avaient causées les critiques dirigées contre la Lettre pastorale du saint évêque Petilianus, et les hautaines provocations du soi-disant évêque catholique d'Hippone. Bien que simple laïque, il croyait devoir relever le défi, en défendant Petilianus et la véritable Église. Cette justification, il l'adressait à Augustin lui-même, avec qui il allait discuter point par point[1].

Avant d'engager la controverse, il attaquait personnellement l'évêque d'Hippone, qu'il accusait de troubler la paix par les manifestations incessantes d'un esprit inquiet et batailleur. Il lui reprochait aussi d'apporter, dans sa querelle avec Petilianus, l'habileté suspecte d'un avocat et la mauvaise foi d'un sophiste. C'était là pour le grammairien, jaloux peut-être des rhéteurs et des philosophes, une belle occasion de déclamer sur les dangers de l'éloquence et de la dialectique.

Tout d'abord, Cresconius louait le talent d'Augustin, et se reconnaissait « inférieur à lui dans l'art de la parole[2] ». Compliments perfides, qui tournaient vite à l'aigre. Sans doute, observait le grammairien, l'éloquence a du brillant et l'apparence de l'utilité; mais elle a fait dans le monde plus de mal que de bien. Quand elle n'est pas au service de la vérité, ce qui est rare, elle devient un art dangereux, malfaisant, qui égare et trompe les hommes. Elle est alors « l'ennemie de la vérité, la patronne du mensonge..., une instigatrice de désordres, un instrument de fourberie ». Les honnêtes gens « doivent la maudire et l'éviter[3] ». Platon et d'autres sages « ont jugé avec raison qu'on devait la bannir de la cité et de la société du genre humain[4] ». Même conseil dans les saintes Écritures, où il est dit : « Si tu parles beaucoup, tu n'éviteras pas le péché » (*Proverb.*, 10, 19)[5]. Enfin, l'éloquence est l'arme des héré-

[1] *Contra Cresconium*, I, 1, 1.
[2] *Ibid.*, I, 3, 4. — Cf. I, 1, 2.
[3] *Ibid.*, IV, 2, 2.
[4] *Ibid.*, I, 2, 3.
[5] *Ibid.*, I, 1, 2.

tiques. — Conclusion : Augustin étant très éloquent, on doit « prendre garde à lui et le fuir[1] ».

D'ailleurs, disait Cresconius à Augustin lui-même, tu es un homme arrogant, ambitieux et querelleur, convaincu de ta supériorité, toujours prêt à provoquer les autres, à soulever des discussions, à troubler la paix, sous prétexte de travailler à la réconciliation des deux Églises africaines. Ton prétendu zèle pour la vérité n'est que l'instinct batailleur d'une nature querelleuse et violente. Dans ton orgueil, tu te crois capable de résoudre des questions insolubles. « Tu veux terminer, après tant d'années, après tant de jugements et d'arbitrages, une affaire qui, portée devant les empereurs, discutée par tant d'hommes instruits, n'a pu être terminée par les évêques des deux partis.... Avec une arrogance intolérable, tu crois pouvoir trancher, à toi seul, un différend qui a paru aux autres inextricable, et que l'on a dû abandonner au jugement de Dieu[2] ». L'honnête et pacifique grammairien invitait le remuant évêque d'Hippone à se tenir enfin tranquille : « Si tu sais que l'affaire en question ne peut être finie par toi, pourquoi prendre une peine inutile? Pourquoi te démener en vain? Pourquoi batailler hors de propos et sans résultat? N'est-ce pas une grande erreur, de vouloir ce que tu ne saurais faire? La Loi nous avertit par ces mots : « Ne cherche pas à atteindre plus haut que toi, ni à scruter plus fort que toi » (*Ecclesiastic.*, 3, 22). Ou encore : « L'homme violent provoque les querelles, et l'homme colère accumule les péchés » (*ibid.*, 28, 11)[3]. — Décidément, à ces schismatiques, le futur Père de l'Église faisait l'effet d'un diable.

A l'agitation et aux perpétuelles provocations d'Augustin, Cresconius opposait le calme angélique des vénérables évêques du parti de Donat, qui dédaignaient les vaines controverses et se contentaient d'instruire leurs fidèles : « Tu presses, tu provoques toujours, disait encore le grammairien ; tu veux amener nos évêques à discuter avec toi pour établir la vérité. Mais nos évêques ont plus de sagesse et de patience, ils restent dans leur église, où ils enseignent seulement aux peuples les commandements de la Loi.

(1) [illegible] IV, [illegible] — (2) [illegible] I, 3, [illegible]
(3) [illegible] I, 8, [illegible]

et ne se soucient pas de vous répondre. Ils savent bien que, si la Loi divine et tant de textes des saintes Écritures ne peuvent vous convaincre du bon droit et de la vérité, jamais une autorité humaine ne saurait dissiper vos erreurs, et vous ramener à la règle de la vérité[1] ». Cresconius posait donc comme principe, qu'un évêque n'avait pas à s'occuper de ce qui se passait hors de son Église. Il alléguait l'exemple des Prophètes : « Quand Ezéchiel lui-même et les autres prophètes allaient porter les paroles de Dieu, c'était au peuple de Dieu. C'étaient des Israélites qui s'adressaient à des Israélites[2] ». De même, un évêque ne devait pas se compromettre dans des controverses avec des gens d'une autre Église.

A plus forte raison les prélats donatistes devaient-ils se refuser à toute discussion avec un dialecticien : un de ces dangereux ergoteurs « qui, par leurs coupables artifices de langage, rendent vrai ce qui est faux, et faux ce qui est vrai[3] ». Tel était Augustin aux yeux de Cresconius, qui lui reprochait de raisonner en philosophe : « La dialectique, disait le Donatiste, est contraire à la vérité chrétienne. Aussi nos docteurs, te sachant dialecticien, ont pensé avec raison devoir te fuir et se garder de toi, plutôt que de chercher à te réfuter et à te confondre[4]. » — Orateur et philosophe, l'évêque d'Hippone avait l'impertinence de trop bien raisonner comme de trop bien parler : double crime, ou double tare, aux yeux du grammairien donatiste.

Logiquement, Cresconius aurait dû s'en tenir là. Comme les prudents docteurs de son Église, il aurait dû éviter de se compromettre dans un duel avec le dialecticien d'Hippone. Par une singulière inconséquence, c'est immédiatement après cette condamnation formelle de la dialectique, qu'il commençait à argumenter. Non sans quelque témérité, à la suite d'Augustin et de Petilianus, il s'engageait dans l'épineuse controverse sur le baptême.

Il débutait par une observation assez piquante : dans le doute, disait-il, mieux valait se faire baptiser par les Donatistes que par les Catholiques, puisque les Catholiques admettaient l'efficacité du

[1] *Contra Cresconium*, I, 3, 4. — Cf. III, 77, 88; IV, 3, 3.
[2] *Ibid.*, I, 10, 13.
[3] *Ibid.*, II, 18, 23.
[4] *Ibid.*, I, 13, 16. — Cf. I, 14, 17.

baptême donatiste, tandis que les Donatistes déclaraient nul le baptême catholique[1]. D'ailleurs, poursuivait Cresconius, c'est à tort que l'on accuse les Donatistes de rebaptiser. En réalité, ils croient à un seul baptême, comme à une seule Église; mais ce baptême n'est valable que s'il est conféré par la véritable Église. A l'appui de sa thèse, le grammairien alignait une longue série de textes relatifs au baptême et aux caractères de l'Église du Christ[2].

Cette Église, la vraie, la seule, c'est celle que ses persécuteurs appellent à tort l'Église de Donat, et que ses fidèles considèrent avec raison comme la véritable Église catholique. « Donat, disait Cresconius, n'est pas le fondateur et l'organisateur d'une Église qui n'aurait pas existé auparavant; il a été simplement l'un des évêques de l'Église antique fondée par le Christ[3] ». En passant, le grammairien ne résistait pas à la tentation de donner à ses ignorants contradicteurs une leçon de grammaire. Pourquoi les soi-disant Catholiques appellent-ils leurs adversaires *Donatistæ*, à la mode grecque? S'ils savaient mieux le latin, ils les appelleraient du moins *Donatiani*[4]. En tout cas, les fidèles de Donat, même du point de vue des soi-disant Catholiques, ne sont nullement des hérétiques. Cresconius disait à Augustin : « Que signifient tes paroles sur l'erreur sacrilège des hérétiques? Il n'y a hérésie que là où il y a divergence de doctrine. L'hérétique est l'adepte d'une religion contraire ou autrement interprétée : par exemple, les Manichéens, les Ariens, les Marcionites, les Novatiens, et tous ceux dont les doctrines contradictoires sont en opposition avec la foi chrétienne. Mais entre nous, qui croyons au même Christ, né, mort et ressuscité; entre nous, qui avons une même religion, les mêmes sacrements, il n'y a aucune divergence dans la pratique du christianisme : il y a eu schisme, mais on n'appelle pas cela une hérésie. En effet, l'hérésie est une secte composée de gens dont la doctrine est différente; le schisme est une rupture entre gens qui ont la même doctrine. Tu vois donc dans quelle erreur tu es tombé, ici encore, pour le plaisir d'incriminer : ce qui est schisme, tu l'appelles hérésie[5] ». On remarquera la netteté

[1] *Contra Cresconium*, I, 21, 26; IV, 4, 4.

[2] *Ibid.*, I, 28, 33; 31, 37; 34, 40; II, 14, 17 et suiv.; IV, 63, 77.

[3] *Ibid.*, IV, 6, 7.

[4] *Ibid.*, II, 1, 2; IV, 6, 7; 9, 11.

[5] *Ibid.*, II, 3, 4. — Cf. II, 4, 5-6 et suiv; IV, 10, 12 et suiv.

de ces définitions : Augustin lui-même n'a jamais formulé aussi clairement la distinction.

A propos de la confusion plus ou moins volontaire entre le schisme et l'hérésie, Cresconius signalait l'inconséquence de la conduite des Catholiques envers les Donatistes convertis. L'Église officielle traitait ses adversaires d'hérétiques; et pourtant, elle les accueillait sans conditions, « comme des scélérats dans un asyle de Romulus[1] ». Bien mieux, on laissait leur titre et leur dignité aux clercs ralliés, même aux évêques, comme on l'avait fait naguère pour Candidus de Villa Regia et Donatus de Macomades[2].

Après cette digression sur l'Église, Cresconius revenait à la question du baptême. Là-dessus, il reprenait simplement, et développait avec de copieux commentaires, la thèse de Petilianus, combattue par Augustin : l'efficacité du sacrement dépendait de la personne qui le conférait. Nous ne suivrons pas le grammairien dans les interminables développements où il cherchait à justifier sur ce point la théorie donatiste[3]. Nous connaissons en détail tous les éléments de son argumentation, avec de nombreux et longs fragments, avec l'indication des textes bibliques allégués; mais, dans cette démonstration aride, on ne relève rien de nouveau, rien qui n'eût été déjà dit, et plus fortement, par Petilianus ou autres dissidents. A la fin de son argumentation, Cresconius insistait sur ce fait, que son Église, en rebaptisant hérétiques et schismatiques, suivait la tradition africaine et l'exemple de saint Cyprien. Il citait le concile de 256 *De hæreticis baptizandis*, la lettre à Jubaianus, la lettre de Firmilien, et autres documents[4]. Il constatait que, sur ce point, les Catholiques avaient changé d'opinion, tandis que l'Église de Donat était restée fidèle au principe et à la pratique de Cyprien. Ce qui était vrai, historiquement.

Fort de l'appui de Cyprien, le Donatiste tournait en ridicule la nouvelle conception catholique du baptême. L'évêque d'Hippone ayant déclaré que le sacrement était valable, même administré par un indigne, le grammairien s'écriait : « Oh! la belle proclamation

(1) *Contra Cresconium*, II, 13, 16. — Cf. II, 8 10; 12, 15; III, 18, 21.

(2) *Ibid.*, II, 10, 12.

(3) *Ibid.*, II, 17, 21 et suiv.; III, 4 et suiv.; 32, 36; 77, 88; IV, 12, 14 et suiv.

(4) *Ibid.*, I, 32, 38; II, 31, 39 et suiv.; III, 1, 2 et suiv.; IV, 17, 20.

d'un impérieux évêque! Oh! les admirables préceptes de justice, que promulgue ce bon Père! — Ne distinguons pas, dit-il, entre le fidèle et le perfide, entre l'homme pieux et l'impie; rien ne sert de vivre en honnête homme, puisque le juste et le méchant ont les mêmes prérogatives. — Y a-t-il rien de plus inique qu'un tel précepte? On verra le catéchumène purifié par un impur, lavé par un homme souillé, émondé par un immonde; on verra l'infidèle donner la foi, et le criminel l'innocence [1]. » A cette doctrine suspecte, Cresconius opposait la noble doctrine de son Église. Et il terminait la discussion par cette constatation triomphante : « Donc, pour toutes les assertions du saint Petilianus, je puis conclure qu'elles sont exactes en tout [2] ». Il se trouva des lecteurs assez malintentionnés pour insinuer que la conclusion dépassait les prémisses.

De la question du baptême, Cresconius passait à celle du schisme. Ici encore, il ne faisait guère que reproduire, en la paraphrasant, l'argumentation de Petilianus. Il reprenait un à un les textes allégués de part et d'autre, en s'efforçant de prouver que l'évêque d'Hippone en avait dénaturé le sens. Nous laisserons de côté les citations bibliques et la plupart des fragments du Commentaire, pour nous arrêter seulement à ce qui présente un intérêt historique ou psychologique.

On sait que l'un des principes du Donatisme était la légitimité, et même, en certains cas, l'obligation du schisme : d'après cette étrange conception de la charité chrétienne, c'était non seulement un droit, mais un devoir, que de rompre entièrement avec les pécheurs. Cresconius s'efforçait naturellement de justifier cette thèse, à coups de textes ou de sophismes. Mais il se heurtait ici à deux objections très fortes, tirées par Augustin de l'histoire contemporaine : l'extraordinaire indulgence des Primianistes pour un de leurs évêques, le sanguinaire Optatus de Thamugadi, avec qui ils étaient restés en communion, et leur conduite à l'égard des Maximianistes ralliés [3].

A la première objection, le grammairien répondait qu'il ignorait complètement les faits et gestes du prélat de Thamugadi. N'étant

(1) *Contra Cresconium*, IV, 18, 21. — Cf. III, 4, 4 et suiv.

(2) *Ibid.*, III, 11, 12. — Cf. III, 11, 14; IV, 23, 30.

(3) *Ibid.*, III, 12, 15. — Cf. IV, 24, 31.

pas au courant, il ne pouvait se prononcer ni dans un sens ni dans l'autre : « Pour moi, disait-il, je n'absous ni ne condamne Optatus [1] ». D'ailleurs, ajoutait-il, la question ne s'était jamais posée pour l'Église de Donat, puisque personne n'avait accusé l'évêque de Thamugadi devant le primat ou le concile du parti [2].

Quant à l'affaire du Maximianisme, Cresconius déclarait qu'il avait fait là-dessus une enquête. Il avouait avoir été d'abord « très ému », en lisant dans l'ouvrage d'Augustin que les évêques maximianistes avaient été successivement excommuniés et réintégrés dans leurs fonctions épiscopales par le concile des Primianistes. Il était donc allé aux renseignements : « J'ignorais encore la vérité, disait-il. Aussitôt, j'ai fait une enquête approfondie auprès de nos évêques. Instruit par eux-mêmes, j'ai lu le décret du concile, et la sentence prononcée contre ceux qui ont été condamnés; ainsi, j'ai pu me rendre compte de toute la suite des événements [3] ». Et, charitablement, pour l'édification d'Augustin, qu'il croyait ignorant de l'affaire, il racontait à sa façon ce qui s'était passé : « Pour arrêter la propagande coupable de Maximianus auprès de nombreux évêques, nos chefs réunirent le concile. Contre tous ceux qui s'entêteraient dans ce schisme, fut lancée une sentence de condamnation. Tu l'as lue toi-même, comme tu en témoignes. La sentence fut votée à l'unanimité. Cependant l'on décida, par le décret du concile, d'accorder un délai : quiconque rentrerait dans le droit chemin avant la date fixée, serait tenu pour innocent. C'est ainsi que bien des Maximianistes, non seulement les deux que tu cites, mais beaucoup d'autres, ont été absous, déclarés innocents, et sont rentrés dans l'Église. En conséquence, tout baptême conféré par eux était valable, puisqu'ils avaient été réintégrés avant le jour fixé et ne tombaient pas sous le coup de la sentence définitive. Alors qu'ils baptisaient, ils n'étaient pas hors de l'Église, puisque, le délai n'étant pas écoulé, ils n'en avaient pas été séparés par la barrière marquant la limite. Au contraire, ceux qui, après le jour fixé, se sont entêtés à rester dans le parti de Maximianus, ceux-là ont été atteints par la sentence de condamnation : du même coup, ils ont

[1] *Contra Cresconium*, III, 13, 16.
[2] *Ibid.*, III, 45, 49.
[3] *Ibid.*, III, 14, 17.

perdu et le droit de baptiser et leur place dans l'Église [1] ». Page fort curieuse, où l'on trouve la version officielle, accréditée chez les schismatiques, des démêlés entre Primianistes et Maximianistes. Cette version, assurément, ne s'accordait guère avec les faits réels ni avec les dates; nous le constatons dans les documents authentiques. Pourtant, Cresconius acceptait sans contrôle tout ce récit. Il en tirait cette conséquence, que l'évêque d'Hippone avait menti. Brutalement, il lui jetait à la face cette injure : « Témoin menteur ne sera pas impuni [2] ». Et voilà comment l'on écrivait l'histoire dans les cercles donatistes.

Paul MONCEAUX.

(La fin à un prochain cahier.)

LES MOTS ÉTRANGERS DANS LA LANGUE RUSSE AU TEMPS DE PIERRE LE GRAND.

N.-A. Smirnov. *Les influences étrangères dans la langue russe au temps de Pierre le Grand.* (Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, t. LXXXVIII, 1910.)

Il y a quelques années l'Académie de Saint-Pétersbourg avait mis au concours la question de savoir quelles avaient été les influences étrangères dans la langue russe au début du xviii^e^ siècle. Le mémoire de M. Smirnov est celui qui a été couronné. Le problème n'intéresse pas seulement au point de vue lexicographique; il apporte au fond une importante contribution à l'étude de la civilisation russe et du rôle joué par les nations étrangères dans son développement. Du jour où la Moscovie, longtemps isolée de l'Europe, sentit le besoin d'élargir son horizon, elle dut nécessairement s'adresser à ses voisins immédiats, les Polonais et les Russes de Lithuanie ou d'Ukraine soumis à leur influence. Mais les écoles de ces régions étaient imbues des méthodes scolastiques et la langue qu'elles écrivaient — en dehors du latin et du polonais — était un mauvais slavon d'église peu propre

[1] *Contra Cresconium*, III, 15, 18. — Cf. III, 16, 19; 19, 22; IV, 28, 35 et suiv.
[2] *Ibid.*, IV, 42, 49.

à interpréter les phénomènes et les idées de la civilisation européenne. Il fallait chercher plus loin. Ce fut Pierre le Grand qui, suivant l'expression de Pouchkine, ouvrit à coups de hache une fenêtre sur l'Europe, en allant étudier à l'étranger les arts qu'il voulait introduire. Ce fut lui qui appela dans son empire des Allemands, des Hollandais, des Français, des Suisses pour instruire ses sujets. En 1703, un pasteur allemand, Glück, ouvre à Pétersbourg une école où il annonce qu'il enseignera « la géographie, l'éthique, la politique, la rhétorique latine et les exercices oratoires, la philosophie cartésienne, les langues grecque, hébraïque, syrienne, chaldéenne, française, allemande, latine, l'art de la danse, les manières de la civilité allemande et française, l'équitation ». Il compose pour ses élèves un dictionnaire des langues russe, allemande, latine et française et il traduit la *Janua linguarum* de Komenský, ce grand Tchèque qu'on appelle à tort Coménius, et qu'on prend trop souvent pour un Allemand.

Le début du XVIIIe siècle voit apparaître une foule de traductions; elles répondent aux besoins de l'époque. Ce qu'on traduit surtout ce ne sont pas des œuvres de littérature, mais des traités techniques d'histoire, de mathématique, d'art militaire, de marine, de médecine, de géographie, d'histoire. Les traducteurs étant trop inexpérimentés pour trouver des équivalents aux mots techniques se contentent de les transcrire plus ou moins correctement. J'imagine quel dut être l'effarement des premiers lecteurs de ces ouvrages. Peu à peu la plupart de ces mots étrangers se sont établis dans la langue russe; ils s'y sont si bien impatronisés qu'ils ont chassé ou repoussé au second rang des mots nationaux qui étaient excellents. Je ne veux citer que trois exemples empruntés à l'art militaire.

Pour exprimer l'idée d'armée l'ancien russe avait le mot *vojsko* — de la racine *voj*, idée de combat — mot excellent, qui s'emploie encore, si je ne me trompe, pour les troupes cosaques : on l'a remplacé par l'européen *armia*. Pour exprimer l'idée de chef d'armée, général, il y avait un mot parfait, *voivoda*, transcription littérale du germanique *herzog* : on l'a remplacé par *general*; pour l'infanterie on avait *piekhota* : on lui a substitué *infanteria*.

Pour établir son répertoire, M. Smirnov a dépouillé en tout vingt-neuf ouvrages contemporains de Pierre le Grand. Ce sont

presque tous des ouvrages techniques d'art militaire, de marine, de cosmographie, de fortification, d'architecture. Parmi les auteurs cités figure en première ligne Pierre le Grand, son ami le diplomate Boris Ivanovitch Kourakine (1670-1727), qui fut ambassadeur à Rome et se plaisait à farcir sa prose de mots italiens, et le théologien Théophane Prokopovitch. Il a consulté également quelques manuscrits lexicographiques.

Les traducteurs ou adaptateurs des livres étrangers travaillaient isolément. Il résulte de là une conséquence assez curieuse, c'est la présence de doublets dans le lexique dressé par M. Smirnov : par exemple *municija* et *ammunicja*, *akkord* et *akord*, *avanzirovati* et *avansirovati* (avancer [1]), etc. Le même mot entrait en russe par le polonais, par le français, par l'allemand et surtout pour les termes maritimes, par l'anglais et le hollandais. Tel doublet est franco-polonais, tel autre est anglo-hollandais.

Un grand nombre de mots allemands entrent dans la langue administrative, les uns sous leur forme allemande, les autres sous la forme latine adoptée en Allemagne : par exemple *Kammerherr*, *Kanzler*, *Mackler*, *Polizmeister*, *Buchhalter*, *Administrator*, *Actuarius*, *Assessor*, *Auditor*, *Archiv*, *Collegium*. M. Smirnov calcule que les termes administratifs constituent environ le quart de son vocabulaire. Ils viennent en général de l'Allemagne, qui a toujours été un pays très administré, mais ils ont le plus souvent passé par l'intermédiaire du polonais. C'est ce qui nous explique pourquoi il se présentent à nous avec la terminaison *ia* au lieu de *ion* : polonais *appellacya*, russe *id*. polonais *inkwizycya*, russe *id*., etc. De même les verbes allemands en *iren* arrivent avec la terminaison polonaise en *ovać* : *aprobovać*, *konfiskovać*, *ballotirovać*, etc.

Certain mot est pris tantôt d'une langue, tantôt d'une autre, parfois de deux à la fois. Ainsi pour ordre de chevalerie on a *orden* de l'allemand et *ordina* de l'italien *ordine*. Étranger, pour lequel le russe a un mot excellent *inostranec* [2], se dit tour à tour *foreiner* de l'anglais *foreigner* et *foreister* de l'italien *forestiere*.

[1] Au sens administratif. Il y a quelques années encore, dans les pays croates, l'avancement se disait *avazma*.

[2] Prononcer *inostranets*, celui qui est d'un autre pays.

Pour l'armée, c'est la France (quelquefois par l'intermédiaire du polonais) et l'Allemagne qui sont les principaux fournisseurs; pour la médecine, c'est la langue latine; pour l'architecture, c'est la France et l'Italie. Pour les choses de la mode et de la table c'est généralement la France, puis l'Allemagne et aussi la Pologne. Les noms de certains objets ou produits français sont assez défigurés pour qu'on hésite à les reconnaître. Par exemple, sous la forme *baginet* ou *boginet* (pron. *baguinet*) devinerait-on notre baïonnette, sous la forme *Bardeus* (pron. *bardeous*) notre vin de Bordeaux, sous celle de *Frantaniak* notre vin de Frontignan? Le mot *générosité* pris au sens de noble, bien né, haut et puissant, comme on disait naguère, nous étonne quelque peu. Le mot *gercog* (pron. *guertsog*) nous est présenté aussi sous la forme *artsyug*, que M. Smirnov paraît rattacher à *herzog*, mais qui me paraît une corruption du français *archiduc*. Nous avons, je crois, toujours eu en français le mot *débauché* : le prince Kourakine invente une forme *débauchant*. Sous la plume du même l'italien *disposizione* devient *dispasia*, le français *dessin* devient *désenie*, *envoyé* *envueï*, *colophane* se transforme en *kanifoli*. Kourakine, le fanatique xénomane, invente des phrases telles que celles-ci : *Tot dom komod, odnakože ne magnifik*, « cette maison est commode, mais elle n'est pas magnifique. » ou bien encore : « il fut *inamoral* d'une *citadinka* ». *Compliment*, sous la plume de Pierre le Grand, devient *kupljument* (pron. *kouplioument*). *Raisonnable* devient *resonabelny* et *rencontre* (à la guerre) devient *recontre*, *confin* devient sous la plume de Kourakine *sonfin* et le français *Fontange* (sorte de coiffure qui doit son nom à la célèbre favorite) se transforme en *fantaž* (*fantage*). M. Smirnov s'est trompé en rattachant ce mot à l'allemand *Fantasie*, mais il est bien excusable. Une des déformations les plus curieuses est celle de l'allemand *Stempel* (baguette de fusil) en *šompol* (pron. *chompol*). J'ai déjà signalé les altérations des noms des vins de Bordeaux et de Frontignan. D'autres crus ne sont pas plus heureux : dans les tarifs douaniers le vin de *Pontac* devient *Pantak* et l'Ermitage *Armitage*.

Au fond dans cette langue du début du XVIII^e siècle il entre des barbarismes dérivés de tous les idiomes.

Le lexique de M. Smirnov sera certainement fort précieux pour la lecture des écrivains contemporains de Pierre le Grand, et de

Pierre le Grand lui-même qui se piquait d'être lexicographe, mais il est loin d'épuiser le total des mots français qui ont passé dans la langue russe. Un travail d'ensemble serait fort intéressant. Je me permets de signaler ce sujet aux méditations des Russes qui enseignent le français ou des Français vivant en Russie.

Louis LEGER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

DEUX NOUVELLES REVUES ITALIENNES D'ÉRUDITION.

Cette année a vu naître en Italie, deux nouvelles revues que recommandent également les noms des collaborateurs. La première, les *Studi romani*, paraît à Rome; les fondateurs se proposent « d'apporter des matériaux et des résultats critiques à l'étude de la *romanitas* dans le sens le plus ample du mot. » Ce sera donc une revue d'histoire ancienne, comme il en existe déjà plusieurs. Et, en effet, les numéros parus contiennent des articles de toute sorte sur la topographie de Rome, sur l'archéologie figurée, sur l'épigraphie, sur les antiquités chrétiennes; celles-ci remplissent même tout un fascicule, le deuxième. Le président du comité de rédaction est M. A. Profumo.

L'autre revue se réserve un domaine plus restreint; et par cela même sa création était peut-être plus nécessaire; elle a pour titre *Neapolis*. Son but, disent les directeurs, est « d'organiser et de coordonner la production scientifique italienne et étrangère relativement à l'Italie méridionale et à la Sicile dans le domaine de l'archéologie, de l'épigraphie, de la numismatique et des sciences voisines, depuis l'âge préhistorique jusqu'à l'âge byzantin. Elle accueille non seulement les écrits qui touchent directement à la civilisation ou au patrimoine artistique et monumental du midi de l'Italie et de la Sicile, mais aussi ceux qui visent au même résultat par une voie indirecte, en illustrant les formes diverses et les phases de civilisation qui ont eu le plus d'influence sur l'Italie méridionale ». La rédaction est placée sous la direction de M. le Prof. V. Macchioro et de M. le Prof. L. Correra. Parmi les articles que contiennent les deux premiers numéros je citerai : M. Rostowzew, *A propos d'une tombe peinte de Canosa*; N. Terzaghi,

Scènes de la « Palinodie » de Stésichore sur la céramique italiote; A. Reinach, *Pyrrhus et la Nikè de Tarente;* V. Macchioro, *Sur le contenu ultraterrestre de la céramographie italiote;* P. Kurth, *Sur la signification des soi-disant bustes dans la peinture de vases;* F. Ribezzo, *Questions italiques d'histoire et de préhistoire : origine osco-sabellique du nom d'Apulie;* L. Correra, *Notes de numismatique tarentine;* N. Putorti, *Athena Nikè sur une intaille de Reggio;* S. Spano, *L'origine des arcs honorifiques et triomphaux romains;* P. Orsi, *1° Sur une inscription inédite en langue du Bruttium; 2° Le cippe du forum romain et les inscriptions en lettres grecques dans le latin archaïque.*

R. C.

LE CORPUS DES DIPLÔMES GRECS DU MOYEN AGE ET DES TEMPS MODERNES.

L'Académie royale des Sciences de Munich a exécuté pour cette publication des travaux préliminaires, dont le plan a été approuvé par l'Association Internationale des Académies pendant la session de Saint-Pétersbourg, tenue du 11 au 17 mai 1913, et dont il a été rendu compte ici (n° de juillet p. 322). Les travaux de l'Académie de Munich comprennent :

1° Un répertoire chronologique des expéditeurs avec la mention de l'édition la plus complète et des matériaux nécessaires à l'édition définitive;

2° Un répertoire des destinataires par ordre alphabétique;

3° Un répertoire des dépôts actuels avec la mention du lieu d'émission de chaque diplôme;

4° La préparation des regestes d'après le plan tracé par l'Association Internationale des Académies. Conformément aux décisions de cette association, des recherches ont été faites pour l'établissement du texte des novelles ou constitutions impériales comprises dans les recueils juridiques, et qui forment jusqu'au x^e^ siècle presque tout le matériel diplomatique dont on dispose.

Enfin l'Académie de Munich s'est occupée de réunir des photographies d'originaux. M. P. Marc, directeur de la *Byzantinische Zeitschrift* a entrepris à cet effet des recherches aux Archives des Frari à Venise; de plus, en compagnie de W. Hengstenberg, il a accompli au monastère de Saint-Jean de Patmos une fructueuse mission à la suite de laquelle il a rapporté deux cents clichés, parmi lesquels se retrouvent les reproductions des plus anciens originaux qui soient connus. A ce fond sont venues s'adjoindre les

[illegible] par W. [illegible] et Z[illegible] [illegible] Académie de M[illegible] [illegible] Association Internationale des Académies [illegible] pour P[illegible] [illegible]

Il [illegible] que rendra [illegible] Académie de M[illegible] [illegible] aussi [illegible] à [illegible] Le [illegible] vraiment [illegible] et [illegible] prix relativement [illegible] mérite.

Louis BRÉHIER.

LE SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE EN 1912-1913.

Nous résumons brièvement ici l'exposé sur le Service des antiquités de l'Égypte en 1912-1913, fait par M. Maspero devant l'Académie des Inscriptions à la séance du 10 octobre.

L'application de la loi de protection des antiquités promulguée en 1912, l'organisation des musées locaux, telles ont été cette année les deux tâches principales du Service.

L'application de la loi a présenté certaines difficultés. Selon ses prescriptions, les Égyptiens, qui ont voulu obtenir l'autorisation de vendre des antiquités, ont dû présenter une demande au ministère des travaux publics; demande qui, après l'enquête des inspecteurs, a été agréée ou rejetée.

(1) 30 marks pour les 20 planches.

Comme l'on ne pouvait point passer sans transition d'un état de licence absolue à un état entièrement régulier, on a estimé qu'il convenait d'être très large dans l'octroi des autorisations, et sur 220 demandes environ à peu près une centaine ont été accueillies.

La vente des antiquités à l'étalage ou en boutique n'a été tolérée que dans les endroits fréquentés par les touristes : à Assouan, à Thèbes, à Denderah notamment, et à Gizeh. « La plupart des gens du pays, dit M. Maspero, qui voient dans les fouilles une mine d'exploitation, nous font partout une guerre sourde et ils entraînent à leur suite les exploiteurs européens qui, protégés par les capitulations, peuvent impunément piller les sites antiques. J'ai prié le ministre des travaux publics de soumettre la loi de 1912 à la cour d'appel mixte d'Alexandrie, pour que celle-ci nous autorise à l'appliquer aux étrangers; si nous l'obtenons, ce sera un grand bénéfice pour les monuments, et nous réussirons à les protéger avec l'appui des ministres égyptiens. »

La création des musées provinciaux a pour objet d'éviter l'encombrement du musée du Caire. Outre le musée d'Alexandrie, qui date déjà de plus de vingt ans, on a récemment créé un musée à Assouan, grâce à la libéralité du service des irrigations, et un autre à Assiout, grâce à celle d'un particulier.

En terminant M. Maspero donne quelques renseignements sur l'état des monuments de la Nubie, qui, par suite de la surélévation du barrage d'Assouan, ont été noyés cet hiver pour la première fois, et sur les travaux de consolidation des monuments qu'il poursuit en divers points de l'Égypte.

LIVRES NOUVEAUX.

Marcel Dieulafoy. *Espagne et Portugal*. Un vol. in-18, xvi-414 p., 745 fig. — Paris, Hachette, 1913.

La collection *Ars una, species mille*, vient de s'enrichir d'un nouveau volume, *l'Espagne et le Portugal*, de M. Marcel Dieulafoy. Ce volume tient très bien sa place à côté de ses aînés, *la France*, de Louis Hourticq, *la Grande-Bretagne et l'Irlande*, de Walter Armstrong, *l'Italie du Nord*, de Corrado Ricci, *l'Egypte*, de Maspero.

C'est la même abondance d'images. Celles-ci, grâce à un excellent choix de clichés et à l'exécution très soignée des reports, réussissent, quelle qu'en soit la petitesse, à donner quelque idée du style des monuments, qu'il s'agisse d'édifices ou d'ouvrages de la sculpture et de la peinture. Beaucoup des clichés qui sont ici utilisés, beaucoup des meil-

leurs, sont dus à l'auteur même du texte. Quant à ce texte, nous y retrouvons les qualités qui distinguent les autres volumes de la collection. L'auteur a su accepter les conditions que lui imposait le cadre qu'il s'était chargé de remplir. Il a fait de bonne grâce tous les sacrifices nécessaires. Il a renoncé à tout ce qui aurait été développement littéraire. Même devant les œuvres les plus belles, devant celles qu'il goûte le plus, il s'est interdit de donner un libre cours à ses sympathies et à son admiration. Il s'est contenté de présenter des faits bien choisis et bien classés, des jugements sobres et précis qui définissent le talent de chaque artiste et le caractère de l'art de chaque siècle, qui signalent à la curiosité du voyageur ou du lecteur les œuvres vraiment représentatives.

Voici pourtant un sacrifice qu'il n'a pas pu se décider à faire : il ne s'est pas résigné à ne point saisir l'occasion qui s'offrait à lui d'exposer à nouveau des idées qui lui sont chères, au sujet de la part que l'on doit faire à l'influence de l'art iranien, de l'art [illegible]

48 pages et qui ont pour titre : *Les Arts perses sous les Sassanides* et *l'Église et la Mosquée*. Peut-être l'auteur aurait-il pu se contenter de renvoyer, le cas échéant, à la doctrine développée dans ses précédents travaux. Il aurait alors débuté par ce qui forme la matière de son chapitre III, *les Périodes antiques*. A prendre ce parti, il aurait gagné de la place pour insister sur certaines manifestations du génie de l'Espagne, de l'Espagne moderne, de celle qui intéressera le plus la plupart des lecteurs de son livre.

Nous n'avons fait qu'entrevoir cette Espagne que M. Dieulafoy connaît merveilleusement, des Pyrénées au détroit de Gibraltar; mais quelques notes prises en des courses rapides nous laissent l'impression que, si l'auteur s'était ménagé plus d'espace, il aurait pu rendre plus pleinement justice à tel ou tel des grands artistes de la Renaissance espagnole. Voici, par exemple, Alonso Berruguete, le prince des sculpteurs espagnols du XVIe siècle. Son talent et son style sont ici bien caractérisés; M. Dieulafoy cite ses mausolées en marbre et, comme exemples de ses sculptures [illegible]

de mouvement et surtout un *Saint Benoist* qui m'a fort touché. Les draperies sont simples et larges. La tête est tendre et grave. On y sent l'émotion du saint qui compatit aux douleurs humaines et qui aime à les soulager par ses miracles. Il y a un réalisme curieux dans un haut-relief qui représente une *Opération chirurgicale*. Les opérateurs sont tout à leur affaire. Tandis que l'un taille dans la jambe, l'autre, de la main droite, tâte le pouls du malade; de la main gauche, il tient le vase aux urines. Le visage du malade trahit la prostration où l'a fait tomber la souffrance.

Nous ne serions pas disposé à vanter autant que le fait M. Dieulafoy le talent de Gregorio Hernandez. Au musée, sa *Sainte Thérèse* est très froide. Son *Baptême de Saint Jean* vise trop à l'effet. Je n'aime guère son *Saint Jean* avec sa peau de bête aux poils soigneusement travaillés. La tête est prétentieuse, avec sa barbiche et ses moustaches, avec sa chevelure, d'un désordre trop cherché. On peut sourire aussi d'un détail du mouvement. Le saint, en entrant dans l'eau, relève sa draperie, comme s'il craignait de la mouiller. Je ne sais pas non plus si la *Vierge des angoisses* (fig. 499) mérite tous les éloges qui lui sont ici donnés (p. 254). L'expression est forcée et théâtrale. En revanche, je ne sais vraiment pas si M. Dieulafoy place assez haut Juan de Juni. Il a toute raison d'admirer sa *Mise au tombeau* (fig. 494, p. 252), mais peut-être aurait-il pu faire ressortir davantage tout ce qu'il y a de verve primesautière et violente dans les restes de ces groupes ou *pasos* que les membres des confréries portaient en procession dans la Semaine sainte et qui représentaient des scènes de la marche à la croix et de la crucifixion. Rien de plus étrange que les personnages grotesques aux culottes déboutonnées et aux gestes outrés, aux visages grimaçants, qui voisinent là avec le Christ et les Saintes femmes, avec les officiers romains et les bourreaux chargés de leurs instruments. On dirait des saltimbanques qui font la parade. Ils représentent merveilleusement ces mauvais drôles qui, de tout temps et en tout pays, mêlent leurs rires à toute scène tragique et insultent à toute douleur. Leur rôle tient de celui que le *grazioso* joue dans les drames de Calderon et de Lope de Vega. Tout cela est hardiment enluminé de rouge, de noir et de bleu. C'est étourdissant d'imagination débridée et de vie familière.

Si, sur Berruguete et Juan de Juni, on ne peut que souscrire aux jugements de M. Dieulafoy, quitte à enchérir encore sur les louanges qu'il leur accorde, j'avoue ne pas partager l'admiration qu'il éprouve pour Martinez Montanes (p. 257). Il parle du *génie* de Montanes et il le rapproche de Vélasquez et de Murillo. Martinez, qui appartient déjà au XVII[e] siècle, sait très bien son métier. Il est très correct; mais tout ce que j'ai vu de lui m'a paru bien moins libre et moins original que les ouvrages de ses devanciers du siècle précédent. Il y a, dans le style de Montanes, je ne sais quoi d'académique.

Une dernière réserve : c'est à propos de Murillo, que M. Dieulafoy paraît placer presque aussi haut que Vélazquez. Sans doute, à Madrid et à Séville, on découvre un peintre qui est singulièrement supérieur à celui que l'on connaissait par l'*Immaculée Conception* du Louvre. Ce sont de vrais chefs-d'œuvre que la *Sainte Éli-*

sabeth de Hongrie nettoyant les teigneux, que les deux grands tableaux du *Songe de Patrizio*, que le miracle de la *Vierge faisant couler quelques gouttes de son lait dans la bouche de saint François*; mais il n'en reste pas moins vrai que Murillo a peint par douzaines, pour les églises et les couvents de Séville et des environs, des Saintes familles et des Assomptions qui rappellent par leur gracieuse banalité la toile trop vantée de notre Salon carré. N'aurait-il pas convenu d'indiquer, ne fût-ce que par un mot, ce qu'il y a, dans cette production si abondante, de facilité qui se prodigue en tableaux peints à la hâte? Par là Murillo se distingue de Vélazquez et lui est inférieur. On ne saurait citer une toile de Vélazquez où celui-ci ne se soit pas mis tout entier, n'ait pas porté toutes ses hautes qualités de peintre.

Si nous avons tenu à marquer, par ces observations, que les impressions de tel ou tel visiteur des musées de l'Espagne peuvent ne pas concorder toujours avec les jugements portés par M. Dieulafoy, nous n'en rendons pas moins un sincère hommage aux mérites de son livre. Il n'y avait en France et peut-être en Europe, depuis la mort de Carl Justi, que M. Dieulafoy et M. Emile Bertaux qui, par leur connaissance approfondie de la matière, fussent en état de s'essayer à tracer un pareil tableau d'ensemble.

C'est sous une autre forme, dans l'*Histoire de l'art* qui se publie sous la direction de M. André Michel, que M. Bertaux nous dit ce qu'il sait et ce qu'il pense de l'art espagnol. M. Dieulafoy a pris pour lui une tâche en apparence plus modeste. Il a bien voulu se charger de résumer, dans cette sorte de manuel, les résultats de lectures des plus étendues et surtout d'une exploration attentive et complète de la péninsule ibérique, entreprise par lui-même, année après année. Pour quiconque voudra s'intéresser aux arts de l'Espagne, ce petit volume deviendra le *Vade mecum*, auquel il devra recourir chaque fois qu'il se mettra en demeure d'étudier l'œuvre de tel ou tel siècle, de tel ou tel artiste. On ne saurait marchander la reconnaissance à l'écrivain qui, pour rendre ce service aux futurs amateurs et travailleurs, a su, non sans abnégation, se résigner à la sécheresse que commandait le plan de l'ouvrage. Georges Perrot.

F. Ll. Griffith. *Meroitic inscriptions*, Part. II, *Napata to Philæ and miscellaneous*. Archæological Survey of Egypt. Twentieth memoir. In-4°, x-80 p. et 48 pl. — Londres, Offices of the Egypt Exploration Fund, 1912.

En ce volume, d'aspect quelque peu austère, M. Griffith achève le catalogue des inscriptions méroïtiques, commencé au sud extrême de la région archéologique; descendant la vallée du Nil, il nous mène jusqu'à la première cataracte.

Aucun monument épigraphique de cette civilisation n'a été retrouvé jusqu'ici entre la cinquième et la quatrième cataracte. Entre celle-ci et la troisième, le groupe important est exclusivement constitué par le centre de Napata, ses pyramides et son célèbre sanctuaire du Gebel Barkal. A noter entre autres l'inscription n° 75 très intéressante pour la forme archaïque des caractères. Entre la troisième et la seconde cataracte, signalons les graffiti de Soleb, les inscriptions de Sedeïnga, du temple et de la nécropole d'Amara.

Aux confins de l'actuel Soudan anglo-égyptien, nous trouvons les inscriptions de Ouadi-Halfa, la stèle de Faras et les monuments de Karanog.

En Nubie égyptienne Ouadi-Siboua, Medîk et Doikkèh ont également fourni quelques textes. En entrant dans le Dodekarchoinos, Dakkèh et Kalabshèh ont donné une assez ample moisson; mais c'est surtout à l'île de Philæ que nous trouvons dans la « chambre éthiopienne » les documents les plus curieux. Une série de bas-reliefs, ayant gardé encore quelques traces de leur enluminure primitive, nous fait assister au défilé de la procession en l'honneur de l'Isis de Philæ. Manitawawi, « stratège du fleuve », et son fils, « prêtre de celle qui réside à Philæ », en sont les figures les plus notables. Plusieurs *graffiti* ont été également relevés sur la toiture de la « chambre de la Naissance », à la Porte Occidentale et à la Porte d'Hadrien.

M. Griffith, désireux de dresser un inventaire méthodique a ajouté à la suite de ces monuments encore *in situ* ceux qu'il a pu relever dans les principales collections : stèle de Moscou, lion du musée du Louvre, stèle du British Museum, autels des musées du Caire ou de Berlin, stèle de la collection Golenischeff, etc. Il a tiré également bon parti des vieilles publications classiques, telles que le Lepsius, ainsi que des travaux de la mission Breasted et de l'expédition de Schäfer et Junker, ou des recherches de Borchardt à Philæ. On trouvera enfin à la fin du volume d'utiles index des mots et des groupes méroïtiques, ainsi que des mots nubiens écrits en égyptien et en grec.

L'illustration est nette et de bonne venue; elle est accompagnée d'une carte fort utile des localités épigraphiques. Citons parmi les planches d'un intérêt archéologique plus marqué : le plan d'Amara (d'après Lepsius), la table d'offrande (VIII), les bas reliefs de Philæ (XVIII à XXVII), les graffiti de pèlerins de la terrasse du Sanctuaire d'Isis, avec tracé des plantes de pied des dévots (XXXIII-XXXIV).

Le mérite de M. Griffith est grand d'avoir courageusement mené à bien ce long relevé épigraphique. Le domaine des civilisations méroïtiques est une des plus récentes conquêtes de l'orientalisme, et il était nécessaire, à l'aube du déchiffrement de ces écritures nouvelles, d'en dresser le répertoire actuel aussi fidèle que possible.

On sait que depuis quelques années, M. Griffith a quelque peu délaissé la vieille Égypte classique pour se donner avec toute son activité scientifique à la recherche et au problème du déchiffrement des textes de l'empire de Meroë. Et si les fouilles ou le déblaiement des ruines réservent aux archéologues d'amples satisfactions — la récente exposition de Liverpool le prouve assez — il faut bien convenir que la rédaction d'un corpus d'inscriptions méroïtiques offre beaucoup moins d'attraits. Beaucoup d'entre nous auraient hésité à l'entreprendre.

L'intérêt de la nouveauté est puissant. Je ne suis pas certain cependant qu'en s'engageant en cette nouvelle voie, l'*Archæological Survey of Egypt* parvienne à nous convaincre qu'il n'y avait pas de tâche plus urgente à accomplir sur le sol même de l'Egypte proprement dite. La magnifique série des Tombes d'Amarna nous avait laissé espérer, il y a deux ans, que le *Survey* entreprendrait de garder à l'égyptologie quelques-unes encore de ces nécropoles, où la ruine définitive

vient à si grands pas. Et pour ne parler que des tombes thébaines, où j'ai pu encore constater cette année même de nouvelles et inévitables dégradations, quand se décidera-t-on enfin, de quelque façon que l'on s'y prenne, à en publier sous une forme définitive les uniques merveilles, tandis qu'il en est encore temps?

George FOUCART.

G. LEROUX. *Lagynos, recherches sur la céramique et l'art ornemental hellénistiques*. Un vol. in-8°, 137 p. et fig. — Paris, Leroux, 1913.

M. Leroux vient de consacrer un livre précis, clair et intéressant, bien documenté et finement déduit, à une catégorie de vases, homogène et nettement caractérisée, qui n'avait pas encore été étudiée et aux spécimens de laquelle il applique, pour la première fois et avec toute raison, le nom de lagynos, cité par d'assez nombreux textes historiques et littéraires. Ce sont des œnochoés d'un type particulier, à col haut et droit, à anse coudée en angle droit amorti, à panse basse largement assise, qui va en s'évasant à partir du pied et revient ensuite par un brusque ressaut vers le col; un enduit blanc les recouvre, laiteux et lustré, sur lequel se détachent de légers motifs peints d'une couleur unique, mais nuancée.

Tout d'abord M. Leroux dresse, des exemplaires qui lui sont connus, un catalogue qu'il a divisé en trois parties : les lagynoi proprement dits; les vases qui diffèrent des lagynoi par la forme, mais dont la technique et le style sont pareils à ceux des lagynoi; les vases de même forme que ceux du premier groupe, mais qui s'en distinguent par la technique et le décor.

A cet inventaire descriptif font suite des observations portant sur l'ensemble de la série. M. Leroux examine successivement :

Les formes. Le lagynos est une cruche d'un caractère bachique, faite pour le vin et utilisée dans les banquets, où chaque convive apportait et emportait la sienne; sa forme est exceptionnelle dans l'histoire de la céramique ancienne; pour lui trouver des analogues, il faut remonter au début de cette industrie; dans la formation de ce modèle récent, se marquent aussi le souvenir des vases de métal et l'influence de la verrerie.

La technique. Le lagynos est façonné en trois pièces : panse, col, anse; l'enduit, posé au pinceau tandis que le vase était en mouvement sur le tour, n'est pas d'une qualité uniforme : il est jaunâtre et terne dans certaines fabriques, notamment à Chypre, mais le plus souvent, il est blanc. La couleur brune du décor, déposée en touches plus ou moins épaisses, pâlissait plus ou moins rapidement sous l'action du feu et, si le vase était retiré du four avant oxydation totale, les ornements demeuraient nuancés et donnaient l'illusion de la polychromie.

Les motifs n'occupent jamais que la surface plane ou légèrement convexe de l'épaule. Ils sont ou linéaires ou naturalistes. Le style naturaliste est de beaucoup le plus fréquent: M. Leroux en explique tour à tour les divers sujets : couronnes, cithares, syrinx, amphores, dauphins, lanternes, guirlandes. Ces représentations, familières aux peintres de lagynoi, ne leur appartiennent point en propre; leurs auteurs puisent au même répertoire que les autres décorateurs de vases et certains motifs ont été traités dès le v[e] siècle par des potiers qui furent de vrais précurseurs.

La date et le lieu de fabrication. L'industrie des lagynoi débute, selon toute vraisemblance, dans la seconde moitié du IIIᵉ siècle avant J.-C. et dure fort longtemps, trois siècles environ. La fabrication s'est répartie entre bon nombre d'ateliers; elle commença sans doute dans quelque cité des îles; l'origine de ce modèle céramique doit être cherchée à l'Orient de la Grèce.

Enfin, dans un dernier chapitre, M. Leroux tâche de définir les tendances esthétiques nouvelles dont témoignent les lagynoi, en analysant *l'évolution de l'art ornemental à l'époque hellénistique.* La décoration de ces vases réflète fidèlement le goût de l'époque où ils ont été conçus; leurs procédés, leurs tendances et leur style sont ceux de l'art ornemental hellénistique. On n'y trouve plus de figures humaines; les traits de l'animal se déforment; ce qu'on y voit, ce sont, d'une part, des motifs floraux, d'ailleurs assez stéréotypés, occupant la place d'honneur, qui sont hérités du répertoire naturaliste du VIᵉ siècle; d'autre part, des objets, presque tous des attributs dionysiaques, dont la représentation est à peu près inconnue à l'époque classique et auxquels l'art héllénistique, avec sa tendance à l'illusionisme, fait volontiers et largement accueil. Les peintres de vases à cette époque abandonnent leur méthode traditionnelle, cessent d'avoir un style bien à eux pour adopter les procédés et l'esthétique de la grande décoration. Leur travail en devient imparfait, ce qui hâte le déclin de la peinture céramique; les lagynoi sont parmi les derniers produits des ateliers grecs; mais le style ornemental dont ils participent continuera de se développer en Grèce et en Italie avec ses deux caractères essentiels, le naturalisme et l'illusionisme.

A. M.

M. Winternitz. *Geschichte der indischen Literatur.* Zweiter Band, erste Hälfte. Un vol. in-8°. — Leipzig, C. F. Amelangs Verlag, 1913.

Ce demi-volume est consacré à la littérature bouddhique de l'Inde. Il embrasse, comme il était naturel, avec le canon pali, les ouvrages rédigés soit en sanscrit, soit en sanscrit mixte. C'est la première fois qu'est dressé ce tableau d'ensemble, complet et méthodique. Il vient à son heure, au moment où les informations recueillies par les sinologues et les trouvailles qui se sont multipliées en Asie Centrale ont imprimé aux recherches qui intéressent l'histoire littéraire du bouddhisme une activité féconde.

M. Winternitz s'est habilement acquitté de la tâche qu'il s'était tracée; il a compris qu'un manuel de ce genre comportait des faits précis plus que des nouveautés. Il ne s'égare pas dans la poursuite des thèses générales ni la recherche de l'originalité littéraire. Avec de nombreuses analyses un peu lentes parfois, toujours commodes, on trouve ici une documentation patiente et une bibliographie attentive. Le souci apparaît constant de présenter avec exactitude et clarté dans un sentiment de respect, un peu décisif peut-être, pour les conclusions réputées acquises, les opinions qui ont cours. On suit agréablement, en une exposition qui, sans rechercher l'éclat, se déroule avec limpidité, la description des livres et l'aperçu des principaux problèmes qu'ils ont jusqu'ici soulevés.

Ce nouveau volume continue opportunément la publication utile et

méritoire du savant professeur de Prague.

E. S.

J. Haller, *Die Marbacher Annalen. Eine quellenkritische Untersuchung zur Geschichtschreibung der Stauferzeit.* Un vol. in-8°, 122 p. et un fac-similé. Berlin, Weidmann, 1912.

Les annales dites de Marbach, qui vont jusqu'à 1238 et sont conservées dans un manuscrit unique, à la bibliothèque d'Iéna, constituent une des sources les plus abondantes pour l'histoire de l'Empire à la fin du XII^e^ siècle et au début du XIII^e^, pour les dernières années de Frédéric Barberousse et surtout pour les règnes de Henri VI et de Philippe de Souabe. Depuis longtemps les critiques ont constaté qu'elles ne formaient pas un tout homogène, qu'on y reconnaissait des éléments divers, des morceaux annalistiques venant ou semblant venir les uns de Marbach, les autres de Strasbourg, d'autres de Neubourg près de Haguenau, d'autres de la Haute-Alsace; quelques-uns enfin paraissent avoir été rédigés à la cour impériale. Mais plusieurs hypothèses avaient été proposées quant à la manière dont ces éléments avaient été combinés. Après Wilmans, Hegel, Schulte, H. Bloch (qui a donné des *Annales Marbacenses* une excellente édition dans la série *in usum scholarum* des *Monumenta Germaniae*), M. Haller a repris l'examen de la question, pour montrer que tous les systèmes imaginés jusqu'ici rendaient imparfaitement compte de la composition des Annales ou se heurtaient à de graves objections. Il propose donc une solution nouvelle, d'après laquelle la partie principale de la chronique — car les *Annales Marbacenses* sont plutôt une chronique que des annales — aurait été rédigée par Thomas, prévôt de Strasbourg. Ce personnage fut en même temps chapelain de Henri VI, et des documents diplomatiques permettent de reconstituer sommairement sa biographie entre les années 1180 et 1200. Le double caractère, strasbourgeois et impérial des *Annales Marbacenses*, s'explique donc tout naturellement. Les mentions relatives à la Haute-Alsace et à l'évêché de Bâle s'expliquent aussi bien si l'on remarque que Thomas cumula ses fonctions de prévôt de Strasbourg avec celles de curé de Colmar. Pour la confection de sa chronique, dont le caractère, d'ailleurs, se modifia quelque peu au cours de la rédaction, il a utilisé des textes divers, dont la plupart sont connus et déterminés depuis longtemps, et entre autres des *Annales de Marbach* aujourd'hui perdues. C'est à Marbach ensuite que l'œuvre a été continuée, pour enfin recevoir à Neubourg des additions diverses, interpolées dans le texte primitif. Je n'entre pas dans le détail de l'argumentation de M. Haller, très ingénieuse, très subtile, parfois un peu hypothétique (par exemple, p. 111, il n'y a, semble-t-il, aucun fait précis qui vienne appuyer l'hypothèse d'après laquelle le manuscrit du prévôt Thomas aurait été apporté à Marbach par les moines qui, en 1216, remplacèrent les chanoines expulsés à la suite de désordres intérieurs). Elle a le mérite de s'attacher surtout à des considérations d'ordre historique plus qu'à des comparaisons d'expressions, comparaisons toujours dangereuses et peu convaincantes, comme le remarque M. Haller, lorsqu'il s'agit d'écrivains parlant la même langue, apprise

de la même façon. — Le rédacteur des *Annales Marbacenses* ne s'est pas borné à enregistrer des événements au jour le jour. Il laisse percer sa manière de voir : c'est un serviteur dévoué de l'empire, mais il sait rendre justice à Grégoire VII et blâmer certaines erreurs de Frédéric Barberousse. Il y avait d'autant plus d'intérêt à déterminer, dans la mesure du possible, la personnalité de l'auteur, et à préciser la valeur que nous pouvons attribuer à son témoignage.

R. P.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

Antiquité.

Franz Cumont, *Catalogue des sculptures et inscriptions antiques (monuments lapidaires) des Musées royaux du Cinquantenaire.* In-8°, XII-268 p. Bruxelles, Vromant et C^ie^, 1913.

Jean Maspero, *Papyrus grecs d'époque byzantine.* T. II, fasc. 3 (Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Vol. 67). In-4°, p. 169-263, pl. Le Caire, 1913.

Frz. Müller, *Die antiken Odyssee-Illustrationen in ihrer kunsthistorischen Entwicklung.* In-8°, VIII-155 p., ill. Berlin, Weidmann, 1913.

H. Pistorius, *Beiträge zur Geschichte v. Lesbos im 4. Jahrh. v. Chr.* (Jenaer historische Arbeiten... 5. Hft.) In-8°, Bonn, Marcus u. Weber, 1913.

John Rhys, *The Celtic inscriptions of Cisalpine Gaul* (British Academy). In-8°, 90 p. London, Milford, 1913.

Carlos Román, *Antigüedades Ebusitanas.* Breve reseña de algunos hallazgos arqueológicos... In-8°, 145 p., 101 pl. Barcelona, Tip. « La Académica », 1913.

K. Wulff, *Die altchristliche Kunst von ihren Anfängen bis zur Mitte des 1. Jahrtausends.* 1. u. 2. Hft. (III. Bd. 1. Tl.) (Handbuch der Kunstwissenschaft. hrsg. v. Fritz Burger). In-8°, VI-64 p. pl., ill. Berlin-Neubabelsberg, Akadem. Verlagsgesellschaft Athenaion, 1913.

Moyen Age.

Benoît XII (1334-1342), Lettres closes et patentes intéressant les pays autres que la France. Publiées ou analysées d'après les registres du Vatican, par J.-M. Vidal. 1^er^ fascicule (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. 3^e^ série, 2). In-4°, 296 colonnes. Paris, Fontemoing, 1913.

Cartulaire de l'abbaye de Maubuisson (Notre-Dame-la-Royale), publié par A. Dutilleux... et J. Depoin... 2^e^ partie : Contrats, titres 3 à 14 du Cartulaire (Documents édités pour la Société historique du Vexin). In-4°, p. 89-168. Pontoise, Société historique du Vexin, 1913.

F. Guigue de Champvans, *Histoire et législation des ordres de chevalerie, marques d'honneur, médailles et anciens ordres du Saint-Siège*, d'après les sources officielles avec une introduction sur les ordres religieux et militaires. In-4°, XXVII-164 p. Paris, Société archéologique de France, 1913.

Dom Germain Morin, *Études*,

textes, découvertes. Contribution à la littérature et à l'histoire des douze premiers siècles. T. Ier (Anecdota Maredsolana, seconde série). In-8°, XII-526 p. Paris, A. Picard, 1913.

L. Olschki, *Paris nach den altfranzösischen Epen*. Topographie, Stadtgeschichte und lokale Sagen. In-8°, XVIII-314 p., pl., ill. Heidelberg, Winter, 1913.

Schwan u. Behrens, *Grammaire de l'ancien français*, Trad. fr. p. O. Bloch, 2e éd. d'après la 9e éd. allem. 1re et 2e parties : Phonétique et morphologie ; 3e partie : Matériaux pour servir d'instruction à l'étude des dialectes de l'ancien français, publ. p. Dietr. Behrens, 2 vol. In-8°, VIII-308 et VI-1119 p., 1 carte. Leipzig, Reisland, 1913.

ORIENTALISME.

E. Biedermann, *Studien zur ægyptischen Verwaltungsgeschichte in Ptolemäisch-römischen Zeit*. Der Βασιλικὸς Γραμματεύς. In-8°, XI-123 p. Berlin, Weidmann, 1913.

J. A. Decourdemanche, *Traité des monnaies, mesures et poids anciens et modernes de l'Inde et de la Chine* (Publications de l'Institut ethnographique international de Paris). In-8°, 176 p. Paris, Leroux, 1913.

R. F. Harper, *Assyrian and Babylonian letters belonging to the Kouyunjik collections of the British Museum*. Parts 12 and 13. Cambridge University Press.

R. Lepsius, *Denkmäler aus Ægypten u. Æthiopien*... Text. Hrsg. v. Eduard Naville, 5 (Schluss-) Bd. Nubien, Hammamat, Sinai, Syrien. u. europ. Museen. Bearb. v. Walt. Wreszinski. Mit e. Konkordanz f. alle Tafel- u. Textbände v. H. Grapow., VIII-406 p. Nebst Ergänzungsbd. Hrsg. v. Ed. Naville, unter Mitwirkg. v. L. Borchardt bearb. v. Kurt Sethe. 4. (Schluss-) Lfg., 4 p., pl. In-fol. Leipzig. Hinrichs, 1913.

Lewis Spence, *The myths of Mexico and Peru*; with 60 full pages ill. mainly by Gilbert James and W. Sewell, and other drawings and maps. In-8°, 366 p. New-York, Crowell. 1913.

M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

26 septembre. M. Couyat-Barthoux expose le résultat de ses recherches dans l'isthme de Suez et présente une carte détaillée de cette région, fixant la position des localités antiques. Il annonce en outre avoir découvert une forteresse de Saladin au Sinaï.

— M. Cagnat commente un document épigraphique récemment découvert à Lambèse par le Service des monuments historiques. C'est un fragment de tarif d'octroi mentionnant la série des animaux et des vins soumis aux droits.

— M. Paul Monceaux communique une note sur le traité de saint Optat contre les Donatistes. Cet ouvrage a été publié à la fin de 366 ou au début de 367. Une seconde édition, laissée inachevée par l'auteur, fut donnée après sa mort vers 385.

3 octobre. M. Théodore Reinach

communique une lettre de M. Blinkenberg, archéologue danois, à qui il avait demandé de vérifier, sur les estampages, un passage de la *Chronique de Lindos*. La nouvelle lecture de ce savant confirme la restitution proposée naguère par M. Th. Reinach.

— M. Maurice Croiset lit une note de M. Lefebvre relative à quelques inscriptions grecques découvertes en Égypte.

— M. A. Thomas étudie la formation du nom de « Bernage », porté par une montagne située près de Saint-Vaury, à 12 kilomètres au nord-ouest de Guéret et dite vulgairement la montagne des Trois-Cornes. Il identifie le nom de « Bernage » avec celui de « Bannoarca », qui figure dans un sermon sur saint Valéric, composé au XI^e siècle, publié pour la première fois par les Bollandistes en 1889. Il reconnaît dans ce « Bannoarca » le mot gaulois « banno », qui signifie précisément « corne » et qui est conservé, avec son sens propre, par les patois méridionaux actuels, y compris le patois d'une grande partie du département de la Creuse. Le mot Bernage et la montagne des Trois-Cornes sont donc deux expressions différentes d'une même idée. M. A. Thomas rattache à la même idée le nom de lieu « Bannassac » (Corrèze, Creuse), à l'époque mérovingienne « Bannaciacus ».

— M. Franz Cumont communique une plaque de terre cuite polychrome provenant de Damas, qui représente un chameau portant deux figures exactement semblables de la Fortune. Le chameau était souvent consacré aux dieux par les Arabes de la frontière de Syrie, et cette terre cuite nous montre, semble-t il, un de ces animaux au milieu d'une procession d'images divines. D'après les astrologues orientaux du moyen âge, on sait que les deux Fortunes étaient rattachées à Jupiter et à Vénus, les deux planètes bienfaisantes.

— M. Merlin présente les résultats obtenus au cours des fouilles sous-marines qui ont été effectuées pour la sixième fois, au printemps dernier, au large de Mahdia, sur la côte tunisienne. D'importantes œuvres d'art en bronze ont été découvertes, notamment une superbe statuette d'Hermès, en grande applique représentant un buste de Niké, une autre, plus petite, en forme de buste de Bacchante, une figurine de Satyre dansant, un lévrier à demi couché. De très nombreux fragments de meubles, de vases, de coffres, de lampadaires, également en bronze, complètent, avec des lingots estampillés en plomb et quelques débris de grands cratères ou de statues en marbre, la récolte de cette année, dont l'intérêt ne le cède en rien à celui des précédentes campagnes.

10 octobre. M. Héron de Villefosse communique au nom de MM. Fabia et Germain de Montauzan le texte d'un diplôme militaire découvert récemment à Fourvières. C'est un document contemporain du règne de Commode daté du 16 mars 192. Il fait connaître que les deux consuls ordinaires avaient déjà été remplacés, à cette date, par deux consuls suffects, Q. Tineius Sacerdos et P. Julius Scapula Priscus. Le diplôme a été délivré au Lyonnais S. Egnatius Paulus, soldat de la XIII^e cohorte urbaine, en garnison à Lyon, commandée alors par le tribun Numisius Clemens.

19 octobre. M. Henri Cordier annonce qu'il a reçu du commandant Tilho une lettre datée de Mabo

(Tchad) le 25 avril 1913. Cet explorateur rapporte qu'il a visité un certain nombre de points intéressants non encore fixés avec précision sur les cartes. Il compte qu'une prochaine reconnaissance lui permettra de déterminer les principales aiguades du Bahr-el-Ghazal.

— M. Héron de Villefosse communique une étude de M. René Fage sur la cathédrale de Limoges, spécimen de l'art gothique isolé au milieu des églises romanes de la Corrèze, de la Haute-Vienne et de la Creuse.

— M. Maurice Besnier fait connaître le projet qu'eut Mommsen en 1864 de dédier à l'Académie des Inscriptions son édition du « Testament d'Auguste ».

— M. Romier donne lecture de la première partie d'une étude intitulée : « Rome et la préméditation de la Saint-Barthélemy ». Il essaie de prouver que le cardinal de Lorraine avait annoncé le massacre de la Saint-Barthélemy dès le mois de juin 1572, deux mois avant l'événement. Il explique comment la conduite du cardinal à Rome, et celle du pape Grégoire XIII s'accordent avec cette préméditation. Enfin il montre que Grégoire XIII, s'il fut probablement informé d'avance du complot par les Guises, ne prit aucune part active à sa préparation, mais se borna à approuver l'événement.

24 octobre. M. Mispoulet présente quelques remarques sur le diplôme militaire communiqué le 10 octobre par M. Héron de Villefosse. On y lit la date du 16 mars 192 et les noms de deux consuls subrogés, en charge à ce moment. Il est singulier qu'on n'y trouve pas mention des titres extravagants, comme « Hercule romain », « Invaincu », « Pacificateur du monde » que Commode prit la dernière année de son règne. Si la formule employée est absolument correcte au point de vue protocolaire et si le nom de Commode, consul ordinaire en 192, n'y figure pas, c'est parce que la copie contenue dans le diplôme n'a été délivrée à l'intéressé, le Lyonnais Egnatius, qu'après le meurtre de l'empereur, et que le nouveau gouvernement, tenant compte de l'état de l'opinion, a pris soin de reviser le texte original et de faire disparaître tout ce qui rappelait les dernières aberrations de celui qu'on ne désignait plus désormais que sous les noms de « tyran » et de « gladiateur ».

— M. Romier achève la lecture de son mémoire sur « Rome et la préméditation de la Saint-Barthélemy ».

— M. Omont communique les résultats de ses recherches sur les origines et les vicissitudes de plusieurs anciens manuscrits entrés à la Bibliothèque nationale aux XVII^e et XVIII^e siècles et tout récemment. C'est en ces dernières années, en effet, qu'a été achevée la dispersion, commencée dès le XVI^e siècle, de l'une des plus anciennes et des plus importantes bibliothèques ecclésiastiques du moyen âge, qu'avaient formée dès le XI^e siècle les évêques et le chapitre de Beauvais.

— La *médaille Paul-Blanchet* a été décernée à M. le capitaine Cassaigne pour ses recherches archéologiques en Tunisie.

— MM. Henri Cordier et Paul Fournier sont délégués par l'Académie pour la représenter à l'inauguration du monument du général de Beylié, ancien correspondant, qui aura lieu à Grenoble le 23 novembre.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le samedi 25 octobre sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Noël Valois.

M. le Président a fait l'historique des velléités de rapprochement entre littérateurs, savants, érudits et artistes qui se sont manifestées en France depuis le xiv^e siècle, puis il a rappelé les circonstances dans lesquelles l'Institut fut fondé en 1795, et transformé en 1803 et en 1816. Il a terminé son discours par l'éloge des seize membres de l'Institut décédés depuis la dernière séance publique annuelle.

Les noms des lauréats du prix Volney ont été proclamés. (Voir *Journal des Savants*, 1913, p. 335.)

Il a ensuite été donné lecture des notices suivantes :

Girodet et les héros d'Ossian, par M. Henry Lemonnier, délégué de l'Académie des Beaux-Arts; *Napoléon et Tacite*, par M. Henri Welschinger, délégué de l'Académie des Sciences Morales et Politiques; *A propos du Tango*, par M. Jean Richepin, délégué de l'Académie Française.

Un notice sur la *trépanation préhistorique* devait être lue par M. J. Lucas-Championnière, membre de l'Académie des Sciences, qui est malheureusement mort subitement à l'Institut même le 22 octobre.

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT.

L'article 37 de la loi du 15 germinal an IV (4 avril 1796) stipulait « qu'il serait attaché à la Bibliothèque de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires ».

Le cadre du personnel, tel qu'il fut constitué lors de la fondation de l'Institut, resta immuable jusqu'en 1907, époque à laquelle un poste de rédacteur adjoint fut créé.

Un décret présidentiel en date du 22 septembre 1913 vient de modifier cette organisation. Le bibliothécaire portera désormais le titre de conservateur, les deux sous-bibliothécaires celui de bibliothécaire; le poste de rédacteur adjoint est supprimé et un troisième poste de bibliothécaire est créé.

Par ces changements proposés il y a deux ans par la Commission administrative centrale, l'Institut a voulu mettre en accord les titres des fonctionnaires de sa Bibliothèque avec ceux qui sont en usage dans les autres grandes bibliothèques. Conformément à ce décret M. A. Rébelliau, bibliothécaire, devient conservateur de la Bibliothèque de l'Institut, et MM. Adolphe Regnier et Henri Dehérain, sous-bibliothécaires, deviennent bibliothécaires.

Par l'arrêté du gouvernement du 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803), identique sur ce point à la loi du 15 germinal an IV, « les membres des classes élisent en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut. »

Conformément à cette procédure séculaire, l'Institut a été appelé dans sa séance trimestrielle du 22 octobre 1913 à élire le titulaire du troisième poste de bibliothécaire récemment créé. M. Marcel Bouteron, archiviste-paléographe, rédacteur adjoint à la Bibliothèque de l'Institut, a été élu bibliothécaire par 73 suffrages sur 73 votants.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

PRUSSE.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

Séance du 25 avril 1912. Dressel, *Médaillons romains du Cabinet royal.* Parmi huit médaillons qui appartiennent à l'époque antonine (d'Hadrien à Commode), et qu'étudie M. Dressel, le plus important est celui de Marc-Aurèle jeune (*Zeitsch. für Numismatik*, XV, pl. I, 13). On y voit le sacrifice d'Enée aux Pénates après le débarquement sur la côte latine. Cette image concorde dans tous ses points essentiels avec un bas-relief de l'Ara Pacis Augustae de Rome, sculpté sous Auguste (pl. VIII, et VIII, 1); elle permet de rétablir la figure d'Ascagne à côté d'Enée, qui a disparu du bas-relief et qui devait se trouver dans une partie maintenant nue, à côté du bras gauche d'Enée. — Fr. Schulthess, *Appels aux animaux en arabe.*

Séance du 2 mai. Robert, *Sur les Epitrepontes de Ménandre.* M. Lefebvre a voulu utiliser un petit fragment du papyrus pour combler une lacune du feuillet D 3/4. Il a dû y renoncer. Le fragment doit cependant être placé là, mais une ligne plus haut que ne le faisait Lefebvre. Cette restitution est importante pour la marche de l'action.

Séance commune du 9 mai. Kuno Meyer, *Un poème en moyen-irlandais sur Brendan.* La plus ancienne version de la légende en une langue vulgaire était le poème anglo-normand composé vers 1120, édité par Suchier, puis par Francisque Michel. M. Meyer a déchiffré un poème en neuf strophes, écrit dans les marges du livre de Leinster, et que son état, à demi effacé, avait fait négliger. Le livre de Leinster est des environs de 1160. Mais la langue, qui est de la transition du vieil au moyen-irlandais, place le poème entre le commencement et la fin du XI^e^ siècle. M. Meyer en donne une édition avec traduction et commentaire. — M. Koser présente le rapport annuel sur la publication des *Monumenta Germaniae historica.*

Séance du 23 mai. Roethe, *Le ms. de Dessau Georg. 4°, 1.* Ce ms. est très intéressant pour la connaissance de la littérature des pays rhénans à la fin du moyen âge. Il est dû à un copiste de Trèves et contient notamment l'introduction au *Wilhelm von Wenden* d'Ulrich d'Eschenbachs; il comble une lacune du ms. de Hanovre pour *Der Ritter mit den Nüssen*; il a une version nouvelle de la légende d'Alexis. Un poème strophique, de caractère didactique, avec prologue épique et épilogue dialogué, aurait pour auteur un juif, André. M. Roethe insiste particulièrement sur cette œuvre. — Wilamowitz-Mœllendorff, *Fragments nouveaux de Callimaque.* 1° A Berlin, un fragment du poème sur Arsinoé, écrit sous l'impression toute fraîche de sa mort, peu après juillet 270. Ce poème est remarquable par son mètre, jusqu'ici mal connu par les renseignements des théoriciens, et par la manière dont la mythologie y est traitée. Ce qu'exprime Callimaque, lui qui a vécu auprès de ses princes, il le sent, comme plus tard Horace, tan-

dis que Théocrite et Ovide sont froids et conventionnels. Si Callimaque a été jugé autrement, la faute en est aux historiens, qui ont voulu voir des personnages historiques sous les dieux des hymnes. La mythologie est transformée dans le poème sur Arsinoé en ce sens que les dieux sont représentés comme agissant sur la terre, identifiés aux personnages terrestres. C'est la méthode d'Hor., *Od.*, I, 2, tandis que plus tard Horace, et avec lui Auguste, adoptent la conception stoïcienne : Auguste, comme Héraklès, Dionysos, les Dioscures, mérite l'apothéose par ses actions. Ce qui correspond le mieux à la conception de Callimaque, ce sont les camées du premier siècle. La Renaissance a repris la tradition de Callimaque, surtout dans les arts, avec Rubens et Paul Véronèse. 2° Παννυχίς. Nouveau fragment, intéressant pour l'étude de la métrique et du dialecte. 3° Commentaire des *Aitia*. 4° Epigramme adressée à Philicos de Carcyre. Philicos appartient au cercle Callimaque. Il est nommé dans ce texte Philikos, non Philiscos. C'est le tragique de la Pléiade. Le ms. est du temps de la composition.

Séance commune du 6 juin. Schäfer, *La frontière linguistique du français et de l'allemand.* Elle n'a pour ainsi dire pas subi de modification depuis le xe siècle.

Séance du 13 juin. Kuno Meyer, *La plus ancienne versification islandaise.* Avant que, dans le courant du viie siècle, l'imitation de la poésie rythmique latine ait déterminé une versification rigoureuse fondée sur le compte des syllabes et la rime, on voit au vie et viie siècle se développer une poésie fondée sur un emploi de plus en plus rigoureux de la rime. La question se pose de savoir si la versification du vieil-anglais a exercé son influence.

Séance du 27 juin. W. Schulze, *Deux questions de phonétique historique.* Le nom du pou, dans les langues indo-européennes, paraît présenter les mêmes différences caractérisques à l'initiale que le nom du foie. Le groupe *-uvy-*, qui paraît manquer en sanskrit, a probablement été changé en *-ūy-*. De même éol. φυίω, μεθυίω contiennent *-uvj-*. W. Schulze, *La mort de Cambyse.* Dans l'inscription de Darius, le vieux perse *uvāmaršiyuš amariyatā* correspond au latin *sua morte obiit.* L'expression se trouve dans quantité de langues et veut dire : « mourir de sa belle mort ». Il ne s'agit pas d'un suicide. M. Schulze cite une multitude de rapprochements surtout d'auteurs grecs et latins. — Erman, *Études de lexicographie égyptienne, II.*

Séance publique du 4 juillet. Parmi les discours prononcés, il faut noter les éloges de R. Kekule von Stradonitz, par M. Conze, et de J. Vahlen par M. Wilamowitz-Mœllendorff.

Séance du 11 juillet. H. Dragendorff, *Compte rendu annuel de l'Institut archéologique allemand.*

Séance du 18 juillet. Erman, *Études de lexicographie égyptienne, III.* — Harnack, *Détermination chronologique de la vision du chemin de Damas.* L'inscription de Delphes, contenant une lettre de Claude, a daté le proconsulat de Gallion (51 ou 52). D'après Orose, l'édit de Claude expulsant les Juifs de Rome est de 49 (VII, 6,15). Enfin Jésus s'est montré à ses disciples pendant 18 mois après sa mort. Le rapprochement de ces données permet de placer la conversion de saint Paul à l'automne de 31, ou, si Jésus a été crucifié en 29, à l'automne

de 30. — H. Lüders, *Contributions épigraphiques*. Étude des inscriptions des reliquaires de Bhaṭṭiprolu et de l'inscription trouvée dans une fontaine à Ara, à deux milles de Bagnilab. — H. Jacobi, *L'authenticité du Kauṭilīya*. Les soupçons que l'on a eus sont sans fondement; un grand nombre de caractères internes mettent hors de doute l'attribution au ministre de Candragupta. — J. Bidez, *La tradition du lexique de Suidas*. Amené par son édition de Philostorge à s'occuper de Suidas, M. Bidez établit que sur vingt-cinq mss connus, il faut recourir à Gaisford pour B (Paris, 2622) et E (Bruxelles, 11281) et de plus consulter A (Paris, 2625-2626); I (Angelicus, 75), T (Vatican, 881), V (Urbinas, 161), M (Marcianus, 448), S (Vat., 1296), V (Vossianus, Fol. 2). — Diels, *Rapport de la commission du Thesaurus linguae latinae pour 1911-1912*. Quatre volumes et demi sont publiés; il reste sept volumes et demi. La publication durera jusqu'en 1930 environ. Diverses contributions ont transformé un déficit de 5568 Mk. en un excédent de 365 Mk.

Séance commune du 25 juillet. Kuno Meyer, *Lexicographie irlandaise*, *I*. Après avoir étudié divers mots celtiques, M. Meyer montre que les noms de personnes qui se trouvent dans Virgile le grammairien sont identifiables ou apparentés à des noms catalogués par Holder.

Séance du 17 octobre. J. Mewaldt, *L'édition princeps de Galien « In Hippocratis de natura hominis »*. Cette édition, Alde, 1525, tome V, repose sur le ms. Vat. Regin. gr. 173; mais l'éditeur a complètement remanié ce texte sur le ms. même, d'après un ms. vulgaire d'Hippocrate. Ce procédé laisse juger quel cas il faut faire de cette édition quand les mss ont disparu.

Séance commune du 24 octobre. Seler, *Les passages parallèles dans les mss Maya*. — Brandl, *La division primitive des diocèses en Angleterre*. Elle correspondait à l'ancienne division des tribus germaniques et ces groupements ont marqué de leur empreinte les dialectes anglais.

Séance du 31 octobre. H. Lüders, *Les Udānavarga*. Dans le musée d'ethnographie, on a environ 400 feuillets de cet ouvrage, ce qui permet d'en rétablir la plus grande partie. Le texte a été graduellement sanscritisé; la version sanscrite des maximes et la version palie reposent sur un original rédigé en vieil ardhamagadhi. — Alfred Rahlfs, *Mots grecs en copte*. Les divergences du copte avec le grec dans les mots simplement transcrits révèlent des particularités de phonétique intéressantes soit pour le grec soit pour l'égyptien. — P. Maas, *Les rapports des Pères de l'Église avec les sophistes*, *I*. Dans le ms. de Patmos 706 du XII[e] siècle, se trouvent les lettres de Grégoire de Nysse. Trois pièces sont inédites. M. Maas les publie et les commente. Deux sont une lettre du sophiste Stagirius à Grégoire et la réponse de Grégoire. — Sten Konov, *Deux feuillets manuscrits dans l'ancienne langue littéraire aryenne provenant du Turkestan chinois*. Fragments d'un ouvrage bouddhique. M. Konov les publie et donne une liste de mots.

PAUL LEJAY.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

JOURNAL

DES SAVANTS.

DÉCEMBRE 1913.

LES ACTES DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF RELATIFS A L'INSTITUT NATIONAL DU 11 BRUMAIRE AU 15 MESSIDOR AN IV (2 NOVEMBRE 1795-3 JUILLET 1796).

Recueil des Actes du Directoire exécutif publiés et annotés par A. Debidour, t. I et II; in-4°. — Paris, Imprimerie Nationale, Ernest Leroux, 1910-1911.

M. Debidour a entrepris la publication des actes du Directoire, « décisions officielles et collectives de ce gouvernement prises par lui dans les séances quotidiennes qu'il tint régulièrement du jour de son installation au jour de sa chute, c'est-à-dire du 11 brumaire an IV au 18 brumaire an VIII (2 novembre 1795-9 novembre 1799) ». Ces actes peuvent être répartis dans les catégories suivantes : 1° Messages au Conseil des Cinq-Cents et au Conseil des Anciens, qui « sous forme d'exposé de motifs, en fait, équivalaient à de véritables propositions de loi », ou bien qui avaient pour objet soit des nouvelles à communiquer, soit des comptes ou des éclaircissements à fournir; 2° arrêtés relatifs à la promulgation des lois; 3° arrêtés proprement dits, analogues à ce que nous appelons aujourd'hui des décrets; 4° proclamations adressées par le Directoire soit à la nation entière, soit à telle ou telle partie du peuple français; 5° instructions, c'est-à-dire circulaires adressées aux ministres et instructions envoyées aux généraux et aux ambassadeurs de la République; 6° lettres diverses.

Le recueil de M. Debidour contient les procès-verbaux des séances

quotidiennes du Directoire, puis, le cas échéant, le texte in-extenso ou le résumé de l'acte mentionné dans le procès-verbal.

Par les deux volumes publiés jusqu'à présent, et qui donnent ces actes du 11 brumaire au 15 messidor an IV (2 novembre 1795-3 juillet 1796), on peut juger combien de faits nouveaux, de notions précises, M. Debidour met à la disposition des historiens et quel grand service il leur rend.

Ce fut, comme l'on sait, par la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) que la Convention nationale fonda l'Institut. Ce fut exactement huit jours plus tard, le 11 brumaire (2 novembre), que le Directoire exécutif prit séance au palais du Luxembourg. Institut National et Directoire exécutif commencèrent donc simultanément, le premier sa vie scientifique, littéraire et artistique, le second sa vie politique.

Quelques actes du Directoire permettent de suivre ses dispositions à l'égard de l'Institut naissant. Il nous a paru intéressant de les extraire du recueil de M. Debidour et de les grouper. Deux exceptés, publiés dans l'excellent ouvrage de Léon Aucoc [1], ces textes n'ont pas encore, croyons-nous, été mis au jour.

Ces actes peuvent être divisés en trois groupes : actes relatifs à l'organisation de l'Institut; témoignages d'encouragement et d'estime du gouvernement à l'égard de l'Institut; consultations techniques demandées par le gouvernement à l'Institut.

I

Conformément à l'article 9 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV, le Directoire exécutif nomma par arrêté du 29 brumaire an IV (20 novembre 1795) les quarante-huit premiers membres de l'Institut [2]. La minute de l'arrêté est écrite de la main de La Reveillère-Lépeaux. En voici le texte :

[1] *L'Institut de France. Lois, statuts et règlements concernant les anciennes Académies et l'Institut de 1635 à 1889. Tableau des fondations. Collection publiée sous la direction de la Commission administrative centrale.* Un vol. in-8°, Paris, Imprimerie nationale, 1889.

[2] Publié par L. Aucoc, p. 13-16.

Le Directoire exécutif considérant qu'il est de son devoir d'ouvrir avec célérité toutes les sources de la prospérité publique; profondément convaincu que le bonheur du peuple français est inséparable de la perfection des sciences et des arts et de l'accroissement des connaissances humaines; que leur puissance seule peut entretenir le feu sacré de la liberté qu'elle a allumé, maintenir dans toute sa pureté l'égalité qu'elle a révélée aux nations, forger de nouvelles foudres pour la victoire, couvrir les champs mieux cultivés de productions plus abondantes et plus utiles, féconder l'industrie, vivifier le commerce, donner en épurant les mœurs de nouveaux garants à la félicité domestique, diriger le zèle de l'administration, éclairer la conscience du juge et dévoiler à la prudence du législateur les destinées futures des peuples dans le tableau de leurs vertus et même de leurs erreurs passées;

Voulant manifester solennellement à la France et à toutes les nations sa ferme résolution de concourir de tout son pouvoir au progrès des lumières et fournir une nouvelle preuve de son respect pour la Constitution en lui donnant sans délai le complément qu'elle a déterminé elle-même et qui doit assurer à jamais au talent son éclat, au génie son immortalité, aux inventions leur durée, aux connaisances humaines leur perfectionnement, au peuple français sa gloire et aux vertus leur plus digne récompense, arrête :

Sont membres de l'Institut national des Sciences et des Arts :

1re Classe. — Sciences physiques et mathématiques.

Mathématiques : Lagrange, Laplace. — *Arts mécaniques* : Monge, Prony. — *Astronomie* : Lalande, Méchin. — *Physique expérimentale* : Charles, Cousin. — *Chimie* : Guyton, Berthollet. — *Histoire naturelle et minéralogie* : Darcey, Haüy. — *Botanique et physique végétale* : Lamarck, Desfontaines. — *Anatomie et zoologie* : Daubenton, Lacépède. — *Médecine et chirurgie* : Desessarts, Sabathier. — *Économie rurale et art vétérinaire* : Thouyn l'aîné, Gilbert d'Alfort.

2e Classe. — Sciences morales et politiques.

Analyse des sensations et des idées : Volney, Lévesque (de Pouilly). — *Morale* : Saint-Pierre, Mercier. — *Science sociale* : Daunou, Cambacérès. — *Économie politique* : Sieyès, Creuzé-Latouche. — *Histoire* : Levesque (auteur de l'*Histoire russe*), Delisle (auteur de la *Philosophie de la nature*, de l'*Histoire des hommes*). — *Géographie* : Buache, Mentelle.

3e Classe. — Littérature et Beaux-Arts.

Grammaire : Sicard, Garat. — *Langues anciennes* : Dusaux (ci-devant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Bitaubé. — *Poésie* : Chénier, Lebrun. — *Antiquité et monuments* : Mongez, Dupuis. — *Peinture* : David, Van Spandonck. — *Sculpture* : Pajou, Oudon. — *Architecture* : Gondouin, Ouailli. — *Musique et déclamation* : Méhul, Molé.

Le ministre de l'Intérieur notifiera à chacun des citoyens, dont le nom est porté au présent tableau, sa nomination à l'Institut national; il est en outre chargé de les installer dans l'édifice du Louvre en se conformant à cet égard à la loi du 1er vendémiaire an IV de la République.

Les considérants de l'arrêté sont emphatiques et prêtent à sourire. la grandiloquence ne doit pourtant pas en laisser méconnaître les intentions élevées.

La liste nominative des premiers membres de l'Institut présente des anomalies. De deux membres seulement, Lévesque et Delisle, les ouvrages sont cités, bien que la plupart de leurs confrères en eussent composé qui ne le cédaient en valeur ni à l'*Histoire russe* du premier ni à la *Philosophie de la nature* du second. D'autre part on se demande pourquoi du seul Dussaulx (orthographié Dusaux) le titre de « membre de l'ancienne Académie des Inscriptions » est rappelé, alors que Monge et Bitaubé en avaient fait partie, alors que Lagrange, Laplace, Daubenton, Lamarck, pour ne citer que les noms d'autres, avaient appartenu à l'ancienne Académie des Sciences.

Cette liste fut modifiée par suite de la démission de Garat.

[illegible]

accordait annuellement aux savants ou artistes, à titre de secrétaires ou d'officiers des compagnies savantes de Paris; 5° quelles sommes l'État accordait annuellement à chacune des compagnies savantes de Paris pour jetons ou autres distributions; 6° quelles sommes l'État accordait annuellement à chacune des compagnies savantes de Paris pour prix ou autres encouragements aux gens de lettres; 7° quelles sommes l'État accordait annuellement à chacune des compagnies savantes pour ses expériences.

C'est une préoccupation de même ordre qui se fait jour dans le message adressé par le Directoire au Conseil des Cinq-Cents le 14 messidor an IV (2 juillet 1796).

Ce message a pour objet de demander un fond de soixante-quatre mille livres par an, valeur fixe, pour les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'Institut national des Sciences et Arts.

De ce fond une somme de 54 000 livres devait défrayer les dépenses de la bibliothèque, de l'agence, du secrétariat et la distribution des prix, et une somme de 10 000 livres la publication des travaux littéraires suivants arrêtée par l'Institut le 15 floréal an IV (4 mai 1796) :

1° La continuation du recueil des historiens de France, dont le citoyen Brial est chargé; 2° celle de la collection des chartes et diplômes de France, dont est chargé le citoyen Dutheil; 3° la continuation des ordonnances du Louvre, confiée au citoyen Anquetil le jeune.

En 1796, voici quel était l'état de ces trois collections, que le Directoire chargeait l'Institut de continuer :

Du recueil des *Historiens des Gaules et de la France* le tome XIII avait été publié en 1786. Des *Diplomata, chartæ, epistolæ et alia documenta ad res Francicas spectantia*, publiés par de Bréquigny et La Porte du Theil, le tome I de la première partie contenant les chartes et les diplômes, les tomes I et II de la seconde partie contenant les lettres avaient paru en 1791. Enfin des *Ordonnances des rois de France de la troisième race* le tome XIV avait été publié par de Bréquigny en 1790.

II

En même temps qu'il s'occupe à l'organiser, le Directoire s'empresse de donner à l'Institut des marques d'estime.

Le 15 frimaire an IV (6 décembre 1795) il écrit « une lettre d'encouragement aux citoyens composant l'Institut national des Sciences » à l'occasion de sa première réunion.

M. Debidour analyse ainsi cette lettre :

> Le Directoire exprime le regret de n'avoir pu se faire représenter par un de ses membres à la réunion et l'espoir que « les sciences et les arts, jadis trop souvent employés à favoriser le despotisme ou à plonger les hommes dans tous les vices qu'enfantent l'oisiveté et la mollesse », contribueront désormais à fortifier, avec l'amour de la vertu et de la liberté, le respect des lois et le dévouement au bien public.

Le Directoire, comme l'on sait, assista en corps et son président Le Tourneur prit même la parole à la première séance publique de l'Institut du 15 germinal an IV (4 avril 1796), à cette fameuse et longue séance où « un public de femmes attentives et d'amateurs bienveillants » entendit Daunou, Lacépède, Lebreton, Fontanes, Collin d'Harleville, Fourcroy, Cabanis, Prony, Andrieux, Grégoire, Cuvier, Dussaulx et Lebrun. Plusieurs textes du *Recueil* s'y rapportent.

> Le Directoire, dit le procès-verbal de la séance du 11 germinal an IV (31 mars 1796), répond à une lettre du président de l'Institut national que demain, à midi, il recevra la députation que l'Institut doit lui envoyer pour l'inviter à assister à sa première séance publique.

Le lendemain (12 germinal (1er avril), le mathématicien Lagrange délégué de la première Classe, le littérateur Dussaulx, délégué de la troisième [1], et un de leurs confrères délégué de la deuxième, se présentent au Luxembourg.

[1] Le procès-verbal de la séance du 28 ventôse an IV de la 3e Classe contient la mention suivante : « La classe nomme au scrutin pour commissaire invitateur du Directoire exécutif le citoyen Dusaulx. » (*Registre des procès-verbaux de la Classe de Littérature et Beaux-Arts pendant les ans 4, 5, 6 de la République française*, p. [illegible], Archives de l'Institut).

Une députation de l'Institut national est introduite; elle témoigne au Directoire le désir de voir les premiers magistrats de la République donner à l'ouverture des séances de l'Institut l'éclat qu'elle doit avoir chez un peuple ami des sciences et des arts.

Le président répond à la députation que le Directoire ne laissera échapper aucune occasion de donner des preuves de sa bienveillance à un établissement qui, par l'influence qu'il doit avoir sur l'instruction publique et sur les mœurs, sera l'une des bases principales du système républicain, qui n'est autre chose que le règne des talents et de la vertu. Il assure la députation que, toujours empressés d'honorer les sciences et les arts dans la personne de ceux qui les cultivent, les membres du Directoire assisteront avec plaisir aux premiers travaux des hommes distingués chargés d'en diriger et accélérer les progrès.

Le Directoire a, en conséquence, arrêté qu'il se rendrait à l'Institut le 15 de ce mois, à trois heures et demie après midi.

Le Directoire assiste donc à la séance, comme il s'y est engagé.

Le Directoire se rend, dit le procès-verbal du 15 germinal, précédé des huissiers et messagers d'État[1] et accompagné de sa garde, à la première séance publique de l'Institut national des arts.

Lorsque les Directeurs, les ministres, les ambassadeurs et les agents diplomatiques se furent placés, le président du Directoire prit la parole et témoigna les intentions protectrices du gouvernement en faveur des sciences et des arts. Le reste de la séance fut rempli par les divers discours qu'ont prononcés des membres de l'Institut.

Le Directoire revint ensuite avec le même cortège, et la séance du matin ne fut pas continuée.

III

Enfin le Directoire, considérant l'Institut comme un corps technique, le consultait dans certains cas embarrassants ou le chargeait de certains travaux.

Le 21 frimaire an IV (12 décembre 1795), le Directoire exécutif invite l'Institut national à examiner l'ouvrage anglais de Churchman, citoyen des États-Unis, dans lequel l'auteur prétend avoir résolu le problème de la détermination des longitudes en mer et à lui donner son avis sur l'utilité dont pourrait être pour les progrès de la navigation la traduction de cet ouvrage en français.

Dans sa séance du 21 ventôse an IV (11 mars 1796), la Classe des Sciences physiques et mathématiques charge Borda et Lalande

[1] Les quatre messagers d'État avaient pour mission de porter aux deux corps législatifs les lettres et les mémoires du Directoire.

d'examiner l'ouvrage de Churchman : *Atlas magnétique et système des variations de l'aiguille aimantée.* Le 6 germinal (26 mars), Borda et Lalande déclarent que cette traduction leur paraît inutile, conclusions qui sont approuvées par la Classe[1].

Le 11 floréal an IV (30 avril 1796), le Directoire demande à l'Institut de venir en aide aux citoyens que « les événements de la guerre » ont rendus invalides; et il l'invite à « s'occuper le plus promptement possible de la confection d'un tableau indicatif des arts, professions et métiers auxquels peuvent se livrer les citoyens privés d'un ou plusieurs membres[2] ».

Le 27 septembre 1791, avait été créé un Bureau de consultation des arts et métiers chargé d'apprécier le mérite des inventions et découvertes et les droits de leurs auteurs aux récompenses nationales.

Le 9 prairial an IV (28 mai 1796), le Directoire charge l'Institut de continuer les travaux de ce Bureau, « avec toute l'activité de son zèle et de ses lumières ».

> Il organisera cette branche de ses travaux de manière qu'il puisse s'occuper avec le plus de suite et de célérité qu'il pourra des projets ou inventions qui seront soumis à son examen, et que l'homme industrieux et souvent pauvre ait pour ses conceptions un asile toujours ouvert, qu'il attende le moins possible la récompense ou la gloire auxquelles il a droit.

Le Directoire a donc eu à l'égard de l'Institut pendant les huit mois s'étendant de novembre 1795 à juin 1796 une attitude bienveillante et protectrice. Il a voulu que ce corps, issu comme lui de la Constitution de l'an III, vécût et grandît. Il s'est appliqué à soutenir les premiers pas de cet être encore fragile.

Pour apprécier ces services à leur valeur, supposons le Directoire hostile à l'Institut; il aurait pu ajourner la nomination du premier tiers des membres, ajourner l'installation au Louvre, refuser tout subside et s'en justifier par les embarras financiers du gouvernement pendant l'an IV. L'article 298 de la Constitution disait bien : « Il y a pour toute la République un Institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences ». Mais il

[1] *Institut de France. Académie des Sciences. Procès-verbaux des séances de l'Académie tenues depuis la fondation de l'Institut jusqu'au mois d'août 1835.* T. I (1910), p. 17 et 21.

[2] Arrêté publié par Aucoc, p. 32-33.

aurait pu partager le sort de tant d'autres articles de nos constitutions, restés lettre morte.

Les cinq premiers membres du Directoire exécutif, La Reveillère-Lépeaux, Le Tourneur, Reubell, Barras, Carnot, ont donc appelé l'Institut national à la vie. Il doit être tenu compte de cet acte à ce gouvernement si souvent décrié.

Henri DEHÉRAIN

UN GRAMMAIRIEN DONATISTE.

Saint Augustin. *Scripta contra Donatistas*, édition Petschenig, 3 vol. in-8° (volumes LI-LIII du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* publié par l'Académie de Vienne). — Vienne et Leipzig, Tempsky et Freytag, 1908-1911.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

III

Ces objections écartées, et l'obligation de rompre avec les pécheurs établie par les textes bibliques, Cresconius arrivait à la question de fait : de quel côté étaient les pécheurs ? et, par suite, laquelle des deux Églises était l'Église schismatique ?

Là-dessus, le grammairien commençait par chicaner l'ancien rhéteur. Il lui reprochait d'avoir tenté de jeter de la poudre aux yeux, en usant d'un artifice de rhétorique qui consistait à retourner contre son adversaire l'accusation portée : « A propos de la *traditio*, disait-il, tu as joué de *l'anticategoria*; tu as voulu rétorquer l'argument, en imputant à nos ancêtres le crime commis par vos ancêtres. Tu t'es cru dans l'école, discutant sur les genres et les questions de la cause, non dans l'Église, où l'on cherche la vérité [2] ». Augustin, sans doute, ne s'attendait pas à ce coup droit.

Cependant, Cresconius cherchait à disculper les fondateurs de

[1] Voir le premier et le deuxième article dans les cahiers d'octobre et de novembre, p. 442 et 496. — [2] *Contra Cresconium*, III, 26, 29.

son Église, les premiers auteurs du schisme : notamment, le trop célèbre Silvanus de Constantine. A en croire le grammairien, l'innocence de Silvanus était démontrée par le fait seul de sa participation au concile de Carthage, en 312, et à la condamnation de Cæcilianus : « Il n'a pu être un traditeur, celui qui s'est montré un vengeur si sévère de la *traditio*[1] ». Silvanus, au contraire, méritait l'admiration des siens par son héroïque fidélité à la cause; en effet, « c'était pour refus de communiquer avec ses persécuteurs Ursacius et Zenophilus, qu'il avait été exilé[2] ». — Encore une légende donatiste, qui ne s'accordait guère avec la réalité historique.

Malgré tout, le grammairien trahissait quelque embarras dans la défense des siens. Aussi reprenait-il bientôt l'offensive contre les Catholiques, dont il accusait les ancêtres d'avoir faibli dans la persécution de Dioclétien. Il affirmait que Cæcilianus de Carthage avait commis le crime inexpiable dont parle l'Évangile : le crime contre l'Esprit saint[3]. Il prétendait que bien d'autres évêques du même parti avaient livré les Écritures aux païens, et que leurs capitulations étaient prouvées par de nombreux témoins, par des documents authentiques : « De cela, s'écriait-il, de cela témoigne la conscience du monde presque entier. Nos anciens l'ont entendu raconter à leurs pères. Il n'y a pas longtemps qu'ils sont morts, les témoins de ces trahisons : ils savaient par qui et en quels lieux le crime avait été commis. Nous avons encore les livres où a été fidèlement et soigneusement consigné le récit des faits; nous avons des procès-verbaux, nous avons des lettres. Pour beaucoup, même, nous avons leur franche confession[4] ». Ces crimes des traditeurs africains étaient connus des Églises d'Orient, qui longtemps étaient restées en communion avec le parti de Donat. C'est ce que montrait bien la lettre adressée à Donat lui-même par le concile de Sardique. Et si, depuis, les Orientaux avaient changé de camp, c'est qu'ils s'étaient compromis à leur tour par leur indulgence envers les coupables[5]. — Nouvelle erreur historique, puisque la lettre du concile de Sardique émanait d'hérétiques.

[1] *Contra Cresconium*, IV, 56, 66. — Cf. III, 27, 31.
[2] *Ibid.*, III, 30, 34.
[3] *Ibid.*, IV, 8, 10.
[4] *Ibid.*, III, 33, 37.
[5] *Ibid.*, III, 34, 38. — Cf. IV, 43, 51 et suiv.

Or tous ces crimes pesaient encore sur les soi-disant Catholiques africains, héritiers et solidaires des *traditores* : « Ce traditeur, c'est ton père, disait Cresconius à Augustin. De la source vient la rivière, et la tête domine les membres. Quand la tête est saine, tout le corps est sain ; si la tête est malade ou difforme, tous les membres sont affaiblis. La racine nourrit tout ce qui pousse sur le tronc. On ne saurait être innocent, quand on n'est pas de la secte d'un innocent [1] ». C'était la thèse donatiste dans toute sa rigueur, avec les comparaisons d'usage.

A cette thèse, déjà développée par Petilianus, l'évêque d'Hippone avait fait deux objections. Quand bien même, disait Augustin, l'on nous démontrerait aujourd'hui que des Catholiques d'autrefois ont livré les Écritures, eh bien! nous en serions quittes pour condamner leurs fautes, nous n'en serions nullement souillés; d'ailleurs, les coupables, si coupables il y a, sont morts depuis si longtemps que nous ne pouvons les juger. — Sur le premier point, le grammairien répliquait insolemment : « Ta déclaration est ridicule, et ne convient guère à ta sagesse. Je ne vois pas comment vous désapprouvez et blâmez la conduite de ces gens-là : vous avez eu beau connaître leur erreur, vous ne l'avez jamais condamnée, et vous persévérez dans leur schisme. Si tu les blâmes, eh bien! renie donc, fuis, abandonne l'Église des traditeurs; ne suis pas, dans leurs erreurs, les traces de tes ancêtres [2] ». A la seconde objection, Cresconius opposait ce principe, qu'il n'y avait jamais prescription pour le péché : « Même aujourd'hui, tu peux juger tes ancêtres; on peut juger, non seulement les vivants, mais les morts. Le pécheur a pu mourir, son péché ne meurt jamais [3] ». Ainsi les Catholiques, bon gré mal gré, restaient solidaires des traditeurs. Toute réconciliation avec eux était impossible, s'ils ne faisaient amende honorable dans la seule Église restée pure, l'Église de Donat.

Ces conclusions sur l'hérédité de la faute et la légitimité du schisme amenaient Cresconius au point le plus délicat des controverses entre les deux partis : l'intervention du pouvoir séculier dans la querelle religieuse, la responsabilité des Catholiques dans les persécutions contre les dissidents.

[1] *Contra Cresconium*, III, 37, 41. — Cf. IV, 45, 54.

[2] *Ibid.*, III, 35, 39. — Cf. IV, 45, 53.

[3] *Ibid.*, III, 39, 43.

Pour les sectaires du Donatisme, la question était simple : elle se résumait en un fait, le fait brutal de la persécution. Ainsi raisonnait Cresconius. Il ne se demandait pas un instant si les violences et les attentats, si l'anarchie née du schisme n'avaient pas été les causes déterminantes des interventions de la police et du gouvernement. Il accusait nettement les Catholiques, et Augustin lui-même, de provoquer les mesures de répression. Il montrait que depuis un siècle, presque sans trêve, on avait traqué les fidèles de Donat [1]. Il prétendait que ses amis pouvaient se glorifier de ces persécutions, dès longtemps prédites par le Christ, toujours réservées aux vrais Justes, et patiemment supportées par eux comme autant d'épreuves [2]. Il évoquait le souvenir de Marculus et d'autres martyrs de la secte, tombés sous les coups des Catholiques [3]. D'ailleurs, il niait toutes les violences et les aberrations qu'on reprochait aux gens de son parti, et dont avait parlé Augustin. Il niait « leurs usurpations tyranniques des propriétés d'autrui, leurs orgies de bacchants ivres, les folies des Circoncellions, leurs sauts volontaires dans les précipices, le culte sacrilège et profane rendu à des cadavres de suicidés [4] ». Il contestait la réalité de ce culte idolâtrique, en alléguant plusieurs conciles où les évêques de son parti avaient interdit et flétri le martyre volontaire [5]. De ces prétendus suicides, qui avaient été des meurtres, il rejetait toute la responsabilité sur les Catholiques africains.

Aux excuses invoquées par les persécuteurs, il opposait les droits imprescriptibles de la conscience : le droit qu'avait, sinon tout homme, du moins tout chrétien, de pratiquer librement sa religion. Comme Petilianus, il revendiquait hautement une entière liberté de conscience et de culte : « Qu'on respecte mon libre arbitre, s'écriait-il. Quiconque persécute un chrétien, est l'ennemi du Christ [6] ». Augustin avait objecté, il est vrai, l'histoire du schisme de Maximianus, les poursuites et les violences des Primianistes contre les Maximianistes. Mais Cresconius contestait les faits, s'en tenant là-dessus à la version officielle de son Église. Dans les attentats

[1] *Contra Cresconium*, III, 41, 45 et suiv.; 49, 54: 69, 80; IV, 46, 55; 52, 62.

[2] *Ibid.*, IV, 46, 55.

[3] *Ibid.*, III, 49, 54. — Cf. III, 42, 46.

[4] *Contra Cresconium*, IV, 63, 77.

[5] *Ibid.*, III, 49, 54.

[6] *Ibid.*, III, 51, 57.

commis alors, il niait toute participation des évêques donatistes. Il disait, par exemple : « Si la basilique ou la caverne de Maximianus a été détruite par la foule, aucun des nôtres n'y est pour rien. Nous n'avons rien fait, nous n'avons lancé personne : quels étaient les coupables, nous l'ignorons [1]. » Reprenant le parallèle entre les Catholiques, toujours prêts pour le métier de bourreaux, et les Donatistes, toujours victimes : « Aucune persécution n'est juste, s'écriait-il. Lequel des deux se conforme à la Loi divine, le persécuté ou le persécuteur [2] ? ». Annoncées par les Livres saints, les persécutions africaines témoignaient en faveur de l'Église de Donat.

Ce qui, suivant Cresconius, rendait encore plus odieuse la conduite des Catholiques, c'est que, dans leurs appels au pouvoir séculier et à la force, ils n'étaient même pas fondés à alléguer l'intérêt de l'Église, ni à parler en champions de la vérité. Ils étaient d'autant plus coupables de persécuter, que leur cause était plus mauvaise. Ils avaient commencé, jadis, par corrompre leurs juges ; et d'ailleurs, ils n'en avaient pas moins été condamnés finalement par l'empereur Constantin [3]. En vain, ils prétendaient que leur Église était l'Église universelle, annoncée et promise dans l'Évangile : malgré tous les progrès du christianisme, cette Église laissait en dehors d'elle la plus grande partie du monde, les nations barbares, et même, presque tout l'Orient, maintenant peuplé d'hérétiques. « L'Orient, disait Cresconius, n'est pas en communion avec l'Afrique, ni l'Afrique avec l'Orient [4] ». L'Église de Donat, qui dominait dans les provinces africaines, et qui comptait des communautés en d'autres régions, avait autant de titres à représenter l'Église universelle [5]. D'ailleurs, peu importait le nombre des fidèles : « Souvent, c'est en peu de personnes qu'est la vérité, tandis que l'erreur attire la foule. J'en atteste l'Évangile, où il est dit que peu de gens sont sauvés [6] ». Ainsi, malgré leur petit nombre relatif, les fidèles de Donat constituaient la véritable Église. Les schismatiques, c'étaient les soi-disant Catholiques : « Si la séparation s'est faite, déclarait le grammairien

(1) *Contra Cresconium*, III, 59, 65. — Cf. IV, 46, 55.

(2) *Ibid.*, IV, 50, 60. — Cf. II, 22, 27 ; III, 71, 83.

(3) *Contra Cresconium*, III, 61, 67 ; 69, 80 ; 71, 83 ; IV, 54, 64 ; 56, 67.

(4) *Ibid.*, III, 67, 77. — Cf. III, 63, 70 et suiv. ; IV, 60, 73 et suiv.

(5) *Ibid.*, III, 63, 70.

(6) *Ibid.*, III, 66, 75. — Cf. IV, 53, 63.

à l'évêque d'Hippone, c'est que vous avez été mis à la porte. Quant aux nôtres, ils sont restés dans l'Église universelle et catholique [1] ». Argument connu, que d'un camp à l'autre, depuis un siècle, se renvoyaient les chrétiens d'Afrique, et qui déchaînait un flot d'injures.

Cresconius était trop bon Donatiste pour laisser échapper l'occasion. Croyant avoir tranché toutes les questions controversées, il arrêtait là, comme sur une apothéose de son Église, son argumentation proprement dite. Mais, s'il était à bout d'arguments, il n'en avait pas fini avec les récriminations. De nouveau, comme au début du pamphlet, il attaquait personnellement Augustin. Il critiquait d'abord, en grammairien de métier, plusieurs expressions employées par son adversaire [2]. Puis, il lui reprochait durement d'avoir manqué de mesure dans sa réfutation; par exemple, d'avoir comparé Petilianus à Satan [3]. Enfin, il multipliait les allusions malignes au passé de l'évêque d'Hippone, naguère Manichéen, resté suspect à bien des gens, même au primat catholique de Numidie, qui, pour cette raison, avait refusé de le consacrer évêque : « On connaît, insinuait le grammairien, on connaît la lettre de votre primat, cette lettre où il a écrit sur ton compte je ne sais quoi, en refusant de venir t'ordonner. Oui, cette lettre, beaucoup des nôtres en possèdent une copie [4] ». Insinuation perfide, très répandue dans les cercles donatistes, où l'on se représentait volontiers l'évêque catholique d'Hippone comme un hérétique déguisé, un Manichéen honteux.

L'ouvrage de Cresconius se terminait par un résumé de l'ensemble. L'auteur y reprenait brièvement, dans le même ordre, les principaux points de son argumentation : sur tous les points, il se vantait d'avoir justifié Petilianus et confondu Augustin [5].

Tel était ce curieux et copieux ouvrage, qui tenait à la fois de la controverse religieuse et du pamphlet. Les deux éléments y avaient à peu près une égale importance. Deux longues diatribes contre Augustin, l'une après le préambule, l'autre avant la conclusion, encadraient la controverse proprement dite sur les trois questions

[1] *Contra Cresconium*, IV, 58, 70. — Cf. III, 67, 77 et suiv.; IV, 59, 71 et suiv.
[2] *Ibid.*, II, 1, 2; III, 73, 85; 77, 88 et suiv.; IV, 6, 7; 9, 11; 55, 65; 65, 81.
[3] *Ibid.*, III, 78, 90; IV, 64, 78.
[4] *Ibid.*, III, 80, 92. — Cf. III, 79, 91; IV, 64, 79.
[5] *Ibid.*, IV, 65, 80; 66, 82-83.

essentielles, baptême, schisme, persécution. Partout, d'ailleurs, grondait l'invective : à tous les tournants de la démonstration ou de la réfutation, jusque dans le commentaire des versets bibliques ou des mots les plus inoffensifs en apparence, le grammairien donatiste décochait quelques traits à son ancien confrère Augustin, un confrère détesté doublement et comme rhéteur et comme avocat des Catholiques.

IV

Quel a été, en son temps, le succès du pamphlet de Cresconius? Là-dessus, nous n'avons pas de renseignements précis. Tout porte à croire que l'ouvrage, accessible à tous et imprégné d'esprit sectaire, eut du retentissement dans le monde donatiste, où il circula de communauté en communauté. Il semble être resté d'abord inconnu des Catholiques africains : ce qui n'a rien de surprenant, étant donné la méfiance des schismatiques et le soin qu'ils prenaient de cacher à leurs adversaires les œuvres de leurs écrivains. Ainsi s'explique un fait d'apparence paradoxale, mais très certain : ce pamphlet, qui avait la forme d'une lettre personnellement adressée à l'évêque d'Hippone, lui est parvenu seulement au bout de trois ou quatre ans, et par hasard[1].

C'est vers le début de 405, qu'un exemplaire du livre arriva, on ne sait comment, entre les mains d'Augustin. Dans l'intervalle, les circonstances avaient changé. A la suite de divers attentats, l'empereur Honorius avait promulgué plusieurs lois sévères et lancé finalement un édit d'union, qui ordonnait la fusion des deux Eglises africaines[2] : ce qui équivalait à une proscription du Donatisme. L'ouvrage de Cresconius, de par ces faits nouveaux, perdait une partie de sa raison d'être. Cependant, l'évêque d'Hippone le jugea assez important pour motiver une réponse méthodique et détaillée. D'où son grand traité *Contra Cresconium*, en quatre livres, qu'il écrivit, dit-il, après

[1] Augustin, *Contra Cresconium*, I, 1, 1. — Cf. *Retract.*, II, 52.

[2] *Cod. Theod.*, XVI, 5, 38; 6, 3-5; 11, 2. — Cf. *Codex canon. Eccles. afric.*, can. 94; 99; 117; 119; Augustin, *Epist.* 88, 5-10; 93, 5, 16-19; 185, 7, 26-29.

les lois d'Honorius contre les Donatistes, donc après le 12 février 405, et qu'il dut publier vers la fin de cette même année [1].

Pour réfuter ce confrère, un homme d'école, un lettré comme lui, Augustin s'est mis particulièrement en frais. C'est ce qu'indiquent, tout d'abord, les dimensions du traité, le nombre des livres et la longueur anormale de chacun d'eux, la précision minutieuse de la réplique, le ferme dessein de ne négliger aucun détail. Mais, de plus, l'auteur du *Contra Cresconium* a cru devoir ici modifier quelque peu son système ordinaire de controverse. Il a adopté, cette fois, une méthode de discussion plus concrète, plus historique, plus accessible aux laïques : moins de textes bibliques, mais, en revanche, beaucoup de documents. Il a voulu prouver la force irrésistible de son argumentation : par une sorte de coquetterie de polémiste, et comme pour justifier l'opinion de ceux qui voyaient en lui un virtuose de la dialectique, il a opposé à son adversaire deux réfutations successives, la seconde tirée tout entière de l'histoire contemporaine du Donatisme [2]. On doit remarquer encore, ici, le tour plus personnel de la polémique. Accusé d'être arrogant et querelleur, traité de Manichéen honteux et de sophiste, l'évêque d'Hippone a saisi cette occasion de s'expliquer franchement sur tous les points, et, d'ailleurs, aux dépens de Cresconius ou des grammairiens. Visiblement, il s'est plu à discuter avec un confrère, comme à montrer que lui-même n'avait rien perdu de ses talents profanes.

Mais revenons à Cresconius, pour essayer de caractériser brièvement la valeur de l'œuvre et de l'écrivain.

Comme polémiste, Cresconius est fort inégal : très inférieur à d'autres Donatistes dont nous possédons des ouvrages analogues. D'abord, chose grave dans un livre de controverse, l'auteur manquait de compétence. Il l'avouait lui-même, non sans quelque naïveté, quand il se déclarait peu familier avec la Bible [3]. Il ne connaissait pas davantage l'histoire du Donatisme. En théologie, comme en exégèse, il trahit des maladresses et des ignorances de conscrit. De

[1] Augustin, *Retract.*, II, 52; *Contra Cresconium*, III, 43, 47 et suiv. — Possidius (*Indiculus operum Augustini*, 3) mentionne une lettre d'Augustin *Cresconio grammatico*. Il s'agit probablement du *Contra Cresconium*, qui a la forme d'une lettre.

[2] Augustin, *Contra Cresconium*, IV, 1, 1, et suiv.; *Retract.*, II, 52.

[3] *Contra Cresconium*, I, 3, 4.

tout cela, il n'était pas plus instruit que le commun des laïques. Homme d'école, tout à son métier, il était resté longtemps étranger à ces questions. Sans doute, quand il s'improvisa polémiste, il se renseigna de son mieux, feuilleta les Livres saints, interrogea des évêques [1]; mais il était hors d'état de contrôler ce qu'il lisait ou ce qu'on lui racontait. D'autant plus qu'il manquait de sens critique. Il s'est donc contenté de reproduire ce qu'il entendait : pour les textes bibliques, les interprétations traditionnelles des dissidents africains, et, pour les faits, la version plus ou moins officiellement accréditée dans son Église. Par là, même inexacts, ses récits offrent un intérêt historique. Mais, si l'on apprécie l'œuvre en elle-même, on ne peut que constater le défaut de compétence, l'insuffisance de l'information, la faiblesse de l'argumentation. Les erreurs grossières sont innombrables : erreurs dans l'interprétation des textes, erreurs sur les faits, notamment pour l'histoire des origines du schisme ou pour l'histoire du Maximianisme. Là-dessus, en toute impartialité, on ne peut que souscrire au jugement sévère d'Augustin.

Mal à l'aise dans la controverse doctrinale, Cresconius se rejette volontiers sur la polémique personnelle. C'est ce qu'il y a chez lui de plus vivant, et, pour nous, de plus intéressant. Sans doute, il est fort injuste pour les Catholiques en général, et spécialement pour l'évêque d'Hippone. Mais, dans ses attaques si passionnées, il montre de la verve, parfois de l'esprit. Verve un peu lourde, esprit un peu gros pour notre goût, mais qui, enfin, piquent la curiosité et dédommagent le lecteur. Les invectives sont souvent amusantes, par le mouvement et la vivacité du tour, surtout par l'imprévu. Elles nous montrent un Augustin très différent de celui qu'a consacré la tradition : pour ces Donatistes, notre grand évêque d'Hippone, futur Père de l'Église et maître de la pensée chrétienne, n'était qu'un sophiste arrogant et grincheux, un trouble-fête, un pseudo-évêque encore suspect de Manichéisme.

Un trait distinctif et amusant de Cresconius comme polémiste, c'est la marque du métier : chicanes et plaisanteries de pédant, manie de ramener une grande controverse religieuse aux proportions mesquines d'une querelle d'école. Le grammairien s'acharne d'autant

[1] *Contra Cresconium*, III, 14, 17.

plus contre l'évêque d'Hippone, qu'il pourchasse en lui un rhéteur et un philosophe. Il ne manque pas une occasion de lui faire la leçon, de le rappeler au respect de la grammaire, des règles qui président à la formation et à l'emploi des mots. Par exemple, il lui reproche de désigner ses adversaires sous le nom de *Donatistæ*, alors qu'on devrait dire *Donatiani*[1]. Ailleurs, il l'accuse d'ignorer la valeur du comparatif, et lui inflige là-dessus toute une dissertation[2]. Ou encore, il raille certaines métaphores de son contradicteur : « Ton *arme de Neptune*, s'écrie-t-il, à cause du trident, ne convient pas à un évêque[3] ». Tout cela sent le pédant, et ce n'est pas toujours d'Augustin que l'on rit. Mais ces plaisanteries, même grosses ou grasses, jettent une note gaie sur l'austérité de la controverse.

L'écrivain, comme on pouvait s'y attendre, vaut mieux que le polémiste. S'il n'est pas original, il n'est pas sans mérites; Augustin est le premier à le reconnaître[4]. Les qualités sont surtout des qualités d'homme d'école : une certaine entente de la composition, au moins pour le plan d'ensemble; une langue à peu près correcte, sans rien de bien saillant, sauf la redondance verbale qui est commune à tant d'Africains; un style assez élégant, le sens de l'harmonie et du relief. Avec cela, nombre de défauts : des redites et des négligences; du laisser-aller dans l'ordonnance intérieure d'un développement, l'abus des procédés, des lieux communs et des figures de style, antithèses forcées ou métaphores tapageuses; de la déclamation et du mauvais goût; le ton violent d'un énergumène.

Pour juger l'ouvrage de Cresconius, il n'est pas inutile de le comparer au pamphlet de Petilianus contre Augustin : pamphlet qui est exactement contemporain, et qui traite le même sujet[5]. On constate aussitôt de grandes analogies entre les réfutations que les deux Donatistes ont faites du premier livre d'Augustin *Contra litteras Petiliani* : c'est le même système de défense, avec les mêmes attaques contre la dialectique et l'éloquence, contre le caractère et la vie de l'évêque catholique. Ces analogies sont d'autant plus frappantes, que les deux réfutations donatistes, écrites en même temps, sont

[1] *Contra Cresconium*, II, 1, 2; IV, 6, 7; 9, 11.
[2] *Ibid.*, III, 73, 85; 77, 88; IV, 55, 65.
[3] *Ibid.*, III, 78, 89. — Cf. IV, 65, 81.
[4] *Contra Cresconium*, I, 13, 16.
[5] Augustin, *Contra litteras Petiliani*, III, 1, 1 et suiv. — Cf. *Revue de philologie*, 1906, p. 286 et suiv.

complètement indépendantes l'une de l'autre. On s'explique, d'ailleurs, ces concordances. Pour le plan, les deux pamphlétaires ont simplement suivi, en le combattant, l'évêque d'Hippone. Pour l'argumentation, ils ont développé la thèse donatiste. Pour l'invective, ils nous ont transmis l'écho des récriminations de leur parti. Mais là s'arrête la ressemblance entre les deux auteurs. Cresconius reste fort au-dessous de Petilianus pour la compétence, l'information, l'exégèse, la rigueur du raisonnement. Au commentaire des textes bibliques et aux discussions doctrinales, il substitue volontiers les faits historiques, les preuves rationnelles, ou les chicanes de grammairien. Quant à la forme, il y a entre Cresconius et Petilianus toute la différence qui sépare un rédacteur consciencieux d'un écrivain de race, orateur incisif et mordant.

Considéré en lui-même, et malgré certains mérites de mise en œuvre, le pamphlet de Cresconius est donc assez médiocre. Faute de compétence et de personnalité, l'auteur n'a pu que répéter ce qui se disait autour de lui. Mais, par là même, son ouvrage acquiert une grande valeur historique : il nous aide à voir les choses en nous plaçant au point de vue des schismatiques. Homme d'école, et simple fidèle, Cresconius représente pour nous toute une catégorie sociale des adeptes du Donatisme. Généralement, les polémistes de l'Église dissidente étaient des évêques, des chefs du parti. Cresconius est un laïque; non pas un laïque d'exception, un esprit original et indépendant, comme Tyconius; mais un laïque quelconque du monde des écoles. Avec lui, nous pénétrons dans ce monde-là, où sans doute bien des gens étaient Donatistes et s'intéressaient aux controverses, mais où la plupart se taisaient, conscients de leur incompétence. Cresconius n'a pas eu le même scrupule. Il s'est lancé assez étourdiment entre les champions autorisés des deux Églises, s'exposant des deux côtés à recevoir les coups. Il s'est fait railler par Augustin, et, peut-être aussi, par quelques schismatiques de ses amis. Mais il n'a pas perdu sa peine, puisqu'il nous renseigne encore aujourd'hui sur les idées, les sentiments et les préjugés des gens de sa secte et de son monde : sans compter que du même coup il a sauvé de l'oubli, avec son nom, l'un de ses livres.

Paul MONCEAUX.

LE PROBLÈME SCYTHIQUE.

Ellis H. Minns. *Scythians and Greeks, a survey of ancient history and archeology on the north coast of the Euxine from the Danube to the Caucasus*; xi-720 pages, 369 illustrations, cartes et planches. — In-4°, Cambridge, University Press, 1913.

« Ce livre, dit l'auteur dans sa préface, résume nos connaissances actuelles sur l'archéologie, l'ethnologie et l'histoire de la région située entre Carpathes et Caucase. Son but primordial a été de rendre accessibles aux lecteurs occidentaux les travaux des savants russes; mais il n'a pas la prétention d'aboutir à un essai de synthèse qui serait prématuré. ».

Illustrations à part, l'ouvrage est excellent : c'est le *Répertoire* auquel devront désormais recourir tous ceux qu'intéresse le problème scythique. Il lui manque toutefois le caractère général et théorique, que M. Minns s'est systématiquement refusé à lui donner. Non que les idées générales en soient absentes; mais elles n'en sont pas le fil conducteur. Deux d'entre elles m'ont paru si intéressantes, si fondamentales, que j'ai tenté de leur donner ici la vie que l'auteur leur a refusée.

I

M. Minns reconnaît que « le mot de Scythe n'a pas de signification ethnologique..; le terme a une valeur purement géographique. » — Conclusion : « Un Scythe signifie n'importe quel barbare du nord de l'Europe, de même exactement qu'un Galate signifie n'importe quel barbare de l'ouest. »

Voilà le problème scythique, sinon détruit, du moins renouvelé. Tout est à recommencer. Cette idée essentielle aurait dû être la thèse fondamentale de l'ouvrage ; c'en est en tout cas la conclusion implicite. La preuve qu'il n'y a pas de *nation* scythe, mais seulement un *pays* scythe, jaillit pour le lecteur à chaque chapitre du livre.

D'abord, la question de langue. Nous ne possédons pas, et pour

cause, de textes « scythiques ». Mais nous connaissons quelques rares mots ; nous avons surtout des listes de noms propres, transcriptions grecques fournies par l'épigraphie ou par les auteurs anciens.

De ces derniers, plusieurs écrivains, Hérodote, Hippocrate, Strabon, se sont donné la peine de nous fournir, non seulement une traduction, mais une décomposition étymologique. Il semblerait que nous ayons là, comme dit avec raison M. Minns, « un fait décisif. »

Pas du tout. Certains savants ont rejeté des équivalences telles que ἄρδαβδα = ἑπτάθεος ; ἐξαμπαῖος = ἱερὰ ὁδός ; σαράπαρα = κεφαλοτόμος ; οἰόρπατα = ἀνδροκτόνος ; ἀρίμασπος = μονόφθαλμος, bien que les « racines scythes » nous en soient expressément indiquées : *sara*, tête ; *para*, couper ; *pata*, tuer ; *oior*, homme, *arima*, un ; *spou*, œil. Pour le dernier de ces mots, qui est le nom d'un peuple, les Arimaspes, on pourrait à la rigueur en rejeter l'étymologie comme impliquant l'existence fabuleuse d'une peuplade de Cyclopes, si l'on n'en possédait des interprétations qui n'ont rien que de vraisemblable [1]. A la vérité, la répugnance des linguistes provient uniquement de l'idée préconçue que les mots scythes connus doivent se rattacher tout d'un bloc à l'idiome primitif qu'ils ont adopté comme explication de la « langue scythe ». Voilà pourquoi, par exemple, Müllenhoff veut expliquer *Arimaspi* par l'iranien, et traduire : *qui a des chevaux obéissants*.

Or, s'il y a assurément des noms iraniens dans nos listes de noms scythes, il y en a aussi d'autres qui ne le sont pas. La preuve, c'est qu'aux étymologies de Müllenhoff et de ses partisans d'autres linguistes ont opposé des étymologies contradictoires : slaves (disciples de Cuno), mongoles (Neumann), tartares (Nagy) ; on a même fait intervenir l'ouralo-altaïque, l'accadien, le sumérien, le hittite. Toutes ces explications, fortes et probantes pour certains mots, sont faibles

[1] On doit supposer que le nom était, dans le langage indigène, un sobriquet dans lequel *n'avoir qu'un œil* faisait allusion à quelque particularité de la physionomie (longueur des cheveux voilant la face : χαίτῃσιν λάσιοι, dit Aristéas ; habitude de conserver un œil fermé pour mieux viser en tirant de l'arc, prétend Eustathe dans son commentaire sur Denis le Périégète) ou bien constituait une métaphore indiquant la gaucherie, la stupidité (M. Minns signale que les Chinois emploient en ce sens les expressions *n'avoir qu'un œil* ou *avoir un œil dans le dos*).

et douteuses pour d'autres. Il reste avéré, comme l'exprime en termes pittoresques M. Minns, « qu'aucune clef étymologique ne peut ouvrir les diverses serrures de la porte qui ferme l'entrée du problème scythique ».

Mais, pour continuer la comparaison, le motif n'en serait-il pas que plusieurs clefs sont nécessaires, et cela parce qu'il y a plusieurs portes, et partant plusieurs entrées? Une réponse affirmative éclaire et concilie tout. Elle permet d'accepter côte à côte, parmi les explications des linguistes, toutes celles dont la valeur est évidente. Aux uns, nous accorderons que certains noms sarmates ont une origine persique; aux autres, que le dialecte des populations pontiques rappelle plus particulièrement les langues iraniennes; à celui-ci, que la langue thrace explique plusieurs noms propres dans les inscriptions d'Olbia et de Panticapée; à celui-là, que les divinités « scythes » ont des affinités avec le mongol; à tels autres enfin, que de curieux points de comparaison nous sont fournis par des langages nouvellement « retrouvés », comme le « tocharien » ou l' « ossétien ». La variété des peuples suppose et justifie la variété des langues. — Hérodote déjà nous avait prévenus de cette diversité, disant que les voyageurs de commerce qui des villes pontiques partent pour le nord emmènent avec eux sept interprètes. Mais il a été de mode de contredire Hérodote : à force de le chicaner sur le nombre sept, on a oublié le fond incontestable de son information, la pluralité des dialectes usités dans les contrées au nord de l'Euxin.

L'évidence apportée par la variété des solutions linguistisques ne serait pas suffisante, à elle seule. Heureusement l'histoire, c'est-à-dire les textes anciens, nous fournit des arguments supplémentaires. Les auteurs s'accordent pour appeler Scythie le pays qui s'étend, au nord de la Mer Noire et de la Caspienne, jusqu'à une limite assez vaguement définie par eux, mais que M. Minns a essayé de préciser. Ce serait la grande forêt primitive de la Russie centrale, représentée aujourd'hui par des bois assez réduits à l'orée desquels vient finir le steppe proprement dit. Au delà, c'est un pays inconnu dont les habitants portent un nom qui avoue, par sa composition même, l'ignorance où on les tient, un nom purement géographique et nullement compromettant : on se borne à les appeler « les gens de l'extrême nord » (Hyperboréens). En deçà, c'est une contrée un peu moins

ignorée, dont les habitants sont souvent désignés, en grec, par des surnoms.

Ces sobriquets sont pour nous d'un grand intérêt, car ils notent généralement quelque trait ethnique : — différence physique : les Barbus, les Macrocéphales; — différence de nourriture : Mangeurs de vermine (Phthirophages), Buveurs de lait (Galactophages), Anthropophages; — différence d'habitation : Troglodytes, Roulottiers (Ἁμαξόβιοι): — différence d'occupations : Laboureurs, Pasteurs, Nomades; — différence de vie politique : les Royaux, les Soumis-aux-Femmes (γυναικοκρατούμενοι). Or, « quand on en vient à essayer de déterminer conformément à ces différences les affinités de race de chaque peuplade, dit M. Minns, on s'aventure sur un terrain bien incertain. Des analogies pour chaque détail peuvent se rencontrer chez des nations variées, aussi bien chez les Aryens que chez les non-Aryens. » En conséquence, conclurons-nous, il faut renoncer à extraire l'unité finale de cette fondamentale diversité.

C'est du reste la conclusion qu'imposent les découvertes archéologiques, et ceci est l'argument décisif qui doit emporter la conviction. Les découvertes fortuites et les fouilles méthodiques sont encore loin de nous avoir livré tous les secrets des terres scythiques. Toutefois, à mesure que les trouvailles augmentent, à mesure qu'on les classe et qu'on les compare, l'impossibilité se manifeste davantage d'attribuer à une seule nation les mœurs qui nous sont révélées. La matière sur laquelle portent les investigations scientifiques est riche, mais elle n'est guère variée : ce sont presque exclusivement les tombes, généralement tumulaires. Or les *tumuli* ont toujours une architecture et un contenu spéciaux, suivant les régions.

Les plus beaux comme taille sont ceux des bords du Dniepr (pays d'Alexandropol, peut-être la contrée qu'Hérodote appelle Gerrha): les plus riches sont ceux de la région du Kouban (presqu'île au nord-ouest du Caucase); les plus nombreux sont ceux des gouvernements de Poltava et de Kiev. — Dans la bande côtière voisine des colonies grecques, l'influence hellénique se manifeste par la voûte en coupole, le *dromos* d'accès du type mycénien, le mobilier plus spécialement artistique; au voisinage de la forêt primitive, la tombe est protégée par une sorte de tabernacle en branchages curieusement assemblés; dans des pays plus barbares, le *tumulus* se caractérise par un mur

d'enceinte, un *cairn* de pierraille amoncelée, une enfilade de chambres réunies par des corridors. — Dans le steppe proprement dit, pays d'élevage par excellence, le sacrifice rituel d'un grand nombre de chevaux est fréquent et conforme dans l'ensemble aux données d'Hérodote (sans toutefois que nous puissions démêler si la sépulture comporte les cérémonies accessoires et notamment le bûcher d'apparat et le suicide volontaire des épouses préférées); ailleurs des populations plus simples se contentent d'inhumer avec les morts les animaux comestibles en usage dans le pays (vestiges d'un banquet traditionnel, contemporain de l'ensevelissement ou légèrement postérieur?); parfois l'hommage au défunt consiste surtout dans le brisement et l'éparpillement des ustensiles de ménage, abandonnés au voisinage immédiat du tombeau (suppression des objets ayant appartenu au mort, ou encore fourniture symbolique du matériel nécessaire à l'existence normale dans une autre vie).

M. Minns semble disposé à ne voir dans la diversité des constructions qu'une conséquence de la prédominance ou de l'absence de certains matériaux; dans la différence des rites, qu'un effet de la situation sociale permettant ou interdisant la dépense. Mais remarquons la variété du contenu essentiel des *tumuli* : ici, ils renferment une sépulture unique à jamais close; là, ils ont été rouverts et réemployés; ailleurs, chacun d'eux est un véritable cimetière, amas de tombes juxtaposées ou superposées. Faut-il reconnaître dans la dissemblance des découvertes la marque des degrés de la richesse chez une même race, ou du moins dans une même civilisation : caveau luxueux, caveau simple, concession temporaire, fosse commune? Faut-il, au contraire, en déduire des dissemblances de civilisation produites par des différences de race? On penchera vers la seconde hypothèse, si l'on remarque en outre d'autres variations essentielles, révélatrices de croyances, d'habitudes, qui ne se superposent pas chez des populations unies par la race ou identifiées par une civilisation commune : c'est ainsi que, suivant les régions ou les époques, le cadavre est inhumé ou brûlé, étendu ou recroquevillé, couvert d'ornements ou ligaturé de bandelettes; dans certains cas, les ossements apparaissent comme imprégnés d'une couleur rouge (peut-être à la suite d'une toilette ultime du mort).

Peu importe dès lors que les objets manufacturés qu'on rencontre

aux côtés du cadavre aient entre eux des analogies manifestes. Harnachements de chevaux, plaques de métal destinées à être cousues sur des étoffes d'habillement ou de tenture, armes défensives ou offensives (couteaux, poignards, épées, carquois de forme spéciale appelée *goryte*), parures et ornements (bracelets, anneaux, tiares, colliers), vases d'usage rituel ou domestique (amphores, coupes, bols, chaudrons, rhytons), tout cela peut avoir des airs de ressemblance, peut même offrir une identité de formes, de matière, d'ornementation, sans que nous ayons la possibilité de conclure à l'unité de race ou même seulement à la ressemblance ethnique de leurs possesseurs.

II

Il n'y a peut-être jamais eu de Scythes; mais il existe un art scythique. Les deux points de vue ne sont pas contradictoires : il n'y a jamais eu de *nation* européenne, et pourtant il y a un art européen.

Pour la matière, d'abord, l'art « scythique » s'applique particulièrement au métal, et presque exclusivement à l'or. L'abondance des objets en or est la caractéristique des trouvailles faites dans toute la région au nord et à l'est de l'Euxin, et le métal précieux s'y rencontre employé avec une profusion dont l'excès même est une faute de goût et une preuve de barbarie. « Sauf quelques objets en bronze copiés sur ceux en or, sauf quelques coupes et rhytons en argent, sauf les lames de fer des poignards et des épées, sauf enfin des fragments de bois travaillé et d'intéressants bibelots en or provenant de Kiev ou du Kouban, nous ne connaissons à peu près rien que de l'orfèvrerie. » Le Musée de l'Hermitage possède plus de dix mille spécimens en or!

A toutes les époques, les terres scythiques ont été considérées comme un Eldorado. Constantin Porphyrogénète appelle « Côte d'or » le pays situé entre Dniestr et Dniepr. Hérodote place à l'autre extrémité le pays de l'or : « c'est, dit-il, vers l'extrême nord de l'Europe que ce métal paraît être le plus abondant : on raconte que les Arimaspes le conquièrent par la force sur leurs voisins les Griffons ».

Ce n'est pas le lieu de chercher ici si ces Griffons sont des hommes ou des animaux. Mais, s'il est vrai que les légendes ont toujours une âme de vérité, il importe de remarquer que les fouilles et les découvertes fortuites ont mis en évidence un fait capital : le monstre fantastique et composite appelé griffon par les Grecs, adopté et figuré si souvent par l'art hellénique, se trouve être de beaucoup l'animal le plus fréquemment représenté sur les objets de provenance scythe. La tête de cet animal, notamment, tête d'oiseau à l'œil proéminent, à la crète hérissée, au bec recourbé, est l'ornement le plus caractéristique et le plus répandu dans l'art scythique : elle en est, par excellence, le motif décoratif fondamental, au point qu'on peut se demander si ce n'est pas l'adoption de ce motif qui a déterminé la forme même des objets dont il est l'ornement continuel et presque exclusif. En tout cas, il est difficile de préciser le *processus* de cette ornementation : « sont-ce les formes animales qui ont été graduellement stylisées et réduites à des courbes faciles? Sont-ce les courbes qui ont tout d'un coup suggéré à l'artiste la possibilité d'une ressemblance animale? » Notre auteur penche vers la seconde explication.

Quelle que soit la genèse artistique du type du griffon, il résulte du témoignage d'Hérodote que les objets en or représentant des griffons viennent du pays situé au delà des Scythes les plus éloignés, c'est-à-dire de l'extrême nord-est. C'est ainsi en effet que je proposerais d'interpréter le texte de l'historien. Les marchands grecs qui ont été en rapport avec les Arimaspes ont fait commerce avec eux en échangeant leurs produits contre les objets d'or possédés par ce peuple : interrogés sur la provenance de ces objets, les Arimaspes ont déclaré les tenir de leurs voisins du nord; et ces voisins ignorés ont reçu de la légende le nom de Griffons, parce qu'elle les a confondus avec les productions mêmes de leur art, seules preuves de leur existence.

Les fouilles confirment amplement cette hypothèse d'une peuplade hyperboréale adonnée à la confection des objets d'or au type du griffon. La majeure partie des poignards à tête de griffon provient en effet de la Sibérie.

On pouvait du reste s'y attendre, puisque la Scythie proprement dite ne contient pas d'or. La matière première tout au moins, sinon

l'objet fabriqué, devait provenir nécessairement des seuls gisements aurifères du voisinage, ceux de l'Oural ou de l'Altaï. Dira-t-on qu'elle pouvait également provenir de Transylvanie, où nous savons que les Romains ont exploité de nombreuses mines d'or? On citerait à l'appui de cette opinion le fait que des objets trouvés au delà de la Transylvanie, en Hongrie, en Lusace même (notamment dans la célèbre tombe de Vettersfelde[1]) ont tous les caractères de l'art scythique, y compris le manche typique de poignard en or.

Admettons que les deux contrées opposées, Transylvanie et Sibérie, aient pu fournir également aux Scythes leurs matériaux de prédilection. Il n'en restera pas moins, comme avéré, ce paradoxe que l'art scythique, dans sa matière comme dans ses caractéristiques fondamentales, paraît provenir de régions situées en dehors de la Scythie proprement dite!

Le rôle caractéristique que joue le griffon dans cet art n'est que le cas particulier d'une tendance générale qui en domine toute l'évolution. Pour la définir en un mot, elle se fonde sur l'emploi exclusif, exagéré et parfois ridicule, de la forme animale comme motif de décoration.

L'artiste qui travaille les objets « scythiques » est halluciné par le contour et le relief des morceaux qu'il exécute. C'est un homme très primitif qui a l'imagination inépuisable et irraisonnée d'un enfant. On pourrait, sous ce rapport, le comparer à l'homme qui vivait dans les grottes préhistoriques de la Vézère ou des Pyrénées. A celui-là, un ressaut de la pierre, une fente dans la caverne, rappelaient la bosse du bison, la croupe du cheval, la ramure du cerf, et, autour de ces accidents naturels du mur de son habitation, il dessinait la silhouette d'un bison, d'un cheval ou d'un cerf. Ces images parfois, à Font-de-Gaume comme à Altamira, s'enchevêtrent les unes dans les autres et aboutissent à une confusion désordonnée. L'orfèvre scythique transpose des hallucinations analogues dans la matière qu'il cisèle. Les trois dents d'une fourche lui rappellent trois oiseaux perchés sur une branche (Alexandropol); un harpon lui suggère un rapace aux ailes entr'ouvertes (Melgounov); le double fer

[1] A l'*Antiquarium* de Berlin. — Cf. Furtwaengler, *43ten Winckelmannsfest-programm* (1883).

d'une hache ressemble pour lui à un poisson (Volkovtsy); une boule, même ajourée, devient le corps d'un oiseau ou d'un renard (Poltava); un disque peut figurer l'avant-train d'un sanglier, si on y ajoute des ailes et une palmette, — ou encore deux têtes accolées, si on le complète par des cornes de bélier et un poisson (Kouban).

Tout cela pouvait encore être l'application, un peu désordonnée mais parfois assez heureusement inventive, d'une aptitude naturelle à la décoration. Mais voici qui est de la manie barbare. Etant donnée la figure d'un daim au repos, le cou sera supporté par un chien couché, les articulations deviendront des cercles, les sabots des triangles, les oreilles des poignards, les cornes des volutes, la queue une palmette; la cuisse portera un griffon assis, les flancs un lièvre et un lion bondissants; les touffes de poils sur le dos formeront des enroulements dont le dernier sera une tête de bélier (Koul Oba). — De même, une autre figure de cerf couché aura des bois terminés par des efflorescences en forme de têtes de chimère, et le relief des muscles sous la peau simulera des becs de griffon (Axioutintsy). Ailleurs, un cheval attaqué par une panthère a pour crinière des serpents, pour cuisse antérieure un oiseau de proie, pour cuisse postérieure une tête de bélier tenue par un bec de griffon (Verkhne-Oudinsk). — Le chef-d'œuvre du genre est le poisson d'or de Vettersfelde, avec son œil terminé en arrière par une double volute, sa queue figurée par un oiseau dont les ailes étendues sont continuées par des têtes de bélier, son échine en forme de lame d'épée divisant le corps en deux champs : au-dessus, tigre dévorant un sanglier et lion dévorant un cerf; au-dessous, une file de poissons précédés d'une sirène barbue brandissant un dauphin.

Apercevoir dans tout objet la possibilité latente d'une ressemblance animale; bien plus, décomposer l'animal imaginé, puis réalisé, en une série d'autres animaux qui deviennent les parties ou soulignent les détails du prototype; — en un mot, faire partout intervenir l'animal à la dixième, à la vingtième puissance, et pour cela, le déformer, le torturer, le compliquer, l'obscurcir, parfois jusqu'au ridicule et jusqu'à l'incompréhensible —, telle est la caractéristique de l'art scythique. Ce sont ces aberrations mêmes, ce débordement imaginatif, qui lui donnent l'unité irréfutable d'une commune tendance à un certain genre de barbarie inconnue des autres barbares.

La région la moins soumise aux influences, celle où il faut chercher l'expression primordiale de l'art scythique, c'est la Sibérie. M. Minns localise l'origine de cet art : « Quand on a fait, dit-il, la part des influences étrangères, il reste quelque chose d'original, qui ne ressemble à rien d'autre et qui est la base de tout développement ultérieur. Cet élément indigène existe, sous sa forme la plus pure, dans le bassin supérieur de l'Iénisséi, autour de Minusinsk » — c'est-à-dire sur les contreforts septentrionaux de l'Altaï. Voilà une Scythie véritable qui est bien loin de la Scythie traditionnelle.

Inexistence, dans le « problème scythique », de tout élément qui corresponde à une réalité qu'on puisse dire « scythique » autrement que par maintien d'une épithète commode, mais vide de tout sens, même géographique; — existence d'un art « scythique », à condition qu'il soit entendu que cet art n'est pas plus celui des Scythes que le gothique n'est celui des Goths —, telles sont, en dernière analyse et pour nous résumer, les vérités les plus générales qui se puissent actuellement déduire du livre de M. Minns. Ce n'est pas un mince mérite pour l'auteur que d'avoir réuni et mis en lumière les documents qui permettent de les dégager.

Georges SEURE.

LIVRES NOUVEAUX.

U. von Wilamowitz-Moellendorff. *Sappho und Simonides, Untersuchungen ueber griechische Lyriker*; in-8°, 330 p. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1913.

Sous un titre qui se réduit à deux noms célèbres, l'auteur de ce volume, un des maîtres incontestés de l'hellénisme contemporain, a réuni toute une série d'études, les unes déjà publiées antérieurement, les autres encore inédites, qui touchent à Stésichore, Anacréon, Ibykos, Pindare, Solon, Mimnerne, et même à Properce et à Horace. S'étant engagé, il y a plus de vingt ans, à préparer une édition complète des fragments des Lyriques grecs, destinée à remplacer celle de Bergk aujourd'hui incomplète et quelque peu vieillie, il fut amené à étudier de nouveau les multiples et difficiles questions relatives à son sujet. Comme premier fruit de ses recherches et de ses réflexions, il donnait en 1900 une *Histoire du texte des Lyriques grecs* (*Textgeschichte der Griechischen Lyriker*), bien connue des hellénistes et universellement appréciée, tant pour l'étendue des informations que pour la variété des

aperçus. Peu d'ouvrages, dans cet ordre d'idées, sont plus riches que celui-là en résultats positifs. Depuis lors, absorbé par l'immense travail épigraphique dont l'Académie de Berlin l'a chargé, il a renoncé à donner l'édition promise. On ne peut qu'en éprouver le plus vif regret. Il se trouvera difficilement un savant aussi bien qualifié pour cette œuvre éminemment désirable. Du moins, M. de Wilamowitz a eu la bonne pensée de ne pas laisser perdre quantité de remarques, de vues, de commentaires qu'il avait amassés peu à peu. C'est la raison d'être du présent volume.

Quelle que soit la variété des sujets traités, on n'y peut méconnaître une réelle unité. Elle ne tient pas seulement à la personnalité de l'auteur, à l'originalité vigoureuse de son esprit, qui s'y font sentir à chaque page. Elle résulte surtout de ce que le lyrisme grec, pour lui, constitue vraiment une série historique où tout se tient et s'enchaîne. Entre tous ses représentants, il y a une continuité résultant d'une tradition commune et aussi du fait qu'ils mettent à profit un même fonds de légendes, d'idées et de sentiments. On ne comprend bien les derniers d'entre eux qu'à la condition de connaître complètement leurs prédécesseurs, et, réciproquement, on ne saurait se faire une idée tout à fait exacte de ceux-ci sans les comparer à ceux qui se sont inspirés de leurs exemples. Un des mérites essentiels du livre de M. de Wilamowitz est précisément de faire sentir ces liaisons intimes, de mettre chaque auteur à sa place et d'éclairer sa physionomie propre par l'indication discrète, mais fine et précise, des ressemblances ou des contrastes instructifs.

Si Sapho et Simonide figurent au premier rang dans le titre, c'est aussi qu'ils occupent la place d'honneur dans le livre lui-même.

Les pages relatives à Sapho sont particulièrement intéressantes. M. de Wilamowitz a mis une véritable passion à défendre l'ardente poétesse de Lesbos contre les imputations infamantes dont elle a été souvent l'objet. L'indignation inspire son apologie. Le savant critique, lorsqu'il l'a écrite, venait de lire « les chansons de Bilitis ». Il a peut-être attaché à l'œuvre de P. Louys plus d'importance qu'elle n'en méritait. Quoi qu'il en soit, l'apologie en question est solidement construite et vigoureusement raisonnée. On est seulement tenté parfois de se demander si elle ne va pas au delà de ce qu'il est possible de savoir et d'affirmer. A coup sûr, aucun homme de sens n'admettra, après l'avoir lue, que Sapho ait tenu école de vice ni qu'elle ait chanté la débauche. Mais la vraie question est-elle bien celle-là? Ce qu'il faudrait, pour apprécier sûrement cette œuvre si étrangère à nos mœurs, ce serait de pouvoir mesurer et définir la part de sensualité qui s'y mêlait à l'amitié. Et nous aurions besoin de savoir aussi quel était à cet égard le degré de tolérance de l'opinion dans le milieu où elle fut composée. Mais comment une détermination si délicate serait-elle possible aujourd'hui, avec le peu de documents dont nous disposons? Contentons-nous donc de recommander aux amateurs de l'antiquité grecque les pages où M. de Wilamowitz interprète et commente les meilleurs morceaux du recueil de Sapho. Ils y trouveront les plus excellents modèles de pénétrante exégèse.

Un des chapitres sur Simonide nous offre une restitution et une interpré-

tation très étudiée du scolion adressé à Scopas et paraphrasé dans le *Protagoras* de Platon. Le critique s'est attaché à marquer exactement la suite des idées, afin de dégager l'idée morale du poète. A ce propos, fidèle à la méthode indiquée plus haut, il expose et résume les variations de signification du mot ἀρετή chez les anciens poètes grecs dont Simonide était l'héritier[1]. Il y a beaucoup à profiter dans ces réflexions; il y aurait peut-être aussi quelques réserves à faire sur certaines d'entre elles. Est-il exact, par exemple, que, dans le célèbre passage des *Travaux* où Hésiode nous décrit le sentier rude et âpre qui conduit à l'ἀρετή, ce mot soit synonyme d'ὄλβος? En tout cas, il résulte clairement du passage que, selon le poète, la poursuite de ce but exige un déploiement d'énergie durable et constant; dès lors, si ἀρετή est pour lui la prospérité, elle est du moins la prospérité obtenue par l'effort, ce qui ressemble singulièrement à la conception moyenne de la vertu. N'oublions pas que le même mot, dans plusieurs passages d'Homère, désigne la vaillance. Pourquoi ne désignerait-il pas, chez Hésiode, cette sorte de vaillance qui se manifeste par le travail et la discipline morale? Cela, bien entendu, n'empêcherait d'ailleurs en aucune façon qu'il n'eût ailleurs chez le même poète un sens différent. N'est-ce pas le propre d'une langue qui se développe que de modifier, d'assouplir sans cesse les vieilles significations pour les adapter aux progrès de la pensée?

Dans un autre chapitre fort important, Simonide est considéré comme auteur d'épigrammes. M. de Wilamowitz y traite à fond la question de l'authenticité de celles qui lui sont attribuées. Il le fait, selon la bonne méthode, au moyen d'une discussion approfondie des témoignages. On est quelque peu troublé, en le lisant, de voir combien ils sont fragiles pour la plupart. En somme, la tradition qui faisait de Simonide une sorte de spécialiste de l'épigramme est, il faut le dire, une tradition sans fondement. Voilà ce que le savant critique a démontré et ce qu'on peut considérer comme établi.

Il faudrait étendre outre mesure ce compte rendu pour signaler même brièvement tout ce qu'il y a d'utile dans ce livre, où rien n'est sans valeur. A propos d'Anacréon, de Stésichore, de Pindare, de Solon, abondent des observations neuves et pleines d'intérêt, des commentaires et des interprétations qu'aucun helléniste n'aura le droit d'ignorer. Quelques pages, par exemple, qui traitent du péan de Pindare *à Abdère* jettent vraiment sur ce morceau une clarté nouvelle. Mais, puisqu'on ne peut louer ici tout ce qui mériterait d'être loué, il suffira, pour recommander cet ouvrage, d'avoir montré par quelques indications combien il justifie une fois de plus la réputation de son auteur.

Maurice Croiset.

Die Mischna, Text, Uebersetzung und ausführliche Erklärung, 4 fascicules; O. Holtzmann, *Berakôt*, viii-106 p.; G. Beer, *Pesachîm*, xxiv-212 p.; K. Albrecht, *Challa*, iv-48 p.; W. Windfuhr, *Baba*

[1] P. 168 : « Wir wollen uns nun... seine Gedanken, aus der historischen Continuität in die sie gehören heraus zu begreifen suchen. » Formule heureuse, qui caractérise bien la méthode.

gamma, VIII-96 p. In 8°. — Librairie Alfred Töpelmann, Giessen, 1912-1913.

O. HOLTZMANN. *Der Tosephtatraktat Berakôt. Text, Uebersetzung und Erklärung* (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestam. Wissenschaft, XXIII), XVI-99 p. — Giessen, Alfred Töpelmann, 1912.

On peut dire avec assez d'exactitude, abstraction faite des détails, que le Talmud est constitué par la réunion de deux documents fondamentaux : le plus ancien, écrit en hébreu, porte le nom de *Mischna*, l'autre, rédigé en araméen, est appelé *Ghemara*. La Ghemara est un commentaire explicatif de la Mischna, qui est elle-même le commentaire de la Loi mosaïque. La Ghemara élaborée dans les écoles de la Palestine est entrée dans le Talmud dit de Jérusalem ; celle qui fut composée dans les écoles juives de la Mésopotamie a pris place dans le Talmud de Babylone. De sorte que la différence radicale entre les deux Talmuds réside dans la Ghemara, tandis que la Mischna se trouve dans l'un et l'autre, tout au long, sauf quelques variantes accidentelles. Cette dernière, écho assez fidèle de la tradition orale des anciens scribes, fut fixée par l'écriture vers la fin du second siècle de notre ère, lorsque le célèbre docteur Rabbi Juda, surnommé « le Saint », transporta à Sepphoris en Galilée le Sanhédrin reconstitué à Yamnia après la destruction de Jérusalem.

On aurait tort de se représenter la Mischna comme un simple recueil de fables, de puérilités, de bizarreries : tout cela s'y trouve, il est vrai, et en surabondance ; mais, à côté de préceptes singuliers, de superstitions étranges, d'arguties captieuses, on rencontre aussi de fort belles maximes, et surtout quantité de renseignements uniques et précieux, pour l'histoire religieuse, particulièrement pour l'intelligence et l'interprétation des livres du Nouveau Testament. L'étude de la Mischna aide, dans une large mesure, à reconstituer le milieu intellectuel du peuple juif à l'époque de la prédication évangélique. Aussi n'a-t-elle été négligée ni par les auteurs Juifs ni par les exégètes chrétiens. Elle a eu plusieurs éditions, soit dans les Talmuds, soit à part ; elle a été traduite en plusieurs langues ; certains traités, plus importants ou plus estimés, ont été l'objet d'études critiques qui ne laissent guère à désirer. Cependant le progrès des sciences historiques et philologiques permet aujourd'hui de tirer un parti encore meilleur de la Mischna, et c'est dans cette persuasion que M. Oscar Holtzmann, de Giessen, et M. Georges Beer, de Heidelberg, ont entrepris d'en donner une édition nouvelle, avec le concours de plusieurs savants.

Le mérite et le caractère particulier de la nouvelle édition résident dans le savant et abondant commentaire qui accompagne la traduction. Rien n'a été négligé de ce qui peut contribuer à mettre en relief les données utiles fournies par la Mischna sur l'archéologie, l'histoire, la littérature, la religion. Toutes les sources abordables, Ancien et Nouveau Testament, apocryphes juifs et chrétiens, Philon et Joseph, auteurs grecs et latins, ont été judicieusement exploitées. L'uniformité du plan adopté laisse cependant à chaque collaborateur une certaine

latitude dans l'exécution de sa tâche personnelle. Le commentaire de M. Beer est plus concis que celui de M. Holtzmann; par contre, M. Beer a inséré dans son introduction une dissertation de 110 pages sur « l'histoire de la Pâque » depuis ses origines jusqu'à nos jours. Il va sans dire que toutes les conjectures faites par l'auteur au cours de ce long travail ne paraîtront pas également solides, ni tous les rapprochements également probants, ni toutes les conclusions également logiques; mais, sous le rapport de la documentation, c'est un traité absolument complet, qui témoigne d'une grande érudition.

Chacun des traités du Talmud sera publié, traduit et commenté dans un fascicule spécial, formant un tout complet et indépendant. M. Holtzmann nous donne le premier traité appelé *Berakôt*, à la lettre « Bénédictions » avec le sens de « Prières »; il comprend neuf chapitres, et expose principalement les conditions dans lesquelles doivent être récitées les formules connues sous le nom de *Schema'* (c'est le Décalogue) et de *Schemôné 'esré* (les « Dix-huit » invocations). Dans son introduction l'auteur étudie l'origine et les différentes recensions de cette dernière formule, qui exprimait, dans sa teneur la plus ancienne, la malédiction contre les chrétiens dont parle saint Epiphane.

M. Beer s'est chargé du Traité de la « Pâque » (*Pesachîm*), qui est le troisième de la seconde section de la Mischna, intitulée « Les Fêtes »; ce traité résout en dix chapitres une foule de cas de conscience relatifs aux dispositions à prendre pour la célébration de la grande solennité.

La quatrième section de la Mischna est intitulée « Les dommages »; son premier traité est appelé *Baba qamma*, littéralement « première porte », ou premier chapitre (du droit civil). On y traite, sans ordre apparent, des quatre chefs du dommage (bœuf, puits, pacage, incendie) et de sa réparation ; de l'outrage et de sa compensation; du vol et de la restitution. Comme d'ordinaire, les principes sont exposés sous forme de cas de conscience. La matière est par elle-même assez précise, et l'éditeur de ce traité, M. le pasteur Windfuhr, de Hambourg, a pu réduire notablement l'étendue de son commentaire, sans préjudice pour la clarté de l'exposition.

Les hébreux devant offrir aux prêtres les prémices de leurs comestibles, l'accomplissement de ce précepte donna lieu à de multiples discussions qui sont consignées dans le petit traité intitulé *Challa* « le gâteau »; c'est le neuvième de la première section, dite des « Semences ». On y examine quels produits sont soumis à cette obligation et lesquels en sont exempts, la quantité de pâte qu'on doit prélever, et les conditions dans lesquelles doit se faire l'offrande. Le commentaire de M. Albrecht, professeur à Oldenburg, quelque abondant qu'il soit, nous a paru un peu superficiel au point de vue philologique.

Les éditeurs ne se sont point proposé de donner une édition critique, dans le sens rigoureux du mot, du texte de la Mischna; mais ils ont pris la peine de le vocaliser entièrement; chaque traité est suivi d'un appendice renfermant un choix de variantes tirées des meilleures éditions et de quelques manuscrits célèbres. Les

notes philologiques disséminées dans le commentaire permettront, même à ceux qui n'ont pas une connaissance très approfondie de la langue hébraïque, de lire le texte sans être obligé de recourir au dictionnaire.

Cette nouvelle édition imprimée avec netteté, dans un format commode, et d'un prix raisonnable, est appelée à rendre service à tous ceux qui s'intéressent à la philologie hébraïque, ou à l'histoire de la religion israélite et des origines chrétiennes. Sa valeur sera encore accrue, si les éditeurs prennent la peine de terminer leur œuvre par une série de tables permettant de coordonner quelque peu et de retrouver plus facilement les matières si disparates, disséminées dans ce vaste ouvrage.

Un certain nombre de discussions se rapportant aux mêmes sujets que la Mischna, et se recommandant souvent des mêmes autorités, ont été consignées dans un recueil appelé *Tosephta* « complément, additions ». Il n'obtint jamais dans les écoles rabbiniques la même considération; mais sa connaissance n'est pas sans utilité pour l'intelligence de la Mischna elle-même; et comme il est à peu près contemporain de celle-ci, il offre pour nous un intérêt analogue, au point de vue littéraire et historique. On sera donc reconnaissant à M. Holtzmann d'avoir complété son édition du *Traité des Bénédictions* par celle de la *Tosephta* qui y correspond. La méthode adoptée est la même : texte entièrement vocalisé, traduction littérale, commentaire continu et développé. La tâche de l'éditeur était ici un peu plus ardue : il s'en est acquitté avec autant de soin et de succès.

J.-B. Chabot.

Paul Gauckler. *Le Sanctuaire syrien du Janicule*, 1 vol. in-8°. — Paris, A. Picard, 1912.

Après avoir quitté la direction du Service des Antiquités et Arts de la régence de Tunis, P. Gauckler, dont la santé ne pouvait supporter en hiver le climat du nord de la France, choisit Rome comme principale résidence. Il eut l'occasion d'y faire d'importantes découvertes et de curieuses études archéologiques. Les travaux qu'il a consacrés à l'archéologie romaine, et spécialement aux fouilles du Janicule, ont été réunis après sa mort, par les soins de sa famille, en un beau volume, illustré de nombreuses planches et gravures. Outre les articles concernant le Lucus Furrinæ et le sanctuaire des dieux syriens, ce volume renferme diverses notes et communications sur *la Niobide* et *l'Amazone au repos des Jardins de Salluste*, sur *un Sarcophage à représentations historiques*, sur *l'Antinoüs du sculpteur Antonianos d'Aphrodisias*, sur *la Prêtresse d'Anzio*, etc.

On retrouvera dans ce volume les qualités maîtresses de P. Gauckler, son érudition étendue, sa facilité brillante, sa vivacité, parfois téméraire, dans la discussion. Les archéologues et les historiens des religions seront heureux de posséder, rapprochées et groupées, les pages nombreuses écrites par Gauckler sur les récentes découvertes du Janicule : communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*Le Bois sacré de la Nymphe Furrina et le Sanctuaire des dieux syriens au Janicule; — Les Fouilles du Lucus Furrinæ; — La Nativité de la déesse Atargatis; — Les trois Temples superposés du Lucus Furrinæ; — Nouvelles découvertes dans le sanctuaire syrien du Janicule*); — articles des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*

publiés par l'École française de Rome (*La Source du Lucus Furrinæ au Janicule; — Le Couple Héliopolitain et la Triade solaire dans le sanctuaire syrien du Lucus Furrinae*); — article du *Bullettino della Commissione archeologica Comunale* (*Le Bois sacré de la Nymphe Furrina et le Sanctuaire des dieux syriens*). A ces études déjà publiées dans plusieurs recueils savants, les éditeurs du volume ont joint un mémoire inédit, qu'ils ont trouvé dans les papiers de P. Gauckler : *Le Temple du IV^e siècle et les statues du sanctuaire; résultats des fouilles en mai 1909*.

La double étude, poursuivie pendant plusieurs années par P. Gauckler, étude de l'antique sanctuaire proprement romain élevé autour de la source Furrina, étude des cultes syriens qui s'établirent en ce point du Janicule sous l'empire romain, cette double étude présente le plus grand intérêt pour la topographie de Rome, pour l'histoire de la religion romaine et pour l'histoire des influences orientales qui s'exercèrent à Rome, lorsque la ville fut devenue la capitale du monde méditerranéen. Certes on ne saurait adopter sans réserve ni discussion toutes les conclusions formulées par P. Gauckler. Lui-même sans doute, comme l'a écrit un juge compétent, M. R. Dussaud, aurait été amené, par une étude plus prolongée, à rectifier ou même, dans certains cas, à abandonner telle ou telle de ses hypothèses[1].

Il n'en reste pas moins que l'ensemble d'articles réunis dans *le Sanctuaire syrien du Janicule* forme, avec le rapport de MM. Nicole et Darier, *le Sanctuaire des dieux orientaux au Janicule*, la base documentaire sur laquelle devra désormais être fondée toute étude consacrée au Lucus Furrinae et au Sanctuaire des dieux syriens.

J. Toutain.

Herm. Mutschmann. *Tendenz, Aufbau und Quellen der Schrift vom Erhabenen*, in-8°, IV-114 p. — Berlin, Weidmann, 1913.

On a cru généralement jusqu'ici que l'auteur inconnu du *Traité sur le Sublime* avait pris pour modèle le rhéteur Cécilius de Kalakté dont le nom intervient au début et en maint autre endroit de son ouvrage. M. Mutschmann, en examinant l'esprit général, le plan et les sources de ce traité, a été conduit à une conclusion toute différente. L'auteur en est non pas un disciple, mais un ennemi littéraire de Cécilius, c'est plus précisément un disciple de Théodore de Gadara, de qui il tient sa prédilection pour le sublime et la plus grande partie de la matière de son livre. Sans doute est-ce encore par l'intermédiaire de Théodore, par sa théorie des πάθη, que s'est exercée sur lui cette forte influence de la philosophie stoïcienne déjà étudiée par P. Otto (*Quæstiones selectæ ad libr. qui est περὶ ὕψους spectantes*, Diss. de Kiel, Fuldæ, 1906).

M. Mutschmann se pose au début de son ouvrage cette question : *Quis hæc leget?* On peut lui répondre tout d'abord qu'il mérite d'avoir pour lecteurs tous ceux que ne laisse pas indifférents une étude solide, bien construite et originale. De plus, si les préoccupations et les méthodes de la critique du siècle d'Auguste ne correspondent plus absolument aux préoc-

[1] *Revue d'histoire des Religions*, mars-avril 1913, pp. 257-258.

cupations et aux méthodes de la critique d'aujourd'hui, elles ont du moins persisté durant trop de siècles — en somme jusqu'à l'extrême fin de notre période classique — pour qu'elles n'importent pas à l'histoire de la littérature et d'une certaine manière à celle de la philosophie. A ce titre le livre de M. Mutschmann attirera l'attention non seulement de ceux qui songent encore à la querelle des Apollodoréens et des Théodoréens, mais aussi de ceux pour qui le *Traité sur le Sublime* représente, par ses tendances, par l'influence stoïcienne qu'elles révèlent, un moment du grand débat soulevé par le *Phèdre* de Platon sur les rapports de la rhétorique et de la philosophie, débat dont le temps n'a certes pas encore épuisé tout l'intérêt.

C. Sourdille.

G. Curcio. *Q. Orazio Flacco studiato in Italia dal secolo XIII al XVIII* (*Biblioteca di filologia classica* diretta da C. Pascal, t. VII). 1 vol. in-8°. — Catane, Battiato, 1913.

M. Curcio constate qu'Horace, très admiré de Pétrarque, n'a cependant pas occupé tout de suite et sans discussion dans les études de la Renaissance la place à laquelle il avait droit; jusqu'à la fin du xv[e] siècle non seulement ses Odes sont peu lues, peu commentées, mais même comme satirique il n'est mis qu'au second rang, après Juvénal. Pourquoi sa réputation a-t-elle été si lente à s'établir chez les Italiens, qui semblent mieux faits que tous les autres peuples pour goûter son génie? M. Curcio en donne la raison sous une forme que l'on eût voulue un peu plus affirmative : c'est que les premiers humanistes ont cherché avant tout dans les latins des modèles à imiter et qu'ils les ont classés suivant le profit qu'ils en pouvaient tirer pour la réforme du style; Horace leur convenait moins que d'autres, parce qu'il pratique peu le procédé, facile à saisir et à reproduire; ses poèmes lyriques surtout ont eu au début peu d'attrait pour l'école par la simple raison que sa métrique, dont on connaissait mal les lois, offrait des difficultés particulières aux érudits tentés de marcher sur ses traces. Interprétation et imitation sont, en ce temps-là, choses inséparables; leurs progrès vont de pair. Lorsque, en 1482, on imprime pour la première fois une édition du texte avec un commentaire moderne, celui de Christophe Landino, elle contient aussi une ode latine de Politien en l'honneur d'Horace, toute pleine de souvenirs d'Horace. M. Curcio a cherché à mettre en lumière l'influence que le vieux poète a exercée, à partir de ce moment, sur la littérature italienne, notamment sur le lyrisme. Il y a, comme chacun sait, une autre façon de concevoir le sujet : on peut se demander, sans tenir compte des frontières, comment Horace a été édité et commenté simultanément chez les différentes nations de l'Europe. Quelles sont les éditions qui ont fait date, d'après quelles sources et dans quel esprit ont-elles été établies, quels progrès a-t-on ainsi réalisé d'âge en âge depuis la Renaissance? Les latinistes ont, naturellement, plus de profit à attendre d'un ouvrage qui répondrait à ces questions; mais, outre qu'elles ont été souvent traitées, les latinistes ici ne sont pas seuls en cause. Ajoutons qu'ils trouveront eux-mêmes dans l'ouvrage de M. Curcio un secours qu'ils auraient tort de dédaigner : l'auteur a fait des éditions italiennes

d'Horace et de la littérature italienne un dépouillement consciencieux, qui lui a permis, qui permettra encore après lui, de préciser certaines opinions et d'en rectifier d'autres. En réalité il dépasse un peu son cadre; il lui a bien fallu, à propos d'Horace, esquisser, par endroits, l'histoire des grandes écoles italiennes où l'enseignement de la littérature latine a jeté, dans les temps modernes, le plus d'éclat. Et ce n'est pas là le moindre mérite de son livre.

Georges Lafaye.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

Antonio Blázquez, *La Cronología en la Antigüedad clásica*. In-8°, 65 p. Madrid, Imp. de la « Rev. de Archivos », 1913.

Antonio Blázquez, *Pyteas de Marsella*. Estudio de su exploración del Occidente de Europa. In-8°, 42 p. Madrid, Impr. del Patronato de Huérfanos de Intendencia militar, 1913.

G. Bloch, *La République romaine*. Conflits politiques et sociaux. In-12°, 333 p. Paris, Ernest Flammarion, 1913.

R. Cirilli, *Les Prêtres danseurs de Rome*. In-8°, 186 p., Paris, Geuthner, 1913.

Mgr Coli, *Collegia e sodalitates*. Contributo allo studio dei collegi nel diritto romano. In-8°, 151 p. Bologna, presso il Seminario giuridico, 1913.

Pet. Dörfler, *Die Anfänge der Heiligenverehrung nach den römischen Inschriften und Bildwerken* (Veröffentlichungen aus dem Kirchenhistorischen Seminar, München. Hrsg. v. Alois Knöpfler. IV. Reihe, Nr. 2). In-8°, VII-210 p., pl. München, Lentner, 1913.

Angelo Gatti, *La Basilica petroniana*, con appendice di documenti. In-4°, XVII-348 p., pl. Bologna, Tip. P. Neri, 1913.

Stéphane Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I. In-8°, 544 p. Paris, Hachette, 1913.

K. Heinemann, *Thanatos in Poesie und Kunst der Griechen*. In-8°, 88 p., pl. München, A. Buchholz, 1913.

Rob. v. Pöhlmann, *Die Weltanschauung des Tacitus*. 2. verm. u. verb. Aufl. In-8°, 132 p. München, Franz, 1913.

W. Riefl, *Das Nachrichtenwesen des Altertums*. Teubner, 1913.

Hans Schrader, *Auswahl archaischer Marmor-Skulpturen im Akropolis-Museum*. Im Aufrage des k. k. österreich. archäolog. Institutes hrsg. (Titel- und Inhaltsverzeichnis des Tafelbands nach Entwürfen v. akad. Maler Dr. Rud. Junk. Mappe und Einbandentworfen von Kunstgewerbesch. Bert. Löffler, 2 Teile. In-fol., x-57 p., pl. Wien, Hölder, 1913.

MOYEN AGE.

J. Anglade, *La Bataille de Muret (12 septembre 1213), d'après la chanson de la Croisade*. Texte et traduction. In-8°, 99 p. Toulouse, Privat, Paris, Champion, 1913.

C.-H. Beeson, *Isidor-Studien* (Quellen u. Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters. IV. Bd. 2. Hft.). In-8°, VII-174 p. München, C. H. Beck, 1913.

Cambridge medieval history, planned by J. B. Bury; ed. by H. M. Gwatkin and J. P. Whitney. Vol. 2, The rise of the Saracens and the foundation of the western empire. In-8°, 24-891 p. New-York, Macmillan, 1913.

Frank Rede Fowke, *The Bayeux tapestry*. A history and description. In-8°, 150 p., pl. London, Bell, 1913.

Albr. Haupt, *Die Pfalzkapelle Kaiser Karls des Grossen zu Aachen* (Monumenta Germaniæ architectonica. II). In-fol., VII-32 p., pl. Leipzig, A. Kröner, 1913.

Albr. Haupt, *Das Grabmal Theodorichs des Grossen zu Ravenna* (Monumenta Germaniæ architectonica. I). In-fol., VII-20 p., pl. Leipzig, A. Kröner, 1913.

Philip Nelson, *Ancient painted glass in England* (*1170-1500*). In-8°, 298 p., illust. London, Methuen, 1913.

Lewis Spence, *A Dictionary of mediæval romance and romance writers*. In-8°, 402 p. London, Routledge, 1913.

Paul v. Winterfeld, *Deutsche Dichter des lateinischen Mittelalters*. In deutschen Versen. Hrsg. u. eingeleitet v. Herm. Reich. In-8°, xx-542 p. München, C.-H. Beck, 1913.

ORIENTALISME.

The book of the dead. The papyri of Ani, scribe and treasurer of the temples of Egypt about B. C. 1450. Edited with hieroglyphic transcript, translation and introduction by E. A. Wallis Budge. In-8°, 722 p. London, P.-L. Warner, 1913.

Les Documents chinois découverts par Aurel Stein, dans les sables du Turkestan Oriental. Publiés et traduits par Edouard Chavannes. In-4°, 256 p., illustr. Clarendon press, 1913.

Die demotischen Papyri Hauswaldt. Verträge der 1. Hälfte der Ptolemäerzeit (Ptolemaios II-IV) aus Apollinopolis (Edfu). Hrsg. u. übers. v. Wilhelm Spiegelberg. Mit e. rechtgeschichtl. Beitrag v. Jos. Partsch. In-fol., VII-28-87 p., pl. Leipzig, Hinrichs, 1913.

Demotische Texte aus den Königl. Museen zu Berlin. Hrsg. im Auftrage des Generaldirektors. 1. Bd. Mumienschilder. Bearb. v. Geo. Möller. In-fol., IV-14 p., 48 pl. autog. Leipzig, Hinrichs, 1913.

M. Dieulafoy, *Les Antiquités de Suse, découvertes et rapportées par la mission Dieulafoy, 1884-1886* (Musée du Louvre). In-12, 47 p., pl. Paris, Leroux, 1913.

Frz. Xav. Kugler, *Sternkunde und Sterndienst in Babel*. Assyriologische, astronom.-und astralmytholog. Untersuchungen, Ergänzungen zum I. und II. Buch. I. Tl. I-VIII. Abhandlg. : Astronomie und Chronologie der älteren Zeit. In-8°, VII-21-140 p. Münster, Aschendorff, 1913.

M. G. A. Reisner, *Models of Ships and boats* (Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Vol. 68, n°s 4798-4976 et 5034-5200). In-fol., XXVIII-171 p., pl. Le Caire, 1913.

Herm. Schneider, *Der kretische Ursprung des phönikischen Alphabets*. Die Wanderungen und Wandlungen der Sündflutsage. Der herrschende Rassebegriff u. die Tatsachen der Erfahrung. Mit 1 Schrifttaf. In-8°, IV-213 p. Leipzig, Hinrichs, 1913.

H. Sottas, *La Préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Egypte avec le recueil des formules d'imprécation* (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes. Fasc. 205). In-8°, VIII-178 p. Paris, Champion, 1913.

Wissenschaftliche Veröffentlichung der deutschen Orient-Gesellschaft. 26. Ausgrabungen der deutschen Orient-Gesellschaft in Abusir 1902-1908. VII. Ludw. Borchardt, Das Grabmal des Königs S'ahu-re'. 2. Bd.: Die Wandbilder. Unter Mitwirkg. v. Ernst Assmann, Alfred Bollacher, Osk. Heinroth, Max Hilzheimer u. Kurt Sethe. 2 Bde. In-fol., VII-196, IV, p., pl. Leipzig, Hinrichs, 1913.

Heinr. Zimmern, *Sumerische Kultlieder aus altbabylonischer Zeit.* 2. Reihe. (Vorderasiatische der Königl. Museen zu Berlin. Hrsg. v. der vorderasiat. Abteilg. 10 Hft.). In-fol., XIV-56 p., pl. Leipzig, Hinrichs, 1913.

M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

31 octobre. M. Charles Diehl communique une étude sur la basilique d'Eski-Djouma à Salonique. Cette ancienne église chrétienne, qui date de la seconde moitié du cinquième siècle, a été, lorsque les Turcs la transformèrent en mosquée, étrangement gâtée. Sur les conseils du regretté Marcel Le Tourneau, une restauration de cet intéressant édifice a été entreprise en 1910-1911. Elle nous a rendu une basilique d'une structure remarquable, assez semblable sur bien des points aux églises de la Syrie du nord et décorée d'intéressantes mosaïques. Le gouvernement hellénique compte y installer un musée byzantin.

— M. Léon Dorez expose les résultats de ses recherches sur un musicien du seizième siècle, François de Milan, qui fut célèbre comme luthiste et compositeur de tablatures pour luth. Familier du cardinal Alexandre Farnèse, il fut le professeur d'Octave Farnèse, le futur duc de Parme, et accompagna Paul III à la fameuse entrevue de Nice, en 1538, entre Charles-Quint et François I^er^. Sa biographie, jusqu'ici incomplète et inexacte, est rectifiée sur plusieurs points par M. Dorez, à l'aide de registres de comptes et de divers ouvrages d'auteurs contemporains, dont l'un n'hésite pas à mettre ce personnage en parallèle avec Michel-Ange.

7 novembre. M. Colin propose de reconnaître dans les dernières lettres de l'intitulé du second hymne musical de Delphes le nom de l'auteur : Liménios, fils de Thoinos, cithariste de la société des artistes dionysiaques d'Athènes, qui aurait composé les paroles de la musique de son hymne pour la Pythaïde de 138 avant J.-C.; ce serait, si cette hypothèse était exacte, le plus ancien musicien dont une œuvre soit parvenue jusqu'à nous.

— M. de Mecquenem lit un rapport sur la dernière campagne de fouilles faite à Suze. Un plan du palais de Darius a été levé par M. Pillet. On a découvert des vases, des cylindres, des briques avec reliefs et des tablettes proto-élamiques.

— M. Omont achève la lecture de son mémoire sur l'ancienne bibliothèque du chapitre de Beauvais, en partie conservée jusqu'à nos jours après une

existence douze fois séculaire et dont plusieurs manuscrits ont été recueillis en ces dernières années dans les collections de la Bibliothèque Nationale.

22 *novembre*. M. Pillet lit un mémoire sur le palais de Darius à Suze et montre sur un plan les parties de l'édifice que ses fouilles ont mises au jour.

— M. Claude Cochin lit une étude qu'il a faite en commun avec M. Max Bruchet, sur une lettre du sculpteur Michel Colomb datée du 28 mai 1512 et adressée à Marguerite d'Autriche. Il s'excuse sur sa vieillesse et sur la maladie des retards qu'il apporte à l'exécution du tombeau de Philibert de Savoie, le mari de Marguerite d'Autriche, décédé en 1504, tombeau élevé à Brou (Bresse). Cette lettre est conservée dans les Archives départementales du Nord.

— M. Joseph Déchelette signale les explorations archéologiques que poursuit depuis huit ans S. A. la duchesse Marie de Mecklembourg-Schwerin dans les nécropoles de la Carniole et celles de M. Dall' Osso dans la région d'Ancône. Ces fouilles ont mis au jour d'intéressants documents datant des époques protohistoriques.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le vendredi 14 novembre sous la présidence de M. Noël Valois.

L'ordre des lectures était le suivant : 1° Discours de M. le Président annonçant les prix et récompenses décernés en 1913; 2° *Un Couvent de femmes à Hippone, au temps de saint Augustin*, par M. Paul Monceaux, membre de l'Académie; 3° *Notice sur la vie et les travaux de M. Armand-Auguste Longnon*, par M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

MM. Depéret et Gosselet ont été élus respectivement membres résidents le 27 octobre et le 17 novembre.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 8 novembre 1913 sous la présidence de M. Bernier.

Le programme de la séance était le suivant :

1° Exécution de la scène lyrique de M. Claude Delvincourt qui a remporté le deuxième premier grand prix de composition musicale; 2° Discours de M. le Président; 3° Proclamation des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de composition musicale et des prix décernés en vertu des diverses fondations; 4° *Notice sur la vie et les travaux de M. Édouard Detaille*, par M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel; 5° Exécution de la scène lyrique de Mlle Lili Boulanger qui a remporté le premier grand prix de composition musicale.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES.

POLOGNE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE.

Le *Bulletin* des classes de philologie d'histoire et de philosophie est comme précédemment rédigé en français et en allemand. Nous résumons les fascicules des années 1911 et 1912.

Année 1911. Porembowicz. *Apostille au vers de la Divine Comédie. Quei due che seggon lassù più felici.* Essai de nouvelle interprétation du symbole de la rose mystique. Les figures mystiques de saint Pierre et d'Adam placés aux côtés de Notre Dame, l'un à sa gauche, l'autre à sa droite, ne représentent pas le nouveau et l'ancien testament, mais bien la papauté et la monarchie. — Tadeusz Sinko. *Un anti-Lucrèce polonais.* Il s'agit du jésuite Wilczek qui en 1781 fit paraître à Kalisz un recueil de *Carmina* qui rappellent l'Anti-Lucrèce du Cardinal de Polignac. — A. Brükner. *Contribution à l'histoire de la langue polonaise.* — Collin. *Les Livres polonais conservés dans les bibliothèques de Suède.* — Stanislaw Zachorowski. *La Juridiction synodale en Pologne.*

Année 1912. Gustave Przychocki. *De Gregorii Nazianzeni epistolarum codicibus britannicis qui Londini, Oxoniæ, Cantabrique asservantur.* — Thadée Smolenski. *Les peuples maritimes du nord au temps de Ramsès II.* — Bienkowski. *Mémoire sur les têtes du groupe de Laocoon dans les collections polonaises.* — Wladyslaw Semkowicz. *Observations critiques sur les origines et l'expansion de la chevalerie polonaise au moyen âge.* — Wladyslaw Semkowicz. *Étude sur des documents diplomatiques du moyen âge.* — Smieszek. *Petites contributions à l'interprétation des inscriptions cunéiformes.*—G. Przychocki. *De Gregorii Nazianzeni epistulis questiones selectæ.* — Sajdak. *Historia critica scholastarum et commentatorum Gregorii Nazianzeni.* — Ad. Kleczkowski. *Registre des dépenses faites en 1510 pour la construction d'un galion destiné à faire partie de la flotte polonaise.* — St. Zachorowski. *Le Développement et l'organisation des chapitres en Pologne au moyen âge.* — Joachim Reinhold. *Le Dialecte des poèmes franco-italiens du ms. XIII de la Bibliothèque de Saint-Marc.* — R. Tynienicki. *Les Terres ducales et la dotation primitive du monastère de l'ordre de saint Jean à Zagosc* (Étude sur l'histoire économique de la Pologne au XII^e^ siècle.)

Parmi les récentes publications de l'académie nous citerons seulement les suivantes :

Thadée Grabowski. *Pierre Skarga et la littérature catholique en Pologne au XVI^e^ siècle.* — Bronislaw Pilsudski. *Material for the study of the Ainu langage and folklore* édité par S. Rozwadowski. — S. Tretiak. *Pierre Skarga et son rôle dans l'Union religieuse de Brest.* L'année 1912 a ramené le troisième centenaire de la mort du célèbre jésuite qui fut le Bossuet et le Jérémie de la Pologne et cet anniversaire a donné lieu à de nombreuses publications. — Alexandre Jablonowski. *Histoire de la Russie méridionale jusqu'à la chute de la République Polonaise.* — St. Dobrzycki. *Sur les Origines du Psautier de Jean Kochanowski* (XVI^e^ siècle).

L. L.

CROATIE.

Académie sud-slave d'Agram.

Le fascicule I du tome XVIII du *Recueil de folklore sud-slave* est consacré aux districts de Samobor, d'Osiek (Essek) et au Montenégro.

Le fascicule CLXLIV des *Mémoires* (*Rad*) renferme un travail de M. Georges Korbler sur le dernier latiniste de Raguse, Faustin Galiuz.

Le tome X du *Codex diplomaticus regni Croatiæ, Dalmatiæ et Slavoniæ* publié sous la direction de M. Smiciklas contient des documents relatifs aux années 1332-1342.

Tous ces textes sont en latin ; l'index et la table alphabétique sont rédigés dans la même langue. Il est à regretter que l'éditeur ne l'ait pas employée pour les notices qui précèdent les documents. Avec le tome XXXIII des *Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium*, commence la série des *Acta Comitialia Regni Croatiæ, Dalmatiæ et Slavoniæ* publiés par M. Sisec. Le premier volume de cette série comprend les actes et délibérations de la diète de Croatie de 1526 à 1536. Un certain nombre de textes sont en allemands, les autres sont en latin.

L'Académie continue la publication du Dictionnaire des termes juridiques et historiques rédigé par M. Mazuranic.

SERBIE.

Académie royale de Belgrade.

Dans l'*Annuaire* de l'Académie pour 1910 nous n'avons à signaler qu'une Bibliographie des travaux de l'académicien Stoïan Novakovitch, l'un des plus laborieux des érudits serbes.

Le tome LII des Comptes rendus (*Glas*) renferme les études suivantes de M. Stoïan Novakovitch : *Les Capitales de la dynastie des Nemanias* ; Jovan Tomitch, *Un Épisode de la vie du métropolitain monténégrin Vasili Petrovitch* ; Nicolas Voulitch, *Quelques Questions d'archéologie, et de philologie latine* ; M. Bojidar Prokitch, *Le premier Archevêque d'Ochrida.*

L'Académie a en outre, publié, le tome III des études de M. Tsviitch sur la géographie et la géologie de la Macédoine et de la Vieille-Serbie. L'auteur y a joint des recherches sur les pays voisins, la Bulgarie, la Thrace, la Thessalie, l'Épire; le tome II du *Recueil d'études dialectologiques sur la langue serbe*; le tome VII de l'ouvrage de M. Tsviitch sur la population des pays serbes.

L. L.

PRUSSE.

Académie royale des sciences de Berlin.
Classe de philosophie et d'histoire.

Séance du 14 novembre 1912. Morf, *L'Origine du provençal écrit*. On admet généralement que le fond de la langue des troubadours est le limousin d'après l'ouvrage catalan *Razos de trobar*, qui date de l'année 1210 environ. Mais ce témoignage ne s'applique pas aux origines de la langue ; il s'applique au fait de l'hégémonie littéraire du Limousin vers 1200.

Séance commune du 21 novembre. Ed. Meyer, *Recherches sur la plus ancienne histoire de Babylone et sur les fortifications de Nebukadnezar*, d'après les publications du P. Scheil.

P. L.

TABLES

DU JOURNAL DES SAVANTS.

ANNÉE 1913.

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS.

Les noms imprimés en PETITES CAPITALES désignent les auteurs des articles. Les noms imprimés en *italiques*, désignent les auteurs des ouvrages analysés. Les ouvrages anonymes sont relevés au premier mot du titre.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

Le Gérant : Eug. Langlois.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

11e Année — NOUVELLE SÉRIE — N° 12

JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

DÉCEMBRE 1913

SOMMAIRE DU N° 12

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

OUVRAGES REÇUS PAR LE JOURNAL DES SAVANTS

DU 1er AU 30 NOVEMBRE 1913.

Tous les ouvrages adressés au *Journal des Savants* seront annoncés à cette place, sans préjudice des comptes rendus détaillés ou sommaires dont ils pourront être l'objet.

HANS ACHILLES. *Die Beziehungen der Stadt Braunschweig zum Reich im ausgehenden Mittelalter und zu Beginn der Neuzeit*; 1 broch. in-8°. — Leipzig, Quelle und Meyer, 1913.

ERHARD BIEDERMANN. *Studien zur ægyptischen Verwaltungsgeschichte in ptolemäischrömischer Zeit*. Der Βασιλικὸς Γραμματεύς; 1 vol. in-8°. — Berlin, Weidmann, 1913.

THEODOR BIRT. *Römische Charakterbilder. Ein Weltbild in Biographien*; 1 vol. in-8°. — Leipzig, Quelle und Meyer, 1913 (10 fr.).

G. BLOCH. *La République romaine. Les conflits politiques et sociaux*; 1 vol. in-12. — Paris, E. Flammarion, 1913.

W. DEONNA. *L'expression des sentiments dans l'art grec. Les facteurs expressifs*; 1 vol. in-8°. — Paris. H. Laurens, 1914.

W. GERLACH. *Die Entstehungszeit der Stadtbefestigungen in Deutschland*; 1 broch. in-8°. — Leipzig, Quelle und Meyer, 1913.

STÉPHANE GSELL. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I; 1 vol. in-8°. — Paris, Hachette et Cie, 1913.

GUSTAV HOENNICKE. *Die Apostel-Geschichte*; 1 vol. in-8°. — Leipzig, Quelle und Meyer, 1913 (4 fr.).

Institut d'Estudis Catalans. Anuari MCMXI-XII, any IV; 1 vol. in-4°. — Barcelone, Palau de la diputacio.

LOUIS LEGER. *Nicolas Gogol*; 1 vol. in-12. — Paris, Bloud et Cie, 1914.

ALFRED MERLIN. *Forum et Maisons d'Althiburos* (Notes et documents publiés par la Direction des antiquités et arts du gouvernement tunisien, VI); in-4°. — Paris, E. Leroux, 1913.

Die Mischna (*Text, Ubersetzung und ausführliche Erklärung*). *Joma* von JOHANNES MEINHOLD; *Middot* (*Von den Massen des Tempels*) von OSCAR HOLTZMANN; 2 vol. in-8°. — Giessen, Alfred Töpelmann, 1913 (6 fr. et 8 fr.).

FRANZ MÜLLER. *Die antiken Odyssee-illustrationen in ihrer kunsthistorischen Entwicklung*; 1 vol. in-8°. — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1913 (8 fr.).

MAX POHLENS. *Aus Platos Werdezeit. Philologische Untersuchungen*; 1 vol. in-8°. — Berlin, Weidmann, 1913.

F. M. POWICKE. *The loss of Normandy (1189-1204). Studies in the history of the Angevin Empire*; 1 vol. in-8°. — Manchester, University press, Sherrat and Hughes, 1913.

PIETRO RASI. *Bibliografia Vergiliana* (1910-1911); 1 vol. in-8°. — Mantoue, Stab. Tip. G. Mondovi, 1913.

LUDWIG SCHMIDT. *Die germanischen Reiche der Völkerwanderung*; 1 vol. in-12. — Leipzig, Quelle und Meyer, 1913 (1 fr. 50).

PETER THOMSEN. *Kompendium der palästinischen Altertumskunde*; 1 vol. in-8°. — Tubingue, Verlag von J. C. B. Mohr, 1913 (5 fr. 50).